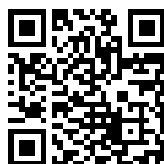




LES
URSULINES
— DES —
TROIS-RIVIERES
DEPUIS
LEUR ÉTABLISSEMENT
JUSQU'A NOS JOURS

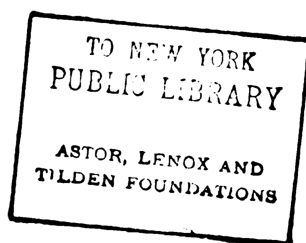
A. M. D. G.

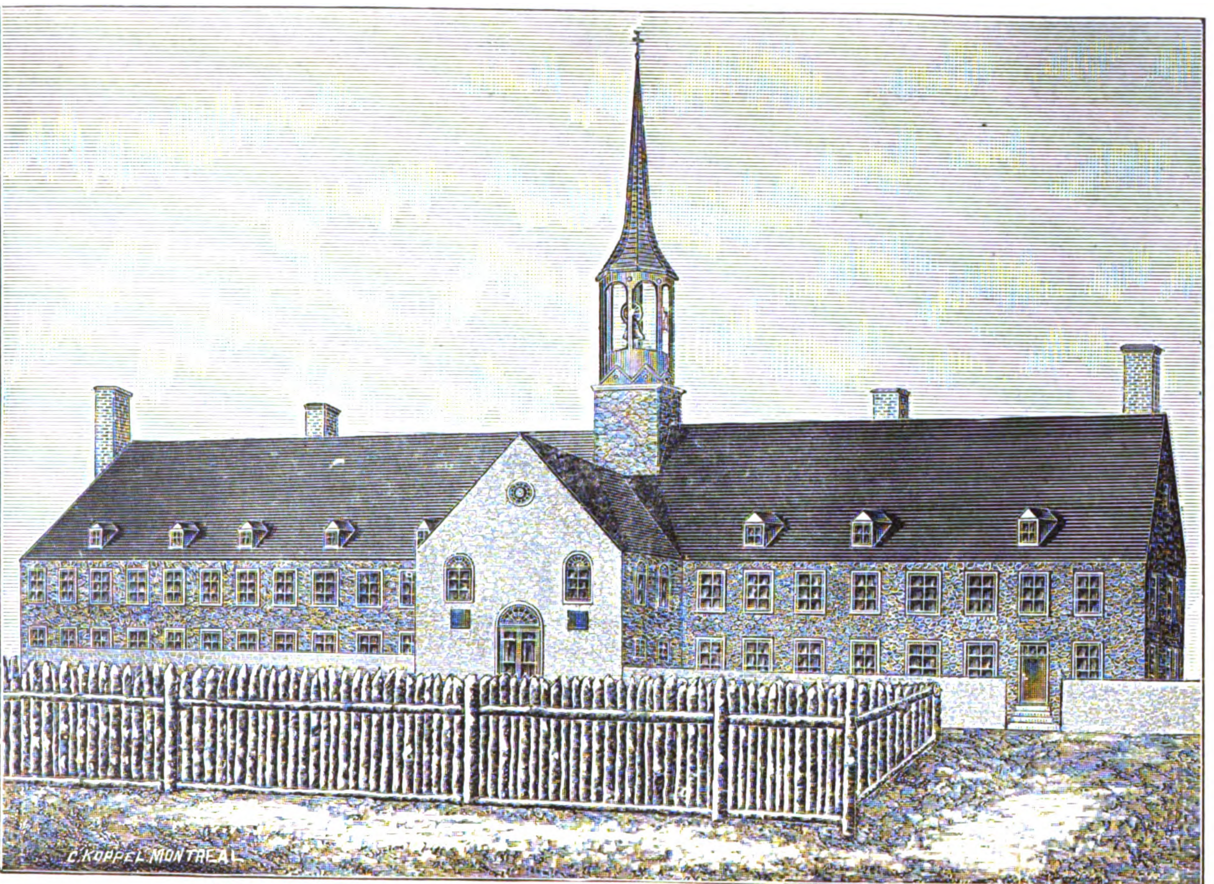
TOME SECOND

TROIS-RIVIÈRES
P. V. AYOTTE
LIBRAIRE-ÉDITEUR

1892

LES URSULINES
DES TROIS-RIVIÈRES





Monastère des Ursulines des Trois-Rivières en 1806.

LES URSULINES

— DES —

TROIS-RIVIERES

DEPUIS

LEUR ETABLISSEMENT

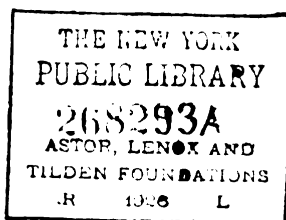
JUSQU'A NOS JOURS

A. M. D. G.

TOME SECOND

TROIS-RIVIÈRES
P. V. AYOTTE
LIBRAIRE-ÉDITEUR

1892



CHAPITRE I.

PROTECTION DE MGR. PLESSIS.—RÉCONSTRUCTION DU MONASTÈRE.



DIEU qui avait mis au cœur de nos mères, à l'heure de l'épreuve, une inébranlable confiance en l'avenir, avait aussi communiqué une inépuisable charité au pontife dont les talents et la vertu, la prudence et la force faisaient en 1806 l'ornement du trône épiscopal de Québec.

Nous avons nommé Monseigneur Plessis ; il ne nous appartient pas dans le modeste cadre que nous nous sommes tracé, de dire ce que fut pour l'Eglise alors menacée du Canada cet éminent prélat, mais nous voudrions immortaliser son souvenir dans notre monastère et assimiler son nom à celui des Saint-Vallier et des Pontbriand en disant ce qu'il fit pour nous

Pendant un quart de siècle, le grand prélat étend sa main protectrice sur le monastère en ruines, il le relève, il le bénit et après sa mort un dernier legs

vient nous redire l'intérêt paternel qu'il nous avait voué.

Quinze jours après l'incendie, son appel pathétique au clergé, en notre faveur, ramena l'espoir dans le cœur de nos mères, et fit briller le bonheur dans leurs yeux encore humides de larmes.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Évêque de Québec, etc., etc. Au Clergé des Districts de Québec et de Montréal, Salut et Bénédiction en N.-S.

" Vous avez appris, nos très-chers frères, que le Monastère des religieuses Ursulines des Trois-Rivières avait été consumé par le feu, le deux du courant, avec une telle rapidité qu'il était devenu presqu'impossible d'en sauver quoique ce fût, et que l'on doit regarder comme un trait de la Providence que toutes les religieuses, ainsi que leurs malades et leurs pensionnaires, aient pu échapper à la voracité des flammes.

" Quelles ont été vos premières réflexions à la nouvelle de cet évènement ? Sans doute, vous avez déploré la perte d'une maison aussi utile au diocèse et vous vous êtes justement attendris sur la situation pénible de vingt pauvres religieuses demeurées sans vivres, sans vêtements, sans asile, sans ressource, à l'entrée d'une saison rude et dans un temps où la

province est dépourvue de numéraire, le commerce languissant et la charité refroidie.

" Nous avons fait ces réflexions comme vous, nos très chers frères, mais bientôt elles ont fait place à de plus consolantes, lorsque nous avons été témoin de l'empressement de nos chères filles en J.-C: les Ursulines de Québec, à donner asile à leurs sœurs affligées ; lorsque nous avons été informé de la sensibilité que leur avaient témoignée les citoyens des Trois-Rivières, lorsque seize d'entre elles rendues par nos ordres au monastère de Québec, nous y ont édifié par leur soumission à la volonté de Dieu dans un accident qui les a mises hors de chez elles, privées des douceurs de leur solitude et forcées de faire une navigation de trente lieues avec des incommodités considérables ; lorsque nous nous sommes rappelé que la même maison ayant été incendiée en 1752, c'est-à-dire à une époque où la colonie avait beaucoup moins de ressources, elle fut néanmoins rebâtie dans la même année par les contributions charitables du clergé et du peuple ; enfin lorsque regardant autour de nous, nous avons encore aperçu beaucoup d'âmes pieuses et libérales auxquelles il ne manque que des occasions de manifester leur bienfaisance et leur charité.

" Ces considérations nous ont persuadé, nos très chers frères, que la Providence nous ferait trouver des ressources pour rétablir une seconde fois le monastère incendié. A cette fin, nous avons d'abord écrit aux fidèles du District des Trois-Rivières, comme plus immédiatement intéressés à la conservation d'une communauté aussi avantageuse au soulagement de leurs malades et à l'instruction de leurs

enfants. Mais, indépendamment des services que les Ursulines des Trois-Rivières rendent depuis plus de cent ans, en leur double qualité d'hospitalières et d'institutrices, ne suffit-il pas de les considérer sous le titre d'épouses de Jésus-Christ et de maison régulière, pour désirer leur conservation? Nous parlons ici à un clergé convaincu, comme nous, qu'un monastère de plus ou de moins dans le diocèse, n'est pas une chose indifférente à qui sait apprécier le mérite de ces pieux établissements.

" Nous nous adressons donc à vous, ministres du Seigneur, dans la confiance que vous vous ferez un devoir de concourir avec nous au rétablissement de cette précieuse maison ; que vous y emploierez vos soins, vos épargnes, votre crédit et votre influence. Accoutumés à vous trouver à la tête de toutes les bonnes œuvres, vous saurez discerner les moyens les plus propres à faire réussir celle que nous vous proposons. Nous savons qu'il y a des paroisses affligées par plusieurs années de disette ; que d'autres sont engagées dans de grandes dépenses pour des constructions d'églises ; d'autres enfin épuisées par des procès ruineux.

" Voilà pourquoi nous n'adressons qu'au clergé notre présente lettre pastorale, nous reposant sur la discrétion de chacun de messieurs les curés pour décider s'il est convenable ou non de la publier et de solliciter la charité de ses paroissiens en faveur de l'objet dont il s'agit ; vous recommandant à tous de transmettre d'ici au mois de février prochain, vos aumônes ainsi que celles dont vous serez dépositaires, à celui de nos Vicaires-Généraux dont la signa-

ture attestera la copie que vous recevrez des présentes."

18 oct. 1806.

J. O. Év. de Québec.

Les membres du clergé, répondant avec empressement aux vues de leur évêque, apportaient, celui-ci le dévouement d'un zèle éclairé, celui-là sa généreuse offrande, c'est ainsi que l'on vit l'abbé Desjardins ouvrir une liste de souscriptions et parcourir tous les jours la ville et les faubourgs de Québec, enrégistrant la moindre obole, mais gravant surtout profondément dans nos cœurs, pour sa douce mémoire, une filiale reconnaissance. A soixante lieues de distance, le digne supérieur du séminaire de Saint Sulpice, M. Roux, en faisait autant, et c'était dans la main entr'ouverte de Monsieur le Grand-Vicaire Noiseux que se versaient ces aumônes communes.

Dire avec quel cœur s'employait ce dévoué bienfaiteur est impossible. Chaque courrier apportait à Monseigneur Plessis le détail de ce qu'il avait fait; dès le 10 octobre, huit jours après l'incendie, il écrivait: " Tout le monde aux Trois-Rivières désire le prompt rétablissement du monastère; une fois vos résolutions et vos plans connus, Monseigneur, on commencera à préparer les matériaux et à faire ce que la saison permettra. J'attends vos ordres. Je pense qu'il est bon de tirer parti du zèle des citoyens, j'en espère beaucoup de bien. J'ai huit cents madriers et autant de planches à Saint-Grégoire, qui sèchent depuis le printemps; elles conviendront bien aux croisées et aux portes à faire faire cet hiver.

" Soyez sûr de mon zèle pour le soin des religieuses qui resteront ici. Elles commenceront les écoles le plus tôt possible."

Et quatre jours plus tard, à la date du 14 oct. : " Nos mères Ursulines sont demeurées chez moi jusqu'à ce matin. Elles logent maintenant dans leur buanderie, j'y fais faire quelques réparations, et elles seront très bien. La maison des externes servira au service divin et aux écoles. Les religieuses n'iront là que pour ces fins.

" Elles rempliront leurs autres exercices de piété dans la salle commune qui leur sert de dortoir et de réfectoire.

" La messe de sept heures, que l'on sonnera à la paroisse, sera dite chez elles. J'en avertirai le public et chacun ira à l'ordinaire. Cette maison est assez grande pour que ceux qui ont coutume d'assister à cette messe puissent l'entendre convenablement."

Le 31 oct. 1806.—" Monseigneur, les religieuses occupent leur buanderie. J'avais oublié de vous dire qu'on a gardé quatre vieux domestiques qui étaient depuis longtemps dans la maison : deux femmes, dont l'une, âgée de 72 ans est infirme, et deux hommes, le vieux muet et notre pauvre *Cacanne* (Régis). La petite postulante est aussi restée et n'a jamais voulu s'en retourner ; elle restera, dit-elle, comme elle est, jusqu'à ce que le couvent soit rétabli. Elle aide aux religieuses qui sont bien contentes que je la leur aie laissée, tant pour fournir les hosties pour le district que pour faire des cierges qu'on leur envoie. Tout sera bien économisé et vous serez surpris de ce que leur revenu fournira pour la reconstruction de leur maison."

Le 28 nov. 1806.—" Votre Grandeur peut prendre les deux mille madriers dont Elle m'a parlé. Si vous n'avez pas de quoi les payer, mandez-moi ce dont vous aurez besoin et je l'enverrai par le courrier ou par une traite sur MM. Bell & Munro et je remettrai l'argent ici à leur commis."

Le 21 déc. 1806.—" Monseigneur, j'ai acheté une maison de bois, toute taillée, pour les domestiques. Elle me coûte 155 livres. J'espère la faire transporter gratis. Je fais faire trente couchettes, un autel, etc., etc. Enfin je tâche de préparer et de prévoir tout ce qu'il faudra. Si je ne réussis pas à faire pour le mieux, je me rendrai le témoignage toujours satisfaisant que j'ai fait mon possible. La Providence inépuisable, les soins et les lumières de Votre Grandeur feront le reste.

" Je suis charmé que votre souscription de Québec soit montée si haut. Le bon Dieu bénit votre zèle. Celle de notre ville se monte à 4,600 livres. Dans les campagnes, cette quête doit se faire en même temps que celle de l'Enfant Jésus."

Malgré notre désir, nous ne pouvons citer en entier cette volumineuse correspondance, mais nous croyons en avoir donné assez pour laisser entrevoir qu'il y est clairement prouvé que la première autorité diocésaine est l'entrepreneur de notre monastère, que son Grand-Vicaire aux Trois-Rivières en est l'architecte et que messieurs les curés des différentes paroisses sont les charitables fournisseurs. Si l'un d'entre eux omet de joindre son offrande à celle de ses paroissiens, M. Noiseux le signale de suite à son évêque. " M. N. vient de me remettre tel montant au nom de sa paroisse et rien au sien." Après avoir

quêté et travaillé tout l'hiver, il sent le besoin au printemps, d'encourager Monseigneur.

24 avril 1807.—" Si peu de moyens pour un si grand ouvrage découragerait ceux qui ne s'appuieraient que sur des moyens humains. Mais Votre Grandeur, qui est très certaine de faire l'œuvre de Dieu en bâtissant cette maison, ne se décourage pas. Le Tout-Puissant a coutume de favoriser si généreusement ceux qui mettent leur confiance en sa providence, que Votre Grandeur doit avoir la plus grande espérance du succès ; Dieu s'est toujours servi des plus faibles moyens, aux yeux des hommes, pour opérer les plus grandes choses."

La confiance de notre dévoué supérieur ne fut pas trompée. Les travaux de reconstruction commencés " au petit printemps," comme l'écrit l'annaliste, étaient très avancés à l'automne. M. Noiseux ne contractait pas de dettes, la souscription de Québec avait atteint le beau chiffre de £1,100, sans y comprendre celle du clergé qui s'était élevée à £632.

La part de l'illustre évêque Plessis est de £100, celle de M. Desjardins de £157, sans compter tous les secours que ce noble prêtre exilé nous procura en meubles, vases sacrés, ornements pour l'église.

Un registre fut ouvert pour y inscrire les noms des bienfaiteurs. M. Noiseux mentionne en premier lieu que " les habitants de la Banlieue, de Saint-Grégoire, de Bécancour et du Cap de la Magdeleine ont fourni gratis près de la moitié du bois de charpente qu'ils ont rendu sur la place. Les habitants de la Pointe-du-Lac ont apporté du moulin quelques cents pieds de bois de sciage, ceux de la Banlieue

en ont fourni davantage." Puis viennent les souscriptions :

La ville de Québec................	£587	6	9
" " " Montréal................	210	0	0
Du gouvernement....................	484	8	1
La Caisse ecclésiastique.............	50	0	0
Le Séminaire de Québec............	32	0	0
Mgr. Plessis.............	100	0	0
M. Desjardins.....................	157	0	0
M. Morin, curé de Ste-Anne.........	34	11	2
M. Noiseux, V. G. des Trois-Rivières.	25	0	0
M. Bertrand, curé de la Riv. du Loup.	28	17	1
M. Vinet, curé de Maskinongé......	20	15	10
M. L'Écuyer, curé d'Yamachiche....	17	3	5
M. Lamothe, curé de St-Cuthbert...	25	0	0
M. Roupe, de Montréal.............	10	0	0
M. Cherrier, V. G. Chambly........	17	19	9
M. Pouget, curé de Berthier.........	12	10	0
M. Martel (succession)..............	25	0	0
M. Perras, curé de St-Charles.......	12	0	0
M. Berthelot, curé de St-Luc.......	12	10	0
M. Labadie, curé de Bécancour.....	10	4	6
M. Chs. Fortier, marchand, Trois-Riv.	10	0	0
M. Rieutord, médecin, "	10	0	0
M. Coffin, colonel, "	15	0	0
M. Foucher, juge, "	20	0	0
M. Gugy, shérif, "	11	0	0
M. Thomas, greffier, "	10	0	0
M. Ross Cuthbert, colonel, "	10	0	0
M. Montour, seigneur de la Pointe-du-Lac..........................	10	0	0
M. Badeaux........................	14	3	4

La population protestante a fourni un montant de.................... 127 9 5

Nous lisons les noms du colonel Schank, du major Robinson, de M. Thomas, de Mde. McKenzie, de M. Sills, de M. Phi. Burns, de M. Graves, de Mde Arnoldy, de M. Fraser, etc., etc. A la suite de cette liste se trouvent mentionnés pour des dons considérables, outre les communautés religieuses de Québec et de Montréal, MM. Orfroy, Deguise, Kimbert, Langlois, Germain, Fournier, Rimbeault, Bédard, Renvoyzé, les MM. Baby, Mde. Dufresne de la Banlieue, M. et Madame Parent de Québec, le docteur Diehl et plusieurs autres personnes qui ont demandé de demeurer inconnues. La liste se ferme par un don de cinq piastres glissé sous enveloppe; un mot réclame les prières des religieuses pour l'humble donateur, " Un pauvre soldat."

Nous étions déjà bien redevables aux braves militaires stationnés aux Trois-Rivières. Lors de l'incendie, ils s'étaient employés de leur mieux pour arrêter les progrès des flammes, ils firent plus ; les officiers donnèrent une pièce de théâtre, à Québec, le 31 déc., et le profit de la soirée nous fut remis.

Ainsi, ce vaste édifice aux murs blanchis à la chaux, à l'aspect monastique, que l'on remarque lorsque l'on passe sur le fleuve, vis-à-vis les Trois-Rivières, est là comme un beau monument de la charité publique et de l'union des cœurs de toute une province. C'est le couvent de l'aumône, devenu le monastère des Ursulines. Nulle de celles qui l'habitent n'ignore ces circonstances, et c'est par les accents d'une prière journalière que toutes deman-

dent à Dieu de répandre sur les bienfaiteurs les rosées de sa grâce et de sa miséricorde.

Ces vœux étaient surtout formés, avec ferveur, par la digne mère Saint-Olivier, supérieure au moment de l'incendie. Nos lectrices aimeront peut-être à faire plus ample connaissance avec cette bonne et dévouée mère.



CHAPITRE II.

LA MÈRE MARIE-ANNE PAQUET DE SAINT-OLIVIER— SA VOCATION—SA VIE RELIGIEUSE—SES RAPPORTS AVEC MGR PLESSIS.



ETTE dixième supérieure de notre monastère nous est apparue aux jours de la visite du Seigneur, aux jours de l'épreuve et de la tribulation, la figure calme, l'âme résignée, encourageant ses filles, les épouses de Jésus-Christ. Celles-ci, en retour, lui ont voué un culte de vénération et, pour la présenter à nos lectrices, nous n'avons qu'à glaner dans les hommages que leur piété filiale a déposés sur sa tombe.

Prévenue des dons de la nature et de la grâce, cette digne religieuse portait sur ses traits le reflet de sa belle âme ; tout son extérieur commandait le respect et la confiance.

" Jusqu'à nos jours," écrit l'annaliste de 1860, " la société trifluvienne s'est transmis l'admiration " que cette vénérable mère inspirait à ceux qui " avaient des rapports avec elle. Nous-mêmes, à " plus de cinquante ans de distance, et en parcou-

" rant des regards du cœur, les années de l'enfance,
" nous trouvons ce nom chéri mêlé à nos impressions
" d'autrefois, et ce nous est une indicible jouissance
" d'évoquer les souvenirs attachants du jeune âge
" et de payer à la mémoire de cette bonne mère ce
" tribut de reconnaissance."

M. Jean-Baptiste Paquet, marchand de la ville de Québec, et dame Elisabeth Charest furent ses père et mère. Elle naquit le vingt-sept septembre de l'année 1755, époque où le drapeau fleurdelisé flottait encore sur les créneaux de Québec. Les cinq premières années de la vie de mademoiselle Paquet, coïncidèrent donc avec les derniers triomphes qui soutinrent, jusqu'à la fin, l'espoir belliqueux de nos pères.

Née au déclin de la puissance française au Canada, elle fut un jour la dernière religieuse appartenant à ces temps mémorables.

Fidèle à sa descendance et à ses principes, le Canadien-Français, comme on le sait, n'abdiqua pas ses mœurs en changeant de maître, et les mères contemporaines de Mère Paquet de Saint-Olivier, la signalaient avec complaisance comme le type avoué des filles de la Nouvelle-France.

A treize ans seulement, quand l'avenir brille avec les couleurs du prisme, la petite Marie-Anne, encore toute parfumée des lis de l'innocence, avait mûri et arrêté le dessein de n'appartenir qu'à Jésus-Christ. Elle l'avait aimé de tout son cœur, et délaissant les jouissances éphémères de ce monde, elle se laissait éprendre aux attraits d'un amour auquel elle ne pouvait résister.

Cette chère enfant ayant l'avantage d'avoir des

parents chrétiens, dont le sentiment religieux dominait la raison et la prudence humaine, fut exempte des épreuves séduisantes du plaisir, moyens dont on use si facilement pour s'assurer de vocations manifestement divines, sinon pour les ébranler. Néanmoins quelque disposés que fussent M. et Madame Paquet à seconder les prévenances de la grâce sur leur enfant, ils objectèrent sa grande jeunesse, lui laissant entrevoir la possibilité de leur consentement dans un âge plus mûr, si elle conservait les mêmes tendances. La docilité de son âge et de son naturel accepta une décision qui retardait son bonheur, mais qui lui semblait dictée par la prudence et inspirée par la tendresse. Encouragée par ce demi-succès, elle résolut de profiter des moyens que lui offrait le séjour de la maison paternelle pour développer et cultiver ses talents, et pour se familiariser avec ces mille petits détails de la vie qui se rencontrent dans tous les états.

Chaque année se jugeant bien vieillie, bien expérimentée, elle renouvelait ses instances auprès de ses bons parents. Ce ne fut qu'à l'âge de seize ans que ses désirs purent se réaliser.

Le vingt mars 1772, mademoiselle Paquet prenait rang parmi les novices. L'attention de la jeune débutante, ses sympathies mêmes se portèrent sur deux anciennes mères. Leur âge plus que septuagénaire les lui faisait justement considérer comme des vétérans du cloître, résumant dans leur personne tout un passé, toute une histoire. C'étaient nos bonnes mères Longval de Saint Jean-Baptiste et Tonnancour de Sainte-Hélène. La première avait eu le bonheur de vivre treize années et la seconde

huit, sous la supériorité de la Mère Anceau de Sainte-Thérèse, dernière supérieure venue de Québec.

La mère Saint-Jean Baptiste, novice en 1718 et décédée en 1784, avait été compagne des sept premières Ursulines de notre monastère. Conséquemment, la tradition vivante dans sa personne s'est perpétuée jusqu'à nos jours par l'entremise de la mère Saint-Olivier. C'étaient les yeux fixés sur ces modèles de ferveur que la jeune fille commençait son noviciat.

De tout temps, l'attrait du saint amour semble avoir été le charme de cette âme, à qui jamais rien ne coûta ; et elle remplit dans toute son étendue la signification du nom qu'elle reçut avec l'habit religieux. Toujours vert, l'olivier symbolise l'activité, et il est surtout l'emblème de la paix. Ces deux qualités, notre jeune novice les avait reçues de la nature ; mais épurées par la grâce, elles devinrent chez elle des vertus qui dominèrent toutes les autres et qui en ont fait un sujet si précieux pour notre communauté.

A cette époque, il était encore enjoint aux Ursulines, par autorité civile et ecclésiastique, de ne s'agréger aucun sujet sans la dot requise, cinq mille livres, somme alors considérable, à raison de la pénurie des temps. La future professe fut la première admise à même des deniers du bon frère Emery, qui avait fait à la communauté un legs pour la réception de trois religieuses.

Au moment de la profession de sa fille, M. Paquet ne put se trouver aux Trois-Rivières pour le contrat, il autorisa son épouse à le représenter par

la lettre suivante. Nos lectrices nous sauront gré de leur transmettre un de ces échos du temps passé.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-ANTOINE.

Madame,

J'ai reçu, aujourd'hui le 8 juin, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire hier, je crois que vous avez aussi reçu mon plein pouvoir à ma femme. Le plein pouvoir était parti, il y a au moins quinze jours, par un bâtiment, où j'avais chargé des effets pour votre maison. Ce bâtiment a été arrêté, au pied du Richelieu, comme bien d'autres, par le vent du sud-ouest. Je compte que celui sur lequel ma femme s'est embarquée se sera joint là avant-hier à tous les autres et qu'ils auront tous vu les Trois-Rivières, à la faveur du nord-est. Pour plus grande sûreté, je suis allé demander à Monseigneur notre évêque, s'il était nécessaire d'envoyer un second plein pouvoir à ma femme, passé devant un notaire. Sa Grandeur m'a répondu qu'il suffisait que j'autorisasse ma femme par ma lettre, comme Sa Grandeur a autorisé par la sienne M. le Grand-Vicaire des Trois-Rivières à agir au nom de mon dit seigneur évêque, en ce qui concerne le contrat préalable de ma fille.

Permettez, madame, que je dise à ma femme que depuis son départ toute la famille continue à se porter bien, et que je fais bon ménage avec Marguerite.

Je me recommande avec toute ma famille aux prières de ma fille, surtout lorsqu'elle sera prosternée. Je souhaite qu'elle soit aussi bonne religieuse

Ursuline aux Trois-Rivières, que madame Saint-Olivier est bonne religieuse hospitalière à l'Hôpital Général de Québec.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN-BAPTISTE PAQUET.

Québec, 8 juin 1774.

Trois jours après, la novice avait prononcé ses vœux Avec cette ère nouvelle que la grâce de la profession inaugure commença aussi pour la jeune Ursuline, cette vie de mérites et de labeur qui ont ajouté à son nom un souvenir immortel. Elle passa successivement par tous les emplois de la maison et fut élue supérieure pour la première fois en 1804. Agée de quarante-neuf ans, en ayant vingt-sept de profession, avec la connaissance et la pratique des offices, elle apportait à cette charge des conditions essentielles à un bon gouvernement, dont elle a assuré les effets en s'aidant de la sagesse et des lumières de l'illustre évêque Plessis. Ce digne prélat mû par un zèle bienfaisant qu'il a exercé en faveur de notre maison, se montra le dévoué conseiller de nos supérieures, et jusqu'en 1825, sa correspondance avec la mère Saint-Olivier est l'écho fidèle et sympathique des joies, des peines et des espérances de la communauté. Cette bonne mère aimait à tout confier à la sollicitude du Pontife chéri ; ses nombreuses lettres rendent au naturel la confiance entière et filiale qu'elle avait en lui. Sous l'égide protectrice du grand évêque, sous les soins actifs et persévérants de cette vigilante mère, on ne pouvait que présager un avenir de prospérité ; mais le succès n'est pas toujours le complément, ni la condition essentielle

des œuvres de Dieu. L'épreuve révèle davantage les grands caractères : l'incendie de 1806 nous montre la mère Saint-Olivier faisant appel à la foi la plus vive, à la résignation la plus chrétienne. Dans le cas d'un tel sinistre, tous les membres d'une maison religieuse sont vivement affectés, la douleur est commune et réciproque ; mais une supérieure souffre autant de fois, en autant de manières qu'il y a de personnes en sa communauté ; son cœur de mère est le centre des douleurs individuelles.

Pendant que Monseigneur Plessis appelait les incendiées à jouir de l'hospitalité de nos bonnes mères de Québec, la mère Saint-Olivier, comme nous l'avons vu, demeura aux Trois-Rivières.

Du fond de la buanderie, elle adresse de fréquentes lettres à ses filles, se montrant heureuse des sympathies, des attentions dont on les entoure dans leur infortune. Elle énumère la libéralité et l'empressement des citoyens de la Ville et de la Banlieue à leur donner des secours, mais elle revient surtout souvent, sur le zèle infatigable de M. le G. V. Noiseux " constamment sur le chantier," dit-elle.

Dieu bénissait les travaux. M. Noiseux écrivait à Monseigneur Plessis le 13 août 1807 : " Notre clocher et le reste de la charpente sont terminés et les charpentiers payés. Il y a une cheminée en chemin, l'autre ne tardera pas à se commencer. Les planchers se font. La Providence nous favorise ; sous ses auspices, je ne me décourage pas. J'attends les cloches et les deux pierres consacrées. Je souhaite que M. Edmond ne se décourage pas pour l'envoi des bordages ; peut-être que cet automne, il trouvera

des vaisseaux qui monteront le reste de notre bois. Je recommande cela à Votre Grandeur. Je voudrais bien que M. Desjardins me marquât ce que lui ont coûté les deux cloches, le grand et le petit madrier."



CHAPITRE III.

MONSIEUR FRANÇOIS-XAVIER NOISEUX,

Grand Vicaire, Curé des Trois-Rivières et Supérieur du Monastère.

1748-1834.

QUÉBEC—BELOEIL—LES TROIS-RIVIÈRES.



'EST à Ste Foye, près de Québec que naquit, le 17 novembre 1748, ce prêtre infatigable qui devait remplir un si noble rôle parmi le clergé canadien. Il appartenait à une famille aussi chrétienne que parfaitement honorable. On le nomma François-Xavier comme son père. Sa mère se nommait Marie-Anne Guilbeau. Au lendemain de la conquête, en 1763, il entra au Séminaire de Québec. Son père, fier de son intelligence précoce, résolut de ne rien épargner pour son instruction. De son côté, le jeune écolier se livra à l'étude avec ardeur, il se distingua surtout dans les mathématiques pour lesquelles il

avait une aptitude marquée. Ce talent lui permit dans la suite de rendre d'importants services à ses compatriotes, car nous rencontrerons dans ce saint prêtre, non-seulement le ministre selon le cœur de Dieu, mais l'arpenteur, l'architecte, le comptable, etc.

Le 18 mai 1774, à la veille d'une autre guerre, le séminariste était ordonné prêtre. Il avait 26 ans.

C'était avec une joie ineffable que Monseigneur Briand recevait ses vœux et lui donnait les sublimes pouvoirs du sacerdoce. Ce saint évêque put-il entrevoir dès lors, tous les bienfaits que ce jeune lévite allait procurer au troupeau confié à ses soins ? Nommé vicaire à Saint-Pierre, Isle d'Orléans, M. Noiseux n'y demeura que six mois. On lui confia ensuite la cure de la Pointe-aux-Trembles (de Montréal) avec la desserte de la Longue-Pointe.

Le 22 octobre 1775, il est curé de la belle paroisse de Belœil. C'est ici, à proprement parler, que commence la noble mission de ce prêtre colon.

" La première pensée comme la première ambition de " Jean-Baptiste " a toujours été, à son grand honneur et à son plus grand crédit, de se bâtir, dans un centre avantageux une église, d'y placer à côté un bon curé dans un presbytère convenable, pour former une paroisse florissante, puis de travailler activement à doter son bien aimé et vénéré pasteur d'une grande population de jeunes et vigoureux paroissiens. Ce à quoi le Canadien-Français tient pardessus tout, c'est à sa religion, à sa langue et à ses lois, et la crainte de perdre ces biens précieux,

l'empêchera toujours de se jeter dans les bras de l'Oncle Sam." (1)

Ce témoignage élogieux que rendait à notre race Son Excellence le marquis de Lorne, alors gouverneur du Canada, est simplement le résumé de ce que les paroissiens de Belœil, leur curé en tête, exécutaient au lendemain de la révolution américaine.

Outre sa paroisse, ce jeune curé missionnaire desservait la mission de Saint-Hyacinthe, dont il peut être considéré comme le fondateur. Il y fit construire, à la *Cascade*, la première église en bois, ainsi que le presbytère (1780-1781) Toutefois la mission existait au *Rapide Plat*, depuis 1768, où déjà étaient passés trois ministres du Seigneur. A Belœil, il faisait bâtir la première église en pierre, en même temps qu'il donnait le branle pour fonder les deux florissantes paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Hilaire de Rouville. Dans cette dernière entreprise, il était noblement secondé par l'honorable J. Bte Melchior Hertel de Rouville demeurant à Chambly.

Le jeune et infatigable curé ne vivait que pour le service le plus affectueux, le plus miséricordieux du prochain. Quiconque allait lui demander un conseil ou un service trouvait en lui un ami et un père qui se regardait comme l'obligé de tous ceux qu'il obligeait. Sa charité s'étendit jusqu'à prendre la gestion d'affaires purement matérielles. C'est ainsi que pour rendre service à des personnes haut

(1) Discours du marquis de Lorne prononcé dans une excursion à Manitoba.

placées et mériter leur protection pour ses établissements, il se fit l'agent de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. C'était au nom de Madame J. H. S. Delorme restée veuve à vingt-neuf ans et en celui de l'honorable B. O. Hertel, juge du Banc du Roi, pour le district de Montréal, qu'il concéda des terres dans leurs fiefs respectifs de 1781 à 1796. (1)

On a rendu ce témoignage à cet homme d'élite, qu'il était homme d'ordre et entendu dans les affaires temporelles aussi bien que dans les spirituelles.

Lorsque son évêque, qui avait discerné son mérite, l'appela comme grand-vicaire aux Trois-Rivières, M Noiseux jeta un regard de tendresse sur cette intéressante paroisse de Belœil qui avait eu pour ainsi dire les prémices de son ministère; cette jolie campagne lui resta toujours chère, et l'intérêt qu'il lui avait voué, il l'emporta au-delà du tombeau. Son testament en fait preuve. Il veut que le service du 30e jour après son décès soit chanté à Belœil et qu'on y distribue £25 aux pauvres de cette paroisse.

Les évêques de Québec l'honorèrent de leur confiance dans la direction et la conduite du diocèse. Souvent, ils lui confiaient d'importantes missions pour la fondation de nouveaux centres et établissements religieux; toujours il s'en tira avec honneur. La lettre suivante adressée à l'Evêque de Québec, nous donne une idée de la variété de ses occupations; elle est datée du 4 déc. 1796.

(1) Les détails qui précèdent sur la mission de Saint-Hyacinthe nous ont été obligeamment donnés par M. Desnoyers, ancien curé du diocèse de Saint-Hyacinthe. Nous le prions d'agréer nos sincères remerciments.

" Monseigneur—Je n'ai que des remerciements à faire à Votre Grandeur du présent qu'elle m'a fait dans la personne de M. Taschereau, il est pieux, devôt, studieux, zélé et d'un bien bon caractère.

" J'ai été au village Sainte-Marguerite, au sud du fleuve, j'ai visité différentes places propres à bâtir un presbytère ; mais je n'ai pas jugé à propos d'en fixer une avant de vous avoir consulté, ce que je ferai de vive voix.

" J'ai été à la Rivière-du-Loup, j'ai fait sonder les différents terrains qui paraissent le plus à la demande des habitants pour y examiner la solidité du sol. Je pense terminer cette affaire à l'amiable autant que possible. Ils ne vous casseront plus la tête de leurs débats.

" M. Archambeault, curé de la Baie-du-Febvre, a une jaunisse entièrement déclarée, nonobstant l'enflure et la suppuration de ses jambes. Il ne peut plus faire aucune fonction du saint ministère et le docteur qui le soigne et de qui je tiens ce que je viens d'écrire, m'a dit qu'il ne pensait pas qu'il allât loin. J'ai prié M. Durocher d'y aller de temps en temps quand M. Brassard pourrait se passer de lui, et d'y confesser et d'y administrer le pauvre peuple.

" Il n'y a point eu de désobéissance par rapport aux nouveaux bills des chemins dans tout mon district et j'espère que cela continuera, je ferai toujours mon possible pour y entretenir la paix."

Lorsque Mgr Plessis avait une affaire importante à traiter il ne manquait jamais de consulter M. Noiseux ; mais aussi, ce dernier donnait toujours son opinion avec humilité et avec beaucoup de

délicatesse. Il s'agissait dans une certaine circonstance d'une adresse à être présentée à Son Altesse Royale et qui devait être signée par les membres du clergé. M. Noiseux la renvoie à Mgr. Plessis en disant : " MM. Morin, Huot, de Calonne, Orfroy, Ecuyer, Le Bourdais, Fournier, Raimbeault, Archambeault, Desforges, Courtin et moi l'avons signée Je n'ai pu la faire parvenir aux autres.

" Il me semble que dans la supplique, on devrait changer les mots de fidèles sujets qui sont à la fin et mettre serviteurs, comme nous ne sommes pas les sujets de Son Altesse, mais du Roi. Ces mots pourraient déplaire à un prince délicat sur les prérogatives du trône.

" Je vous expose cette réflexion et votre sagesse en fera l'usage qu'il lui plaira. 31 oct. 1814."

Cette manière courtoise et simple tout à la fois de s'exprimer plaisait à Mgr. Plessis qui se sentait à l'aise avec son Grand-Vicaire. Un jour M. Noiseux, après avoir parlé dans une lettre, de bois, de madriers, etc., ajoute : " Je vous importune peut-être, Monseigneur, vous avez tant d'autres occupations, la plupart plus essentielles que celles-là, mais je me fie que la charité est ingénieuse quand elle cherche à faire le bien, qu'elle trouve le temps de tout faire pour le bonheur des autres.

" Tout va bien ici jusqu'à présent, pour le rétablissement de la maison, je commence le 20 avril à faire travailler les poutres, et, dans quinze jours au plus tard à la charpente. Je crois tout mon bois rendu et si quelques morceaux manquent, j'ai pris les moyens de le faire rendre sur la place en huit

jours. Le bon Dieu approuve ce rétablissement, car tout paraît aller pour le mieux.

" N. B.—Je prie sincèrement Dieu qu'il bénisse l'œuvre sainte que vous allez faire dimanche, en consacrant Mgr. Panet, votre digne coadjuteur. Daignez, s'il vous plaît, lui présenter mes respects les plus humbles."

Ce simple post-scriptum ne plût pas à Mgr. Plessis qui le dit tout bonnement à l'auteur, celui-ci répondit : " J'écris à Monseigneur de Sades, comme Votre Grandeur juge qu'il est convenable que je fasse. Je suis toujours neuf pour les usages du monde. Je croyais les vœux de mon cœur suffisants."

Comme notre procureur, il se surpassa en zèle et en dévouement. La construction du monastère allait lui coûter cent mille francs. " Je ne sais pas encore," écrivait-il le 25 octobre 1806 à Monseigneur Plessis, d'où cela pourra venir, mais les voies de la Providence sont si incompréhensibles, et comme sainte Thérèse, j'y ai toujours eu une si grande confiance, que nous ne devons craindre aucunement d'entreprendre le tout.— *Audaces fortunat juvat.* Si les païens se confiaient tant à l'aveugle fortune, notre Dieu qui voit clair, et qui favorise toujours les bonnes œuvres, nous aidera quand notre confiance sera accompagnée de prudence."

Elle le fut indubitablement, car le 7 déc. 1807, il demandait ses religieuses à Monseigneur. " J'espère que les chemins devenant bientôt praticables de Québec ici, vous continuerez dans la résolution de faire monter les religieuses au commencement de janvier prochain. Je suis après faire faire les tables

et les bancs pour leur réfectoire. Les ouvriers travaillent chez eux, je continue à faire faire les portes, panneaux d'armoire, tables, etc., tout prêt pour le printemps prochain, afin que cela aille plus vite. Les appartements de M. de Calonne sont finis et il s'y trouve bien. Toutes les chambres du haut, depuis l'église jusqu'au pignon du sud-ouest, sont finies et les poëles montés. L'infirmerie, la chambre entre l'infirmerie et la communauté, la lingerie et le dortoir des postulantes ; en bas, le chœur, excepté les stalles, est fini. L'avant-chœur est latté et crépi, le dépot et son cabinet lattés et crépis. Les enduits n'en sont pas encore faits, les parloirs sont lattés, les portes et les grilles posées. On peut se servir de ces chambres telles qu'elles sont, en attendant qu'elles soient achevées. La dépositaire est dans son dépot et chaudement. De l'autre côté, toutes les chambres sont lattées et crépies et il y fait chaud partout comme si c'était enduit. L'église est presque finie. Les balustres qu'on y a mis ne sont qu'en attendant, et il faudra une corniche au plafond. Je fais couper à présent le bois nécessaire de charpente pour l'année prochaine. Je pense que les religieuses seront assez commodément et chaudement quand elles seront rendues. Je les attends toutes ainsi que les postulantes."

Ce furent de grands et beaux jours pour le digne supérieur que ceux où il put transférer ses chères Ursulines de la buanderie dans une construction solide, spacieuse, aérée ; le jour où il put bénir l'église dédiée au Sacré-Cœur et élevée par ses soins ; le jour enfin où il put réunir toutes ses filles.

" Certes," écrivait l'annaliste, " ni sa joie paternelle, lorsqu'il avait à donner le voile des vierges à l'une de ces pieuses enfants grandies sous ses yeux, ni l'émotion qu'il laissait paraître, en ces jours solennels, ni la touchante sympathie de son grand cœur pour le côté douloureux de tous les sacrifices ne seront jamais oubliés."

Nos mères ne purent revenir toutes ensemble de Québec, au commencement de janvier. M. Noiseux qui veut voir sa famille réunie écrit à Monseigneur,— 10 janvier 1808 :— " Nos sept religieuses sont arrivées ici en parfaite santé, sous la direction de M. Robert ; mais Votre Grandeur met le terme bien loin pour le retour des autres, à la fin de février ou au commencement de mars. Je crois qu'elles s'ennuient beaucoup à présent, vous savez combien les heures sont longues à ceux qui attendent. Quand on a fait tant que de commencer on double la reconnaissance en prévenant les désirs. J'ose espérer que la fin de ce mois ou le commencement du suivant sera le terme que votre bonté fixera pour le retour des autres. J'espère que le zèle avec lequel elles rempliront leurs observances sera la récompense de cette complaisance.

" M. L'Ecuyer a mené à Montréal M. de Calonne, il devait être de retour hier. M. de Calonne doit être huit jours de plus."

Comme M. Noiseux connaissait le vif intérêt que Monseigneur Plessis portait à ce digne abbé, il n'écrit jamais une fois à Sa Grandeur sans lui donner des nouvelles de notre vénéré père chapelain ; il le fait toujours sur un ton aimable.—Mars

1808. " Des attaques de gouttes se sont *nichées* dans les pieds de M. de Calonne, il a beaucoup souffert cette semaine, on a été obligé de le soutenir pour monter à l'autel."

" M. Labadie est malade aussi, de sorte que les gens de Bécancourt abondent à confesse et je me porte comme le pont neuf."

Mais avec les années nos deux pères vont devenir infirmes. Huit ans plus tard, M. Noiseux écrivait: " M. de Calonne est arrivé bien portant, en apparence, jeudi soir, et une heure après il lui a pris une douleur considérable dans un genou. Cependant il a dit sa messe vendredi ; samedi, on fut obligé de lui donner le bras pour descendre de l'autel et il est resté malade à sa chambre."

" Il croit que c'est un abcès qu'il a au genou. Il y met des émolliets ; mais hier, la goutte se prit à l'autre pied. Il y a apparence que c'est aussi la goutte au genou. Dieu sait quand il pourra agir. Pour moi, ma goutte m'a repris mardi soir, et je n'ai pas dit la messe depuis, je ne suis guère mieux aujourd'hui ; mais je confesse à ma chambre."

" Vous voyez qu'il n'y a pas à se fier à de pauvres vieillards. Tous les autres sont bien. *Ora pro nobis omnibus.*"

" N. B.—Je vous souhaite une bonne Saint-Joseph demain. On m'a dit que M. de Calonne est très changé."

Ce bon père n'était pas moins sensible aux nouvelles de la santé de Monseigneur. Ayant appris que Sa Grandeur avait été malade, il lui écrit : " Je suis très inquiet de l'état de votre santé.

Il y en a qui s'en prennent au docteur, d'autres s'en prennent à Votre Grandeur, disant que vous faites entendre que vous êtes toujours bien, tandis que vous auriez besoin de repos et de médicaments, choses dont vous ne voulez pas entendre parler. Ont-ils raison ou tort ? C'est à Votre Grandeur à s'en expliquer pour que j'arrête ces mauvais bruits."

Habile financier, M. Noiseux ne se fit pourtant jamais d'ennemis, quoiqu'il fût procureur pendant de longues années. Ses principes nous sont donnés dans la lettre suivante ; elle est encore adressée à Monseigneur Plessis et datée du 30 nov. 1814.

" J'ai été à la Saint-Martin à la Rivière du-Loup et j'ai apporté soixante chapons et cent louis. Plusieurs m'ont promis qu'aux premiers beaux chemins, ils tâcheraient de venir acquitter leur compte. Tant mieux s'ils viennent. Mais je n'ai jamais eu la dureté de poursuivre, surtout aussi dispendieusement qu'à présent, ces pauvres débiteurs qui sont dans la misère et les traîner devant les tribunaux. Je ne l'ai jamais fait pour moi et je ne le ferai pour personne. J'ai toujours suivi le principe de découdre point à point plutôt que de déchirer, et j'ai trouvé que cette méthode convenait mieux, non seulement à mon cœur, mais m'était plus avantageuse et pour moi et pour ceux dont jusqu'à présent j'ai géré les affaires, et je n'ai jamais eu lieu de me repentir de ma conduite à l'égard des affaires temporelles."

Ce n'était pas qu'il fût indifférent à la prospérité du monastère ; au contraire, il favorisait la communauté de tout son pouvoir.

Ayant examiné les titres de la seigneurie de la

Rivière-du-Loup, il s'aperçut que la totalité du terrain cédé n'était pas en notre possession, il s'intéressa alors auprès de Son Excellence le Gouverneur et de son conseil pour demander le complément du terrain.

Sa bonté était devenue proverbiale. Quelques personnes en abusèrent. Un jour, une femme de journée occupée à nettoyer la maison, admirait une paire de demi-bottines avec boucles d'argent qui appartenait à M. Noiseux. La tentation de les dérober lui vint à l'esprit : elle y succomba promptement, mais elle ne voulut cependant pas se retirer avant d'avoir confessé son péché et pria M. le Grand-Vicaire de l'entendre au confessionnal.

Comme elle le raconta elle-même plus tard, elle s'accusa en particulier d'avoir volé des souliers.

— Il faut les rendre au propriétaire, ma chère enfant.

—Les voulez-vous, mon père ?

—Moi ? Qu'en ferai-je ? Non, remettez-les à celui à qui ils appartiennent.

—Je les lui ai offerts, et il n'en a pas voulu.

—Alors, gardez les, ils sont à vous.

Et la femme de partir triomphante. Ce ne fut que lorsque M. Noiseux fut sur le point de sortir et désira changer de chaussures, qu'il s'aperçut de la ruse. Il en riait d'un bon cœur.

Quoique ses largesses fussent grandes et que tous les pauvres eussent des droits sur ses revenus, Dieu se plaisait à favoriser son serviteur des dons de la fortune.

Il occupait la maison voisine des Frères des

Ecoles Chrétiennes, rue Saint-Pierre. Son ameublement était élégant : des tentures de damas tapissaient les murs ; aux mansardes, on voyait, sur les parois des chambres des toiles peintes en France pai des artistes renommés. Entre autres sujets représentés, on remarquait sainte Geneviève, patronne de Paris. Plus loin, la même sainte entourée de son troupeau. Un gros cerbère faisait surtout l'admiration de M. Noiseux, aujourd'hui curé de Sainte-Geneviève, qui dans son enfance a longtemps occupé cette chambre.

La vaisselle de M. le Grand-Vicaire avait aussi été commandée en France, et chaque morceau portait son monogramme. L'intention du saint prêtre en s'environnant d'un certain luxe était de faire respecter notre sainte religion et ses ministres par les protestants qui méprisaient les catholiques, et de pouvoir offrir l'hospitalité aux personnages distingués qui visitaient les Trois-Rivières. Aussi il atteignit son but ; lorsque les citoyens de la ville donnaient un banquet au Gouverneur ou autres personnes d'un haut rang, invariablement on offrait la place d'honneur à M. le Grand-Vicaire, au grand dépit de certains Anglais qui en murmuraient hautement. Le ministre Short entre autres s'en expliqua clairement dans une circonstance.

M. Noiseux avait de bons amis parmi les protestants, entre autres MM. Ogden et Coffin ; jamais il ne crut qu'une différence de croyance ou d'opinion politique fut une raison suffisante pour empêcher un ministre de Dieu d'étendre aussi loin que possible le grand précepte de la charité chrétienne. Il invi-

tait cordialement protestants comme catholiques à sa table et en faisait dignement les honneurs.

Il aimait et cultivait les lettres, il est même le premier Canadien qui ait écrit des biographies quoiqu'il n'ait rien publié. On a donné pour titre à ses écrits " Notices de M. Noiseux sur les prêtres qui ont desservi le Canada."

Il était très instruit et possédait une belle bibliothèque dans un temps où il était difficile pour les habitants de cette province de réunir beaucoup de livres. On trouve encore à l'Hotel de Ville un beau plan de la ville des Trois-Rivières en 1815 tracé par lui.

Qu'on nous pardonne d'avoir essayé de peindre sous ses nobles traits, l'excellent père et le protecteur qui nous fut donné, mais nous avons voulu satisfaire la vive reconnaissance de nos cœurs. Cependant, n'anticipons pas sur les événements. Avant de recueillir les fruits précieux de la sage et bienveillante administration de M. le Grand-Vicaire Noiseux, voyons son œuvre grandir.



CHAPITRE IV.

LE RETOUR.—DÉPART DE QUÉBEC.—ARRIVÉE AUX TROIS-RIVIÈRES.



N était au matin du 14 février 1808. Les tardifs rayons d'un soleil d'hiver ne réchauffaient pas encore l'atmosphère ; mais en revanche ils peignaient des couleurs du prisme les glaçons des toits et des arbres, faisaient étinceler comme des diamants les blancs flocons de neige épandus sur la plaine. Les vitres étaient chargées d'arabesques, le givre criait sous les pas du voyageur, à peine ça et là rencontrait-on une simple voiture. Les deux cent cinquante maisons qui composaient alors la ville et qui abritaient une population de quinze cents âmes paraissaient silencieuses sous leurs troits blancs.... Peut-être aussi, la veille, son monde élégant s'était-il rencontré, mêlé aux officiers de la garnison dans l'un des salons renommés des MM. Hart, Judah, Bell, Greaves, Kimber, Vézina, Ogden et Gugy...

Il est dix heures, des voitures s'arrêtent devant les portes du monastère, six voyageuses en descendent. Les échos répètent bientôt dans tout le monastère les noms des révérendes Mères Saint-Pierre,

Sainte-Elisabeth, Saint-Jean et de Sœur Saint-Charles, converse, qui nous revenaient de Québec.

Inutile de dire la cordialité, l'affection de cette réunion fraternelle. Toutes étaient émues. Après les premiers bonjours la Mère Saint-Pierre s'exprima ainsi :

" Nous avons été sensibles à notre séparation d'avec nos chères mères de Québec, elles ont été si bonnes, si maternelles pour nous et nous avons recueilli chez elles tant de sujets d'édification, que jamais nous ne pourrons acquitter à leur égard la dette de notre reconnaissance. Nos derniers adieux au tombeau de la Mère Marie de l'Incarnation nous ont vivement émues. Là, mère aimée, chère mère Saint-Olivier, nous avons bien prié pour vous, puis nous avons dit à la bonne Mère Supérieure de Québec tous les messages affectueux, les sincères remercîments que vous nous aviez adressés pour el'e. A notre départ du vieux cloître, le souvenir de notre chère mère Thérèse de Jésus nous fit verser des larmes : de son tombeau elle semblait nous dire qu'elle ne dormait pas dans une terre étrangère, mais tout de même elle nous priait de penser à elle dans les prières que nous ferions pour nos sœurs défuntes. Nous vous redisons son *Miseremini mei.*"

" Une autre consolation nous était réservée, Monseigneur nous donna la permission d'aller remercier personnellement nos chères mères de l'Hôtel-Dieu pour tcutes leurs libéralités à notre égard, puis nous passâmes une demi-journée avec nos mères de l'Hôpital-Général. Le chœur de leur chapelle est tellement semblable à celui que nous avions avant l'incendie, qu'un moment nous nous crûmes chez nous.

Nos émotions allaient en augmentant, nous étions avec des sœurs, nous avions un commun père, le nom de Monseigneur de Saint-Vallier revenait sans cesse dans nos conversations. A la chapelle, nous avons prié ce saint fondateur de veiller sur sa petite colonie des Trois-Rivières et nous lui avons confié nos intérêts les plus chers. Ces chères mères se montrèrent attentives, bonnes, empressées pour nous faire plaisir. Elles nous ressemblent beaucoup et nous ne paraissions former qu'une seule famille. Parmi les cadeaux précieux qu'elles nous ont donnés se trouvent des cheveux de notre vénéré fondateur. L'estimable M. Bédard nous donne quantité de livres pieux pour notre bibliothèque, John (le nègre) nous fait aussi son offrande. L'abbé Desjardins s'est montré père pour nous jusqu'au dernier moment. Nous ne finirions pas s'il nous fallait énumérer les généreuses libéralités de nos bons amis de Québec. Mère, prions bien pour eux ils se sont montrés si affables, si dévoués et toujours si bienveillants. "

Et la mère Saint-Olivier répondait : " J'endosse ces obligations, la banque du Sacré Cœur de Jésus n'a jamais failli, et c'est là que ce bon Sauveur rencontre les paiements des pauvres, des humbles et des petits. Unissons nos prières. Dieu bénira nos bienfaiteurs et rendra au centuple à nos amis de Québec le bien qu'ils nous ont fait. "

Puis, les nouvelles arrivées regardant autour d'elles, n'étaient pas moins reconnaissantes envers la Divine Providence qui avait réédifié le monastère en si peu de temps.

Le 15 février, l'annaliste écrit : " Ce matin, après " la messe conventuelle, nous avons chanté le Te

" Deum en actions de grâces, remerciant Dieu de " nous avoir réunies dans notre monastère après une " séparation de seize mois. "

Les rapports entre le monastère de Québec et celui des Trois-Rivières furent plus intimes que jamais. On se connaissait mieux de part et d'autre. La mère Saint-Olivier annonce à Monseigneur Plessis que " nos bienfaitrices, nos mères de Québec, nous ont fait le plaisir de nous envoyer le martyrologe noté pour le jour de Pâques. Ma Sœur Sainte-Elisabeth l'a très bien chanté ;" et à la date du 28 mars : "Enfin, nous avons eu la consolation de chanter les vêpres de l'Annonciation dans notre chœur et nous espérons y faire l'office de la Semaine-Sainte, du jour de Pâques et des deux fêtes suivantes, car nous avons suffisamment de livres pour cela." Ces vieux bouquins, bréviaires, ouvrages ascétiques, livres de dévotion sont encore conservés, ils attestent la bienfaisance des messieurs du clergé et des communautés religieuses.



CHAPITRE V.

LE MONASTÈRE.—PAUVRETÉ ET FERVEUR—GÉNÉROSITÉ DE MGR PLESSIS.—NOUVELLES RECRUES AU SERVICE DU SEIGNEUR.

LA barque trifluvienne de Sainte-Ursule était remise à flots. " Vogue, vogue, petite nacelle ! " écrit l'annaliste, " Déploie tes voiles, que crains tu ? " Il fait bon voir cette confiance. Pourtant les épreuves ne manquaient pas à nos mères à cette époque. Mais en évoquant tous ces faits une similitude historique se présente à notre esprit.

" Me trouvant, disait un saint évêque en 1817, il y a environ quatorze ans, dans le monastère de Sept-Fonds où on compte presque autant d'anges terrestres que de religieux (ils étaient plus de cent), je voyais qu'on rebâtissait des murs ; l'abbé était présent ; je lui témoignai ma surprise de ce qu'on avait fait les murs anciens si minces : En voici la raison, me dit-il, le fondateur de ce monastère n'a voulu bâtir que pour soixante ans ; il avait coutume de dire que le relâchement se glissait toujours avant cet espace de temps dans les communautés les plus

regulières, et que son intention n'était pas que le monastère subsistât quand la communauté ne serait plus regulière : or qu'est-il arrivé ? ajouta l'abbé : La regularité s'est maintenue, grâce au silence qui nous était fort recommandé et qui a été toujours bien observé. Malheur à nous si les religieux viennent dans la suite à y manquer ! C'en est fait de la regularité."

Si la caractéristique des Trappistes était le silence, ne semble-t-il pas que celle des Ursulines des Trois-Rivières ne fût la pauvreté ? A chaque demi-siècle depuis la fondation du monastère, celui-ci était passé par l'épreuve du feu. Et pour se relever des ruines, ce sont des prodiges d'abnégation, de dévouement et de mortification de la part des religieuses.

L'Ursuline ne mendie pas, elle gagne son pain à la sueur de son front. On venait de donner à nos mères un nouvel asile, elles y entrent joyeuses et confiantes et s'efforcent de se procurer les meubles les plus essentiels, même elles en confectionnent de leurs propres mains. Nous possédons encore plusieurs de ces reliques telles que bancs, tables, etc. etc. Les vitraux au-dessus des cellules n'ont pas de vitres ; l'hiver pour prévenir le froid, elles y mettront un simple carton. Dans la saison rigoureuse, l'eau est gelée dans les bassins. La nourriture est plus que frugale. Le blé était conservé pour le pain du chapelain, des élèves et des malades de l'hôpital, les religieuses se contentaient de galettes de sarrasin ou d'orge. Pour s'expliquer un pareil dénuement, il faut savoir que plusieurs des souscriptions du monastère avaient été données comme

payments faits à l'avance par les citoyens pour l'instruction de leurs enfants ; de sorte que nos mères ne retiraient aucun argent des parents des élèves. L'administration de la seigneurie de la Rivière-du-Loup était confiée à M. le Grand-Vicaire Noiseux, il employa naturellement tous les revenus à payer les deniers empruntés et autres dettes. Restaient pour unique ressource les pains d'autel que nos bonnes sœurs faisaient en grande quantité et qu'elles fournissaient en partie à tout le pays. Un marchand de Québec, M. Amiot, les achetait en gros.

M. de Calonne ne faisait que d'arriver sur nos plages, d'ailleurs il ne se mêlait aucunement du temporel du monastère et lui-même vivait en véritable anachorète. Dans ses conférences à la communauté, il ne parlait que de mortifications, de pénitences et de pauvreté. Sans cesse, il faisait entendre aux oreilles des religieuses les grandes vérités du salut. Il arrivait ici sous l'impression que les épreuves amènent quelquefois la négligence de plusieurs points des règles, il voulait veiller à ce que le relâchement ne s'introduisît pas dans la communauté. Nos mères qui s'estimaient heureuses de posséder un saint, suivaient docilement sa direction. Pour M. de Calonne, la règle à la main, il exige qu'on l'observe à la lettre, sans tenir compte ni des rigueurs du climat, ni des usages du pays. Et ses filles consentent à tout, elles renoncent aux dispenses qu'elles ont eues dès la fondation et pour cela elles doivent en écrire à l'évêque qui les félicite de leur ferveur. Jamais d'autre breuvage au réfectoire que de l'eau froide, il n'était question ni de thé, ni de café, pas de déjeuner et trois jours maigres par semaine ; et les jours

où il était permis de faire gras le menu n'atteignait pas même ce que peut permettre la plus stricte frugalité. Le bon père ignorait ces détails. Une circonstance vint un jour les lui révéler. La sœur Saint-Nicolas, converse chargée du service des repas du père chapelain, en retirant les plats que lui passait par le tour le père de Calonne, exprima tout haut ce qu'elle pensait tout bas : " Dieu merci ! vous, au moins, vous avez bien diné." Cette phrase frappa le père : " Et vous, dit-il, n'avez-vous rien pris ? " Un peu embarrassée, s'apercevant de son indiscrétion, elle voulait retraiter, mais le père exigea une réponse. A cette brusque interpellation : Dites-moi si vous avez diné, oui ou non ?—Non, mon père.—Alors pourquoi ? " Voici, mon père, rendues au réfectoire, les religieuses prirent leurs places à l'ordinaire, la mère Supérieure donna le signal, le *benedicite* fût dit, la lectrice monta à la tribune mais de service de mets, aucun ; la lecture finie, nous rendimes grâces à Dieu. Puis, ce fut tout." Le père ne répondit rien, prit son chapeau et sortit. Deux heures plus tard, des personnes sonnaient au dépot, elles apportaient un bon diner. Le donateur paraît-il voulait rester inconnu. On cria dans toute la maison : " Au miracle ! Au miracle de la Providence ! " Sœur Saint-Nicolas ne se vanta de son indiscrétion que plusieurs années plus tard.

M. l'Ecuyer, curé d'Yamachiche, confesseur extraordinaire et qui avait été conducteur de nos mères dans leur pelérinage à Québec, s'enquit dans une visite à la mère supérieure des ressources de la communauté. Cette bonne mère, dans l'intérêt de ses religieuses, et d'ailleurs n'ayant rien à dissimuler

à un bon ami de la communauté, lui révéla en partie notre indigence. Il devina le reste ; les larmes aux yeux, il se retira au plus tôt. Le dimanche suivant, il annonça à ses paroissiens la grande pauvreté de la maison. Aussitôt après la messe, le bon curé est entouré de toutes parts, on lui dit : " Montrez-nous la route et les Ursulines auront du pain."

Le lendemain soir, à la tombée du jour, cinq voitures chargées de provisions demandent l'entrée de la cour. M. l'Ecuyer en conduit une et les autres sont confiées aux marguillers qui étaient, cette année-là, MM. Joseph Lamy, François Bellemare et J. B. Trahan. Ils voulaient eux aussi se dérober à notre reconnaissance, mais le contremaître les avait aperçus et ils furent dénoncés. Quelles bénédictions n'appella-t-on point sur ces braves paroissiens !

Un jour, l'évêque de Québec avertit la mère Saint-Olivier qu'elle devait payer l'assurance qui devenait échue bientôt. Pour la première fois, la mère supérieure avoue à son évêque qu'elle n'a pas un seul sou, mais qu'elle a emprunté la somme nécessaire £8.10 chelins. Monseigneur dans sa grande bonté lui dit que désormais il se chargerait de cette dette annuelle. Sa Grandeur nous continua cette aumône jusqu'à sa mort.

Enrégistrons un autre trait de la condescendance du vénéré Prélat. Ayant pourvu à la reconstruction du monastère, il voulut en poser les assises spirituelles. Après avoir nommé la mère Saint-Etienne, maîtresse des novices, et avant qu'elle ne partît de Québec, il s'intéresse pour avoir des sujets. Au printemps de 1808, Sa Grandeur préside une cérémonie de vêture. Ce sont Mesdemoiselles Charlotte

Bédard dite Sr. Saint-Augustin, Monique Huberdeau dite Sr. Thérèse de Jésus et Josephte Delisle, Sœur Sainte-Ursule.

La vue du digne évêque en cette heureuse circonstance rappelait les jours de Nos Seigneurs de Saint Vallier et de Pontbriand, eux aussi étaient venus bénir les prémices du nouveau monastère.

La bénédiction de notre premier Pasteur porta ses fruits; les jeunes novices persévérèrent et leur ferveur leur gagna des émules dans le cloître. Voici venir les sœurs Marie-Josephte Girard de Sainte-Geneviève, Marie-Louise Delisle de Sainte-Catherine, Angèle Précourt de Saint-Ladislas, Josephte McCarthy de Sainte-Apolline, Madeleine Tessier de Sainte-Marthe.

Puis quand arrive le jour de la profession religieuse, après deux années de noviciat, Monseigneur Plessis entreprend encore le voyage des Trois-Rivières. Comment avec de tels encouragements ne pas voler au devoir et sentir une douce confiance, en nos âmes, pour l'avenir. Les consolations spirituelles récompensaient la ferveur et la générosité. Les jeunes religieuses faisaient gaiement les sacrifices demandés, les anciennes étaient des modèles d'exactitude : les santés les plus faibles succombaient sous le poids des austérités et du travail ; mais nulle ne rendait les armes. La mort seule les leur enlevait. En janvier 1810, le père de Calonne a la douleur de confier à la terre, trois de ses filles spirituelles. C'étaient la mère Marguerite Chèvrefils de Saint-François-Xavier, Sœur Thérèse Anne Paquet de Saint-Charles, et mère Elisabeth Tonnancour de la Croix. Loin d'être effrayées par ces départs, on considérait le

ciel où ces bonnes mères recevaient la récompense des peines et des labeurs de l'exil. On priait pour elles et on implorait leur protection pour poursuivre la route.

Le vertueux et vénéré abbé de Calonne que le ciel avait deputé vers nous s'acquittait de sa tâche de chapelain avec un dévouement tout paternel. Pour mieux en juger que nos lectrices se reportent, par la pensée, à l'époque de son arrivée au milieu de nous.



CHAPITRE VI.

L'ABBÉ DE CALONNE.—CHAPELAIN DU MONASTÈRE.

SUR la fin du mois d'octobre 1807, monsieur le Grand Vicaire Noiseux, accompagné d'un prêtre étranger, traversait le chantier de construction établi d.ns la cour du monastère, et venait heurter à la porte basse de la buanderie qui servait de logement temporaire à nos mères.

Tous deux furent introduits; ils se trouvèrent dans une salle assez vaste et peu éclairée, vu que le toit descend bien bas et que les fondements de la maison sont profondément enfoncés dans le sol ; le pavé est de pierre. Pour tout meuble, on n'a que quelques mauvaises chaises à offrir aux deux visiteurs ; monsieur le Grand Vicaire était bien connu ; l'étranger attira davantage l'attention.

Soixante-six ans pesaient sur lui sans qu'il parût se douter de ce poids. Sa taille encore droite et ferme, en dépit de quelques atteintes rhumatismales, soutenait à merveille la majesté de sa physionomie, sur laquelle semblait naturellement empreinte la noblesse de sa pensée. La douceur de son regard exprimait quelque chose d'évangélique.

De longues tribulations, sa dévorante activité d'esprit, les injustices souffertes n'avaient point durement imprimé leurs sillons sur ses traits. Ses cheveux d'un blanc lustré entouraient son front de cette couronne d'honneur dont parle l'Ecriture. Avec l'ampleur de son vêtement sacerdotal, sa dignité d'attitude, toute sa personne rappelait une de ces images de patriarche dont on croit se faire une idée d'après les livres saints. L'habitude des pensées sérieuses ajoutait quelque chose de fier et de mortifié, de chevaleresquement pieux qui se lisait sur ses lèvres et sur son front. On sentait autant de sainteté que de grandeur dans ce prêtre.

Il remit à la mère Supérieure une lettre de Monseigneur Plessis. Elle était conçue en ces termes :

Ma révérende mère,

La présente vous sera remise par M. l'abbé de Calonne, au zèle, à la prudence et à la piété duquel nous confions votre chapellennie et votre confessionnal, le chargeant, en outre, de tout le spirituel de votre maison, excepté que M. le Grand Vicaire continuera de procéder à vos élections et de les confirmer de notre part, d'examiner les novices avant la profession, de faire les vêtures et de recevoir les vœux, à moins qu'il ne juge à propos de déléguer quelqu'un pour ces fonctions, quand il ne pourra commodément les faire par lui-même. Il sera aussi le seul qui pourra permettre aux séculiers l'entrée du monastère. Tout le reste sera du ressort de M. de Calonne. C'est lui qui décidera du temps où il sera convenable de faire remonter vos sœurs de Québec, car elles n'en recevront l'ordre, que sur l'avis qu'il me donnera que le rétablissement de la maison

est assez avancé pour que la communauté puisse y reprendre ses exercices en clôture et avec régularité.

Vous donnerez à M. de Calonne sa nourriture et son vin, son logement et chauffage, et son blanchissage, s'il le désire.

Les revenus de la Pointe-du Lac pourvoiront au reste de sa dépense.

Je suis bien affectueusement réjoui de voir un prêtre aussi respectable, chargé de vous conduire dans les voies de la perfection religieuse. Soyez des brebis dociles et obéissantes, et vous trouverez en lui un bon pasteur.

Vous devez aussi conserver des sentiments de reconnaissance pour les services que M. le Grand Vicaire vous a rendus depuis plusieurs années. Il ne refusera pas son ministère à celles d'entre vous qui désireront encore s'adresser à lui, soit dans leurs retraites, quatre-temps ou autres occasions raisonnables.

De plus, il continuera de gouverner, en chef, votre temporel et le rétablissement du monastère auquel il s'est porté d'une manière si attentive depuis votre incendie.

Je suis bien parfaitement en N. S.

Ma Révérende Mère,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† J. O. Ev. de Québec.

Québec, 27 oct. 1807.

La lecture de cette lettre mit la consolation dans le cœur de toutes les religieuses. Il était donc

enfin arrivé ce digne chapelain promis et annoncé, dès 1803, par Monseigneur Denaut. Il fut reçu avec la plus respectueuse cordialité et installé dès le même jour dans ses appartements que M. le Grand Vicaire avait eu la précaution de faire terminer les premiers. Il occupa l'angle nord du monastère, en arrière des salles de l'hôpital.

Son mobilier était d'une extrême simplicité, quelques portraits de la famille royale et sa bibliothèque pouvaient seuls attester la fortune première de celui qui avait vécu à la cour de Versailles. (1)

Après cette présentation, nous allons suivre l'abbé de Calonne jusqu'à sa mort. C'est le moyen de faire partager à nos lectrices, les sujets de haute édification que ce vénéré père nous a donnés, pendant son séjour au milieu de nous.

Hâtons-nous de rappeler que les écrivains canadiens et les touristes étrangers lui ont décerné tour à tour les éloges que mérite la vie d'un vrai prêtre de Jésus-Christ, sorti de la révolution de 1792 avec les cicatrices, mais aussi avec l'auréole du martyre.

Ce témoignage honore son berceau et sa tombe.

Né à Douai, en 1743, de parents nobles, Jacques-Joseph-Ladislas de Calonne suivit d'abord la magistrature, puis il entra dans l'état ecclésiastique. La fortune de sa famille, la faveur du souverain, le poste honorable de ministre des finances qu'occupait son frère, sous le règne de Louis XVI, furent autant

(1) Pour ne pas interrompre d'une manière notable "l'Histoire du Monastère," force nous a été faite de renvoyer à la fin du volume la première partie de la vie si mouvementée de l'abbé de Calonne.

de raisons qui réunirent autour de l'abbé un cercle d'amis distingués. Il vivait dans l'intimité des princes La révolution française le jeta sur une terre d'exil. Il passa plusieurs années à Londres. Dans l'automne de 1799, il aborda dans l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard. L'abbé de Calonne y vécut en héros de la sainte pauvreté, en apôtre et fut un exemple du zèle et de la ferveur ecclésiastique.

Mgr. Denaut, l'ayant rencontré dans ses courses apostoliques, fut édifié de sa grande vertu et Dieu inspira à ce saint évêque de nous le donner pour chapelain. Mgr Plessis, son successeur, réalisa ce désir.

Après avoir défriché pendant de longues années le champ du monde, l'abbé de Calonne avait à cultiver un jardin de l'église. Un pieux et secret instinct le poussait, sur le déclin de ses jours, vers les communautés religieuses, qu'il considérait comme le vestibule du ciel, le paradis de la terre.

Le premier novembre 1807, l'abbé de Calonne célébra la sainte messe dans notre chapelle. Enfin, il était à nous ce père désiré et désormais, jusqu'à sa mort, sa grande préoccupation, son premier souci sera de conduire ses filles spirituelles dans les sentiers de la perfection.

Pour rendre plus fidèlement ce caractère mâle et impétueux, tempéré par la vertu, cette sainte alliance de grandeur d'âme et d'humilité, d'énergie et de douceur, des entraînements du zèle et du calme de la prudence, nous laisserons l'abbé de Calonne se peindre lui-même, dans ses correspondances et dans une foule de détails de la vie intime : ils ont été con-

servés avec bonheur dans ce cloître qu'il a tant édifié, pour lequel il s'est dévoué et où il est mort regretté et vénéré comme un saint.

Le chapelain ne nous fera pas oublier l'apôtre, on le verra dans la chaire de Notre Dame de Québec, prêchant les vérités éternelles et soutenant les intérêts de l'Eglise et de l'Etat. Les agitations du monde auxquelles nous le verrons assister, sans y mêler son cœur, nous feront mieux apprécier le saint anachorète, dans son humble cabinet, et le contemplatif au pied des autels.

Lorsque l'abbé de Calonne arriva aux Trois-Rivières, il y avait déjà comme une auréole autour de son nom.

Il excita la curiosité, et l'on accourut à la chapelle du monastère, pour voir et entendre le frère du ministre de Louis XVI. L'éclat attira les auditeurs ; mais quelque chose d'éminent les retint. L'abbé de Calonne vit autour de l'humble balustrade qui sépare le sanctuaire de la nef, une foule croissante, un auditoire d'élite. Jamais notre humble chapelle n'avait entendu de pareils accents. Le public triflu-vien était dans l'admiration, et nos mères tout à leur bonheur écrivaient à Mgr Plessis : " Nous vous sommes des plus reconnaissantes du don précieux que vous nous faites, dans la personne du saint et respectable ministre que vous nous donnez, pour la conduite de nos âmes. Nous ferons, Monseigneur, ce qui dépendra de nous pour profiter de ses exemples et de ses conseils. Dieu nous donne tous les moyens de travailler à notre perfection, et nous espérons en faire notre profit. Nous nous recommandons, pour cet effet, à vos saints sacrifices."

" M. de Calonne a eu du vin à ses repas, mais la bouteille est encore pleine, il ne boit que de l'eau et jeûne tous les jours. Nous craignons que ce régime n'altère sa santé, et que nous n'ayons pas le bonheur de le posséder longtemps."

En effet, son esprit d'austérité lui avait fait adopter un régime tout végétal. Il avait contracté dans l'île St-Jean des habitudes d'hygiène acadiennes. Il se passait de viande, pour vivre surtout de pain, de légume. Au thé ou au café, ils substituait la tisane de salsepareille.

Monseigneur de Québec l'engage à ménager sa santé. Ecoutons sa réponse : " Je vous assure que tout ce que l'on vous dit de mes mortifications n'est que dans la tête de notre chère Mère Supérieure, en sorte que tout ce que l'on me dit là-dessus devient un reproche en sens contraire."

Comme directeur, il se sentait sur son terrain et dans son élément. Aussi quel dévouement il prodigua à sa famille religieuse ! Elle devint pour lui l'objet d'un intérêt très efficace. Il fallait consolider son rétablissement, assurer son dévoloppement ; et grâce à l'influence bénie qu'il y exerça, on vit qu'il avait à remplir à son égard une importante mission.

Il consacra le premier mois à étudier et à connaître l'esprit de nos saintes règles et de nos constitutions, puis il soumit à l'évêque de Québec la ligne de conduite qu'il se proposait de tenir. " Si j'ai différé jusqu'à présent, Monseigneur, à vous faire part de mes idées, c'est que j'ai voulu les laisser mûrir devant Dieu. Aujourd'hui, que je crois qu'il n'y entre rien d'humain, je prends la liberté de vous les communiquer et de les soumettre à votre sagesse."

" J'ai lu avec attention et grande édification l'instruction pastorale de feu Mgr Hubert et le même jour j'en ai fait lecture à nos religieuses."

Il voulait la règle à la lettre, mais il ne précipita rien. Il demandait dix-huit mois à Monseigneur, pour faire l'essai de certains points que les évêques avaient jugés jusqu'alors incompatibles avec nos pauvres ressources et le rude climat du Canada.

Monseigneur ayant laissé à sa décision l'heure du rappel de nos sœurs de Québec, il lui dit : " Je ne vois plus que mon voyage à Montréal qui fasse obstacle au retour des religieuses, en janvier, car je crois que ce serait un très grand mal que je m'absentasse après l'arrivée de nos sœurs, surtout dans les commencements. Je puis partir le 7 décembre pour être de retour le 19, ou le 4 janvier pour être ici le 16."

" M. le Grand Vicaire me conseille de ne partir qu'en janvier, parce que les chemins seront plus sûrs. Déterminez-moi, Monseigneur, mais dans tous les cas, les religieuses pourraient arriver ici un ou deux jours avant moi, car le jour de leur arrivée et le lendemain seront jours de congé. "

" J'attache un grand intérêt à faire cette retraite, à Montréal, car étant ma retraite de mort, j'y trouverai des secours que je n'aurais pas ailleurs, pour mettre ma conscience en repos sur tous les points."

" Je n'ai de place que dans mon cœur, pour vous dire combien je vous suis soumis."

Sa jouissance fut vive lorsqu'au retour de nos sœurs, il put constater qu'il avait à diriger des âmes éprises de l'amour de la perfection, et dans son estime, bien meilleures que la sienne : " Je vous re-

mercie de nouveau de ce que vous m'envoyez toutes mes filles. Je suis si content de celles que j'ai, que je désire, pour la gloire de Dieu, les voir se multiplier beaucoup. Je vous assure qu'elles sont fort édifiantes, sous tous les rapports, et j'espère que leur bonne odeur se répandra bientôt."

" Il n'y a pas de parloirs les dimanches et fêtes et très peu dans la semaine, et cette exactitude n'a pas, jusqu'à présent, occasionné un seul petit murmure, parmi les séculiers."

" L'esprit de pauvreté est remarquable. On en remercie Dieu, et moi aussi je le remercie ; il a tout fait et je n'y ai aucune part. Je tremble d'avoir tant de bons exemples devant les yeux et d'en profiter si peu. Mais, il y en a qui courent si vite qu'on voit bien qu'elles sont tirées par l'Epoux. Dieu soit loué, je suis trop heureux de pouvoir les suivre bien loin par derrière comme leur serviteur."

" Quel dommage, si le tracas et le bruit des ouvriers allaient les retarder, dans leurs courses ; mais j'espère que non." (2 déc. 1807).

Exclusivement occupé de sa tâche spirituelle et concentré dans ses attributions sacerdotales, il eut la consolation de voir la ferveur se soutenir dans la communauté. Un an après son arrivée, il écrivait : " Nos religieuses sont toutes fidèlement attachées à l'observation des règles et à tout ce qu'on leur suggère, tendant à la régularité. C'est un témoignage que je leur dois. Dieu les bénit." (22 déc. 1808).

Et, dans une autre circonstance : " La charité et la paix règnent parfaitement dans la maison, et chacune me paraît travailler à croître en ferveur, selon le degré de grâce qui les y appelle. "

" Je vous supplie, Monseigneur, de me donner votre bénédiction et de me mettre au nombre de ceux qui ont part à vos sacrifices. "

Toujours père, mais toujours maître, il interdisait dans la direction toutes les inutiles longueurs ; il voulait une vertu solide et forte, des dévotions larges et généreuses. Il inculquait ces principes dans les conférences, les retraites, etc.

Monseigneur Plessis était un jour à Nicolet, c'eût été un plaisir pour notre digne Père de se rendre auprès de lui. Il s'en excusa de la manière suivante :

" Quoiqu'il n'y ait point du tout de malades actuellement ici, je n'oserais pas m'absenter dans la situation où est le Grand Vicaire. D'ailleurs, c'est demain la fête de Sainte-Angèle qui a été remise, à cause de l'Ascension, et samedi, toutes mes religieuses entrent dans une retraite pour la rénovation de leurs vœux qui est le mardi de la Pentecôte. Elles m'ont prié de leur donner cette retraite, et malgré ma répugnance, je n'ai pu le refuser au zèle et à l'empressement qu'elles ont témoignés."

" La circonstance se trouve très-favorable, parceque le Noviciat et la maîtresse des novices qui sortent de faire leur retraite, feront les classes et rempliront tous les emplois. Mais, je n'ai que la journée de demain pour en préparer le plan et vingt conférences que j'aurais à leur faire."

" J'espère que Dieu en tirera sa gloire, et que Monseigneur, qui ne cherche qu'à la procurer, approuvera le sacrifice que je fais, en me privant d'aller lui rendre mes devoirs."

" Vos messagers me pressent de finir et ne me

laissent que le temps de vous assurer de mon profond respect."

En 1812, la faveur d'une grande retraite est de nouveau accordée à la communauté. L'abbé de Calonne en rend ainsi compte à Sa Grandeur : "Dieu me fait la grâce d'avoir l'affection de toutes mes filles, ce qui quelquefois m'est à charge, mais ce qui, en même temps, est utile à mon ministère. Je leur donne cette année une retraite générale de huit jours, avec trois entretiens par jour : deux le matin à quatre heures et demie et neuf heures, et le troisième, l'après-dîner à quatre heures ; toutes y assistent et le Noviciat qui a déjà fait sa retraite fournira aux classes et aux autres emplois. J'en ai déjà fait une semblable, il y a je crois deux ans, qui a eu du succès et j'espère que Dieu nous fera la même miséricorde cette année. Elle commencera le lundi après l'Ascension et finira le mardi de la Pentecôte au soir. Il est bon que vous sachiez que ce sont elles qui l'ont désirée et demandée."

Il prêtait volontiers les livres de sa bibliothèque qui pouvaient convenir aux religieuses. Il s'intéressait pour avoir de nouveaux ouvrages ascétiques qu'il mettait à leur disposition. Une lettre du 11 octobre 1811 l'atteste : "Pendant que l'amour de vos devoirs et votre zèle épiscopal, Monseigneur, vous faisaient voguer vers l'océan, je recevais, de mon ami, l'abbé Caron, une lettre par laquelle il m'annonçait qu'il m'avait acquis quelques livres de piété, et que l'abbé de Bouvan s'était chargé de vous les envoyer. La multiplicité de mes occupations m'a fait oublier depuis lors cet objet. Mais il est temps que je songe à répondre à mon ami, et que je lui appren-

ne si j'ai reçu ou non ce qu'il disait m'avoir fait passer. J'ai bien peur, puisque vous ne m'en avez jamais parlé, que vous n'ayez rien reçu ; ou que, comme l'année dernière, cela ne soit resté dans quelque caisse, sur quelque quai ou rivage de Québec, en attendant que la Providence veuille bien nous les rendre, quand elle jugera que nous sommes disposés à en profiter Quand je dis nous, j'entends mes filles et moi, et non pas Votre Grandeur dont je ne parlerais pas si familièrement."

" Nous avons grand besoin de renouveler nos provisions de piété ; d'ailleurs, Monseigneur, il sera bien temps que je réponde à mon ami, à mon retour de Nicolet, où je me rendrai lundi prochain. Ayez donc la bonté de me faire répondre par votre secrétaire, si vous avez reçu des livres et si parmi ces livres il y en a pour moi. Peut-être cela vous engagera-t-il à faire quelques perquisitions, si vous n'aviez rien reçu."

" Mon pendable ne sera pas pendu, il a obtenu sa grâce et j'ai bonne espérance que Dieu tout bon l'a reçu aussi en sa grâce ce qui vaut mieux."

" Notre dépositaire paraît avoir envie de guérir."

" Je salue votre bon ange, écrivait toujours ce bon M. Boudon, permettez-moi de l'imiter."

Après tant de retraites et de triduums, de sermons de prise d'habit et de professions, d'intructions de tout genre, à tout propos, il ne s'épuisait point et nos mères le trouvaient toujours nouveau.

Quelques-unes lui devaient tout après Dieu, celle-ci sa conversion à la foi catholique, celles-là

leur vocation ; il achevait donc son ébauche en les menant à la perfection.

Un point de nos règles sur lequel il revient souvent est la clôture. Il désirait la voir bien établie. Pour lui, le monastère était une bergerie, et, comme les murs n'étaient pas encore terminés, en novembre 1809, il s'en plaint. " Qui garantira mes brebis d'être dévorées par les loups dans un bercail qui est ouvert de tous les côtés ? Quand chacun entre, tous les jours, partout et à toute heure, même de nuit, dans les cours de devant, dans le jardin etc. Les religieuses continuellement obligées de s'enfuir dans leur maison pour n'être pas exposées aux insultes des soldats, des officiers, des hérétiques.... Tous les jours, nombre de personnes encourent l'excommunication *ipso facto*, et n'en peuvent être excusées, que par ignorance."

L'abbé de Calonne aimait et pratiquait la sainte vertu de pauvreté, et il revenait souvent dans ses entretiens avec nos mères sur ce point de nos constitutions qui nous dit " d'aimer la pauvreté comme une mère et comme la bien-aimée de Notre-Seigneur." Il eut la consolation de voir ses conseils porter d'heureux fruits. Il ne se mêlait en rien des intérêts matériels de la communauté ; mais une circonstance fortuite, déjà citée, étant venue lui révéler l'extrême indigence où se trouvaient les religieuses, il demande à Monseigneur : " Nos filles doivent-elles être éternellement en curatelle ? L'ont-elles mérité ? Est-ce votre volonté ? Je l'ignore et je n'ose m'en informer à personne qu'à vous. Point de titres, point de papiers, point de compte de dépenses depuis deux ans, point d'argent. Les religieuses

sont obligées de vivre sur leurs ouvrages et le pensionnat, ce qui est impossible. D'autant plus qu'on fait beaucoup travailler ces dames, et au lieu de leur en donner le montant, on le porte dans la recette."

"Je suis bien aise qu'on leur fasse observer ainsi la pauvreté, cependant, la vertu n'est pas dans l'excès. Au moins, faudrait-il être instruit de sa position."

Deux ans plus tard, la situation ne s'étant pas améliorée, il élève de nouveau la voix : "C'est une chose étrange, Monseigneur, que la seigneurie de la Rivière du-Loup n'ait rapporté cette année que douze cents livres, tandis que l'année dernière les religieuses reçurent trois mille. La manie de l'agent, de faire dire de lui, par les habitants, qu'il est bon, le rend très cruel envers nos pauvres dames dont il devrait avoir les intérêts plus à cœur. Ainsi les arrérages énormes qui sont dûs, au lieu de diminuer, augmentent tous les ans, et on ne prend aucun moyen pour les faire rentrer, tel qu'il serait d'exiger qu'ils paient double rente jusqu'à leur acquittement. Au lieu de deux cents minots de blé qu'il faudrait à nos mères pour faire leur provision, elles n'en ont que cinquante, qu'elles n'ont pas payés, faute d'argent. Si on avait de l'argent comptant on pourrait encore en trouver à 18 chelins ; mais avant quinze jours, il sera partout à quatre piastres, il est déjà à ce prix ici, à la Pointe-du Lac, à Machiche et ailleurs, et vu les demandes faites de votre côté, je crois qu'avant six semaines, il montera à cinq piastres. Tout le reste est en proportion."

"Elles ont fait de très grands retranchements, avec une admirable résignation. Les voilà, comme

je les voulais, bien pauvres et leur ferveur est augmentée, car Dieu bénit les pauvres.

" J'ai grande confiance que la Providence les tirera d'embarras. Dieu connaît leurs besoins et y pourvoira. Je tâcherai de leur prêter toute ma dîme qui, malheureusement, n'est pas bien forte. J'espère, Monseigneur, que vous les autoriserez à emprunter. Mais où ? Voilà l'embarras." (22 déc. 1813).

On retrouve dans cette lettre l'ex-magistrat qui veut que la justice soit satisfaite, mais la charité du père y brille aussi à notre égard.

Si nous le voyons aujourd'hui dans le lointain comme une de ces grandes et austères figures qui ne sont plus guère de notre âge, nous ne trouverons pas, non plus, un cœur plus large que le sien, plus profond dans ses affections, plus délicat dans sa tendresse, plus généreux dans son dévouement. Il devenait à l'occasion d'un danger ou d'une épreuve inquiet, affecté, triste avec ceux qui étaient tristes, souffrant avec les malades.

Nous aimons à trouver, dans sa correspondance, avec Monseigneur Plessis, la preuve de tout ce que la tradition nous a laissé à ce sujet : " Je ne sais si on me laissera finir ma lettre, je n'ai pas jusqu'à présent trouvé un moment pour vous répondre et je vous écris de la chambre de la communauté. Je ne quitte l'infirmerie que pour administrer les sacrements à droite et à gauche. "

" Cette nuit j'ai donné l'extrême-onction au frère du Grand Vicaire, je me disposais à lui donner le viatique ce matin, mais ne l'ayant pas trouvé dans un danger imminent, j'ai été au plus pressé. "

" Notre excellente sœur Saint-Charles est morte hier de la mort la plus douce et d'une mort précieuse devant Dieu, je l'espère. La mère La Croix est très mal et n'en peut revenir que par miracle. La mère Sainte-Elisabeth est au cinquième jour d'une pleurésie violente qu'elle a gagnée par ses soins charitables auprès des malades. La mère Saint-Etienne nous a donné de l'inquiétude, elle a été prise sérieusement, mais elle est debout quoique encore avec de la fièvre La sœur Saint-Nicolas a eu, hier, un terrible frisson, mais elle est si nécessaire aux malades que Dieu nous l'a rendue. Elle a repris ce matin ses fonctions d'infirmière. J'ai peur pour la supérieure, elle a de grandes frayeurs que je m'efforce de calmer. La terreur est répandue sur tous les visages. Dieu nous châtie, dans sa miséricorde, il fait la grâce à tous mes malades d'être absolument résignés à sa volonté. Il semble qu'il leur suffit d'être malades pour n'avoir plus peur. " (23 janv. 1810.)

Le fait ne fut pas isolé. Toutes les sœurs malades eurent une égale part à sa sollicitude : " Je reçus votre lettre hier, Monseigneur, à mon retour de la Pointe-du-Lac, et, j'y eusse répondu tout de suite, si je n'avais été occupé à préparer la sœur Sainte-Hélène à la mort et à recevoir les derniers sacrements. Je lui administrai hier l'Extrême-Onction et le Viatique. A moins d'un miracle elle ne peut en revenir ; mais comme c'est une maladie de poitrine, elle peut languir longtemps. Ce sera une vraie perte pour la maison et particulièrement pour le pensionnat. Je prie Dieu de la remplacer, s'il ne veut pas nous la laisser. "

" Je suis honteux, Monseigneur, d'être en re-

tard à vous exprimer mes vœux, mais si ma plume est coupable, mon cœur ne l'est pas : car il ne cesse jamais de désirer que vos vues qui tendent toutes à la gloire de Dieu et au salut de votre troupeau aient leur parfait accomplissement. "

" Notre Grand Vicaire a bien de la peine à se délivrer de la goutte. Elle divague maintenant dans le corps, ce qui est toujours dangereux."

Cette dernière lettre est datée du 3 janvier 1816, le 31 du même mois, il écrit de nouveau :

" J'ai profité d'un intervalle de bonne santé qu'a eu Monsieur le Grand Vicaire, pour faire ma quête de l'Enfant-Jésus ; et bien m'en a pris, car l'intervalle a été court. Cette nuit a été bien mauvaise pour lui : il est mieux dans ce moment. J'irai le voir cette après-midi."

" Mère Sainte-Hélène est réchappée contre toute espérance, après avoir reçu tous ses sacrements, mais elle a besoin de grands ménagements et je suis obligé d'employer une autorité que je n'ai pas, pour la forcer à les prendre. La santé de l'âme a beaucoup gagné. Notre assistante Saint-Etienne a souvent des accès qui donnent de l'inquiétude, mais elle a bon courage."

Il partageait d'autant plus volontiers toutes les afflictions de nos mères qu'il se les imputait toujours à lui-même ; et sur ce point l'humble directeur ne raisonnait plus, il s'aveuglait complètement.

Une grande épreuve étant venue fondre sur le monastère : " Je crains bien que mes péchés n'aient attiré ce fléau ou n'aient empêché Dieu si miséricordieux de le détourner."

Sa sollicitude pour les novices était extrême et

" ces jeunes filles, nous disaient nos mères, comme de tendres arbrisseaux, prenaient le pli que sa main leur donnait." Le saint directeur produisait dans leurs âmes, ouvertes à la grâce, les impressions qu'il voulait. Il laissait la grande chose de la sanctification se traiter entre l'âme et Dieu, n'intervenant que pour jeter rapidement une vive lumière, empêcher qu'on ne s'égarât et aider l'action divine.

Lorsque la communauté fut réunie, une ancienne novice tardait à revenir, il écrit à Monseigneur : " Si Votre Grandeur passe à Saint-Sauveur, voudra-t-elle avoir la bonté de voir la sœur Huberdeau de Thérèse-de-Jésus que je regarde comme un sujet précieux."

Il désirait voir se multiplier son petit troupeau. " Voici une demande, Monseigneur, que je désire que vous puissiez m'accorder. Quelque nombreuse que paraisse la communauté, elles sont en trop petit nombre pour l'instruction de la jeunesse, qui est le premier et le plus important de leurs devoirs."

" Deux personnes se sont présentées de Québec, comme postulantes. La supérieure les a renvoyées comme de raison, au jugement de Monseigneur qui a rejeté l'une et destiné l'autre à être sœur converse à l'Hôtel-Dieu. Cette dernière désire vivement venir ici."

" L'écriture de la lettre qu'elle a écrite à cet effet m'a fait juger qu'elle nous serait infiniment utile, et la volonté de Monseigneur de la garder pour l'Hôtel-Dieu a encore beaucoup ajouté à mon désir, non par envie, mais parce que cela me fait juger qu'elle répondrait à nos espérances. Monseigneur, nous serons peut-être bien des années avant qu'il

se présente un sujet tout formé. Québec, Montréal, ne seront jamais dans l'embarras, et Trois-Rivières n'a pas leur ressource ; le nom de la postulante est Mademoiselle Lemieux."

Ses désirs furent exaucés et la sœur Hippolyte Lemieux prononça un jour ses vœux. C'était un plaisir pour ce bon père d'annoncer une vêture ou une profession à Monseigneur. " La supérieure qui a été un peu malade me laisse la consolation de vous écrire que deux voiles blancs viennent d'être admis à la profession pour le mois d'avril. L'une est sœur Sainte-Claire pour dame de chœur, excellent sujet sous tous les rapports, et qui, avec la grâce de Dieu, deviendra une religieuse accomplie ; l'autre est sœur Sainte-Geneviève pour sœur converse, fille d'un caractère doux et d'une franche simplicité qui plaît également à Dieu et aux hommes. J'espère que vous y donnerez votre consentement."

Pénétré de l'importance extrême de la formation des novices, il leur faisait des conférences particulières. Les retraites du Noviciat étaient aussi des jours de grande bénédiction. L'abbé de Calonne fortifiait alors les jeunes novices dans leur vocation, mettant aussi dans leurs cœurs, avec les plus douces joies, un invincible courage. Il désirait beaucoup qu'elles ne fussent pas employées aux classes ou autres travaux assujétissants ou distrayants.

Il insista, en ce sens, auprès des supérieures, et sur son lit de mort, c'est pour ainsi dire son dernier mot, sa recommandation suprême. Il ne croyait pas qu'on pût improviser un bon sujet. Il pensait, au contraire, qu'une religieuse lentement formée, mais vraiment achevée rendrait un jour plus de services

que plusieurs autres lancées tout de suite dans les emplois. " Prolongeons les préparatifs, " disait-il, " pour centupler le fruit. "

Il nous resterait à suivre l'homme de Dieu à l'hôpital et au pensionnat, mais nous retrouverons sous les titres de ces chapitres ce que son esprit de foi et son cœur d'or firent pour les enfants et pour les pauvres qui restèrent toujours ses meilleurs amis.



CHAPITRE VII.

M. DE CALONNE.—SON MINISTÈRE À LA POINTE-DU-LAC.

LORSQU'ON sort des Trois-Rivières pour se rendre à la Pointe-du-Lac, après avoir laissé sur la droite la basse-ville et admiré, en passant, la douceur tranquille et la pureté des grandes lignes de l'horizon, qui vont se perdre et, comme mourir, insensiblement dans les eaux du lac Saint-Pierre, on rencontre un paysage dont la beauté saisit.

C'est une vaste et riche plaine qui se penche d'un côté vers le fleuve, et qui de l'autre se trouve appuyée au pied d'une série de coteaux qui vont en s'étageant, vers le nord, jusqu'à ce qu'ils reçoivent les assises des Laurentides, cette grande chaîne de montagnes allant du Labrador aux confins ouest de la province d'Ontario. La bande sud de ces collines, c'est-à-dire celle qui regarde le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre, décrit un quart de cercle qui s'étend des Trois-Rivières à Terrebonne et qui, vers son centre, est éloigné du lac d'à peu près trois lieues. Autrefois, dans les âges géologiques, le Saint-Laurent était barré, un peu au-dessus de Québec, aux rapides actuels appelés Richelieu, par un

amoncellement de pierres qui formaient une chute, peut-être aussi haute que le Niagara, et l'eau, à partir de cet endroit jusqu'à Montréal, s'élevait dans le fleuve à un niveau proportionné. Le lac Saint-Pierre s'évasait au nord et ses vagues allaient battre les coteaux dont nous parlons. A présent, que tout ce pays est découvert et a sa place au soleil, il donne au cultivateur le sol le plus riche qui se puisse désirer. Unie comme une table, cette plaine de vingt lieues de long est la terre nourricière de nombreux habitants. Le chemin de fer la coupe par le milieu dans toute sa longueur.

La partie qui avoisine la ville des Trois-Rivières porte les noms de commune et de banlieue ; en ces endroits plusieurs gros ruisseaux, qui descendent des hauteurs de la région nord, arrosent les champs et vont se perdre au fleuve. Au temps de Champlain, on y admirait des arbres gigantesques ; les ruisseaux actuels étaient de véritables rivières, arrêtées dans leur cours par des chaussées de castors. Maintenant que la végétation forestière a disparu, la campagne couverte d'épis d'or en été y déploie ses magnificences.

La partie la plus proche de la ville se nomme la commune, vaste terrain où l'on se propose en ce moment d'élever des abattoirs qui alimenteront de viande les marchés de l'Angleterre. La banlieue proprement dite vient après et se prolonge jusqu'à la Pointe-du-Lac, soit une lieue de front au fleuve. Entre la commune et la banlieue, il y a, près le "chemin du roi," un moulin à vent, construction massive en pierre, qui ne fonctionne plus depuis bientôt trente ans. Ce moulin date d'avant 1721,

puisque sur le plan de la banlieue de cette époque il est nettement indiqué. Nous n'avons guère de monuments plus anciens que lui au Canada. Autrefois la distance qui le séparait du rivage était triple de ce qu'elle est aujourd'hui, le flot a rongé les sables au point où nous les voyons. Le vieux moulin se distingue de partout, des côteaux, de la ville, de la plaine, du fleuve et du lac. Si les hommes ne le détruisent pas, il restera debout quelques siècles encore, parce qu'il est bâti " à la française " et sa forme ronde contribue à sa solidité naturelle. (1).

Les habitants de la banlieue ont la renommée d'être tous riches ; cela se conçoit, étant donné le sol qu'ils exploitent. C'est vers 1700 que les premiers colons s'y établirent, sans titres, en pionniers, mais en 1723 les tribunaux reconnurent leur droit de possession. M. Godefroy de Normanville, qui était le seigneur de toute la banlieue, n'ayant pas pris la peine de chercher à mettre ce domaine en culture, ne conserva que les dix-sept arpents de front qui portent le nom de fief Normanville, entre les troisième et quatrième rivières. Quant au Calvaire, situé à une lieue de la ville, il fut construit au commencement du siècle par M. Frédéric Dufresne.

L'abbé de Calonne parcourait régulièrement cette route, une fois par semaine, et quelquefois plus, sur une distance de trois lieues pour se rendre à sa mission de Notre-Dame de la Visitation.

(1) Non loin de là, vers 1820, M. Larue avait érigé un moulin à scie mû par la vapeur, il n'en reste plus de trace. Ajoutons que, durant plus d'un siècle, à venir jusqu'à ces dernières années, on a fabriqué de la brique en quantité dans ce voisinage.

Dans le silence du trajet, entre les intervalles de la prière, se recueillant en lui-même, il s'abandonnait à la saveur du souvenir, il lui semblait écouter encore, au fond des lointains échos de l'âme, les puissantes mélodies de la mer. D'un simple retour vers le passé, il voyait apparaître dans son imagination les bords gracieux de la Seine, puis la vaste Normandie que lui rappelaient nos campagnes du sud. D'autres fois aussi, il aimait à contempler les eaux pures et calmes du magnifique Saint-Laurent. Et son amour du Créateur s'élevant sublime, augmentait dans la mesure de son admiration. Comme Dieu avait daigné lui conserver, malgré ses années, et ses fatigues, toute la vivacité d'émotions de la jeunesse, l'abbé le remerciait de cette bonté.

Mais en longeant le fleuve, le terrain change ; et dans sa paroisse, le curé ne foulait plus qu'un sol sablonneux et maigre. Il descendait à son presbytère. Cette habitation qui subsiste encore ne manque pas d'un certain caractère. Elle mesure cinquante-cinq pieds de longueur sur trente-six de largeur. Elle était alors divisée en trois grandes pièces : la salle des habitants, le logement du bedeau au centre, et celui de l'abbé ; à côté de celui-ci se trouvait une petite chambre à coucher. Ce fut là bien souvent sa solitude préférée. Il s'y livrait à cœur joie à ses austérités, à la prière et nous allions ajouter à ses extases.

Un escalier conduisait aux mansardes qui servaient de grenier ; mais la dîme qu'on y conservait retournait invariablement aux paroissiens les plus nécessiteux.

Cette maison dont les murs mesurent deux

pieds trois quarts d'épaisseur était l'ancien manoir seigneurial de la famille de Tonnancour. Cette noble famille avait fait construire l'église et le presbytère vers 1736, elle en retint la propriété jusqu'en 1791. La seigneurie était alors passée à la famille Coffin, par suite du mariage de M. Thomas Coffin avec Mademoiselle Marguerite de Tonnancour.

Mais cette année-là, M. Coffin, quoique protestant, en fit la donation pure et simple à la fabrique. Cet acte l'honore grandement et n'a pas peu contribué sans doute à lui obtenir la grâce d'ouvrir les yeux à la vraie foi.

L'église est située à quelques arpents du fleuve et près de la petite rivière Saint-Charles, dans un endroit silencieux et plein d'ombres.

Non loin, est le manoir seigneurial actuel ; lorsque l'abbé de Calonne prit possession de la cure, les moulins, les vastes dépendances, la jolie habitation du seigneur cachée dans un bocage touffu venaient d'être construits et étaient l'héritage de la veuve de M. Nicolas Montour. Ce dernier avait acheté la seigneurie de la Pointe-du-Lac, à son retour de ses expéditions de l'ouest. La paroisse avait toujours été très pauvre. Le fait suivant nous le prouve.

En 1792, la couverture du presbytère devant être refaite à neuf, les paroissiens se soumirent à une répartition volontaire. Chacun d'eux devait fournir une planche, un clou et un sou par arpent de terre. Or, ces bonnes gens demandèrent deux ans pour prélever cette cotisation.

Comme on le voit, la cure de l'ancien abbé de Saint-Pierre de Melun ne pouvait guère lui rappor-

ter une fortune ; mais la paroisse gagnait énormément d'être placée sous la conduite de ce saint pasteur. Il y avait alors, en ce lieu, comme du temps du bon Lafontaine, des Gros-Jean qui voulaient en remontrer à leur curé, et les devanciers de M. de Calonne avaient vu parfois des jours orageux ; le seigneur allait lui-même jusqu'à menacer le curé de faire fermer l'église. Mais sous la direction de l'abbé de Calonne les partis s'apaisèrent, et sa parole énergique et ses aumônes firent que bientôt, dans la paroisse, il n'y eut plus qu'un seul troupeau, qu'un même pasteur. En effet, les longs jeûnes de cet apôtre, les grandes fatigues du saint missionnaire, sa sincère et ardente dévotion pour la sainte Vierge, ne pouvaient manquer d'attirer sur ses ouailles les bénédictions du ciel. Dans une lettre à Monseigneur Plessis, lui toujours si habile à dissimuler ses souffrances, ne cherche pas à voiler celles que lui occasionne la desserte de sa cure ; elles étaient d'ailleurs trop évidentes : " Il n'y a que la fatigue du dimanche, Monseigneur, qui pourrait paraître grande, mais comme il y a des grâces d'état, Dieu me fait celle de ne pas m'en apercevoir. Je ne me suis jamais mieux porté.

" A commencer du dimanche de la quinquagésime, je dirai la messe aux Ursulines à six heures et demie, ce qui me donnera une demi-heure de plus, et me soulagera beaucoup.

" Monsieur le Grand-Vicaire a insisté pour que je ne change pas l'heure. Il est bien naturel qu'il songe à la commodité de ses paroissiens, mais il l'est beaucoup aussi que je songe à celle des miens, mon office ne finissant jamais qu'à une heure ; cela de-

vient fort incommode pour ceux qui sont éloignés. J'ai à peine une demi-heure pour faire le catéchisme, les vêpres commencent trop tard, ce qui en empêche beaucoup d'y venir.

" Cette demi-heure remédiera au plus grand mal et satisfera mes paroissiens. Ceux de Trois-Rivières ne doivent pas regarder comme fort pénible de se lever une demi-heure plus tôt. 19 février 1808."

Si dans la belle saison le trajet des Trois-Rivières à la Pointe-du-Lac n'était pas sans attrait, il faut convenir aussi que les mauvais chemins de l'automne, et ceux plus impraticables encore du printemps offraient des difficultés qui n'arrêtèrent jamais, cependant, le zèle du fervent missionnaire. Dans ces circonstances on voyait le digne septuagénaire monter à cheval et atteindre à l'heure marquée sa petite église. Tant de dévouement stimulait la piété et le zèle des paroissiens pour l'office divin.

Une anecdote à ce propos ; elles abondent dans la vie du saint abbé. Il faisait un temps impossible, vent, pluie, tonnerre, éclairs, rien ne manquait à l'orage. Le cocher qui connaissait l'inflexibilité des résolutions de son curé s'était présenté à l'heure ordinaire. Ce dernier monte aussitôt en voiture. Le ciel s'assombrit davantage, l'eau ruisselle par torrents, un violent coup de tonnerre fait cabrer le cheval qui refuse d'avancer. Le conducteur, dans son impatience, lance un blasphème.

" Misérable," dit l'abbé, " ne crains-tu pas la colère du Tout-Puissant ? Sa foudre gronde sur nos têtes, peu s'en faut qu'elle n'éclate sur la tienne.... Crains la vengeance de Dieu. Pour moi, je ne reste pas en ta compagnie." Disant cela, il était descendu

de voiture, et il continua son chemin à pied. Excuses, protestations du cocher ne purent jamais le faire revenir sur sa détermination.

La leçon fut sans doute profitable mais elle coûtait cher au maître.

Malgré sa douceur habituelle, l'abbé de Calonne était par sa nature impatient, enclin à la colère. Mais ce premier mouvement, impétueux comme la violence des flots, ne nuisait jamais qu'à lui-même. Il semblait que cette extrême irritabilité lui fût donnée comme une épreuve, une occasion de se combattre.

" Si on se rappelle sa vivacité, dit M. Raimbault, quelques traits de brusquerie, on ne manque pas de se rappeller aussitôt que ces saillies d'un caractère bouillant étaient désavouées, reparées presque à l'instant."

Heureuses fautes ! serions-nous tentées de nous écrier, qui nous ont conservé des actes d'humilité héroïques. Celui que nous allons citer donnera une idée des autres.

Avec la guerre de 1812 était venue la rareté des vivres ; la misère était grande chez le peuple. M. de Calonne, qui ne put jamais voir souffrir les indigents sans les soulager, avait trouvé le moyen d'acheter du blé qu'il fit moudre et distribuer lui-même aux pauvres.

Peu au courant du prix des céréales, il s'était laissé surfaire par un marguiller, de qui il achetait son blé en toute confiance. Dans le cours de la semaine, il découvre par hasard que le vendeur s'est joué de sa bonne foi. Le dimanche suivant, il fait demander son homme à la sacristie :

" Comment avez-vous pu ainsi dérober le patri-

moine des pauvres ? s'écrie le curé indigné. Quelle criante ! quelle flagrante injustice ! " Le marguiller confus, ne sachant que répondre se retire à reculons. Mais l'abbé ne l'entend pas ainsi, il lui prend la tête entre la porte et le mur, et le coupable dut écouter jusqu'au bout une réprimande méritée, il est vrai, mais donnée un peu publiquement.

Le curé ayant ensuite donné l'*Asperges*, avant de prendre ses vêtements sacerdotaux, va s'agenouiller en face du banc-d'œuvre.

— Frère, dit-il, voulez-vous, s'il vous plaît, me pardonner ? "

Interdit, ému, ne sachant que faire le pauvre marguiller est là stupéfait. Le curé réitère sa demande.

—" Frère," répète-t-il avec instance, " veuillez me pardonner et ma faute et le scandale que je vous ai donné."

Les voisins poussent le marguiller interpellé et lui disent de répondre. Il ne peut que faire, une simple inclination de tête, et murmurer bien bas un tout petit " oui."

Non seulement celui à qui il s'adressait, mais tous les assistants fondaient en larmes.

Sa charité lui avait gagné tous les cœurs, ses prédications éclairaient les esprits, ses bons exemples firent le reste. Le digne prêtre voyait des jours sereins pour sa paroisse, et la Pointe-du-Lac avait son curé d'Ars.

Une paroisse composée de quatre-vingts familles offre peu de faits remarquables. Disons cependant que l'abbé de Calonne avait là un Portugais qui ne parlait ni anglais, ni français. Son curé lui parlait

par signe et entremêlant un peu de latin, il lui administrait les sacrements.

Un jeune homme d'Ostende avait été marié par un prêtre constitutionnel, le bon curé s'informe auprès de l'évêque, si le mariage est valide.

Pour lui, il prétend que la bénédiction nuptiale donnée par " un intrus," comme il s'exprime, est nulle.

Madame Montour la seigneuresse secondait les bonnes œuvres du curé ; M. Coffin lui-même qui était co-seigneur laissait le prix de deux bancs à sa disposition pour les pauvres ; enfin, on marchait dans cette paroisse la main dans la main, et chacun chantait dans son cœur : " Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur."

Son souvenir vit encore dans ce lieu et monsieur Desaulniers, le curé actuel de la Pointe-du-Lac nous écrit : " Le célèbre M. de Calonne est vénéré par mes paroissiens ; sa mémoire est aussi vivace ici que s'il ne faisait que de les laisser. Je lui rends presque un culte de vénération. J'en ai toujours entendu dire tant de bien ! Mais c'est surtout aux vieillards de ma paroisse, à ceux à qui M. de Calonne a fait faire la première communion qu'il faut demander les heureuses et saintes impressions qu'il leur a communiquées."

Parmi ces enfants d'alors M. de Calonne put-il entrevoir le futur et premier évêque de notre diocèse ? Nous l'ignorons, mais nous supposons et avec quelques raisons, il nous semble, que les fortes et mâles leçons du pasteur ne furent pas sans exercer une heureuse et sainte influence sur la vie sacerdotale de Monseigneur Cooke.

Dix années s'étaient écoulées depuis que l'abbé de Calonne remplissait avec dévouement les travaux de sa charge pastorale, au mois de juillet 1817, il demande sa retraite.

" Monseigneur, je serais bien fâché de vous jeter dans l'embarras, mais cependant, s'il est possible, je vous conjure de me remplacer dans le mois d'octobre à la Pointe-du-Lac. Quoique ma santé soit bonne et que mes infirmités soient même diminuées, je sens que je décline tous les jours et que je ne suis plus en état de m'acquitter de mes fonctions curiales comme je le devrais."

" C'est pour l'administration des sacrements aux malades que je me trouve tout à fait incapable, et cependant qu'y a-t-il de plus important ? C'est là le moment décisif. Cela me donne beaucoup d'inquiétudes et de remords."

" M. Orfroy a la bonté de me suppléer quand je l'en prie, et cela avec la meilleure grâce ; mais il est déjà si surchargé que je crains d'abuser de sa bonté. Dernièrement, encore, il a couru toute la nuit pour moi. J'ai eu cette année un grand nombre de morts ; il m'a fallu plusieurs fois faire huit lieues de suite à grande hâte et précipiter une besogne qui demanderait tant de soins et tant de présence d'esprit."

" N'est-il pas temps d'ailleurs que je mette un intervalle pour me préparer moi-même à la mort, après une jeunesse si criminelle et si dissipée ? "

" Mes religieuses, les pensionnaires, et mes autres pénitents de la ville m'occupent assez. Un autre désagrément que je viens d'éprouver m'ôte

tout courage. Je n'avais qu'un cabaret dans ma paroisse, où je maintenais le bon ordre. Tout d'un coup, lorsque j'y pensais le moins, le temps de la distribution des licences étant passé, on m'en donne quatre, et ainsi, je vois se perdre toutes mes espérances et le fruit de mes travaux. Cela me désole. Ma paroisse est devenue plus considérable ; je compte entre cinq cents et six cents communiants."

"Je sais, Monseigneur, que vous avez voulu m'alléger la fatigue en me permettant de n'être pas aussi assidu ; mais je ne crois pas pouvoir user de cette permission. Je crains que Dieu ne me juge bien différemment de vous. Enfin, Monseigneur, je vous supplie d'avoir pitié de moi s'il est possible et quand il sera possible."

Monseigneur Plessis dont l'œil était ouvert sur les œuvres de M. de Calonne et qui désirait assurer le plus longtemps possible, à son diocèse les services de ce saint et vertueux prêtre, acquiesça volontiers à sa demande.

C'était pour la paroisse de la Pointe du-Lac une perte bien sensible, d'autant plus affligeante qu'elle était inattendue. Le bon curé était enlevé presque soudainement à son troupeau qui l'environnait de tant d'affection et de respect.



CHAPITRE VIII.

M. de Calonne.—Ses prédications.



ÈS son arrivée aux Trois-Rivières en 1807, le saint abbé avait compris qu'outre sa charge de chapelain, il pouvait efficacement venir en aide à monsieur le Grand Vicaire Noiseux dans la desserte de la paroisse.

Celui-ci accepta volontiers le missionnaire dévoué que le ciel lui envoyait. Dès le premier hiver qu'il passe ici, l'abbé écrit à Monseigneur Plessis : "Je crois qu'il serait utile de faire, en carême, des instructions sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Je voudrais les faire, si vous l'approuvez, les mercredi et vendredi, à six heures et demie du soir, mais pour y attirer le monde, il faudrait avoir la bénédiction du Saint Sacrement après l'instruction. Si vous le jugez convenable, envoyez-moi, tout de suite, votre permission ; les religieuses y donnent leurs mains volontiers, Vous voyez, Monseigneur, que la manie de prêcher ne se guérit pas ; mais si vous me donnez mission, je crois que cela ne sera pas sans fruit." (19 fev. 1808.)

Bientôt, par sa parole enflammée, sa forte logi-

que, son éloquence, il rétablit le jeûne et l'abstinence du carême que, sous un prétexte ou sous un autre, les catholiques observaient très irrégulièrement. Il inculqua la dévotion à la sainte Vierge et prêcha le Rosaire. On ne connaissait plus l'usage du chapelet, et cette sainte couronne était devenue extrêmement rare parmi les fidèles. Les dimanches et fêtes étaient mal observés, autre abus contre lequel s'éleva le zélé prédicateur. Ce dernier sermon nous a été conservé et nous ne résistons pas au plaisir d'en citer quelques extraits. Le prédicateur avait pris pour texte : " Ayez grand soin d'observer mon sabbat, parce que c'est la marque que j'ai établie entre vous et moi, et qui doit passer après vous, à vos enfants, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous sanctifie. (Exode 31, chap. 13)."

" La sanctification des fêtes et des dimanches est l'une des plus belles preuves de l'excellence et de la sainteté de notre religion."

" La profanation des dimanches et des fêtes est un des plus grands scandales qui déshonorent notre religion."

" Toute sainteté vient de Dieu qui en est l'auteur et le consommateur. Mais il veut nous communiquer sa sainteté par la sanctification des dimanches. C'en est, pour ainsi dire, la condition et le canal. Cette sainteté que nous devons désirer et acquérir vient de Dieu, comme de son premier principe ; mais nous devons aussi la lui rapporter comme à sa dernière fin. Or, pour la lui rapporter, il faut employer les moyens qu'il propose, et donner les preuves qu'il exige pour faire connaître que nous l'honorons et en voici une : " Vous garderez mon

sabbat, dit le Seigneur, afin que vous sachiez c'est-à-dire, que vos frères, que tout le monde sache, que c'est moi qui vous sanctifie. *Ut sciatis, quia ego Deus, qui sanctifico vos.*"

....

" Oui, c'est lui qui sanctifie ce père et cette mère de famille, qui viennent avec leurs enfants dans son temple lui rendre les hommages qui lui sont dûs ; après s'être acquittés pendant le cours de la semaine des devoirs de leur profession, ils viennent le dimanche ou les jours de fête dans sa maison lui offrir leurs prières, lui demander ses bénédictions pour eux et pour leurs enfants, lui témoigner qu'autant qu'il sera en leur pouvoir, ils annonceront la gloire de son nom à leurs frères et chanteront ses louanges au milieu de l'église. Ils ont employé les autres jours aux œuvres serviles, les dimanches et les fêtes, ils les consacrent à la religion. La mère, pendant la semaine, comme Marthe est occupée de son ménage, afin de pourvoir au soin de sa famille ; au jour de dimanche et de fête comme Marie, elle viendra recueillir dans un pieux silence les instructions de son divin Maître. Bien différente de ces femmes mondaines et dissipées, qui n'ont ni piété, ni religion, elle imitera la conduite sage de l'épouse de Tobie qui vivait du travail de ses mains. Comme elle, elle pourra se rendre ce consolant témoignage qu'on ne l'a jamais vue avec ces joueuses et ces danseuses qui mesurent leurs pas au son des instruments. Pendant la semaine, elle se donne beaucoup de peine, qu'elle offre à Dieu dans un esprit de pénitence, et dans les jours consacrés à son service, elle se donne le repos nécessaire, non seulement pour

prendre un peu de force, mais pour tenir son esprit plus recueilli et plus attentif à l'affaire de son salut."

Nous ne pouvons citer en entier ce remarquable sermon ; quand bien même nous l'entreprendrions, nous ferions peu connaître l'orateur distingué qui le prononça. L'abbé de Calonne parlait pour convertir et non pour plaire. Il avait aussi une remarquable puissance oratoire, de l'âme, de l'énergie, en un mot ce qui fait l'éloquence. Son action était surtout belle parce qu'elle était vraie : le style exprimait sans doute sa pensée, mais l'action rendait surtout son caractère.

"Ai-je besoin de vous le représenter dans la chai-" re de vérité où vous l'avez vu tant de fois monter ? nous dit M. Raimbault dans son oraison funèbre. " A ses cheveux blancs, à sa vénérable figure, on " croyait reconnaître un Père de l'Eglise. D'abord " recueilli, les yeux fermés ou modestement baissés, " on attendait avec anxiété le moment où il allait " commencer. La parole sainte sortait de sa bouche " avec une magnificence divine ou avec une majes-" tueuse simplicité. Bientôt l'orateur s'élevait, il " s'enflammait, il lançait les foudres sur la tête des " pécheurs. Il proclamait les jugements de Dieu " sur les iniquités du monde, sur le scandale des " mauvais exemples ; à peine pouvait-on respirer " d'étonnement et d'admiration ! Tout à coup, quel " changement dans l'orateur ! L'interprête de la " sévérité du ciel devient humain et débonnaire. " Aux éclats du tonnerre céleste ont succédé les " doux accents de la miséricorde divine. Après avoir " montré un juge sévère, il aimait à faire entendre " un Dieu sauveur.. Alors, qu'il était touchant de

" l'entendre ! ou les yeux mouillés de larmes s'ac-
" cusant lui-même d'insensibilité, ou reprochant
" doucement au pécheur son défaut de confiance et
" sa résistance coupable aux sollicitations du bon
" Pasteur."

Il s'élevait souvent devant son auditoire contre les décevantes séductions d'un monde méprisable et trompeur, et n'hésitait pas à citer son expérience personnelle. C'était après une de ces exhortations que tirant de dessous son surplis un bout de galon doré il s'écria : " Voici une partie des guides avec
" lesquelles je conduisais mes équipages dans les
" parties de plaisir de la cour, j'aimais ces bagatel-
" les, et, avec elles, je m'en allais en enfer en caros-
" se, si Dieu n'avait fait éclater le coup de foudre
" de la révolution."

Dans un de ses sermons, il flétrit tellement les plaisirs du monde, qu'une demoiselle Nadeau, de Carleton, en promenade en cette ville, après avoir entendu une de ces prédications, déclara hautement à ses amis qu'elle entrait dans le cloître. Ce qu'elle fit effectivement, quelques pressantes que fussent les instances de ses amis pour la retenir et quelque chagrin que dût en éprouver sa famille qui la perdit en ce monde pour la retrouver en Dieu.

Parfois aussi, l'âme sacerdotale de l'illustre exilé s'épanchait dans un flot d'éloquence, quand il relatait les malheurs qui étaient venus fondre sur son infortunée patrie ; il y avait alors des larmes dans ses yeux, des sanglots dans sa voix. A l'exemple du roi martyr, il appelait la miséricorde de Dieu sur ses compatriotes plus insensés que coupables.

Sa renommée comme orateur franchit bientôt

les limites de notre district ; de bouche en bouche elle se transmit jusqu'à Québec.

Monseigneur Plessis appela l'abbé de Calonne dans la chaire de l'église de Notre-Dame, pour la neuvaine de saint François-Xavier. L'abbé inconscient de son talent faisait à cette honorable invitation la réponse suivante : " Monseigneur, si c'est Dieu qui vous a inspiré de me charger de la neuvaine, c'est qu'il veut m'humilier. Vous vous êtes laissé surprendre comme bien d'autres aux exagérations de gens qui étant fort altérés croient boire d'excellente eau lorsqu'ils ne boivent que de la boue d'une mauvaise urne. Vous en serez étonné vous-même et peut-être vous en repentirez-vous trop tard. Il n'y a pas un grain d'humilité dans ce que je vous écris, c'est la vérité pure."

" Quoiqu'il en soit, Dieu peut se servir de moi et je me soumets, mais je demande en grâce que Monseigneur me l'ordonne, j'aurai plus de confiance quand j'agirai par obéissance. Je demande aussi que pendant les neuf jours, je demeure renfermé aux Ursulines sans voir personne, je n'ai pas fait de retraite depuis deux ans et je profiterai de la nécessité de prêcher aux autres pour me prêcher moi-même."

" Je désire aussi d'éviter les confessions, excepté celles des Ursulines. Du reste, Monseigneur, comme je ne suis qu'un pauvre missionnaire et point du tout prédicateur, j'aime mieux faire une sorte de mission, en parlant soir et matin, pour suppléer par la quantité à la qualité."

" Je n'ai ni voiture, ni argent pour me rendre à

Québec. Je dois et je n'ai pas encore reçu un sol de dîme."

" Je vous conjure qu'on ne sache pas d'avance que c'est moi qui suis chargé de cette neuvaine." (23 janv. 1810.)

Dieu bénit un tel ministère ; et l'abbé Casgrain nous dit qu'il laissa dans la bonne ville de Québec, la réputation d'un homme aussi éloquent que le Père Bridaine, et aussi austère que l'abbé de Rancé.

L'immense auditoire où se pressaient toutes les illustrations sociales, politiques et littéraires de Québec, grave et se conformant à la sainteté du temple, était parfois remué et comme enlevé par des secousses imprévues. L'abbé décochait la parole comme une flèche, et toute son âme paraissait partir et s'élancer avec elle, tellement qu'un médecin protestant, le Dr Frobisher, entendant ce vieillard parler avec la vigueur et la force d'un jeune homme en santé, avertit l'évêque qu'en prêchant avec ce timbre de voix si sonore, il s'exposait, par la rupture de quelques vaisseaux, à une hémorrhagie pulmonaire.— " Laissez-le faire, il passerait de la terre au ciel, " répondit l'évêque.

L'abbé de Calonne en arrivant à Québec descendait chez nos mères, et " après avoir prié le bon " Père Daulé de vouloir bien le remplacer aux " Trois-Rivières, et lui avoir familièrement donné le " Good-bye anglais, il s'installait dans son apparte- " ment, les deux chapelains changeant ainsi de " communauté pour une quinzaine." (1)

M. Daulé était le bienvenu aux Trois-Rivières.

(1) Histoire des Ursulines de Québec.

On s'informait de nos bonnes mères, de la santé, des occupations de chacune, et, de son côté, le nouveau père ne paraissait pas trouver long le temps de son séjour aux Trois-Rivières Il nous le dit lui-même dans la lettre suivante adressée à Monseigneur Plessis : " N'ayant pas l'honneur, Monseigneur, d'être du nombre de ceux qui auront la douce consolation de baiser vos mains au jour de votre fête, je me joins au moins à eux d'esprit et de cœur, et prosterné aux pieds de Votre Grandeur, je vous demande votre bénédiction épiscopale, en vous suppliant d'agréer les souhaits très sincères que je forme pour Votre Grandeur d'une vie longue et heureuse."

" Je crois, Monseigneur, qu'il n'en est aucun de ceux qui ont le bonheur de vous connaître qui ne forme le même souhait, puisque Dieu vous favorise de la grâce précieuse de n'employer tous vos moments qu'à procurer sa gloire."

" Voilà le dixième jour que je suis aux Trois-Rivières, et je n'ai pas encore eu le temps de m'ennuyer une minute. Je ne vois Québec que comme dans le lointain, sans oublier tous les amis respectables avec lesquels j'ai une liaison si honorable et si douce."

" Les maladies sont assez fréquentes. J'ai administré les sacrements plusieurs fois aux Trois-Rivières, et à deux personnes, dimanche passé, à la Pointe-du-Lac.

" Toutes nos mères ont l'honneur de vous présenter l'hommage de leur plus profond respect : elles sont toutes en bonne santé à l'exception de sœur Sainte-Elisabeth qui souffre encore ; on com-

mence néanmoins à avoir quelque espérance de sa guérison.

" N'ayant pas eu le bonheur de voir M. de Calonne, j'espère que Votre Grandeur m'accordera la grâce de passer une journée avec lui, à son retour.

DAULÉ, Prêtre,
Chapelain."

Trois-Rivières, 16 mars, 1810.

Au milieu de travaux incessants, l'abbé de Calonne éprouvait de douces consolations, dans ses prédications, dont les fruits étaient visiblement abondants, et sa charité continuait à s'épancher au profit des âmes soit par des entretiens privés ou des lettres spirituelles.

Nos mères de Québec qui correspondaient avec lui goûtaient beaucoup sa direction ferme et douce ; ses lettres comme son âme ne respiraient que le plus tendre amour pour son Dieu.

" Que le cœur de Jésus règne dans nos cœurs, ma révérende mère ; hélas ! le mien est bien froid. La multiplicité de mes actions et occupations quoiqu'elles aient Dieu principalement pour objet, dessèche ce cœur qui ne peut réfléchir, qu'en passant, à l'amour immense et inconcevable que Jésus nous porte. Hélas ! je ne me soutiendrais pas sans les prières de mes filles qui ont cette grande charité de les redoubler pour moi.

" J'ai vu, chez le bon Daulé, un tableau dédié au Sacré-Cœur de Jésus et tout rempli de ferventes adorations vers ce cœur. Il me semble que si j'en possédais un semblable, il servirait à me réveiller de

mon assoupissement. Si vos saintes filles voulaient m'en faire un, elles feraient un grand acte de charité. En le faisant, leur cœur se porterait aussi vers Jésus, qui leur en donnerait d'avance la récompense. Vous le voyez, ma chère mère, la gloire de Jésus se trouve de tout côté, je ne dois pas vous en dire davantage. J'attendrai avec patience que Dieu vous en donne la volonté et le loisir.

" Je suis dans le cœur de Jésus tout à vous."

La neuvaine de 1810 avait eu un trop heureux succès, pour que les autorités ecclésiastiques ne songeassent pas à demander de nouveau l'éloquent prédicateur. Que répond l'humble prêtre ? " Monseigneur, je vous obéirai si vous l'exigez, mais je ne puis m'empêcher de désirer que vous ne l'exigiez pas. L'année dernière la nouveauté a eu beaucoup d'influence sur le jugement. Cette année, on verra les choses plus froidement et tout différemment. Vous aviez très bien jugé, en me donnant sept ans pour recommencer. Pourquoi changer d'avis ? Je vous dirai comme saint Benoit à sainte Scholastique : " Qu'avez-vous fait ? " Je prie Dieu qu'il vous le pardonne. Au reste, si vous persistez à croire que Dieu veuille en tirer sa gloire et que quelques âmes puissent en profiter, bénissez-moi donc et je me résigne à votre volonté." (9 jan. 1811.)

" Une lettre que j'ai reçue hier me donne des inquiétudes sur votre santé. Ménagez-là donc : elle ne vous appartient pas. Tous les ans, janvier vous est fatal et vous apporte une maladie périodique. Pourquoi ne la prévenez-vous pas par quelque régime bien approprié ? Vous affligez ceux qui vous sont attachés parce qu'ils craignent de vous

perdre, mais ceux qui n'ont pas le même attachement, en vous perdant, perdraient beaucoup plus que les premiers quoiqu'ils n'en voient rien et parce qu'ils n'en voient rien."

Tout Québec, protestants et catholiques ne se lassaient pas d'entendre l'abbé de Calonne. Celui-ci, homme de désir à la manière de Daniel, tout animé de l'esprit divin, ayant la bienveillance de ses auditeurs pour gage de sa sympathie, laissait parler son cœur. Son éloquence les pénétrait. Ils prirent intérêt à ce noble étranger, dont le regard lumineux, le front éclairé de génie, le langage plein d'une élévation naturelle, trahissaient la supériorité et inspiraient avec la confiance une estime mêlée de respect.

Il fut à plusieurs reprises rappelé dans la ville épiscopale.

Sur ses vieux jours, il écrit à Monseigneur : " Je n'ose assurer que ma tête soit encore assez bonne pour répondre à vos intentions, mais j'espère que Dieu favorisera mon obéissance. Quant au corps, je suis presque honteux de me porter si bien, il n'y a que ma vue qui s'affaiblit beaucoup tous les jours. La seule incommodité que je ressente, c'est de dormir hors de mesure nuit et jour."

" Comme mes anciens paroissiens ne se pressent pas beaucoup de me payer ce qu'ils me doivent, je vous prierai de me régler mon voyage comme il vous plaira."

Ce qu'il dit de ses facultés qui déclinent n'était sensible que pour lui-même. Du reste, il parle toujours sévèrement de ses propres œuvres. Après plusieurs neuvaines, devant le même auditoire, il

paraissait toujours nouveau. On y retrouvait ces impressions profondes, cette soif ardente du paradis, cette horreur du péché qui sont si naturelles aux saintes âmes. Ceux qui ne pouvaient entendre l'éloquent prédicateur le regrettaient vivement.

" M. de Calonne aura bientôt terminé sa station," écrivait M. Raimbault à Mgr Plessis, " lors de la réception de celle-ci, et j'espère, avec vigueur, comme il paraissait disposé avant son départ. Je regrette vraiment de ne pouvoir l'entendre dans une pareille occasion, où il sait déployer toute la force de ses pensées, de ses expressions et de sa voix. Dans une salle et vis-à-vis une audience clair-semée comme dans une communauté, tous ses mouvements sont gênés et ses instructions plus particulières, mais quelle énergie, quelle onction, quel pathétique il doit montrer dans une vaste église et au milieu d'un concours nombreux." (5 mars 1816.)

Revenu aux Trois-Rivières après sa station de Québec, l'abbé écrivait : " Je suis arrivé hier à quatre heures après un voyage très heureux. Je me porte très-bien, à un petit soupçon de mal de gorge près.

" Les Dames Ursulines ont reçu leur papier terrier deux jours après mon départ. La supérieure me l'a mandé sur le champ ; mais je n'ai pas reçu sa lettre. C'est l'abbé Dumoulin qui l'a envoyé.

" Mademoiselle Vaillancourt est entrée postulante depuis huit jours.

" Toute ma communauté se porte bien d'âme et de corps. La petite sœur Saint-Benoit est en bonne convalescence, ce qui me fait grand plaisir, car c'est une bonne sœur converse.

" Comment vous remercierais-je de toutes vos bontés qui n'ont qu'un défaut, c'est d'être excessives : je tâcherai de redoubler mes prières."

Le distingué prédicateur était sollicité à droite et à gauche. Le séminaire de Nicolet jouit souvent de son concours.

" Pour me conformer à vos désirs, Monseigneur, je vais lundi, le 8, à Nicolet, entreprendre d'y donner la retraite. Dieu veuille bénir mon obéissance."

Lorsqu'il devient plus âgé, Monseigneur hésite à lui confier ce ministère, il le consulte à ce sujet, sa réponse est toujours humble et soumise : " Je ne puis jamais manquer en obéissant à mon évêque. J'espère, avec la grâce de Dieu, que la seule impossibilité physique m'empêchera d'accomplir selon mes forces tout ce qu'il me commandera, lui seul demeure responsable. Je crois que les forces du corps répondront à ma soumission ; mais je n'assure rien pour ma tête, quoique j'espère que Dieu y suppléera. Nos messieurs de Nicolet sont bien indulgents ; mais il y a une grande différence entre leur retraite et la neuvaine. Au reste, Monseigneur, c'est votre affaire," (3 janv. 1816.)

On voit donc sa vigueur défaillir et non son ardeur s'éteindre ; quand sa voix n'a plus de portée pour la chaire, son cœur est encore tout feu pour les retraites.



CHAPITRE IX.

M. DE CALONNE. — SON APOSTOLAT.



LE récit des œuvres apostoliques de l'abbé de Calonne serait incomplet si nous ne rappelions ici les conquêtes qu'il fit sur l'hérésie. Sensibles, en premier lieu, aux beautés de l'éloquence, bientôt ces âmes tourmentées par le doute allèrent demander la lumière au prédicateur éminent que la vénération publique leur désignait comme le plus capable de la leur donner. Les entretiens de l'abbé de Calonne achevèrent ce qu'avaient commencé ses prédications, et bientôt des abjurations presque simultanées consolèrent son cœur d'apôtre. Il y eut parmi ces généreuses recrues des âmes choisies, quelquefois des familles entières.

Son apostolat à Londres, celui plus laborieux encore de l'île du Prince-Edouard auprès des Irlandais et des Ecossais catholiques, avaient été pour lui sans consolation. Après avoir semé là-bas dans la tristesse, l'ouvrier évangélique récoltait ici dans la joie.

" J'avais écrit à M. Daulé, dit l'abbé, dans une lettre à Monseigneur Plessis, le priant de m'envoyer

un catéchisme anglais, pour instruire un catéchumène, mais il n'a pas voulu m'honorer d'un mot de réponse, pour me punir sans doute, d'avoir été tout le carême sans répondre à ses lettres. Si Monseigneur voulait m'apporter ce catéchisme, il me rendrait service." (5 mai 1809.)

Et dans une autre circonstance : " Votre Grandeur m'avait promis quelques catéchismes anglais, j'en aurais grand besoin, j'ai encore une abjuration arrêtée par ce défaut. J'apprends que vous partez bientôt pour Halifax. Voudriez-vous me procurer le commencement d'un ouvrage de mon ami Burke dont il m'a envoyé la continuation, pensant sans doute que j'en avais le commencement. Cette continuation me fait désirer beaucoup ce qui précède. J'aurais eu grand plaisir de lui écrire mais on me fait craindre que vous ne le trouviez pas."

Monseigneur dissipa ses soupçons car M. de Calonne lui écrit onze jours plus tard : " Que vous êtes bon de vouloir bien me faire connaître le temps de votre départ, que notre ami Burke sera encore à Halifax et de vous charger d'une lettre pour lui, je désire bien que vous puissiez l'engager à rester où il est. Permettez-moi de vous dire que je ne crois pas qu'aucun Canadien ou autre prêtre qu'un Irlandais puisse aisément réussir à gouverner des Irlandais, surtout cette espèce d'Irlandais, presque tous pêcheurs, de poissons, j'entends

" J'espère qu'il m'enverra par vous tous ses derniers ouvrages. Sa méthode est chaude et pressante. Il a beaucoup de Bellarmin et en fait bon usage : mais ce qui me le rendra utile, c'est qu'il est plein de faits historiques de sa nation qui me sont

inconnus et qui ferment la bouche à tous ces clabaudeurs qui calomnieusement nous reprochent sans cesse nos vexations, nos persécutions et notre intolérance, je serais bien fâché que vous vous en fussiez privé pour moi. Ils seront plus utiles dans votre bibliothèque que dans la mienne.

" Mille remerciements, Monseigneur, des catéchismes et autres livres que vous avez la bonté de m'envoyer, j'en ferai bon usage.

" Si vous ne le désapprouvez pas, j'aurais l'intention d'aller passer huit ou dix jours dans les townships, pour connaître, par moi-même, quelle est la disposition des esprits qu'on m'assure très bonne. J'irai dans le beau temps, et je voudrais pouvoir engager, toujours avec votre consentement, messieurs de Saint-Sulpice à me prêter le prêtre nouvellement converti, pour m'accompagner.

" Je prie Dieu qu'il charge saint Raphaël de vous accompagner jusqu'à votre retour; mais tâchez donc d'avoir un vaisseau plus commode que celui que vous aviez la première fois. Si j'étais plus jeune et que mon poste pût être plus aisément suppiéé, j'envierais le bonheur de celui qui vous accompagnera." (24 mai 1815.)

La prudence de l'abbé de Calonne égalait l'ardeur de son zèle : il admettait avec une extrême condescendance les délais modérés et d'ailleurs motivés soit par une position délicate, soit par tout autre motif : " J'ai l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, l'acte d'abjuration du docteur Ferris, de la Rivière-du-Loup, comme le prescrit le rituel. Elle s'est faite avec beaucoup d'édification dans la sacristie." (28 fév. pas d'année.)

Il serait difficile de préciser le nombre des conversions du protestantisme opérées par l'abbé de Calonne, mais on sait qu'elles occupèrent dans son ministère une place importante. Il s'y livrait volontiers, car il avait une sorte de prédilection apostolique pour l'Angleterre, terre illustre où Dieu inspira jadis tant de généreux dévouements.

Si nous sommes forcées de taire les noms de ces personnes aimées du ciel et chères à l'abbé de Calonne, il nous sera permis de nommer du moins M. Stephen Burroughs.

En l'entendant prêcher, il avait éprouvé comme un besoin irrésistible d'aller lui ouvrir son cœur. Le lendemain, dès six heures, il était dans notre chapelle, au pied de l'autel, où le pieux abbé célébrait la sainte messe. Une heure plus tard, il se fit conduire près de celui qui devait être désormais son père, son guide, son directeur, son soutien, son appui. Ce prêtre zélé lui donna les conseils que le néophyte eut le bonheur de suivre et que la sagesse inspirait. A dater de ce moment, les rapports les plus intimes s'établirent entre le nouveau transfuge de l'erreur et l'heureux instrument de son retour.

Après avoir aidé à l'accomplissement de la volonté divine, l'abbé de Calonne joignait encore la prudence à l'énergie pour soutenir le nouveau converti, au milieu des ennuis et des difficultés qui survenaient. " Monseigneur, je m'empresse de vous écrire parce qu'il se présente une bonne occasion de remplir les vues dont vous m'avez fait l'honneur de me parler. Monsieur Cook, le maître d'école pensionné par le gouvernement a abandonné son école pour aller, je crois, s'établir à Québec. Si le gou-

vernement avait la bonté de nommer M. Burroughs, il ne peut faire un meilleur choix, je sais que l'on fera maintes objections ; je puis attester aussi, que depuis sept ans que je le connais, je n'ai rien vu en lui que de louable, qu'il est fort attaché à ce gouvernement, qu'il n'y a pas un seul particulier qui se plaigne de lui. C'est un excellent maître qui a formé de très bons écoliers et j'ose dire qu'on n'en trouvera pas de meilleur.

" Le gouvernement aura de la peine à revenir de ses préjugés contre M. Burroughs, mais Monseigneur, laissera-t on encore cette ville sans maître d'école pendant sept ans comme elle l'a déjà été. Oh ! Monseigneur, ayez le courage d'entreprendre de ramener l'opinion du gouverneur qui n'est fondée que sur la clameur publique si souvent injuste, particulièrement dans ce moment." Et dans une autre lettre : " Je suis fort content de la réponse du gouverneur. Je sais qu'on l'a fort prévenu et cela était aisé. Pour moi je me rendrai volontiers garant de cet homme. Je l'ai suivi depuis quatre ans et il n'y a pas deux personnes dans Trois-Rivières que je garantirais aussi volontiers. Nonobstant la clameur publique, j'ai grande espérance de faire signer une pétition par les principaux habitants canadiens et anglais, à l'exception de M. Coffin. En vous l'envoyant, je vous ajouterai une preuve qui me paraît sans réponse, qu'il mérite qu'on lui confie l'instruction de la jeunesse.

" Il est certain que M. Cook a renvoyé tous ses écoliers, en déclarant à leurs parents, qu'il quittait son école pour s'établir à Québec.

" Croyez, Monseigneur, que je ne voudrais pas

charger ma conscience d'un aussi grand crime que d'exposer l'éducation chrétienne de la jeunesse, si j'avais le moindre doute. Je connais mieux les hommes que la plupart de ceux qui n'en jugent que sur l'opinion publique ou des apparences." (22 février 1815.)

La reconnaissance de M. Burroughs fut grande ; puis avec le prosélytisme d'un père, il conduisit lui-même à l'abbé de Calonne ses deux filles dont il voulait être entouré dans l'église et au ciel. Il survécut quinze ans à son illustre ami ; mais il ne manqua pas un seul jour de venir prier sur sa tombe.

L'apostolat de l'abbé de Calonne n'était pas réservé seulement aux grands de ce monde ; il était égalcment dévoué aux pauvres et aux petits. Emule de Bridaine et de Bourdaloue, il prêchait aux savants et aux grands, mais imitateur aussi de Vincent de Paul, il était heureux quand un enfant ou un indigent venait frapper à sa porte ; il consacrait de longues heures à leur expliquer le catéchisme.—" Monseigneur, une jeune fille grande et bien faite, anglaise, désirerait être instruite de notre religion, afin d'être reçue dans l'église. Elle s'est adressée à moi, mais comme elle sait un peu lire et que j'ai beaucoup d'occupations, il m'est impossible de l'entreprendre. J'avais écrit à M. Courval, dans l'idée de la mettre, pour un an, chez les Dames de la Congrégation à la Pointe-aux-Trembles. Mais je vois par sa réponse qu'il ne peut pas nous être utile en cela et il me mande qu'il ne croit pas ces dames capables de remplir mes vues. La jeune fille est hors de condition, parce que sa maîtresse s'absente de cette ville pour plus de trois mois. On lui offre

de très gros gages, mais plus les gages sont gros et plus les offres me sont suspectes. Jusqu'à présent je l'en ai détournée, mais si je ne puis la placer dans un endroit où elle puisse s'instruire, je crains qu'elle ne se perde. Connaissez-vous, Monseigneur, quelque moyen de la tirer du danger éminent où je la vois bientôt exposée. Si la sœur de mon ami Bédard voulait la prendre, je la croirais très-bien là, mais j'ignore si cela est possible, et je ne veux pas dans le doute, lui en écrire, de peur qu'il ne se gêne par complaisance. Que puis-je faire de mieux que de m'adresser à vous pour savoir ce que je dois faire. Comme j'ai éprouvé la vocation de cette fille depuis quelque temps, j'ai tout lieu de croire que sa conversion serait solide et j'aurais bien du regret de ne pouvoir sauver cette âme. Je vous conjure, Monseigneur, de me répondre au plus tôt, pour ne pas la laisser longtemps en suspens. Ses moyens ne lui permettant pas de gagner sa vie autrement qu'en entrant en service." (31 déc. 1811.)

On se rendait auprès de l'abbé de Calonne dans les circonstances pénibles. Nul affligé ne recourut en vain à son grand bon cœur, à sa puissante intercession auprès de Dieu. Des souvenirs bien touchants de ce genre sont conservés dans les familles, on les raconte aujourd'hui avec attendrissement.

M. Jacques Bourgeois né à Miquelon, mais dont le père était originaire de la Rochelle, avait un de ses frères nommé Michel qui avait eu le malheur de perdre la raison. La peine du brave M. Bourgeois, qui demeurait alors à Saint-Grégoire, était d'autant plus grande que son malheureux frère ne cherchait qu'à s'enfuir de sa demeure. Un jour,

après plusieurs semaines de perquisitions, l'infortuné Michel fut trouvé exténué, languissant, sur les rivages de Saint-Jean Port-Joly ; le fugitif s'était rendu là en canot.

L'hiver suivant, nouvelle disparition ; on conçoit aisément les inquiétudes, l'anxiété de la famille. Des messagers sont envoyés dans toutes les directions, les recherches se poursuivent à grands frais et inutilement pendant plusieurs semaines. Accablé de peine, découragé, le bon M. Jacques vient confier son chagrin à l'abbé de Calonne. Ce dernier d'un ton paternel et affirmatif lui dit : " Mon ami, cessez les poursuites, votre frère reviendra de lui-même, attendez en toute confiance."

Le brave chrétien eut foi en la parole de l'homme de Dieu. Cette confiance ne fut pas vaine. Quelque temps après, son frère rentra sous le toit de la famille pour n'en plus jamais sortir, bien que la maladie ait duré encore une vingtaine d'années. Aussi que de bénédictions on donna au saint et vertueux abbé, et avec quel respect et quelle vénération on prononçait son nom.

Ce récit est traditionnel dans la famille et nous le tenons d'un de ses membres distingués, le Dr G. A. Bourgeois.

On le voit, ramener au bercail une brebis égarée, convertir les pécheurs, assister les mourants, consoler les affligés, diriger les âmes pieuses, en un mot, gagner des élus au ciel fut son ambition et sa félicité.



CHAPITRE X.

M. DE CALONNE.—SES RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ CIVILE.

NOUS venons de tracer un rapide tableau des prédications et des conversions de l'abbé de Calonne, nous y rattacherons son intervention dans les affaires religieuses et politiques du pays et ses relations nombreuses et variées.

Il fut toujours le partisan de l'ordre, de la paix et de la liberté pour le bien, et sans jamais dévier, il poursuivit sa tâche apostolique.

Le gouverneur Craig en savait quelque chose : après s'être opposé de toutes ses forces à son entrée dans le pays, à laquelle il ne consentit que sur des ordres supérieurs venus d'Angleterre, il le suivit de près et paraissait le redouter.

Ce gouverneur ayant eu, un jour, une longue conversation avec Monseigneur Plessis, espérait que le prélat lui donnerait une réponse tant soit peu favorable à la suprématie royale. " J'ai dernièrement conversé avec Plessis," écrivait Craig, " je lui ai parlé de sa position et de celle de son clergé, il m'exprima le désir que cette affaire se terminât. Il

me dit qu'il allait aux Trois-Rivières dans quelques jours et me pria de remettre la question jusqu'après son retour. A-t-il consulté Noiseux ou Calonne, ou tous les deux ? Je n'en sais rien ; mais quand il est revenu ici, je l'ai trouvé tout changé, car sa conscience ne lui permettait pas de consentir à ce que la couronne nommât aux cures. Je lui dis aussitôt qu'il était inutile de continuer la conversation ; que cela ne dépendait ni de son refus, ni de son consentement ; que ce droit appartenait à la couronne, et serait certainement repris tôt ou tard par le roi. Notre conversation dura deux heures et demie, mais sans aucun résultat, ni d'un côté ni de l'autre.... nous nous séparâmes bons amis, c'est probablement pour la dernière fois que je l'ai vu, car hier, il a fait voile pour visiter le Golfe Saint-Laurent."

Le gouverneur Craig et l'abbé de Calonne se rencontraient pourtant sur un terrain commun : l'amitié pour Monseigneur Plessis. C'était sans doute pour plaire à l'évêque que le gouverneur invita à sa table le frère du ministre de Louis XVI.

M. de Gaspé nous raconte le trait suivant dans ses mémoires :

" M. de Calonne reçut en 1809 une invitation à dîner chez le chevalier Craig, alors gouverneur du Canada. Quelqu'un lui fit observer que c'était en carême et que probablement il n'y aurait pas de poisson sur la table.

Si votre gouverneur, dit-il, n'est pas assez bien élevé pour respecter les principes religieux d'un gentilhomme qu'il invite à sa table, je lui donnerai une leçon de savoir-vivre, d'abord en ne mangeant que du pain, ensuite plus explicite, s'il me demande

raison de mon abstinence. Cette menace fut en pure perte, car tout le premier service de table consistait en soupe maigre et en poissons apprêtés à différentes sauces."

Le gouverneur se montra parfois désireux de recevoir les avis, de prendre les conseils de l'abbé de Calonne. Leurs relations étaient fréquentes. " J'ai trouvé tout ici dans la plus profonde tranquillité," écrit l'abbé à Monseigneur Plessis. " Je suis arrivé hier mercredi, vers six heures du soir, j'ai vu le matin le Grand Vicaire qui est sur pied. " Chat échaudé, craint l'eau froide : " il n'ose pas s'aventurer et il a raison. Quant aux terreurs qu'on a conçues, il est impossible de deviner sur quoi elles peuvent être fondées. Tout est ici sur les événements publics dans une apathie admirable : on en parle avec plus d'indifférence que de ce qui se passe à New-York. Assurément, celui qui a donné de pareilles informations avait eu le cauchemar la nuit précédente.

" Ce qui intéresse le plus nos marchands, c'est que le courrier de mardi ne soit pas encore arrivé. Je serais bien étonné si les élections ne se faisaient pas ici avec la plus grande tranquillité. Je me réjouis cependant d'être avec mes filles, quoique je regrette de n'avoir pu répondre à toutes les honnêtetés qu'on m'a faites à Québec. J'espère que Monseigneur voudra bien me justifier auprès de M. le Grand Vicaire." (Trois-Rivières, 22 mars 1810.)

Et trois semaines plus tard : " Je suis bien revenu de l'idée que le gouverneur avait trop pris l'alarme. En vérité, Monseigneur, c'est plus violent qu'on ne pense communément. Il a raison de dire que ce sont tous les principes français. On a répan-

du des écrits dans ma paroisse, et ce n'est rien, mais on en a endoctriné quelques-uns qui sont complètement pervertis. Il y en a un entre autres qui a tenu les propos les plus incendiaires jusqu'à parler de révolte et d'aller en force enlever ceux qui sont arrêtés, si on ne les faisait sortir de prison.

" Si on lui parle des massacres de France :

—Il n'y aurait pas de mal qu'il y en eut ici. Si on lui oppose les autres malheurs, il répond qu'il n'y a pas de peuple plus heureux aujourd'hui que les Français ; si on lui oppose ce que j'ai dit en chaire :

—Je le crois bien, dit-il, ces prêtres français sont tous des rebelles qui se sont enfuis pour échapper à la punition.

" Cela serait très risible, si cela ne conduisait pas ces malheureux à leur perte. Mais vous voyez comme on les endoctrine, car le pauvre homme n'est pas capable de l'imaginer quoique très capable de le propager. Heureusement que le nombre est infiniment petit. Mais que ne fait-on pas accroire à des gens simples, on avait bien persuadé au peuple parisien que les aristocrates avaient fait miner la Seine pour la faire sauter au besoin. Ce que je vois à la Pointe-du-Lac me fait croire qu'on emploie des moyens sourds et très dangereux pour pervertir le peuple. Nous sommes bien heureux d'avoir un gouverneur très ferme et très vigilant.

" J'ai été tenté un instant d'écrire au gouverneur pour lui faire voir qu'il serait très politique de laisser venir ici une douzaine de prêtres français dont les principes sont si bien connus et si bien éprouvés.

" Monseigneur, Dieu veut nous châtier, mais il

veut aussi nous pardonner, car il nous avertit par des punitions graduelles. Tâchons de l'apaiser. Je ferai faire une neuvaine à mes filles." (14 avril 1810.)

Il faisait tout son possible pour amener les citoyens à leur devoir envers l'autorité. " J'ai fait le service paroissial dimanche dernier, écrit-il, j'en ai profité pour parler pendant près d'une heure sur la proclamation."

S'il en coûte pour devenir célèbre, il en coûte aussi de l'être devenu même quand on n'y prétendait pas. Les visites affluaient autour de l'abbé de Calonne : on venait demander des conseils ou des consolations. On était le bienvenu quand on apportait des difficultés à résoudre, des misères à guérir. S'il n'obtenait pas tout de suite ce qu'il désirait pour la plus grande gloire de Dieu, il revenait à la charge et il suivait toujours de ses vœux et de ses prières les pauvres brebis qu'il ne pouvait ramener directement et franchement au bon Dieu : " Pardon, Monseigneur, j'ai négligé de vous rendre compte dans le temps du mariage de Madame Panet avec le docteur Stuart. Ils sont tous deux catholiques. Tous deux paraissaient vouloir que je les marie ; mais il y a dix ou douze jours que le docteur Stuart est arrivé chez le juge Foucher et le même soir, il s'est marié devant le ministre. Je ne l'ai su que le lendemain au soir, et dès le matin, ils étaient partis pour se rendre à Chambly. Hélas ! telle est la fragilité humaine. Oh ! mon Dieu, qu'il est difficile de se détacher de soi même !

" Me permettez-vous, Monseigneur, que je profite de cette occasion pour vous souhaiter une bonne année, c'est à-dire une moisson bien pleine, sans

qu'il s'y mêle aucune ivraie. Mais prenez donc aussi quelques précautions pour votre santé, pour ne nous donner aucune inquiétude en janvier. C'est un devoir et il n'en faut négliger aucun.

" Je vous remercie du curé que vous nous avez donné. C'est un véritable pasteur, j'espère qu'il est selon le cœur de Dieu. Il est bien selon le mien. Il me semble que je ne crains plus de mourir depuis que j'espère qu'il m'aidera à faire mes paquets.

" Le bon Dieu aime les Trois-Rivières, puisqu'entre tant de bienfaits, il lui donne encore un juge qui a, dit-on, de la religion et de la piété. Nous en avions un grand besoin. Il faut double mérite pour maintenir l'ordre et la justice dans les petits tribunaux." (28 juin 1812.)

Au mois d'octobre suivant : " Une de mes pénitentes, nommée Madame Panet, nièce de M. Foucher, établie ici depuis son veuvage, voudrait se remarier avec le docteur Stuart, chirurgien-major de je ne sais plus quel régiment. (1) Elle dit que ce docteur Stuart est catholique, quoiqu'il passe pour protestant et qu'il n'ait jamais donné aucun signe extérieur de catholicité. Il est vrai qu'il y a environ deux ans, il me donna, à mon grand étonnement, une guinée pour dire des messes. Ce docteur désirerait que je fisse le mariage et avoir dispense des trois bans, parce qu'il voudrait que le gouverneur n'eût pas de sitôt connaissance qu'il est catholique ou marié, je ne sais lequel des deux. Monsieur le

(1) Ce mariage avait été contracté devant le ministre protestant. M. de Calonne voulait le rendre valide en amenant les partis devant l'Eglise catholique.

Grand Vicaire consent que je les marie ; mais il ne peut pas donner la dispense des trois bans....

" Je désire bien que ce mariage se fasse, et je craindrais de fournir quelque prétexte au docteur pour ne pas se marier.

" Du reste, Monseigneur, ayez la bonté de diriger toute ma conduite, je ne m'écarterai en rien de ce que vous me prescrirez." (16 oct. 1812.)

Le juge Foucher se tenait honoré de recevoir la visite de l'abbé de Calonne, ce dernier se rendait quelque fois à ses invitations. Madame Heney, qui était une demoiselle Foucher, racontait que lorsque l'abbé de Calonne prenait le thé avec la famille, sa mère donnait ordre à la cuisinière de lui faire rôtir un épi de blé d'Inde sous la cendre. Il ne prenait rien autre chose.

Cette vénération dont on entourait le ministre de Jésus-Christ est d'autant plus extraordinaire qu'elle n'était pas achetée de sa part au prix d'une neutralité pusillanime. Peu d'hommes ont eu la pensée plus indépendante et la parole plus véridique. Il ne ménageait point la vérité à ses amis : il les aimait assez pour les contredire, au risque de leur déplaire.

L'abbé de Calonne apprend un jour que la cour entend une cause dont on lui avait déjà parlé. Bien versé dans la connaissance du droit civil et ecclésiastique, il s'étonne que le juge ait accepté l'audition d'une telle cause. Sans perdre un instant, il se rend au palais de justice et s'adressant en particulier au juge—" Votre honneur, arrêtez, arrêtez ! vous n'avez pas compétence dans la cause. Vous êtes catholique, reconnaissez les droits de l'Eglise."

Le procès se termina là.

Habitué aux régions supérieures, par de là tous ces nuages de passions humaines il prêtait l'oreille au bruit de la vallée, ne cessant de demander le règne de Dieu, sans s'occuper de lui-même.

" Que le public crie, je m'y attends," disait-il dans une circonstance analogue, " trop heureux que Dieu veuille me donner cette croix à porter."

Bon, affable, enjoué même, cet austère anachorète, pourrions-nous dire, rachetait, par des expressions pleines d'humilité, les saillies que lui arrachait la vivacité de son tempérament ou échappées à la nature contre sa volonté, et réprimées presque aussitôt. S'il parlait de sa vie passée dans le grand monde, c'était pour en déplorer ce qu'il appelait l'inutilité.

Le récit de ses courses apostoliques, des dangers auxquels il avait échappé était très intéressant. Aussi, chacun se prévalait des moindres circonstances pour l'entretenir et s'édifier auprès de lui.

Monseigneur Plessis lui annonça la visite de Monseigneur de Saldes ; l'abbé de Calonne répond : " Cette visite me fait grand plaisir, mais en même temps elle m'embarrasse, car je n'ai pas un lit à donner et le mien même n'est pas présentable. Si les messieurs qui l'accompagnent veulent se contenter de matelas et de baudets, alors, je trouverai dans le couvent de quoi les coucher tant bien que mal. Ayez la bonté de le prévenir que si je le reçois mal, ce sera par impuissance de le recevoir mieux et non par manque d'égards ou par mauvaise volonté. Je n'ai pas l'honneur d'en être connu et ce sera un

très mauvais début : mon amour propre en est humilié d'avance." (28 avril 1812.)

Il était fidèle à ses anciens amis ; ses confrères des missions du Golfe lui revenaient souvent à l'esprit : " Ce pauvre Champion, qui était au Cap Breton, est mort à la fleur de son âge. Je crains pour ce pauvre Richard, une petite cure comme celle de la Pointe-du-Lac lui conviendrait, le satisferait, et vous le conserverait. Voilà encore une bien grande perte dans ce jeune Bédard dont la piété et le zèle promettaient beaucoup. Prions le père de la moisson d'envoyer des missionnaires." Ce fut pour lui un plaisir du cœur de pouvoir au jour de la consécration épiscopale de Monseigneur Burke, dans l'église cathédrale de Québec, prononcer le sermon de circonstance. Il rendit hommage aux vertus de son ami, le félicita de ses savants écrits et du bien opéré dans la colonie par son savoir et par son énergie. La cérémonie eut lieu le 5 juillet 1818 ; Monseigneur Burke était alors âgé de 65 ans et l'orateur du jour en comptait 75

Ceux qui, une fois, lui avaient donné leur amitié ne la retiraient jamais : témoins le colonel Compton, le gouverneur Faning de l'Ile du Prince-Edouard, qui continuaient de correspondre avec lui après son départ de l'île, et les nombreuses lettres d'outre-mer qu'il brûla malheureusement avant sa mort, nous privant ainsi d'une très-précieuse collection d'autographes, au profit de son humilité.



CHAPITRE XI.

M. DE CALONNE.—SA DIRECTION.



BHORRANT le monde, l'abbé de Calonne ne se reposait qu'en Dieu ; s'il eût suivi son attrait il fût demeuré continuellement près de la petite porte dorée du tabernacle, où il trouvait son Dieu et son tout. Dans ses courses apostoliques, à défaut des autels, il contemplait le firmament.

Les glaces de l'âge n'avaient nullement refroidi son juvénile enthousiasme de la nature. Lorsque la tempête sévissait au dehors, que la foudre grondait, que l'éclair sillonnait la nue, nos mères voyaient l'abbé immobile dans sa fenêtre, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur sa poitrine, disant qu'il lisait sur le front des nuages : puissance, majesté. "Si au pied du tabernacle j'adore en aimant, ici j'adore en tremblant." On conçoit que cet homme épris du divin amour n'eût voulu traiter qu'avec les âmes. Aussi, sa conversation ne tendait-elle qu'à parler de Dieu et des choses de Dieu ; la direction pour lui était une prière prolongée. Monsieur le Grand Vicaire Noiseux avait eu comme un secret pressentiment qu'un grand nombre de personnes

viendraient se mettre sous sa conduite, et il désirait lui offrir une sacristie bien éclairée donnant sur un jardin en fleurs.

L'abbé s'y oppose formellement, craignant que le service des pauvres n'eût à souffrir si l'hôpital ne communiquait directement avec la cuisine.

Ce maître de la vie spirituelle vit arriver auprès de lui, outre les paroissiens de la ville et des paroisses environnantes, des personnes des districts de Québec et de Montréal. Des prêtres distingués vinrent faire des retraites sous sa conduite. Il avait fait construire pour leur commodité un petit cabinet près du sien, et avec quel bonheur il travaillait à la perfection de ces âmes sacerdotales. Il avait peine à s'en séparer, lorsqu'il croyait qu'il leur était tant soit peu utile, n'hésitant pas à leur faire suivre un cours de théologie, dirigeant leurs études et se montrant, dans la suite, leur père toujours

Il exigeait un tel détachement qu'il ne tolérait la nature en rien ; mais cette science ascétique qui est celle de tous les maîtres de la vie spirituelle, il savait en faire une judicieuse application. Chaque âme sème et récolte dans son sillon. Une de ses pratiques de prédilection était de dire en tout, partout, toujours : " Dieu soit loué ! Dieu soit béni !" Cette oraison jaculatoire renfermait pour lui un acquiescement à la volonté de Dieu dans tout ce qu'il envoie.

—" Cent fois le jour dites : Que votre volonté soit faite ! Dites-le de bouche, criez-le quand même votre cœur paraît dire le contraire. O mon âme, tu n'as rien à crainde tant que tu espères en Dieu."

Pour les personnes religieuses, quand il leur

parlait des obligations de leur saint état, son œil étincelait d'un feu divin et il lançait de ces traits inspirés qui emportent d'assaut la conviction. Entretenant un jour nos mères de Québec sur ces paroles du divin maître : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, son regard s'arrête tout-à-coup sur une superbe giroflée : " Mes sœurs, dit-il, cette fleur est belle, car elle a été bénie de Dieu ; mais si l'une de vous y attache son cœur, la pauvreté parfaite ne s'y trouve plus. " L'exhortation était à peine terminée que la mère Thérèse-de-Jésus, craignant de trop aimer les fleurs, les arrache de leurs tiges et les dépose sur l'autel."

C'était comme un besoin pour lui de prévenir ses pénitents qu'il ne méritait pas la confiance qu'ils lui donnaient.

—" Savez-vous, disait-il à l'un d'eux, ce que c'est que l'abbé de Calonne ?

—C'est un saint.

—Quel blasphême ! C'est un homme qui a mené une vie très-indigne, qui n'a commencé à servir Dieu que lorsque ses forces épuisées le rendaient presque incapable d'exercer le saint ministère ; et qui à l'heure actuelle se sent tourmenté et environné de tous les démons de l'enfer. Priez bien pour ce pécheur."

Une autre fois—" Oh ! j'aurai un bien long purgatoire ! "

Cette idée qu'il avait de lui-même ne l'empêchait pas au besoin d'être ferme et énergique. On s'attend d'ailleurs à trouver dans sa direction quelque chose de la véhémence de son éloquence et l'on a raison.

Monseigneur Plessis disait à la mère supérieure

qu'il serait désolé si les religieuses étaient exposées, en telle occasion, à manquer à la règle. " Ne craignez rien, Monseigneur, répondit-elle, je crois que si le Père de Calonne en voyait une en faute, elle ne serait pas tentée d'y retourner deux fois."

Une mère affligée voit son fils aux portes de la mort. Il ne s'est pas confessé depuis de longues années ; toute la famille est en larmes pleurant d'avance une double mort. Tout à coup, une lueur d'espoir brille au fond du cœur de la mère éplorée. Elle conjure son mari, citoyen distingué, de recourir à l'abbé de Calonne, bien que le jeune homme refuse de voir le prêtre. Au premier avis du danger où se trouve cette pauvre âme, jeune encore et déjà si coupable, l'homme de Dieu accourt. Prières, exhortations, menaces, rien n'y fait. L'abbé espère contre toute espérance. Son bréviaire à la main, il s'installe au pied du lit du malade. L'heure du dîner sonne, on invite l'abbé à se mettre à table : il refuse poliment de laisser la chambre. Le jeune homme impatienté de le voir sans cesse devant lui, lui signifie son congé :

—" Entendez-vous, je veux mourir comme j'ai vécu, sans confession.

—A votre aise, jeune homme, mais je vous réponds que je ne quitterai pas ce lieu.

—A quoi bon ? votre présence m'est importune.

—Tant pis ; mais je veux m'instruire, moi, et voir de mes yeux la mort d'un réprouvé."

Après quelques instants de silence, le malade qui a ruminé ces dernières paroles sollicite l'aide du

ministre de Jésus-Christ et rentre en grâce avec Dieu.

Une heure plus tard, il quittait cette vie et l'abbé allait rompre une journée de jeûne et de prières.



CHAPITRE XII.

M. de Calonne.—Ses vertus.

RÉUNISSONS dans une vue d'ensemble, avant de raconter la maladie et la mort de l'abbé de Calonne, les principaux traits de vertu que nous n'avons pu rattacher au fil des évènements.

Il y a des secrets qui ne sont révélés que par l'analyse du cœur.

Ce qu'il y avait d'éminent en ce prêtre, c'était son amour de l'Eglise et son respect pour les supérieurs : " J'apprends, monseigneur, écrit-il à l'évêque Plessis, qu'il y a plusieurs prêtres qui pensent que l'obéissance qui vous est due n'est qu'une simple promesse qui n'oblige qu'autant qu'on est chargé de fonctions. C'est une erreur très pernicieuse. Qu'est-ce que cette promesse solennellement faite à leur évêque, lors de leur ordination ? si ce n'est un vœu. Celui des religieux n'est pas en d'autres termes. Je sais que cette obéissance n'est promise et demandée qu'en rapport au culte ; que l'évêque ne peut pas commander dans des choses temporelles. Mais on dit que ces messieurs prétendent que, dès qu'ils n'ont pas de fonctions, l'évêque n'a rien à leur dire.

Mais, certes, il peut leur ordonner de faire telle ou telle fonction, de remplir tel ou tel poste. Je sais bien que je n'emploierais pas volontiers un prêtre qui aurait de tels sentiments et que je ne voudrais rien lui confier. Mais aussi je n'ai en vue que le principe et c'est ce principe auquel il faut s'opposer et le détruire s'il existait.

" Pardon, Monseigneur, votre indulgence me fait peut-être sortir des bornes, mais je ne sortirai j'espère jamais de celles du respect et de l'obéissance que je vous dois et que je vous ai voués" (16 sept. 1808.)

Toute sa correspondance avec Monseigneur Plessis porte ce cachet d'humble soumission, de respect filial et de sincère attachement. Citons un peu au hasard : " Voici encore une année qui se précipite dans ce gouffre du passé qui en a englouti tant d'autres. Combien des miennes y ai-je vu tomber avec insensibilité, ne pensant qu'à celle que j'avais devant moi. Aujourd'hui, je ne m'occupe de celles qui me restent, s'il m'en reste, que pour réparer le mauvais usage que j'ai fait des autres. Je ne vois plus que cette éternité qui n'est composée ni d'années, ni de moments. Quand on en est si près, il faut la considérer du calvaire et monter même sur la croix. Quand on la voit de là, il est impossible de ne pas soupirer après elle. Pour vous, Monseigneur, elle est, je l'espère, à grande distance. Quand je dis, je l'espère, c'est pour votre diocèse, car pour vous, je vous plains. Et, quand je considère le compte terrible que j'aurai à rendre et que je me tourne de votre côté, je ne puis m'empêcher de me dire : Hélas ! son compte sera encore

bien plus terrible que le mien. Je prie le Dieu des miséricordes qu'il vous envoie son Saint-Esprit avec tous ses dons, qu'il soutienne votre confiance en lui, qu'il anime votre courage et qu'il vous porte vous-même avec votre fardeau.

" Je ne voulais vous faire qu'un compliment de bonne année, et me voilà vous moralisant comme si ce n'était pas à moi, à me taire et à écouter. Eh bien! Monseigneur, je sais que vous avez soin de votre âme, mais c'est de votre santé qu'il faut désirer que vous preniez soin. Votre charge requiert les forces du corps autant que celles de l'âme." 30 Déc. 1808.

Il faut croire que Monseigneur ne suivit pas à la lettre ce dernier conseil, le pieux abbé y revient l'année suivante.

" J'espère, Monseigneur, que votre santé s'est rétablie, Dieu ne le refusera pas aux prières de vos enfants, mais il faut que vous la ménagiez de votre côté.

" On ne doit pas se traiter en maladie comme lorsqu'on se porte bien, et le règlement spirituel ne peut plus être le même. Selon ce que vous me dépeignez de votre mal, laissant à part les remèdes qui sont de la compétence du médecin, je vois que vous avez besoin d'un repos que vous ne prenez pas. Vous devez vous faire une loi de six heures de sommeil, et si la toux ou autre cause d'insomnie vous en a derobé une ou deux sur le temps que vous destinez au lit ordinairement, vous devez les reprendre, ou en vous couchant plus tôt, ou en vous levant plus tard. Toujours en proportion du temps perdu. Voilà ce que je vous commanderais si j'étais votre directeur et je n'admettrais aucune excuse, mais je

ne le suis pas. Cependant, une heure d'obéissance, dans le lit, ferait plus de bien à votre âme qu'une heure d'oraison sans obéissance."

Le serviteur de Dieu dans sa manière de faire et de s'énoncer y allait trop bonnement et trop droitement pour ne pas se faire d'ennemi. Des plaintes sont faites à son évêque, voici comme il y répond :

" J'ai reçu, mardi dernier, à mon retour de la Pointe-du-Lac, la lettre du quinze que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle ne m'a pas surpris, parce que ma vie a été agitée de tant d'évènements que j'ai bien appris à connaître les hommes ; mais elle m'a affligé pour celui de qui vous tenez les informations. Si c'est la charité ou le zèle de la gloire de Dieu qui l'ont fait agir, comme je dois me le persuader, il ne me reste qu'à lui désirer un peu plus de discrétion et de prudence pour ne dénoncer à son supérieur et le mien que des fautes dont il soit absolument sûr qu'elles ont été commises.

" Je n'ai qu'une réponse à faire : c'est que de tout ce qu'on vous a dit, il n'y a pas un seul mot de vrai. Vous serez maintenant embarrassé, Monseigneur, auquel croire, et ce n'est pas une des moindres difficultés des Supérieurs. Je l'ai été ; je les plains. Tout ce que je puis dire, c'est que je regarde votre volonté exactement comme celle de Dieu, et j'espère avec sa sainte grâce que je serai fidèle à la prévenir.

" Ayez la bonté, Monseigneur, de me prescrire tous mes devoirs et de régler mon zèle indiscret Vous avez des grâces toutes spéciales du Saint-Esprit, comme évêque, et par conséquent, vous savez mieux que moi ce qui convient et ce qui ne

convient pas. Dès que vous aurez parlé, je me croirai en sureté de conscience et je ne serai plus responsable que de mon exactitude à vous obéir. C'est la douceur et la sécurité de cette obéissance que je prêche tous les jours ; je m'aveuglerais bien tristement, si je n'aimais à la pratiquer moi-même.

" Je le répète, Monseigneur, avec plaisir je suis enfant d'obéissance. Envoyez-moi vicaire de votre plus jeune curé, et j'espère que je lui obéirai comme à vous.

" Peut-être eût-il mieux valu me taire dans cette occasion et me contenter de protester de mon obéissance ; mais j'avoue que je n'en ai pas eu la vertu quoique cela me fût inspiré. Mon orgueil m'a persuadé que je vous devais la vérité. J'ose me flatter que vous ne trouverez rien, dans cette lettre, qui s'écarte du respect qui vous est dû et avec lequel je serai jusqu'à mon dernier soupir, votre très humble et très obéissant serviteur." (26 Oct. 1809).

Dans une certaine circonstance les vues de Monseigneur Plessis ne s'accordaient pas avec les siennes, à peine l'humble abbé en a-t-il été informé qu'il répond :

" Fiat ! Fiat ! Est-ce qu'un chien mort, comme disait David, peut s'opposer aux volontés de son Seigneur. Je voudrais qu'il dépendît de moi que tous vos désirs fussent remplis. Vous n'éprouveriez, je l'espère, pas tant de contradiction.

" Je supplie Monseigneur de s'expliquer sur ses intentions, et d'avance je souscris à tout et ne m'en écarterai pas d'une ligne. Je vous conjure de ne pas prendre de mitaines pour me manier. Rien

ne peut me faire peine que de vous avoir déplu, et alors ma peine me paraît être selon l'esprit du Seigneur.

" Je n'ai pas reçu de lettre de l'abbé Caron. J'attends de lui une réponse et un paquet assez considérable de draps, linge, livres, etc., et je crains que les livres dont vous me parlez ne soient quelqu'un de ses ouvrages. Alors, il n'a pas reçu ma lettre écrite l'automne dernier et qui est fort importante. Dans l'attente de ses nouvelles, je n'ai pas osé lui écrire et je crains qu'il ne soit trop tard.

" J'ai reçu une lettre de M. Compton qui va en Angleterre. Le gouverneur sur la pétition des habitants a répondu qu'il recevrait bien M. Martin ; mais ce n'est pas assez, il faut qu'il l'écrive au gouvernement. Je vais écrire à M. Compton la conduite qu'il doit tenir.

" Mon papier m'oblige à finir en vous assurant du respect et de l'attachement avec lesquels je vivrai et mourrai." (10 nov. 1809.)

L'abbé de Calonne connaissait parfaitement toutes les convenances sociales et s'y astreignait volontiers ; mais il donnait aux compliments, aux félicitations, une tournure religieuse toujours en harmonie avec son caractère sacerdotal.

" Monseigneur, des lettres d'Angleterre nous assurent que vous êtes du nombre des nouveaux membres du conseil supérieur, je ne vous en félicite que parce que je crois que l'Eglise, le diocèse et l'Etat en tireront un grand avantage."

Les lettres de bonne année exhalent toutes ces parfums de grandeur et de simplicité religieuse qu'on aime encore à respirer à un siècle de distance.

Nous cédons au désir d'en édifier nos lectrices.

" Je prie Dieu, Monseigneur, qu'il vous remplisse de son Saint-Esprit, que tout ce que vous entreprenez pour sa gloire et pour le bien de votre diocèse tourne au profit de votre âme, qu'il ne vous impute pas ou qu'il vous pardonne vos fautes, et qu'il accomplisse sur vous tous ses desseins, selon sa grande miséricorde." 20 Déc. 1810.

" Pouvons-nous parler de ces années qui s'écoulent si vite, sans penser que nous nous écoulons aussi très promptement, et qu'il s'en écoulera encore bien d'autres, après que nous serons entrés dans notre éternité : mais, alors, elles ne s'écouleront plus pour nous. Que puis-je donc désirer, Monseigneur, et pour vous et pour moi, si ce n'est que le peu qui restent à s'écouler pour nous ici-bas soient bien pleines ? Elles ne le seront qu'autant que tous les moments en seront consacrés à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

" Ce n'est pas vous, Monseigneur, que je m'avise de prêcher, mais c'est moi qui suis si près de mon tombeau. Plus nous devenons vieux, plus nous sommes lâches, sous prétexte de nos infirmités. Heureusement notre Dieu est plein de miséricorde, et pour nous appliquer ses mérites, il ne demande qu'une bonne volonté, je lui demande donc qu'il supplée par un surcroît de bonne volonté aux forces qui s'en vont.

" Pour vous, Monseigneur, vous êtes dans la vigueur de l'âge, et réservé à de plus grands travaux. Je supplie le Seigneur d'avoir pitié de ce diocèse, de maintenir en vous cette vigueur, en vous donnant, tous les ans, un surcroît de bonne volonté.

" Quoique je doute que M. Dorval vienne, nous faisons faire dans la grande salle un petit cabinet en planche qui servira pour d'autres, et particulièrement pour moi, quand il plaira à Dieu de m'y confiner." 27 déc. 1811.

" Que Dieu continue de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions ! Que le bien que vous faites et aux particuliers et au diocèse trouve des cœurs reconnaissants ; que votre santé et surtout votre piété se maintiennent. A propos de santé, prenez donc quelque précaution pour qu'elle ne soit pas accrochée, en janvier, comme elle l'est tous les ans. Votre vieux et très humble serviteur." 1813.

" Quels seront particulièrement mes vœux pour Votre Grandeur cette année ? Que Dieu vous fasse la grâce de porter toutes les croix de l'épiscopat avec patience et amour. Alors elles seront réellement des croix d'or qui vous porteront elles-mêmes à la gloire. Je vous demande humblement pardon de celles que je vous ai données, afin que Dieu me les pardonne aussi." 1814.

Avec les années sa main devient tremblante, son écriture irrégulière, mais son cœur reste toujours le même à l'égard du digne évêque de Québec

" Voici la première lettre de nouvelle année que j'écris, et, cependant, c'est aujourd'hui le dernier jour de l'année et il est onze heures. Cela prouve que je suis devenu extrêmement paresseux, et ce n'est pas la première fois que je m'aperçois que l'âge m'a ajouté ce défaut à tous les autres. Mais je m'en console un peu, en voyant que d'un autre côté, il n'a fait qu'augmenter les sentiments de respect, de vénération et d'attachement à Votre Gran-

deur. C'est donc bien sincèrement que je souhaite, pour vous, l'accomplissement de tous vos vœux, et pour nous, que le ciel vous rende une santé qui nous est si précieuse.

" Ne comptez pas, Monseigneur, sur la force de votre tempérament, et ne dites pas que ce n'est qu'une indisposition. Tout désordre dans le sang est toujours une maladie réelle qui en peu de temps peut faire de grands ravages, si on n'observe pas une exacte et longue diète, jusqu'à ce que toute la masse soit changée. Défiez-vous des mieux et continuez votre régime et votre repos six mois encore, après votre guérison. Je ne crains rien de votre maladie, mais je crains tout de votre zèle et de votre courage. Si vous n'écoutez pas la vieillesse et l'expérience, qui écouterez-vous ? Nous sommes de mauvais juges dans notre propre cause.

" Je souhaite que vous suiviez mon avis dans cette occasion, et à mes avis je joindrai mes prières et j'espère que toutes faibles qu'elles sont, Dieu les exaucera par miséricorde pour ce diocèse."

" L'ancien de votre diocèse vient encore vous offrir ses hommages et ses vœux ; beaucoup de patience et de courage, deux choses dont un évêque de Québec a grand besoin. Il me semble qu'un vieillard en aurait aussi besoin, mais je n'ai ni peines, ni infirmités, et j'avoue que j'en suis grandement épouvanté. Cependant, ma vue s'affaiblit tous les jours de plus en plus et me fait pressentir sa perte totale." 1819.

Jusqu'à sa mort il demanda toujours ses permissions à l'évêque soit pour s'absenter de sa paroisse, le dimanche, lorsque M. le Grand Vicaire

le priait de faire le service ailleurs, soit pour toute autre cause. "Je sais bien que comme Grand Vicaire il en a le droit, mais comme c'est une affaire personnelle, j'y aurais moins de répugnance avec votre consentement. J'aurai assez à démêler avec le diable, au grand jour, sans qu'il vienne me troubler de toutes ces vétilles."

Ayant un jour sollicité une autorisation, il s'était servi du mot *pourvu*, il s'en explique aussitôt : "Je dis *pourvu*, ce n'est pas une condition que je veuille mettre à mon obéissance qui sera toujours sans réserve avec la grâce de Dieu, mais seulement un préliminaire que je crois nécessaire pour le bien de la paix que vous voulez toujours." 21 avril 1814.

Ce respect, cette soumission, il la pratiqua dans les occasions les plus difficiles et qui contrariaient entièrement sa manière de voir. Il répondait dans une de ces circonstances : "Je vous remercie bien sincèrement, Monseigneur, de me renvoyer à l'office de Marie, c'est la meilleure part et il est grand temps que je m'en occupe uniquement. J'apprends tous les jours, de plus en plus, qu'il ne suffit pas d'avoir un cœur droit pour agir avec rectitude. J'admire, en gémissant, jusqu'où la présomption peut nous aveugler. J'espère, Monseigneur, que si vous avez été mécontent de mon outrecuidance, vous serez satisfait de mon obéissance. Et je demande à Dieu la grâce de toujours me faire respecter votre volonté comme étant la sienne propre."

L'esprit de foi, voilà quel était le principe sur lequel il avait ordonné sa vie, et de cette vertu découlait l'amour immense qu'il avait pour la sainte Eucharistie. Ce qu'est le creux de la pierre au

passereau, ce qu'est le nid pour la tourterelle, l'autel l'était pour son cœur. Vers le tabernacle, il envoyait les cris les plus perçants et les plus tendres de son âme, les soupirs les plus ardents de son cœur : " Vos autels, Seigneur, Dieu des vertus, vos autels ! "

" Vous le peindrai-je prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire," nous dit M. Raimbault dans son oraison funèbre, " passant des heures entières dans le recueillement le plus profond, occupé à pleurer ce qu'il appelait ses fautes, ses erreurs passées, ou à adorer le Dieu des tabernacles ? Ah ! qu'il eût bien voulu expier, dans cette posture si humble, et par ses hommages réparer les scandales et les irrévérences commises dans le lieu saint ! Mais quelle piété, quelle dévotion il inspirait dans l'esprit des assistants, lorsque revêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel, pour célébrer les saints mystères ! De quelle foi vive il était animé ! Avec quelle onction il proférait les paroles redoutables ! De quelle crainte, de quelle confiance il paraissait tour à tour pénétré en mangeant le pain de la vie ! Mais, je le sens, je ne fais qu'affaiblir les impressions que de si beaux exemples, dont vous avez été tant de fois les témoins, auront gravé dans votre mémoire et plus encore dans vos cœurs, en traits ineffaçables."

Emporté par la ferveur de son oraison, il la prolongeait plusieurs heures de suite. Sept mois avant sa mort, il ajouta trois heures d'oraison aux quatre heures qu'il faisait régulièrement tous les jours, depuis quinze ans. On le voyait de quatre à sept heures du soir, prosterné sur les degrés de

l'autel. Notre chapelle conserve au moins un beau souvenir. Deux de nos anciennes mères. la mère Saint-Pierre alors supérieure, et la mère Sainte-Hélène sacristine, voulant un soir s'assurer si la lampe du sanctuaire était suffisamment alimentée pour la nuit, ouvrirent une grille. Quelle ne fut pas leur admiration, en voyant le vénéré Père de Calonne ravi en extase, planant à plusieurs pieds au-dessus de terre et entouré de rayons lumineux ! Ce bonheur a été une des plus douces consolations de leur vie, et elles l'auraient attesté sous la foi du serment si on l'eût exigé d'elles. En sortant de ce silence et de ses longs colloques avec Jésus-Christ, l'abbé de Calonne ne savait plus que s'écrier : "*Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*"

Un jour, Monseigneur Plessis frappe à la porte de sa chambre. Il ne reçoit aucune réponse, pourtant on lui a dit à l'hôpital que l'abbé était chez lui. Il frappe de nouveau, même silence. Alors, par la porte entr'ouverte, il hasarde un coup d'œil à l'intérieur : il voit le serviteur de Dieu en prière. Monseigneur se résigne à attendre et après quelques minutes, il le voit venir à lui. On s'attend à ce que l'abbé va se confondre en excuses, lui si particulier sur le respect dû au supérieur, lui le type accompli du parfait gentilhomme. On se trompe. Ecoutons sa parole : Si j'ai dû faire attendre Votre Grandeur, c'est que je parlais au Seigneur des seigneurs. Monseigneur fut édifié de son respect pour la prière, et c'est lui même qui raconta cet incident à nos mères.

S'il fallait décider quelle était sa dévotion particulière, on pourrait dire que c'était celle de saint-

Paul ; c'est-à-dire l'amour de Jésus-Christ crucifié. Ses jalucations ordinaires et elles étaient fréquentes, étaient : O mon Jésus. O Jésus !

N'est ce pas à l'autel que s'apprend la science de la croix. Cet amour du Sauveur le portait vers le cœur adorable de Jésus ouvert par la lance. Cette dévotion faisait les delices de l'apôtre avide d'humiliations et de souffrances. Il ne négligea rien pour la propager et il eut la consolation de voir la piété des fidèles répondre à ses touchantes exhortations. Pour la fête du Sacré-Cœur, on accourait de très loin et les voitures stationnaient sur la place de l'église paroissiale comme les dimanches, de plus l'on en voyait de longues files jusqu'à la porte de notre chapelle. On venait rendre hommage à Jésus exposé dans son sacrement d'amour, et écouter les paroles enflammées de son serviteur qui s'employait à faire connaître et aimer ce cœur méprisé et outragé.

Orateur, nous l'avons dit, il fut l'apôtre de Marie. Son long rosaire à grains d'ambre enlaçait ses mains amaigries, et il le récitait journellement, méditant les mystères de Marie associée aux souffrances et au triomphe de son Fils, à la crèche, au calvaire et dans les cieux. Enfin, l'abbé de Calonne joignait la dévotion de saint Joseph à celles du Fils et de la mère. Il invoquait avec amour et ferveur la sainte Famille. Il lui dédia le petit autel de notre église et y plaça un tableau à l'huile d'une grande valeur. Ce don, le plus considérable que ce vénéré Père ait fait à notre chapelle, nous n'avons pas eu la consolation de le conserver. M Desjardins vint un jour, plusieurs années après la mort de l'abbé de Calonne, en demander le sacrifice à nos mères.

Elles s'en séparèrent avec peine, l'acte capitulaire passé à cet effet dit qu'elles ne le font que parce qu'elles ne peuvent rien refuser à ce bienfaiteur insigne. M. Desjardins donna, en retour, plusieurs autres tableaux d'une valeur artistique moindre, mais on regretta toujours celui de la sainte Famille.

L'abbé de Calonne ne s'était pas fait une piété commode et facile ; au contraire, il semblait y avoir entre lui et le cœur du maître rivalité d'amour et de dévouement. Un chrétien, dit saint Augustin, doit souffrir plus qu'un homme, un saint plus qu'un chrétien vulgaire, voilà sans doute pourquoi Notre Seigneur obligea si souvent son serviteur à boire au calice de ses amertumes. Pour prévenir ce qu'il appelait la rébellion de son caractère et de son tempérament, il s'est mille fois vaincu et enchaîné, il a rassasié son cœur de mortifications et d'humiliations ; et cette nature hautaine se redressait toujours, et il l'épuisait par de nouveaux coups et de nouvelles tortures.

" Il se levait à quatre heures du matin, dans toutes les saisons, il jeûnait tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, tout l'avent, le carême etc. Mais quels jeûnes encore ! Il ne faisait absolument qu'un seul repas, le midi et ne mangeait que des légumes. Dans la faiblesse où il se trouvait à la fin du carême ou dans ses maladies, il ne voulait rien changer à ce régime. Quelle sobriété dans ses repas ! " (1)

Quoiqu'il fût fort ingénieux à cacher ses actes de mortification, il en échappait beaucoup à sa sur-

(1) Oraison funèbre.

veillance. La sœur Saint-Nicolas qui le servait s'aperçut qu'à l'heure de ses repas un petit chat se présentait à lui en minaudant, sautait sur la table et enlevait les meilleurs morceaux. Le Père qui se croyait seul, reportait soigneusement les plats, tout triomphant du plaisir que les sœurs auraient à la pensée qu'il avait mangé de meilleur appétit.

En carême, lorsqu'il ne desservit plus la cure de la Pointe-du-Lac, il permit qu'on lui donnât du café, au déjeûner, le dimanche matin. Il refuse un jour obstinément de le prendre et il demande de la salsepareille ; — Je vous assure, mon Père, que votre café est bon, veuillez-donc y goûter, vous en avez besoin, lui disait la bonne sœur.

— Non, rapportez-le, vous dis-je, le diable me l'a dit avant vous qu'il était bon. Il m'a soufflé pendant la messe que j'avais une tasse de café à prendre, rapportez-la, il ne l'aura pas ; d'ailleurs je suis un gourmand.

On conçoit quelle peine éprouvait nos mères de le voir se livrer à cette excessive rigueur contre lui-même, dans un âge où sa santé réclamait de meilleurs soins. Elles s'ingéniaient à lui faire accepter quelques soulagements. Après une instruction, apportaient-elles un peu de crême, le bon Père se hâtait de la faire laper à son favori à longue barbe. Enfin cette existence si chère que chaque religieuse eût voulu conserver aux dépens de la sienne, on ne pouvait rien faire pour la prolonger. On disait communément de lui que sa santé n'était que le rayonnement de son âme.

Pourtant le bon Père s'efforçait quelquefois de ne point faire de peine, sur ce côté, à ses filles. Il

avait sur son lit une paillasse, et une femme de l'hôpital allait tous les jours faire son petit ménage. Un jour qu'il exhortait une personne du monde à la pénitence, il lui dit : " A mon âge, je redoute encore les révoltes de la chair, ce lit que vous voyez, je ne me jette dessus que pour ne pas faire de peine aux religieuses, mais je prends invariablement mon repos sur le pavé, une bûche de bois me tient lieu d'oreiller. " Nous tenons ces paroles de la personne même ; octogénaire aujourd'hui, elle conserve précieusement la mémoire de ces vertus austères que saint Antoine n'eut assurément pas désavouées.

Dans son humble appartement, il vivait en véritable reclus ; on y sentait le désenchantement du monde, les profondeurs de la foi, la logique des choses divines. Il vivait dans l'intimité de la Somme théologique, dans la société des Pères de l'Eglise et se nourrissait avec délices des Saintes Ecritures. (1)

Cependant les travaux de l'Ange de l'école et du Docteur Séraphique, les questions noblement spéculatives de la métaphysique et de la morale ne purent détourner son esprit de l'étude de la vie des saints. Il s'attachait à considérer les exemples de ces hommes qui avaient diversement servi Dieu ;

(1) La bibliothèque de l'abbé de Calonne qui se composait de huit cents volumes, contenait les ouvrages suivants : Traduction de la Bible en 25 volumes. Les Histoires de l'Eglise de Fleury et d'Eusèbe, les œuvres de saint Augustin, de saint Ephrem, de saint Léon, de saint Grégoire le Grand, de saint Basile, de saint Bernard, de saint François de Sales, de Bossuet, de Massillon, de Bourdaloue, de Bonald, etc. l'Année apostolique, l'Evangile médité, les Conférences d'Angers, les Oeuvres du Pere Nouet et du Père Lejeune, Réflexions morales sur le Nouveau Testament, le Concile de Trente, plusieurs autres ouvrages ascétiques et la vie d'un très grand nombre de saints.

ceux-ci avec une humble constance et un héroïsme obscur, ceux-là avec l'éclat du génie et de l'illustration ; les uns et les autres également précieux aux yeux du Seigneur et honorés dans son Eglise.

Il apprenait d'eux ce parfait détachement qui devint sa vertu caractéristique. Monseigneur Plessis lui écrit qu'il veut pourvoir à sa dépense :

—" Ma dépense ! Eh ! quelle dépense ai-je à faire ? Je serais bien fâché d'avoir plus de revenus. Je dirais volontiers comme saint François de Sales : la pauvreté me paraît aimable, quoique je ne l'aie encore aperçu que de loin."

Le tact parfait de l'évêque de Québec le servait à propos ; ayant obtenu divers cahiers de l'abbé de Calonne, il lui envoie un billet de cinquante piastres. " J'ai été infiniment surpris, Monseigneur, de recevoir le billet de cinquante piastres que vous m'avez envoyé. Vous n'avez consulté que la générosité de votre cœur, car je n'ai jamais eu l'intention de demander la moindre chose de cahiers qui ne pouvaient plus m'être d'aucune utilité. Trop heureux d'espérer qu'ils pourront peut-être servir en quelque chose à la gloire de Dieu. Vous avez tant de charges et si peu de revenu.

" Je ne vous dis pas de mettre des bornes à vos charités, je sais trop qu'il ne faut pas compter avec la Providence, mais il faut de la discrétion dans la distribution de vos aumônes. Je suis riche, Monseigneur, car je ne manque de rien des biens de ce monde. Je considère cet argent comme envoyé par la Providence, pour me mettre en état de secourir mes pauvres de la Pointe-du-Lac, et je tâcherai d'en faire bon usage, de ce côté j'espère

que Dieu vous en récompensera.

" Notre Grand Vicaire est à la vérité hors de danger, mais il sera bien une quinzaine de jours à se remettre. Il souffre beaucoup, ne dort point, a de la fièvre avec redoublement vers le soir, point du tout d'appétit et est fort abattu. Je doute même qu'il revienne jamais à l'état de santé dont il jouissait auparavant.

" Du reste, on a fait de sérieuses réflexions et peut-être que Dieu prolonge la maladie pour que ces réflexions pénètrent bien avant. Oh ! que les prêtres s'aveuglent aisément par une routine de pratiques de piété qui dessèche le cœur, au lieu de le nourrir. Leur dévotion périt de phthisie. Grâces à Dieu, la multitude et la variété de vos devoirs vous empêchent de devenir un routinier. Pardon, Monseigneur, de ma liberté, mais il faut bien que je vous donne quelque chose pour votre argent. J'y ajouterai mes pauvres prières." (26 mai....)

Si l'abbé de Calonne témoignait à l'évêque de Québec un respect profond et une tendresse filiale, il est juste de dire en retour que l'illustre prélat, comme on a pu s'en convaincre, rendait hommage aux vertus du prêtre vénéré qui signait de préférence en s'adressant à son évêque " l'ancien de votre diocèse."

Au retour de la neuvaine de Québec surtout, l'évêque se montrait anxieux de connaître l'état de santé de son François-Xavier. En 1816, l'abbé de Calonne fut assez grièvement malade ; la vieillesse se faisait sentir ; il était alors âgé de soixante et quatorze ans. Il écrit à Monseigneur : " J'ai différé jusqu'à présent de vous donner des nouvelles de

ma santé à laquelle je sais que vos bontés pour moi vous font prendre intérêt, dans l'espérance que je pourrais vous en rendre un compte plus satisfaisant, je ne doute pas qu'on vous ait fait des relations bien différentes et vraisemblement pas une seule exacte.

" D'abord quant à ma santé, elle est parfaite, sauf mes infirmités ordinaires qui ne sont ni plus grandes, ni moindres.

" Je suis arrivé le jeudi soir aux Trois-Rivières, sans aucune fatigue apparente que celle de jeudi matin à cause des cahots ; mais le soir, m'étant déterminé à venir sur la glace, je n'ai ressenti aucune incommodité, j'ai revu mes foyers avec le plus grand plaisir, remerciant Dieu de m'avoir conduit si heureusement à mon terme.

" Il n'y avait pas beaucoup plus d'une demi-heure que j'étais arrivé, lorsque tout d'un coup je ressentis dans le genou gauche une grande douleur, plus sourde qu'aigüe. Cela fut si subit qu'ensuite je la comparai à celle qu'éprouva Jacob lorsqu'après la lutte, l'Ange lui toucha le nerf de la cuisse. J'use de cette comparaison, parce qu'il n'y avait nulle cause extérieure d'aucune espèce qui eût pu donner lieu à ce mal. Je l'attribuai et je l'attribue encore au mauvais régime que j'observai depuis le lundi, mais surtout pendant les deux jours de mon voyage.

" Ce mal ne m'empêcha pas de dire la messe le vendredi et le samedi. Mais la douleur ayant affecté les muscles depuis la hanche jusqu'au bout du pied et occasionné une enflure considérable, je fus obligé le samedi de garder le lit et de m'envelopper de cataplasmes ; j'employai ensuite l'eau de vie camphrée. Le docteur me prescrivit après cela le sel

ammoniac, la teinture de laudanum et de l'huile. Ce remède qui me fit du bien d'abord me devint ensuite plus pénible que le mal même. Je ne mets plus maintenant que de l'eau, du vinaigre et du sel de saumure ; et pardessus, mes cataplasmes.

" Mes douleurs sont maintenant très supportables. Mon plus grand tourment est d'être presque toujours couché. J'ai dit la messe le jour de l'Annonciation et dimanche dernier. Je remercie Dieu de tout mon cœur par sa sainte grâce et je regarde cela comme la meilleure récompense de ce que j'avais entrepris pour sa gloire. Le fâcheux, c'est que je ne prévois pas aller à la Pointe-du-Lac dimanche prochain. Et comment se fera la quinzaine de Pâques ? Dieu soit loué ! " (2 avril 1816).

La maladie dura un mois, et Monseigneur Plessis s'informait régulièrement de la santé du vénéré malade. A la date du 3 mai, il écrit : " Depuis plusieurs jours, Monseigneur, j'avais promis à monsieur le Grand Vicaire de vous informer moi-même de ma santé, mais ma paresse m'en a empêché jusqu'aujourd'hui. Grâces à Dieu, je suis guéri de tous mes maux de genoux et du ressentiment de goutte au pied droit, mais la stagnation dans laquelle tous ces maux m'ont tenu si longtemps, m'ont mis dans un état de faiblesse dont j'ai peine à sortir. Mon estomac ne peut supporter que très peu de nourriture, je suis dégoûté de tout, et mes infirmités m'interdissent les cordiaux qui me feraient du bien.

Je n'ai pas encore pu ou osé aller à la Pointe-du-Lac. Dimanche dernier, j'étais convenu avec M. Orfroy de chanter la messe de paroisse tandis qu'il irait me remplacer, mais les habitants ne sont

pas venus le chercher, de peur de briser leur calèche.

" Il ira certainement dimanche prochain ; mais mort ou vif, j'irai moi-même le dimanche suivant pour y rester quelques jours et faire faire les Pâques à ceux qui ne les ont pas encore faites.

" J'apprends que vous comptez venir dans nos cantons la semaine prochaine, et je serai très en état de vous faire ma cour. La neuvaine n'a contribué en rien à ma maladie, mais bien mon mauvais régime.

" Vous allez entreprendre une autre fatigue, je prie Dieu qu'il soit votre force et votre guide."

L'abbé de Calonne avait trop d'amour pour Dieu et le cœur trop sensible pour n'être pas touché des maux du prochain. Les plus pauvres et les plus nécessiteux étaient ceux qu'il aimait de préférence. Il visitait tous les jours l'hôpital et la prison. Que de consolations efficaces il donna à ces malheureux ! Le 18 septembre 1811, il écrit à Monseigneur : " Le triste devoir d'assister et de préparer à la mort des criminels a rompu le projet de retraite que j'avais formé et auquel vous aviez donné votre consentement. Il y en avait un qui pouvait être exécuté dans les vingt quatre heures de la sentence ; mais heureusement il a été acquitté. Un autre sera pendu le 11 du mois prochain, et je n'ai pas trop de tout ce temps-là pour travailler à une sincère conversion. "

Ce pauvre jeune homme fut assisté jusqu'au dernier moment par son guide spirituel. Sur l'échafaud il demanda la permission de parler, on la lui accorda : " Je meurs innocent du crime pour lequel on m'a condamné, je n'ai jamais porté la main sur les

vases sacrés dans les églises, quoique j'aie profité du bénéfice que ces objets volés ont rapporté à une troupe de voleurs à laquelle j'étais associé. J'accepte la mort en expiation de mes nombreuses fautes, surtout pour expier la désobéisance dont je me suis rendu coupable envers mes parents, qui dès ma jeunesse, se sont efforcés de me retirer de la mauvaise voie où je m'étais engagé. J'ai méprisé leur autorité, j'ai suivi mes penchants, et aujourd'hui j'expie mon crime par la peine capitale : priez pour moi. Et vous,—se tournant vers l'abbé de Calonne—vénéré Père de mon âme, bénissez votre fils." L'abbé le bénit, l'embrassa avec effusion de cœur et pria quelques personnes charitables de ne pas permettre au bourreau de toucher à son corps, mais de le mettre elles-mêmes dans la tombe qui était préparée au pied de l'échafaud.

Le jeune homme faisant un bond en avant s'élança de lui-même dans le vide. Quelques minutes plus tard le bourreau coupait la corde et des citoyens respectables déposaient le cadavre dans un cercueil. L'abbé de Calonne s'apprêtait à le porter lui-même au cimetière de l'hôpital, quand on lui vint en aide. Il marchait le premier après le corps ; arrivé au lieu de la sépulture, il bénit la fosse et fit de longues prières pour cette âme coupable mais repentante. Il excellait à faire renaître la confiance et l'amour de Dieu dans l'âme des pécheurs endurcis. Il mettait à leur service l'énergie de sa foi, l'ardeur de sa charité.

Il aimait les serviteurs, les entourait d'estime et de prévenances et les comblait de bontés. Il se rendait à lui-même tous les petits services de ména-

ge ou, s'il n'obtenait pas qu'on lui en laissât ie soln, il se montrait extrêmement reconnaissant pour ceux qu'on lui rendait.

Tous les pauvres, les indigents de la ville et des environs connaissaient le chemin de sa chambre. On s'y rendait pour toutes espèces de services.

Ursule Tomaquah, vieille sauvage vit, il y a quelques années, son portrait à l'hôpital ; elle éclata en sanglots : " Mon bon Père de Calonne !— Que vous a-t-il fait, lui demanda l'hospitalière tout emue ? —C'est lui qui prit soin de ma mère et de nous tous, lorsque mon père était à la guerre de 1812. Il écrivait les lettres de ma mère. Oh ! il me semble encore l'entendre me dire de sa voix paternelle : " Va me chercher, dans mon cabinet mon encrier et ma plume. " Et les lettres qu'il nous écrivait parlaient si *ben* !.....

Il s'intéressa pour placer un petit sauvage au séminaire de Nicolet.

Il s'était senti attiré vers les indigènes du pays dès son arrivée en Amérique. On se rappelle qu'à l'île du Prince-Edouard, il s'informait s'il n'était pas trop âgé pour apprendre le micmac. Il plaça, à ses frais, au pensionnat une petite fille sauvage.

Ses bontés s'étendaient sur toutes les classes de la société. Aux riches, il procurait l'occasion de faire l'aumône. Il sollicita en France et obtint £600 pour les pauvres Acadiens. Aussitôt qu'il les eut reçus, il en fit la distribution aux pauvres colons autant pour relever leur courage que pour les secourir.

En 1816, il s'occupa de soulager la misère occasionnée par la mauvaise récolte de l'année précédente. On avait obtenu du gouvernement les pro-

visions achetées pour les troupes durant la guerre qui venait de finir. Il faisait faire de la soupe et chacun avait le droit de s'en faire servir. Ses aumônes furent toujours distribuées avec intelligence. Il payait aussi la pension d'une novice.

Puis dans ses rapports avec ses confrères que de courtoisie, d'affabilité ! Si parfois il est obligé d'écrire à leur sujet quelque chose à son évêque, ses expressions sont toutes marquées au coin de la plus pure charité.

" La tête et la plume d'un confrère vont souvent trop vite et par cette raison ne sont pas correctes. Je lui pardonne de tout cœur, car je suis persuadé que le sien n'a pas erré. "

Et dans une autre circonstance : " A Dieu ne plaise que je veuille mettre la serpe dans la vigne d'autrui. "

On croira sans peine à l'influence d'une telle vertu sur ceux qui en étaient témoins. Quelque soin que prit l'abbé de Calonne à se cacher, à fuir les dehors de la sainteté, il ne parvenait pas à effacer de son grand front l'auréole de sa vertu, et de toute sa personne cette douce majesté qu'on n'abordait qu'avec une sorte de respect.



CHAPITRE XIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ABBÉ DE CALONNE.—SA MALADIE.—SA SAINTE MORT.

L'ABBÉ de Calonne était parvenu à sa soixante-dix-huitième année, cependant ni l'âge, ni les travaux apostoliques, ni les austérités n'avaient rétréci son cœur. Son âme expansive conservait des impressions pleines de fraîcheur et de vivacité. Elle se ressentait de cette permanente jeunesse de vertu que le temps ne saurait atteindre. Il aurait pu dire comme Lacordaire :

" Pour moi, je ne me sens pas vieillir ; le corps change,les rides se forment,les cheveux blanchissent, les sens perdent de leur énergie ; mais l'âme surnage audessus des ruines qui commencent, comme la lumière du jour éclaire et dore les colonnes d'un temple tombé."

Heureux avec ses filles, épris d'une tendresse chaque jour plus vive pour leurs âmes, il se plaisait dans les murs du vieux monastère, et celles ci habituées à vivre de ses conseils, de ses lumières, sentaient s'accroître dans leur cœur les sentiments d'une affection respectueuse et filiale. Dans une lettre à

Monseigneur Plessis, le vénéré directeur avait écrit : " J'ai fait tout ce que j'ai pu pour répondre à votre confiance et aux desseins de Dieu. Il a daigné bénir mes efforts. La règle et le désir d'acquérir l'esprit religieux règnent dans cette maison. Un noviciat nombreux et plein de piété solide donne de grandes espérances pour l'avenir. Les choses iront toutes seules."

Cependant. comment expliquer, si ce n'est par la volonté de Dieu, toujours adorable et qui voulait son serviteur sur la croix jusqu'au dernier moment, le conseil qui lui fut donné de se retirer au séminaire de Saint-Sulpice.

Toujours calme sous la main de Dieu, bien qu'il sentît la peine, l'abbé de Calonne remet son sort entre les mains de l'évêque de Québec : " Permettez, Monseigneur, que je m'adresse à vous avec toute la confiance que vos bontés m'inspirent. Elève de Saint-Sulpice, j'ai conservé pour cette congrégation et son régime un attachement qui m'a fait désirer d'y finir mes jours. Mais ce bonheur, je n'osais pas me le promettre et encore moins le demander.

" Quelques personnes, et je crois principalement M. Desjardins, ayant fait part à Montréal, pendant ma dernière retraite, de mes vœux, M. Roux de lui-même, à mon départ, me dit que l'ayant proposé à ces messieurs tous unanimement avaient consenti ; je partis très touché de leur bienveillance et bénissant la Providence de la perspective qu'elle m'avait ménagée, presque sans que je m'en fusse mêlé. Malgré tout cela, j'ai toujours été déterminé à ne point écouter mon inclination, et à ne rien vouloir que me conformer en tout à la volonté de Dieu. Je crois

être bien sûr que c'est cette volonté qui m'a placé où je suis, et je ne me croirais pas en sûreté, si j'en sortais ou avant, ou autrement que la volonté de Dieu en eût disposé. Cette volonté ne peut m'être connue que par vous ; je ne puis ni ne dois la préjuger. C'est par ce motif, Monseigneur, que je vous ai plusieurs fois prié de m'avertir quand il serait temps de me retirer. Dans cet état et avec cette façon de penser, j'étais tranquille, lorsqu'il y a quelques jours je reçus une lettre de M. Joyer qui avait commission de M. Desjardins de m'avertir qu'il était temps de m'en aller à Montréal, et qu'il pensait que je ferais bien de vous en faire *maintenant* la demande.

" Cette lettre, la voie détournée que prenait M. Desjardins, ancien ami, pour me donner un avis qui serait venu plus agréablement, s'il m'eût été donné directement par lui me surprirent et me firent réfléchir sérieusement. Le résultat de cet examen, dans ma tête, fut que cet avis devait prendre sa source ou dans Québec, ou dans Montréal ; je rejetai l'idée que cela vint de Montréal et je m'arrêterai à penser que peut-être Monseigneur avait laissé entrevoir quelque idée de me me remplacer, et que M. Desjardins avait voulu aplanir les voies. Monseigneur a peut-être à présent un sujet propre à ce poste, qu'il ne trouverait pas également dans un autre temps et cette raison est plus que suffisante et très bonne. D'un autre côté, pourquoi Monseignenr douterait-il de ma promptitude à me soumettre, après lui avoir demandé comme une charité de me retirer quand il le jugerait convenable à ses vues ?

" Voilà l'objet de ma lettre, je suis prêt à tout.

S'il me fallait décider ce que j'aimerais le mieux, je serais fort embarrassé. J'y trouve de l'attrait de part et d'autre.

" Ce qui me parait le plus raisonnable et le plus sûr, c'est de m'abandonner entre les mains de la Providence, et par conséquent entre les vôtres. Je n'ai qu'une demande à faire, c'est que vous ne laissiez pas la chose à mon choix, je vous en conjure, comme mon père. Quand vous aurez parlé, j'en remercierai Dieu comme d'une grande faveur." (4 nov. 1820.)

Monseigneur Plessis se hâta de rassurer notre bon Père et de fixer sa résidence à la vie à la mort au milieu de nous Il remercie Sa Grandeur dans les termes suivants : " La lettre dont vous avez eu la bonté de m'honorer a rendu la tranquillité à mon esprit, et a mis mon âme dans un calme parfait. Je ne crains plus qu'une chose, c'est que mon oreille qui devient dure et lente ne me fasse faux bond tout d'un coup. A présent, elle ne me transmet plus que confusément ce que les personnes disent entre elles. Il me parait cependant que la bonne administration du sacrement de pénitence est en sureté."

Convaincu dans son humilité qu'il n'avait plus rien à faire sur la terre, il soupirait après le ciel. Mais il comptait sans les vœux intimes de ses filles. Leurs prières pour sa conservation s'élevaient vers Dieu ardentes et nombreuses. Elles conjuraient le ciel de leur laisser ce père de leurs âmes. Leurs vœux furent exaucés. Le Seigneur le retint plus d'une année encore dans l'exil. Son union avec Dieu frappa plus que jamais nos mères : il les ravissait par son esprit d'humilité et de simplicité qui de-

vint de plus en plus admirable. Ceux qui le visitaient ne pouvaient s'empêcher d'éprouver une impression pénétrante de sainteté qui appelait le respect. En le voyant on se disait : " C'est donc dans ce prodige d'humilité qu'est venu s'abîmer sa noblesse, sa science, sa haute dignité ecclésiastique ! "

L'abbé de Calonne ne quittait l'autel que pour aller répandre avec une grâce et une amabilité toutes célestes, la consolation autour de lui.

Les élèves du pensionnat eurent aussi ses dernières tendresses. Il les confessait toutes avec une grande bonté. Ces enfants l'aimaient profondément.

Les pauvres malades de l'hôpital avaient fréquemment ses visites. Il leur laissait chaque fois une si forte impression qu'ils se sentaient consolés et soulagés.

Enfin il confessait toutes les religieuses, ce qu'il fit jusqu'à sa mort. Dans ce ministère sacré, il mettait tant d'onction et de sainteté qu'il dirigeait les âmes vers la perfection d'une manière merveilleuse. Nos mères ne pouvaient s'en ressouvenir sans être attendries. Il continua toujours à prêcher tous les dimanches dans notre église si ce n'est les trois derniers avant sa mort. Il n'omit que deux conférences aux religieuses, qu'il faisait régulièrement tous les vendredis, ce sont celles qui précédèrent son départ pour le ciel. " De longtemps on n'oubliera," nous disaient nos anciennes mères, " ces trop courtes instructions, dernier souvenir du beau soir de sa vie, où le Père, entouré d'une couronne de ses religieuses rangées dans leurs stalles, le long des murs du

du chœur, retrouvait pour nous dans son cœur les éclats d'une éloquence qui n'avait plus rien de la terre, nous exhortait à l'esprit de pénitence, au parfait détachement de toutes choses, et nous révélait dans un langage inspiré l'éternelle beauté de nos vœux." Nous ne parlons pas du noviciat qui avait plus que jamais, la meilleure place dans son cœur.

Il suivait encore, même sur le bord de sa tombe, ce qui intéressait la religion en France. L'historien de Fénelon, le cardinal de Bausset, ne partageait pas l'opinion émise par quelques écrivains que l'archevêque de Cambrai avait donné à sa cathédrale un ostensoir en or sur lequel la Religion était représentée foulant aux pieds son livre "Des Maximes des Saints." L'abbé de Calonne adressa à ce sujet au savant évêque d'Alais, Mgr Bausset, la lettre suivante :

Trois-Rivières, Canada, 2 Juin 1820.

Monsieur.—J'ai lu dans le numéro 574 T. XXII de votre précieux journal l'article concernant l'ostensoir donné par M. de Fénelon à son église métropolitaine. Je m'estime heureux d'être parvenu à l'âge de soixante-dix-huit ans pour contribuer à éclaircir une difficulté dont la solution est essentielle, selon moi, à la mémoire du prélat dans un des évènements de sa vie qui lui fait le plus d'honneur, savoir la sincérité de sa soumission à sa condamnation sur laquelle l'autorité d'un grand prélat pourrait laisser des doutes. Mon témoignage est isolé, mais il me parait devoir prévaloir sur tous les autres, même sur celui des vingt-trois cités dans votre feuille. Je laisse au public d'en juger.

J'ai été vicaire général, official et chanoine de Cambrai sous MM. de Choiseul, de Fleury et le prince Ferdinand ; j'ai eu l'honneur de porter cet ostensoir en procession ; mais ce qui est plus concluant, je l'ai examiné avec calme et soin et à loisir dans la sacristie ; je l'ai considéré avec un œil d'autant plus attentif et plus critique que j'étais bien informé des soupçons qu'on avait conçus bien légitimement sur le mandement de M. de Fénelon.

J'atteste que cet ostensoir d'or pur représentait la Religion portant dans une main le soleil élevé au-dessus de sa tête, foulant aux pieds plusieurs livres parmi lesquels il y en avait un sur la couverture duquel et non sur le dos, on lisait en toutes lettres : " Maximes des Saints."

Quant à la véracité, je crains Dieu et je regarde mon tombeau ouvert devant moi ; quant au défaut d'une vieille mémoire, on ne l'allèguera pas, quand on saura que je n'ai jamais lu Bossuet, depuis longtemps une de mes lectures habituelles, sans me rappeler l'ostensoir. M. le cardinal de Bausset, pour qui j'ai une profonde vénération, trouve que l'intention que l'on prête à Fénélon s'accorde mal avec la simplicité de son caractère. J'avoue que je ne puis comprendre comment un monument d'humilité chrétienne peut discorder avec la plus grande simplicité habituelle. Je ne vois ici que la réponse la plus simple, la plus modeste, la moins équivoqne et la plus durable qu'on peut donner à tous les raisonnements et à toutes les assertions contraires.

L'ABBÉ DE CALONNE,
Maintenant directeur des Ursulines des Trois-Rivières.

Le 15 mars 1821, la Mère Supérieure écrivant à l'évêque de Québec, lui disait :

" Notre respectable directeur se sent toujours de sa chute du 23 janvier, non de douleurs mais une grande pesanteur de tête, plus forte le matin que le soir : ce qu'il n'a jamais éprouvé. Nous prions bien fort le Seigneur d'en détourner les suites ; d'ailleurs, il se porte assez bien pour son âge avancé et la sévérité de sa vie, toutefois sa vue tombe tous les jours, beaucoup plus depuis sa chute. Il m'a chargée de vous présenter ses respectueux hommages et de vous dire qu'il célèbrera le saint sacrifice pour Votre Grandeur, le jour de votre fête qui est aussi la sienne. "

Il devait revoir une fois encore cet anniversaire. Saint Joseph auquel il eut toujours une dévotion bien vive lui révéla-t-il le jour de sa mort ? Nos mères l'affirmaient. Depuis le mois de mars 1822 jusqu'à sa mort il augmenta ses austérités, ajouta à ses longues oraisons et " préparait, " comme il le disait, " la victime a être immolée. " Quinze jours avant sa mort, le 5 oct., M. Raimbault écrivait à Monseigneur Plessis : " Voilà un incident qui nous dérange beaucoup, l'état de la santé de M. de Calonne dont on vous aura sans doute parlé. Ce digne monsieur est hors d'état d'entreprendre la retraite du séminaire. Je l'ai vu moi-même hier, et quoique je ne le juge pas si près de sa fin que les rapports avaient donné à croire, il ne serait ni prudent, ni humain d'insister sur le sujet ; au seul mot de retraite il fit un mouvement de surprise en disant : " Je ne me sens plus capable " ; aussi l'ai-je approuvé quoique avec regret.

" M. de Calonne avait dit encore la messe hier; le jour que je le vis, il ne se plaignait que d'une faiblesse qui datait d'une quinzaine de jours, c'est-à-dire depuis les temps humides qui l'obligèrent à chauffer son poèle auprès duquel il se tient presque toujours. De là, l'extinction de voix, l'assoupissement, le défaut d'appétit et la faiblesse. Il se préparait encore à faire sa barbe seul. C'est dommage que la Providence enlève ce digne ministre quelques années plutôt qu'on eût dû s'y attendre. "

On le pria de renoncer à une abstinence capable de mettre sa précieuse vie en danger. Tout fut inutile. Alors la Mère Supérieure se décida à s'adresser à l'évêque de Québec afin de l'empêcher de s'exténuer complètement : " Monseigneur, c'est avec douleur que je vous informe que notre très vénéré Père de Calonne continue d'affaiblir. Il ne prend aucune chose qui pourrait le sustenter et il ne veut changer ni l'heure de son lever ou de son coucher, ni aucune chose de son règlement. Il nous a avoué qu'il a dit la messe aujourd'hui avec bien de la peine, quoiqu'il fût assisté de M. Cadieux. Il nous confesse toujours, mais non le matin ; il ne le peut plus à cause de sa grande faiblesse. Ce bon et si digne Père a le jugement bien sain ; mais le ton de sa voix n'est plus le même.

" Toute la communauté, en vous présentant l'hommage de ses respects, supplie Votre Grandeur de vouloir bien joindre vos prières aux nôtres, pour fléchir le ciel en notre faveur, et nous obtenir la grâce de jouir encore quelque temps de ce bon et si dévoué directeur qui nous est d'une si grande utilité. "

" Ce qui nous peine et nous inquiète beaucoup c'est qu'il ne veut pas qu'aucun homme reste avec lui la nuit. Quelle ne serait pas notre douleur, Monseigneur, si nous trouvions notre bon Père mort quelque matin !"....(9 oct. 1822.)

Les médecins furent appelés bien contre son gré, et déclarèrent que sa maladie ne provenait que d'une nature affaiblie par de grandes et continuelles austérités et qu'un bon régime le rendrait à la santé. Il n'en voulut rien faire ; mais sur l'ordre de son confesseur, il accepta quelques adoucissements, disait-il, pour nous tranquilliser, car il parut toujours certain que son heure dernière était arrivée et qu'il allait bientôt jouir de son Dieu.

Le vendredi, 10 octobre, il dit la messe avec sa majesté accoutumée, assisté de M. Cadieux, de crainte de quelque accident. Il accomplit toutes les cérémonies avec une noble aisance. On l'eut cru revenu aux plus belles années de sa jeunesse. L'expression de foi et de dévotion ardente qu'on était habitué à voir en lui, durant cette fonction sainte, brilla vivement encore une fois avant de s'éteindre pour toujours, car c'était sa dernière messe.

Il regagna péniblement la sacristie, appuyé sur le bras du bon M. Cadieux, et de là sa chambre.

Le samedi et le dimanche il entendit la sainte messe dans le sanctuaire et, les personnes présentes n'oublièrent jamais l'expression d'angélique ardeur avec laquelle l'abbé de Calonne reçut ces deux matins son Dieu.

Les prêtres des environs, les principaux citoyens de la ville, informés de l'état du digne malade vinrent lui faire leurs adieux et recevoir une der-

nière bénédiction. Il était faible, se soutenait avec peine et la pâleur répandue sur ses traits et sur son grand front donnait à son visage amaigri l'expression d'une navrante majesté. Il les recevait avec une touchante bonté, les remerciait avec effusion de cœur et leur exprimait sa gratitude.

Mais le dimanche, le pieux malade sépara complètement sa pensée de celle de la terre, et cessa de participer aux intérêts du monde pour ne plus converser qu'avec le ciel.

Nos mères, assurées qu'elles assistaient aux derniers moments d'un prédestiné, et que sa mort serait le digne couronnement d'une vie d'apôtre et de martyr du devoir et de l'amour, en ont retracé exactement les circonstances les plus saisissantes.

Citons-les, les témoins vont devenir narratrices : " Dimanche, environ une heure après la messe, notre bon Père voyant les rapides progrès de la maladie voulut se préparer par le sacrement de Pénitence à recevoir l'Extrême-Onction. Il nous demanda pardon de tous les scandales et mauvais exemples, disait-il, qu'il pouvait nous avoir donnés et se recommanda avec instance à nos prières pour fléchir la miséricorde divine. " Ne jugez pas sur les apparences, elles sont bien trompeuses ; je vais paraître devant un juge qui sonde les reins et les cœurs. " Il confessa pour une dernière fois ses fautes et en reçut l'absolution. M. Cadieux lui administra ensuite la grâce précieuse du sacrement de l'Extrême-Onction. La communauté assistait en pleurant à cette pieuse cérémonie. Lui seul, calme au milieu des larmes, répondait à toutes les prières. Puis se tournant vers nous, il nous fit ses adieux :

" Souvenez-vous, mes chères sœurs, que vous êtes les épouses de Jésus-Christ, et que c'est par sa pure miséricorde, sa seule miséricorde qu'il vous a choisies. Il est notre modèle, mes chères sœurs, et il ne nous reconnaîtra à l'heure de notre mort qu'autant que nous lui aurons été semblables pendant notre vie. C'est un Dieu crucifié qui nous jugera, c'est son amour pour nous qui l'a porté jusqu'à s'anéantir et devenir homme pour nous sauver.... Nous ne serons reçus de lui favorablement qu'autant que nous aurons été fidèles à cet amour. Notre jugement sera terrible si nous lui manquons de fidélité. Heureusement que nos œuvres ne sont rien devant Dieu, mais que c'est par les mérites de Jésus-Christ seul que nous obtiendrons miséricorde. Si nous voulons qu'il nous reconnaisse pour ses membres, et surtout pour ses épouses, il faut que nous répondions à l'amour immense qu'il nous porte. Ne comptons pas sur les apparences, c'est un Dieu qui nous jugera et ses jugements sont bien différents de ceux des hommes. Ne m'oubliez point, mes chères sœurs, dans vos prières, et si Dieu me fait miséricorde, soyez sûres que je me souviendrai de vous....

" Paroles enflammées qui pénétrèrent nos âmes d'une si ardente émotion, que longtemps après les derniers échos, elles remuaient encore nos cœurs comme les adieux suprêmes d'un père aimé.

"Nous étions là à genoux retenant nos sanglots de peur d'accroître sa peine. Nous ne voulions pas qu'il nous quittât sans nous donner sa bénédiction : la voix émue de la mère supérieure s'éleva audessus de nos larmes et le pria de nous bénir. Levant donc

les yeux et les mains vers le ciel : « Que le Seigneur vous bénisse toutes, mes bien chères filles !

« Nos sanglots éclatèrent. Pour lui, toujours calme dans ces ombres de la mort, il se tourna vers son confesseur et lui témoigna toute sa reconnaissance, ce qu'il fit avec des marques de la plus sincère affection. Tout ce que la charité unie aux attentions les plus délicates et les plus constantes avaient pu, le cœur honnête et dévoué de M. Cadieux l'avait fait. Le Père était touché de tant de sollicitude, et il lui en exprima plusieurs fois son étonnement et sa gratitude. Il se jeta ensuite sur ses genoux. Il passa le reste du jour dans un grand recueillement.

« Lundi, 14 octobre, vers neuf heures, il demanda le Saint Viatique. Ses confrères de la bonne mort furent avertis, et ils se rendirent à sa chambre tenant tous un cierge allumé.

« L'immense respect qu'il avait pour Notre Seigneur lui faisant oublier qu'il avait perdu toutes ses forces, il se fit revêtir d'un surplis et d'une étole, et on lui aida à se rendre jusqu'à son fauteuil. C'est là qu'il attendait l'Hôte divin, quand tout à coup il entendit sonner la cloche qui annonçait sa venue.

« Cédant alors à un transport de ferveur, hors de lui-même, le visage rayonnant des flammes d'amour dont son cœur était embrasé, il étendit les bras comme pour s'unir à celui que son âme attendait depuis longtemps, il alla au devant du Saint Sacrement, et se prosterna en disant avec effusion de cœur : « Voici mon Seigneur ! » Mais ses forces ne répondant pas à l'ardeur de sa foi, il tomba en frappant la terre de son front vénérable. On le releva et son confesseur le fit asseoir sur son fauteuil lui disant que la céré-

monie était longue. Il obéit. Il répondit avec la plus grande ferveur à toutes les prières et se mit à genoux pour recevoir la Sainte Communion. Mais auparavant il voulut faire une dernière et publique accusation, disant à haute voix : "Je m'accuse de tous mes péchés et de tous les scandales de ma vie."

" Allons, mon bien aimé Père, lui dit son confesseur, voici que Notre Seigneur vient à vous sur le déclin de votre vie, ou plutôt, c'est l'aurore qui se lève ; encore quelques heures et vous toucherez au port de l'éternité. Ce Dieu d'amour et de miséricorde que vous avez si souvent offert en sacrifice, sur les saints autels, vient s'unir à vous pour vous donner un dernier gage de sa tendresse et du bonheur qu'il vous réserve.

" Quand il eut reçu le pain des anges, sa figure amaigrie laissa refléter les sentiments d'amour et de foi vive qui animaient son cœur. Ce n'était plus un mourant, c'était un séraphin. Les assistants durent le laisser témoigner à Dieu sa reconnaissance dans une longue action de grâces, qui se termina par le *Te Deum* dont il prononça le dernier verset avec une ferveur qui dénotait que son âme était remplie de la plus ferme espérance, et rassurée par les bontés et la miséricorde que lui avait montrées son Sauveur. Il demanda pardon aux confrères de la bonne mort de son peu d'exactitude aux devoirs de la confrérie ; ceux-ci ne lui répondirent que par leurs larmes qui trahissaient leur admiration et leur regret. Il passa le reste du jour dans un profond recueillement.

" Nous le veillâmes cette nuit ainsi que la précédente, bien malgré lui. Chaque fois que nous voulions lui procurer quelques soulagements il di-

sait : " Occupez-vous à servir et à aimer le bon Dieu, et ne vous donnez pas tant de peine pour ma misérable carcasse qui n'est que pourriture et corruption, et qui sera bientôt la pâture des vers. " Il désirait si fort d'être abandonné que s'apercevant que nous l'avions veillé il s'en plaignit à son confesseur comme d'une attention surperflue. Mais M. Cadieux lui ayant représenté que cela était très nécessaire, et qu'on accorderait cette attention au dernier des hommes, dans l'état où il se trouvait, il le pria de ne point s'opposer davantage aux soins qu'on désirait lui rendre. Il se soumit.

" Mardi, sur les neuf heures, il pria M. Cadieux de lui faire les prières des agonisants et témoigna le désir que la communauté y assistât. Les dernières prières commencèrent : le Père écoutait recueilli, absorbé en Dieu. Il se frappait la poitrine, faisait le signe de la croix et reportait sans cesse ses yeux sur son crucifix qu'il ne perdait pas de vue.

" Sur nos instantes demandes, il consentit à ce qu'on plaçât son lit, qui ne consistait qu'en une mauvaise paillasse, dans son salon, et vers quatre heures on l'engagea à y prendre un peu de repos. Il se releva cependant et se tint encore une demi-heure à genoux appuyé près de son fauteuil. Vers neuf heures, il parut très oppressé pour la première fois depuis sa maladie et tourmenté de la fièvre. Le dernier combat commençait. Il passa la nuit dans de grandes douleurs et de continuelles agitations. Cependant son union avec Dieu semblait s'accroître avec ses souffrances. La seule plainte qu'il fit entendre durant ses douleurs les plus aigües fut : Mon Dieu ! Mon Dieu !

" Il élevait les yeux au ciel, joignait les mains et baisait son crucifix ; puis le Christ, l'image de celui qu'il avait tant aimé, resta là sur son cœur. Vers quatre heures la religieuse qui le veillait lui parla de ses souffrances, il répondit : " Maintenant, ce sera de peu de durée.

" A cinq heures, à peine si de temps en temps, on entendait de faibles gémissements.

" Nous récitions les prières des agonisants, il s'unissait visiblement à nous. Nous prononçâmes les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, il inclina la tête : et là, l'âme de notre Père s'envolait. C'était un mercredi, à six heures du matin ; fidèle au culte de toute sa vie, son dernier acte d'amour avait été pour Jésus, sa dernière aspiration pour Marie et son dernier soupir pour saint Joseph.

" Les anges, sans doute, en se penchant pour recevoir l'âme de notre Père, avaient laissé sur son visage une expression de joie céleste ; nous ne pouvions en détacher nos regards. Nous y voyions la sérénité du sommeil et cette douce majesté que l'image de la mort laisse aux corps des saints.

" Le révérend M. Cadieux se pencha sur cette tête vénérée, et la baisa au front à plusieurs reprises, avec un respect, une affection qui exprimaient mieux que les paroles les plus éloquentes,la vénération et l'estime qu'il lui portait. Cette dernière preuve d'affection nous disait ce que ses lèvres ne pouvaient articuler : " Oh que la mort du juste est précieuse devant le Seigneur ! Qu'elle est heureuse et désirable ! !

" Après avoir répandu nos premières larmes autour de ce Père tant regretté, nous nous rendîmes

à la chapelle où notre révérend Père Supérieur, monsieur le grand vicaire Noiseux, offrit le aint Sacrifice de la messe pour le repos de son âme. Il nous dit ensuite qu'il ne croyait pas ce bon Père dans le purgatoire.

" Bien des pleurs furent versés dans la ville quand on apprit la triste nouvelle de la mort de l'abbé de Calonne ; et dès les premières heures de la journée, les grands et les petits entourèrent la dépouille de l'apôtre. On baisait ses mains glacées qui s'étaient levées tant de fois pour bénir du haut de la chaire et au tribunal de la pénitence. La funèbre nouvelle portée dans tout le pays y produisit des regrets universels. Un phénomène extraordinaire eut lieu le soir de sa mort : on entendit un grand bruit comme le roulement du tonnerre quoique le temps fut parfaitement calme et qu'il ne fut ni suivi, ni précédé d'éclairs ou de pluie. On l'entendit non seulement à la ville ; mais à Saint-François-du-Lac, à la Baie du Febvre, à Yamachiche, à la Rivière-du-Loup, à Bécancour et dans tous ces endroits on s'accorda à dire : " le Père de Calonne est mort. " Tous croyaient son âme en paradis."

Pendant les deux jours que dura l'exposition, l'affluence auprès de son cercueil fut continuelle ; on demandait un souvenir du saint abbé, on faisait toucher à ce corps vénéré des chapelets, des médailles, des objets de piété, des mères amenaient dans leurs bras leurs petits enfants et leur faisaient baiser les pieds de l'apôtre. On croyait qu'une vertu salutaire devait sortir de ce corps sanctifié par l'apostolat et par la pénitence.

L'admiration et la reconnaissance du clergé

voulaient entourer les funérailles d'une pompe extraordinaire; et pour cela on résolut de faire les obsèques à l'église paroissiale. Nos mères eurent de la peine de se voir privées d'assister au service funèbre de leur regretté directeur, mais elles y consentirent tant pour satisfaire la dévotion du peuple que pour faire les choses plus dignement; notre chapelle étant extrêmement petite. Ce fut au milieu de nouvelles prières et de nouveaux sanglots qu'il fut, le jeudi après-midi, déposé dans son cercueil et transporté dans notre église. Nous récitâmes l'office des morts et jusqu'à l'heure des funérailles nos mères ne cessèrent de veiller et de prier près du corps.

Vendredi matin, vers neuf heures et demie, le convoi se mit en marche; tête nue et dans le plus profond recueillement, en habits de deuil, on y voyait une foule immense de fidèles et un nombreux clergé. Le silence n'était interrompu que par le glas funèbre et le chant du "*Miserere*" interprète de la douleur publique.

Avant l'arrivée du cortège l'église était déjà remplie comme aux grands jours de fête.

Monsieur le grand vicaire Noiseux officia, il voulait rendre ce dernier devoir à son ancien ami. Le service fut très bien chanté.

Après l'évangile, M. Raimbault, supérieur du séminaire de Nicolet, parut dans la chaire en deuil. Pendant quelques instants, il considéra le cercueil et la foule, puis il prononça son texte: *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum, et divitiis et gloria.*

" Ces paroles que l'Esprit-Saint emploie pour annoncer la mort du pieux roi David, dont la lon-

gue carrière avait été semée de tant de disgrâces et remplie de tant de gloire, ne pouvons-nous pas l'appliquer à l'illustre défunt dont nous honorons les obsèques. Il est mort, ce prêtre vénérable, que le ciel n'avait, ce semble, conduit dans ce pays hospitalier que pour le faire reposer dans une douce retraite des dangers encourus et des fatigues essuyées au milieu des agitations politiques de sa malheureuse patrie !.. Il est mort, ce digne ministre du Seigneur, dont la Providence a semblé prolonger la carrière au milieu de nous pour nous montrer ce que peut la religion dans une âme élevée et qui est aux prises avec l'adversité, dans un cœur désabusé du monde et de ses vains prestiges. Il est mort, cet ancien du clergé français, illustre débris du sanctuaire, pierre détachée, arrachée de l'édifice sacré et lancée au loin par le volcan révolutionnaire...

" Il n'est plus !... ni une naissance distinguée, ni les places honorables qu'il a occupées, ni les dignités dont il fut revêtu, ni les rares talents d'un esprit cultivé, ni les précieuses qualités dont son âme était enrichie, ni les soins, ni les vœux de ses chères filles en Jésus-Christ, rien n'a pu le conserver à notre vénération et à notre amour.

" Il est mort dans une bonne et heureuse vieillesse, plein de jours, de richesses et de gloire. Non-seulement ses jours furent longs, mais ils furent remplis de bonnes œuvres.... Plein de gloire.....Oh! tout ce que son mérite a pu lui en procurer dans des emplois distingués, il ne le regardait depuis longtemps que comme une vaine fumée, et ne se glorifiait plus que dans la croix et les humiliations de Jésus-Christ. Il n'aspirait plus qu'à la véritable gloi-

re du ciel. Plein de richesses.... Ah ! c'est parce-qu'il en avait possédé qu'il avait mieux appris a en connaître le néant. La mort ne l'en a pas dépouillé.

" Combien peu lui avait coûté le sacrifice qu'il fit en faveur de sa famille, de tous ceux de ses biens échappés aux spoliations politiques Il doit vous paraître téméraire de me voir entreprendre sans documents, sans moyens, pour ainsi dire sans préparation, cet essai d'éloge funèbre en l'honneur du défunt que nous pleurons. Je n'en suis pas surpris. Entrainé, je dirais même séduit, par le zèle de l'affection et du respect, je crois acquitter l'une et l'autre et soulager notre douleur commune en payant ce faible tribut d'hommages à la mémoire de messire Jacques-Joseph-Ladislas de Calonne, Vicaire Général et Official de Cambrai, abbé commendataire de Saint-Pierre de Melun.

" Qu'il serait beau de le faire voir dans la double épreuve de la grandeur et de l'adversité, des richesses et de l'indigence, honorant le sacerdoce par ses vertus en ennoblissant ses disgrâces par son courage, et dans cet asile que la Providence lui ménagea, qu'il sut si bien apprécier, se dévouant aux travaux du ministère avec le zèle et l'ardeur d'un jeune lévite, avec le succès et la ferveur d'un apôtre."

Après avoir résumé la vie du directeur éminent et de l'homme apostolique, l'éloquent orateur termina ainsi son discours :

" Ici, mes frères, une pensée vient frapper mon esprit. Supposons que celui que nous pleurons, entendant ce faible tribut rendu à sa mémoire, recouvre tout à coup l'usage de la parole, avec quelle

vivacité il m'interromperait pour s'écrier : " Que faites-vous ? Au lieu de ces éloges qui me sont inutiles, annoncez au pécheur que son heure est proche, qu'il est temps de faire pénitence. Dites à l'homme du monde : Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?" Ce qu'il ne vous fait pas entendre de sa voix, ne vous semble-t-il pas le lire sur son visage flétri par la mort ? Que lui aurait servi à ce moment fatal ces vains honneurs, la gloire du monde, les distinctions les plus flatteuses, s'il s'en était laissé éblouir ? Que lui aurait servi de se laisser enivrer par les plaisirs, d'avoir goûté les douceurs et les commodités de la vie, qnand même elles auraient pu l'exempter des infirmités de l'âge ? Ah ! Ah ! Il vous l'a dit cent fois : C'est en portant le joug du Seigneur, c'est au sein des mortifications, des privations qu'il pouvait offrir à Dieu, qu'il avait goûté un bonheur, une paix, des consolations qu'il n'avait jamais éprouvés au milieu du siècle. C'est dans ces saintes pratiques de la religion que ses jours s'écoulaient avec tant de rapidité qu'il semblait n'avoir pas vécu jusque là. Son exemple doit vous convaincre qu'il est bon de ne pas s'attacher ici bas, d'être crucifié au monde, de porter la croix de Jésus-Christ, puisque cette croix qu'il tient entre ses mains, dans laquelle il se glorifiait, après avoir fait son trésor sur la terre, doit être sa gloire et sa récompense au ciel :

" Reprenez vos chants lugubres, triste Sion, gémissez sur les cendres de l'époux qui vous est enlevé. Remontez à l'autel, prêtre du Seigneur, et si quelque reste de fragilité, si quelque tache que nous ne voyons pas, perceptibles à l'œil seul de

celui qui en voit jusque dans ses anges, arrêtaient encore le digne prêtre que nous pleurons, dans cet endroit mystérieux du temple où les prêtres achevaient de se purifier, ah ! disposez le sacrifice, offrez en faveur de cette âme le Sang de l'Agneau, afin que rien ne retarde son entrée dans le sanctuaire du ciel, afin d'y célébrer à jamais les miséricordes du Seigneur. "

Jamais oraison funèbre n'avait été plus touchante, parceque jamais le cœur d'un ami n'avait parlé un langage plus sincère dans son éloquence, et plus simple dans sa beauté.

Les prières du saint sacrifice se continuèrent au milieu des larmes des fidèles. Au sortir de l'église, le cortège funèbre se dirigea vers la chapelle du monastère où un *libera* fut chanté, puis les restes mortels du regretté défunt furent déposés dans une fosse creusée dans notre sanctuaire, sous la grille de communion où tant de fois il nous avait distribué le pain de vie....

C'est là que nous retrouvons notre Père... Il est irradié des splendeurs du tabernacle, rafraîchi par la rosée du sacrifice et investi par les flammes qui débordent nuit et jour du cœur de Celui qu'il aima uniquement.

La cérémonie avait commencé à neuf heures et demie ; à une heure tout était fini.

Oh ! Père, non, tout n'était pas fini....chaque fois que nous nous présentons à la table sainte, nous nous agenouillons sur votre tombe. Vous reposez au milieu de nous...Si nos mères que vous avez dirigées dans la voie de la perfection sont allées vous rejoindre dans la patrie, il nous reste à nous, vos

exemples et nous voulons les suivre ; vos promesses de ne pas nous abandonner, et nous savons que vous les tiendrez, celle-ci si consolante surtout que toutes les religieuses qui mourront dans ce monastère seront sauvées nous réconfortent. Père bien-aimé, veillez toujours sur nous ; prêtez-nous votre foi vive pour vous suivre au ciel où vous nous attendez ; votre courage pour y tendre et votre secours pour y monter.

Ainsi vécut et mourut un des plus grands serviteurs de Dieu que le XIX siècle ait vu au Canada.

Nos mères conservèrent avec un soin précieux ce qui avait été à son usage ; son chapelet fut déposé sur l'autel du chœur, son crucifix enrichi d'un reliquaire de la vraie croix fut donné au noviciat et les livres de piété et de lecture de sa bibliothèque passèrent dans la nôtre. Sa pendule est en cuivre, ornée de riches sculptures, avec un magnifique cadran, et des chiffres romains en relief formés de porcelaine.

De sa vaisselle d'argent, il n'avait conservé qu'une écuelle. Son couteau, vrai outil de missionnaire, est une curiosité du genre. Pour nous, ces objets sont des reliques.

Sur son tombeau, on plaça l'inscription suivante dont nous donnons la traduction ;

Ici repose le corps de J. Jacques-Ladislas de Calonne, français de naissance, autrefois riche dans son pays où il avait rempli différentes charges, et avait été honoré de plusieurs dignités ecclésiastiques. Ayant été contraint de s'exiler de sa patrie à cause des discordes civiles, excitées en haine de l'autel et du trône, après avoir parcouru diverses

contrées, et ayant eu le bonheur d'aborder dans ce pays hospitalier, où il fut favorablement accueilli, il mourut dans ce monastère, dont il dirigeait parfaitement les religieuses, plein de jours et sans aucun titre que la réputation d'une piété éminente, le 16 octobre de l'an 1822, ayant presque atteint sa 80ème année.



CHAPITRE XIV.

LA MÈRE BOURASSA DE LA RONDE DE SAINT-PIERRE.

LORSQUE la mère Saint Olivier eut terminé son second triennat, les religieuses placèrent à la tête de la communauté, aux élections de 1811, la révérende mère Bourassa de Saint-Pierre. Personne aimable, douce, pieuse, moins ferme et moins énergique, il est vrai, que la mère Saint-Olivier, mais d'une bonté vraiment maternelle pour chacune de ses filles. Elle avait alors quarante-six ans, et en avait déjà passé trente dans le monastère. C'est de cette bonne mère que M. de Saint-Marc avait fait l'éloge en écrivant à Mgr de Québec, lorsqu'elle n'était encore que maîtresse des novices :

MONSEIGNEUR.—J'ai trouvé beaucoup de sagesse et de ferveur dans le désir que mère Saint-Pierre, maîtresse des novices, m'a témoigné de vous faire savoir que sous deux mois, elle présentera à la profession religieuse, trois novices qui sont religieuses de chœur. La jeune maîtresse a senti dès le commencement l'importance de la tâche que le ciel lui avait donnée ; elle l'a remplie peut-être avec trop de défiance du secours d'en haut, elle en a pourtant reçu que vous auriez admirés, si vous en aviez été

le témoin....Faites-lui bien des reproches, M. le Coadjuteur, d'avoir trop tardé à reconnaître que Dieu en la chargeant de l'emploi important qu'il lui a donné, lui a fourni les moyens les plus propres à devenir elle-même une vraie religieuse. Avec une âme pleine de sentiments, rien n'était capable de la porter à la perfection de son état que la nécessité de donner aux autres des leçons du véritable esprit religieux. Elle les a données ces leçons avec une intelligence qu'on ne devait pas attendre de son âge ; je me flatte qu'elle dédommagera le Seigneur, en lui consacrant de nouveau et pour toujours son cœur et celui des trois novices à la sanctification desquelles elle contribuerait de son sang, s'il était nécessaire. Son zèle pour en faire de dignes épouses de Jésus-Christ ne connait pas de bornes. Elle *sonderait* les profondeurs du ciel et de la terre pour parvenir à son objet.

"C'est à vous, M. le Coadjuteur, qu'elle s'adresse, avec une confiance toute particulière, pour obtenir par vos saints sacrifices et vos ferventes prières, l'art divin de présenter trois cœurs vivants à Jésus-Christ, dans l'offrande qu'elle va faire de trois sujets, et de former aussi tous les autres qui lui seront confiés. Elle a toujours cru que vous daignez lui accorder quelque intérêt, elle en réclame un témoignage dans la délicate circonstance où elle se trouve, et elle s'unit à moi pour vous offrir l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

St. Marc, Chapelain."

Cette défiance d'elle-même ne fit que s'accroître, lorsqu'elle se vit Supérieure. Monseigneur Ples-

sis l'encouragea d'abord par de sympathiques paroles. puis par le grand mot du devoir. Elle le comprit le remercia de sa fermeté, et comme Sa Grandeur était à la veille de partir pour sa visite pastorale dans les îles du Golfe, elle termine ainsi sa lettre :

" Nous commencerons des prières en commun le jour de votre départ jusqu'à celui qui nous donnera la consolation d'apprendre votre heureux retour qui remettra la joie dans tous le cœurs." L'année suivante, Monseigneur qui connaissait la pauvreté de la maison, ou mieux qui la devinait,envoyait à la mère Supérieure quelques secours en argent. Elle lui exprima ainsi sa reconnaissance : " Tant de témoignages de bonté que vous nous donnez, malgré la multitude de vos occupations et vos sollicitudes pastorales, nous mettent dans la confusion. Que ne pouvons-nous. Monseigneur, répondre à vos intentions paternelles ! C'est ce que nous nous efforcerons de faire par des vœux continuels adressés au ciel dans toute l'ardeur de nos cœurs pour la conservation de vos jours si utiles au diocèse.

" Nous travaillons aussi à mériter la continuation de votre bienveillance et la faveur de votre amitié, par notre exactitude et notre fidélité à la garde de nos saintes règles et de tous les devoirs de notre saint état, aidées de la grâce de Dieu et sous la direction de notre pieux et zélé confesseur l'abbé de Calonne qui n'épargne rien pour faire de nous de véritables religieuses.

" Nous nous trouvons assez en nombre pour notre revenu qui n'est que suffisant pour ne point manquer de l'absolu nécessaire.

" Tout nous annonce une bien triste année

pour les nécessités de la vie. Peu de pensionnaires actuellement et point d'apparence qu'elles augmentent. Nous nous confions et abandonnons entièrement aux soins de la Providence qui nous a toujours été si favorable. D'ailleurs, nous sommes bien aises de nous rapprocher de plus près de la parfaite pauvreté de notre adorable Sauveur, qui a daigné, dans sa miséricorde, nous choisir pour ses épouses.

"J'ai la satisfaction d'assurer à Votre Grandeur que telles sont les dispositions de toutes vos filles, les Ursulines des Trois-Rivières, qui vous prient d'agréer leurs sentiments de profond respect, sincère reconnaissance et parfaite soumission à tout ce que vous désirez d'elles, spécialement celle qui porte *avec peine* le fardeau. (25 oct. 1812)."

Les prévisions de la mère Saint-Pierre ne se réalisèrent que trop, et l'année suivante la situation loin de s'améliorer s'aggrava davantage.

Après avoir fait appel aux censitaires de la seigneurie, notre procureur remit à la communauté une somme insignifiante comparée au montant dû.

Le pays était en guerre et chacun payait plus ou moins son tribut à la patrie ; la misère était grande partout. La lettre suivante nous fait connaître celle du monastère. C'est toujours la mère Saint-Pierre qui s'adresse à Monseigneur Plessis :

"Nous n'avons reçu, Monseigneur, que 1200 livres de la seigneurie, cet automne. La plus grande partie a été employée à payer le boucher, le forgeron et autres ouvriers pour des réparations indispensables ; le reste à servi à faire les provisions ordinaires quoique nous en ayons diminué la quantité de plus de la moitié. Notre procureur nous dit qu'il

n'a plus rien à nous donner sur les revenus de la Rivière-du-Loup.

" Depuis deux mois nous mettons le tiers de patates dans notre pain que nous ne cuisons que tous les huit jours ; notre soupe n'est composée que de patates et de choux, on ne met du pain que dans celle des infirmes ; il n'y a qu'elles aussi qui prennent quelque chose le matin, parceque leur grande faiblesse ne leur permet pas de s'en passer. Enfin, Monseigneur, nous sommes retranchées sur tout généralement ; malgré cela nous nous trouvons hors d'état d'acheter notre provision de blé et personne ne veut nous en promettre ; nous sommes parvenues a en avoir cinquante minots d'un ami, mais avec bien de la peine et sans déterminer le prix.

" Ce qui nous chagrine le plus, c'est de nous voir dans la dure nécessité d'emprunter et à qui pourrions-nous nous adresser ? Aucune personne ici est n'en état de nous rendre ce service.

" Quoique nous mettions notre confiance en la sainte Providence, la dépositaire ainsi que moi ne laissons pas d'avoir beaucoup d'inquiétudes, non seulement pour avoir le blé nécessaire, mais aussi pour subvenir aux petites dépenses journalières et indispensables, telles que faire bûcher notre bois ; et il nous en faut encore acheter, faire les provisions du lard et autres choses absolument nécessaires pour la nourriture. Tout ici est d'un prix exhorbitant.

"Nous n'avons que onze pensionnaires, plusieurs touchent au moment de leur sortie, et il ne s'en présente point d'autres pour le moment ; les demi-pensionnaires sont au nombre de sept.

" Messieurs les commissaires ne mettent point

de malades à notre hôpital, faute d'argent, de sorte que lorsque tout renchérit et ne se peut trouver, nos ressources ordinaires manquent.

" Telle est, Monseigneur, la détresse de vos filles des Trois-Rivières. Il en coûte à mon cœur d'affliger le vôtre par un si triste exposé ; mais d'un autre côté, j'ai la satisfaction d'informer Votre Grandeur que je vois une grande feıveur et régularité dans toutes nos chères sœurs et qu'elles portent avec soumission, résignation et gaieté la privation de choses que le long usage avaient rendues presque absolument nécessaires. C'est ce qui adoucit un peu la peine que je ressens de les voir pâtir." (16 déc. 1813.)

Monseigneur ne resta pas insensible en présence d'une si pénible situation, il écrivit à la révérende mère Saint-Pierre la lettre suivante :

" Ma révérende mère, Dieu soit béni des consolations spirituelles dont il vous comble au commencement de cette année, en échange des misères temporelles qu'il vous fait éprouver. Ce mélange de biens et de maux, cette alternative de tristesse et de joie sont le partage de la vie humaine. Vous faites pour vos filles ce que l'on devait attendre de la plus cordiale charité. Dieu vous en tiendra compte.

"Recevez avec toutes vos sœurs la bénédiction que leur envoie dans la plénitude de son âme, ma révérende mère,

Votre très humble serviteur,

J. O. Ev. de Québec."

6 janvier 1814.

La charité de Monseigneur ne se borna pas à de bonnes paroles, il sut diriger vers le monastère les aumônes d'amis bienveillants qui se présentèrent au parloir ; nous citerons entre autres M. Morin, curé de Sainte-Anne, qui, avec un tact et une générosité que seule la charité chrétienne peut inspirer, offrit de payer à l'avance la dot de deux postulantes pauvres qui se présenteraient plus tard pour être reçues en religion. Non content de ce premier bienfait, il s'informa de la culture de nos terres de Sainte-Thése et donna libéralement une somme d'argent pour y faire travailler et ajouter quelque peu à nos revenus. Il plaça aussi des élèves à ses frais au pensionnat, nous envoya des sujets pour le noviciat et nous continua longtemps sa protection. En 1826, nos comptes accusent un nouveau don de 593 livres.

Ce bon prêtre qui venait si volontiers en aide à la communauté, n'avait cependant jamais voulu accepter la charge de confesseur extraordinaire que l'évêque de Québec voulait lui confier en 1814.

Il allégua mille excuses, auxquelles Monseigneur fit la réponse suivante : " Malgré vos oppositions, je ne puis cesser de vous prier d'exercer votre zèle envers les religieuses, toutefois sans altérer votre santé, ni manquer au service de votre paroisse." Pressé ainsi de se rendre, voici comment il s'était tiré de cette impasse : Il s'embarque un matin dans un canot ; arrivé aux Trois-Rivières en face du monastère, il tire son embarcation, l'attache à un pieu, entre par l'hôpital et se dirige vers la sacristie où il se met au confessionnal. Après avoir attendu à peu près une demi-heure, il sort, reprend son canot et file vers Sainte-Anne. Puis il

écrit à Monseigneur qu'il avait été aux Ursulines pour entendre les confessions, mais que personne ne s'était présenté. Cette fois il réussit à avoir sa démission. Ce bon prêtre n'en resta pas moins notre ami et en 1839, il écrivait encore à la mère Supérieure :

" Du sein de mes infirmités, je vous écris quatre mots, pour vous présenter mes meilleurs compliments et reconnaissances, ainsi qu'à toutes les autres chères dames, pour tant d'attentions si gracieuses dont j'ai toujours été si favorisé, et encore l'automne dernier, par l'envoi d'une boîte remplie d'excellents mets.

" Nonobstant toutes ces bontés, j'ose me flatter de plus de vos précieux souvenirs spirituels, pour le présent et après ma mort."

La mère Saint-Pierre en recevant ces dons, voyait sans doute diminuer ses inquiétudes ; mais il est des âmes plus particulièrement vouées à la souffrance. A peine était-elle sortie d'un embarras qu'il en surgissait un autre.

Orpheline dès son bas âge, son tuteur était obligé de lui payer, outre sa dot, une pension viagère. Les premières années, il s'en acquitta très fidèlement, mais par la suite, il ajouta chaque année de nouvelles conditions. Il n'acceptait plus de reçus ni de la dépositaire, ni de la supérieure du monastère, il lui fallait non pas un nom de religieuse, mais le nom de famille de la mère Saint-Pierre. Elle y mit naturellement quelque opposition, alors il retira l'argent. Le juge Foucher indigné de cette manière d'agir, poursuivit le débiteur à ses frais et dépens. Cette procédure autorisée par l'abbé de Calonne,

mécontenta Monseigneur Plessis qui en écrivit tout de suite à la mère Saint-Pierre.

Elle répondit à son évêque que la triste situation où elle voyait la communauté ne lui permettait pas de renoncer à ce qui lui était dû, que d'ailleurs elle ne retenait rien de cet argent pour elle-même mais l'employait au besoin général de la maison ; après avoir exposé les raisons qui l'avaient fait agir, elle terminait ainsi :

" Ce n'est pas sans verser des larmes, Monseigneur, que je vous écris ceci...Dieu seul en est témoin, car il me faut cacher ma peine aux yeux de ma chère communauté, qui par sa grande charité s'en préoccuperait trop."

Nous ne savons si les titres de propriété passèrent en d'autres mains ; mais nous avons la certitude que M. Thomas Philips qui lui payait sa rente dans les dernières années de sa vie s'en acquittait fidèlement. Lorsqu'elle le voyait, elle lui disait : " C'est sans doute la dernière année que je vous fais faire ce déboursé, je suis vieille, je mourrai bientôt, " et ce bon monsieur lui répétait : " Vis, vis, je te payerai."

L'époque des élections approchait et c'était avec une joie du cœur bien sentie que l'humble mère songeait qu'elle retournerait à l'état de subalterne.

Il nous parait aussi qu'elle avait plutôt les qualités qui font que

" Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier."

Il n'en est pas moins vrai cependant que la mémoire de cette mère vénérée sera en éternelle

bénédiction dans notre monastère. L'annaliste a écrit à sa mort la notice suivante :

" Mère Marie-Anne Bourassa de la Ronde de Saint-Pierre était née à Montréal le 4 juillet 1765. A quinze ans elle entra au noviciat et le 29 janvier 1783, l'heureuse fiancée brillante de fraicheur et d'amour s'unissait irrévocablement à Jésus. Lorsqu'éclata l'incendie de 1806, elle était assistante, et c'est cette bonne mère qui conduisit nos chères sœurs à Québec et y demeura avec elles pendant seize mois. Lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires de la maison, la mère Saint-Olivier lui écrivait des Trois-Rivières ce qui en était, et nos mères de Québec mettaient une chambre à la disposition de la mère Saint-Pierre qui y réunissait son chapitre. Le résultat des délibérations était envoyé aux Trois-Rivières.

" De retour en son béni monastère, la mère Saint-Pierre fut ce qu'elle avait toujours été depuis sa consécration au Seigneur, un type de ferveur, une règle vivante. Elle était toujours la première rendue à l'office, à l'oraison et autres observances. Bien que d'une santé débile, plus que septuagénaire elle se levait à quatre heures en toute saison. Elle puisait dans la charité divine qui embrasait son cœur les forces que la nature lui refusait.

" Supérieure durant trois triennats, à différents intervalles, assistante dix-huit ans, elle se distingua dans ces différentes charges par sa prévoyante charité. Sa maternelle vigilance la rendait active et ingénieuse à ne perdre aucune occasion de rendre service.

" Combien de fois avons-nous vu cette véné-

rable mère se rendre auprès de nos bonnes sœurs converses lorsque leurs occupations les empêchaient d'assister aux lectures communes, ne voulant pas qu'elles fussent privées de la céleste nourriture de la parole de Dieu. Elle oubliait souvent qu'elle était à jeun, et que l'heure était avancée ; elle n'écoutait que son charitable dévouement pour le bien des autres, sans retour sur elle-même. Son âme droite et franche avait en horreur les ruses de l'amour propre et du respect humain qu'elle combattait de front. Naturellement active, elle eut à lutter contre la précipitation et l'empressement jusqu'à ses dernières années. On l'entendait quelquefois se dire à elle-même : Sœur Saint-Pierre, modère ton pas."

" Dans la grande disette de livres où s'est trouvée notre maison pendant plusieurs années, la mère Saint-Pierre copiait le directoire, les règlements et les constitutions, transcrivait les cérémoniaux des vêtures et des professions et même jusqu'aux offices des principales fêtes, car nos mères n'avaient pas de bréviaires, et la plupart des religieuses se servaient de cahiers manuscrits.

" Le zèle de la mère Saint-Pierre pour l'office divin fut toujours remarquable. Qu'il était beau, édifiant de voir cette vénérable mère se disposer au saint office comme à une fête, tant sa foi vive et sa piété soutenue lui faisaient apprécier et chérir ces saintes observances.

" Cette chère mère, véritable pilier de la règle, vécut pour voir une autre génération ; elle était entrée au monastère en 1780, en 1833 elle célébra ses noces d'or et quatre ans plus tard, riche de ver-

tus et de mérite, elle s'éteignait pour ainsi dire insensiblement entre les bras de l'infirmière qui lui présentait un breuvage, le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, 1837, à dix heures du soir."



CHAPITRE XIV.

La Révérende Mère Marie-Anne Loitinville de Sainte-Hélène.



LA révérende Mère Saint-Pierre, supérieure, ne fut pas peu surprise, un matin, en dépouillant sa correspondance d'y trouver la lettre suivante des Ursulines de la Nouvelle-Orléans, datée du 8 juin 1821.

" Ma révérende Mère,

La Providence, toujours attentive aux besoins de ceux qui n'espèrent qu'en elle, m'a fourni la favorable occasion de M. Rolland, habitant de votre ville, pour me faire connaître votre sainte communauté du même ordre que la nôtre, dont il m'a fait l'éloge le plus avantageux, tant pour l'esprit de charité, de zèle et de régularité qui animent les membres qui la composent, que pour les excellentes qualités qui la caractérisent et les talents des particulières, qui les mettent en lieu d'exercer avec succès les fonctions de notre Institut.

" L'entretien que j'ai eu avec ce monsieur, à votre sujet, m'a inspiré la confiance que vous vou-

drez bien accueillir la lettre que je prends la liberté de vous écrire, pour vous témoigner, d'abord, l'estime que j'ai conçue de votre communauté, qui ayant à sa tête une personne de votre mérite, ne peut réunir que des sujets distingués par leur vertu et leur dévouement à travailler à la gloire de notre commun Maître et Epoux, je lui en ai rendu grâce ; je me suis, au surplus, réjouie de l'avantage que votre monastère possède d'être dans un pays où notre sainte religion règne dans tout son éclat, et par cela seul est à même de vous fournir de religieuses de bonnes vocations, et capables non seulement de le soutenir dans toute sa ferveur et vigueur primitives, mais encore de pouvoir fournir quelques sujets qui, poussées par l'esprit de Dieu, autorisées et choisies par vous, ma révérende mère, et la permission de votre Illustrissime Prélat, l'Archevêque de Québec, viendraient se joindre à nous qui sommes en très petit nombre (quinze seulement.) Les vocations, dans ce pays-ci, sont fort rares, malgré que nous ayons un nombreux pensionnat, une grande classe interne d'orphelins, et une troisième d'externes pour la classe indigente, et par conséquent gratuite, mais cette dernière est presque réduite à rien, tant l'orgueil même des pauvres est à son comble.

" J'ai la confiance, ma révérende mère, que votre zèle pour la gloire de Dieu vous inspirera de faire en faveur de notre communauté, le généreux sacrifice de deux sujets formées par vous aux vertus religieuses, de l'âge de trente-huit à quarante ans et même de quarante-cinq, ce dernier âge ne serait pas trop avancé, pourvu qu'elles eussent de

la santé, car vous le savez, les travaux de notre Institut sont pénibles et laborieux.

" Notre communauté depuis son établissement par des religieuses françaises qui arrivèrent ici en 1727, s'est toujours soutenue dans la plus exacte régularité ; nous sommes fort bien pourvues pour le spirituel, c'est-à-dire, nous avons le nécessaire pour cet objet important, nous n'avons rien de trop, mais le Seigneur a toujours protégé cette maison d'une manière toute particulière et même frappante, non en vue de notre mérite personnel, mais en vue du bien qu'elle est à même de faire. Le temporel va bien, nous avons reçu plusieurs sujets sans dot et nous en avons fait venir de France à grands frais mais qui n'ont pas réussi, c'étaient des séculières sans vocation bien prononcée. Dans ce moment-ci nous avons deux postulantes, une américaine et une créole qui promettent beaucoup. Dieu veuille qu'elles réussissent, en persévérant dans leurs bonnes dispositions ; il ne manque à notre bonheur que deux sujets venant de chez vous, elles seront reçues à bras ouverts, nous paierons, bien entendu, tous les frais de leur voyage ; s'il leur était agréable ou nécessaire d'avoir une troisième compagne, sœur converse ou séculière disposée à embrasser cet état, d'après votre témoignage, nous la recevrons avec plaisir, pourvu qu'elle ait un bon caractère, un bon esprit et de la santé, et surtout une bonne volonté pour se laisser former.

" Ma révérende mère, si nous sommes assez heureuses que d'obtenir deux ou trois religieuses de vous, comment pourrons-nous jamais nous acquitter de l'obligation que nous contracterons

envers votre communauté ? Notre reconnaissance s'étendra au delà du temps ! Dieu seul pourra vous récompenser d'un service si signalé, puisque ce ne sera que pour sa gloire que vous agirez, en contribuant à la conservation de cette maison.

" Si elles se décident donc pour cette mission, vous ne devez pas croire que nous exigeons qu'elles soient pourvues de beaucoup de linge ; qu'elles apportent le nécessaire, arrivées ici elles ne manqueront de rien, en santé comme en maladie. Qu'elles apportent seulement leurs habits d'hiver et leurs couvertures de laine ; nous avons en hiver des jours très froids et nos lainages sont ici fort légers.

" Monsieur Rolland veut bien se charger de vous porter une petite caisse contenant quelques livres de chocolat, que vous voudrez bien, j'espère, accepter de notre part, comme un faible témoignage de notre dévouement, et un gage anticipé de notre reconnaissance avec laquelle je suis pour la vie, en Jésus et en sa sainte Mère,

Ma très révérende Mère,

Votre très humble servante,

SR. SAINT-MICHEL,

Sup. de notre Monastère d'Ursulines de la Nouvelle-Orléans."

Le lendemain de la réception de cette lettre, Sa Grandeur Monseigneur Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans appuyait cette demande en s'adressant à Monseigneur Plessis qui nous renvoya la lettre. Ecoutons les accents plaintifs de cet apôtre de la Louisiane qui nous invite à aller secourir " l'arche sainte " qui est sur le penchant de sa ruine. " Le sol que Votre Grandeur cultive, écrit-il,

“ mille fois plus fécond et mieux entretenu que celui
“ qui m'est échu en partage, ne tardera pas à répa-
“ rer la perte à laquelle je vous propose de sous-
“ crire ; ou plutôt Dieu vous rendra avec usure le
“ trésor que je réclame de votre charité. Si l'aumô-
“ ne temporelle n'appauvrit jamais personne, pour-
“ rait-on craindre un pareil résultat de l'aumône
“ spirituelle ? Des deux maisons qui embellissent
“ votre diocèse, l'une sans doute est la fille de l'autre.
“ Voyez si la mère s'est épuisée en partageant pour
“ ainsi dire son existence. Voilà la fille aussi forte
“ qu'elle à son tour, capable déjà de la même fécon-
“ dité que l'âge, loin de l'affaiblir, n'a fait que forti-
“ fier dans la première. En séparant quelques uns
“ de leurs rameaux,les deux troncs n'en acquièreront
“ que plus de vigueur, et la vie, qu'ils iront ranimer
“ dans un autre corps menacé de dissolution, sera
“ pour ceux mêmes dont ils seront détachés un nou-
“ veau principe de chaleur et d'action.”

Cet appel apostolique fut entendu. Il y avait au monastère une religieuse, jeune encore quoiqu'elle comptât vingt ans de profession. Elle s'offrit à ses supérieures pour la lointaine mission et fut acceptée. C'était la sœur Marie-Anne Lemaître Lottinville de Sainte-Hélène.

Son père, M. Joseph Lemaître Lottinville, domicilié sur le Cap Lieutenant, en face de la petite église du Rosaire du Cap de la Madeleine, parait avoir joui d'une certaine aisance. Sa mère, Dame Madeleine Proulx, éprouvait une grande frayeur de la proximité des sauvages qui avaient leurs cabanes d'écorce autour de leur habitation et qui, la nuit, se livraient à de véritables saturnales.

C'est à cet endroit que naquit, le 17 septembre 1784, la petite Marie-Anne. L'enfant en grandissant, loin de partager les frayeurs de sa mère, aimait à courir dans les bois qui couvraient alors cette partie de la ville. Elle les traversa surtout joyeusement lorsqu'elle fut en âge de suivre nos classes.

Madame Lottinville, toujours plus inquiète sur le sort de sa jeune famille, détermina un jour son mari à échanger ses propriétés de la ville pour une ferme à la banlieue. La jeune Marie-Anne ne put se résoudre à s'éloigner ainsi de son couvent. Elle demanda sa place au noviciat, et entra le 6 juillet 1799. Elle n'était que dans sa quatorzième année. Notre vénéré chapelain, M. de St-Marc, l'appelait sa chère fille en Dieu. " Mon enfant," lui disait-il quelque temps avant sa profession, " j'ai " dirigé vos premiers pas dans la vie religieuse, je " ne partirai pour la France que lorsque je vous " aurai conduite moi-même à l'autel du Seigneur " pour y recevoir votre consécration, et j'ai la con- " fiance que vous serez la consolation et la joie de " votre père."

Le 15 oct. 1801, l'annaliste écrit " qu'elle chanta *l'Amo Christum* de ses noces mystiques avec l'onction et l'ardeur d'une autre sainte Agnès." Jeune, active, douée de bons talents, la nouvelle petite sœur se rendit utile, non-seulement auprès des élèves mais dans les différents offices de la maison ; elle excellait surtout à travailler la cire, dont elle faisait des enfants Jésus, des fleurs et des fruits.

A Québec, où elle se rendit à l'époque de l'incendie, elle se concilia l'affection de ses élèves qui lui offrirent une croix d'argent pour remplacer celle

qu'elle avait perdue, et divers autres cadeaux pour sa pauvre communauté. Le père d'une de ses charmantes petites élèves qui entendait sans cesse son enfant lui parler de la bonne mère Sainte-Hélène, vint lui faire visite et se chargea d'affranchir toutes les lettres que les deux maisons de Québec et des Trois-Rivières échangeraient pendant deux années, encourageant les religieuses à ne point se priver au nom de la sainte pauvreté de cette jouissance qui adoucirait les peines de l'absence. Grande, air noble, manières aisées et polies, telle était la future missionnaire de la Louisiane que les Ursulines des Trois-Rivières cédaient à leurs sœurs de la Nouvelle-Orléans.

Nos mères de Québec dont la communauté était plus nombreuse que la nôtre fournissaient trois religieuses. Les missionnaires se réunirent à notre monastère, le vendredi, 4 octobre 1822. La joie de se revoir fut assombrie par l'appréhension du prochain départ. C'est au chœur des religieuses que se firent les adieux : le digne abbé de Calonne exhorta les missionnaires. Prenant pour texte de son allocution " Allez, enseignez toutes les nations," il exalta l'excellence du quatrième vœu que fait l'Ursuline, de s'employer à l'instruction des jeunes filles. Puis, du regard, de la main et de sa voix suave, il les bénit avec l'effusion de son grand cœur, répétant à diverses reprises : " Allez, mes filles, portez avec vous la bonne odeur de Jésus-Christ." La mère Saint-Pierre pressant une dernière fois sur son cœur sa fille émue jusqu'aux larmes, lui fit ses muets adieux. Lorsque les clefs roulèrent dans les serrures de la porte conventuelle, il y eut un grand

serrement de cœur et une appréhension dans toutes les poitrines. Durant l'effusion de ces émotions saintes, le recueillement est un besoin, le silence une douceur. La parole ne pourrait que troubler ce calme intérieur qu'elle est impuissante à rendre ; des larmes répondaient seules aux larmes. Les parents et les amis qui accompagnaient la mère Sainte-Hélène descendirent eux aussi, absorbés dans leurs sentiments et silencieux, la pente qui conduisait à la grève. Les missionnaires furent reçues à bord du *New Swifture* avec respect et bienveillance par le capitaine Morin, et bientôt le bateau à vapeur s'éloigna. Le Père de Calonne, qui avait donné à la sœur Sainte-Hélène le premier encouragement pour cette œuvre, lui accorda le dernier regard et la dernière prière. Du rivage, il appelait la bénédiction du ciel sur cette petite troupe d'apôtres.

Nos chères sœurs arrivèrent à Montréal le samedi à quatre heures. Sous la conduite de M. Maguire qui s'était fait leur Raphaël, elles atteignirent heureusement New-York le 11 octobre. Là, elles furent placées sous les soins de l'abbé Janvier envoyé par Monseigneur Dubourg. Ce fut le 21 oct., fête de sainte-Ursule, que l'abbé Janvier prit la mer avec sa petite colonie.

La mère Sainte-Hélène nous fit part des impressions qu'elle éprouva durant la traversée : " On ne tarda pas à ressentir la lointaine puissance des régions tropicales et les présages du ciel austral. Le matin, dès l'aube du jour je montais sur le pont du navire pour y réciter les petites heures. J'assistais en même temps au lever du soleil. Cet astre dissipant devant lui une gaze flottante où dominait le

rose, s'emparait rapidement de l'espace et se couronnait roi des flots. Les zéphires plissaient onduleusement la surface des eaux. La mer sereine et d'une transparence éblouissante se laissait pénétrer de clartés. Les nuances les plus fugitives du vert et les décroissances les plus délicates du bleu diversifiaient les vagues. Avec quelle ferveur je rendais mes hommages au Créateur ! La sublimité de l'Océan fait courber de respect l'humble créature.

" Le soir, je retournais contempler un autre spectacle : la mer s'enveloppait d'ombres, s'obscurcissait et se tenait silencieuse. Son sein doucement gonflé aux brises vespérales s'apaisait peu à peu. Un calme auguste enveloppait à certains jours et les vents et les eaux. En récitant les Laudes, le verset " *Benedicite fontes Domino, benedicite maria et flumina Domino* s'échappait avec ferveur de nos âmes. La nuit, la scintillation des étoiles versait une clarté blanche et calme sur le miroir de la mer endormie. En contemplant l'azur du firmament,nous voyions à sa coupole s'allumer successivement les étoiles dont le Créateur a parsemé l'espace, nous admirions surtout la Croix du sud, belle constellation invisible à notre ciel du Canada. *Benedicite Stellæ Cœli Domino.*

" Mais Dieu nous réservait d'autres scènes : le 27 octobre le ciel perdit bientôt sa transparence, un vent précurseur de la tempête frissonna dans les cordages, la journée fut pénible. Les flots noircis se mutinaient violemment ; l'horizon prenait un aspect formidable ; la mer gonflée et mugissante creusait d'immenses abîmes, en soulevant vers les cieux ses flots qui s'entre-choquaient incessamment ;

le navire gémissait péniblement sous le choc des lames monstrueuses. La chambre où nous nous tenions fut complètement inondée. Un pauvre matelot en faisant la manœuvre tomba dans la mer et se noya. Nos cœurs plus agités que les eaux tumultueuses, descendant de la confiance au doute et de la crainte aux angoisses, s'élevaient et s'abaissaient alternativement comme les flots de l'Atlantique.

" Il avait été décrété que pendant cette traversée nous passerions par toutes les péripéties possibles. A notre entrée dans le golfe du Mexique, le capitaine signala un navire monté par des pirates ; il fit mettre l'équipage sous les armes et pria les passagers de leur prêter main-forte. Nous restâmes blotties au fond de cale ; pendant deux heures et demie le canon gronda sur nos têtes ; à ce bruit sinistre venait s'ajouter celui d'une énergique fusillade ; une attaque si vigoureuse intimida l'ennemi qui battit en retraite. Nos supplications se changèrent en hymne d'actions de grâces. "

La première lettre que la mère Sainte-Hélène adressa à sa famille et au monastère était datée de l'Habitation de la Nouvelle-Orléans 24 nov. 1822, elle nous parvint en janvier 1823. La fièvre jaune sévissait dans la ville et faisait de quarante à cinquante victimes par jour ; par prudence, les missionnaires durent attendre à la campagne qu'une gelée blanche eut purifié l'air ; elles étaient chez un monsieur Jourdain, ami des Ursulines de la Nouvelle-Orléans, qui les traitait avec beaucoup d'égards.

La réunion désirée s'opéra le 5 décembre, et la mère Supérieure nous remercia avec effusion de

cœur du sacrifice que nous avions fait de notre aimée sœur Sainte-Hélène.

Pour cette dernière, elle fut à la Nouvelle-Orléans ce qu'elle avait été aux Trois-Rivières, régulière, laborieuse et aimable. Elle fut aimée et appréciée aussitôt que connue ; mais en s'expatriant volontairement elle emporta bien des regrets : les lignes suivantes extraites des lettres qui lui furent adressées nous prouvent l'affectueux intérêt qu'on lui portait. Les vœux réunis s'exprimaient ordinairement sur une grande feuille. L'une de ces lettres de famille commence par un affectueux bonjour de notre vénéré supérieur, puis il passe aux nouvelles : " Le 15 mai sœur Saint-Olivier a été élue supérieure de votre ancienne communauté après le triennat de la mère Saint-Pierre. Toutes les religieuses se portent bien. Depuis la mort précieuse de ce cher Père de Calonne, je suis chargé de leur confessional et M. Thomas Caron (1) dit ordinairement la messe de communauté. Toute votre famille se porte bien. Ce pauvre Antoine Bisson est mort du choléra morbus en trois jours. Pour madame Normanville, elle est toujours malade des nerfs. Ma famille jouit d'une bonne santé et vous présente ses respects. Priez le bon Dieu pour moi.

Je suis avec une sincère affection

Votre bon ami,

F. X. Noiseux.

La mère Saint-Olivier prend ensuite la plume ; après les premiers témoignages d'affection, elle

(1) Plus tard curé de la paroisse du St-Esprit, de St-Vincent de Paul, de St-Martin et de Chateauguay.

parle des mères anciennes : " Notre respectable mère Saint-Joseph, dont vous connaissez le tendre et bon cœur, vous embrasse de toute son âme. Elle se promène dans les corridors, se joint les mains et s'écrie : " Ah ! chère sœur Sainte-Hélène, chère enfant ! A mon âge, quel sacrifice tu me fais faire !" Cette vénérable mère assiste à toutes les observances regulièrement ; elle est en état de faire son tour d'office, de lectures, de chanter les motets au chœur et de jeûner très-rigoureusement ; en ferons-nous autant à quatre-vingts ?

" Votre petite mère Saint-Louis est toujours bien, elle nous a fait faire une chaire au réfertoire, semblable à celle que nous avions avant l'incendie, deux tables pour les novices, des estrades autour du réfectoire et les bancs sont arrêtés au mur. Cette chère petite dépositaire se donne bien de la peine ; il faut qu'elle fasse valoir les talents que Dieu lui a donnés. Ne m'oubliez pas auprès de nos trois chères petites sœurs québecquoises ; dites-leur mille tendres choses de notre part."

La sœur des Anges ajoute : " Je vous ai rencontrée pendant ma retraite, m'avez-vous vue ? Vous aviez les ailes traînantes "....La bonne mère Saint-Michel lui dit : " J'apprends que vous êtes toujours sur la croix, c'est-à-dire que vous souffrez toujours. Oh ! que je serais heureuse de vous voir. Je pense à vous le jour, je vous vois la nuit dans mon sommeil "....Une autre : " Je vous dirai que nos cœurs se trouvent *sous le pressoir*, lorsque nous pensons que nous avons devancé la mort par la séparation. Nous sommes, ma chère sœur, dans un lieu d'exil ; rappelons-nous aussi notre titre d'épouses de

Jésus crucifié et qu'il nous faut vivre au pied de la croix. C'est là notre asile. C'est aussi là qu'il adoucira nos ennuis ; faisons notre possible pour gagner le *franc coin.*"

Une nouvelle bien pénible comme nous l'avons vu dans les lignes du Grand-Vicaire Noiseux, fut annoncée à cette chère sœur, celle de la mort du regretté Père de Calonne. La lettre de faire part est couverte de sanglots : " Jésus nous a présenté son calice et il nous a fallu le boire jusqu'à la lie. Oui, chère sœur, " Tout est consommé !" Nous ne reverrons plus jamais ici-bas ce père dévoué. Après l'enterrement, tous les messieurs du clergé vinrent nous demander au parloir pour nous offrir leurs condoléances ; ni eux, ni aucune de nous ne put proférer une seule parole, la douleur dont nos cœurs étaient si vivement pénétrés se traduisait par nos larmes. Profitons, bien chère sœur, de tout ce que ce tendre père nous a dit à chacune en particulier ainsi que dans les instructions, sermons, conférences qu'il nous a donnés. Nous parviendrons ainsi au désir qu'il avait de nous voir avancer dans les vertus de notre saint état et de faire de nous des saintes

"Mère Saint-Pierre vous a envoyé le portrait de notre vénéré directeur. "

La santé de mère Sainte-Hélène ne put tenir contre le climat énervant de la Louisiane, et malgré son désir de travailler à la vigne du Seigneur en cet endroit, il lui fallut céder à la voix du médecin, appuyée de celle de son évêque qui dans sa lettre d'obédience disait : " La santé de cette bonne religieuse, depuis son arrivée, est tellement affectée

par le changement de climat que non seulement elle ne peut s'acquitter des fonctions de son état, mais que selon l'opinion des médecins, sa vie serait même mise en danger par un séjour prolongé dans ce pays.

" J'ai jugé nécessaire de lui conseiller de retourner dans son pays natal, et dans la communauté des Trois-Rivières, certifiant à ses supérieurs ecclésiastiques et réguliers qu'elle s'est toujours conduite en excellente religieuse.

L. GUILLAUME,

Evêque de la Nouvelle-Orléans."

Le départ s'effectua le 16 avril 1824. Les regrets furent mutuels. Notre chère sœur quoique peinée de ne pouvoir plus longtemps aider ses sœurs de la Nouvelle-Orléans éprouvait en pensant qu'elle allait revoir sa patrie, le noble désir de " respirer encore cet air du ciel natal où l'on croit rajeunir."

Elle s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile vers le nord. Le Mississipi avec ses bords enchanteurs et sa luxuriante végétation allait se révéler à elle dans toute sa beauté. Elle admira, sous les larges rubans du palmier, l'oranger à pomme d'or, le bananier déroulant ses longues feuilles, le myrte crêpé. Ici des stipes, ornés au sommet de magnifiques panaches ou de frais éventails, penchaient languissamment leurs têtes l'un vers l'autre ; là, des lianes sinueuses cachaient le sol sous leur trame fleurie. Les brises lui apportaient les parfums embaumés du jasmin qu'elles dissipaient dans leurs jeux sur les flots. Les chants et les brillants pluma-

ges d'une foule d'oiseaux inconnus au Canada la frappaient de surprise. Au loin se révélaient d'autres effets, d'autres formes que la distance et les fonds de verdure sombre empêchaient de saisir nettement. Toutes ces beautés plongeaient son âme dans un enchantement indicible.

Son ravissement religieux et le poétique épanouissement de ces émotions n'empêchaient pas les réminiscences historiques. Ce fleuve, le Père Marquette et Joliette l'avaient descendu en 1673, alors qu'il n'y avait pas un chrétien dans ces lieux ; à l'heure où elle en remontait le cours 60,000 catholiques peuplaient la Louisiane. Bien des religieux avaient suivi les saints émules de François-Xavier, mais une seule communauté de femmes, celle de nos mères Ursulines y donnait aux jeunes filles la connaissance de notre sainte religion. La première étape de son voyage devait être à Georgetown où les Visitandines avaient une communauté. Ces bonnes religieuses étaient depuis quelques temps en rapports intimes, *par la correspondance*, avec les Ursulines du Canada. Pourquoi et à quelle occasion ? Le chapitre suivant nous le dira. Et puisque notre chère mère Sainte-Hélène séjourna quelques semaines à Georgetown, nous allons nous aussi faire connaissance avec les dignes filles de saint-François de Sales.



CHAPITRE XV.

GEORGETOWN.



ANS la ville de Georgetown, pareil au nid de la colombe dans les cyprès, un monastère élançait son clocher pardessus la cîme murmurante des arbres voisins. Habité par des religieuses de Saint-François de Sales, il était dédié au Sacré-Cœur de Jésus. Dans la chapelle, une peinture transparente de ce divin cœur, placée au-dessus du maître autel, faisait aux visiteurs l'effet d'un cœur peint sur un large cristal convexe.

Lorsque la mère Sainte-Hélène y descendit, était préposé à ce couvent comme directeur, un noble prêtre breton, le chevalier Pierre Picot de Limoélan de Clorivière, autrefois brillant officier des armées de Louis XVI et ardent défenseur de la cause vendéenne.

Dans un danger éminent, où le chevalier devenu major-général se trouva exposé, sa fiancée voua à Dieu sa virginité. Lorsque cette circonstance fut révélée au vaillant militaire, il tourna lui aussi ses vues vers le sanctuaire et après avoir étudié la théologie quatre ans, au collége de Baltimore, il consa-

cra sa fortune, ses talents, son grand cœur au soulagement d'une communauté de Visitandines fondée par l'archevêque Neale. Cette maison passait alors par une crise financière très sérieuse. Monseigneur Maréchal, successeur de Mgr Neale, s'était adressé pour la soulager à Monseigneur Plessis, le priant de vouloir bien recevoir dans son diocèse ces ferventes religieuses que le malheur des temps ne lui permettait pas de secourir. L'évêque de Québec demanda aux Ursulines des Trois-Rivières si elles ne voudraient pas recevoir au moins six de ces bonnes Visitandines. Elles acquiescèrent aux vues de leur évêque et la mère Saint-Olivier alors supérieure, après avoir témoigné à cette communauté affligée la part qu'elle prenait à sa douleur, leur dit : "Nous avons nous-mêmes goûté au pain du sacrifice de la séparation, lors de notre dernier incendie, en 1806. Seize d'entre nous ont été reçues à Québec jusqu'à ce que notre monastère fût un peu logeable. C'est ainsi qu'il plaît au Seigneur d'éprouver ses épouses pour les rendre plus semblables à Celui qui ne savait pas où reposer sa tête.

" C'est du meilleur de nos cœurs, ma très révérende mère et mes très chères sœurs, que nous vous offrons de partager avec nous le peu que nous avons ; vous serez reçues à bras ouverts et ce sera bien malgré nous si vous éprouvez quelques malaises. Soyez bien persuadées que nous ferons tout notre possible pour soulager votre peine et pour vous rendre votre émigration agréable.

"Nous nous trouvons bien heureuses et bien honorées de posséder des filles du glorieux saint Fran-

çois de Sales, en qui nous avons une particulière dévotion, ainsi qu'à sainte Jeanne de Chantal.

" Venez, venez donc, âmes chéries du divin époux, afin que nous ayons le plaisir de vous assurer de vive voix de notre tendre et sincère affection."

Le R. P. de la Clorivière écrivait lui aussi, disant qu'il s'efforçait de choisir les sujets qui convenaient le mieux à notre Institut. Le départ devait s'effectuer au printemps. Mais voilà que dans sa sollicitude paternelle, le bon Dieu leur suscite un bienfaiteur insigne dans la personne d'un riche négociant de New-York, puis le P. de la Clorivière témoin de la douleur de ses filles mit à leur disposition, non-seulement ce qu'il possédait de ce côté-ci de l'Atlantique, $3,000, mais sa fortune en France qu'il avait d'abord refusé d'accepter pour lui-même, voulant laisser ces biens à ses sœurs.

La mère Sainte-Hélène n'avait été informée que des premiers arrangements, elle croyait donc faire route pour le Canada en compagnie de ses futures sœurs. Quoique désappointée, elle s'associa à leur bonheur et passa quelque temps avec elles. Elle note sur son calepin : " Ces charitables religieuses parlent peu le français et de mon côté je ne sais pas l'anglais ; mais des cœurs que la religion unit sympathisent et se comprennent facilement. " Malgré la fatigue d'un long voyage, sous l'influence d'un climat plus voisin du nord, elle sentait renaître ses forces épuisées. Elle les consacra au soulagement des religieuses alors malades. Leur médecin était absent et elles languissaient privées de tout secours. Ses connaissances en pharmacie, comme aussi l'avantage qu'elle avait eu d'être hospitalière,

lui permirent d'en soigner quelques-unes, d'appliquer les vésicatoires à d'autres, de préparer des toniques etc., etc. On ne l'appela plus que le médecin *Quoniam*, titre qu'on lui conserva dans les correspondances échangées par la suite. On regretta longtemps à Georgetown cette bonne mère et on lui écrivit deux ou trois fois par année jusqu'en 1852. On lui disait agréablement de ne pas oublier l'anglais qu'elle avait appris durant son voyage, que lorsqu'il s'agissait de remercier à quelque heure du jour que ce fût, elle leur disait avec un grand salut : " good-night," croyant dire " merci."

La sœur Marie Scholastique Neale surtout lui demeura particulièrement attachée. Elle lui apprend que l'ex-impératrice du Mexique, madame Yturbide, espagnole de naissance, est pensionnaire chez elle avec ses quatre filles. Cette dame a son chapelain, le R. P. Lopez. Comme cette excellente baronne porte un maternel intérêt à la communauté de la Visitation, elle leur fait de grandes largesses. Une de ses filles étant morte de consomption, cette jeune victime avait prononcé ses vœux sur son lit de mort, dans les appartements de sa mère, après avoir revêtu l'habit de l'ordre et ses restes mortels furent déposés dans le caveau mortuaire des humbles Visitandines. Une autre jeune personne, Léontine Bouligny, brava les mauvais traitements de sa famille, les insultes de ses proches et de ses amis pour entrer dans leur noviciat. Ces scènes désolantes, mais en même temps édifiantes, puisqu'elles montrent la force d'âme et la générosité d'une jeune fille, sont racontées en français avec un accent anglais d'un effet assez singulier : " Les sœurs de

Léontine revenant du bal ou du théâtre et la trouvant agenouillée sur son prie-dieu s'écrièrent : "Voilà la fou ! voilà la fou !"

La mère supérieure de Georgetown envoya à la mère Saint-Olivier une image du Cœur de Jésus, invitant les Ursulines des Trois-Rivières à rencontrer dans cet asile les sœurs de la bienheureuse Marguerite-Marie, l'apôtre de ce cœur adorable.

De Georgetown la mère Sainte-Hélène se rendit à Philadelphie où les sœurs de la charité refusèrent poliment, mais obstinément de la recevoir, en dépit de tous les papiers et certificats qu'elle pût leur montrer. Elle en appela à l'évêque qui lui fit connaître en souriant, la cause inexplicable d'un refus si opiniâtre. Lorsque les Ursulines se rendirent à la Nouvelle-Orléans, une sœur de charité, mademoiselle O'Comway fut tellement éprise de la beauté de leur costume et de tout ce qu'elle apprit de nos règlements et constitutions que, quoique supérieure et très estimée de sa communauté, elle avait tout quitté. Entrée au noviciat des Ursulines de Québec, elle s'acheminait à grands pas et avec ferveur vers la profession religieuse.

C'était pour prévenir de semblables désertions qu'on prenait aujourd'hui des mesures énergiques. L'évêque dit à la mère Sainte-Hélène qu'il consentirait toutefois à ce qu'elle se retirât dans cette communauté, si elle voulait s'abstenir de revêtir son costume religieux et ne se permettait aucun prosélytisme. Elle promit tout et passa huit jours dans le couvent, sans qu'aucune des sœurs de la maison, la supérieure exceptée, sût qu'elles avaient donné asile à une Ursuline. Continuant son voyage par

terre, notre chère missionnaire allait bientôt en atteindre le terme. A Montréal, elle reçut de nos mères de l'Hôtel-Dieu le même accueil fraternel qu'à son premier passage. Un dernier sacrifice allait couronner ce trajet de huit cent lieues : à la banlieue, elle passa sans jeter un regard devant la maison paternelle et atteignit le monastère le 28 juillet 1824.

On imagine les joies du retour, l'allégresse commune. A la faveur de notre beau ciel trifluvien, l'invalide fut vite remise. Elle vécut de longues années et, le 22 octobre 1851, les échos du triomphal *Te Deum* en résonnant dans notre chapelle, annonçaient aux vierges du cloître, aux parents, aux amis, à nos élèves, que cette digne mère revoyait en ce jour le cinquantième anniversaire de ses premiers serments au Seigneur. Ce fut tout ce que sa profonde modestie put permettre de témoignage extérieur. La communauté voulait se rendre aux désirs de la vénérable mère, tout en laissant la libre expansion des cœurs On y réussit jusqu'à un certain point par le stratagème suivant : Grande était la dévotion de cette vénérable mère pour le culte de la sainte Vierge ; elle ornait ses autels avec un amour d'enfant et malgré son estime pour la pauvreté, elle sollicitait des secours auprès des supérieures pour sa mère du ciel. Elle s'y prenait alors agréablement ; au milieu de la récréation on l'entendait dire : " Ma chère mère, la sainte Vierge m'a dit de vous demander une paire de rideaux pour son oratoire." Elle était chargée du soin d'un petit ermitage au fond du jardin, nommé maison de Nazareth, la vénérable mère y priait avec ferveur.

C'était son ermitage de prédilection, il fut choisi comme lieu de rendez-vous au jour solennel des "Noces d'Or."

C'était par une de ces dernières belles après-midi d'automne. La terre était jonchée de feuilles tombées des arbres, le jardin dépouillé de ses fleurs et de ses fruits ; quelques tiges inclinaient languissamment leur tête vers le sol, mais le ciel était pur ; seule une belle couleur d'azur parait le firmament, la nature semblait nous inviter à contempler uniquement le beau ciel bleu. Plusieurs religieuses en se dirigeant vers la maison de Nazareth faisaient la réflexion suivante : " Notre chère mère Sainte-" Hélène ne tient plus à la terre, ses désirs sont au " ciel. Au jour de sa profession religieuse, elle a " prononcé une bonne parole : " Je dédie mes " œuvres au Roi." Toutes sont rendues dans le " grenier du père de famille, elle en recevra la " récompense au jour de la grande moisson des élus. " La terre à cette heure ne peut plus lui offrir de " consolations, Dieu pare le ciel." Pourtant une joie bien douce lui était réservée. Elle vient de franchir le seuil de l'ermitage : la statue de Marie brille au milieu de mille feux, un arc étincelant de cinquante lumières orne l'autel, des guirlandes de fleurs se mêlent à de frais bouquets et des voix harmonieuses font entendre des chants pieux en l'honneur de Marie. Émue, surprise, interdite, la vénérable jubilaire tomba à genoux, d'une voix altérée par l'émotion mais intelligible elle prononça sous le regard de Marie la prière suivante :

" Voici, ma tendre mère, que je viens à cet anniversaire de 50e année de profession vous remer-

cier des grâces nombreuses dont je vous suis redevable. Oui, vous avez été libérale à mon égard, j'ai souvent été soutenue par votre main bienfaisante, encouragée par votre assistance maternelle, consolée par votre cœur compatissant. Qu'il m'est doux de rendre témoignage aujourd'hui de vos bontés et de mes sentiments ! Je puis bien dire comme l'apôtre : " Il fait bon ici. " *C'est le portique du ciel,* et c'est vous, ô ma mère, qui m'y avez introduite, je ne saurais assez vous remercier et en même temps vous prier de me pardonner les manquements dont j'ai pu me rendre coupable à votre service.

" Permettez-moi de vous demander de prendre cette communauté sous votre sainte et précieuse protection, d'obtenir à chacune de celles qui la composent, et nommément à votre première *représentante,* l'esprit, l'amour et la pratique des vertus de notre saint état.

" Sur le déclin de mon âge, comme au printemps de ma vie, je me consacre de nouveau à votre service, vous regardant comme ma chère mère et principale supérieure. Daignez prendre un soin tout particulier de ma conduite et de mon avancement spirituel, jusqu'au terme de ma vie. Et puisque c'est par votre entremise que Dieu m'a fait la grâce d'entrer en religion, obtenez-moi, je vous en prie, toutes les grâces nécessaires pour y accomplir tous les desseins de sa divine bonté sur moi.

" Mes sœurs et notre commune mère, jouissant de mon bonheur, s'unissent à moi pour se donner à vous, et toutes ensemble nous vous saluons, disant avec toute la ferveur de nos âmes, *Ave Maria,* etc."

Cette chère mère n'avait encore que soixante-

six ans, elle travaillait avec l'ardeur du jeune âge ; son amour pour la sainte pauvreté la porta à se charger de raccommoder le vieux linge de toutes ses sœurs ; c'est elle qui nous fit donner les armoires communes qui nous sont encore si utiles ; enfin après avoir été successivement supérieure, assistante, etc., le divin Epoux couronna sa servante dans la soixante-douzième année de son âge, dont cinquante-sept passées en religion. Elle mourut le 18 juillet 1856. Elle était la dernière de celles qui avaient habité le monastère incendié en 1806, ou comme elle se plaisait à l'exprimer, avec elle finissait *l'Ancien Testament*. L'annaliste qui inscrit sa mort au registre ajoute : " La mère Sainte-Hélène se présente à nous comme le type de ce que la simplicité, la franche urbanité, la piété vive et ingénue ont de plus suave et de plus engageant

" Mère aimable, mère aimée, la reconnaissance lui a élevé un monument dans nos cœurs et son souvenir, aussi durable que le sentiment qui l'a fait naître, embellira longtemps les récits de la famille Ursuline des Trois-Rivières. "

CHAPITRE XVI,

Un Noviciat Ursulin.


a-t-il quelques unes de nos jeunes lectrices qui aimeraient à nous suivre dans ce palais du renoncement, dans ce vestibule de la vie religieuse où l'on apprend à souffrir, à renoncer à tous les plaisirs, à annihiler sa volonté propre, à vider son âme de toute affection terrestre et à être heureuse ?

Toutes, peut-être, ne comprendront pas ce bonheur, le secret des brûlantes aspirations d'une âme éprise de l'amour des choses éternelles et divines ne se dévoile pas. Si Dieu lui-même ne l'apprend à l'âme, jamais on ne saura combien il est bon de souffrir pour Jésus, comme Jésus et avec Jésus.

Dirigeons-nous vers le noviciat des Trois-Rivières, après l'incendie de 1806, et demandons-lui quelques-unes de ces impressions fortifiantes qui raniment la foi et l'amour. Le corridor qui y conduit est sombre et silencieux, la porte est basse ; pénétrons dans cette grande salle plus longue que large pour y compter les saintes richesses de la pauvreté.

Des bancs sans dossier, sans peinture, sont placés près de la muraille ; une seule chaise, destinée sans doute à la mère maîtresse, se trouve à côté de la chapelle où l'on ne voit qu'un crucifix avec quelques pieuses gravures, jaunies par le temps. A l'autre extrémité de la chambre, des lits de sangle sont repliés, les lits se font tous les soirs et le matin on les empile les uns sur les autres, car dans cette même pièce qui sert de dortoir se feront tous les exercices du noviciat. Cet endroit est assez éclairé, mais la vue ne se repose pas sur le majestueux fleuve, la novice n'a pas le droit de rechercher de distractions humaines : Jésus seul doit être sa distraction et faire son bonheur. Elle ne peut, sans permission, aux heures du silence, parler à une autre qu'à la mère maîtresse. C'est au noviciat qu'elle doit prier, lire, méditer, travailler aux heures marquées par la règle.

Pour déjeûner, on ne servira à la novice qu'un morceau de pain sec et de l'eau froide ; la jeune fille accoutumée aux mets délicats d'une table bien servie, s'en nourrit sans trop de répugnance, en se rappelant que Jésus et les apôtres n'avaient pas toujours de quoi apaiser leur faim.

Mais elle est surtout venue en religion pour apprendre à s'abîmer dans son néant et à s'écraser de son propre mépris, à se renoncer généreusement sur la parole de ses supérieures, à mener une vie cachée dans l'abjection et l'obscurité, à accepter les humiliations, les souffrances et les mépris sans jeter une plainte.

La novice appartenait peut-être à ces familles aisées où l'on apprend dans un paisible *far niente* à

abandonner tout travail à des mains mercenaires. Au noviciat, on l'humiliera dans les travaux les plus vils, on lui fera balayer la maison, laver la vaisselle, préparer les lampes, aider à la lessive. L'humilité profonde est l'avenir de la novice qui l'aura acceptée avec amour comme la compagne de sa vie ; elle sera sainte si elle est humble, parcequ'elle sera forte ; la grandeur de l'âme repose sur l'abaissement. Bien souvent, cette jeune personne a terminé un brillant cours d'étude, on lui remettra simplement entre les mains un alphabet, pour faire lire les élèves de la classe pauvre.

Le noviciat est surtout une école d'oraison. Tout est combiné de manière à préparer la novice aux rapports les plus intimes avec son Dieu, en la maintenant en sa présence ; le silence continuel lui parle de Dieu, aucune distraction du dehors ne vient évoquer devant son cœur le souvenir séduisant du monde et troubler ses chastes entretiens avec son Bien-Aimé. A toutes les heures, quand sonne l'horloge, une des novices fait à haute voix une prière au cœur de Jésus. Ainsi préparée dans le milieu favorable où on la place, la novice doit faire trois quarts d'heure d'oraison le matin et une demi-heure le soir : vide d'elle-même, c'est là que son âme se remplit de Dieu. Pour faciliter ses progrès dans la science de l'oraison, la mère maitresse l'interroge, l'examine, et elle doit vaincre ses répugnances, se prêter à cette étude de ses sentiments les plus secrets et révéler ce qui s'est passé entre Dieu et elle.

Trois fois par jour, elle se rend au chœur pour réciter les heures de l'office de la sainte Vierge ; à

sept heures, pendant que les mondains se préparent à ces folies coupables qu'ils appellent plaisirs, elle veille avec Jésus en récitant d'une voix lente et posée les matines ; elle prie pour les pécheurs et supplie le Seigneur de leur épargner les coups de sa justice. Qu'elle prenne garde de commettre quelque faute contre le cérémonial de l'ordre, elle doit apprendre qu'il n'y a rien de petit dans les choses de Dieu. Lorsqu'elle retourne au noviciat, en y entrant, elle doit, chaque fois, saluer la sainte Vierge par une *Ave Maria*. Il y a aussi les heures de la récréation, elles sont données avec parcimonie mais aussi qu'elles sont bien employées ! Prêtons l'oreille à une causerie du soir, c'est la mère maîtresse, la mère Saint-Etienne qui, sur la prière de ses novices, leur raconte un trait de son enfance.

" Ma mère étant morte lorsque j'étais fort jeune, mon père se fit prêtre et je fus élevée dans un presbytère ; mon enfance fut heureuse, je vivais continuellement avec mon bon papa et je ne connaissais pas de sort plus enviable. A table, j'étais toujours à ses côtés, et j'aurais trouvé bien téméraire celui qui eût cru que je n'y avais pas droit. Mon père m'instruisait sans que je m'en aperçusse, il me lisait l'histoire de l'Eglise et j'écoutais avec intérêt. Seulement, le profit que j'en tirais ne répondit pas à son attente.

" Un jour, entendant des cris répétés, des hourrahs frénétiques que l'on poussait à l'occasion d'une assemblée politique, qui se tenait non loin du presbytère, m'imaginant être au milieu de l'amphithéâtre, en présence des juges des premiers chrétiens, je criais moi aussi du plus fort de mes

poumons : " Je renonce à ma foi, je renonce à ma foi !" Attiré par ces paroles étranges, mon père sort du presbytère, me fait rentrer avec lui et m'administre une correction paternelle des mieux conditionnées. Dans une autre circonstance, je me rappelle qu'il eut bien honte de sa petite fille. A l'occasion d'une certaine fête de la paroisse, mon père était alors curé de Longueil, il y avait un grand nombre de prêtres au presbytère. Ces messieurs étaient à causer ensemble lorsque leurs regards sont attirés sur la rue. *A cheval* sur un veau, je trottais de mon mieux.

" Depuis ce temps, mon pauvre père me regardait souvent avec inquiétude, il comprenait qu'il ne pouvait guère plus longtemps me laisser cette entière liberté qui, pourtant, m'allait si bien. Un jour, il m'amena à ce monastère, en disant à la mère supérieure : " Ma mère, faites-en une petite religieuse."

" Vous le voyez, mes enfants, le bon Dieu a exaucé les vœux de mon bon père, c'est cette petite espiègle qu'il vous a donnée pour mère-maîtresse."

La tradition nous a laissé des traits bien édifiants au sujet de cette bonne religieuse. Les anciennes mères nous disaient : En lisant les lettres que lui adressait son vertueux père, on aurait pu croire entendre saint Hilaire s'entretenant avec sa fille Abre.

Père tendre et dévoué, il avait pour cette enfant la plus vive affection. Ses lettres trahissaient tout ce que la grâce du sacerdoce laisse de sainte tendresse en un cœur paternel. Mais on le sentait, l'ambition unique de ce bon père, en soutenant par

la correspondance le courage de l'élève et plus tard de la novice, était de mériter d'obtenir le Christ pour l'époux de sa fille. Toutefois, ce père aussi sage que pieux savait que la virginité peut être conseillée mais non pas commandée ; en même temps qu'il en exposait toute la beauté à sa fille, il ne lui en imposait pas la nécessité. Il attendit sa réponse spontanée.

Mais Angélique n'hésita point, elle voulut posséder la perle précieuse dont son père lui avait parlé, elle se prononça pour l'époux dont il avait si bien célébré les charmes.



CHAPITRE XVII.

La mère Angélique Campeau de Saint-Etienne.
1766 1848.



UTANT la mère Saint-Etienne était gaie et affable en récréation, autant exigeait-elle de ses novices pour tous les autres exercices un esprit de régularité qu'elle s'efforçait de leur inculquer dès leur entrée au noviciat. Austère envers elle-même, ardente au sacrifice, passionnée pour l'accomplissement de la règle, elle regardait les novices placées sous sa direction comme des talents que Dieu lui envoyait et mettait tous ses soins à les faire valoir. " Que j'aime, " disait-elle, " à voir le vieil homme s'effacer graduellement sous l'action puissante de la grâce et de la règle, et l'homme nouveau apparaître dans sa beauté presque angélique ! "

Quand son petit troupeau était groupé auprès d'elle, elle le considérait avec affection et lui répétait ces touchantes paroles : " Mes chères enfants, votre noviciat, c'est l'école du Christ. Vous y êtes venues pour former vos âmes aux vertus monastiques que vous devez posséder jusqu'au dernier soupir ; ici

tout est prévu, calculé. En suivant fidèlement les pratiques que l'on vous recommande, vous passez par un mécanisme admirable qui arrachera infailliblement les fibres terrestres qui retiennent l'âme captive dans la prison des sens. Si vos petites âmes sont bien dociles, elles seront domptées, vaincues, transfigurées." Mère compatissante, elle savait rendre le joug du Seigneur doux et léger. Notre vénérée mère Caron de Saint-Charles se plaisait à nous rappeler dans sa vieillesse, qu'elle devait aux prières de cette bonne mère le bonheur d'avoir été admise à la sainte profession. Jeune, délicate, elle avait contracté à la cuisine un gros rhume qui ne se passait pas. Autour de moi, disait-elle, j'entendais répéter : " Si cette petite blanche persévère, elle usera plus de draps que de souliers." Notre chère mère-maîtresse qui lisait dans mon cœur le grand désir que j'avais d'appartenir à Jésus, me rassura, un jour que je lui confiais mes craintes, en me disant : " prions, mon enfant." Ce mauvais rhume si opiniâtre parcequ'il avait été longtemps négligé et qui avait failli me faire renvoyer dans ma famille disparut entièrement, le dernier jour d'une neuvaine qu'elle fit à mon intention, et depuis : "Dieu merci," ajoutait bonnement cette chère mère, "j'ai usé plus de souliers que de draps."

La mère Saint-Etienne voulait des âmes généreuse et fidèles à la grâce, des âmes vigilantes, attentives sur elles-mêmes pour ne laisser échapper aucune faute volontaire. Si les jeunes personnes admises au noviciat n'étaient pas dans ces heureuses dispositions, elle les engageait bientôt à y entrer, persuadée de ce qui arrive toujours aux âmes de

bonne volonté, qu'elles ne persévèreraient pas longtemps dans les petites pratiques qu'elle leur suggérait sans être bientôt captivées par les attraits de la grâce. Une fois que Jésus lui avait confié une âme, elle ne la perdait plus de vue. La prière suivante qu'elle récitait tous les jours pour une de ses filles en est une preuve :

" O mon divin Sauveur, permettez-moi de vous représenter les nécessités spirituelles de ma chère fille, sœur Sainte-Marie-Madeleine de St-Jean ; souvenez-vous, ô Dieu de Majesté, que vous l'avez élevée à la dignité de votre épouse, et que vous l'avez choisie pour travailler à votre gloire en qualité d'Ursuline, dans le monastère de Boston, donnez-lui donc, je vous conjure, divin Sauveur, toutes les grâces, lumières et vertus nécessaires pour remplir dignement tous les devoirs de sa grande vocation, et pour vous être une épouse parfaitement fidèle et vraiment selon votre cœur. Donnez-lui surtout une foi vive, une espérance sans bornes, une ardente charité, une profonde humilité, un grand détachement de tout ce qui est créé, l'abnégation et le renoncement d'elle-même, l'esprit intérieur, une fidélité inviolable à toutes nos saintes règles, une obéissance aveugle, le véritable esprit de pauvreté, la vertu de chasteté fondée sur une parfaite mortification de son corps et de ses sens, un zèle enflammé de votre plus grande gloire et du salut des âmes, l'oubli du monde et d'elle-même pour atteindre au degré de perfection que vous demandez d'elle, et enfin une sainte mort, un jugement favorable et une éternité de délices dans votre sein amoureux et

adorable, pour vous louer et remercier durant tous les siècles. Ainsi-soit-il."

La mère Saint-Etienne avait laissé de bons souvenirs dans le monastère de Québec ; après son départ, des lettres amicales et fraternelles vinrent lui redire qu'elle n'y était pas et qu'elle n'y serait jamais oubliée. Nous en choisissons une au hasard, elle est écrite par la révérende mère Saint-Jacques, sœur de Mgr Panet.

" Ma chère et bien-aimée sœur,—En reconnaissance de la bonne *giblotte* que vous me souhaitez, je vous envoie une petite *lichade* d'écriture. Serais je assez heureuse pour qu'elle soit de votre goût ?

Je vous félicite du bonheur d'avoir un père (M. de Calonne) dont le petit bonhomme d'amour-propre est mort et qui possède le rare talent de tuer adroitement celui de son prochain. Je n'ai nulle peine à vous croire, car j'ai l'expérience que dans une seule exhortation dont il a honoré notre communauté, il en a bien massacré une douzaine, et blessé mortellement les autres ; il faut que le mien ait la vie bien dure pour en avoir *ressout*. Demandez, je vous prie, sa mort le plus promptement possible, ainsi que pour celui de ma sœur Saint-Paul qui a assez de santé pour assister au trépas de celui de M. Daulé, qui, j'espère, sera trépassé quand vous recevrez la présente. Puisse M. de Calonne porter un si bon coup au vôtre que vous ayez la consolation de le conduire gaiement au tombeau, car c'est un drôle qui cause bien du dégât dans la maison intérieure, sans compter qu'il est toujours par voies et par chemins, et qu'il n'est guère possible d'éviter sa rencontre. Ma sœur Saint-Bernard qui est toujours par-

nos corridors, lui donne force coups avec des *Ave Maria* qu'elle dit pour sa chère compagne d'autrefois. Elle vous salue du plus sincère de son cœur, ainsi que toutes celles que vous nommez dans la lettre de ma sœur Saint-Louis de Gonzague. Elles se réjouissent avec vous du bonheur de votre réunion, désirant ne vous revoir que dans la bienheureuse éternité.

" Faites de ma part mille amitiés à toutes vos chères mères et sœurs, et, avec permission de notre mère, allez sauter au cou de ma chère mère Saint-Joseph, et dites-lui que Saint-Jacques lui donne la paix, quoique nous n'ayons jamais été en guerre. Je suis pour elle et pour vous avec l'attachement le plus sincère tout à vous en Notre-Seigneur,

Votre toute affectionnée,

SR. SAINT-JACQUES, Rel. Urs."

Cette correspondance entre les mères-maîtresses des deux noviciats de Québec et des Trois-Rivières dura de longues années. La mère Saint-Etienne avait été nommée à cette charge par Mgr Plessis. On sait que ce saint évêque avait un tact rare pour discerner les talents des personnes ; dans cette circonstance, il fut particulièrement heureux et M. de Calonne n'eut qu'à applaudir à un choix si judicieux. Ce vénéré directeur eut toujours une grande confiance en la vertu de la mère Saint-Etienne. Sur son lit de mort, c'est à elle qu'il confia le soin de lire ses papiers secrets ; après lui en avoir donné connaissance, elle les détruisait sur son ordre. Elle avait aussi le soin de sa bibliothèque.

Cette bonne mère savait un peu de latin qu'elle

avait sans doute appris de son père. Elle aimait à prier dans la langue de l'Eglise et comme sa principale dévotion était à la Sainte-Trinité, on l'entendait souvent répéter, même pendant son sommeil, *ô beata Trinitas ! ô sanctissima Trinitas !* Les livres qui ont été à son usage sont marqués : *Soror Stephanus.* Sur l'un d'eux, *l'Imitation de la sainte Vierge,* elle avait écrit les jours marqués d'une plus grande grâce dans sa vie, c'était pour en bénir le Seigneur et avoir toujours ses bienfaits présents à sa mémoire, lisons-nous mêmes ;

" Angélique Joseph Campeau, née ce matin, fille de Chs. Basile Campeau et Louise Catherine Du Chouquet, père et mère, de la paroisse de Montréal. Parrain, Christophe Sanguinet, marraine, Angélique Joseph Du Chouquet. Le 1er avril 1766.

ROBERT, prêtre et curé de cette ville.

" Entrée en religion le 11 octobre 1783, a pris l'habit sous le nom de sœur Saint-Etienne, le 14 janvier 1784, a fait profession le 15 février 1786." Au bas de ces lignes une main étrangère a ajouté : " morte le 17 août 1848."

Cette religieuse s'est rendue remarquable par son esprit de prières, aussi la communauté l'a-t-elle toujours considérée comme un de ses plus riches trésors, non tant par les beaux talents qu'elle a déployés, en se dévouant à sa communauté, que par son union intime avec Dieu. Parvenue à sa quatre-vingt-unième année, elle fit ses adieux à la terre. Le jour de sa mort, deux heures avant de rendre le dernier soupir, elle récita d'une voix ferme et sonore le *De Profundis,* puis elle indiqua les prières qu'elle

désirait qu'on fît pour elle, désignant les pages. L'ange de la mort approchait, la pieuse malade réunit toutes ses forces et d'une voix intelligible, on l'entendit prononcer ces paroles : " Seigneur, faites-moi part de votre miséricorde ;" en prononçant ce mot elle exhala le dernier soupir, un jeudi, à neuf heures et demie du soir.



CHAPITRE XVIII.

Les ursulines de Boston.—(1817-1834)

B*OSTON with all thy faults, I love thee still*. (1) Tel était le miséricordieux pardon que notre chère mère Saint-Joseph, sur son lit de mort, envoyait à cette ville, berceau de son enfance religieuse, premier théâtre de son zèle apostolique et l'objet continuel de ses vœux et de ses prières durant sa vie. Le regard mourant de cette âme ardente revoyait sans doute à ce moment suprême, la scène douloureuse du 11 août 1834, où la torche incendiaire du fanatisme populaire se promenait dans les cloîtres du Mont-Benoit. Là, quelques Ursulines se livraient depuis 1820 à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. C'en était assez pour devenir odieuses aux sectes dissidentes qui soulevèrent contre elles les Bostonnais.

La destruction de ce monastère affecta douloureusement les amis de la religion et l'ordre des Ursulines, mais elle fut tout particulièrement sensible à nos cœurs.

C'est dans notre monastère qu'étaient venues

(1) Boston malgré tes fautes, je t'aime encore.

se former aux vertus de la vie monastique, les premières fondatrices de cette maison. Attirées par la grande réputation de sainteté de notre vénéré père de Calonne, les demoiselles Ryan nées à Limerick, en Irlande, étaient venues, conduites par M. l'abbé Matignon, en 1817, frapper à notre porte dans le dessein de suivre les exercices du noviciat et de se préparer à la profession religieuse, pour fonder ensuite un monastère de l'ordre à Boston. Leur premier bienfaiteur fut l'abbé Thayer qui, de ministre puritain, était devenu prêtre catholique et le troisième missionnaire de la Genève du protestantisme en Amérique. Ce monsieur voyageant en Europe, s'était converti à Rome, après avoir été témoin des miracles opérés par saint Benoit-Labre. A son retour il séjourna quelque temps en France, et fut édifié de la vie régulière et fructueuse pour l'Eglise des Ursulines de Boulogne-sur-Mer. Dès ce moment il conçut l'apostolique dessein de doter sa ville natale d'une institution semblable. Mais il lui fallait auparavant préparer le terrain. L'homme de Dieu avait besoin de tout son courage et de son inviolable confiance en la Divine Providence, pour venir battre en brèche le fanatisme de toutes les sectes séparées qui se partageaient alors la Nouvelle-Angleterre, et qui n'étaient d'accord que sur un point : la haine de la religion catholique. Il s'établit hardiment au sein même de cette ville qui, treize ans à peine auparavant, à l'occasion de l'anniversaire du fameux *gunpowder plot*, était le théâtre d'une scène affreuse, dans laquelle l'hérésie en délire avait promené par les rues l'image du diable à côté de celle du Pape, pour ensuite les brûler dans un

même feu. Par cet outrage horrible et sacrilége, on voulait inspirer aux habitants de la ville un égal dédain pour l'une et l'autre de ces deux figures.

Aussitôt arrivé à Boston, l'abbé Thayer fit l'acquisition dans *School Street* d'une maison délâbrée, bâtie en 1716 par quelques huguenots français, et plus tard convertie en étable par les troupes britanniques, en 1775. La sainte messe y fut célébrée le 10 juin 1700. Les Bostonnais ne se montrèrent pas hostiles, dans le commencement, à l'établissement du culte catholique, en leur ville, mais peu à peu, les préjugés de secte commencèrent à prévaloir et l'abbé fut tellement harcelé, maltraité, même par ses proches, qu'il fut obligé de passer dans l'état du Kentucky, puis en Irlande. On allait jusqu'à lancer des pierres à travers les portes et les fenêtres de la chapelle, où le ministre de Dieu offrait le saint sacrifice de la messe.

Une fois en Irlande, le saint missionnaire se dévoua sans réserve au service des pauvres ; il s'établit à Limerick ; admis dans la famille Ryan, il proposa aux deux jeunes filles, Mary et Catherine, de se dévouer aux missions américaines. Anciennes élèves des Ursulines de Thurles, portées naturellement à la piété, et animées d'un vif désir de procurer la gloire de Dieu, elles virent dans cette proposition l'expression de la volonté divine, et s'offrirent avec un zèle admirable à seconder le digne abbé Thayer dans tous ses desseins. Au moment du départ, le dévoué prêtre succombait sous le poids des fatigues qu'il s'était imposées pour secourir les pauvres de Limerick....Quelques mois plus tard, le père des demoiselles Ryan allait aussi recevoir,

au ciel, la récompense du mérite qu'il avait eu en faisant à Dieu le sacrifice anticipé de ses deux enfants. " Nos protecteurs sont au ciel," s'écrièrent ces dignes filles de la Verte-Erin, " notre fondation n'en est que plus assurée." En effet, l'abbé Thayer avait légué en mourant à l'abbé Matignon l'œuvre de son cœur ; son testament était fait en faveur de ses futures Ursulines ; et, ce nouveau protecteur qui va devenir leur père, les invite à traverser l'Océan, et les dirige ensuite vers le digne abbé de Calonne, pendant que lui-même et le célèbre abbé Cheverus, sacré évêque de Boston en 1810, implantent dans le sol du Massachusetts les vrais principes de la foi chrétienne.

Maintenant, quel accueil reçurent au monastère les heureuses missionnaires ?—La Mère Pâquet de Saint Olivier leur en ouvrit les portes avec un amour de mère, en disant : " Votre séjour ici attirera sur notre communauté les bénédictions du Bon Dieu !" et, sans plus tarder, elle les confia à la maîtresse des novices, qui était alors la mère Campeau de Saint-Etienne. Avec cette conviction sincère, que les fondatrices d'une maison religieuse doivent être des saintes, les nouvelles postulantes débutèrent dans la vie religieuses par des actes héroïques, et un guide aussi profondément ascétique que notre vénéré père de Calonne n'eut besoin que de modérer leur zèle et ralentir leur ardeur. Leur âme était inondée de consolation à la seule pensée que le Seigneur, dans sa miséricorde, avait jeté les yeux sur elles, pour leur faire goûter les délices de la solitude et les bienfaits de la vie religieuse. La mortification se révélait à elles avec mille attraits. Pour devenir

apôtres, elles voulaient être martyres. C'était donc à calmer ces pieux transports, à initier ces jeunes sœurs aux divers emplois d'une maison religieuse, que se bornait la tâche douce et facile de leurs guides spirituels.

Ayant reçu une très-belle éducation, possédant bien la connaissance de la langue française et celle de la langue anglaise, elles ne furent cependant pas employées dans nos classes. Le père de Calonne s'y opposait fortement. " Qu'on les laisse, disait-il, à cette vie d'oraison, d'union à Dieu, dans laquelle une âme doit être bien entrée pour profiter aux autres." Leur temps se partageait entre les exercices spirituels, le travail manuel et la copie des règlements et constitutions de l'ordre. Au mois d'octobre 1818, elles reçurent l'habit religieux des mains de M. le G. V. Noiseux, et prirent en religion les noms de Saint-Joseph et de Sainte-Madeleine. C'est à cette vie d'oraison, de pauvreté, d'humilité et de pénitence que les jeunes fiancées du Seigneur vont s'appliquer pendant deux années de leur noviciat, années bénies qui comptent toujours parmi les plus doux souvenirs de la religieuse, parce qu'elles furent le berceau et la base de ses vertus.

Une épreuve bien sensible était réservée à ces cœurs aimants : leur dévoué protecteur, le digne abbé Matignon, mourut le 19 septembre 1818. Il était de l'époque de nos De Calonne, Desjardins, Raimbeault, etc., etc. brave phalange sacerdotale que la hache révolutionnaire poussa sur les rivages américains, et dont le zèle éclairé, la vie exemplaire contribuèrent à hâter le règne de Dieu dans ces vastes contrées. A l'exemple de l'abbé Thayer, il

fit son testament en faveur des Ursulines, et pria Monseigneur Cheverus de devenir à son tour leur père et leur protecteur sur la terre, pendant que lui-même, s'il avait quelque crédit dans le ciel, se ferait leur intercesseur auprès de Dieu. Il tint parole : à peine était-il mort, que la plus jeune sœur des demoiselles Ryan, autre petit saint Bernard à qui ses aînées avaient laissé le bien paternel, trouva comme ce grand saint que le partage n'était pas égal : " Vous me laissez la terre et vous prenez le ciel !" Elle venait elle aussi, accompagnée de sa cousine, mademoiselle Catherine O'Connell (veuve Molineaux), se dévouer au service de Dieu et du prochain dans le futur monastère de Boston. C'était au milieu de septembre 1818 que s'effectuait cette réunion fraternelle. Comme leurs compatriotes, les nouvelles sœurs suivirent les exercices du noviciat trifluvien, car elles étaient suffisamment remises des fatigues de la traversée par un séjour d'une semaine chez nos mères de Québec, où elles avaient été accueillies avec cette religieuse et fraternelle urbanité dont nos mères ont si bien le secret. S'étant trouvées là pour la procession qui se fait le jour de la Nativité de la sainte Vierge, ce fut à elles que revint l'honneur de tenir les bouts du voile qui orne la statue de Marie. Outre ce souvenir elles s'estimaient heureuses d'avoir eu le bonheur de prier sur la tombe de notre vénérable mère Marie de l'Incarnation, si justement nommée la Thérèse du Nouveau-Monde. Quelle douce bénédiction cette sainte mère, du haut du ciel, ne dut-elle pas répandre sur ces âmes généreuses qui, à son exemple, franchissaient les mers pour venir instruire la jeunesse

chrétienne de l'Amérique. Au mois de décembre 1818, toutes deux prirent le saint habit de religion ; désormais, la petite sœur Margaret Ryan répond au nom de notre père saint Augustin, et sœur Molineaux à celui de notre vénérée fondatrice sainte Angèle.

Le 4 octobre 1819, on récompensa les vertus des premières arrivées en les admettant à la profession solennelle. Oh ! qu'elles furent heureuses de consacrer tout leur être à l'Etre infini qui était tout pour leur cœur, et de s'attacher à la croix de Jésus par les trois clous de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance ! qu'elles furent heureuses de prononcer le quatrième vœu qui est l'instruction des petites filles. Elles se sentaient avec saint Paul " les enchaînées du Christ " et elles bénissaient Dieu de tout leur cœur. Les impressions de leurs âmes étaient toutes d'amour ; mais comment entreprendre de redire ce bonheur ? Il faut l'avoir goûté pour le comprendre, et essayer de le traduire, c'est en amoindrir l'idée.

A partir de ce jour, les chroniques du monastère ne nous ont conservé que très peu de choses sur la vie passée au noviciat, des sœurs Saint-Joseph et Sainte-Madeleine. Les vertus s'épanouissent comme naturellement dans ce saint asile qui sert de vestibule à la vie religieuse, et leur parfum doit le moins possible s'exhaler au dehors.

Cependant, monseigneur de Cheverus n'oubliait pas ses colombes. De temps à autre, il jetait vers elles un cri plaintif, disant les besoins de son peuple et son désir de leur coopération, il finissait toujours néanmoins par s'en remettre au père de Calonne.

De son côté, ce père spirituel s'était dévoué avec toute la générosité de sa belle âme, à former, pour la vigne du Seigneur ces jeunes plantes qui devaient être si tôt transplantées. Dieu l'en récompensait, en permettant que ces instructions tombassent sur une terre bien préparée. L'ennemi était pourtant venu s'efforcer de semer l'ivraie dans ce champ fertile, en tourmentant la chère sœur Sainte-Angèle par de continuels scrupules. Sa vie, pendant un certain temps, ne fut que crainte et tremblement. Mais le père de famille était loin de dormir : " Venez à moi lui disait le saint père de Calonne, chaque fois que vous êtes tourmentée. A toutes les heures du jour, je suis à votre disposition "....Cette charité de la part du directeur, secondée par l'obéissance de la pénitente, toucha le cœur de Dieu, et guérit entièrement cette jeune victime.

Au mois de juin 1820, un message arrive au monastère disant que monseigneur de Cheverus attendra à Montréal ses quatre filles ; et il prie le père de Calonne de vouloir bien les lui conduire. Les préparatifs du départ se firent aussitôt. Les regrets de la séparation furent bien amers de part et d'autre. Ce fut au pied des autels que l'on alla épancher le trop plein des cœurs, et faire à l'unique Epoux le sacrifice qu'il demandait. L'abbé de Calonne était dans le sanctuaire. Il commença d'une voix grave et solennelle les prières de l'itinéraire auxquelles toutes les religieuses répondirent ; puis, on échangea un dernier baiser pendant que le chœur chantait les notes si douces et si suaves de l'"*Ecce quam bonum.*"

L'abbé Desjardins, chapelain des religieuses de

l'Hôtel-Dieu de Québec, fut aussi du voyage. On comprend facilement quelle consolation c'était pour ces dignes prêtres français de se revoir. Mgr de Cheverus reçut ses filles avec une tendresse toute paternelle. Rendu à Boston, il les installa dans la maison presbytérale qu'il leur cédait. Cette maison était contigue à l'église cathédrale ; la grille du chœur des religieuses donnant sur le sanctuaire. Une jeune fille de dix-sept ans avait dévancé de quinze jours les religieuses dans le monastère ; avant de prendre congé de ses filles, Mgr de Cheverus voulut donner le voile de postulante à cette humble enfant qui désirait se consacrer à Dieu, en qualité de sœur converse.

De plus, désirant donner à la population de Boston, l'occasion d'assister à la cérémonie d'une profession religieuse, Mgr reçut les vœux des deux novices dans l'église de la sainte Croix, quelques jours après son arrivée dans cette ville. Jamais semblable cérémonie n'avait eu lieu, aussi, vit-on accourir protestants et catholiques qui ne suivirent pas sans émotions le cérémonial touchant que l'Eglise emploie pour ce sacrifice total, que fait la jeune vierge de tout soi-même à Jésus, et que sanctionnent les vœux. En cette circonstance, l'éloquence du digne évêque fut à la hauteur de son sujet, et chacun s'en retourna, ne sachant ce qu'il fallait admirer davantage, ou la générosité du Christ, ou la générosité des Epouses du Christ, ou la bonté peternelle de leur pasteur s'efforçant de procurer à son troupeau tous les bienfaits dont l'Eglise de Jésus Christ a le secret. L'amitié que l'on avait pour Mgr de Cheverus, le respect qu'on lui portait,

avaient empêché le parti hostile aux catholiques d'écrire dans les journaux contre l'établissement d'un couvent à Boston. Les gazettes de l'endroit se bornaient à annoncer l'arrivée des religieuses ; mais ces quelques lignes mêmes laissaient percer un certain dépit. Monseigneur les remarqua, et, un des jours suivants, on lisait un magnifique article écrit par l'évêque, dans lequel il démontra à son peuple qu'il n'y a rien de moins dangereux, dans un état, que douze personnes se réunissant ensemble pour faire le bien, et que soupçonner, même pendant un instant, les autorités de vouloir les empêcher, serait faire outrage à une nation qui a arboré le drapeau de la liberté. Depuis ce jour, les Ursulines poursuivirent tranquillement leur œuvre.

Deux autres jeunes filles étaient venues frapper à la porte du monastère, en qualité de novices. Dès lors les classes furent organisées, et dès les premiers jours on compta deux cent quatre-vingts élèves. Les fonds laissés par les abbés Thayer et Matignon suffisaient à l'entretien des religieuses, de sorte que celles-ci pouvaient admettre gratuitement les nombreux enfants des pauvres émigrés Irlandais. Peu à peu le nombre d'élèves augmenta ; on en compta jusqu'à trois cents, et la mère supérieure (demoiselle Ryan) qui s'était réservé l'office d'économe du monastère pour mieux prendre soin de ses filles, faisait, elle aussi, une classe d'adultes dans la cuisine. De pieuses femmes irlandaises, ayant faim de la parole de Dieu, se réunissaient là tous les jours au nombre de trente. Monseigneur se rendait le vendredi, vers quatre heures, au couvent, pour entendre les confessions des religieuses. Les fonda-

trices écrivaient que c'était un paradis sur la terre que leur cher petit monastère. L'onction de la grâce adoucissait tous leurs labeurs. Mais voici venir l'heure de l'épreuve. Louis XVIII rappelle en France Mgr de Cheverus, qui est nommé au siège du Montauban.

A cette nouvelle, la mère Saint-Joseph, supérieure, s'affaisse sur elle-même et demeure longtemps la tête appuyée sur une chaise, et quand ses filles la relèvent elles s'aperçoivent qu'elle a vomi le sang en abondance. Trois mois plus tard, elle reposait dans la tombe. Sur son lit de mort, elle avait dit à ses filles : " Vous passerez par des épreuves bien sensibles, mais ayez confiance." Nos chères sœurs écrivaient régulièrement aux Trois-Rivières ; nos mères partageaient les deuils de cette communauté naissante. La mère Ryan de Mary-Joseph, décédée en décembre 1823, avait vu auparavant deux de ses sœurs prendre leur vol vers la patrie. Une lettre qu'on ne lira pas sans intérêt et qui est datée de septembre 1827, achève de nous donner les détails de toutes les tribulations par lesquelles cette maison eut à passer.

" Monastère des Ursulines,

" Mount Benedict, Charlestown. (1)

" Ma Révérende et bien chère Mère,

" Je suis chargée par notre chère mère supé-
" rieure de vous annoncer la profonde affliction dans
" laquelle nous sommes plongées par la mort de
" notre chère et regrettée mère Saint-Augustin.

(1) Traduite de l'Anglais.

" Notre mère vous écrirait elle-même si ses occupa-
" tions le lui permettaient ; elle vous adressera
" cependant quelques mots.

" Les croix que nous envoie la divine Provi-
" dence sont d'autant plus difficiles à porter qu'elles
" semblent priver notre monastère de celles qui en
" étaient le soutien. Mais les décrets de Dieu sont
" impénétrables et dépassent de beaucoup les fai-
" bles lumières de l'humaine raison. Ces épreuves
" successives sont autant de traits qui nous montrent
" la puissance de Dieu, et nous engagent à nous
" confier amoureusement. en sa Divine Providence.

" Je me trouve maintenant la plus ancienne
" religieuse du chœur de la communauté, ce qui
" m'engage à me dévouer sans épargne pour la mai-
" son du Seigneur, et excite en mon âme, un désir
" sincère de faire revivre dans notre jeune commu-
" nauté les vertus de nos chères sœurs défuntes.

" Je vais vous donner quelques détails sur la
" dernière maladie de notre bien-aimée sœur.

" Notre communauté a quitté Boston où nous
" souffrions beaucoup du manque d'air. Nous sommes
" maintenant établies à la campagne, près de Char-
" lestown.

" Notre chère mère Saint-Augustin jouissait
" d'une excellente santé depuis notre départ de la
" ville ; cependant, nous sommes portées à croire
" que cette brusque transition d'un milieu concentré,
" à l'endroit si plein d'air et de soleil que nous habi-
" tons aujourd'hui lui a été fatal.

" Vers le 8 mai, elle vomit le sang ; deux jours
" après, elle eut une nouvelle hémorrhagie. Le mé-
" decin fut appelé ; il ordonna une saignée qui

" sembla la soulager. Nous espérions que cette chère " sœur se rétablirait ; mais le ciel en avait ordonné " autrement. Le jour de la fête de notre mère sainte " Angèle, elle eut une rechute qui fut mortelle. " Depuis ce jour elle déclina sensiblement, et le " médecin declara la maladie incurable. Cette chère " sœur reçut alors, avec une admirable piété les " derniers sacrements, et répondit avec ferveur à " toutes les prières de l'Eglise.

" Nous avons fait deux neuvaines, en union " avec le prince Hohenlohe, mais nos vœux ne " furent point complètement exaucés, et la maladie " se prolongea. Rendue au mois d'août, et voyant " notre bonne sœur à peu près dans le même état de " santé, nous commençâmes une autre neuvaine ; " toutes nos sœurs priaient avec une ferme confiance, " espérant que le dixième jour auquel le prince " Hohenlohe devait célébrer pour notre chère " malade le saint-sacrifice de l'autel, elle serait par- " faitement guérie. Ce jour-là, la sainte messe fut " dite à trois heures ; aussitôt après, le prêtre lui " apporta la sainte communion. Le miracle espéré " n'ayant pas eu lieu, il ne nous restait plus qu'à " nous soumettre à la sainte volonté de Dieu. Dès " ce moment, notre chère sœur se prépara à la mort " avec toute la sérénité et la paix d'une bonne " conscience. Néanmoins une autre neuvaine fut " commencée ce jour-là même, en l'honneur de saint " Joseph. Elle repondit aux prières d'une voix dis- " tincte ; ensuite elle composa quelques poésies " adressées à notre chère mère supérieure, aux reli- " gieuses et à notre digne évêque, alors en mission " chez les sauvages. La veille, le médecin l'avait

" trouvée tellement bien, qu'il nous a dit qu'elle " pouvait encore vivre deux ou trois mois ; mais " son heure était venue. Elle était mûre pour le " ciel, et Notre-Seigneur ne voulant pas prolonger " son exil, se hâtait de l'appeler à ces régions immor- " telles, où il lui avait préparé une récompense " égale à ses mérites.

" Le même jour, vers huit heures, nous nous " aperçûmes que sa gorge était embarrassée, le mal " alla toujours empirant jusque vers dix heures. " Elle put alors avaler une cuillérée d'arrow-root, " mais ce fut tout ce qu'elle put prendre jusque vers " minuit. Lui ayant dit que c'était l'intention de " notre révérende mère supérieure qu'elle prît quel- " que breuvage, la sainte obéissance lui donna, il " me semble, un surcroît de force, car, quoique " extrêmement faible et sous les coups de la mort, " elle prit le verre dans ses mains et en but le con- " tenu. Ensuite elle m'adressa quelques paroles, " puis garda un profond silence. A minuit et trois " quarts, je lui fis une question qui demeura sans " réponse ; quelques instants après je renouvelai mes " instances, même silence. Je lui pressai alors la " main et je m'aperçus quelle était couverte d'une " sueur froide et que le sang s'était retiré des mains " et des pieds, lesquels étaient sans mouvement. " Voyant les symptômes d'une fin prochaine, j'appe- " lai notre révérende mère supérieure qui s'aperçut " immédiatement que notre chère sœur était mou- " rante. Elle lui répéta les saints noms de Jésus, " Marie, Joseph, lui disant que si elle l'entendait de " lui presser la main, ce qu'elie fit aussitôt et répéta " après notre mère les saintes invocations qu'elle

" venait de lui faire. Quand elle ne fut plus en état " de parler, elle nous fit un signe, nous faisant com- " prendre qu'elle les dirait de cœur. Cinq minutes " plus tard, elle expirait tranquillement, le sourire " sur les lèvres. Cette chère sœur était un modèle " vivant de toutes les vertus religieuses, et la conso- " lation de notre chère mère supérieure, qui ressent " sensiblement la perte que nous venons de faire.

" Nous formons les vœux les plus sincères pour " la prospérité de votre communauté ; par consé- " quent, c'a été un bonheur pour nous d'apprendre " par la dernière lettre adressée à notre chère sœur " Saint-Augustin, que le nombre de vos religieuses " augmente.

" Notre nouveau couvent est presque entière- " ment terminé, et nous y entrerons probablement " le premier novembre.

" Nous comptons sur un bon nombre de pen- " sionnaires. Nous n'avons qu'une novice qui est " très-fervente ; elle est maintenant dans sa seconde " année de noviciat. Nous sommes six en tout. " Soyez assez bonne, ma révérende mère, pour prier " l'auteur de tout bien, qu'il nous envoie des sujets " selon son cœur, pour être les instruments de sa " gloire dans cette nouvelle communauté. La reli- " gion catholique fait beaucoup de progrès dans les " Etats-Unis. Les fidèles, en général, sont bien " fervents : quelques-uns mènent une vie si exem- " plaire qu'ils nous rappellent les premiers chrétiens. " Beaucoup de conversions se sont opérées dans " la paroisse de Boston ; les nouveaux convertis " répandent autour d'eux la bonne odeur de Jésus- " Christ.

" Le successeur de Mgr de Cheverus est Mgr
" Fenwick. C'est un évêque rempli de l'esprit de
" Dieu ; son zèle pour tout ce qui regarde le saint
" ministère et la prospérité de notre communauté
" est admirable. Il a agrandi sa cathédrale ; elle est
" maintenant peut être la plus belle église de cet
" état.

" Je regrette beaucoup de n'avoir pas pu écrire
" en français ; mais on me dit qu'il y a dans votre
" communauté des religieuses qui comprennent l'an-
" glais.

" J'ai omis de vous parler des profonds senti-
" ments de reconnaissance que notre chère sœur
" Saint-Augustin a toujours conservé pour vous et
" pour toutes vos religieuses. Chaque fois qu'elle a
" eu occasion de parler de la communauté des Trois-
" Rivières, elle l'a fait avec un accent de bonheur
" qui nous impressionnait.

" Toutes mes sœurs s'unissent à moi pour vous
" présenter leurs plus profonds respects et offrir un
" cordial souvenir à votre communauté.

Je demeure,
Ma chère et révérende mère,
Votre très humble et obéissante fille,

Sœur MARIE-JEAN.

Sept ans plus tard, des Ursulines frappent à la porte de notre monastère. Ce sont nos chères sœurs de Boston ; leur maison a été incendiée par la populace fanatique, et elles se dirigent vers le monastère de Québec qui leur offre une généreuse hospitalité. En passant, ces chères sœurs fugitives veulent revoir les lieux où leurs fondatrices ont fait leur

noviciat. En ce moment, toutes sont dans la salle de communauté, et c'est de la bouche de la mère O'Keeffe de Saint-Joseph qu'on apprend le navrant détail de la ruine de Mont-Benoit. Elle commence son récit par les paroles en tête de ce chapitre, et la voix pleine de sanglots, elle s'écrie : "*Boston, with all thy faults, I love thee still !*" Ecoutons, nous aussi, ce récit fait par un témoin oculaire.

L'INCENDIE.

La lune dans son premier quartier donnait ce soir-là peu de lumière, par moment elle se dérobait même entièrement derrière d'épais nuages, et ce fut à la faveur d'une demi obscurité que, vers dix heures, éveillée par ma supérieure, je pus entrevoir quelques figures sinistres se cachant ça et là derrière les arbres de l'avenue.

—Je vois un homme, me dit notre révérende mère.

—J'en vois cinq, j'en vois dix, lui répondis-je.

—Qu'on éveille toutes les religieuses et qu'elles s'habillent sans lumière, ajouta-t-elle.

L'alarme avait été donnée par notre chère sœur Sainte-Ursule qui veillait auprès d'une jeune sœur malade. Des cris "A bas le Pape ! A bas l'évêque ! A bas le couvent !" se faisaient entendre distinctement de la rue. En même temps les émeutiers faisaient des efforts pour enfoncer la porte de fer qui fermait l'avenue. A peine avions-nous eu le temps de revêtir nos habits religieux qu'une populace furieuse, excitée par le docteur Lyman Beecher et les ministres protestants de Boston et de Charlestown, s'étaient frayé un chemin et envahissait les

jardins. La mère supérieure jugea qu'il était prudent de faire lever les élèves. Ma sœur Saint-Augustin fut chargée de ce soin. Elle entra paisiblement dans leur dortoir, qui n'était éclairé que par une lumière placée dans le corridor. Et sans leur en dire le motif, elle les éveilla, les fit habiller en silence et les conduisit dans une aîle reculée qui donnait sur la cour, où elle espérait que les cris des émeutiers ne parviendraient pas jusqu'à elles. Qui dira les angoisses de cette bonne sœur de onze heures à minuit, heure de pénible attente, où elle avait sous sa garde l'espoir de tant de familles ? Aucune de ses quatre-vingts élèves ne s'esquiva de cet endroit. Pendant ce temps, les braves puritains faisaient leur œuvre, en lançant des pierres dans les fenêtres, et quoique l'émeute ne progressât que lentement, il était évident, vu qu'on n'opposait aucune résistance, que les projets iniques de cette cruelle populace allaient triompher et que, dans quelques heures, notre cher Mont-Benoit serait devenu la proie des flammes.

La supérieure ne songea plus qu'à mettre les élèves et les religieuses en sûreté ; elle leur fit dire de se rendre dans un grand pavillon, qui se trouvait dans l'angle le plus reculé du jardin.

Mon premier soin avait été de sauver le saint Sacrement. Ma sœur Saint-Augustin était sacristine, mais comme elle se trouvait auprès des élèves, j'allai lui demander la clef du tabernacle. Ma sœur Sainte-Ursule vint à mon secours et à nous deux, nous emportâmes le tabernacle entier, car il n'était pas encore fixé solidement sur l'autel. Pendant que nous travaillions à sauver notre plus précieux trésor, les vitres en éclats jonchaient le tapis du sanctuaire et

nous eûmes à peine le temps de sortir de la chapelle, qu'une troupe de va-nu-pieds envahissait le saint lieu. Nous déposâmes le tabernacle dans une touffe d'asperge qui pouvait avoir trois pieds de haut, espérant le dérober aux recherches des fanatiques, ne croyant pas qu'ils eussent le mauvais génie de chercher des trésors en ce lieu ; notre intention était de prier un prêtre d'enlever les saintes espèces lorsque la populace se serait retirée. Nous rejoignîmes aussitôt nos sœurs, je m'aperçus que ma sœur Saint-Augustin n'était pas avec nous. Accompagnée d'une autre religieuse je courus à sa recherche, je la trouvai au second étage gisant sur le parquet, sans connaissance. Nous avions deux escaliers à descendre : notre seul parti était de la trainer. Nous fîmes pour le mieux ; rendues dans la cour, de grandes élèves vinrent à notre rencontre et nous la portâmes jusqu'au pavillon où se trouvaient religieuses et élèves ; elle reprit bientôt ses sens. Mais cette retraite même n'était plus pour nous un lieu de sûreté.

Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis que nous étions blotties dans le berceau, que des personnes frappaient à la barrière de la clôture qui séparait le jardin où nous étions du verger. Aucune de nous ne répondit, nous retenions même notre respiration craignant d'être découvertes par les émeutiers. Mais bientôt des voix amies se font entendre. M. Cutter, notre plus proche voisin, et quelques personnes bien intentionnées, voyant l'inutilité de leurs efforts pour s'opposer à la fureur de la populace qui voulait à tout prix brûler le couvent, s'étaient esquivés de la foule et venaient nous offrir

leurs secours pour nous conduire en lieu sûr Pendant que ces braves gens s'efforçaient de faire une brêche à la clôture, qui quoique en bois était haute et bien faite, quelques messieurs étaient montés dessus et prenaient nos élèves une à une et les remettaient de l'autre côté, en même temps on avait réussi à abattre quelques planches et les religieuses purent ainsi rejoindre leurs élèves.

Notre lieu de refuge fut la maison de M. Adams à Winter-Hill, il hésita quelque peu à nous recevoir craignant d'attirer sur sa propriété la fureur de la multitude qui vociférait contre la religion et les couvents. Mais ces gens n'en voulaient pas à nos vies, car lorsque j'allai au secours de ma sœur Saint-Augustin, j'entendis dire aux incendiaires qui se parlaient entre eux : " Etes-vous bien certains qu'il n'y a plus personne ?" Seulement on avait tramé un complot contre la vie de l'évêque. Afin de mieux s'assurer du succès, on eut recours au stratagême suivant : Une voiture lui fut envoyée, le cocher était porteur d'un message au nom de la supérieure, informant Sa Grandeur de ce qui se passait au Mont-Benoit et le priant de se rendre sur les lieux, afin d'empêcher la destruction du couvent. Mais ce saint évêque inspiré de Dieu, ou soupçonnant leurs noirs projets, déclina l'invitation en disant : " Que peut faire un seul homme ? "

A deux reprises différentes on s'efforça durant la nuit suivante de mettre le feu à la cathédrale, ce fut grâce à la vigilance d'une garde volontaire d'Irlandais si ce temple fut préservé des flammes.

Nos hôtes consentirent enfin à nous recevoir et nous fûmes très bien traitées. Madame Adams nous

ouvrit la porte de son salon, où se trouvaient un sofa et quelques chaises, nos chères petites filles s'assirent sur le tapis où elles ne tardèrent pas à s'endormir, leur tête reposait sur les genoux des plus grandes élèves qui avaient des siéges.

Il y avait à peu près une heure que nous étions sous le toit de M. Adams, quand nous vîmes ce monsieur à la porte du salon.

—Mesdames, si quelques-unes d'entre vous désirent jeter un dernier regard sur votre couvent, suivez-moi. La supérieure et toutes nos sœurs, à l'exception de la malade et de sœur Saint-Augustin, montèrent à l'étage supérieur. Le monastère était déjà enveloppé d'un tourbillon de flammes ; dix minutes plus tard, nous étions de nouveau réunies au salon, où nous nous agenouillâmes pour réciter le psaume " *Laudate Dominum omnes gentes*, " puis il se fit un morne silence ; les cœurs étaient tristes mais les âmes soumises et résignées...Les élèves nous quittaient peu à peu, à mesure que les parents étaient informés de ce qui avait eu lieu. Sept ou huit au plus se trouvaient avec nous lorsque l'évêque députa des prêtres et plusieurs voitures pour nous conduire sous le toit hospitalier des bonnes sœurs de la Charité. Lorsque Monseigneur nous vit, il nous offrit notre maison de Boston qu'il avait achetée, mais sur laquelle il n'avait encore fait qu'un payement. Notre pauvre supérieure lui répondit : " Monseigneur, où irez-vous ainsi que vos prêtres ?"—" Nous nous pensionnerons chez Murphy." M. Murphy était un gentilhomme, très respectable qui demeurait en face du palais épiscopal. Nous répondîmes toutes d'une seule voix : " Il vaut mieux, Monseigneur, que nous

cherchions un asile plutôt que de vous déranger ainsi que vos prêtres." Durant deux mois ce digne évêque et les chères sœurs de la Charité firent tout en leur pouvoir pour adoucir notre triste position.

Mais je reviens sur quelques faits plus désolants encore que tout ce que je vous ai dit. On profana la chapelle mortuaire et les tombeaux où nos sœurs défuntes dormaient de leur dernier sommeil ; on jeta les cendres des religieuses au vent, et on poussa l'aveugle fureur jusqu'à tirer les dents de quelques-uns des cadavres. Puis ce qui affligea davantage nos cœurs, ce qui est plus pénible encore à dire, les incendiaires avaient découvert le tabernacle caché, les saintes espèces furent profanées. Mais l'auteur du crime ressentit bientôt l'effet de la vengeance divine ; entré chez lui, il se suicida en se coupant la gorge. Son épouse terrifiée par un tel acte et empêchée par une force secrète de toucher aux saintes hosties qu'elle trouva dans ses poches, envoya chercher immédiatement le pasteur de Charlestown à qui elle dit : " Il y a dans la poche d'habit de mon mari des pains à cacheter auxquels j'ai peur de toucher." Le ministre de Dieu comprit immédiatement ce dont il s'agissait et retira avec respect les saintes espèces.

Nos âmes encore tout émues au souvenir de cette scène désastreuse sont pleines de reconnaissance envers les généreux bienfaiteurs et bienfaitrices dont la charité est venue à notre secours. C'était à qui, au lendemain de cette scène lugubre, parmi les dames de Boston et de Charlestown, sans distinction de nationalité ni de croyance, nous offriraient vêtements, meubles, etc. Les MM. Chickering et

Mackey vinrent nous offrir des instruments de musique, à un crédit illimité.

Nos mères de Québec nous firent parvenir des valises remplies de divers effets, nous offrant en même temps un asile sous leur toit protecteur ; celles de la Nouvelle-Orléans en firent autant, ajoutant à cette invitation une somme de $300.00. Les Sulpiciens de Montréal nous adressaient un service d'autel complet. Ces marques de générosité nous faisaient sentir les bienfaits de notre sainte religion.

Notre chère malade, la petite novice Saint-Henri mourut à Brinley-Place où nous nous étions retirées après notre séjour de deux mois chez les bonnes sœurs de la Charité. Elle fut assistée sur son lit de mort par le Dr Thompson, habile médecin protestant qui nous fut toujours très dévoué. Quelques moments avant sa mort, la jeune mourante demanda à être portée près de la fenêtre, pour voir une dernière fois " les ruines de Mont-Benoit."

Oh ! mes bien chères sœurs, ajouta l'intéressante narratrice, je n'ai pu sans émotion retracer ces pénibles scènes, mon cœur est plein et je ne me sens plus de force que pour ajouter : Mon Dieu, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ces infortunés fanatiques.

BIOGRAPHIE

DE LA MÈRE HÉLÈNE O'KEEFE DE SAINT JOSEPH.

La mère Saint-Joseph naquit à Snugborough, près de Doneraile, dans le comté de Cork, en Irlande, le 18 mai 1803. Elle reçut au baptême le nom

d'Hélène. Son père, M. Arthur O'Keefe, descendait des chefs du Munster. Fidèle aux traditions de famille, son manoir était le rendez-vous des chefs et des patriotes de l'endroit. A son heureux foyer qu'entourait une couronne de trois fils et de six filles, et à sa table hospitalière se discutaient les questions politiques et religieuses du jour.

Un jour le seigneur de Doneraile et sa suite s'arrêtèrent devant la maison de M. Arthur O'Keefe, et demandèrent au propriétaire une corde pour pendre un prêtre qu'ils avaient alors avec eux. Loin d'accéder aux désirs du châtelain, M. O'Keefe le renvoya avec mépris et fit tout en son pouvoir pour délivrer d'entre ses mains le ministre de Dieu. De ce moment, lord Doneraile devint son implacable ennemi. Il traversa toutes ses entreprises, l'injuria, l'insulta en toutes rencontres : il en résulta que la famille O'Keefe fut bientôt dispersée et sa magnifique propriété mise à l'enchère.

Quoiqu'un joug de fer pesât encore à cette époque sur les braves enfants de la verte Erin, on trouvait ça et là quelques cloîtres fondés par cette femme dont la mémoire est impérissable, l'immortelle Nano Nagle. C'est dans un pensionnat tenu par les Ursulines, " ces vrais et purs asiles de la saine doctrine," comme M. O'Keefe se plaisait à nommer nos maisons, que ce père profondément chrêtien conduisit ses filles aimées. Le plus proche établissement de notre institut dans ces endroits, se trouvait dans la ville légendaire de Doneraile.

Plus tard, moins favorisé par la fortune, M. O'Keefe décida que les sœurs aînées se feraient à leur tour les institutrices des plus jeunes, y ajoutant

le secours des professeurs pour les beaux arts et les sciences. Il surveillait lui-même les progrès de ses enfants et portait un grand intérêt à leurs études. La jeune Hélène faisait paraître de jour en jour les plus heureuses dispositions : ses progrès étaient rapides. Son instruction devint bientôt supérieure à celle de la plupart des jeunes personnes de son âge, et la prépara admirablement bien au demi-siècle d'enseignement, pendant lequel elle se dévoua avec tant de bonheur à initier aux sciences et à former à la vertu la jeunesse américaine.

De ses trois frères, Arthur, l'aîné, s'embarqua pour l'Amérique du Sud aussitôt ses études terminées ; il y fut tué dans un duel. Le second, Thomas Fennell,se crut d'abord appelé à la prêtrise ; il étudia longtemps la théologie, mais il finit par entrer dans le commerce. Il se maria dans son pays natal à mademoiselle Kate Leddy de Glanworth. Etant passé en Amérique, il devint un riche marchand de New-York et de Boston. De son premier mariage naquit monsieur Chs William O'Keefe, père de madame T. Buisson, de madame McDermott et de monsieur Arthur O'Keefe. Ayant épousé en secondes noces une demoiselle Barnard, ancienne élève du couvent de Boston, monsieur Thomas-Fennell O'Keefe eut trois autres enfants : Louisa, madame Mills de Cleveland, Ohio, Kate, mariée à M. William A. Brady, éditeur du *Spectator* de St-Francisco et Thomas-John, agent d'assurance, demeurant aussi en Californie. C'est au milieu de ses enfants, dans ce pays éloigné, que M. Thomas-Fennell O'Keefe termina ses jours, en 1876.

Le troisième frère de la mère Saint-Joseph

survécut longtemps à ses aînés ; il était marchand à Cork. Une de ses sœurs, Susanne, épousa M. Delany de Ballyana ; une autre, Catherine, fut alliée à John Wiseman de Cork ; les trois filles issues de ce mariage sont religieuses professes du couvent de Black-Rock, sur les bords de la rivière Lee (1).

La plus jeune des demoiselles O'Keefe, Maria, devint l'épouse de M. Frédérick F. Thompson, de Charlestown, Mass (2).

Aussi longtemps que vécut son digne père, mademoiselle Hélène O'Keefe ne songea nullement à quitter la maison paternelle, quoiqu'elle eût, dès lors, entendu l'appel du Seigneur. Elle s'était donné pour mission de prendre soin de l'auteur de ses jours. " Nul autre que moi, nous disait-elle un jour, n'avait le droit de laver et de repasser ses faux-cols et de voir à l'entretien de son linge. J'avais le soin de tous ses effets et combien j'étais heureuse de lui rendre ces petits services dictés par mon amour filial ! "

La mort de ce père regretté porta davantage ses vues vers le ciel ; au foyer désormais tout était triste pour elle. De plus, elle songea que les enfants des Irlandais émigrés sur les côtes d'Amérique étaient privés d'instruction religieuse, et elle résolut de leur consacrer son existence. Dans ce but,

(1) La famille Wiseman originaire de l'Irlande fut séparée par le glaive de la persécution religieuse. Edouard Wiseman, père de John, avait un frère qui chercha en Espagne la liberté que sa malheureuse patrie lui refusait. Il s'établit à Séville comme marchand, et devint le père de Nicholas Wiseman qui fut revêtu de la pourpre cardinalice en 1850.

(2) Cette dame mourut à Paris laissant trois enfants : James-Aden Thompson, Catherine et Jimmie.

elle traversa l'océan et vint offrir ses services à Monseigneur Fenwick, évêque de Boston, mettant aussi à sa disposition la part des biens qui lui revenaient par héritage. Après un court séjour chez les sœurs de la Charité, c'est au monastère du Mont-Benoit que Monseigneur conduisit mademoiselle O'Keefe. Parlant de cette époque de sa vie, elle a laissé, dans ses écrits, la phrase suivante : " J'ai eu là bien des épreuves, mais elles étaient adoucies par la grâce ; nous servions un bon maître. " La peine la plus sensible de la jeune missionnaire était que la majorité des élèves du Mont-Benoit était protestante et appartenait à la classe aisée. Où étaient les enfants délaissés que son zèle lui avait fait entrevoir sur les rives d'outre-mer ? Elle s'en plaignait à sa supérieure qui la consolait, en lui rapportant les paroles de leur digne évêque : " Vous êtes des apôtres silencieuses, vous faites le bien en secret ; les jeunes filles que vous instruisez rediront dans leurs familles que les préjugés que l'on a contre les catholiques sont faux, et nombreuses seront les conversions." Pour mieux la consoler, elle ajoutait : " nous ouvrirons des classes gratuites et vous en serez uniquement chargée." Sur la proposition de Mgr Fenwick et de sa supérieure, elle écrivit à ses jeunes sœurs, les invitant à traverser l'océan pour travailler à la vigne du Seigneur, en se consacrant à son service. Ecrivant plusieurs années plus tard à Mgr Williams, la mère Saint-Joseph disait, en parlant de ses sœurs : " elles répondirent à cet appel avec tout le zèle et la ferveur de leurs tendres années. Trois mois après avoir reçu cette invitation, elles étaient à Boston. Le capitaine du navire les conduisit à l'évêché, près de

l'église de la Sainte-Croix. Mes sœurs y passèrent la journée, et vers trois heures de l'après-midi, le bon évêque loua une voiture et les accompagna au Mont-Benoit ; j'étais occupée en ce moment-là auprès des élèves. On vint me prévenir qu'il y avait une grande visite à la communauté, et que j'y étais attendue. Je me hâtai de me rendre à cet appel. En entrant, Sa Grandeur qui était sur le seuil de la porte me dit : " Ma sœur Marie-Joseph, je vais vous mortifier comme vous ne l'avez jamais été dans votre vie. " J'étais étonnée, me demandant ce que j'avais fait. Il s'inclina pour me laisser passer et me dit : " Vos sœurs !" Monseigneur Fenwick fut toujours pour nous un bon et tendre père. Il nous en donna des preuves dans maintes circonstances. Ma sœur Marguerite prit en religion le nom de Marie-Madeleine, elle avait quinze mois de plus jeune que moi ; elle fut atteinte de consomption quelque temps après avoir revêtu l'habit religieux. Le docteur ordonna l'air natal ; la jeune novice préféra la mort plutôt que de laisser son cloître. Elle vit Monseigneur et lui dit qu'elle rendrait avec bonheur le dernier soupir dans son cher monastère, s'il lui permettait de prononcer ses vœux. Il lui répondit paternellement : " Soyez tranquille, mon enfant, vous ferez profession, je vais y voir." Il fit ses arrangements avec la communauté. A un jour convenu, il se rendit au couvent, reçut les vœux de la jeune mourante et lui administra les derniers sacrements. Trois semaines plus tard elle n'était plus. Le soir de sa mort elle me dit en souriant : " Monseigneur m'a dit que je n'irais pas en purgatoire !" Ce même saint évêque voulut officier à ses funérailles.

" La mère supérieure avait fait ensevelir notre chère sœur avec son voile blanc, par prudence, disait-elle, vis-à-vis des élèves. Monseigneur le remarqua et en demanda la raison : " Qu'on lui donne un voile noir ! " répondit-il. Et lui même assisté de quelques religieuses, le lui mit sur la tête, en disant : " elle l'a gagné !"

Après l'incendie du couvent de Boston, la mère Saint-Joseph se retira au monastère des Ursulines de Québec où elle sut mériter la confiance des parents et des élèves ; elle conserva toujours un bon souvenir des jours passés dans ce monastère. Monseigneur Fenwick visita Québec en 1837, la joie de revoir ce bon père fut grande pour ses filles spirituelles. Après son départ, il écrivit la lettre suivante à la sœur Marie-Joseph :

" Ma chère enfant.—Vous verrez, en recevant cet envoi que je n'ai pas oublié la promesse que je vous ai faite dans mon dernier voyage, la boîte est bien jolie ; maintenant les peintures ou plutôt les couleurs répondront-elles à votre attente ? C'est plus que je ne puis dire, n'étant pas connaisseur ; tout ce que je puis affirmer, c'est que le marchand qui me les a vendues m'a dit que cette boîte de peinture était ce que nous pouvions avoir de mieux ; mais il est naturel de vanter sa marchandise. J'espère toutefois qu'elle vous fera plaisir. J'y ajoute aussi divers petits articles que je crois pouvoir vous être utiles. Je n'ai pu me procurer *James Rhetoric*.

J'espère que toutes vos sœurs sont en bonne santé et que vous vous efforcez toutes de vous rendre capables de remplir les divers emplois de votre communauté, et faire ainsi un plus grand bien

lorsque votre couvent sera établi. Maintenant, le temps ne peut pas en être très éloigné. Ainsi soyez actives et diligentes et faites ample provision de vertus. J'aurais envoyé une corbeille à ouvrage à sœur Marie-Augustin pour remplacer celle qui fut un jour au Mont-Benoit renversée sans dessus-dessous par quelqu'un, mais je n'ai pas d'occasion ; il me faut attendre qu'elle soit plus près de nous. En même temps, je chercherai à me procurer un (mot illisible) nid d'oiseau pour mettre son dé afin que les choses soient toutes comme elles étaient.

Saluez pour moi la révérende mère supérieure et toute la communauté, et dites-leur que je réclame le secours de leurs prières.

BENOIT, évêque de Boston.

Monseigneur Fenwick rappela ses Ursulines en 1838. La mère Saint-Gabriel, alors supérieure du monastère de Québec, adressa à la mère Marie-Joseph la lettre suivante que celle-ci a toujours conservée :

Ma chère sœur.—Vous ne sauriez croire combien j'ai été contente de votre aimable lettre écrite de Burlington ; nous l'avons reçue le dimanche suivant. Vous deviez être rendues à Boston de samedi ; n'ayant rien su depuis, nous trouvons le temps bien long. Je suis aussi très contente des bonnes lettres de nos chères sœurs Marie-Jean et Marie-Claire, c'est une preuve que vous n'oubliez pas les Québecquoises. Continuez, mes bonnes amies, à nous prouver cette affection, car vous ne pouvez douter que nous vous rendons le réciproque. Nous avons été inquiètes de la chère sœur Marie-Ambroise, la sachant

malade à Montréal, j'espère qu'elle est bien à présent ainsi que vous toutes. Comment avez-vous trouvé Boston et le petit monastère ? Avez-vous eu la sainte messe chez vous ? Etes-vous entièrement cloîtrées maintenant ? Comment sont employées vos treize chambres, sont-elles grandes ? Il me semble voir ma chère sœur Marie-Ursule travaillant à mettre tout en ordre. Je viens de conduire ma sœur Saint-Louis aux externes pour la remplacer, ma sœur Saint-Jean est chargée de vos leçons et ma sœur Saint-Philippe prendra vos autres emplois.

Ma chère Marie-Augustin, je me flatte que vous êtes bien, mais je ne veux pas que vous nous oubliez. Ayez bon courage pour souffrir tout ce que la Providence vous enverra de peines et de contrariétés, car vous en aurez, attendez-vous-y ; non-seulement vous, mais toutes vos sœurs, d'ailleurs vous avez besoin de faire pénitence, préparez-vous-y. Ma sœur Sainte-Agathe a pris votre place à la lingerie, et elle ne va aux externes que le matin ; ma sœur Sainte-Croix donne votre leçon d'anglais ; votre vieille Augustin est toute peinée d'avoir perdu sa petite Augustine. Ma sœur des Anges m'apporte une petite cruche pour vous envoyer du tabac ; mais il me semble, ma chère, que cela ne vaut pas la peine et j'ai dit à la mère Saint-Henri de donner à M. Hamel une petite pièce d'or qui servira à avoir des bonbons pour fêter votre nouvelle supérieure que je n'ai pas encore l'honneur de connaître, mais à qui je souhaite à l'avance beaucoup de patience, de charité et d'humilité.

Toutes vos mères et sœurs vous embrassent mille et mille fois et vous souhaitent prospérité et

bonheur ; dites à ma chère Marie-Jean et Marie-Ursule que je les aime bien ainsi que Marie-Claire et Marie-Ambroise.

Adieu, mes chères amies, adieu,

SR SAINT-GABRIEL, Sup.

A leur arrivée à Boston, les Ursulines trouvèrent l'évêque absent, il avait dû se rendre à Bénédicta ; mais avant son départ, il leur avait loué une maison au prix de $600.00 par année : " Nous n'avions pas de poêle," écrit la mère Saint-Joseph, le propriétaire vint réclamer les siens, mais lorsqu'il vit que nous n'en avions pas, il n'osa pas nous les enlever ; mais il ne nous convenaient pas, c'était des poêles de salon et nous avions besoin d'un poêle de cuisine. Heureusement, un protestant vint payer une ancienne dette de $80.00 sur laquelle nous ne comptions plus. Nous donnâmes cet argent au Dr. Green ; il nous acheta des poêles pour les classes et la communauté, et un vieil ami, M. Kennedy, nous fit le don d'un poêle de cuisine.

" Le clergé nous fit un bon accueil, nous assista généreusement, s'efforça de nous procurer des pensionnaires et nous fit travailler aux ornements d'église.

" Un jour, un de ces prêtres dévoués vint célébrer le saint sacrifice de la messe dans notre petit oratoire et se retira aussitôt après. Il revint quelques instants plus tard et remit à la portière une enveloppe cachetée renfermant $50.00. Notre externat nous rapportait aussi quelques profits, les parents trop pauvres n'étaient tenus à aucun payement ; nos

pensionnaires étaient notre meilleure ressource ; mais le loyer de notre maison était si élevé que, dès lors, il était facile de prévoir que le nouveau monastère ne pourrait se soutenir." La maladie s'ajouta aux autres épreuves, et c'est alors que la mère Saint-Joseph sollicita son admission dans notre communauté. Elle lui fut accordée, non-seulement à elle, mais aussi à sa compagne de voyage, la mère Sara Chase de Sainte-Ursule. Dans les classes, la mère Saint-Joseph rendit de grands services à l'institut ; elle initiait aussi les novices à l'enseignement de l'anglais. L'on disait communément parmi les maîtresses, en parlant d'elle, qu'elle était une encyclopédie vivante. Pour elle, l'histoire semblait n'avoir pas de secrets, son heureuse mémoire se faisait un jeu de citer les dates. Sa conversation habituelle dans les récréations avait pour sujet l'histoire de France, qu'elle exaltait pardessus l'histoire de toutes les autres nations. Elle aimait aussi, surtout dans les dernières années de sa vie, à revoir par la pensée les plaines, les collines et les vallées de son île d'Emeraude. Le sentiment patriotique ne s'éteignit jamais chez elle : sa figure s'illuminait en rappelant les ovations du peuple à la première élection d'O'Connell, et lorsqu'on lui parlait des feux de joie des "Galtees" et des "Nagle's Mountains" qui s'apercevaient à des milles de distance. La description de la procession de la Saint-Patrice, du magnifique paysage de la rivière Aubeg la "Mulla" de Spencer) aussi bien que des ruines du château de Kilcolman, était vive, animée et poétique. La vallée de Blackwater, de Mallow à Youghal, avait laissé dans sa mémoire des traces profondes ; lorsqu'elle en

parlait, on eût dit qu'elle venait réellement d'en parcourir les sentiers et les vallons. Mais c'était surtout lorsqu'elle songeait à l'Irlande opprimée qu'elle devenait éloquente. Oh ! alors avec quelle vivacité, elle nous représentait les injustices criantes dont "le détestable Saxon" se rendait coupable vis-à-vis de son peuple depuis quatre cents ans ! Il était impossible de converser avec elle sans se sentir émue, intéressée. Elle avait le don de la narration et son jeune auditoire, lorsqu'elle s'adressait aux élèves, l'écoutait avec plaisir. Dès son entrée, on faisait cercle autour d'elle, et on lui demandait ou une histoire ou une ballade de son pays. Que de fois elle a charmé les récréations du soir par ses chants si mélancoliques, si doux, et dans lesquels elle faisait passer toute son âme : *The last rose of summer, Home sweet home, She is far from the land.*

Les anciennes élèves conservaient, après leur départ du pensionnat, les meilleures souvenirs de cette bonne mère. Au mois d'août 1876, l'une d'entre elles lui adressait la lettre suivante : " Vénérable et chère mère—Ces quelques lignes rappelleront-elles à votre souvenir la petite Mary Kelly que vous prépariez à la première communion en 1832 ? Trente ans se sont écoulées, sans que nous ayons échangé une parole de sympathie ou d'affection, mais je n'ai pas oublié toutes vos bontés à mon égard. Si je suis religieuse aujourd'hui, je le dois à vos instructions et à vos bons exemples, car les impressions de la jeunesse sont les plus durables."

Une autre lui envoyait par M. Charest, ancien curé de Penetanguishin, quelques feuilles cueillies sur

la tombe du R. P. de Brebeuf, et l'affectueuse lettre accompagnant cet envoi (datée de 1855) disait à ce propos : " La première messe depuis le martyre de l'illustre Jésuite a été célébrée cette année dans notre antique chapelle par le R. P. Hanipeau, qui a prononcé à cette occasion une allocution touchante sur les souffrances de l'héroïque serviteur de Dieu. " Puis cette dame termine sa lettre, en lui disant que les plus beaux jours de sa vie sont ceux qu'elle a passés auprès de la bonne mère Saint-Joseph.

Quelques années plus tard, madame Dyson, née Agnès Healy, religieuse du Sacré-Cœur, écrit d'Albany : " Que je suis heureuse d'apprendre que la chère mère Mary-Joseph vit encore ! Comme son bon cœur va se réjouir, en apprenant que l'élève à qui elle témoignait un intérêt si maternel va enfin, quoique bien indigne de cet honneur, terminer ses jours épouse de Jésus. Je ne puis écrire à cette bonne mère d'ici à quelque mois, car je suis dans mon année de probation, me préparant à prononcer mes derniers vœux ; veuillez lui adresser de ma part quelques mots, comme cadeau de Pâques."

Le même affectueux intérêt que cette bonne mère témoignait à ses élèves s'étendait aussi aux membres de sa famille. De longues années s'étaient écoulées, sans qu'elle eût reçu aucune nouvelle de sa sœur, madame Wiseman. Elle profita de l'occasion d'un trappiste qui passa par le monastère et qui devait se rendre en Irlande, pour faire parvenir quelques lignes à sa chère sœur. Il faut croire que le bon moine voyageait à petites journées, car la lettre ne fut remise à la famille Wiseman qu'une

année plus tard. Ce fut un des neveux de la mère Saint-Joseph, M. John Wiseman, qui lui répondit.

" Pardonnez-moi, bonne tante, d'avoir ouvert la lettre adressée à ma chère mère. Hélas ! depuis longtemps elle est allée recevoir au ciel la récompense de ses souffrances. Nous demeurions alors à Dublin. Aujourd'hui la famille est à Cork depuis 1846. Mon père a été nommé premier professeur de mathématiques au collège Saint-Vincent, dont M. O'Sullivan est le directeur. Vous auriez peine aujourd'hui à reconnaître votre beau pays : depuis trois ou quatre ans la peste et la famine ont fait ici de cruels ravages. Nous n'avons pas plus que les autres échappé au fléau, notre chère mère a été une des premières victimes. Elle est morte le 30 avril 1847. Priez pour elle et pour nous, bien chère tante. Mon frère Thomas et moi sommes les aînés de la famille ; nous avons trois sœurs : Catherine, Marguerite, et Hélène qui n'a que cinq ans.

" Estimez vous heureuse, bonne tante, de n'être pas témoin du triste état de l'Irlande.

" Les premières familles sont tombées, le pauvre peuple meurt de faim, les cultivateurs émigrent en Amérique ou se retirent dans les asiles, et des milliers d'acres de terre se perdent faute de culture."

En apprenant ces tristes nouvelles, mère Saint-Joseph s'en consola en épanchant sa douleur au pied du tabernacle, puis elle s'imposa la mission d'une mère auprès des orphelins. L'aînée des jeunes filles s'attacha à sa tante, et son rêve eût été de venir partager la vie et les labeurs de l'Ursuline Canadienne. Mais tels n'étaient pas les desseins du bon Dieu sur cette âme. Elle se fit religieuse de la

Miséricorde ainsi que ses deux sœurs, mais toutes trois continuèrent de correspondre avec leur vieille tante. Dieu avait donné un autre appui dans le monde à ces enfants affligés : le Révd John Thomas Wiseman, supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes, veillait sur ces tendres fleurs, aussi à sa mort, ses nièces le pleurèrent-elles comme un père. Catherine, devenue sœur de la Nativité, annonce cette triste nouvelle à sa tante dans les lignes suivantes datées du couvent de Saint-Paul, Birmingham, Angleterre, déc. 1866 : " Vous avez sans doute appris que notre cher oncle a quitté cette terre d'exil pour recevoir la récompense d'une vie sainte et bien remplie. Ses derniers moments ont été consolants et édifiants. Depuis quelques temps, il pressentait que sa mission était remplie : sa mort a été véritablement celle du juste. Pendant douze ans, il s'est montré le plus tendre des pères pour les trois orphelins. Cette mort nous a causé une blessure profonde, je l'ai ressentie jusqu'au plus intime de mon âme. Ce cher oncle était pour nous " l'ange de Dieu " dont les bonnes paroles tombaient sur nos cœurs comme la rosée du ciel. Il a accompli son œuvre vis-à-vis de nous, et Dieu le retire de ce monde. Bénie soit la sainte volonté de Dieu qui fait tout pour notre plus grand bien !

" Mais permettez-moi de vous donner un exemple de la bonté divine à mon égard. Je ne croyais plus jamais revoir en ce monde mon bien cher oncle, je ne soupçonnais pas que cela fût possible. Au mois de juillet dernier, à mon grand étonnement, il m'écrit un mot, me disant de n'être pas surprise s'il venait à Glossop dans quelques

jours. Il arriva le samedi suivant, 7 juillet. Je le revoyais après une séparation de dix ans ; j'étais si émue, mon cœur était si plein que je ne pus que m'agenouiller pour recevoir sa bénédiction sans pouvoir proférer une seule parole. Que ses traits étaient altérés ! Lorsqu'il me parla, j'avais peine à croire que ce fût lui. Il est bien vrai qu'il est venu me dire un dernier adieu, avant d'aller au ciel : il passa toute la journée de samedi avec nous, le soir il se rendit à une maison de son ordre à Manchester. Il en revint le mardi suivant, le 10, et j'eus encore le bonheur de le revoir.

" Je considère cette visite comme une de ces délicates attentions d'une miséricordieuse providence qui, même ici-bas, se plaît parfois à procurer à de pauvres petites créatures, un moment de jouissance temporelle.

" Quelques détails sur la congrégation dont je fais partie depuis onze ans vous feront peut-être plaisir. Notre communauté, en Angleterre, est une branche de la communauté des sœurs de la Charité de Saint-Paul, établie à Chartres en 1700. Il y a vingt ans que nos sœurs sont en Angleterre, y ayant été appelées par le cardinal Wiseman. Notre révérende mère générale, madame Dupuis, a plus de deux cents filles. Je n'en connais pas encore la moitié ; en Angleterre, nous avons de 20 à 30 maisons.

" Nous unissons la vie active à la vie contemplative : comme vous le voyez, j'ai bien des moyens de me sanctifier. Priez pour moi, ma bien aimée mère, afin que je puisse être fidèle à Dieu en toutes choses. Je n'ai sous les yeux que la vue de mes

nombreuses misères, et celle plus consolante de la grande patience de Dieu envers une âme qu'il a comblée de ses grâces. Il est bien vrai de dire que plus on connaît Dieu, moins on s'estime soi-même. Il y a maintenant tout près de cinquante ans que vous êtes en religion, priez bien pour moi, chère mère, qui ne suis encore pour ainsi dire qu'au début de la vie religieuse. Priez aussi pour notre pauvre frère Thomas."

Ce frère qu'elle lui recommandait ne fut pas oublié. Mère Saint-Joseph entretint avec lui une correspondance régulière, et lors même que les autres membres de la famille étaient privés de son adresse, la vieille tante savait où était le petit neveu.

Elle répondit à sa nièce, la révérende sœur M. de la Nativité : " La peine et la consolation s'unissent dans votre dernière lettre. J'aimais et j'estimais votre cher oncle. Sa mort laisse un grand vide dans ma vie ; je l'ai connu avant mon entrée en religion et ses avis ont beaucoup contribué à me faire embrasser la vie religieuse. J'étais jeune alors : il était religieux, ses paroles étaient pour moi des oracles.

" Il ne faut pas regretter une si sainte âme. Votre oncle a terminé son pèlerinage ici-bas, il est au terme. Il priera pour nous et pour notre cher Thomas.

" L'obéissance vous a peut-être confié un emploi qui vous répugne ; vous avez peut-être a souffrir de vous-même ou de la part d'autrui, acceptez cette croix de bonne grâce, elle peut être très petite, la vie ne se compose que de petits riens ; faites tout, souffrez tout pour la gloire de Dieu et

l'amour de la sainte Vierge, cette bonne mère ne se laissera pas vaincre en générosité.

" Offrez toutes vos peines pour votre frère. Nous avons tous des croix, c'est le P. Faber qui le dit ; quelquefois il nous faut la porter jusqu'au tombeau : sachons la placer à bon intérêt."

Après avoir parlé de la santé de ses nièces, la bonne tante revient à parler de spiritualité. " Heureuse enfant, d'avoir été séparée du monde dès votre enfance ! Que je vous félicite d'avoir suivi les bons avis de votre saint oncle, il a été l'instrument dont s'est servie la divine Providence, pour vous amener à la vie religieuse.

" Vous comptez maintenant, mon enfant, onze années de profession ; efforcez-vous de vous rendre de plus en plus digne des grâces de Dieu. Soyez une véritable religieuse. Dieu a pitié de l'âme qui s'égare, mais il ne peut souffrir un cœur partagé. Ne lui refusez rien. Suivez les divins sentiers de la paix ; ne cherchez que Dieu et vous trouverez le bonheur."

Les années, en se succédant, n'enlevaient rien à l'idée qui dominait l'esprit religieux de la mère Saint-Joseph : retourner à Boston, rebâtir son couvent du Mont-Benoit, instruire les enfants Irlandais. Pour cela, suppliques, requêtes, prières et neuvaines, rien ne fut épargné de sa part. Elle écrivit successivement à tous les évêques du siège de Boston. Monseigneur Fitzpatrick lui fit la réponse suivante en décembre 1846 :

" Ma bien chère fille en J. C.—Je viens de recevoir votre lettre datée du 13 nov. Je ne suis pas surpris que vous désiriez si ardemment voir se

rebâtir un couvent de votre ordre dans le diocèse de Boston. Moi même, j'ai confiance et j'espère que tôt ou tard vos pieux désirs se réaliseront. Mais l'heure n'est pas encore sonnée. L'esprit de fanatisme qui animait la populace n'est pas disparu ; de plus, un grand parti politique, ou plutôt anti-catholique, qui feint de prendre les couleurs nationales et qui se nomme *Native American party*, est bien puissant dans tous les Etats, surtout dans ceux du nord. Il s'opposera de toutes ses forces à la réalisation de vos désirs. Mais ce n'est pas là, toutefois, le plus grand obstacle. Comme vous le dites, le grand tort de la communauté du Mont-Benoit a été de recevoir les élèves protestantes en trop grand nombre.

" Vous vous trouveriez aujourd'hui dans les mêmes conditions, car nos catholiques de Boston sont trop pauvres pour placer leurs enfants dans les pensionnats, et les loyers de la ville sont trop élevés pour nous permettre avec nos faibles moyens d'y ouvrir un externat.

" Ne devançons pas l'heure fixée par la divine Providence, mais attendons avec patience le moment favorable et opportun.

" En attendant, j'espère que vous goûterez toutes les joies et les consolations attachées au service du bon maître dans le cloître qu'il vous a choisi dans sa miséricordieuse bonté.

" Vous souhaitant toutes les grâces et les bénédictions, je demeure,

Avec sincérité et affection,

† JEAN BERNARD,
Evêque de Boston."

Les pieuses aspirations de mère Saint-Joseph, un moment refoulées, reprenaient bientôt le dessus. Elle désirait obtenir satisfaction de la législature du Massachusetts ; des amis s'intéressaient à son œuvre, et les journaux faisaient de temps à autre appel au sentiment national pour obtenir une juste réparation. On lisait sur le *N. Y. Metropolitan Record* du 16 octobre 1861 : " Un acte de justice sera-t-il accompli ? L'acte auquel nous faisons allusion est que le gouvernement du Massachusetts vote une somme assez considérable pour rebâtir le couvent de Charlestown détruit, il y a quelques années, par la populace protestante. Un gouvernement protestant a déjà refusé cette juste réparation, mais le *Metropolitan Record* espère aujourd'hui qu'en face des besoins de l'état qui sont si grands et du service que l'on réclame des soldats catholiques Irlandais pour la guerre de l'Union, il espère, disons nous, que l'on se déterminera, fût-ce même avec la plus grande répugnance, à faire une réparation tardive. Que la cause du couvent de Charlestown soit une preuve de l'honnêteté et de la sincérité de l'état du Massachusetts. Si la législature se rend à nos désirs, nous croirons que la bonne foi peut encore exister dans cet état, même chez les descendants des Puritains ; sinon nous ne croyons pas qu'un catholique puisse honorablement s'engager dans une guerre entre les états du Sud et les états du Nord."

Le gouvernement offrit une légère compensation, croyons nous, car notre vieille mère dans une lettre à Mgr Williams lui dit : " Le gouvernement du Massachusetts a offert $10.000. Cet argent a été refusé sous prétexte que l'on voulait $80,000 et

même $90,000. Telle n'est pas mon opinion, Monseigneur. *Half a loaf is better than no bread.*" Elle ne ne devait pas voir ses pieux désirs se réaliser, et ce qui lui fut plus pénible encore, c'est qu'elle vécut assez longtemps pour apprendre que le Mont-Benoit était mis en vente et que bientôt ce lieu deviendrait une place de commerce ; sa peine fut grande. Elle écrit un jour dans son journal : " 1874, septembre 15. Monseigneur de Boston est à bâtir sa cathédrale ; il fait venir les briques de notre pauvre couvent du Mont-Benoit pour faire l'intérieur des murs."

Elle tenta un dernier effort, lorsque Mgr. Conroy visita le Canada, en qualité de légat du Pape ; elle s'adressa à lui en toute confiance. Mgr Conroy l'écouta avec un paternel intérêt ; mais il s'aperçut que l'âge avancé de cette bonne mère ne lui permettait pas de se mettre à la tête d'une telle entreprise. Voulant cependant consoler ses vieux ans, il promit de s'occuper de la fondation de Boston.

Les supérieurs de notre communauté, les chapelains qui se sont succédés, même nos dignes évêques n'opposèrent jamais la moindre résistance à ses pieux désirs Monseigneur Cooke dans ses visites au monastère la saluait en disant : " Ma sœur fireproof." Comme nous l'avons dit, elle rendit service à notre communauté, elle fut heureuse au milieu de nous ; mais elle ne put jamais s'acclimater, elle souffrait considérablement du froid.

Une grande consolation lui fut donnée avant sa mort ; si elle ne put aller à Boston, Dieu lui envoya une nombreuse jeunesse des Etats-Unis. Plus de trente élèves venaient chaque année former cercle autour d'elle, et puiser dans nos classes cet

esprit chrétien, ce souffle catholique que l'on ne trouve pas dans un pays protestant. La bonne mère rajeunit, elle se chargeait de cette petite famille adoptive, encourageait les études, correspondait avec les parents et prenait un vif intérêt à tout ce qui concernait ses chères pupilles.

Lorsqu'elle jetait un regard autour d'elle, ayant toujours la vision du Mont-Benoit présente à ses yeux, elle constatait avec peine que les rangs de ses compagnes de Boston diminuaient rapidement. Une d'entre elles, la bonne sœur Sainte-Claire, avait particulièrement sa sympathie ; elle mourut à la Nouvelle-Orléans, en odeur de sainteté. Un de ses neveux, le R. M. de Costa, ministre protestant, écrivit une courte biographie. Pour ce travail il demanda des renseignements à la mère Saint-Joseph qui remonta avec bonheur les années de sa vie religieuse, pour y rencontrer au début cette petite sainte dont la vie si pieuse et si édifiante animait le monastère naissant de Boston. Les lettres de M. de Costa à la mère Saint-Joseph sont empreintes de la vénération la plus profonde pour sa sainte tante, et d'un grand respect pour la religion catholique. " Je ne manquerai pas," dit-il dans l'une de ses lettres, " de mentionner les dangers qu'à courus votre sœur, lors de la destruction de votre couvent. Je me rappellerai aussi ces hommes qui croyaient que les religieuses étaient emprisonnées par l'évêque. Quelle plus grande folie ? Quand j'entends dire ces choses dans un pays où l'on se vante d'avoir des écoles libres, je me demande si nous sommes bien dans le siècle, dans un temps où la presse est si répandue et où nous avons tous les avantages pour développer nos

facultés mentales. Mais il faut, je suppose, endurer bon gré mal gré de telles stupidités et nous instruire par là."

Dans un autre endroit : " La mère supérieure de la Nouvelle-Orléans a eu la complaisance de me dònner deux livres qui viennent de ma bien chère tante : *Le Manuel des Ursulines* et *End of Controversy* par Milner. Je suis à lire ces ouvrages, toutefois si quelque chose pouvait m'attirer vers la religion catholique, ce serait l'influence de ma tante. C'est étrange, comme ces choses nous affectent parfois et comme nous nous sentons touchés par des voix qui semblent plaider du haut du ciel. Je me serais certainement fait bénédictin, si j'eusse été élevé dans la religion catholique ; cette vie a toujours eu des charmes pour moi, quoique le sort m'ait jeté au milieu du monde, me faisant partager ses soins et ses soucis. Cependant, vous voyez que quelques membres de notre église, en Angleterre, élèvent des couvents et des monastères. Je ris d'eux, et je crois que vous devez aussi sourire, en voyant les Anglais faire ces imitations en petit. Suivant moi, la vie monastique n'est possible que dans une seule religion, celle de ma pauvre tante Claire. Séparé d'elle ici-bas, puissé-je lui être réuni là-haut. Je ne suis pas un défenseur de la doctrine de Cox. Une religion sans doctrine est un corps sans os, elle ne tient pas debout. Cependant à quoi sert la plus claire vision intellectuelle de la divine vérité sans la religion du cœur ? Dieu voit le fonds des cœurs, et pendant que je le prie de purifier le mien, je sens qu'il sera indulgent pour ma pauvre tête."

Dans une autre circonstance, M. de Costa

revient sur ses souvenirs d'enfance : " J'allai faire visite un jour à ma tante avec ma sœur Marie et mon frère Georges. C'était en 1838, à Brinly-Place, Boston, autant que je puis me rappeler. Nous étions bien jeunes, je vois encore nos petits chapeaux de paille garnis d'un ruban jaune. Lorsque ma chère tante descendit l'escalier, elle m'apparut comme un ange. Je me souvins encore comme elle me pressa affectueusement dans ses bras et du doux baiser qu'elle déposa sur mon front. Je revois cette scène aussi distinctement que si elle se fût passée, il y a une demi-heure ou quelques minutes seulement. J'ai entendu dire que les autorités catholiques ont vendu le Mont-Benoit et qu'il va bientôt disparaître, car on creuse le terrain pour remplir les bas-fonds près de la rivière *Mystic*. J'espère pourtant que cela n'arrivera pas. J'aime les antiquités et je serais heureux si l'état du Massachusetts vous rendait justice en reconstruisant votre monastère. Cela peut venir encore. J'ai assez bonne opinion de l'état où je suis né, pour croire que son gouvernement peut agir ainsi. Le mont Saint-Benoit est un endroit poétique pour lequel j'ai toujours eu beaucoup d'attraits. Toutes ces choses m'intéressaient, même lorsque j'étais enfant, et une de mes premières compositions d'écolier fut " le Mont-Benoit, " je voudrais avoir aujourd'hui cette pauvre petite composition.

" J'ai été à Rome, il n'y a pas très longtemps, et j'ai vu Sa Sainteté Pie IX, à qui j'ai été présenté par le R. P. Chatard du collège américain. J'ai reçu la bénédiction du Pape et pendant que j'étais au Vatican, il a béni quelques souvenirs que j'apportais de Rome, entre autres un rosaire que je destinais à

ma tante Sainte-Claire et cette petite médaille. Ce n'est qu'une bagatelle, mais vous l'accepterez peut-être.

" Vous apprendrez sans doute avec bonheur, que la propriété du général Dearborne que vous avez occupée à Roxbury a été achetée par les PP. Rédemptoristes qui sont à bâtir une magnifique église. Vous avez une consolation après tout. Rien n'est aussi avantageux à une église que la persécution."

La mère Sainte-Claire mourut à la Nouvelle-Orléans. Près de son lit d'agonie se tenait la mère Saint-Augustin, sœur de notre bonne mère Saint-Joseph, et qui survécut à toutes ses compagnes de Boston.

Séparées ici-bas, ces deux sœurs se portaient mutuellement vers Dieu par une pieuse correspondance. Nous citons l'extrait suivant d'une lettre datée du 3 décembre 1867.

" La dévotion à Notre Dame du Prompt-Secours a commencé ainsi : Pendant la révolution française, les Ursulines du Pont Saint-Esprit furent chassées de leur couvent et plusieurs furent guillotinées. Une d'elles, la mère Saint-Michel, rentra dans sa famille et après la mort de Robespierre, ouvrit une école à Montpellier où elle fit beaucoup de bien ; ayant une cousine chez les Ursulines de la Nouvelle-Orléans, elle s'adressa à l'évêque Fournier de Montpellier pour obtenir la permission de venir la rejoindre. Mais l'évêque n'y voulut pas consentir ; elle renouvella auprès de lui plusieurs fois ses instances. Monseigneur, à la fin, lassé de ses importunités, lui dit d'écrire au Pape Pie VII qui était alors

prisonnier et gardé strictement par les ordres de Napoléon I. Elle obéit et avant d'envoyer sa lettre elle la mit au pied d'une statue de la sainte Vierge. promettant à notre mère du ciel que si sa lettre parvenait à son adresse et que le saint Père y répondît favorablement, elle s'emploierait de toutes ses forces à établir la dévotion à la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame du Prompt-Secours. Sous un très court délai, elle reçut une réponse qui lui conseillait de se rendre à la Nouvelle-Orléans.

" L'évêque reconnut la volonté de Dieu et ne songea plus à s'opposer au départ de la mère Saint-Michel. Elle apporta sa statue avec elle ; elle est encore dans notre église.

" Cette bonne mère a composé des litanies et un cantique qui se disent encore avec dévotion par les religieuses et les élèves. Cette dévotion est aujourd'hui répandue dans toute la Louisiane. La mère Saint-Michel mourut en 1822, et sa mort fut une perte pour la communauté.

" La fièvre jaune a sévi ici avec fureur cette année ; onze prêtres, quinze sœurs de la Charité, cinq frères de la Doctrine Chrétienne ont été enlevés ; les mortalités se comptent par milliers. Nous n'avons perdu aucune de nos sœurs, Dieu merci ! "

La mère Saint-Augustin s'éteignit dans son monastère de la Nouvelle-Orléans dans la 77e année de son âge, en ayant passé 58 en religion ; elle était la dernière relique vivante du couvent de Boston. Cette digne religieuse a rendu des services incalculables à sa communauté dont elle fut longtemps supérieure. Retenue au lit par la maladie, elle réunissait ses élèves autour d'elle et leur faisait ainsi la

classe. Elle a laissé un souvenir impérissable, au milieu de la population où elle a vécu. On loue ses fortes vertus, sa générosité au service de Dieu, son dévouement pour l'Institut et son affection maternelle pour ses élèves.

Sa sœur, notre vieille mère Saint-Joseph, l'avait précédée dans la tombe de neuf années. La foi vive, la solide piété qui avaient caractérisé pendant sa vie la fervente Ursuline la consolèrent à ses derniers moments. Sur le seuil de l'éternité, alors qu'elle n'avait plus qu'un quart d'heure de vie, Jésus-Hostie vint la convier aux noces éternelles. C'était le 5 nov. 1879, elle avait 76 ans.

Entre autres lettres de condoléance, nous en recevions une en mars datée de San-Francisco. Un de ses neveux, M. John Thomas O'Keefe, nous priait de déposer sur la tombe de sa bonne tante quelques pieds de pensée, hommage d'un cœur délicat et reconnaissant.

Les amis de la mère Saint Joseph à l'étranger rendaient aussi hommage à son souvenir, et l'un d'eux termine une notice biographique qui a paru dans l'*Irish American* de New-York, par ces lignes de Moore qui conviennent bien à la tombe d'exil de la douce Ursuline :

" Oh ! make her a grave where the sun beams rest,
When they promise a glorious morrow ;
They'll shine o'er her sleep like a smile from the west,
From her own loved island of sorrow.

La Révérende Sr M. de la Nativité, née Wiseman, nous écrit en 1891 ; elle se souvient encore de sa vieille tante et demande une des fleurs qui croissent sur sa tombe.

—Va, douce fleurette, traverse l'océan, porte à ce cœur sympathique la douce assurance qu'au monastère trifluvien, on entoure de fleurs, de larmes et de prières la tombe de notre chère mère Saint-Joseph.

BIOGRAPHIE

DE LA MÈRE SARAH CHASE DE SAINTE-URSULE.

Monseigneur Fenwick, évêque de Boston, écrivait à la mère supérieure de notre communauté, le 14 avril 1840 :

“ Ma Révérende Mère.—La sœur Marie-Joseph n'est pas la seule qui soupire après le Canada. Plus récemment, la sœur Marie-Ursule m'a aussi témoigné le grand désir qu'elle a de s'y rendre. Ayant réfléchi, *Coram Deo*, sur cette demande, je profite de l'occasion du départ de la sœur Marie-Joseph pour votre communauté, pour vous envoyer aussi la sœur Marie-Ursule, qui est sans contredit bonne religieuse, pieuse et attachée à sa sainte règle, comme peut le témoigner la communauté des Ursulines de Québec. Je vous l'ai envoyée, ne doutant pas du consentement du bon évêque de Québec à cet égard. Je la recommande, Madame, à vous et à votre estimable et pieuse communauté, parce que je préfère que ces deux religieuses soient ensemble. Mais au cas que vous ne puissiez pas la recevoir, je vous prie de l'envoyer aux Ursulines de Québec qui avaient fait à la sœur Marie-Ursule la promesse de la recevoir de nouveau, si le couvent de Boston ne pouvait se soutenir.

"Priez le bon Dieu, Madame, de donner sa sainte bénédiction à notre petite communauté, Je n'ai pas encore perdu tout espoir. Après tant d'orages, le beau jour viendra."

" BENOIT, évêque de Boston."

De son côté, Monseigneur de Québec adressait au monastère les lignes suivantes : 16 mai 1840 — " J'ai reçu, ma Révérende Mère, votre lettre du 12 courant avec les copies des obédiences de vos deux religieuses Bostoniennes. J'ai écrit hier à Monseigneur Fenwick, et je l'ai informé de tout ce qui a rapport à ses diocésaines devenues les miennes. Je suis très satisfait de la détermination bienveillante que montre votre communauté, en faveur de la sœur Marie-Ursule. Ce second acte de charité fraternelle ne peut que lui attirer de nouvelles bénédictions et de nouvelles grâces, de la part du Dieu de toute miséricorde et de toute consolation."

Ce témoignage élogieux que les autorités ecclésiastiques accordaient à notre chère mère Sainte-Ursule, répond bien à l'édification qu'elle répandit dans le monastère

Elle était née de parents protestants, convertie au catholicisme, elle fit partie de la primitive église de Claremont, dont le R. P. Filton, missionnaire de la tribu de Passamaquoddy, et qui en 1872 était le doyen du clergé de la Nouvelle-Angleterre, a dit : " Il y aurait bien des anecdotes à raconter sur cette église, sans oublier Cornish. La maison du capitaine Chase et de sa sœur, avant leur conversion à la foi, était regardée comme la pierre angulaire du calvinisme dans cette contrée. Mais avec les familles Marbles, Holdens, etc, ils furent réunis à la vraie

église, par le R. P. Barber qui se dévoua pour eux avec un zèle incessant."

Mademoiselle Joséphine Barber qui visitait cette famille en 1830, nous a conservé l'édifiante scène qu'on va lire : "Les prières du matin et du soir s'y faisaient à haute voix. Tous les jours le chapelet s'y récitait en commun ; on ajoutait une sixième dizaine pour le P. Barber à qui cette famille était redevable du bienfait de la foi. Le dimanche, on disait le catéchisme en entier, puis on chantait le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* et le *Sanctus*. Le capitaine et sa femme présidaient à ces exercices et le fils aîné les accompagnait sur son flageolet." Leur intention était non-seulement de satisfaire leur dévotion, mais de retenir les chants de l'Eglise et de les enseigner à leurs enfants. Il n'y avait pas de prêtres à Claremont en 1830, et voilà pourquoi ces chrétiens fervents s'efforçaient d'y suppléer suivant la mesure de leurs forces.

Un ministre puritain qui pensionnait avec la famille Chase fut la cause de sa conversion. Un jour que le révérend devait s'absenter, il remit les clefs de sa bibliothèque à M. Chase, le laissant libre de lire les livres qui lui plairaient, n'exceptant qu'un certain rayon qu'il désigna. C'était le fruit défendu, il tenta davantage M. Chase, qui aussi peu fidèle à son ministre qu'Eve le fut aux ordres du Seigneur, y porta la main. A sa grande surprise, ces livres contenaient la plus pure doctrine catholique. Une autre circonstance vint en aide à la grâce. La législature de l'état de New Hampshire excluait les catholiques de toutes charges publiques, quelque minimes qu'elles fussent. Cette restriction engagea

le capitaine à étudier davantage une religion que l'on méprisait si fort. Dieu aidant, la grâce acheva l'œuvre commencée et peu de temps après M. Chase abjura l'hérésie avec toute sa famille.

On imagine sans peine le désappointement du ministre qui vint à différentes reprises haranguer ses brebis fugitives. Ennuyée de ses reproches, la famille Chase convint qu'à la prochaine visite, personne ne lui répondrait sur quoi que ce fût. Ce procédé ne servit qu'à échauffer la bile et le zèle du prédicant, qui s'excita tellement qu'il quitta la maison y laissant son chapeau.

Il était déjà loin sur la route, lorsque le capitaine Chase sortit de sa demeure et le rappela ; lui montrant son chapeau, il lui criait : " Monsieur, monsieur, vous oubliez votre calotte ! " " Ce furent, disait la mère Sainte-Ursule, nos derniers adieux à notre ministre. "

Mademoiselle Sara Chase, qui devait finir ses jours sur les bords du Saint-Laurent, était née à Cornish, New-Hampshire, le 25 avril 1787, du docteur Salomon Chase et de Sarah March. Baptisée à trente-cinq ans, par Monseigneur de Cheverus, évêque de Boston, elle retint toute sa vie quelque chose de son flegme puritain. Deux ans après sa conversion elle entrait au couvent des Ursulines de Boston, où elle fit profession le 10 août 1831. Elle fut témoin, comme nous l'avons vu, de l'incendie de son couvent. Dans cette épreuve, elle trouva un asile chez nos mères de Québec. M. O'Kafferty, un gentilhomme de Boston, mit sa voiture à la disposition des incendiées, s'offrant obligeamment à les conduire lui-même jusqu'au lac Champlain, ce qui

fut accepté. Le soir de leur arrivée à Concord, N. H., le maître d'hôtel les introduisit dans un salon où se trouvaient réunis plusieurs députés qui étaient venus à la capitale pour la session. Ils étaient occupés à lire autour d'une table ; à l'entrée des religieuses, ils se retirèrent à leurs chambres respectives. Mais à peine les voyageuses étaient-elles assises, qu'un de ces messieurs rentra dans le salon et dit bien poliment : " Mesdames, est-ce que Mademoiselle Sarah Chase ne serait pas parmi vous ?" En entendant ces paroles, la sœur Sainte-Ursule lui répondit : " Supposé qu'elle y fut, que lui désirez-vous, monsieur ? " Un peu étonné de cette question, il répondit : " Je suis son cousin et j'aimerais à la voir en particulier. "—Elle s'avança alors vers lui, se fit connaître, mais prétextant la fatigue et son office à dire, elle assigna le rendez vous au lendemain matin. Le gentilhomme y acquiesça de bonne grâce, et se retira en lui serrant la main. La sœur Sainte-Ursule, présumant que l'intention de son cousin était de la ramener de force dans sa famille, fit avertir M. O'Kafferty que les religieuses aimeraient à partir le lendemain avant le jour. L'hôtesse eut aussi ordre de préparer à déjeûner à la petite caravane pour cette heure matinale. Tout s'effectua comme la mère Sainte-Ursule l'avait désiré, et les honorables membres de la législature dormaient encore profondément quand les religieuses laissèrent Concord. On imagine le désappointement du cousin.

La mère Sainte Ursule eut pourtant occasion de retourner dans sa famille. C'était en 1838. Monseigneur Fenwick avait rappelé à Boston ses Ursulines, et comme la santé de la mère Marie-Benoit,

élue supérieure était dans un état précaire, avant de prendre possession de leur couvent, la mère Sainte-Ursule pensa que l'air frais et salubre de son pays natal rétablirait une santé dont la petite communauté avait un si grand besoin. Mais au mois d'août 1838, les autres membres de la famille religieuse étant tous rendus à Quincey Place, Boston, la mère Sainte-Ursule et la mère Marie Benoit dirent un dernier adieu à la maison hospitalière du capitaine Chase. Les efforts de ces bonnes religieuses pour relever leur couvent ayant été inutiles, c'est alors que nous avons vu la mère Sainte Ursule choisir pour asile le cloître trifluvien.

Une épreuve bien sensible vint frapper notre chère sœur dans ses plus légitimes affections, un an après son arrivée au milieu de nous. Le capitaine Chase, son frère bien-aimé, le seul qui dans sa famille avait eu le bonheur d'embrasser la vraie religion, venait de mourir. La mère Sainte-Ursule aimait tous ses autres parents; mais ce n'était pas, comme elle le disait en parlant de son frère, "avec notre sympathie." Ce dernier lien brisé, sa vie allait être toute de deuil, sans intime union, hors le Dieu de son cœur auquel elle s'était attachée.

Madame Chase, également sous le poids de la douleur, exhalait dans l'âme de sa sœur les accents de sa peine : " Votre cher frère nous a quitté pour un monde meilleur le 9 septembre (1841). Au mois d'avril dernier il eut une hémorrhagie de poumons. Son médecin crut à une guérison, mais au commencement d'août sa santé déclina rapidement. Il mit ordre à toutes ses affaires avec le plus grand calme, se retira dans la chambre qui donne sur le sud, avec

son crucifix et son livre de prières. Il demanda ensuite un prêtre qui vint y offrir le saint sacrifice de la messe.

" Consolé et fortifié par cette dernière visite de son Sauveur, il paraissait heureux. Les neuf derniers jours de sa maladie, comme il souffrait davantage, le médecin lui ordonna de prendre de l'opium. Je m'aperçus alors qu'il ne faisait plus ses prières régulièrement. Je lui demandai s'il en faisait aucune. Il me répondit : " Je suis si assoupi, que j'oublie ce que je fais." Puis, il me pria de venir tous les jours auprès de son lit, avec les enfants, réciter pour lui les litanies de la bonne mort jusqu'à son dernier jour. Voyant approcher l'heure de sa mort, nous fîmes demander un prêtre à Middleboro, mais il ne pouvait venir que le lundi suivant qui était le 13 septembre. Il parut désirer que je lui fisse dire trente-cinq messes. J'espère que vous voudrez bien m'aider à remplir ses dernières intentions. J'ai écrit à l'évêque, aux RR. PP. Brady et Daly et je me propose de solliciter la même faveur du R. P. Barber. Nos bons voisins me témoignent beaucoup de sympathie. Pour vous, ayez aussi pitié de nous et priez pour nous."

" Votre sœur affligée,

ALICE CHASE."

Entre autres sujets de rare édification que nous a donnés la mère Sainte-Ursule, nous signalerons son grand esprit de prière. Elle baisait le nom de Jésus,chaque fois que ses yeux le rencontraient dans un livre. Sa dévotion envers la sainte Eucharistie était admirable; elle ne passait aucun jour sans s'unir à Jésus dans son sacrement d'amour.

Quand le poids des ans vint l'obliger à renoncer au travail manuel, elle ne vécut plus, pour ainsi dire, que de prière. A l'époque des obédiences, la mère Sainte-Jeanne de Chantal, qui était alors supérieure, se rendait à l'infirmerie où séjournait notre vénérable mère, et elle lui disait : “ Votre emploi, ma mère, sera de prier le bon Dieu pour la communauté ! ” La vieille mère Sainte-Ursule se conformait alors à l'article exigé par nos saintes règles quand nous recevons nos obédiences ; puis elle remerciait la mère supérieure par un gracieux sourire. Elle priait devant toutes les chapelles et prenait un peu d'exercice en faisant des pèlerinages à toutes les statues de Notre-Dame dans le monastère. Un jour, on la vit agenouillée devant une fenêtre.—“ Quel saint invoquez-vous en cet endroit, mère ? ” lui fut-il demandé.—“ C'est Notre-Dame du toit, ” dit-elle aussitôt. La mère de Chantal lui avait remis une petite couronne de l'humilité, la priant en même temps de la dire quelquefois à son intention. Mère Sainte-Ursule la récitait immanquablement tous les jours, et lorsqu'elle rencontrait la mère de Chantal elle lui demandait agréablement : “ Eh bien ! ma mère, ma couronne de l'humilité vous est-elle de quelque profit ? Trouvez-vous que vous en gagnez ?” Pendant un grand nombre d'années, elle coucha tout près du saint Sacrement ; durant ce long espace de temps, on ne la vit jamais tourner le dos à la chapelle, même en dormant, tant son respect était grand pour la sainte Eucharistie. Chaque fois qu'elle s'éveillait la nuit, elle ne manquait pas de baiser un crucifix en émail qui lui venait de monseigneur Fenwick, et qu'elle conserva toujours près de son lit.

Outre sa piété, on admira encore en elle son extrême amour pour la régularité, son esprit de silence ; jamais elle ne parla de ses persécuteurs de Boston ; elle n'admit jamais qu'aucune lettre vint troubler sa solitude : elle était véritablement morte au monde. En récréation elle parlait peu ; lorsqu'on lui en faisait le reproche, elle répondait : " Il en faut toujours quelqu'une pour *écouter.* "

Lingère pendant près de quarante ans, elle ne parut jamais plus heureuse que dans les temps de lessive, de tendage, etc. Après de longues journées de travail, on l'entendait répéter à la récréation du soir : " *C'est moi avoir mal dans mon côté, c'est moi avoir les pieds ronds...* tant mieux, que la sainte volonté de Dieu soit faite ! " Dans cet office, son amour pour la pauvreté fut si grand qu'on l'a vu même pousser son aiguille par le chat, pour utiliser le plus petit bout de fil possible.

N'ayant pour ainsi dire, que du vieux linge à manier, vu la grande pauvreté de la maison, elle se donnait bien de la peine pour procurer à toutes les religieuses ce qui leur était nécessaire. Ce goût du travail manuel existait chez elle avant son entrée dans le monastère, car ses compagnes de voyage nous ont dit que sur la route, elle avait un tricot auquel elle travaillait activement. Au commencement du carême, elle réclamait la faveur de servir au réfectoire jusqu'à Pâques : cette pratique, elle s'y était livrée à Québec et la continua parmi nous jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à un âge très avancé. Elle jeûnait pourtant rigoureusement. En retardant l'heure de son dîner d'une demi heure, elle voulait, disait-elle, compenser les années pendant lesquelles

elles n'avait pas jeûné, s'étant convertie vieille. Cette pensée l'affligeait quelquefois, on la consolait en lui disant que telle n'avait pas été la volonté de Dieu. La volonté de Dieu!... c'était le cri de son âme, sa plus douce nourriture.

Notre révérend père chapelain nous dit : Chaque fois que je lui ai demandé des nouvelles de sa santé, elle m'a toujours répondu : "Toutes choses bonnes, mon père!" ce qui dans sa bouche signifiait : Je me trouve bien d'être comme le bon Dieu me veut. Plusieurs fois par jour, elle se rendait à la grille du R. P. chapelain, frappait légèrement, puis disait en s'agenouillant : "Votre *bénédictionne*, s'il vous plait, mon père." Elle repartait aussitôt que le ministre du Seigneur avait satisfait sa pieuse dévotion.

Comme toutes ces petites phrases résonnent agréablement à nos oreilles, à nous qui les avons entendues si souvent. Ce sont les pieux échos d'une belle âme. Elle s'éteignit doucement ayant atteint sa 88ème année.

Le samedi saint 1875, elle demanda au révérend père chapelain de faire sa confession de préparation à la mort, car elle croyait qu'elle ne verrait pas le soleil de Pâques. Le père, sachant l'obéissance parfaite qu'elle pratiquait toujours, voulut éviter toute discussion pour la convaincre qu'elle ne mourrait pas sitôt et qu'il n'était pas à propos de lui donner les derniers sacrements, en lui disant : "Ma mère, je vous défends de mourir avant que je vous le dise." Elle s'inclina paisiblement devant cet ordre, mais de temps à autre elle lui disait : "Mon père, vous ne me direz donc pas de mourir."—"Pas

encore, ma mère." Mais advenant le jour de l'Ascension la maladie s'aggrava et alors notre cher père lui dit : "Maintenant, je vous permets de mourir en ce beau jour de fête ou dans l'octave." Le dimanche suivant, qui était le 9 mai 1875, notre vieille mère qui avait conservé toutes ses facultés, jeta, vers trois heures ses derniers regards sur une image du Sacré Cœur de Jésus, et son âme s'envola vers son Bien-Aimé. Au chœur, les religieuses chantaient le *Magnificat* des vêpres du jour.

La mère Sainte-Jeanne de Chantal, qui était alors supérieure, annonçant sa mort à un des amis de la communauté écrivait : "Je serais trop longue si j'entrais dans le détail d'une vie si saintement remplie ; l'arome des vertus dont elle a embaumé pendant trente-cinq ans notre communauté sera chèrement conservé parmi nous et religieusement transmis comme le parfait modèle de la religieuse fervente et fidèle.

"Veuillez, s'il vous plait, révérend monsieur, lui accorder le secours de vos ferventes prières au cas que la fragilité humaine retardât son entrée au séjour des élus."



CHAPITRE XIX.

BIOGRAPHIE DE LA MÈRE LOUISE-ANGÉLIQUE BURROUGHS DE SAINTE-CLAIRE.

1797-1857.

PARMI les contemporaines des fondatrices du couvent de Boston, se trouvait au noviciat une grande jeune fille, née dans la Nouvelle-Angleterre. Son grand-père, le R. Eden Burroughs, était ministre presbytérien de la ville de Hanover, New-Hampshire. Il avait reçu ses degrés de docteur en divinité du collège de Darmouth, dont il demeura membre du conseil jusqu'à sa mort. De son union avec Abigaïl Davis, le ciel ne leur laissa qu'un fils, Stephen, père de notre religieuse.

La jeunesse de ce fils unique fut orageuse. Comme saint Augustin, il a écrit ses mémoires, non peut-être dans le même esprit, mais à coup sûr, ne voilant aucun de ses torts et disant les amers regrets qu'ils lui ont causés. Les anecdotes abondent dans cette vie. Nous n'en choisirons que quelques-unes.

Enfant terrible, Stephen portait la terreur dans son village. Il était toujours en quête de nouveaux

plaisirs. Etait-ce aux dépens d'autrui? Il en était peu soucieux.

Le régiment du colonel Hazen traversait le pays : Stephen, alors âgé de quatorze ans, s'éprit d'un subit amour pour l'état militaire et s'engagea, sans permission, à un officier d'artillerie. Il s'échappa de la maison paternelle un lundi matin, après avoir mis des provisions de pain et de fromage dans un couvre-pied, ainsi que ses habits, et s'être armé du vieux mousquet de famille, d'une poire à poudre et de trente balles de plomb.

" Je rejoignis le régiment, dit-il, dans cet équi-
" page, et je crois vraiment que si le chevalier Don
" Quichotte m'eut rencontré, en ce moment, il serait
" descendu de son redoutable *Rossinante* pour me
" céder la palme de la chevalere. Cela me valut
" une introduction au général Washington à qui mon
" père fut obligé d'écrire pour obtenir mon élargis-
" sement.

Indécis sur la carrière qu'il devait embrasser, il se mit à prêcher, se donnant comme ministre. Il fut agréé dans la petite ville de Pelham. Il avait avec lui dix sermons dérobés à son père, à la faveur desquels il débitait une doctrine des plus orthodoxes.

Malheureusement, ses notes tombèrent entre les mains de ministres voisins, et des soupçons commençèrent à planer çà et là sur le prédicateur étranger. Pour en finir, le syndic en charge est délégué vers le pasteur, le dimanche matin, quelques minutes avant le service divin, lui demandant de prêcher sur le texte qu'il allait lui donner, tiré du premier paragraphe du 5e verset, chapitre 9e du livre de Josué : "*Portant de vieux souliers raccom-*

modés." J'acceptai tout de suite, dit-il, et après quelques minutes de réflexions, j'avais mon plan. Exorde : description des Gébéonites ; leur duplicité envers les Juifs ; de la nature et du caractère de la duplicité.

1er Point.— Des souliers.

2e Point.—Des vieux souliers.

3e Point.—Des souliers raccommodés.

Le premier point fut développé dans un sens métaphorique.

" Nous sommes voyageurs ici-bas, la route que
" nous parcourons est couverte de ronces et d'épines.
" Pour ne pas nous heurter les pieds, nous avons
" recours à une chaussure, etc.

" Les vieux souliers sont les vieux péchés. Un
" des plus anciens vices du monde est la jalousie.
" Cette passion ronge le cœur de l'homme, elle
" divise la société, les individus, etc.

" Les souliers raccommodés.—La jalousie se
" dérobe, elle a recours aux pièces, aux morceaux
" d'emprunt pour ne pas paraître dans son vilain
" jour. "

L'auditoire fut satisfait et M. Stephen Burroughs continua pendant quelque temps à exercer son ministère dans la paisible petite ville de Pelham.

Quatre ans plus tard, nous le trouvons installé comme professeur à Charlton, et le 6 de septembre 1789, il épousa sa cousine Sally Davis, fille d'Ebenezer Davis riche propriétaire et membre de la législature pour l'état de Massachusetts. Lorsque tout dans l'avenir paraissait sourire à ce jeune couple, un ennemi vint troubler ce bonheur si pur et jeter

par ses perfides accusations le voile du malheur sur l'heureuse famille.

Vers 1796, M. Stephen Burroughs et sa famille étaient établis à Hanover, chez M. Eden Burroughs. Malgré une série d'infortunes, le ciel avait béni leur union et déjà quatre enfants se pressaient auprès du père et de la mère. Le Révérend M. Eden Burroughs avait remis entre les mains de son fils l'exploitation de sa ferme qui était considérable et la direction de toutes ses affaires temporelles. Ce dernier s'acquittait de sa tâche avec honneur. C'est dans cette ville, sous le toît de l'aïeul, que naquit le 25 mars 1797. la petite Sally qui devait se faire Ursuline.

Dieu qui avait des desseins particuliers sur cette âme, permit que vers cette époque ses parents songeassent à émigrer au Canada. Ils s'établirent dans les cantons de l'Est ; M. Burroughs reçut des terres non concédées à Stanstead. Une fois agriculteur, il prit son affaire à cœur ; levé dès l'aube, il s'occupait des moindres détails de l'exploitation, tout en la dirigeant. Il multipliait les routes, défrichait les bois, construisait des moulins. Bref, en quelques années, il transforma merveilleusement sa terre et en décupla la valeur par ses expériences agricoles. Mais il ne devait pas en profiter. Par une injustice des plus criantes, cette terre lui fut enlevée et concédée à un autre.

En 1812, il reçut une mission secrète du gouverneur Prévost. "Je l'informerai à temps, dit-il, de l'invasion de l'ennemi, et grâce à cet avis, il put gagner la bataille de "Chrysler's farm." Loin de reconnaître ce service, on me traita en traître. Ma

femme succomba sous le poids de tant de souf frances."

" Depuis deux ans, j'avais fait la connaissance d'un homme dont le nom seul sert de passeport à la bonne renommée ; un homme qui possédait un esprit pour comprendre et un cœur pour sentir la sainte cause de la justice. J'ai nommé le vénérable abbé de Calonne, trop bien connu sur les deux continents pour qu'il soit nécessaire que je fasse son éloge. Je lui racontai ma triste histoire : il s'attendrit sur mon sort et fit tout en son pouvoir pour me faire rentrer en possession de mes biens. A ses yeux, on ne pouvait se refuser à cet acte de justice. Sa pétition au gouverneur était longue et chaleureuse. Pour toute réponse, il ne reçut que ces mots : " Il ne peut y avoir tant de fumée sans feu. "

" J'avais essayé de dissuader le bon père d'écrire au gouverneur en ma faveur, lui en laissant voir l'inutilité. Le parti ligué contre moi était invincible. Et quant à lui, je prévoyais qu'il ne lui en reviendrait que du désappointement.

" En recevant la réponse du gouverneur, il poussa un long gémissement en disant : " Ah ! M. Burroughs, votre suggestion prophétique n'était que trop exacte ! "

La Providence allait bientôt atteindre ses fins ; M. Burroughs chercha un adoucissement à ses peines dans les bras de la religion. Son digne ami le reçut avec empressement ; en lui faisant voir la vanité des biens de la terre, il entraîna son âme au ciel.

Deux de ses filles s'unissent à lui pour partager sa croyance, et ensemble dans l'église de Sainte-

Anne d'Yamachiche, le 13 mars 1815, les saints rites du baptême les font catholiques romains.

L'âme de M. Burroughs avait trouvé dans la religion un baume pour ses douleurs. Le chagrin ne disparaissait pas de sa vie abreuvée d'amertume mais le secours d'en haut était avec lui et il se sentait résigné. "Qu'il était touchant, nous ont dit ses contemporains, de voir ce vénérable vieillard venir tous les matins puiser au pied des autels cette force morale, ce courage chrétien que donne la grande victime du Calvaire." Pendant tout le temps qu'il demeura aux Trois-Rivières, comme professeur il ne manqua jamais d'assister dans notre chapelle, à la messe de M. de Calonne. Et lorsque son digne ami sera descendu dans la tombe, il continuera ses visites matinales à la petite église, en arrosant de ses pleurs le balustre du sanctuaire, qui le sépare du tombeau de l'illustre défunt.

La différence de croyance ne mit point la désunion dans la famille Burroughs. Lorsque mademoiselle Sally viendra demander son entrée au monastère, son frère Asa hypothèquera ses biens pour assurer le payement de sa dot. Plus tard, Edouard et lui rivalisent d'amabilité et de prévénances à l'égard de leur sœur, tantôt c'est un quart de pommes, tantôt un quart d'huîtres qu'ils adressent au monastère. La correspondance des frères et de la sœur fut toujours suivie et affectueuse.

Mais il est temps d'assister à l'entrée au noviciat de cette nouvelle sœur américaine. C'est le digne ami de son père, le vénérable abbé qui lui sert d'introducteur : "Monseigneur,—Mademoiselle Burroughs qui a été convertie et baptisée, il y a

deux ans, a depuis ce temps le désir de se faire religieuse. Elle a une piété solide et un excellent caractère qui ne s'est jamais démenti depuis son enfance. Elle a une belle main pour l'écriture anglaise, elle sait très bien l'arithmétique ; elle est accoutumée à instruire les jeunes filles, ce qu'elle a fait constamment à l'école de son père, et l'anglais étant sa langue maternelle, ce serait une excellente acquisition pour notre maison et une maîtresse toute formée, qui est ce dont elle a le plus de besoin à présent. Comme elle n'avait rien, elle ne s'est jamais expliquée là-dessus. Mais aujourd'hui, par un legs que lui a fait son grand-père en mourant, elle peut apporter une dot de douze cents livres. Elle pourrait même donner plus, mais comme son père est très pauvre et que son école le laisse au-dessous de la médiocrité, et qu'en la perdant, il perdra celle qui gouverne sa maison et par conséquent l'obligera à prendre une servante, je ne puis me résoudre de lui conseiller de l'abandonner sans lui laisser quelque chose.

" Je ne lui ai pas dit encore un seul mot qui pût encourager son désir ; je n'ai en aucune manière cherché à m'assurer de sa vocation, sans savoir si, dans le cas où je la trouverais bonne, Monseigneur consentirait à la recevoir avec cette modique dot. Je n'en ai pas ouvert la bouche à personne de la communauté ; mais je n'ai pas le moindre doute qu'elles la recevraient, même avec empressement, vu le grand besoin qu'elles en ont.

" Je prie Monseigneur de me faire connaître sa volonté, afin que je sache comment me conduire." (14 avril 1817.)

A vingt ans, mademoiselle Sally Burroughs revêtait les livrées de la religion, sous le nom de sœur Sainte-Claire. Comme l'avait entrevu son vénéré directeur, elle ne cessa dès lors de rendre de grands services à la maison.

Son principal mérite est d'avoir été notre première annaliste. Nommée secrétaire, voyant qu'elle n'avait ni papiers, ni titres, le feu ayant tout consumé, elle ne se donna aucun repos avant que tout ce que nos règlements exigent, sur l'organisation de cet office, ne fut accompli à la lettre. Elle se procura d'abord les cahiers nécessaires qu'elle relia elle-même, ils étaient si volumineux qu'à l'heure où nous écrivons, ils ne sont pas encore remplis On aime à voir, en remontant les années, sa belle et large écriture. Les difficultés n'abattaient pas son courage ; elle se mit en relation avec M. W. Coffin, protonotaire, et voici le marché qu'ils firent ensemble.

Celui-ci lui livrait tour à tour tous les papiers du greffe, à condition qu'elle les réparerait, posant ici un mince papier de soie, là, soutenant une feuille mi-vermoulue ; en retour, elle avait le droit de copier tous les actes qui concernaient le monastère. A l'archevêché de Québec, elle se procura les papiers de fondation ; les titres des terrains lui fournissaient les plans de notre ferme Sainte-Thérèse, au sud du fleuve, ceux du fief Hertel, etc. Elle obtint qu'un morceau de terre adjoignant le Rectory, qui nous appartenait, fut remis en notre possession.

On aura une idée de sa persévérance quand on saura qu'elle employa vingt-deux ans à poursuivre cette affaire. Requêtes, protecteurs, plans d'arpen-

teurs, tout fut mis à contribution. Elle a laissé d'immenses dossiers sur les terrains que possède la communauté. La seigneurie de la Rivière-du-Loup n'avait point de secrets pour elle, elle avait les noms de tous les censitaires, elle comparait ses papiers de temps à autre avec ceux de l'agent. Les hommes de loi étaient heureux de profiter de ses conseils. Messieurs Coffin, Polette, Gagnon et Guillet ont souvent fait son éloge. Dans le coffre aux archives, elle avait placé cet écrit : " Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. "

Sa santé avait été fortement ébranlée par une longue et grave maladie qu'elle avait eue en 1829 : il lui en resta de violents maux de tête dont elle souffrit toute sa vie. Lorsque la douleur l'empêchait de dire l'office de la sainte Vierge avec l'application qu'elle eut désirée, elle priait une novice de le réciter avec elle. Elle s'adonna à la culture, fit faire des plantations; nous lui devons notre belle allée de pruniers, l'introduction des fraises dans notre jardin, etc., etc. Elle avait aussi le soin de la bibliothèque, elle inscrivit des numéros particuliers sur les livres nous venant de l'abbé De Calonne.

Vers 1841, son long travail des archives touchait à son terme. Le livre des annales s'ouvrait par l'historique de la fondation, le détail des deux incendies, etc. Au livre des entrées, on lisait le nom de toutes les religieuses qui avaient fait profession dans le monastère. Elle laissa de plus une courte notice sur les supérieurs, chapelains et confesseurs.

Va-t-elle déposer la plume ? Non pas. A notre grand avantage, elle a tenu un journal intime, où les faits journaliers viennent se grouper avec un ensem-

ble charmant. Dans un endroit, elle rappelle l'anniversaire de sa naissance et se proclame "la Reine des Américains."

Ses réflexions au début d'une nouvelle année sont profondes, saisissantes. La suite de nos annales nous permettra d'ouvrir ce calepin et d'en transcrire de belles pages.

Pendant les quinze dernières années de la vie de mère Sainte-Claire, son divin Epoux la tint constamment unie à sa croix par la souffrance, elle les passa à l'infirmerie où ses sœurs s'efforcèrent de la soulager. Tous les vœux de son cœur comme toutes ses prières étaient pour ses deux frères Asa et Edouard et pour leurs familles. Sur son lit de mort, elle fit appeler une novice.—" Ma petite sœur, lui dit-elle, si vous avez le bonheur de faire profession, lorsque vous serez prosternée, voudrez-vous prier pour mon cher frère Edouard." La novice le promit et la mère Sainte-Claire s'en alla au ciel plaider, auprès de Dieu, une cause qui lui était chère. C'était le 30 janvier 1857. Elle était âgée de 59 ans et elle en avait passé quarante dans le monastère.

De sincères regrets furent donnés à sa douce mémoire : sa famille du cloître et ses parents affligés associèrent leur douleur en se communiquant leurs sympathiques condoléances.

La petite novice n'avait pas oublié sa promesse : au jour de sa profession, elle pria instamment le Cœur de Jésus d'exaucer les désirs de la mère Sainte-Claire. Quelle ne fut pas sa joie un jour, d'apprendre que M. Burroughs était catholique. Ce bonheur fut partagé par tout le monastère : les relations avec cet intéressant ami de notre communauté

s'étaient continuées par lettre, et M. Burroughs comptait autant d'amies dans la communauté qu'il y avait de religieuses. Ce vénérable vieillard, si bien connu dans la bonne ville de Québec, où presque toute sa carrière s'était passée au palais de justice, comme protonotaire, atteignit l'âge avancé de 81 ans. Il mourut en 1871. Une de ses petites-filles est devenue l'épouse de l'Hon R. Masson ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

M. Asa Burroughs avait devancé sa sœur dans la tombe, de trois ans. Il était établi à Montréal où sa famille occupe encore aujourd'hui un rang distingué. Nous mentionnerons entr'autres monsieur Chs S. Burroughs avocat, actuellement en société avec son fils, qui a bien voulu mettre à notre disposition d'intéressantes notes sur sa famille. Nous le prions d'en recevoir ici nos sincères remerciments.



CHAPITRE XX

NOUS en sommes peut être aux pages les plus touchantes de nos annales : nous allons redire les vertus cachées d'une petite colombe qui est venue s'abriter dans le creux de la pierre de notre monastère.

Elle appartenait à une famille de saints composée du père, de la mère, de quatre filles et d'un fils. Tous méprisèrent les avantages terrestres et au prix des plus héroïques sacrifices se consacrèrent à Dieu.

BIOGRAPHIE

DE SR SUZANNE BARBER DE SAINT-JOSEPH.

Dans le cimetière du monastère, à l'ombre de la grande croix, il en est une plus modeste sur laquelle on lit l'inscription suivante : " Ci-git sœur Suzanne Barber de Saint-Joseph, décédée le 24 janv. 1837. " Depuis quatre ans seulement, elle avait prononcé ses vœux. Cette bonne nouvelle avait été annoncée à sa mère, sœur Marie-Augustin, Visitandine, par la mère Sainte-Marie, dans les termes

suivants : "Quelle joie pour moi de vous annoncer que votre chère enfant qui ne savait en ce monde où poser le pied, va définitivement faire partie de notre famille religieuse. Cette fervente novice, blanc petit lis, sera offerte à saint Joseph au beau jour de sa fête. Nous vous invitons à bénir avec nous le Seigneur, et à le louer des bienfaits dont il va combler sa petite épouse en ce beau jour de ses noces spirituelles. Toute la communauté est heureuse de posséder cette petite sœur ; elle rend déjà à l'Institut de grands services par sa belle éducation et son esprit religieux. Ses douces vertus nous promettent une fervente Ursuline. Je m'associe au bonheur de l'enfant qui est ma petite fille spirituelle et à celui de sa mère que je félicite de tout mon cœur."

Ce jour solennel, annoncé par la mère Sainte-Marie, fut chômé au monastère avec tout l'éclat de la fête de saint Joseph, rehaussée de la cérémonie toujours si touchante d'une profession religieuse. Le sermon fut donné par M. Jean Raimbault, curé de Nicolet. Ecoutons cet écho du 19 mars 1833.

"*Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi... Vota mea Domino reddam in conspectu populi ejus, in atriis Domûs Dei....*"

"Tels sont vos sentiments, ma chère sœur, tels sont les motifs de la démarche que vous êtes sur le point de faire aujourd'hui ; pénétrée des bienfaits dont vous êtes redevable à la bonté divine, vous croyez ne pouvoir vous en acquitter que par des vœux publics et solennels qui vous consacrent entièrement au service du Seigneur... oui, elles sont grandes les obligations que vous avez au ciel ; et

souffrez que pour votre consolation et pour l'édification publique, je vous les retrace ici....

"Née d'un père ministre protestant devenu depuis sa conversion prêtre et jésuite, qui, non seulement professait l'hérésie, mais qui l'enseignait; d'un père d'autant plus éloigné de la vérité que ses erreurs favorisaient ses penchants, ses intérêts les plus chers; quelle apparence qu'il vous eût été possible de démêler la vérité à travers tous les obstacles qui la dérobaient à vos yeux? Vous étiez donc destinée à vivre au sein de l'erreur, d'autant plus à plaindre que vous auriez moins connu votre malheur.—Et voilà que par un prodige d'une miséricorde infinie, votre père est converti, terrassé, vaincu, comme un autre saint Paul, après avoir fait la guerre à Jésus-Christ, il se déclare disciple de cette même Eglise et en devient un apôtre zélé.—Il a connu la vraie foi, il l'a embrassée... ce n'est pas assez. Son premier besoin est de faire part de cette grâce à sa famille; par ses prières, par ses instructions il obtient enfin la faveur qu'il sollicitait.—Son épouse, religieuse dans le couvent des Visitandines de Georgetown, votre digne mère, se consacre au Seigneur dans une communauté fervente. Sa fille ainée, religieuse dans le couvent des Ursulines de Boston, votre sœur chérie, a suivi ses traces, aussitôt que son âge lui a permis de le faire; un frère bien-aimé, seul héritier du nom et du courage de son père, n'attend que l'âge pour renoncer entièrement au monde et se dévouer, sur ses traces, au Seigneur dans la Compagnie de Jésus; enfin, votre plus jeune sœur n'aspire à son tour qu'au moment où elle pourra rompre les liens qui l'attachent au siècle

pour embrasser aussi le joug de J.-C. dans un monastère.

"Quel enchainement de grâces! quelle famille privilégiée! quel exemple pour vous, ma chère sœur! et qu'il est beau de vous le voir suivre avec tant d'ardeur!... Oui, c'est la vue de tant de bienfaits, de tant de miséricordes qui a touché votre cœur, qui l'a disposé à se rendre digne d'une si belle vocation, qui vous fait fermer les yeux à toutes les espérances du siècle pour suivre la vie religieuse. Vous vous êtes écrié (et c'est encore le même langage que vous tenez en ce jour) : Que ne vous dois-je pas, ô mon Dieu? j'étais destinée, par le malheur de ma naissance, à ne vous jamais bien connaître, et vous m'avez retirée des ténèbres et de l'erreur, pour me faire marcher à la lumière; qu'eut été la vie naturelle dont je jouissais, sans la vie de la foi? Que vous rendrai-je donc pour reconnaître tant de grâces et tant de bonheur? Quand j'aurais une couronne à vous offrir, de bon cœur je la déposerais à vos pieds, fallût-il vous sacrifier ma vie... mais s'il ne m'est pas donné de mourir pour votre gloire, du moins je ne veux vivre que pour vous servir et j'en fais un serment solennel à la face du ciel et de la terre, *Vota mea reddam etc*....

" Vous le voyez, mes frères, cette jeune victime préparée pour le sacrifice est pleine d'une sainte impatience de le consommer, quel spectacle que celui que nous offre ici la religion!... N'est ce pas plutôt un triomphe qu'un sacrifice? Si je vois d'un côté des habits de deuil, si j'entends les soupirs de quelques amis attendris, de l'autre, je vois une sorte de pompe, j'entends des chants d'allégresse dans ce

religieux sanctuaire, mais quelle joie modeste éclate dans les yeux de cette héroïne chrétienne! Son cœur animé d'un feu divin ne peut en retenir ses transports, elle vole à son sacrifice comme à des noces, et à voir son empressement, l'on douterait volontiers lequel des deux va se célébrer dans cette cérémonie édifiante....

" Ce sera l'un et l'autre, ma chère sœur, tout à la fois épouse et victime du Dieu des Vierges, vous devez lui appartenir à ce double titre et cette fête sera pour vous un mystère de sacrifice et un mystère d'alliance. Vous allez vous consacrer à Jésus-Christ comme sa victime, et J.-C. vous consacre à lui comme son épouse: deux réflexions touchantes qui vont faire le partage de ce discours.

" Un des plus grands hommages que la créature puisse rendre au souverain Etre, est le sacrifice; et de tous les sacrifices, le plus difficile, le plus héroïque est le sacrifice de soi-même, surtout si c'est un sacrifice entier et toujours subsistant. Or voilà, ma chère sœur, ce qui fait en ce jour le véritable prix et la grandeur de votre sacrifice. Oui je suis assez peu touché de vous voir sacrifier à Dieu et à la religion un monde vain, faux, pervers, inconstant, périssable, et tout rempli d'épines et d'amertumes, car dans la réalité, renoncer au monde, qu'est-ce autre chose que sacrifier de grandes vanités, de grands embarras, de grands maux, de grands dangers! Ce n'est donc point en cela que je fais consister aujourd'hui le principal mérite et l'excellence de votre sacrifice, c'est dans l'immolation de vous-même tout entière, par un généreux amour pour Dieu. Ce Dieu créateur, en vous formant à son image, vous a com

posé de corps et d'esprit et vous lui offrez en ce jour l'un et l'autre par un double holocauste. Vous immolez à Dieu votre corps et vos sens, en mourant au monde et en renonçant à tous ses plaisirs, pour embrasser la mortification religieuse; vous sacrifiez à Dieu votre cœur et votre esprit, en captivant votre liberté sous le joug de la règle et de l'obéissance religieuse.

" Mourir au monde et à ses plaisirs, s'ensevelir toute vivante dans la solitude comme dans un tombeau, renoncer aux douceurs et aux agréments de la vie pour dompter, pour mortifier, pour crucifier sa chair et ses sens, c'est, ma chère sœur, ce que j'appelle le premier sacrifice d'une âme religieuse, et c'est ce qui doit faire désormais votre partage; car je ne veux rien vous cacher ici de votre sacrifice, ce ne sont que les victimes contraintes et forcées auxquelles il faut boucher les yeux.

" Ouvrez-les donc, et considérez autour de vous ces limites étroites qui seront désormais pour vous les bornes du monde; ces murs de séparation qui vont vous retrancher de la société des hommes et vous enlever sans retour à votre famille, à vos proches, à toutes vos liaisons; cette régularité austère qui vous interdira jusqu'à l'innocente liberté de voir, de parler et d'entendre; cette loi irrévocable qui vous assujétira pour toujours à une vie commune, simple, frugale, gênante et pénible à la nature; ce dépouillement universel, cette pauvreté évangélique qui vous défendra absolument tout esprit de propriété particulière, en sorte que vous ne pourrez plus rien posséder en propre sur la terre, et que vous-même vous ne serez plus à vous, mais à la

religion ; cet état d'humilité et d'annéantissement qui fera que vous ne serez plus du monde, que vous ne serez plus rien dans le monde, que vous serez censée morte au monde ; ce vœu surnaturel de pureté angélique qui fera désormais pour vous un crime de penser à d'autre union qu'à celle que vous allez contracter avec votre Dieu, enfin, cet esprit de mortification et de pénitence qui doit vous rendre familière avec tous les genres d'austérités introduits dans les cloîtres, car tel est l'esprit de la vocation religieuse, telle est la ferveur de l'amour divin dans une âme religieuse et fidèle, qu'il la consume et la dévore, pour ainsi dire, d'un feu sacré et d'un désir ardent de s'immoler sans cesse par de nouveaux sacrifices, comme une hostie vivante, comme une hostie de religion et de pénitence pour la gloire de Dieu et pour les péchés de son peuple.

" Or, mes frères, quel courage et quel changement dans cette vierge si jeune encore ! Est-ce donc là cette fille du siècle, élevée suivant la délicatesse de son sexe, avec tant de douceur et des soins si tendres ?... Est-ce là cette fille du siècle que la riante jeunesse animait de tout l'enjouement naturel à son âge ?... aujourd'hui, je la vois dans le sanctuaire de la religion, dépouillée de tous les ornements de son sexe, revêtue d'un habit lugubre, se dévouant pour toujours à la chasteté, à la retraite, au silence, à la régularité, aux macérations et aux combats, à une guerre implacable contre les sens et la nature.

" Ah ! qu'une Madeleine pécheresse, qu'une Marie Egyptienne ou une Pélagie se cache et s'enfonce dans la solitude pour y expier une vie mondaine et

criminelle par une vie pénitente, cela est juste, et néanmoins cela est généreux, cela est grand, je l'avoue. Mais je vois ici quelque chose de plus admirable encore et de plus touchant, c'est la vertu pénitente, c'est l'innocence même, victime de la religion. Hélas! elle n'a pas encore su abuser de sa liberté et elle l'enchaîne pour toujours dans un cloitre. Ses yeux à peine ouverts n'ont pas encore vu les vanités du monde, et déjà la religion les couvre d'un voile. Ses membres délicats conservent encore la première fleur de leur innocence, et déjà ils sont livrés en proie à toutes sortes de macérations....

" Mondains. hommes terrestres et charnels, ce contraste d'innocence et de pénitence vous touche et peut-être vous révolte, ah! c'est que vous n'avez jamais goûté les douceurs ineffables que l'onction intérieure de la grâce répand sur les saintes austérités de la religion.

" Outre la mortification du corps et des sens qu'on immole à Dieu dans l'état religieux, il est encore en l'homme une autre nature de sacrifice plus excellent et plus noble; je veux dire le cœur, l'esprit, la volonté, la liberté: et voilà, ma chère sœur, ce que vous allez encore sacrifier à Dieu par un entier renoncement à vous-même sous le joug de la règle et de l'obéissance religieuse. Captiver et soumettre votre jugement à l'autorité d'autrui, ne pas faire tout ce que vous voudriez, et faire souvent ce que vous ne voudriez pas; faire une continuelle violence à vos inclinations, à vos désirs, et quelquefois à votre raison même; voilà désormais le plan de votre vie, si cependant c'est vivre que de mourir

sans cesse à soi-même. Le simple signe de la volonté d'une supérieure sera pour vous un oracle du ciel, et l'interprête de la volonté même de Dieu. La loi de discipline tracée dans votre Institut sera la règle de tous vos moments : il faudra que vous ayez, même dans un âge avancé, la dépendance, la simplicité, la docilité d'un enfant, ou plutôt la soumission aveugle d'une victime.

" J'avoue que cet état de soumission et de dépendance a de grands avantages dans la paix du cœur et le calme de la conscience, dans l'assurance de faire toujours la volonté de Dieu, dans les grâces qui sont la récompense de l'humilité, dans les mérites et les couronnes qu'on accumule sans cesse pour le ciel, mais il faut convenir aussi que c'est un sacrifice continuel de soi-même qui coûte quelquefois beaucoup à la nature. Oui, c'est un grand sacrifice que l'abnégation de soi-même, que l'immolation du cœur et de l'esprit, que l'anéantissement de la volonté propre, enchaînée et captivée sous le joug de l'obéissance religieuse.

" Tel fut en un sens le sacrifice d'Isaac, ce sacrifice mémorable, si célèbre dans les fastes de la Religion. Vous le savez, ma chère sœur, ce ne fut point un sacrifice de sang, mais un sacrifice de volonté, un sacrifice d'obéissance : peut-on méconnaitre les rapports touchants qu'il a avec le vôtre ? Hélas ! comme vous, à la fleur de l'âge et dans la saison des agréments, plein de grâces et d'innocence, tout à coup, il entend une vocation extraordinaire du ciel qui l'arrache du sein de sa famille, il se dérobe aux embrassements et aux adieux d'une mère tendre et chérie, il est conduit au désert par une route pé-

nible, pour être immolé au Seigneur, il aide lui-même à dresser son bûcher ; il se met en état de victime, et les yeux élevés vers le ciel, le cœur transporté de foi et d'amour, il se dévoue, il s'offre à Dieu en holocauste.... quel récit intéressant pour vous, ma chère sœur !... est-ce là le portrait d'Isaac ou le vôtre ?...

" Mais souffrez que je fasse ici, pour votre instruction, une réflexion bien propre à mon sujet. Sur cette montagne, considérez deux sortes de victimes bien différentes : image trop ressemblante de ce qui arrive quelquefois dans la religion. D'un côté, je vois sur le bois du sacrifice, le fils unique d'Abraham, victime volontaire, obéissante, généreuse, c'est la figure des âmes ferventes et fidèles ; de l'autre, j'aperçois près de là un bélier sauvage, embarassé dans les épines, qui se tourmente, qu'on saisit avec précaution et qu'on immole forcément. Ainsi se trouve-t-il quelquefois dans les cloîtres des victimes indociles, des caractères difficiles et ombrageux, toujours hérissés, auxquels on n'ose presque toucher, qu'il faut tâter, pour ainsi dire, entre les épines, qu'il faut toujours prendre avec précaution et ménagement, qu'il faut amener à leur devoir par adresse ou par violence. Oh ! certainement leur obéissance et leur sacrifice est bien peu méritoire, bien peu digne de Dieu.

" Pour vous, ma chère sœur, c'est comme Isaac, d'une pleine volonté et d'un grand cœur que vous vous offrez en sacrifice au souverain Maître de l'univers. *Corde magno, et animo volenti :* c'est avec sincérité que vous lui dites aujourd'hui : ô mon Dieu, c'est pour votre gloire que vous m'avez mise au

monde, il est juste que je vous consacre un cœur qui n'est fait que pour vous; agréez le sacrifice entier que je vous fais de tout ce que j'ai, de tout ce que je suis, de ma jeunesse, de mes espérances, du monde, de moi-même; vous posséder sera désormais mon partage et ma richesse; vous servir, vous plaire et vous aimer sera toute mon occupation. Souffrir avec amour, obéir par amour, être immolée sans cesse à votre gloire et à votre amour, sera mon bonheur et mes délices. O mon Dieu et mon père, exaucez mes vœux ardents, jetez du ciel un regard favorable sur votre humble servante, et recevez mon sacrifice en odeur de suavité, comme celui de l'innocent Abel, victime de sa piété et de sa religion.

" Oui, n'en doutez point, ma chère sœur, le Seigneur Jésus, du trône de sa gloire, voit avec complaisance les grands sentiments de votre cœur, dont il est jaloux; et ce Dieu fidèle, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, veut vous en récompenser avec usure, dans ce jour même. Car tandis que vous vous dévouerez à son service par un sacrifice mystique, il couronnera votre amour et deviendra votre époux par une alliance mystérieuse. Ainsi, vous allez vous consacrer à Dieu comme sa victime, et Dieu va vous consacrer à lui comme son épouse: c'est ce qui me reste à vous montrer dans la seconde partie.

2ME PARTIE.

" Si un grand prince, si un Assuérus vous disait, comme à la jeune Esther: " Ma chère sœur, objet chéri de mon estime et de mes complaisances, montez sur le trône avec moi, vos grâces et vos vertus

vous ont mérité le cœur et la main d'un grand roi." Certes, le monde, ébloui de l'éclat des grandeurs humaines, regarderait en vous cette faveur avec admiration et envie. Mais l'Eglise vous dit ici par ma voix, quelque chose de bien plus flatteur et de plus touchant : " Vierge de la religion, fille du ciel, c'est le Dieu même des Souverains et des monarques qui daigne aujourd'hui vous prendre pour son épouse, qui vous associe à sa gloire, qui vous attache et vous consacre à lui par une alliance solennelle, par une riche effusion de grâces, plus précieuse que le diadême dont on couronne les impératrices : *Veni sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit....*

" Et ce n'est point ici une pieuse exagération de mystique, sans réalité ni fondement. C'est l'Eglise qui honore ainsi les vierges sacrées du titre glorieux d'épouses de Jésus-Christ : c'est Jésus-Christ lui-même qui dans des apparitions mystérieuses, a plus d'une fois décoré de l'anneau nuptial et d'une couronne de gloire les Agnès de Rome et les Roses de Lima, comme ses épouses favorites : *Annulo suo subarrhavit me Dominus meus Jesus Christus, et tanquam sponsam decoravit me coronâ.* Mais quel mystère est ceci ! quelle différence, ma chère sœur, entre les alliances du monde et l'alliance spirituelle que Dieu contracte en ce jour avec vous ! Les époux de la terre font des présents, assurent des douaires, enrichissent leurs nouvelles épouses par un mutuel accroissement de biens ; et vous, c'est par le dépouillement et par la pauvreté religieuse que Jésus-Christ, l'époux des Vierges, vous dote aujourd'hui. Les époux de la terre recherchent dans une épouse les

grâces de la beauté, et la bénédiction des enfants pour avoir des héritiers ; et vous, c'est à la chasteté, au célibat, à la virginité que votre céleste époux vous consacre aujourd'hui ; comprenez le bien. La pauvreté évangélique et la sainte virginité, voilà les conditions de votre alliance avec Jésus-Christ et les deux caractères auxquels il vous reconnaît aujourd'hui pour son épouse.

" Le détachement et la pauvreté évangélique, premier caractère des épouses de Jésus-Christ, c'est là comme leur lot et leur partage. Lorsque la jeune Rébecca fut fiancée à Isaac, on lui fit des présents, dit l'Ecriture, on lui donna des pendants d'oreille et des bracelets d'or, des vases d'argent et des habits précieux ; son nouvel époux l'introduisit dans l'appartement de Sara et la fit entrer en possession d'une maison riche et opulente. Pour vous, ma chère sœur, le Seigneur vous a dit au fond du cœur comme autrefois à Abraham : " Sortez de la maison de votre Père et du sein de votre famille, quittez tout pour me suivre, renoncez pour moi à toutes les espérances du monde, à tous les établissements de la terre, c'est moi-même qui serai votre patrimoine, votre héritage, votre récompense, et une récompense surabondante qui vous dédommagera au centuple ; telle en quelque sorte que les anges et les saints du ciel, qui n'ont plus de part aux biens de la terre, vous serez bien assez riche de la possession de votre Dieu. *Ego ero merces tua magna nimis.*

" C'est ainsi que pour suivre votre divin Epoux et pour mériter d'être à lui, vous entrez comme dans un monde nouveau, où l'on fait profession d'imiter, de pratiquer son détachement et sa pauvreté volon-

taire. Une maison religieuse est comme une grande famille où tous les intérêts et les droits sont confondus dans les doux noms de sœurs, où tout est commun, rien en propre : où l'on ne connait point cette froide distinction ou termes intéressés du *tien* et du *mien*, source de division dans les cœurs comme dans les biens. La soif ardente des richesses, la cupidité insatiable, les disputes d'intérêt, les procès en sont bannis ; l'or, ce funeste métal qui pervertit les mortels y est sans charmes pour les yeux, sans pouvoir sur le cœur, parce qu'on y estime essentiellement cette perle précieuse de l'Evangile, pour laquelle on a donné volontiers tout le reste : *Dedit omnia sua et comparavit eam.* Ah ! mes frères, que de paix, que de charmes dans ce dégagement du cœur ! que de grandeur dans cette noble liberté et dans ce généreux mépris des biens du monde !....

" Mais en même temps, par un retour admirable de bonté et de fidélité de la part de Dieu, quel trésor caché, quelle richesse véritable dans cette pauvreté même des personnes religieuses ! En renonçant à tout, rien ne leur manque en effet que l'inutile, que l'onéreux et le superflu. Volontiers je les comparerais aux Israélites dans le désert nourris de la manne du ciel, sans agriculture, sans prévoyance, sans inquiétude sur le lendemain. Une providence spéciale et toujours attentive pourvoit à leur nourriture et à leur subsistance de chaque jour : du reste, elles ignorent jusqu'au désir d'avoir et d'amasser parce qu'en effet elles n'ont point d'état à soutenir, point de famille à pourvoir ; qu'il survienne des stérilités, des disettes, des années de cherté si dures aux pères de familles, qu'il arrive des revers publics

ou particuliers, se reposant avec confiance sur les soins de la divine Providence, et suivant en tout les règles d'une sage économie, une maison religieuse bien fondée n'en éprouve point d'embarras, n'en ressent point les incommodités ni les rigueurs ; ou plutôt elle trouve encore, dans ses épargnes, de quoi soulager la misère des temps fâcheux ; la vie frugale dont elles ont l'habitude leur fait toujours trouver leurs tables également couvertes d'une honnête et suffisante abondance de biens, sans s'informer d'où ils viennent : semblables en quelque sorte à l'ermite saint Paul, qui tout occupé de la contemplation et de l'amour de Dieu, voyait tous les jours un corbeau lui apporter un pain miraculeux dans sa solitude. O vous, gens du monde, que mille soins dévorent, que mille besoins tyrannisent, que des états souvent forcés mettent presque toujours à l'étroit : dites-moi, avec toute votre ostentation, avec tous vos biens, êtes-vous aussi solidement riches, aussi contents ?....

"Second caractère des épouses de Jésus-Christ : la pureté et la virginité à laquelle cette sainte alliance les engage par un vœu solennel. La divinité étant essentiellement esprit et sainteté, c'est aussi par le cœur et l'esprit qu'on s'unit parfaitement à Dieu ; pour que ce Dieu infiniment pur fasse une alliance bien intime avec l'homme, il convient que notre nature purifiée et dégagée des sens s'élève en quelque sorte à l'état même des anges, par l'intégrité du célibat et par la chasteté virginale. Cette vertu angélique a une grâce spéciale et des droits de préférence auprès de Dieu. C'est elle en effet qui a mérité de le recevoir et de le porter dans son sein,

lorsqu'il s'est incarné sur la terre. C'est elle qui rend le chaste cœur des vierges digne d'être son sanctuaire et qui en fait l'objet de ses complaisances. Son privilège est de reposer, comme saint Jean, sur le cœur de l'homme-Dieu et dans son sein. Sa prérogative est d'avoir une place distinguée aux noces de l'Agneau, de chanter ses louanges avec une douce et tendre harmonie, de l'accompagner toujours, et de paraître sans tache devant le trône du Très-Haut !

"O heureuse et aimable virginité ! vous fûtes un des beaux ornements de l'état d'innocence et de l'âge d'or du monde ; mais bientôt bannie du paradis terrestre par le péché, vous vîtes la première pureté de l'homme décheoir avec lui de ses privilèges et de sa gloire. Grâce au christianisme, qui vous a ramenée en triomphe sur la terre, on vous voit reparaître aux yeux de la religion dans ces vierges sacrées que le Seigneur s'est réservées pour épouses. Oui, Mesdames vous nous rappelez ici la pureté et le bonheur de l'état d'intégrité, et on peut vous considérer dans la religion comme nos premiers parents dans le Paradis terrestre ! L'union conjugale et mystique avec l'innocence et la virginité, l'exemption de bien des maux et la jouissance de tant d'avantages avec le détachement et la frugalité, le fruit de vie auprès de vous, la présence de Dieu et un saint commerce entre vous et lui, avec la paix de l'âme le repos du corps et la pureté des sens ; tout cela ne retrace-t-il pas une charmante image de ce jardin délicieux, premier séjour de la virginité, où le Seigneur avait d'abord mis l'homme pour le rendre tout ensemble heureux et saint sur la terre dans l'espérance et l'attente du ciel ?

"Cependant, ma chère sœur, remarquez bien que tous ces avantages ne sont proprement que pour les vraies et dignes épouses de Jésus-Christ, car il se trouve aussi quelquefois dans la maison du Seigneur, comme dans celle d'Abraham deux sortes d'épouses bien différentes ; des épouses du choix de Dieu et selon son cœur, telles que Sara, qui le servent avec une fidélité et une tendresse d'épouses, et des épouses étrangères, comme Agar, que des motifs humains et intéressés ont introduites comme elles dans la maison de Dieu, qui le servent comme elle, avec un esprit d'esclaves, par nécessité et par contrainte, qui troublent peut-être comme elle l'ordre et la paix de sa famille par leur indocilité. Non, la bienveillance et la faveur du divin Epoux, l'honneur et les droits de ses épouses priviligiées n'appartiennent pas à ces âmes serviles ; et non plus qu'Agar, elles n'auront point de part aux bénédictions distinguées de l'alliance du Dieu d'Abraham.

"Je sais bien, ma chère sœur, que vous ne verrez point ces triste exemples dans cette sainte maison ; dans cette maison édifiante, gouvernée par la sagesse et habitée par la paix, où tout respire une odeur de sainteté et de vertus ; dans cette maison fervente et toute composée de sujets qui peuvent être pour vous de grands modèles. Cependant, il n'est en général que trop vrai qu'on trouve aussi quelquefois dans les cloîtres des sujets onéreux à la religion, indociles à la règle, infidèles à la grâce, et réprouvés dans l'asile même du salut. Je le dis avec frayeur et peine ; mais je devais cette réflexion frappante à votre instruction, pour mieux exciter votre cœur à la persévérance et à la fidélité envers Dieu.

"Ainsi donc, comme Dieu aura pour vous désormais des yeux de complaisance et la prédilection d'un époux, il faudra aussi, par un juste retour, que vous ayez pour lui le cœur et les sentiments d'une véritable épouse aimable et fidèle, que vous ayez une attention continuelle à lui plaire, à faire toujours sa volonté, à lui faire de petits sacrifices, à mériter son amour, et à lui témoigner le vôtre par toute l'ardeur d'un attachement vif et tendre. C'est ainsi, ma chère sœur, que votre Dieu, en vous honorant du titre de son épouse, sera glorifié en vous et par vous ; glorifié devant les anges du ciel, pour qui vous êtes, en ce jour, un sujet de joie et un spectable d'admiration ; glorifié à la face de l'Eglise dont vous faites aujourd'hui la consolation et l'ornement ; glorifié aux yeux du monde même, qui, tout mondain qu'il est, ne peut s'empêcher, en vous voyant, de rendre gloire à la religion et à la puissance de la grâce. . . . .

"O le touchant spectacle, mes frères, ô grande vertu de la foi, puis-je m'écrier ici avec saint Ambroise parlant d'une jeune vierge immolée à la religion, ô prodige de la grâce ! une maturité au-dessus de la jeunesse, un courage au-dessus de la grâce, une force au-dessus de la délicatesse du sexe, une entreprise au-dessus des faiblesses de l'humanité, *Magna vis fidei !* Je vois ici tous les cœurs attendris sur elle ; les larmes même de ses amis ne paraissent ni la retenir ni la toucher : *flere omnes illas sine fletu.* Elle seule, avec un visage serein et un cœur content, va au sacrifice avec plus de joie et d'empressement qu'une autre n'en aurait d'aller aux noces et au triomphe : *Non sic ad thalamum nupta properaret.*

"Ah ! mes frères, un si beau spectacle ne sera-t-

il pour vous qu'une cérémonie de bienséance ou un sujet d'admiration stérile ? Et n'est-ce pas pour le monde même une exhortation frappante sur les vanités du siècle, sur l'importance du salut, sur la douceur et l'attrait du service de Dieu ? Si nous ne sommes point appelés, comme cette jeune vierge, à un état si saint, si parfait, que son exemple du moins nous serve d'encouragement à travailler aussi nous-mêmes à notre salut dans l'état où la Providence nous a placés ; à nous détacher du monde, au milieu même du monde ; à y faire généreusement à Dieu tous les sacrifices qu'il exigera de notre cœur. La couronne du ciel est promise à tous, mais pour la mériter, il faut courir chacun dans la carrière où il est engagé, et pour l'obtenir il faut vaincre.—Je vous la souhaite à tous, Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.—Ainsi soit-il."

Aussi loin que pouvaient se reporter les souvevenirs d'enfance de la petite sœur Susanne Barber de Saint-Joseph, elle se voyait à Fairfield, près d'Utica N. Y., où elle était née en 1813. Son père Virgile Barber, ministre épiscopalien, était directeur d'un collège ; sa mère Jerusha Booth, femme forte et vertueuse,appartenait à une famille aisée du Connecticut, dont les ancêtres maternels étaient catholiques.

Deux sœurs ainées, Mary et Abby, partageaient ses jeux. Le bonheur d'un paisible intérieur planait sur cette heureuse famille. M. Barber ne connaissait d'autres plaisirs que les joies domestiques, sa femme était pour lui une compagne dont il ne pouvait se passer, même en se livrant à ses études théologiques. " Il ne voulait rien lire, voir ou entendre

sans que je fusse à ses côtés," disait plus tard madame Barber.

Celle-ci rendait en affection à son mari, et en dévouement envers lui, toute la sympathie qu'il lui témoignait. Bien avant son mariage, auquel ses parents ne voulaient pas donner leur consentement, elle se mettait à genoux plusieurs fois le jour et disait à Dieu dans toute la sincérité de son âme. "Mon Dieu, donnez le-moi, je vous le rendrai ensuite." Elle avoua qu'elle faisait cette prière sans en comprendre le sens. Dieu allait l'exaucer à la lettre.

Le mariage eut lieu le 20 sept. 1807. Sept ans plus tard M. Barber mit, par hasard, la main sur un petit livre de prières appartenant à sa servante, Irlandaise catholique. C'était une *Neuvaine* à saint François-Xavier, où se trouvait une vie abrégée du saint apôtre des Indes.

Nous allons voir ici un exemple de l'influence que peut exercer sur une famille entière, soit pour le bien, soit pour le mal, une bonne ou une mauvaise lecture. M. Barber cherche à se procurer une vie complète de saint Frs.-Xavier. Ayant parcouru le livre, il se dit à lui-même : " Ce saint vivait à l'époque de la réforme protestante, par conséqent, trop près de nos jours pour que son existence soit un mythe. Cette vie extraordinaire a dû attirer l'attention des savants aussitôt qu'elle parut, de plus, elle s'est répandue dans toutes les contrées du monde. Nul ne l'a contredite, ce qui serait arrivé infailliblement si l'histoire du saint eût été fausse. Elle a donc tous les caractères d'authenticité et de véracité désirables. Une

religion qui produit de tels hommes peut elle être d'institution humaine ?"

Le ciel lui ayant donné un fils, il demanda à la mère, avant le baptême, quel nom elle désirait lui faire porter.

—J'ai choisi ceux de nos filles, il est juste que tu en fasses autant pour notre fils.

—Il se nommera Frs.-Xavier.

—Je ne veux pas de nom papiste dans ma famille ; dis-nous celui que tu désires.

—Alors c'est François-Xavier, car pour moi je ne ferai que ce choix.

On convint cependant du nom de Samuel que devait si bien porter cet enfant de prédilection.

M. Barber était en proie au trouble et à l'inquiétude. Ses doutes sur la vérité de la religion protestante augmentaient de jour en jour. Il étudia sérieusement. L'année qu'il consacra à cette étude fut très laborieuse pour sa femme et pour lui-même. Il résolut de consulter son évêque, le Dr Hobart, en qui il avait une grande confiance. Mais ce dernier ne prêta qu'une légère attention aux nombreuses objections qu'il lui fit. Ils étaient, en ce moment, tous deux près d'une fenêtre entr'ouverte, le chant des psaumes de l'église catholique arrivait jusqu'à eux. M. Barber interrompant tout-à-coup la conversation, posa la question suivante à son évêque :

—Pensez-vous que ces gens-là soient sauvés ?

—Ils ont gardé la vieille religion, ne le savez-vous pas ? dit l'évêque en souriant. Mais, ils en font trop, beaucoup trop : l'on peut se sauver à moins.

Puis, il lui conseilla de ne plus occuper son esprit d'aussi vains scrupules. "Toutefois, ajouta-t-il,

si vous désirez en avoir plus tôt le cœur net, vous n'avez qu'à consulter vos confrères."

M. Barber le fit : il réunit tous ses doutes en quatorze articles, puis il invita plusieurs ministres du voisinage à se réunir chez lui. Il leur présenta successivement la terrible feuille. C'était à qui ne s'en occuperait pas ; on songea au souper, on fit de la musique et on laissa dormir les fameuses questions. M. Barber indigné, résolut de consulter aussitôt un prêtre catholique. Il s'adressa au R. P. Fenwick S. J. qui l'accueillit avec une affabilité vraiment chrétienne, répondit à ses demandes, lui donna une solution à ses difficultés en citant les écrits des saints Pères, et l'invita à venir le voir de nouveau.

M. Barber le promit, mais il s'enferma auparavant une semaine entière dans la bibliothèque de Saint-Paul, à New-York. Il en sortit riche d'une énorme collection de notes qu'il voulait étudier et approfondir avec sa femme. Il était alors à peu près convaincu de la vérité de l'église catholique. Sa femme était loin de l'être. "Je ne voulais rien comprendre, car je m'aperçus bientôt que le terrain croulait sous moi tous les jours, et j'entrevoyais la situation précaire où allait nous conduire une abjuration. Cependant je reconnaissais que les interêts du temps doivent céder devant ceux de l'éternité. "

On comprend facilement que les sentiments et les opinions de M. Barber étant connus, ses coreligionnaires ne le voyaient plus que d'un mauvais œil. Un jour, il reçut une députation des autorités du collège dont il était le directeur ; avant d'aller à eux, il demanda à sa femme quelle réponse il devait leur faire. Elle l'engagea à suivre la voie de sa cons-

cience qui ne lui permettait plus d'enseigner une doctrine erronée. C'était le *fiat* attendu. M. Barber donna sa démission qui fut agréée, et du jour au lendemain, cette famille passa d'une honnête aisance à une pauvreté absolue.

Madame Barber adressa à cette époque sa première prière à la sainte Vierge ; c'était à l'occasion de la naissance de sa dernière enfant, la petite Joséphine. Cette bonne mère l'assista tellement, que Madame Barber écrivit dans ses notes que cette naissance avait été "miraculeuse." L'enfant fut baptisée à la résidence privée du R. P. Fenwick le 24 déc. 1816.

Le séjour de Fairfield ne pouvait plus convenir à M. Barber, il alla s'établir à New-York, avec sa famille qui se composait alors de cinq enfants. Il y ouvrit une école. Après avoir prononcé leur abjuration, M. et Mde Barber se préparèrent à recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Le R. P. Fenwick qui était leur directeur n'avait alors aucun doute sur la validité de leur baptême ; il revint plus tard sur cette décision et ils furent baptisés au mois de septembre 1817, ayant fait leur première communion au mois de février, dans la chapelle de Saint-Pierre, rue Barclay, N. Y.

Le R. P. Fenwick ayant été nommé recteur du collège de Georgetown, correspondait régulièrement avec son pieux néophyte. Il lui demandait, un jour, quels étaient ses projets pour l'avenir. M. Barber répondit : "Si je n'avais ni femme, ni enfants, je me ferais prêtre, me sentant une vocation prononcée pour ce saint état." Puis, suivant son habitude, avant de fermer sa lettre, il en communiqua la teneur à sa

femme. Celle-ci se sentit atteinte au cœur et une grande croix se dessina dans le lointain. Néanmoins faisant appel à sa force d'âme ordinaire, elle n'en témoigna rien extérieurement : la blessure n'en fut que plus profonde.

" La pensée, écrit-elle dans ses mémoires, que j'étais un obstacle entre Dieu et mon mari, me poursuivait et me peinait plus que je ne puis le dire. Je répandis mes premières larmes, en secret, espérant que le temps adoucirait ma douleur.Ce fut le contraire qui arriva. Dieu me pressait intérieurement de lui faire le sacrifice, et je sentais que si je refusais de me rendre à la grâce, Dieu me séparerait de mon mari et de mes enfants en ce monde-ci et en l'autre."

Le R. P. Fenwick étant venu les visiter, madame Barber en prit occasion de lui demander si son mari et elle pourraient se retirer du monde, pour embrasser la vie religieuse.

Etonné de cette demande, le R. Père lui répondit que ce fait n'était pas inouï dans les annales de l'Eglise : " Nous le rencontrons, dit-il, quelquefois dans la vie des saints."

C'en fut assez, son âme généreuse, après plusieurs mois de lutte, consentait au sacrifice. Ce projet avait été communiqué au R. P. Fenwick le 23 fev. 1817, et le 12 juin l'archevêque Neale rencontrait M. et Mde Barber dans la chapelle du collège de Georgetown,et concluait les arrangements définitifs pour l'entrée de Mde Barber au couvent de la Visitation ; de son côté, M. Barber entrait dans la compagnie de Jésus. Il partit le 13 juin pour Rome, où il devait faire son noviciat. Le 21, fête de saint Louis de Gonzague, les RR. PP. Jésuites invitèrent

madame Barber à dîner avec eux dans leur refectoire, privilège, dirent-ils, qui n'avait jamais été accordé à aucune femme.

Aussitôt après ils la conduisirent à son couvent, ils étaient accompagnés de M. Ironside, ministre converti.

Madame Fenwick qui était veuve, et mère de trois jésuites, se chargea des deux derniers enfants ; le petit Samuel était alors âgé de trois ans et Joséphine n'était qu'un bébé de dix mois. Les trois autres, Mary, Abigaïl et Susanne, ayant huit, sept et cinq ans, avait précédé leur mère au couvent de la Visitation.

Ces chères petites furent très surprises, un jour, de rencontrer leur mère revêtue du costume religieux. Le noviciat de cette dame fut fertile en épreuves de tous genres. La maison où elle était entrée passait alors par une crise financière des plus graves, et quelques religieuses trouvèrent avec le temps qu'il leur était onéreux de soutenir gratuitement cette famille.

Le Père Clorivière, chapelain de la communauté, fit connaître à madame Barber, devenue sœur Saint Augustin, le triste état des finances de la communauté et il lui fit observer que M Barber devait se faire prêtre séculier.

Elle était à ce sujet pleine d'appréhensions et de crainte ; elle en informa ses supérieures. Son recours fut dans la prière, comme nous le prouve cette page extraite de son journal :

" 1818, 1er octobre. — Mes quatre enfants et moi, par une méprise évidente, avons été jetées à la charge de l'Institut. On nous a re-

çues, comptant sur un paiement. J'ai reçu cette faveur supposée gratuite comme une grâce du ciel, transmise par le canal de la sainte Eglise et conférée par ses enfants choisies. Il n'y a plus de mystères. La providence a soulevé le voile ; ma famille se nourrit du pain de la charité. Nous continuons de faire par charité ce qui a été commencé par ignorance. Quoique nous n'ayons aucun droit à réclamer de cet Institut dont nous sommes en quelque sorte les membres, nos enfants ont des droits sur nous. Maintenant, quels sont ces droits et jusqu'où s'étendent-ils ?

16 octobre.—Le P. Jérôme (M. Barber) est venu au parloir, il est malade, triste et abattu. Tout est incertain et flottant. Il se prépare à aller à la campagne avec son père, pour rétablir sa santé. Les supérieurs ne lui assignent aucun temps pour prononcer ses vœux, comme ils ne lui donnent aucun espoir de subvenir aux besoins les plus urgents.

17 oct.— Sur la demande de notre bonne mère Thérèse, toutes les religieuses ont offert aujourd'hui pour lui la sainte communion. Notre mère, Sr Agnès, et les trois enfants, par la bonté de Dieu et l'affectueuse tendresse de mes supérieures, ont commencé une neuvaine avec moi pour obtenir qu'il soit soulagé, si telle est la volonté de Dieu."

Le 23 février 1820 une cérémonie extraordinaire réunissait un nombreux public dans la chapelle du couvent de la Visitation. Sur des sièges réservés, on voyait cinq enfants dont la plus jeune était âgée de trois ans et demi ; tous étaient graves et tristes, leur mère, Sœur St-Augustin, s'avança vers la grille et prononça les trois vœux de pauvreté,

chasteté et obéissance ; immédiatement après, M. Barber lut à haute voix la formule de profession des fils de saint Ignace.

Après sa profession religieuse, Sœur Saint-Augustin fut nommée directrice du pensionnat. C'était une femme d'une rare intelligence, d'une grande capacité et d'une haute vertu ; sous son impulsion habile et aidée du R. P. de la Clorivière qui enseignait le français et la peinture aux élèves, l'Institut prospéra et acquit la réputation d'être l'une des meilleures maisons d'éducation du pays. Cette fervente religieuse s'imposait tout le jour un travail continuel, tant pour voir à tout que pour former de bonnes institutrices.

Elle consacrait une partie de ses nuits à raccommoder du vieux linge pour ses enfants ou à leur tricotter des bas. Ces dernières ont rendu témoignage de ce que son cœur maternel eut alors à souffrir.

" Dans les grands froids de l'hiver, quand nous allions à la chapelle, comme nous n'avions ni châles, ni manteaux, elle décrochait les rideaux des fenêtres et nous les jetait sur les épaules.

" Elle nous faisait des robes neuves avec les vieilles robes des élèves. Quand nous avions besoin de chaussures, nous nous en choisissions une paire parmi les souliers usés. Ils étaient quelquefois si grands que nous pouvions à peine marcher. Nous n'avions pas toujours de draps dans nos lits,et l'hiver notre chère maman suppléait au manque de couverture, en jetant sur nous les manteaux et les châles des élèves.

" Une de ses grandes peines fut de ne pouvoir

offrir une nourriture convenable à ma sœur Mary qui était très souffrante de la rougeole."

Madame Barber confiant cette fois ses chagrins au P. Barber, il lui répondit de Claremont à la date du 25 mars 1824 :

" Je reçois aujourd'hui, chère sœur, votre lettre datée du 17 février. Vous vous plaignez de mon silence, je vous ai écrit au mois de novembre. Vers le milieu de décembre, je suis passé au Canada, où j'ai séjourné une grande partie de l'hiver. J'ai écrit à Mary de Montréal, je ne suis de retour que depuis huit jours. Voilà la raison de mon silence. Pour ce qui est de vos lettres, j'ai reçu celles dont vous me parlez ; si les miennes ne vous sont pas parvenues, il faut s'en prendre aux employés de la poste qui s'acquittent assez maladroitement de leur emploi.

"Pourquoi vous tourmentez-vous sans cesse l'esprit au sujet des affaires temporelles de votre maison? Soyez sans inquiétudes, ma chère sœur, Dieu pourvoira toujours aux besoins de ceux qui l'aiment.

" Je m'occupe moins à chercher s'il nous assistera qu'à me demander si par notre amour et notre obéissance,nous nous rendrons dignes de sa paternelle protection. Apprenez aux enfants à dire tous les jours: " Mon Dieu et mon tout ! "

"Je vous écris sans avoir eu le temps de lire votre première lettre, mais j'écrirai de nouveau dans quelques jours.

"Mes amitiés à ma chère Mary et aux autres enfants ; j'écrirai à Mary, à Abby, à Suzanne, à Joséphine ainsi qu'à Samuel, dans huit ou dix jours.

"Présentez mes respectueux hommages au R. P. de la Clorivière, à la Révérende Mère et à toutes

vos pieuses sœurs ; dites-leur bien que je me recommande à leurs prières. Vous aussi, priez pour moi."

Le 15 nov. 1825 fut encore un jour remarquable pour toute la famille. Le père, la mère, les sœurs et le petit Samuel étaient réunis dans le parloir du couvent de la Visitation.

"Nous nous vîmes ce jour-là en famille pour la dernière fois," nous disait notre bonne sœur. "La séparation fut douloureuse." Pendant un voyage qu'il avait fait dans le nord, M. Barber avait pris des arrangements pour assurer l'avenir de ses filles aînées. Mgr Fenwick venait d'être nommé évêque de Boston ; ce diocèse comprenait alors tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre et était desservi par trois prêtres, un pour la ville de Boston, un autre pour le Maine, et le troisième, qui était le P. Barber, exerçait le saint ministère dans le New-Hampshire.

La famille de notre chère petite sœur était heureuse à la pensée que M. Barber avait servi comme diacre à la première messe pontificale de Monseigneur Fenwick, qui fut et resta toujours leur protecteur.

Susanne fit ses adieux cette année-là à Mary et à Abby qui se firent religieuses, l'une à Boston, l'autre à Québec. L'année suivante, ce fut à son tour de quitter sa bonne mère, la petite Joséphine l'accompagnait, elles allaient rejoindre leur sœur ainée de Boston. Leur séjour au Mont-Benoit fut des plus heureux ; on était pour Susanne et pour sa jeune sœur prodigue d'aimables attentions. Comme la petite Joséphine était très délicate, la bonne mère Chase de Ste Ursule l'envoya passer quelque temps dans sa famille, chez le capitaine Chase. Elle y rencontra

par hasard son papa qui retrouvait son bébé âgé de quinze ans.

Susanne songeait à sa vocation. Ses deux sœurs Mary et Abby firent profession en 1827, elle voulut suivre leur exemple.

Mademoiselle Barber entra à notre pensionnat, le 21 mai 1830 ; elle était âgée de dix-sept ans. Elle ne connaissait pas encore à cette époque les desseins de Dieu sur elle. Mais après un séjour de huit mois, elle ne songea plus qu'à demander son admission au noviciat. Elle l'obtint facilement ; la paix ineffable dont elle jouit depuis, lui fit aisément comprendre que Dieu la voulait ici.

Il y avait quatre ou cinq ans que le démon la tourmentait au sujet de sa vocation. "Qu'elle était éloquente," nous dit une de ses compagnes du noviciat, "quand elle nous racontait tout ce qu'elle eut à combattre et à souffrir pendant ces temps de luttes et d'incertitudes." Elle avait cru d'abord devoir se fixer chez nos mères de Boston où sa sœur, Marie-Benoit, avait prononcé ses vœux, mais après un court séjour dans cette maison, elle demanda à commencer son noviciat chez nos mères de Québec. Elle passa là plusieurs mois, savourant avec bonheur les avantages de la vie religieuse ; mais voyant approcher le terme de son noviciat, elle demanda plus de temps pour se préparer à la sainte profession. En vain avait-elle sous les yeux le contentement et le bonheur dont jouissait sa sœur St-Frs-Xavier ; en vain était-elle témoin de la ferveur avec laquelle cette excellente religieuse remplissait tous ses devoirs, rien ne put la *déterminer*. Elle demandait du temps, mais comme nos saintes règles sont inflexibles sur

ce point, la novice indécise dut quitter le noviciat de Québec. Une fois aux Trois-Rivières, Dieu, qui la voulait ici, fit cesser ses craintes. Ayant recommencé son noviciat, elle eut tout le loisir de se décider et ne fut plus occupée que des moyens à prendre pour se rendre utile à la communauté qu'elle voulait désormais servir jusqu'à la fin de ses jours.

Ayant reçu une éducation supérieure et étant de plus excellente musicienne, elle se rendit très utile auprès des élèves qui n'avaient pas eu avant son arrivée l'avantage de recevoir des leçons de piano. Elle donna à la maison une grande réputation pour l'anglais et la musique, et le nombre des elèves fut considérablement augmenté

Sa famille était loin de l'oublier, son frère Samuel lui écrivait de Rome : "St-André, 24 fev. 1833 :—Mon long silence vous surprend-il, chère Susanne ? Je vous prie de croire que je vous aurais écrit longtemps avant aujourd'hui,si j'en eusse trouvé le loisir, au milieu de mes nombreuses études. Vous comprenez, ma bien chère sœur, la grande faveur que m'ont procurée mes supérieurs, en m'envoyant continuer mes études à la source même de la science : le collège Romain est sans contredit le meilleur de la Société. Il est de mon devoir maintenant de seconder les vues de mes bons et dignes supérieurs, ce que je ne puis faire qu'en m'appliquant avec toute l'énergie possible à mes devoirs de classe. Ceci vous dira pourquoi je n'ai pas écrit avant, et pourquoi aussi, même aujourd'hui, je serai très laconique. Il est vrai que j'ai peu de choses à dire qui puissent vous intéresser, à moins de vous parler de notre voyage, ce qui prendrait beaucoup plus de temps que la sainte obéissance ne

m'en donne. Mais comme j'en ai déjà écrit quelque chose à notre mère et à Joséphine, je leur adresserai cette lettre afin que notre petite sœur puisse, de ma part, vous écrire tout ce que je leur en ai dit. Je vous engage à m'écrire le plus tôt possible, avant même de prononcer vos vœux, si vous le pouvez. Oh ! quel bonheur ! Ne vous avais-je pas dit que le temps s'envolerait sans que vous en aperçussiez ?.. Il me semble que ce n'est que d'hier que j'ai daté la dernière lettre que je vous ai adressée, et dire qu'il y a tout près d'un an.— Vous allez offrir un grand sacrifice à Dieu : un sacrifice si parfait, que sa grâce seule vous aidera à l'accomplir. Il est quelquefois difficile, mais ne vous laissez pas aller au découragement, Dieu vous secourra par sa grâce. Il voit notre incapacité et il est si bon qu'il y supplée par sa miséricorde. Allez donc en avant, ma chère Susanne, puisque Dieu vous appelle à lui, et à l'instant où vous vous avancerez vers l'autel pour vous offrir à Dieu en holocauste, souvenez-vous bien des paroles de votre frère : Vous vous présentez à un père, à un ami, à l'époux le plus sincère et le plus affectueux, qui se prépare à vous inonder de ses faveurs, au moment de votre immolation. Songez que ce divin ami ne se laisse jamais vaincre en générosité ; il vous rendra toujours plus que vous ne lui donnerez. Si vous vous donnez toute à lui, il se donnera tout à vous ; si bien que quelles que soient les grâces qui vous sont nécessaires, elles vous seront accordées. Mais rappelons-nous aussi que de notre côté, il faut être bien fidèles à correspondre à la grâce ; observons avec une vigilance toute particulière nos saintes rè-

gles ; que notre obéissance envers nos supérieurs soit entière et Dieu sans aucun doute nous bénira.

"Rappelez-moi au souvenir de vos dignes supérieures, particulièrement à celui de la maîtresse des novices. Veuillez lui demander de prier souvent et fervemment pour moi, pour que je puisse profiter des grands avantages que j'ai d'étudier sous la direction de si savants professeurs. Priez vous aussi pour moi, je ne dirai pas souvent, mais toujours, et n'allez pas croire, si je n'écris pas d'ici à quelque temps, que je vous oublie ; au contraire, je pense à vous en particulier tous les jours à la sainte messe et dans chacune de mes communions, c'est là, sans contredit, le témoignage d'amitié le plus efficace que je puisse vous donner. Ainsi, souvenez-vous toujours de moi,et ne pensez jamais, quelque soit l'intervalle du temps qui s'écoule entre mes lettres, que je vous oublie.

" Adieu, ma bien chère Susanne, écrivez-moi bientôt. Dites-moi aussitôt que vous le pourrez le jour de votre profession. Je communierai pour vous le jour de la fête de saint Joseph, mais si votre bonheur est différé, veuillez m'en informer. Dites-moi aussi, en même temps, si vous avez écrit à mon cher M. Vandervelde. Ecrivez lui, s'il vous plaît, pour moi et faites-lui connaître la cause de mon silence.

" Avant de terminer, je prie, ma chère Susanne de m'écrire comment on passe la journée dans son saint noviciat ; ajoutez aussi quelques bons avis qui me serviront d'aiguillons pour me rendre à l'avenir plus fervent dans mes devoirs religieux. Encore une fois adieu. Je vous souhaite une *heureuse, heureuse* nouvelle année et toutes les consolations désirables dans la sainte union que vous allez contracter avec

le bon Dieu. —Je me dis avec un pieux souvenir en ce jour d'ineffables délices votre très affectueux frère."

Sur le dos de cette lettre, la sœur Joséphine, alors à Kaskaskia, Illinois, écrivait ce qui suit : " 26 juillet 1833.—J'imagine votre étonnement, bien chère sœur, en apprenant que je suis dans l'ouest. Mais il me faut avant tout vous féliciter sur la décision que vous avez prise. Le délai que vous avez apporté à faire profession n'a pu que mieux vous préparer à cet acte important ; vous en retirerez par conséquent plus de grâces. Comme vous le voyez je ne suis plus une mondaine, mais bien une aspirante à votre saint état, où il nous faut tendre à la perfection. Comment est votre santé ?

" Vous aimeriez sans doute à savoir quelque chose de Kaskaskia, j'y suis depuis quelque temps. C'est la petite ville du monde la plus tranquille que j'aie jamais vue, les habitants sont d'une rare bienveillance à notre égard et paraissent aimer beaucoup notre institut. Le pays est plat sur une grande étendue, entouré d'une couronne de coteaux et baigné par les eaux du Mississipi et de la Kaskaskia.

" Le sol est si fertile qu'on ne se sert d'aucun engrais, la terre est d'une végétation luxuriante. Notre maison est vaste et commode ; c'était autrefois un hôtel, mais tout répond bien au besoin d'un monastère. Au premier étage il y a deux vastes chambres, l'une nous sert de chœur l'autre de classe, et il y a de plus un réfectoire et deux autres salles plus petites aussi pour les classes. A l'étage supérieur, il y a cinq cellules et deux dortoirs ; deux vastes corridors traversent le monastère. La cuisine communique à la maison par un chemin couvert.

Nous avons aussi une grande étable dont le grenier sert de boutique de charpentier. Outre une vache et un veau, nous avons un cheval, des moutons, des porcs et des pigeons. Cette fondation au berceau progresse rapidement, vous en conviendrez facilement lorsque vous saurez que nous ne sommes ici que depuis quelques mois. Nous sommes obligées d'enseigner des branches qu'à Georgetown nous n'enseignons que depuis quelque temps. Avant mon départ de la maison mère, j'ai beaucoup travaillé. Aussitôt que je fus informée que nos sœurs m'admettaient au nombre de leurs novices, je m'empressai de travailler à différents petits ouvrages que je mis en réserve ; ils me sont d'autant plus précieux que je les ai faits moi-même. J'ai copié les grandes litanies, quarante pages ; l'*Orage*, notre chère Anastasie vous en donnera une idée, et plusieurs autres beaux morceaux ; j'ai aussi dessiné un beau paysage, " *The salmon leap*," dans une semaine, ce n'était que mon troisième morceau.

"Je suis maintenant bien plus heureuse, sachant que toutes mes sœurs ont établi leur demeure dans la maison du Seigneur.—Mes amitiés à ma chère Anastasie, bien qu'elle soit une correspondante infidèle. Adieu, ma chère sœur, priez pour votre Joséphine."

P. S.—J'ai reçu hier une lettre de notre cher Père VanDervelde, en voici un passage : " Comme je me suis réjoui, en apprenant la profession de notre chère Susanne que Samuel nommait mon enfant gâtée. Tout ce qui concerne votre chère maman, vos sœurs et votre frère m'intéressera toujours. Vous espérez, dites-vous, me voir bientôt ; je crains, ma

chère enfant, d'être obligé de remettre ce plaisir à une autre année etc. etc. etc., Puis, il signe "je suis avec le plus sincère attachement, ma chère petite Joséphine, votre affectueux ami.

J. VANDERVELDE.

"Est ce que ce paternel et affectueux intérêt,que nous ne méritons à aucun titre, ne réclame pas de notre part une vive reconnaissance? J'espère que vous lui écrirez bientôt une longue lettre. Je vous demande cela comme cadeau de fête."

La correspondance de notre petite sœur Saint-Joseph avec sa sœur Abby, en religion St-François-Xavier, professe du couvent de Québec,est tout empreinte de la plus fraternelle affection. Qu'on nous permette de citer et de nous édifier : " La douleur de notre séparation n'est adoucie que par l'espoir que j'ai que vous êtes heureuse. C'est le désir sincère de toutes vos amies d'ici. Toutes sont désireuses de connaître comment vous employez votre temps ; un compte-rendu détaillé de toutes les heures du jour nous intéressera beaucoup.Je commencerai dimanche prochain la dévotion des six dimanches, en l'honneur de saint Louis de Gonzague ; n'en ferez vous pas autant? Efforçons-nous d'être humbles et pieuses.Adressez-vous à la sainte Vierge, notre mère, dans toutes vos difficultés et anxiétés ; recommandez tout ce que vous avez et tout ce que vous êtes à ses soins maternels. Elle n'abandonne jamais ceux qui mettent en elle leur confiance. Tout ce que je lui demande pour moi-même je le demande pour vous. Rappelons-nous que le chemin de la croix est la route la plus certaine pour aller au ciel."— (24 mai 1830).

"N'oubliez pas notre chère maman, ni les bonnes religieuses de Georgetown, vendredi prochain ; vous savez que la Visitation est un jour de fête pour elles ; j'espère que vous aurez la permission de communier ce jour-là ; du moins je présume que votre conduite n'y mettra pas obstacle. Ah ! ma bien chère Susanne, si nous réfléchissions sur les trésors de grâces et les ineffables faveurs que Dieu nous a accordées de préférence à des milliers d'autres qui en auraient retiré un plus grand profit, pourrions-nous l'offenser volontairement ?..Certainement non. Rappelons-nous donc souvent ses bienfaits, afin d'exciter dans nos pauvres cœurs une vive reconnaissance envers notre bienfaiteur. Les plus grandes preuves que nous ayons d'être dans l'amitié du bon Dieu sont d'avoir des croix et des contradictions. Ne vous rappelez-vous pas d'avoir lu cela dans la vie des saints, et de plus, si vous vous en souvenez, notre chère maman nous le dit dans son testament.

"On vient de me remettre une de vos lettres, je n'ai pas tardé une minute à la lire ; vous verrez par là que je ne suis pas aussi avancée que vous dans la perfection. Si j'avais le temps, je pourrais encore vous écrire huit ou neuf pages ; plus j'écris, plus il me reste de choses à vous dire. Mais après tout, vous intéresseront-elles ? J'ai à peine le temps de réfléchir.—Vous pensez, dites-vous, que je prie plus pour vous que vous ne le faites pour moi, mais si vous êtes plus fervente cela comble le déficit. J'ai aussi pensé à faire pour vous une visite extra à la sainte Vierge, non-seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine et je l'ai fait.—J'ai admiré ce que vous me dites de la petite sœur Henly ; ayant

un tel exemple devant les yeux, je ne doute pas que vous ne vous efforciez de l'imiter. Recommandez-moi à ses bonnes prières, elles doivent être bien agréables à Dieu, je suis heureuse que vos petites musiciennes soient au nombre de neuf, je vous enverrai volontiers les morceaux de piano que vous désirez. Vous êtes bien bonne de me promettre votre *première messe*, en attendant, je me recommande à vos *saints sacrifices* qui, je m'imagine, sont peut-être assez nombreux. La bonté et l'affectueuse tendresse de la chère mère Sainte-Claire me pénètrent de gratitude. Je n'ai pu lire toutes les aimables attentions de cette bonne mère à votre égard, sans répandre de douces larmes. Je suis heureuse aussi d'apprendre que vous savez en quoi consiste la véritable affection. J'espère que vous vous rendez à ses charitables avis.

" D'après la description que vous me faites de votre cellule, je crois que votre sommeil est plutôt une extase qu'un repos ; après le travail du jour, je suppose que l'amour vous éveille la nuit et que votre repos n'est plus qu'un acte d'amour. Mais après tout, pouvez-vous réellement dormir ayant votre bien-aimé si près de vous ? Je penserai maintenant plus souvent à unir mes actes d'amour aux vôtres, particulièrement avant mon repos du soir. Je n'en finirais plus sur ce sujet, si le temps me le permettait.

" Adieu, ma bien chère sœur, les larmes me viennent aux yeux, en vous traçant ce mot ; acceptez tout ce que mon cœur voudrait vous dire. La cloche m'appelle à l'examen. Je sais que vous pré-

férez me savoir fidèle, au risque de perdre quelques lignes." (29 juin 1830).

" Je viens d'écrire à notre chère maman une bien longue lettre et je me sens un peu fatiguée, je ne vous adresserai que quelques mots. Quelles bonnes nouvelles vous me donnez de notre cher Samuel ! Vous conviendrez avec moi que nous allons faire tous nos efforts pour qu'il ne nous surpasse pas en ferveur, docilité et humilité, tout en priant qu'il fasse des progrès dans la pratique de la vertu. N'oubliez pas de toujours partager avec moi les nouvelles que vous recevez de papa, de maman, des sœurs ou du frère. " (2 août 1830.)

" En lisant votre lettre adressée à notre chère maman, je m'aperçois que vous avez une trop bonne opinion de moi. Vous dites même que je suis fervente; ce titre ne me convient nullement, mais je ne désespère pas qu'un jour, avec la grâce de Dieu, et en mortifiant la nature continuellement, j'en serai moins indigne. Ceci tout en vous désabusant vous engagera peut être à prier davantage pour moi. Laissez-moi, ma bien chère sœur, vous faire ici une petite réflexion.—Supposons que nos supérieurs, nos sœurs et même tout ceux qui nous entourent nous prennent pour de saintes religieuses, à quoi cela nous servira-t-il si Dieu est contre nous ? L'homme juge sur les apparences, mais Dieu voit le fond des cœurs, et en qualité de juge et de témoin, il rend une sentence sans appel. C'est maintenant le temps favorable de mériter les bonnes grâces du souverain juge, en jugeant nous-mêmes nos paroles, actions et intentions, avec impartialité, rejetant ensuite ce qui est mal et nous efforçant de perfectionner le

peu de bien qu'il y a en nous. Ne cherchons que Dieu et Dieu seul ; tout le reste n'est que vanité et affliction d'esprit. En agissant ainsi, nous serons vraiment sages et. j'ose le dire, nous nous rendrons agréables au Sacré-Cœur de notre doux Sauveur. Tous les jours de notre vie seront des jours pleins devant le Seigneur et nous verrons arriver avec joie l'heureux moment qui terminera notre exil, et qui nous mettra en possession du souverain bien que nous aurons seul cherché.

" J'ai appris, cette après-midi, par madame Truteaux que sa jeune demoiselle est aux Trois-Rivières ; vous m'enverrez la lettre de maman, n'est-ce pas, et les autre articles qu'on m'envoie de Georgetown. Nous entrerons en retraite pour la rénovation samedi soir, je veux la faire comme si c'était la dernière de ma vie Nos petites élèves feront aussi leur seconde communion mardi prochain, et elles seront confirmées ce jour-là. " (Pas de dates.)

" Monseigneur Fenwick est ici, il nous fait une visite cette après-midi. Il est toujours gai comme d'habitude. Notre cousin, le R. P. William Tyler, l'accompagne. Notre digne évêque a promis à notre Mère Supérieure d'arrêter aux T. R. s'il était possible, afin de vous voir. J'ai reçu ce soir la première lettre que m'ait écrite depuis notre départ notre chère sœur Mary. Elle me dit que papa est établi à Frédéricton. Amassons des mérites par l'absence de notre cher père ; plus nous désirons le voir, ce qui est bien naturel, plus nombreux sont les sacrifices que nous offrons à notre divin Jésus, qui saura bien nous en récompenser. Notre chère maman, me dit-elle, est bien ainsi que notre petite

sœur Joséphine. Priez bien pour notre chère maman, c'est sa fête le 28.

"J'ai vu notre bon père Desjardins, en même temps que monseigneur Fenwick. Il m'a paru être en bonne santé. Nous n'oublierons jamais, n'est-ce pas, toutes ses bontés à notre égard ? Notre cousine, mademoiselle Amélia Barber, fille de Calvin Barber, frère de notre grand'père Daniel Barber, passe l'été à Québec. Elle est venue me voir deux fois depuis qu'elle est ici. Puisse le bon Dieu, dans sa misericorde, lui accorder le grand bienfait de la foi. Priez et demandez des prières pour elle." (18 août 1831).

" Le 4 janvier 1832.—Si les bons souhaits d'une sœur peuvent contribuer à votre bonheur, soyez convaincu que je ne cesse d'importuner le ciel de vous accorder toutes les vertus sans lesquelles on ne peut être véritablement heureux. Ce jour est l'anniversaire de votre naissance. J'espère, ma bien chère sœur, que vous l'avez passé comme vous voudrez l'avoir fait à l'heure de votre mort, c'est aussi ce que je souhaite que vous fassiez tous les jours de votre vie. Notre fin n'est peut-être pas éloignée ; faisons comme les vierges sages, que notre lampe soit toujours prête. Que de personnes ont vu l'aurore de l'année dernière et qui n'en ont pas vu la fin ! Leur sort sera peut-être le nôtre cette année. Préparons-nous-y, c'est pour cela que nous sommes venues en religion. Si nous n'étions pas prêtes à ce terrible moment, à quoi nous serviraient les petits sacrifices que nous avons faits, et encore plus les mérites infinis du divin Sauveur mourant ?

"J'ai veillé le soir de la messe de minuit pour

dire les *mille Ave.* Le matin du jour de l'an j'étais la première rendue au chœur ; après avoir demande pour moi-même une bénédiction au petit Jésus, j'en ai sollicité une pour nos chers parents, notre frère et nos sœurs, ainsi que pour nos chères communautés. Mardi prochain sera le 50ème anniversaire de profession de notre chère mère Saint-Bernard, nous aurons congé ce jour là. " Vous avez été témoin de la ferveur de cette bonne mère, efforçons-nous de l'imiter, puisque nous avons les mêmes moyens à notre disposition."

(6 mai 1832.) J'ai reçu, ma bien chère sœur, votre affectueuse lettre et je vous remercie de l'avis que vous me donnez. J'ai préparé dans une boîte les petits présents que mes bonnes mères me permettent d'offrir à papa et à maman, au petit Samuel et à Joséphine ainsi qu'aux bonnes religieuses. Mon inquiétude maintenant est de savoir si je ne suis pas en retard.

"Vous faites bien, ma bonne Susanne, d'insérer dans vos lettres les douces et maternelles instructions et avertissements que notre chère mère nous donne lorsqu'elle vous écrit. J'espère que vous continuerez à le faire, car j'en retire beaucoup de profit. Puissé-je les mettre en pratique !

"Vous me dites dans une de vos lettres du mois de mars que vous avez eu le bonheur de faire une retraite. Je n'ai pas été moins favorisée que vous, j'ai commencé la mienne le 21 mars. N'allez pas me demander si j'ai prié pour vous. Puis-je oublier celle à qui la nature m'a unie si étroitement, et pour qui je ne souhaite que le privilège dont je jouis quoique très-indigne. Vous savez que l'heureux temps

de mon noviciat va bientôt finir. Vendredi prochain, il me restera juste quatre mois. Une fois à la communauté il nous faut marcher *sans bâton*. Notre chère mère maîtresse est notre bâton comme nous disons au noviciat. Quand nous tombons, quelle est celle qui vient à notre secours ?—c'est notre chère maîtresse. Quelle est celle qui nous suit pour ainsi dire du matin au soir; toujours prête à nous écouter et à nous assister dans toutes nos difficultés ? — notre chère maîtresse. Le temps du noviciat est un temps précieux ; nous récolterons plus tard ce que nous y aurons semé. Nous sommes dans le printemps, viendra le temps de la moisson ; mais, si nous allions perdre ce temps précieux, à quoi devrions-nous nous attendre ? Si ce n'est à ce qui est le plus à craindre : *la famine spirituelle.* Vous avez lu dans " *la parfaite religieuse* " qu'il est nécessaire à une novice d'être bien vertueuse, car du noviciat dépend le reste de notre vie religieuse. Faisons donc alors tout notre possible pour pratiquer la vertu et pour l'enraciner profondément dans nos cœurs, afin qu'elle ne se déracine pas au premier souffle de la tentation. Soyons ponctuelles, obéissantes, silencieuses et par dessus tout vraiment humbles. En agissant ainsi, nous pourrons espérer de nous rencontrer dans la céleste patrie pour ne plus jamais, jamais nous séparer, et où nous ne serons plus exposées au malheur d'offenser le bon Dieu." . . . . .

Voici le dernier écho de cette correspondance fraternelle, elle nous vient de sa sœur Mary, en religion Marie-Benoit, religieuse de Boston, alors à Québec, (30 sept. 1836). "Chère Susanne,—Nous avons été heureuse de voir une fois encore votre écriture.

Elle nous est apparue comme un soleil bienfaisant ; mais s'il doit se coucher encore pendant six mois, comme vous nous le donnez à entendre, nous serons tentées d'accuser votre cœur de ressembler à ces froides regions que le grand luminaire du jour ne visite que dans ces périodes de temps.

"La visite de votre R. Père Chapelain nous a causé un doux plaisir. J'ai assisté à son déjeuner et j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qu'il nous a dit de votre communauté. Le temps de son repas a été si bien rempli par les questions de nos mères St-Henri, Ste-Marie, Saint Antoine, sur la mère celle-ci la sœur celle-là, si elles étaient bien, si elles avaient vieilli, ce qu'elles faisaient etc. etc., que je considère comme un vrai miracle que votre bon chapelain ait pu prendre quelques bouchées.

"Quel beau noviciat vous devez avoir ! Embrassez toutes vos petites compagnes pour moi et mendiez-leur un memento dans leurs prières à mon intention. Remerciez votre maîtresse de nous avoir donné des nouvelles de votre santé, lorsque vous étiez incapable de le faire vous-même. Je vous prierai aussi de saluer pour moi avec respect et affection votre révérende mère supérieure, remerciez-la en général de toutes ses bontés à votre égard, et dites-lui bien que je lui suis tout aussi obligée que si cette tendresse m'eût été témoignée personnellement.

"Maintenant, ma chère *petite Susy*, préparez-vous à faire un sacrifice. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir la permission que mon père vint vous voir : votre bonheur était tout ce que sœur Saint-Xavier et moi avions en vue en faisant cette requête, mais

vous êtes désappointée, et par rapport à vous, nous le sommes aussi Le supérieur de la société pense que les raisons alléguées ne sont pas d'un poids suffisant et de plus, il nous fait remarquer que nous sommes religieuses et que nous avons renoncé à tous liens naturels. J'en suis peinée pour vous ; mais en même temps je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'il a raison. Ainsi, faites votre sacrifice et faites-le généreusement. Le regretterez-vous à l'heure de la mort ? Ce serait une folie pour nous de chercher notre satisfaction dans les plaisirs de la terre, qui n'apportent jamais de contentement réel. Ne vous laissez pas aller au découragement, ma chère Susanne ; il serait indigne d'une chrétienne, plus encore d'une religieuse, d'une épouse de Jésus-Christ d'avoir moins d'empire sur elle même que les philosophes païens.

"Cette lettre vous portera mille amitiés de ma sœur Saint-Xavier, et ce qui est encore plus *précieux la bénédiction* de votre affectueuse sœur.—Mary."

L'ange du noviciat, la bonne petite sœur Saint-Joseph dont la constitution était très-délicate, allait bientôt déployer ses ailes pour s'envoler vers Dieu. Un seul désir, comme nous l'avons vu par les dernières lettres, lui tenait au cœur : revoir une dernière fois son père. Dieu qui nourissait cette âme forte de sacrifices ne lui épargna pas ce dernier. Ce père si affectueux, si tendre, ne connaissait pas encore l'imminence du danger de sa chère fille. Le P. Barber écrivait à la sœur St Frs-Xavier à Québec au mois d'août 1836 (il était alors à Conewaga). :

" Votre lettre, ma bonne Abby, m'est parvenue aujourd'hui. Ce jour a été très heureux pour moi !

C'est l'anniversaire de la naissance de notre chère petite Joséphine. Comme j'allais dire ma messe, qui naturellement était pour elle, un étranger me remit un paquet de votre bonne mère ; avant le dîner, je reçus une lettre de Mary et la vôtre ! Toutes deux se sont rencontrées à Boston le 2 du courant.

" Vous dites vrai quand vous pensez que vos parents sont heureux du bonheur de leurs enfants, car quels parents sous ce rapport, le sont autant que votre chère mère et moi ; je pourrais même ajouter : qu'est-ce que Dieu aurait pu faire davantage qu'il n'ait pas fait ? Pourquoi aurait-il fait cela ? Sans parler de ses innombrables actes de bonté, c'est ce qui me confond le plus quand je pense à mon néant. Voir ma chère famille, mon seul et plus précieux trésor sur la terre, posséder la grâce de mépriser le monde et les vanités du temps et de vivre pour l'éternité, me laisse sans désir ici-bas. Vous voulez savoir si j'irai vous voir cet été, ne soyez pas désappointée d'apprendre que j'espère aller au Canada, non pas cette année mais l'été prochain.

"Je suis heureux de savoir que vous vous efforcez de correspondre à la grâce de votre vocation. Persévérez, ma bonne et chère enfant, car le combat ne dure qu'un temps, et la fidélité vous assurera seule la persévérance. Que le Dieu tout-puissant est bon de disposer ainsi toute chose suivant notre faiblesse."

Comme on le voit par un paragraphe de cette lettre, ce père dévoué eût aimé lui aussi à revoir ses enfants, mais dépendant de l'obéissance, il s'en remettait à la décision de ses supérieurs, au prix de quels sacrifices ! les lignes suivantes nous le diront.

"Conewaga, 31 déc. 1836.—Une lettre de la chère Mary me dit que vous êtes bien malade. Pour moi. il y a quelque chose dont je ne puis me rendre compte en ce qui vous concerne. Après avoir reçu une lettre de mon ami M. Burroughs, m'informant de votre maladie, je vous ai écrit tout de suite à la date du 10 octobre, vous priant d'une manière pressante de me dire comment vous étiez. Je n'ai reçu aucune réponse. Enfin, une lettre de notre chère Abby me dit que vous êtes mieux, tant au moral qu'au physique. Ceci me tranquilisa jusqu'à hier, mais tous les jours, j'attendais quelques lignes de vous. Pourquoi me tenir ainsi en suspens ? Je sais bien que vous n'auriez jamais voulu rien faire pour me causer de la peine, mais il me semble qu'il y a quelque fatalité en tout ceci. Pourtant dans ma dernière lettre je vous disais : Soulagez le cœur souffrant d'un père, en m'adressant une lettre par la prochaine malle, ne dut-elle contenir qu'une seule ligne. Si vous vous en sentez capable, donnez-moi bien des détails, comment vous avez été et comment vous vous trouvez actuellement. Mais que ceci ne vous inquiète pas, je serai content de ce que vous pourez raisonnablement faire par vous-même. En attendant, quelque soit votre état, soyez certaine d'une chose : votre père d'ici à longtemps offrira, comme il l'a fait depuis plusieurs mois, le saint sacrifice de la messe uniquement pour sa très chère Susanne. Dites-moi si vous avez reçu ma lettre du 10 octobre.

"Avec la même tendresse avec laquelle, pendant tant d'années, je vous ai portée dans mes bras et pressée sur mon cœur, je suis toujours, ma très-chère Susanne, votre affectueux père."

La maladie de notre chère petite sœur touchait à sa dernière période ; déjà depuis deux ou trois ans, elle était sujette à de fréquents vomissements. Son mal avait quelque chose d'extraordinaire, car aussitôt après son accès, elle pouvait manger et même avec appétit. La dernière année, la consomption s'était déclarée et la chère malade dut renoncer à ses occupations et se confiner à l'infirmerie. De ferventes prières, des neuvaines furent faites pour obtenir son rétablissement ; on fit offrir le saint sacrifice de la messe, et l'on sollicita des prières dans les autres communautés, les conjurant de s'unir à nous pour obtenir du ciel la prolongation de jours si précieux pour notre institut. Mais hélas ! ce fut en vain ! Il fallut nous résigner aux décrets du ciel et faire notre sacrifice. La petite sainte, avec toute la ferveur de son âme aimante, se montra calme et résignée en présence de la mort et se prépara à recevoir les derniers sacrements avec de pieuses dispositions. Jusqu'à ses derniers moments, elle fut un modèle d'obéissance, de mortification et d'angélique piété. Elle rendit le dernier soupir le 24 janvier 1837, âgée de 24 ans, la troisième année de sa profession religieuse. Ce soir-là, vers sept heures, une magnifique aurore boréale colora le firmament en rouge, et l'on aperçut dans le ciel une trace lumineuse au-dessus du monastère. Tous ceux qui avaient connu notre sœur Saint-Joseph dirent unanimement que son âme s'était envolée de la terre au ciel.

Sa douce mémoire resta longtemps dans le noviciat et ses bien-aimés parents ne l'oublièrent jamais. Le père Barber écrivait le 16 sept. 1837, à la sœur Saint-François-Xavier de Québec : " Je vous remer-

cie des jolies fleurs cueillies sur la froide tombe de notre très chère Susanne." La même lettre contient les belles pensées qui suivent : " Votre sœur Abby me dit que vous êtes dangereusement malade. Je voudrais pouvoir m'asseoir près de votre lit, vous veiller jour et nuit, prévenir vos moindres besoins, soulager vos maux en même temps que je dissiperais vos peines d'esprit ! Mais la Providence en a décidé autrement. Ne perdons pas courage. Guidons-nous d'après les lumières de la foi et non pas d'après les nôtres (*Let us walk by faith, not by sight.*) Dieu est amour et vérité. Il ne méprise pas l'offrande que nous lui avons faite. Que sa grâce nous console, en nous inspirant une entière confiance en lui, soit à la vie, soit à la mort. Vous me demandez d'offrir pour vous le saint sacrifice de la messe *deux fois la semaine*. Quelle défiance vous a suggéré cela ? Pourquoi ne pas dire *tous les jours ?* Je le ferai jusqu'à ce que je reçoive de nouveau de vos nouvelles.

" J'espère, ma chère Mary, que vous ne me cacherez jamais aucune de vos épreuves ou de vos souffrances, sous prétexte que je serais affligé de savoir que de temps à autre le ciel se plaît à nettoyer et à polir vos bijoux. Vous savez que les joyaux ont rarement du lustre et de la valeur dans leur état naturel ; il faut qu'ils passent sous le marteau et le ciseau,et de plus qu'ils soient frottés avec la poussière du diamant (la plus tranchante des substances),avant que d'être enchassés sur la couronne destinée à l'épouse d'un roi.Vos joyaux sont actuellement entre les mains d'un maître artiste, et si nous le laissons suivre son inspiration il vous remettra un objet de valeur.

" Vous êtes inquiète de ma santé. Dieu merci !

depuis longtemps elle est très bonne ; je me sens autant de force et d'énergie qu'à l'âge de 25 ans.

" La malle qui m'apportait votre lettre en contenait aussi une de votre petite sœur Joséphine. Elle est bien, ainsi que votre bonne mère. Leur communauté devait prendre possession de leur nouveau couvent le deux de ce mois. J'ai reçu vers la fin de juin une lettre du cher Samuel (Rome), datée du jour anniversaire de sa naissance, le 19 mars. Il y a plus d'un an que je n'ai pas été à Georgetown."

Le Père Virgile H. Barber fut le premier à rejoindre au ciel sa chère Susanne. Son fils Samuel en informe ses sœurs dans les lettres suivantes écrites du noviciat de Frederick City, le 25 mars, 1847.—

" J'ai une triste nouvelle à vous annoncer. J'ai reçu une lettre, datée du 19, du P. Thomas Mulledy, directeur du collège de Georgetown, me disant que notre père a été menacé, le 17, de paralysie ; il a reçu les derniers sacrements ; il avait toute sa connaissance, était bien préparé et tout à fait résigné. Depuis j'ai appris par un de nos pères, qu'il est toujours à peu près dans le même état, il s'attend d'un jour à l'autre à quitter la terre. Une lettre du Révd. P. Vespre, procureur du collège, du 21, m'apprend que notre père est frappé d'une paralysie qui progresse lentement. Les symptômes sont disparus de la tête, mais le côté droit est sérieusement affecté. Unissons-nous, mes chères Mary et Abby, dans une fervente prière, pour notre bien aimé père, à notre Père qui est au cieux, afin qu'il nous donne à tous la force dans l'épreuve, qu'il nous accorde la grâce d'une résignation chrétienne, et qu'il nous apprenne à regarder le ciel comme notre vraie patrie. Si nous

croyons qu'il en est ainsi, nous envierons plutôt que nous regretterons le sort de notre père.

"Adieu ; puissions-nous tous nous rencontrer au ciel. Susanne est rendue, notre père s'y en va ; heureux celui qui le suivra s'il est bien préparé.

"Prions instamment Dieu et la sainte Vierge de nous accorder cette inestimable faveur."

Six jours plus tard, il ajoutait : " Ma dernière lettre vous a sans doute attristées, mais la terre est un lieu d'exil et non pas notre patrie. Devons-nous alors nous affliger si ceux que nous aimons sont rappelés de leur banissement pour entrer dans la patrie céleste ?

"Samedi soir, notre cher père reçut encore une fois les sacrements de pénitence et d'eucharistie, puis calme, parfaitement soumis à la volonté de Dieu, sans effort aucun, il rendit, à huit heures et demie, son âme à son créateur.

" Je n'ai pas besoin de vous dire de prier et de faire prier autant que possible pour le repos de son âme. Nous ne savons pas au juste jusqu'à quel point il en a besoin ; si ces prières lui sont inutiles elles ne seront point perdues.

"Ne pleurons pas,et ne nous affligeons pas outre mesure sur cette perte si sensible, mais disons avec plus de confiance que jamais : " Notre père qui êtes aux cieux !" Nous avons deux pères ; l'un qui prie pour nous, l'autre qui déverse sur nous ses grâces. Ah ! mes bien aimées Mary et Abby, nous pouvons justement espérer qu'il en est ainsi. Cet espoir nous révèle une patrie plus heureuse où les pleurs et les chagrins n'ont jamais eu d'accès.—Adieu !

Votre dévoué frère, SAMUEL S. J.

Le R. P. Barber avait été ordonné prêtre par monseigneur de Cheverus le 3 décembre 1822. Son premier champ de labeur avait été Claremont, sa ville natale, où il travailla fructueusement à la conversion des protestants des environs. Par les soins diligents du dévoué missionnaire, une église fut érigée en cet endroit et la maison paternelle fut par lui convertie en presbytère ; le P. Barber couchait alors sur le pavé dans la chambre où il était né. Son vieux père, qui de ministre épiscopalien était devenu catholique, servait la messe de son fils et lui aidait à tenir une académie catholique. Plus tard le P. Barber fut envoyé aux tribus sanvages du Maine où son ministère ne fut pas moins consolant. A sa mort il était professeur d'hébreu au collège de Georgetown. Il avait cinq frères et trois sœurs. La plus jeune, Nabby, mariée à N. Noah Tyler, se convertit avec son mari et ses sept enfants. Quatre de ses filles se firent sœurs de charité à Emmitsburg, et son fils, William Tyler, devint le premier évêque de Hartford.

Un an après le décès du R. Père Barber, la mort ouvrait de nouveau son catalogue pour y inscrire le nom de la sœur Marie-Benoit ; elle expira chez nos mères de Québec le 9 mai, jour anniversaire de la naissance de son père, 1848. C'est de cette sainte religieuse que la mère Sainte-Croix a dit dans *Glimpses of the monastery* : " Elle personnifiait les trois grâces, qui chez elle, étaient non-seulement chrétiennes, mais éminemment religieuses."

Leur bonne mère, en femme forte, en vraie religieuse, avait vu deux de ses filles et son mari la

devancer dans la céleste patrie. Le glas funèbre sonna pour elle à Mobile, le 1er janvier 1860. Un gros rhume qu'elle avait contracté le 3 déc. 1857 s'était attaché à ses poumons et avait déterminé la consomption. Pendant deux ans, Dieu acheva de travailler cette belle âme en la purifiant dans le creuset de la maladie. Sa dernière enfant, Joséphine, qui était aussi religieuse de la Visitation se trouvait alors dans le même couvent. Sa mère lui disait la grande charité des infirmières et de toutes ses sœurs à son égard : "Je suis malade depuis cinq, dix, dix-huit et même vingt mois, et mes sœurs me soignent comme si j'étais une princesse ; aidez-moi, ma chère enfant, à bénir le ciel et à remercier nos sœurs." Ces bonnes religieuses regardaient comme un honneur que madame Barber vînt terminer ses jours au milieu d'elles. Un mois avant sa mort, l'archevêque Purcell était allé à Mobile pour l'installation de monseigneur Quinlan. Sa Grandeur accompagnée d'un nombreux clergé se rendit à l'infirmerie pour voir l'illustre malade, et comme la chambre était remplie, monseigneur s'assit sur le pied de son lit et conversa longtemps avec elle. Elle dit ensuite que ses paroles lui avaient procuré paix et consolation. La sœur St-Augustin avait toujours conservé un bon souvenir pour notre ordre. Dans une de ses lettres elle disait : "Le jour de la fête de sainte Ursule, notre mère m'a permis de quêter une messe pour mes filles et sœurs Ursulines ; notre bon chapelain l'a dite volontiers, et l'on m'a permis de communier à la même intention."

Quatre ans après la mort de sa mère, le 23 fév. 1864, Samuel terminait son service aux hum-

bles autels de la terre pour commencer l'incessante adoration au grand autel du ciel. Ce fervent Jésuite à l'esprit cultivé, au cœur pur et dévot, était actif et zélé. Les champs de son labeur furent les collèges de Georgetown et de Washington et la cure de St-Thomas (Charles County). Dans tous ces lieux, sa mort causa d'amers regrets, mais les jeunes lévites qu'il avait initiés à la science des saints le pleurèrent tout particulièrement.

La mère St-Xavier poursuivait pendant ce temps, dans l'ombre et le silence de la solitude du cloître québecquois, son édifiante et laborieuse carrière. Ses noces d'or furent célébrées avec entrain et piété le 11 sept. 1878. La digne jubilaire reçut les félicitations et les vœux de la communauté. Dix-huit mois plus tard, le 2 mars 1880, le divin époux des vierges venait au devant de son épouse. Elle était agée de 69 ans, tous passés dans la maison du Seigneur.

La sœur Joséphine était la seule survivante, elle nous écrivit pour une dernière fois le 9 janvier 1881. " Ma Révérende Mère.– Bien des années se sont écoulées depuis que j'ai écrit à votre communauté. A l'époque de la mort de ma chère Susanne, ma mère et moi étions à Kaskaskia. L'inondation de 1844 qui emporta notre établissement, obligea notre communauté à se retirer à Saint-Louis où nous sommes depuis ce temps. J'ai vu toute ma famille me tracer le chemin du ciel, et le récit de leur pieuse et sainte mort m'encourage et me console. Seule je survis à ceux qui me furent chers, je dois nécessairement les suivre. Puisse ma mort ressembler à celle de mes parents ! Pour cela, ma chère mère, je réclame les prières de votre sainte communauté. "

En 1888, une lettre de faire part nous annonça son décès. L'âme de notre chère petite sœur Saint Joseph qui avait accueilli au ciel tous les membres de sa famille, dut particulièrement se réjouir à l'arrivée de sa plus jeune sœur.

Les annales des églises de la Nouvelle-Angleterre et du Canada ne contiennent pas d'exemples plus édifiants que ceux que nous ont donnés cette héroïque famille. Ils se groupent en foule dans notre mémoire lorsque nous nous agenouillons dans notre cimetière, sur l'humble tertre où s'élève la croix de bois de la petite sœur Saint-Joseph.



CHAPITRE XXI.

LE MONASTERE.—MALADIE ET MORT DE MGR. PLESSIS.

SOUS la direction ferme et éclairée de M. de Calonne, nous avons vu les assises spirituelles du monastère s'établir sur des bases solides et donner pour l'avenir les plus douces espérances. De son côté, M. Noiseux s'était employé de son mieux pour mettre ordre aux finances, mais le bon père se faisait vieux, la goutte le retenait souvent au logis et vers 1815, il pria la communauté de se choisir un autre procureur. Le choix tomba sur M. Emmanuel Dumoulin notaire. Il fut convenu que ce monsieur retiendrait sept pour cent sur les revenus de la seigneurie. Entre les mains d'un homme de loi, tout marcha plus rondement, et cette même année, la mère dépositaire fit doubler les planchers et terminer à l'intérieur du monastère d'autres travaux urgents. La ferme Sainte-Thérèse, au sud du fleuve, concédée à de pauvres gens qui ne répondaient pas à leur engagement, fut reprise et ensemencée au printemps suivant, au profit de la communauté. La mère Saint-Olivier, alors supérieure, informe monseigneur Plessis que " nous sommes assez bien pour

le temporel. " Elle en bénit la divine Providence et remercie la main paternelle de Monseigneur toujours si libérale pour ses pauvres Ursulines des Trois-Rivières. La santé de l'illustre évêque commença, dès 1817, à donner à ses diocésains de sérieuses inquiétudes. " Donnez-nous, Monseigneur, écrivait la mère Saint-Olivier, la consolation d'un petit mot de l'état de vos jambes, nous le méritons par les prières que nous offrons tous les jours pour votre guérison. " L'état du digne malade s'améliora, il put même entreprendre son voyage d'Europe si fécond en heureux résultats et pour la religion et pour la patrie. On admira à la cour de Londres ainsi qu'à Rome cet évêque éminent, aux vues larges et profondes, au jugement solide, au patriotisme éclairé.

Son retour au pays fut une ovation. Les nombreuses occupations de Sa Grandeur ne l'empêchèrent jamais de donner une attention particulière aux affaires spirituelles et temporelles du monastère. Ce qu'il ne pouvait pas faire par lui-même, il le confiait à des mains habiles qui surent mener à bien les affaires les plus compliquées.

C'est ainsi que M. l'abbé Desjardins voyait à retirer quelque argent sur les rentes de France dont on n'entendait plus parler depuis la révolution. Le gouvernement français reconnaissait enfin sa dette et consentait à en payer le tiers. L'abbé Desjardins s'adressa à M. Thavenet P. S. S. qui déploya un zèle admirable en faveur des communautés religieuses du Canada ; ces négociations furent longues. En janvier 1822, on en était encore au début. M. Desjardins écrivait à cette époque à son correspondant parisien:— " Cher Monsieur Thavenet,—J'ai

reçu par l'abbé Auger l'expression de votre gracieux souvenir et de vos offres d'argent pour le Canada. Soyez assuré du prix que j'attache à votre constante amitié, et du zèle avec lequel je vais tâcher de seconder votre bienveillance pour toutes nos communautés. Vous avez déjà fait des prodiges dans vos négociations financières. Nous allons tirer à l'envi sur votre coffre-fort. Eussiez-vous un million d'espèces disponibles comme l'écrivait le jeune Bardy à son père, nous trouverions aisément moyen de vous en soulager. Mais puisqu'il faut en rabattre, nous vous prions d'accorder seulement à vos amis la préférence de l'échange au pair, car messieurs les libraires ont d'autres moyens de s'entendre et de se récupérer. Dieu veuille exaucer toutes nos prières communes et particulières unies à vos saints sacrifices !

" Le renouvellement de l'année. vos intéressantes dépêches, les heureuses espérances que vous nous annoncez pour étrennes, les bonnes dispositions de MM. les commissaires, enfin la continuation de votre brillante santé et éminente charité pour l'Eglise du Canada.. tout semble concourir à ranimer notre gratitude, notre confiance et nos vœux.

L. DESJARDINS Prêtre."

" Monseigneur de Québec qui vous chérit toujours et vous salue, me fait observer qu'il n'est pas question dans vos informations de la communauté des pauvres Ursulines des Trois-Rivières.

"Il ne faut rien moins, a ajouté Monseigneur, que la sagacité, le crédit et le zèle infatigable de M. Thavenet pour déterrer et faire valoir leurs préten-

tions avec celles des autres communautés. Mais pour être informé de leurs titres consumés dans leur dernier incendie, il n'y a que M. l'abbé de Saint-Marc actuellement curé de Mont-Marsan, (1) leur ancien chapelain au Canada, qui puisse en donner des notions, attendu qu'il était chargé de leur procuration en 1801. Je vous prie d'en conférer avec mon frère qui peut-être vous aidera dans vos recherches. Il vous remettra, je l'espère, un calendrier de l'année, un almanach de Québec, dis-je, pour vous mettre au courant d'un pays que vous servez si obligeamment et si efficacement encore, et où vous ne pourriez être oublié.

" M. Turgeon vous baise les mains. Je présume que vous recevrez des détails satisfaisants des saints et des saintes de Ville-Marie. Tout ce que je puis

(1) Monsieur de Bretagne qui s'est fait avec une rare obligeance notre correspondant nous fournit la note suivante sur M. l'abbé de St-Marc.

" J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que je viens de recevoir de M. Tourné, ancien président du tribunal civil de Mont-de-Marsan.

" M. l'abbé de St-Marc a appartenu au diocèse d'Aire et de Dax, avant la révolution ; il fut curé de Grenade sur l'Adour dans les Landes. Il émigra en 1792 ; il alla habiter le Canada où il devint aumônier des religieuses Ursulines.

" Après le concordat, il rentra en France, et fut nommé curé de Mont-de-Marsan, où il est mort en 1842.

" Son souvenir est encore vivant et vénéré dans les Landes ; il était doué d'un rare talent de parole. Il est inhumé dans le cimetière de la ville. Il était chevalier de la légion d'honneur. Sa famille qui était de Mont-de-Marsan y compte encore des membres très honorables, entre autres, un neveu qui est un médecin très estimé.

"Un beau portrait de lui très ressemblant se trouve au couvent des Dames de Lorette, à Mont de-Marsan."

Et M. de Bretagne joignait à cette note, l'envoi de la photographie de M. de St-Marc. Le tout a été reçu avec reconnaissance et nous le prions d'en recevoir nos sincères remerciments.

vous dire de Québec est consolant pour la religion. Point de mascarades en ces jours gras, mais les quarante heures aux Ursulines consécutivement les trois jours par monseigneur J. O. P., ce qui donne aux confesseurs un heureux surcroît d'occupations. *Vale frater, ora pro me.*"

Au cours de la correspondance échangée directement entre M. Thavenet et notre communauté, nous trouvons une lettre de la mère Sainte-Anne, supérieure des Ursulines de Mortain, Basse-Normandie, disant la détresse profonde où les a laissées la révolution française La mère Saint-Olivier demanda à M. Thavenet de remettre, en notre nom,une aumône à ces sœurs affligées, puis elle le pria de nous envoyer de France un tableau de la vénérable mère Marie de l'Incarnation. L'ordre fut exécuté, et nous eûmes la grande consolation de posséder un très bon portrait de cette mère vénérée, la fondatrice des Ursulines au Canada.

Monseigneur Plessis ne vécut pas assez pour voir la clôture définitive des comptes de nos rentes de France. En mars 1824, la maladie le retenait de nouveau chez nos mères de l'Hopital-Général de Québec. "Nous attendons avec impatience," lui écrivions-nous, " l'arrivée de messire Raimbault pour avoir des nouvelles certaines de la santé de Votre Grandeur, nouvelles qui nous intéressent beaucoup. Nous nous sommes réjouies d'apprendre qu'on ait préféré l'emplâtre arsénicale à l'opération parceque nous la croyons plus sûre, cependant, elle semble plus longue à produire son effet qu'à l'ordinaire.

" Votre Grandeur ne trouvera pas mauvais que, sans avoir la présomption de croire que nous faisons

mieux que nos mères Hospitalières, nous lui disions un petit mot de conseil à ce propos."

Mais hélas ! la prière comme la science ne purent rien changer aux décrets divins. Monseigneur se plaisait à rappeler que son heure dernière allait bientôt sonner; d'ailleurs le rhumatisme inflammatoire dont il était attaqué lui donnait peu de repos et causait bien de la peine à ses amis.

" Nous sommes toujours dans une très grande inquiétude, Monseigneur, au sujet de votre maladie, les nouvelles changent si souvent que nous ne savons à quoi nous en tenir. Un mot de votre part nous serait une très grande consolation "

Cette faveur nous l'attendîmes vainement. Le digne prélat avait reçu l'ordre de son médecin de n'écrire aucune lettre. Dans la première semaine de décembre 1825, un message funèbre arrivait au monastère : Monseigneur était mort, le dimanche 4 décembre. Cette nouvelle causa un grand deuil parmi nous, nous pleurions un père, un ami, le plus dévoué des supérieurs depuis les jours des Saint-Vallier et des Pontbriand.

M. Turgeon nous informa d'un legs de six ornements apportés de Lyon, fait en notre faveur par le regretté prélat, à la condition "de réciter en chœur un *De profundis*, le premier lundi de chaque mois aussi longtemps qu'il restera quelque chose des six ornements," telle était la condition donnée dans le codicile de son testament.

Le souvenir fut reçu comme un dépôt sacré et la promesse a été religieusement tenue jusqu'à nos jours, et le sera longtemps encore espérons-nous, car les précieux ornements ont été conservés avec un

soin si jaloux qu'ils sont encore frais et beaux. Tous les premiers lundis du mois, après la messe conventuelle, la chantre de la semaine entonne le psaume *De profundis*, les religieuses y répondent en chœur et l'officiante récite l'oraison *Deus qui inter Apostolicos*, etc.

" J'inclus de plus ici un billet de cent piastres," ajoutait M. Turgeon, "le généreux prélat l'avait déposé depuis longtemps dans les archives du séminaire. Vous voyez par les mots : " Pour mes pauvres Ursulines des Trois-Rivières" écrits de sa main sur l'enveloppe que je vous envoie, que cette somme vous était assurément destinée. Le bon évêque avait sans doute oublié ce dépot, mais sa générosité lui faisait faire tant d'actes de cette nature que cet oubli ne m'étonne pas. C'était originairement un billet de l'armée qui portait intérêt, mais il n'est plus temps de réclamer cet intérêt, tout ce que nous avons pu faire a été de retirer la valeur que je me fais un devoir et en même temps un sensible plaisir de vous transmettre.

" Je prends la liberté de joindre aux ornements une étole de drap d'or pour M. le curé de la Rivière-du-Loup, vous priant d'avoir la bonté de la garder chez vous jusqu'à ce qu'il la demande.

P. F. TURGEON, Prêtre."

L'annaliste, après avoir enrégistré ces dons et la mort du regretté donateur, ajoute : " Ainsi disparaissent tour-à-tour ceux dont la sagesse et les lumières nous prêtent leur appui et dont la tendresse nous sourit toujours. Dévoués bienfaiteurs, ils jettent sur notre existence un mystérieux rayon qui éclaire

et illumine nos voies; mais hélas! Dieu les réclame à son tour, quand les intentions de son aimable Providence sont pleinement réalisées."

Cette perte fut d'autant plus sensible pour la mère Saint-Olivier que, septuagénaire et encore chargée du gouvernement de la communauté, elle trouvait auprès de Monseigneur Plessis, depuis de longues années déjà, conseil et appui. Il était le quatrième des évêques de Québec qui avait exercé sa juridiction sur le monastère depuis qu'elle y était entrée.

M. de Calonne mort, monseigneur Plessis disparu, M. Noiseux s'inclinant vers la tombe, il ne restait plus à cette bonne mère qu'à regarder aussi vers les régions éternelles, où d'ailleurs elle avait fixé son cœur dès ses jeunes années. Sa santé était excellente ; depuis son entrée en religion, elle n'avait jamais déjeûné qu'avec du pain sec et de l'eau froide; elle avait toujours observé rigoureusement les jeûnes de l'Eglise et ceux prescrits par nos saintes règles.

L'amour de Dieu, le zèle de l'avancement des âmes, les devoirs religieux étaient les sujets qu'elle traitait de préférence dans les entretiens spirituels qu'elle avait avec ses religieuses.

" Elle nous enflammait, disaient ses contemporaines, car elle ne parlait que de l'abondance de son cœur et d'après son expérience."

Vers 1820, une maladie de poitrine l'avait conduite aux portes du tombeau ; les soins habiles du Dr Carter et les prières de ses filles la ramenèrent à la santé. La communauté reconnaissante fit ériger comme *ex-voto* un autel dans l'avant-chœur, en l'honneur de saint Joseph. Dix années se passèrent pen-

dant lesquelles le mieux se continua ; mais le 7 janvier 1831, elle eut une nouvelle attaque, cette fois encore le dévoué Dr Carter était là et après treize jours de lutte contre la maladie, il déclara sa patiente hors de danger. On s'en réjouissait, quand le 20 janvier au matin, notre chère mère fut frappée tout à la fois d'apoplexie et de paralysie. Le médecin épuisa vainement les ressources de son art et les attentions délicates d'une ingénieuse bonté. Pendant cinq jours, il la visita d'heure en heure, passant ses nuits à l'hôpital. Le dimanche, 23 janvier, vers midi, la chère malade donna quelques signes de vie, après avoir entr'ouvert les yeux, elle demanda à se confesser. M. Joyer se trouvant auprès d'elle accéda à son désir et M. Cadieux, alors notre supérieur, demandé en toute hâte, vint lui administrer l'Extrême Onction. Il se fit accompagner du vénérable M. Noiseux ; et le médecin quoique protestant témoigna le désir d'assister à cette touchante cérémonie. Les prières de l'action de grâces terminées, la chère mourante porta son regard accompagné d'un sourire sur chacune des religieuses comme pour leur dire un muet adieu. Le sommeil léthargique qui l'accablait pesa de nouveau sur ses paupières : elle vécut encore deux jours en cet état et le mardi suivant, 25 janvier, son âme s'affranchissait de ses liens terrestres. Sa famille religieuse environnait tristement et pieusement sa couche funèbre. L'âme de notre mère avait reçu dans les cieux le prix de cinquante-neuf ans de pieux labeurs. Elle était en possession de l'éternelle et ineffable beauté qu'elle avait si souvent entrevue dans les douceurs d'une pieuse contemplation. La mère Saint-Olivier était alors âgée de 76 ans.

CHAPITRE XXII.

LA FAMILLE DU CLOÎTRE, 1820-1833.


VANT de fermer ces pages où nous nous sommes efforcées de faire connaître l'histoire du monastère, il nous reste à présenter dans une vue d'ensemble les religieuses qui composaient alors la communauté. Seules, pour ainsi dire, les supérieures se sont trouvées en évidence, mais il n'est pas moins vrai qu'il y a aussi un charme à respirer le parfum de vertus plus modestes : nous les cueillerons dans la vie commune.

Une bonne et douce figure nous apparaît en premier lieu, c'est celle de l'ancienne sœur Sainte-Françoise. Née dans le district de Québec, d'une famille très à l'aise, elle fut attirée dans notre maison par la réputation de pauvreté et de régularité que lui avait faite M. de Calonne.

Un fait remarqable avait signalé le jour de sa profession. Elle nous le racontait dans sa vieillesse avec une naïveté charmante.

— Mon père était venu de l'île d'Orléans, car vous saurez que je suis née dans l'île des Sorciers, il était venu aux Trois-Rivières, dis-je, pour assister à ma profession. Au jour convenu, M. le grand vicaire

Noiseux, par distraction, dit sa messe à la paroisse, de bon matin. Il consola mon père un peu contrarié du contretemps en lui disant :

— Godbout, mon ami, passe la journée avec nous, demain, tu assisteras à la profession de ta fille.

Malheureusement, le lendemain, la goutte s'était mise de la partie et M. le grand vicaire demandait un nouvel ajournement.

— Tu te proposes d'aller à Montréal, bien, fais ton voyage, et à ton retour, nous serons tous prêts.

Pendant ce temps, je continuais onze, douze, treize jours de retraite. Un matin, mon père reparaît. Est-ce le grand jour ? On se le dit, chacun s'apprête ; mais voici un obstacle d'un autre genre.

Il y a un mariage à célébrer ce jour-là ; les gens de la noce sont dans l'église et M. Noiseux est le seul prêtre dans la ville. Il fallait cependant donner satisfaction à M. Godbout, ce qui se fit de la manière suivante. M. le grand vicaire annonce aux futurs époux que la messe de leur mariage va se célébrer dans la chapelle des Ursulines où il les prie de le suivre. Quelques minutes plus tard, il montait à l'autel et à la même messe où je prononçai les serments qui me liaient à Jésus, M. Noiseux donnait la bénédiction nuptiale à M. McCarthy et à Melle Angèle Dessein.

Bonne, complaisante, affable, notre chère sœur Sainte-Françoise était partout où il y avait un service à rendre, un message à faire.

Un jour, à son grand effroi, elle rencontre, dans les cours du monastère, un soldat anglais peu soucieux des règles de la clôture. En lui montrant la porte et lui faisant force signes du côté de la rue ;

elle lui disait les seuls mots anglais qu'elle sût prononcer, mais dont elle ne comprenait pas le sens. Le militaire s'avançait toujours mais elle lui échappa en se précipitant dans la maison, où elle raconta son aventure :

— J'avais beau lui crier "*kiss me, kiss me,*" il ne m'écoutait pas. Elle croyait que ces mots signifiaient "allez-vous-en."

Cette bonne sœur avait été suivie au noviciat par une religieuse très sympathique et des mieux connues dans notre ville, la bonne mère Perrin de Saint-François-Xavier qui fut une dépositaire modèle pendant vingt-et-un ans. De son fauteuil, où elle fut retenue sur les dernières années de sa vie, elle dirigeait toutes choses en son domaine à la satisfaction générale. Jamais une religieuse ne s'est adressée à elle pour quoique ce fût, sans avoir reçu la promesse qu'il serait fait droit à sa demande. Parfois elle disait :—" Ma petite, je n'ai pas ce que vous demandez mais je vais le faire venir et vous l'aurez certainement : et l'exécution suivait la promesse. Les parents des élèves trouvaient en elle la même affabilité.

Toute sa confiance était en saint Joseph, le procureur des communautés religieuses, et ce bon saint tenait à faire honneur au crédit qu'elle lui reconnaissait.

Lorsqu'elle fut retenue à l'infirmerie, Monseigneur Laflèche, son co-paroissien, avait la condescendance, lorsqu'il venait au monastère, de se rendre auprès de la vénérable ancienne mère pour lui donner sa bénédiction. Une jeune religieuse, après la visite, faisait remarquer à cette bonne mère qu'elle

devait se trouver bien honorée de recevoir ainsi Sa Grandeur. " Vois-tu, ma petite, je l'ai bien connu, moi, Monseigneur Laflèche, c'est le petit garçon de ma bonne amie Marie-Anne Boisvert.

En 1873, elle célébra ses noces d'or. On applaudit, dans tout le monastère, à la joie de la pieuse jubilaire, et c'était à qui ferait revivre une date, un souvenir de

Cette longue suite d'années
Par ses œuvres couronnées.

Se reportant, par la pensée à l'année 1821, l'une disait :

Semblable, en ses élans, à la blanche colombe,
Rapide vers l'autel elle prend son essor,
Et foulant à ses pieds le monde et tout son son or,
A travers les périls où plus d'une succombe
Elle aborde le port.
Là, de l'Epoux céleste écoutant le langage,
Cette amante, fidèle aux échos de sa voix,
De sa sainte livrée, heureuse, fait le choix.
Et Jésus, en retour, lui donne pour partage
Les roses de sa croix.

Oui, cette âme de feu, dans une sainte ivresse
Réitère en ce jour le plus doux des serments ;
A Jésus elle voue avec ses cheveux blancs,
Les parfums et les fruits d'une verte vieillesse,
D'un éternel printemps.

Tout ce jour fut, pour le monastère, une longue et belle fête, le soir l'on disait :

Des célestes parvis elle est un doux reflet,
Et les anges témoins, sur l'aile de l'ivresse
Recueillant de ces lieux un sublime souhait,
Entonnent avec nous, dans ce jour d'allégresse,
L'*Ecce quam bonum !*

Les élèves vinrent à leur tour présenter à la digne jubilaire les vœux de leurs jeunes cœurs ; elles se firent les interprêtes de leurs devancières :

" En leur nom, disait l'une d'elles, nous venons, vénérée Mère, vous offrir les vœux et les félicitations de celles qui furent dans leur jeune âge l'objet de votre maternelle sollicitude, et qui font aujourd'hui partager à leurs enfants la filiale affection qu'elles vous conservent..

" Puisse votre carrière être encore longue et heureuse! Puisse l'immortelle couronne que Dieu vous tient en réserve rester longtemps suspendue, pour nous laisser jouir du privilège de réclamer le secours de vos ferventes prières et de votre maternelle tendresse."

Puis, mademoiselle Eléonore Dénéchaud, aujourd'hui Sr. St-Louis de Gonzague de l'Hotel-Dieu de Chicoutimi, présenta quelques volumes des œuvres du Père Faber. Et la bande juvénile se retira au son des joyeux accords qui avaient accompagné ce couplet :

Dans ta sainte retraite
Que longtemps se reflète
Sur toi, de cette fête
La divine splendeur.
A jamais, bonne Mère,
De ce jour jubilaire
La mémoire si chère
Vivra dans notre cœur.

M. Ed. Bois, curé de Maskinongé, avait voulu donner le dîner de la communauté. Inutile de dire la joie et la gaieté qui présidèrent à ces fraternelles agapes. Les murs blanchis à la chaux disparaissaient sous les décorations où dominait le radieux "50" qui semblait se multiplier, en cet heureux jour.

Les félicitations du dehors vinrent s'unir aux acclamations du cloître : du fort Vancouver C. A.

la Sr. St Pierre d'Alcantara lui adressait avec un joli acrostiche, les lignes suivantes :

" Mon premier cri est celui de la reconnaissance accompagné d'une prière confiante et d'un vœu sincère pour celles qui surent tourner vers Dieu toutes les affections de mon cœur. Oui, aux extrémités de l'Amérique, du nord au sud, de l'est à l'ouest, on bénit votre mémoire, chères mères, et le nom de l'Ursuline fait vibrer les fibres de bien des cœurs. Souvent de l'œil de l'imagination, je parcours ces lieux chers à mon enfance, je me surprends conversant affectueusement avec chacune : ma mémoire m'est fidèle dans les moindres circonstances, c'est une petite entrevue privée, tantôt avec la révérende mère Sainte-Clotilde, tantôt avec mères St François de Borgia et Sainte-Anastasie.— Reverend mother Saint-Joseph too !.. Tantôt, c'est un juste reproche que je me rappelle ou bien c'est une épreuve de prétendante ; je me rends à l'infirmerie et je m'assieds aux pieds de l'héroïne du jour, la bonne mère Saint-François-Xavier, je lui souffle tout bas à l'oreille. " Continuez, ma mère, votre charité et priez bien fort pour votre imparfaite Adèle d'autrefois."

"Je passe au noviciat où je trouve des petits cœurs généreux à qui je souhaite persévérance et un accroissement de ferveur.

" L'atmosphère qu'on respire dans ce pays de la liberté est glaciale, les cœurs sont froids, car le feu de l'amour divin est loin de les consumer. Que de larmes ne verseriez-vous pas, âmes d'élite, si vous voyiez comme nous l'ignorance et le peu de foi qui se trouvent parmi un grand nombre de ceux mêmes qui se disent catholiques. Ah ! je vous en prie re-

doublez de ferveur, et, comme de nouvelles Thérèses, convertissez les âmes, soyez apôtres de l'ouest, et celui pour l'amour de qui vous aurez travaillé vous en tiendra compte."

Vie de prières, telle était bien celle de notre bonne jubilaire : nous l'appelions notre Moïse, le paratonnerre de la communauté. Tous les bruits du dehors venaient mourir à ses pieds, elle ne voulait plus rien entendre, rien savoir : " Je prie, je prie autant que je puis, disait-elle, je sais que le monde est pervers et que le juste souffre persécution, ne me dites rien de plus : je donne toutes mes intentions au bon Dieu et je ne veux pas être distraite de sa sainte présence. "

Depuis longtemps, elle ne se rendait plus au parloir et lorsque sa famille la visitait, c'était la mère supérieure qui interprétait les deux partis, la vieille mère disait qu'elle n'aurait pas le temps de faire ses prières si elle était obligée de recevoir leur visite, et " comme c'est pour eux que je prie, j'espère qu'ils m'en sauront gré."

En effet, ils ne lui en voulaient pas, au contraire ils la vénéraient comme une sainte et attribuaient à ses pieuses intercessions la préservation de certains accidents, l'heureux succès de leurs affaires, les vocations religieuses de leurs enfants. Pour elle, elle leur écrivait une fois l'an : sa lettre était adressée à son estimable frère, M. Perrin de Montréal. Elle était alors âgée de quatre-vingts ans et c'était pour elle une affaire capitale : il fallait tailler une plume d'oie sa main était ferme, son écriture belle et large.

Cette bonne mère vécut encore sept ans après avoir célébré ses noces d'or, elle conserva jusqu'à sa

mort toutes ses facultés. Dans sa quatre-vingt-quatrième année, en 1880, Dieu l'appela à lui.

La vénérée mère Saint-Hubert qui lui survécut dix ans était de cette génération. Un incident assez ordinaire avait décidé sa vocation. Résolue depuis longtemps de se faire religieuse, elle remettait de mois en mois les démarches à faire pour atteindre son but. Un jour, elle est demandée pour être marraine : le parrain est un jeune homme de bonne famille, il a un établissement à Shaouinigane qui vient de s'ouvrir à la colonisation, et pendant le trajet qui se fit en petite berline, il proposa à mademoiselle Hubert de devenir la reine de son petit domaine. Surprise, intimidée, "je piquai au plus court, disait-elle plus tard, en disant *oui*." Charmé d'un si beau début, le parrain y alla grand train, le contrat se passa le même soir qui était un jeudi, la publication fut fixée au dimanche et le mariage au mardi suivant. La timide fiancée balbutiait toujours son faible "oui," tandis que son cœur protestait hautement. Le samedi venu, madame Hubert accompagné de sa fille se rend à la ville pour acheter la toilette de noce ; robe très ample d'indienne à fond blanc, parsemée de fleurs roses, et chapeau de Livourne.

Le dimanche matin, l'attention d'un bon voisin qui s'était rendu chez M. Hubert pour attendre l'heure de la messe est attirée par des pleurs et des sanglots à demi étouffés, il apprend que c'est mademoiselle Hubert qui ne veut plus se marier. Il est encore temps, dit-il, je vais voir à cela, et tout de suite, il va chez le futur et l'aborde en lui disant :

— Tu as tellement précipité ton affaire de mariage que mademoiselle Hubert peut en mourir, re-

mets donc la publication à la semaine prochaine, elle aura au moins huit jours à y penser.

Il y consentit non sans peine, et l'officieux voisin courut en avertir le curé qui montait à l'autel.

Le lendemain, l'ex-marraine reprenait en toute hâte le chemin de la ville, heureuse d'avoir échappé au mariage ; elle demanda avec instance son entrée au noviciat. Cette faveur lui fut accordée et la robe de noces servit pour la cérémonie de la vêture. Le filleul grandit, il vint régulièrement voir sa marraine: elle se plaisait a lui dire que c'était à lui, après Dieu, qu'elle devait son entrée au monastère. Fervente Ursuline, fidèle observatrice de sa règle, elle fut tour-à-tour, zélatrice,assistante et supérieure ; jusqu'à ses derniers moments, elle fit l'édification de la communauté dont elle était le "paratonnerre" par sa vie de prière et de souffrance. Elle fut atteinte de paralysie un jour de l'an au soir, et cette épreuve d'autant plus pénible que mère Saint-Hubert était naturellement très active, la trouva soumise et résignée. Lorsqu'on lui proposait de demander à Dieu sa guérison elle répondait : " Le bon Dien veut qu'il en soit ainsi." Elle ne le pria jamais non plus d'abréger ses souffrances. Bien souvent, on l'entendait chanter :

> **O Jésus, conduis mes pas**
> **Dans les sentiers de la patrie.**
> **Tu vois mes tristes combats**
> **Dans l'exil de la vie.**

Le 7 février 1877, la vénérée mère célébrait ses noces d'or. L'annaliste du cloître a tracé de ce jour le tableau suivant : " La vénérable jubilaire sortait ce jour là même d'une solitude plus profonde : elle s'était préparée, par la retraite à la rénovation de ses

saints engagements ; son âme, sous la parure de grâces nouvelles, voulait offrir à l'Epoux des vierges les vœux et l'affection virginale d'un cœur fidèle, la guirlande de roses et de lis que lui ont tréssée l'amour et le dévouement de cinquante années d'un service sincère.

" A midi, conduite par la révérende mère supérieure, la digne jubilaire prenait place sur un siège d'honneur, au son d'une joyeuse musique. Une adresse de félicitation lui fut présentée au nom de la communauté, puis, force bouquets et petits dons symboliques. Puis, ce fut au tour des élèves à présenter leurs hommages et leurs cadeaux.

"Mademoiselle Herminie Héroux interpréta gracieusement ses compagnes ; mais ce qui a paru plus charmant encore que les jolies stances et les chants magnifiques qui ont embelli la fête, ce fut l'offrande enfantine de mademoiselle Alice Mailhiot, aimable enfant de sept ans, qui adressait à la digne mère les vers suivants avec un cornet de bonbons.

Très révérende mère,

Dans ce jour d'allégresse,
Dans ce jour le plus beau,
Je viens avec tendresse
Vous offrir mon cadeau.
Prenez-le, bonne mère,
Sans aucun compliment.
Avec un cœur sincère
Je dirai seulement:
Je donne ce que j'aime
A qui gagna mon cœur,
Mère, accepte toi-même
Ce bouquet de saveur.

A la 60e, on reprenait les chants. Ce ne fut qu'en 1890, à l'âge de quatre-vingt-sept ans que cette digne mère passa du cloître au ciel ; elle avait con-

servé une aimable gaieté et chaque fois que nous la visitions, nous étions étonnées d'entendre ses spirituelles reparties toujours si pleines d'esprit religieux.

Mère Léocadie Brassard de Sainte-Madeleine était l'âme des recréations : en hiver, il fallait au moins deux chandelles pour éclairer la communauté; on en mettait une pour la mère supérieure et les anciennes religieuses. et les jeunes se groupaient auprès de la mère Sainte Madeleine. La joie était souvent au village, et lorsque la mère supérieure s'informait de ce qui pouvait causer autant de plaisir aux gens de "la Tuque," c'était immanquablement la mère Sainte-Madeleine qui avait trouvé dans son répertoire une anecdote encore inédite. Elle en avait une assez saisissante qu'elle tenait de son père, le capitaine Brassard. Pendant la campagne de 1812, un sauvage lui racontait qu'en arrivant un jour près de sa cabane, il vit un ours qui enlevait un de ses jeunes enfants :—J'avance sur lui, armé de mon long couteau, l'ours laisse tomber l'enfant qu'il tenait dans sa gueule et s'élance sur moi, je lui enfonce mon couteau dans la gorge, il tombe à la renverse et je relève mon fils qui n'a pas une blessure.

La seconde que nous citerons lui était personnelle. C'était, c'est encore et ce sera probablement toujours une grande émulation parmi les novices à qui arrivera la première au chœur, à quatre heures du matin. Sœur Sainte-Madeleine faisait honneur à sa patronne et était rarement devancée par aucune autre. Elle découvre, par hasard, que les novices ont tramé un complot contre elle pour le jour de Pâques au matin, et veulent à tout prix la supplanter. Le Samedi Saint au soir, elle laisse couler son sablier

à moitié et le couche sur le côté. Elle est sur le qui-vive une partie de la nuit, et le matin au premier son de la cloche, elle est sur pied, s'improvise une toilette telle quelle, et se rend au chœur. Adoration à Jésus ressuscité, fervents colloques avec sa sainte patronne, puis elle s'assit. Les novices entrent tour à tour, elle a soin de mettre son sablier en pleine lumière, et celles-ci voyant qu'il est à moitié écoulé se demandent à elle-mêmes ; depuis quand est-elle ici ? (1).

A l'externat, elle fut une maîtresse dévouée ; elle avait mille petites ruses pour rendre aux enfants l'étude attrayante.

— Aujourd'hui, mes petites amies, leur disait-elle, j'ai un compliment à vous faire apprendre. Ensemble, faites toutes une profonde révérence, puis dites : "Monseigneur ;" ensuite sous forme de compliment, elle leur faisait réciter l'acte de contrition Toutes l'apprenaient avec une grande bonne volonté.

Mais c'est dans l'office d'infirmière que cette excellente religieuse s'est surtout rendue remarquable ; elle avait pour ses chères malades des attentions délicates, de charitables prévenances, des soins entendus.

Nous allons maintenant nommer mère Sainte-Angèle, type de la ferveur et de l'éternelle jeunesse au service du Seigneur. A quatre-vingts ans, alors qu'elle en avait passé cinquante-quatre en religion, notre révérend Père chapelain lui demandait

(1) Au jour de sa vêture, cinquante personnes de Nicolet avaient visité le monastère, parmi elles, on remarquait M. Chandler seigneur de Nicolet ainsi que madame Chandler qui avait prêté ses atours à la jeune novice pour la circonstance.

si elle avait trouvé le temps long : "Ah ! mon Père, dit-elle, je suis encore aussi heureuse qu'au jour de ma profession." Sans infirmité aucune, on la vit jusqu'à la fin de ses jours se rendre au chœur dès quatre heures du matin et arriver la première à toutes les observances de la journée. Active, laborieuse, bonne priante, elle était ingénieuse à trouver le moyen de toujours prier en travaillant. Elle était *robière*, il lui fallait donner un tour de rouet à la laine qu'elle avait dédoublée ; on la voyait alors faire mouvoir son rouet du pied, tenir sa laine d'une main et son chapelet de l'autre. Aux jours de grands congés, elle se rendait aux désirs des jeunes religieuses qui la priaient de danser un menuet, elle le faisait avec une grâce charmante et sans fatigue. Elle avait bien connu dans son enfance madame Lemaître, nièce du gouverneur Crémahé, femme du premier et dernier gouverneur de Gaspé. Cette dame allait souvent au couvent de Saint-François de la Beauce où la jeune demoiselle Lessard était pensionnaire. Cette dame à qui monseigneur Plessis portait beaucoup d'intérêt, demeurait chez M. le curé Primeau. Le gouvernement lui allouait une pension de £300 qu'elle employait en bonnes œuvres.

Mère Sainte-Angèle avait un attrait tout particulier pour catéchiser les petits enfants.

Le dimanche, elle réunit pendant longtemps les enfants de la ville qui fréquentaient les écoles anglaises. C'était un bonheur pour elle de leur apprendre les premières notions de la religion, et les enfants en retour aimaient bien leur maîtresse du dimanche.

Un jour, cette bonne mère éprouva un grand chagrin. Il s'agissait d'améliorer le système de chauf-

fage ; à quatre-vingt-cinq ans, on n'aime guère les innovations et en voyant disparaître les poèles, elle disait : " Ce sont pour moi de vieux amis, ils m'ont rendu bien des services dans ma vie.. Adieu ! adieu !.." Grande fut sa surprise l'hiver suivant de constater qu'il faisait une chaleur égale par tout le monastère. Elle disait alors en souriant : " C'est le paradis."

La douce mémoire de notre chère Sœur Crévier Deschenaux de Saint-Jean de la Croix est restée vivante dans le monastère. Cette bonne sœur converse était la charité personnifiée; longtemps employée à l'Hôpital, elle fut une mère pour les pauvres : elle sollicitait sans cesse les supérieures, les cuisinières pour obtenir tantôt une chose, tantôt l'autre, toujours au bénéfice des pauvres malades. Elle arrivait alors en disant : "Par charité, voulez vous me donner telle ou telle chose ?" Et fait notoire dont on s'amusait quelquefois, ses poches étaient toujours assez grandes pour tout contenir. Elle aimait aussi les novices et les postulantes ; jamais elle ne les rencontrait sans avoir pour elles une parole d'encouragement, une promesse de prière pour leur persévérance ; son conseil le plus habituel était celui-ci : Dites tous les jours trois *Gloria Patri* en l'honneur de la sainte Trinité, entre les deux élévations, et je vous promets que vous ferez profession.

Les petits animaux avaient aussi des droits sur son bon cœur, elle craignait que chat ou chien ne vint à manquer de nourriture. Lorsque les moineaux furent introduits dans le pays, elle ne manqua jamais en hiver, quelle que fut la température, d'aller leur égrainer un dîner devant la porte de la grange ; ces

petits êtres surent bientôt l'endroit où la table était mise, et tous les jours il y avait de nouveaux convives. Sr. Crevier de St Jean de la Croix était native de Saint François-du-Lac ; les sauvages de l'endroit venaient souvent, surtout pendant les premières années qu'elle fut au monastère, lui faire visite ; un jour qu'elle était à la cuisine, elle en aperçut un installé dans une fenêtre ; il lui dit tout bonnement : "Viens-t'en donc par chez nous, il y a bien assez longtemps que tu es ici" ! Ces bons sauvages, nous disait-elle, me croient en prison ; la vie sédentaire leur va si peu. Pendant plus de trente ans, cette fervente religieuse se leva à trois heures et demie du matin pour sonner le réveil de quatre heures. Elle prétendait toujours qu'elle n'était pas fatiguée : " Je dois cette habitude matinale, nous disait-elle, à ma mère-maîtresse, la bonne mère Saint-Olivier. Dès quatre heures du matin, elle faisait le tour des lits des novices, en disant : " à la ferveur, mes enfants, à la ferveur."

Cette sœur charitable avait une tendre dévotion pour les pauvres âmes du purgatoire : outre qu'elle leur avait abandonné tout le mérite de ses œuvres, elle cherchait tous les jours à grossir son trésor en leur faveur, et on la vit pouvant à peine marcher tant les douleurs rhumatismaies la faisaient souffrir, se traîner péniblement d'une station à l'autre du chemin de la croix, pour ne pas priver les bonnes âmes du purgatoire du fruit de ces indulgences. Sur les dernières années de sa vie, quoique sa vue fût très affaiblie, elle désirait se rendre utile à la communauté ; elle avait demandé qu'on lui laissât le soin de disposer les tables du réfectoire ; lorsque quelques religieuses passaient, elle s'informait si tout était bien.

On lui répondait toujours "oui," quitte à déplacer deux pots d'eau qui se trouvaient l'un près de l'autre, à redresser tel objet etc. Un jour il lui arriva une singulière aventure : " Je rencontrai une religieuse dans un corridor, comme le passage était étroit et que je marche très doucement, je lui cédai le pas ; elle ne bougea pas. Je lui dis : Passez donc. Elle n'en fit rien. Alors, je repris : Si vous ne passez pas, je passe.. et cette sœur passa en même temps que moi. C'était mon ombre".— Elle se trouva à l'infirmerie en même temps que la mère Saint-Hubert qui était paralysée. Il se passait quelquefois des scènes assez amusantes, lorsque l'infirmière s'absentait momentanément. La bonne sœur la Croix aveugle partait pour faire le tour de l'infirmerie, elle s'égarait entre une chaise et une table et ne pouvait plus regagner son fauteuil ; elle priait alors la mère Saint Hubert de lui faire un petit cri pour l'aider à s'orienter, mais celle-ci s'en donnait bien garde et avait un gros plaisir à voir faire les tours et les détours de la pauvre sœur aveugle.

Au commencement du mois de novembre 1888, se voyant incapable de rendre le moindre service, elle craignait au contraire à cause de sa cécité de donner beaucoup de peine à son infirmière, elle fit alors le pacte suivant avec les âmes du purgatoire : " Bonnes et saintes âmes, j'ai prié et souffert pour vous pendant ma vie, je désire encore satisfaire pour vos offenses autant qu'il sera en mon pouvoir pendant ce mois, puis je vous prie de venir me chercher."

Le 22 novembre, elle tomba malade et le 28 elle rendait le dernier soupir.

A côté de ces anciennes religieuses que le bon Dieu a laissées parmi nous pour perpétuer l'esprit religieux et les vertus monastiques qu'elles ont pratiqués si fidèlement pendant des cinquante et des soixante années, il y en avait de plus jeunes que le Seigneur appela plus tôt au séjour éternel. De ce nombre se trouve la mère Hippolyte M. Lemieux de Saint-Charles ; elle était seconde hospitalière et eut l'avantage de convertir au catholicisme deux protestantes, madame et mademoiselle Frenbuze ; ce fut elle aussi qui les prépara à faire leur première communion. La cérémonie eut lieu dans notre chapelle. Les deux néophytes conservèrent toujours un bon souvenir de la dévouée mère Saint-Charles. Mademoiselle Frenbuze, devenue plus tard madame P. Clément, nomma son fils aîné Charles, en souvenir de la bonne religieuse qui l'avait initiée aux vérités de la Foi.

La mère Saint-Charles avait appris à relier avant d'entrer au monastère. Elle utilisa ce talent en religion et rendit de grands services à la maison. On louait alors les livres aux élèves et le temps de la vacance se passait à réparer ces manuels plus ou moins endommagés.

M. Leprohon, le vénéré directeur du séminaire de Nicolet, avait prononcé le sermon de profession de la sœur Saint-Charles, il le terminait par cette belle péroraison :

" Soyez donc, ô mon Dieu, mon héritage, soyez la portion de mon calice : vous seul, pouvez me suffire. Je sais qu'en m'attachant à vous, je vais me lier à bien des devoirs; quand même les vœux que je vais faire, à la face de vos autels et en présence de vos anges qui vous les porteront pour les ratifier dane

le ciel, ne seraient pas des vœux éternels et sans retour, quand je pourrais encore les rompre et les révoquer... ah ! Seigneur, je n'userais de ma liberté que pour serrer mes liens davantage. Toute la terre en pleurs et à mes genoux ne serait pas une barrière assez forte pour me retenir, tant ils sont beaux ces fers, tant ils sont aimables ces liens O ! jour de mon triomphe, jamais, je ne vous oublierai. Pour vous, ô monde profane, je veux pour toujours vous oublier ; vous ne me verrez plus dans vos fêtes et dans vos assemblées Je vous oublie, ô mes pieux parents, non pas dans mes prières sans doute, je vous dois trop pour vous refuser des vœux, je n'oublierai pas non plus les exemples de vertu que vous m'avez donnés ; mais j'oublierai vos affaires, vos noms mêmes seront à peine sur mes lèvres. Vous seul, Seigneur, serez ma joie. Déjà les douceurs que je ressens me répondent de celles que vous me réservez, et après avoir fait ma consolation sur la terre, vous serez ma consolation pendant toute l'éternité." Ce moment arriva pour notre chère sœur Saint-Charles, en 1832, neuf ans après sa profession.

Une de ses compagnes de noviciat, sœur Saint-Bernard passa trente années dans la vie religieuse, vivant avec une grande ferveur, catéchisant les petits enfants, et se dépensant tout doucement sous le regard du bon Dieu. Chaque fois que monseigneur Cooke voyait cette chère sœur, il lui demandait si elle avait encore peur du tonnerre. Cette question tirait son origine du fait suivant : Judith Thiboutot était native de Saint-Roch des Aulnets, bien jeune encore elle avait été placée dans un pensionnat tenu par les bonnes religieuses de la Congrégation. Un

jour que le tonnerre grondait avec force, la jeune élève s'enfuit du couvent, court au presbytère se réfugier dans les bras du curé qui était alors M. Thomas Cooke. " Ce n'est qu'auprès de vous, dit-elle, que je n'ai plus peur !"

Sœur Saint-André enlevée soudainement à notre affection a laissé aussi dans la communauté de bons souvenirs, quoiqu'elle n'ait passé que cinq ans au service du Seigneur. Sa mort arriva dans les circonstances suivantes : Un vendredi, 15 janvier 1832, sœur Appoline Blais de Saint-André avait pris la collation de ce jour de jeûne avec la communauté, elle avait même à la suite récité quelques prières les bras en croix. Puis elle se retira pour porter le souper du révérend Père chapelain ; revenue à la cuisine, elle tomba à la renverse, on accourut pour la relever, mais au moindre mouvement, le sang lui jaillissait de la bouche en telle quantité, que l'on comprit aussitôt qu'elle se trouvait dans un danger de mort imminent. Le médecin et le prêtre furent appelés, elle fut administrée dans la cuisine où on lui avait improvisé un lit ; le lendemain, on put la transporter à la chambre de la mère supérieure qui se trouve sur le même pallier ; elle y rendit le dernier soupir vers le soir. L'accident était pénible et jeta une grande consternation dans le monastère ; mais nous étions toutes convaincues que l'arrivée de l'Epoux n'avait pas pris au dépourvu cette vierge sage : sa lampe avait toujours été alimentée de la charité la plus compatissante, de l'esprit de foi et de piété qui entretenait dans son âme la vie de la grâce, et qui lui mettait au cœur un amour ardent, vif et généreux.

Monsieur l'abbé Cécil, curé de Saint-Pierre,

Rivière-du-Sud, qui connaissait cette bonne sœur Saint-Charles décédée quinze jours auparavant, répondait à la mère supérieure qui lui avait adressé une lettre de faire part :—"Le Seigneur a voulu enlever ces deux jeunes sœurs, au milieu de leur course, pour nous apprendre que nous ne devons pas compter sur l'âge ni sur la santé. Il faut espérer que leur vie régulière et édifiante leur aura procuré un lieu de rafraîchissement et de paix. La mort des justes est toujours précieuse devant Dieu, mais comme les jugements du Seigneur sont terribles, et que c'est à peine si le juste est trouvé juste, ne les oublions pas après leur mort.

" J'ai dit le saint sacrifice de la messe pour notre chère sœur Saint André, le premier de ce mois ; son père et une de ses sœurs y ont assisté. Je le dirai vendredi pour notre regrettée sœur Saint-Charles, et aussitôt que les beaux temps le permettront, je ferai pour chacune d'elles le chemin de la croix et je leur en appliquerai les indulgences.

" Je ne doute pas combien vous devez être sensible à la séparation de vos filles chéries. Les liens de la religion sont mille fois plus forts que ceux de la nature. La confiance en la miséricorde de Dieu qui aura couronné celles qu'il a appelées à lui, l'espérance de leur être réunis dans le séjour de la gloire, font notre unique consolation. Je prends une part sensible à l'épreuve que le Seigneur vous envoie : ses jugements sont toujours justes et équitables. Sa main est digne de nos louanges, soit qu'elle nous bénisse ou nous châtie. " Soit que nous vivions, soit que nous mourrions, dit saint Paul, nous sommes au Seigneur."

" Je n'oublierai pas les malades que vous recommandez à mes prières. " Prions, dit saint Jacques, les uns pour les autres, afin que nous soyons sauvés."

" Le vide que la mort fait dans votre communauté devrait, il me semble, être rempli. Si vous avez besoin de sujets, daignez me le faire savoir et, s'il se découvre quelques vocations, je vous les enverrai.

" M. Augustin Amyot est prié de vous remettre quelque petite chose pour aider aux dépenses que vont occasionner vos nouvelles bâtisses. Je désirerais pouvoir y coopérer plus abondamment, agréez le désir que j'en ai et aussi le respect profond avec lequel, je demeure,

J. E. CÉCIL, prêtre."

Ce digne ami de notre maison avait une sœur religieuse au monastère, sœur Sainte-Catherine. Elle avait été la première sœur converse reçue après l'incendie : intelligente, dévouée, elle eut toute la confiance des supérieures qui se reposaient entièrement sur elle pour une multitude de travaux. La piété de cette bonne sœur était naïve et confiante ; elle avait pour notre immaculée mère un cœur d'enfant, jamais elle ne laissait son office le soir sans avoir fait une profonde inclination à l'image de la sainte Vierge et lui avoir adressé cette filiale prière : " Bonne mère, je place tout sous votre maternelle protection, prenez en soin, s'il vous plaît."

Son frère, le curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, venait de temps à autre par ses bonnes lettres animer davantage une ferveur déjà si bien alimentée. A l'anniversaire de sa profession, il lui écrivait : " Chère sœur,— Il y a dix-huit ans, le 21 du

mois dernier que je suis prêtre, et il y en aura vingt-quatre que vous vous êtes consacrée à Dieu, samedi le 4 du côurant. Avons-nous l'un et l'autre répondu à notre vocation ? Avons-nous fait chaque année des progrès dans la vertu ? Notre conscience nous répondra à cette demande. Que de grâces, que d'instructions, que de sacrements reçus pendant tout ce temps ? Quel compte terrible nous en rendrons un jour ! " On demandera beaucoup, dit Jésus Christ, à ceux à qui on aura donné beaucoup."

" Un jugement sévère attend ceux qui au lieu d'un talent en auront reçu cinq, et même dix, du père de famille. Nous n'avons que trop perdu de temps, notre grande affaire est de le racheter, d'employer plus utilement et plus saintement celui qu'il voudra bien encore nous accorder. Il ne nous suffira pas de n'avoir pas grand'chose à nous reprocher, d'être un arbre qui ne porte pas de mauvais fruit, si nous ne sommes pas riches en bonnes œuvres et en vertus.

" Dieu en nous plaçant dans un état saint nous a fait plus de grâces qu'à bien d'autres. —*Non fecit taliter omni nationi, et judicia non manifestavit illis.*

" Je dirai à mon ordinaire la messe pour vous le jour anniversaire de votre profession, et je ferai un *memento* particulier de la sainte communauté à laquelle vous appartenez. Aimons notre état, étudions-en les obligations et efforçons-nous de les remplir. Goûtons combien le joug du Seigneur est doux et combien son fardeau est léger. La terre est remplie de croix, portons-les de bon cœur, soupirons après notre céleste patrie, où Dieu essuiera nos larmes, et nous comblera de ses faveurs. Faisons notre salut avec crainte et tremblement. Humilions-nous

sous la main toute puissante de Dieu afin qu'il nous exalte au jour de ses vengeances. Priez pour votre très humble et très tendre frère.

J. Cécil, Prêtre."

St-Pierre R.-du-Sud,
2 oct. 1834.

Ces bons avis, ces pieuses réflexions ne tombaient pas sur un sol ingrat : la fidèle religieuse en faisait son profit : pendant son oraison, à son travail, son esprit s'occupait de ces saintes pensées. Après la mort de la mère Saint Olivier, M. Cécil écrivait à sa sœur qui était malade : " Que la sainte volonté du Seigneur s'accomplisse et non la nôtre ! L'amour des souffrances sied si bien à une solide piété que les saintes se plaignaient, non pas lorsqu'elles souffraient, mais lorsque le Seigneur les laissait sans leur faire part de sa croix, c'est alors qu'elles se plaignaient à leur divin époux. Vous savez quelle était la devise de la bienheureuse Marie-Madeleine de Pazzi : " Toujours, souffrir, jamais mourir ! " Le Seigneur vous fait part de sa croix, c'est une preuve qu'il vous aime. " Parce que vous étiez juste, disait l'ange Raphaël à Tobie, il a fallu que vous fussiez éprouvé. "

" Vous, chère sœur, vous êtes encore jeune et capable de porter le poids de la maladie ; mais comme elle doit être sensible à vos anciennes mères et sœurs, à une vénérable mère Saint Pierre par exemple. Courage ! " Les souffrances de ce monde, dit saint Paul, n'ont aucune proportion avec la récompense qui doit en être le prix". — Je dirai la messe pour la vénérable mère Saint Olivier. Cinquante-neuf ans passés d'une manière particulière au service

de Dieu ont dû lui mériter la bienheureuse éternité. Elle pouvait bien dire avec la même confiance que saint Hilarion, à la fin de sa vie : " Sors mon âme, que crains-tu ? Il y a tant d'années que tu sers Jésus-Christ, espère qu'il te fera miséricorde. " La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur. Je me ferai toujours un devoir de célébrer une messe basse pour chacune d'entre vous que le Seigneur appellera à lui, ayez seulement la bonté de me le faire savoir. "

Si nous avons été édifiées de la piété naïve de notre chère sœur Sainte-Catherine, les traits multiples de la charité compatissante de notre bien-aimée sœur Saint-Laurent ne sont pas moins émouvants.

Son bon gros cœur est tout plein de soupirs et ses larmes tombent dans le pétrin, lorsqu'elle détrempe la farine de sarrasin pour faire une espèce de galette pour la communauté, n'ayant pas de blé pour faire du pain. Elle disait alors au bon Dieu : "Mon Dieu ! est-ce là tout ce que vous avez à donner à vos épouses qui travaillent pour vous tout le jour. " Si l'office de cuisinière était une sinécure pour la bonne sœur Saint-Laurent, elle sut se rendre utile d'une autre manière. Elle se mit à travailler le bois, et sous le regard du charpentier de Nazareth, elle construisit des armoires, des tables et des bancs ; plus tard, quand elle sent que ses forces l'abandonnent, elle enchaîne des chapelets, coule des crucifix en étain, etc. Cette bonne sœur avait un faible pour les enfants, elle les aimait beaucoup et les gâtait quelque peu. Les jeunes élèves connaissaient parfaitement la bonne sœur aux petits gâteaux.

Nous terminerons ce chapitre en nommant la

jeune sœur McCarthy de Sainte-Apolline. Au témoignage de l'abbé de Calonne à qui elle ne survécut qu'un an, elle fut une religieuse parfaite, se dévouant tout le jour, faisant le bien dans l'ombre, en silence et l'âme toujours unie à son Dieu. Un jour, en chantant au chœur les louanges du Seigneur, elle le fit avec tant d'ardeur et y mit une telle onction qu'elle eut ensuite un crachement de sang. Quelques semaines plus tard l'Epoux céleste la conviait aux noces éternelles où elle chantera pendant l'éternité le triomphant Hosannah. C'était la récompense de treize années de vie religieuse.

Chères mères et sœurs dont nous venons de parler, vous nous avez devancées dans ce jardin fermé où le Bien-Aimé paît au milieu des lis. Du lieu de votre repos, souvenez-vous de celles qui combattent encore dans l'arène, priez le bon Sauveur, le divin Epoux qu'il vivifie nos âmes et qu'il se les unisse par son amour, afin que nous puissions continuer ici-bas avec fruit l'œuvre de notre apostolat, et entraîner dans la bienheureuse éternité toutes les âmes que le bon maître aura confiées à notre garde.



CHAPITRE XXIII.

Le Pensionnat

1806-1830.

L'INCENDIE nous avait enlevé nos élèves pensionnaires ; mais nos chères enfants de la ville nous restaient en qualité d'externes, et la maison des serviteurs, où le ministre de Dieu offrait le matin le saint sacrifice de la messe, était transformée, tout le jour, en salle de classe. Cet humble toit conserve un souvenir touchant. Trois jeunes élèves s'y disposaient à recevoir pour la première fois le Dieu bon, pauvre et humble de l'Eucharistie.

C'est par un matin ensoleillé du mois de mai 1807. Les oiseaux jettent dans les airs leurs douces mélodies, une brise printannière agite les pruniers en fleurs, le soleil, ce sourire du bon Dieu, pénêtre dans le modeste oratoire et fait pâlir par ses rayons vifs et lumineux la tremblottante lumière des trois cierges de nos premières communiantes.

La messe est dite par M. le grand vicaire Noiseux, et maintenant, il tient dans ses mains la blan-

che hostie ; il la présente à ces jeunes enfants, et les conjure, dans une paternelle exhortation, à rester fidèles jusqu'à la mort aux serments d'amour et de fidélité qu'elles vont faire à leur Dieu....Le ministre des autels s'avance de quelques pas et les heureuses communiantes pressent sur leur petit cœur enflammé le cœur du doux Jésus. L'action de grâces se prolonge dans un pieux recueillement.

Telle fut la cérémonie de la première communion l'année qui suivit l'incendie, ici nul son grave et mélodieux de l'orgue, pas de chœurs puissants, l'autel même est privé de décorations. On pensait involontairement à une scène des catacombes, ou tout au moins, à ces jours si néfastes de la France, jours révolutionnaires où les fidèles accomplissaient dans l'ombre et le silence les devoirs de notre sainte religion. Ces jeunes filles qui avaient nom Catherine Bisson, Julie Plessis et Josephte Panneton gardèrent toute leur vie un souvenir unique de cet acte solennel accompli dans de telles circonstances, et elles en parlaient dans leur vieillesse avec une touchante émotion.

Le 21 novembre 1808 convia de nouveau la troupe enfantine à venir se réfugier à l'ombre du monastère. "On a retardé l'entrée des classes jusqu'à ce jour, dit l'annaliste, afin que les endroits fussent bien secs." Ce fut avec un élan tout nouveau que l'on reprit l'œuvre de l'éducation. Une consolation insigne, une faveur signalée venait d'être accordée à notre saint ordre. Ecoutons Monseigneur Pie, dans son langage émouvant, nous dire les bienfaits que l'Eglise déverse sur le monde au moyen des ordres enséignants, et rappeler à notre génération la grâce

qu'un grand pape occorda, au commencement du siècle, aux Ursulines :

" Il a été dit au prêtre : " Allez et enseignez." Le prêtre appelle devant lui une faible et timide vierge ; quelquefois elle est née dans le château, plus souvent dans la chaumière, il n'importe. Le prêtre lui impose les mains, il la couvre d'un voile, il place une croix sur sa poitrine, et il lui dit : *Euntes ergo docete.* Elle va et elle enseigne.

" Elle enseigne comme ayant puissance, et non pas comme les scribes et les pharisiens : Je veux dire, ce n'est pas un emploi humain qu'elle remplit ; elle n'est la mandataire, la déléguée d'aucune autorité séculière, c'est une œuvre spirituelle qu'elle accomplit, un sacerdoce participé qu'elle exerce.

" Vous me dites : Et qu'a donc de surnaturel et de religieux l'enseignement de l'alphabet, l'enseignement des premiers rudiments de la lecture et de l'écriture ? Je vous réponds qu'en ces choses comme en beaucoup d'autres, la fin surnaturelle surnaturalise le moyen. Ne voyez-vous pas que, sous l'écorce des lettres et des syllabes, c'est le Verbe de Dieu apparu en ce monde, c'est Jésus, le sauveur et le rédempteur de la terre, que ces épouses du Christ s'appliquent à faire entrer dans l'âme de ces enfants ? Ne voyez-vous pas qu'en chacun de ces petits, c'est la personne même de Jésus qui s'offre à la foi de ces pieuses institutrices ? Ecoutez la parole du Seigneur : Un jour ses disciples s'assemblent autour de lui et lui demandent : " Maître, dites nous qui est le plus grand dans le royaume des cieux ? " Alors Jésus appelle un enfant, il le place au milieu d'eux et leur dit : "En vérité, en vérité, si vous ne devenez comme des en-

fants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux." Le Sauveur va plus loin et il ajoute : "Quiconque reçoit un de ces petits, me reçoit." Puis, prenant un ton plus austère : " Et quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspendît une meule de moulin au cou, et qu'on le précipitât dans la mer."

" Voilà la parole qui depuis dix-huit siècles a porté l'Eglise à s'occuper avant tout de l'enfance. Voilà ce qui donne tant de prix à ces saints instituts, consacrés à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Si des femmes élevées dans les habitudes de l'opulence et du luxe se détachent de toutes les commodités et les jouissances de la vie ; si de jeunes vierges sacrifient tous les avantages de la nature, de la fortune pour s'enfermer avec de pauvres petites filles dans une école, la raison de ces dévouements se trouve dans cette parole de Jésus-Christ que ces âmes ont comprise : *Et qui susceperi unum parvulum talem, me suscipit :* "Quiconque adopte ainsi un enfant, m'adopte moi-même "

" Les premiers siècles du christianisme ont peu connu, mes sœurs, je l'avoue, votre genre de vocation. L'Eglise primitive donnait le voile à des vierges qui, demeurant dans la famille, s'assemblaient à des temps convenus dans une enceinte réservée du lieu saint. Puis les cloîtres se fermèrent sur ces chastes épouses du Christ, pour les préserver contre le souffle impur du monde ; puis le monde obtint que les cloîtres s'ouvrissent pour que des jeunes filles, destinées à rentrer dans le siècle, fussent préparées loin de lui à résister à ses pièges et à ses séductions.

" Mais ces essaims de vierges consacrées, jetées dans tous les bourgs et dans tous les villages, je le confesse, cela est plus récent. S'il en fallait rechercher la première origine et les premiers exemples, je remonterais à la bienheureuse fondatrice des Filles-de-Sainte-Ursule, à sainte Angèle de Mérici.

" Cette pieuse servante de Jésus vivait vers le milieu de ce seizième siècle qui, par l'introduction de l'impiété protestante, a posé au sein de l'Europe un principe si actif et si permanent de désorganisation. Elle peut être considérée comme l'initiatrice de ces familles religieuses répandues dans les villes et les bourgades, et appliquées à l'éducation chrétienne des enfants dans les écoles pies.

" Il fut prédit à cette vénérable fille, et elle a prédit elle-même, avant de mourir, que sa fondation serait perpétuelle : *eam vero perennem futuram morte proxima prædixit.* (1) Et, au fait, toutes ces pieuses communautés de vierges, d'institutrices de l'enfance, ce sont autant de branches, autant de rameaux de la fondation de sainte Angèle. C'est son œuvre s'étendant, se propageant, se perpétuant par des surgeons multipliés ; c'est un provignement de sa plantation, qui a étendu ses ceps et poussé ses rejetons au loin.(2)

" Et comme il y a de merveilleuses et providentielles coïncidences dans l'histoire des saints, la canonisation de cette mère et de cette fondatrice commune de toutes les institutions de ce genre a été accomplie au commencement de ce siècle, en mil-huit-cent-sept, par le chef de l'Eglise, dans une heure mémo-

(1) Breviar Roman ; XXXI Maii.—

(2) Ps. XXXIX, 12.

rable. Le premier consul, devenu bientôt l'empereur, avait résolu l'extinction de tous les ordres religieux. Cependant mieux inspiré, après mûr examen, il consentit à l'existence des instituts de femmes chargées d'instruire la jeunesse. Et c'est au moment où le travail de leur reconnaissance légale s'exécutait à Paris, au moment où la mère de l'empereur était proclamée la protectrice générale de ces établissements que Rome inscrivait le nom d'Angèle de Mérici au catalogue des saints."

La première fête que nos élèves célébrèrent avec nous fut donc celle de la canonisation de notre digne fondatrice, sainte Angèle. L'orateur du jour fut l'abbé de Calonne. Il voyait avec bonheur ces jeunes plantes émailler de leur blanche parure le sol rajeuni du monastère, ce sol naguère encore noirci de ruines fumantes. Il engageait et les mères et les enfants à célébrer par des chants de fête, des hymnes de reconnaissance le bonheur ineffable et si doux de se trouver de nouveau réunies au pied des autels, d'être rentrées dans l'héritage paternel, après avoir cheminé sur la plage étrangère.

" Comme Jacob après avoir traversé le désert, vous rentrez heureusement dans la maison de vos mères. Dites aussi comme lui : " Ce lieu s'appelera la maison du Seigneur, et je lui offrirai la dîme de tout ce qu'il m'aura donné."

" Sainte chapelle, entends ce vœu de mon cœur, anges du tabernacle, soyez en les heureux témoins : la dîme offerte sera la prière, le labeur et le sacrifice ; en payant à notre-seigneur et maître ce tribut quotidien, il bénira et fera prospérer son œuvre. Non, vous ne mourrez pas, mes filles, mais vous vivrez ;

vous raconterez, et vous enseignerez aux générations successives à raconter les miséricordes du Seigneur.

" Ainsi s'accomplira sur vous la promesse de stabilité faite à votre mère, la glorieuse sainte Angèle."

Ce fut un jour de grand bonheur pour l'abbé de Calonne que ce jour de fête. Il aima toujours sainte Angèle et la fit aimer. Son amour pour la jeunesse lui embellissait sa nouvelle retraite. Il allait initier ces jeunes intelligences à la connaissance des grandes et belles vérités de la foi, leur parler à l'âme et en faire des chrétiennes de l'avenir.

N'était-il pas à craindre que ce grand homme accoutumé aux savantes dissertations, qui avait vécu dans le commerce intime d'un petit nombre d'esprits et d'amis d'élite, n'était-il pas à craindre qu'il ne pût se plier à la portée de jeunes enfants ? Grâce à Dieu, il n'en fut pas ainsi ; l'abbé, sans doute, sentit l'épine du sacrifice, on ne se fait pas petit sans qu'il en coûte, mais cette abnégation de sa belle intelligence entrait dans ses vues de sanctification et il s'y livra comme à une œuvre chère.

Les enfants aimaient leur père : elle se sentaient honorées de l'approcher de si près et de vivre immédiatement sous sa conduite. Assister à ses instructions était toujours pour elles une fête, elles en sortaient éclairées, transformées ; mais c'est que son auditoire d'enfants ne fit pas changer à l'abbé de Calonne sa manière de porter le sceptre de la parole sacrée. Il leur donnait surtout son temps et ses avis avec une libéralité égale à son dévouement, à l'approche de la première communion. Monseigneur Plessis l'avaient chargé d'un message, il s'excuse auprès de son évêque de ne s'en être pas occupé

plus tôt, disant : "J'étais dans le moment fort occupé par la première communion de neuf pensionnaires, que j'avais fixée au vendredi, jour de la Nativité de la sainte Vierge, 7 septembre 1809" Comment des âmes cultivées par un si bon maître n'eussent-elles pas répondu à l'appel de sa foi et de sa charité ? Les parents en sentaient tout le prix et quoique ces années-là fussent très dures, on nous laissa les enfants plus longtemps. Après les avoir préparées à la première communion, on voulait qu'il les disposât à recevoir le sacrement de confirmation. Dans une autre circonstance l'abbé de Calonne écrivait :

" Je viens d'apprendre à Nicolet, où j'ai été donner la retraite aux écoliers, que vous seriez le vingt-trois aux Trois-Rivières. Les maîtresses des pensionnaires veulent que je vous prie de vouloir bien en passant, donner la confirmation à vingt-cinq de nos jeunes élèves. Il y en aura dix-huit qui auront fait leur première communion le dix-neuf août, ce qui leur fera une excellente préparation.

" Le deuxième motif, c'est qu'il y en a plusieurs qui étant ici n'ont pas pu profiter de la confirmation que vous avez donnée dans leur paroisse, et troisièment parceque les parents en ont laissé ici quelques-unes uniquement dans cette espérance. Si ces raisons vous paraissent suffisantes, pour vous engager à leur accorder cette demande, soit en montant, soit en descendant, je vous serai obligé de me le faire savoir pour que les enfants se trouvent prêtes à recevoir ce grand sacrement. 14 août 1810."

Le pensionnat, sous la direction si sage de l'abbé de Calonne, jouissait d'une haute réputation très méritée. On y sentait quelque chose de grand et

d'élevé qui trahissait la présence d'un homme supérieur. Il connaissait la capacité et les attributions de chaque maîtresse et de chacune des élèves, il aidait les premières, encourageait les secondes. Il écrivait à monseigneur Plessis : " J'enseignerai l'anglais à notre postulante." Mais il ne fut pas à cette peine, l'entrée au noviciat de mademoiselle Burroughs anglaise de nation, qui vint en aide à la mère Sainte-Angèle, suffit pour le cours anglais.

Bon, patient, affable avec les élèves, il cherchait à leur inculquer l'amour de la simplicité qui purifie l'âme. L'abbé de Calonne faisait une guerre implacable à ces habitudes de luxe et de délicatesse que les enfants apportent assez souvent de leur famille à la pension. Il leur prêchait aussi l'esprit de pénitence, et pendant de longues années on a vu au réfectoire des élèves, un tableau représentant le Père de Calonne donnant à manger à un petit chat. Au bas, on lisait : " Mange, toi, tu n'as que cette vie."

En inspirant aux jeunes filles l'amour des vertus simples et sévères, l'abbé de Calonne travaillait efficacement à leur bonheur dans la famille et dans la société. Il aimait aux heures de la récréation à les voir s'amuser gaiement sous ses fenêtres, mais il était opposé aux sorties pour plus d'un jour ; il écrivait à monseigneur Plessis : " Ce règlement est beaucoup plus important qu'on ne le pourrait croire. Les pensionnaires ont souvent bien de la peine à réparer en six mois le mal qu'elles ont acquis en cinq ou six jours. Quoique cela ne me regarde point, j'employai l'année passée tout mon crédit pour m'oppo-

ser à l'abus qui s'est introduit, sous prétexte de vacance de Noël.

" J'apprends qu'on se propose de permettre à mesdemoiselles Lusignan et MacDonell, âgées de quinze ans, d'aller passer huit ou quinze jours à Machiche, chez monsieur L'Ecuyer. Assurément, la maison est très-bonne ; mais malgré cela, je crois cette permission dangereuse, surtout pour ces jeunes demoiselles à qui je voudrais le permettre moins qu'à des plus jeunes ; d'ailleurs cet exemple fera à la règle une brèche irréparable.

" Ce n'est pas monsieur le grand vicaire qui autorise cela ; mais c'est la mère supérieure qui n'ose décliner l'invitation de M. L'Ecuyer.

" Si Monseigneur ne me trouve pas trop rigide, deux mots à la mère supérieure pour lui faire connaître vos intentions et elle en sera fort aise. Voilà les réflexions que je crois devoir vous soumettre pour l'acquit de ma conscience.

" Puisque Monseigneur a reçu de quoi compléter les Pensées Ecclésiastiques de l'abbé Caron, il devrait bien avoir la bonté de me faire parvenir ce volume."

Comme cette lettre le prouve, il voulait ses petits poussins à l'ombre des ailes de leurs mères, sous le toit du monastère, derrière les grilles. C'était là qu'il leur jetait à pleines mains le grain sacré, laissant à Dieu et au temps de le faire croître et se répandre à travers les âges. Cette semence a porté ses fruits, et ces élèves d'alors qui sont aujourd'hui nos aïeules nous ont transmis cette sève de vie chrétienne qui alimente le foyer canadien. Le temps est passé sur la tombe de l'illustre abbé de Calonne, mais

son souvenir n'a pas été oublié, ni affaibli dans la mémoire de ces anciennes élèves ; elles mêmes l'ont transmis à leurs enfants, en les initiant aux grands devoirs de la vie morale et chrétienne. Tel est le centuple accroissement d'un cœur qui a su se dévouer; telle est la belle immortalité de notre vénéré Père de Calonne.

Il y avait en août 1809, à l'externat, soixante écolières. La mère supérieure, dans un compte rendu, dit : " Elles donnent par an une piastre ; d'autres ne donnent qu'un écu, selon leurs moyens ; nous en avons actuellement vingt-deux qui ne paient pas. Celles qui sont en état de payer, lorsqu'elles sont capables de lire, donnent trente-six sous pour leurs livres, et six sous par mois, lorsqu'elles écrivent, pour les plumes et l'encre, lorsqu'on leur en fournit. Elles n'ont point d'école le samedi matin, parceque, presque toutes les enfants sont occupées dans leur famille. On enseigne aux élèves externes à lire, à écrire, à compter, le catéchisme et les prières ; les instructions religieuses se font deux fois la semaine.

"Le prix de la pension pour les élèves pensionnaires est de trente piastres par an, et douze minots de blé. Elles donnent en entrant une piastre pour leurs livres. Celle à qui on enseigne l'anglais donnent deux piastres pour l'année et on leur fournit les livres, et celles qui apprennent à broder donnent une piastre.

"Nous avons dix-huit pensionnaires, quatre demi-pensionnaires. Elles ont environ six congés dans le cours de l'année ; elles sortent une fois le mois chez leurs parents et amies. Ainsi qu'aux externes on leur apprend à coudre."

En l'été de 1809, un visiteur distingué se prése
tait dans les classes : Son Excellence le gouverne
Craig. Il était de passage en notre ville, et voul
bien honorer de sa visite notre révérend père ch
pelain ainsi que la communauté.

En ville il était l'hôte de M. Ezechiel Hart q
demeurait rue des Forges. Les terrains en arriè
de sa demeure formaient une jolie terrasse, où
musique du *Canadian Regiment* faisait entendre d
rant le dîner des invités de distinction ses plus joye
ses fanfares. C'est en souvenir de cette visite
gouverneur que M. Hart donna le nom de Craig
un de ses fils qui naquit cet été-là. L'enfant devi
James Henry-Craig Hart.

Cette visite du gouverneur avait un côté po
tique dont les écrivains se sont emparés et qui a fa
longtemps du bruit dans la presse. M. Hart ava
été élu, en 1807, par les Canadiens-Français d
Trois-Rivières, contre MM. Coffin, Vésina et Be
mais un certain parti s'étant prononcé contre l'admi
sion d'un juif à la législature, et le parlement ayai
été fermé, il y eut, en 1808, de nouvelles électior
où les Trifluviens élirent MM. Hart et Badeau
contre MM. Vésina et Foucher. Le parlement étai
dissous de nouveau, le gouverneur alla de sa perso
ne aux Trois-Rivières appuyer l'élection de M. Ha
(octobre 1809), mais celui-ci abandonna la lutte
MM. Bell et Badeaux furent élus.

Mais au cloître, on le conçoit, il n'était nulle
ment question de politique ; on avait simplement
remercier Son Excellence d'avoir ratifié l'acte d
parlement qui accordait un généreux subside pour l
reconstruction du monastère. Les démonstration

le bienvenue furent bien simples, car les brillantes réceptions d'aujourd'hui étaient alors inconnues dans nos maisons, les élèves se bornaient à saluer l'illustre personnage qui condescendait à visiter d'humbles enfants. La chronique de ce petit peuple ajoute encore pour l'année 1811 la visite de sir George Prévost. Son Excellence visita tout le monastère, accompagnée de sa suite : la pauvreté religieuse, les modestes cellules de nos mères, attirèrent l'attention du gouverneur et il en exprima son admiration à M. de Calonne.

La première fête dont on nous ait conservé adresse, chant et cadeaux est une *noce d'or*, celle de notre vénérée mère Saint Olivier.

Au centre d'un parchemin est dessiné le cœur enflammé de Jésus ; les coins sont enluminés, lis, boutons de roses, muguets, primevères, œillets entrelacent l'adresse suivante :

" Permettez-nous, très-révérende mère, de vous féliciter de la grâce que Dieu vous a faite de parvenir à un âge si avancé et de célébrer le cinquantième anniversaire de votre profession religieuse.

" Pendant un demi-siècle vous avez été l'édification de ce cloître par vos vertus, tandis que par vos talents vous en étiez la gloire et la consolation.

" Nous rendons grâce, en ce jour, à la Providence divine d'avoir orné votre âme de dons multiples dont vous avez fait hommage au Seigneur, qui ont contribué à la gloire de Dieu et au bonheur de celles qui ont vécu dans cette pieuse maison.

" Puisse le Tout-Puissant exaucer l'ardente prière que nous lui adressons, de vous conserver pen-

dant de longues années encore à l'affection de votre famille religieuse.

" Quant à celles, qui parmi nous, doivent prochainement dire adieu au manastère, nous emporterons dans nos familles le souvenir de vos vertus et de vos bons exemples ; nous raconterons aussi les bontés, les tendresses de notre mère et nous proclamerons bien haut qu'il fait bon de vivre sous votre douce tutelle. "

Le refrain de la cantate était une prière au cœur de Jésus qui se terminait ainsi :

Comble-la de tes faveurs,
C'est le désir de nos cœurs !

Ce n'était pas alors l'habitude du gouvernement d'adresser de fréquentes circulaires ou blancs à remplir, aux maisons d'éducation. Mais lord Alymer ayant dans une partie de son discours, à l'ouverture des chambres, parlé d'éducation, un comité fut nommé pour prendre les avis de Son Excellence en considération, et M. Ed. Glackemeyer, le secrétaire, nous adressa dix questions. On était alors moins exigeant que ne sont messieurs les Allemands qui astreignent nos sœurs de Cologne à leur dire le nombre des élèves aux yeux bleus et aux yeux noirs. Ces bonnes religieuses, en nous communiquant ces détails, ajoutaient : " Dieu sait où ils s'arrêteront. "

Le blanc de M. Glackemeyer était beaucoup plus simple. A la question : Livres dont on se sert, nous trouvons pour réponse : Catéchisme, Ancien et Nouveau Testament, Grammaire française, Géographie, Arithmétique, Grammaire anglaise, livres historiques, traités de morale. Nulle surcharge

mais c'étaient les dernières années du bon vieux temps. Il se faisait alors une grande réaction dans le pays, au sujet de l'introduction de l'instruction supérieure dans les maisons religieuses. Les supérieurs ecclésiastiques étaient à la tête de ce mouvement : notre communauté ne demeura pas en arrière. Elle envoya une des meilleures élèves qui désiraient entrer au noviciat, terminer son éducation dans un institut des plus renommés des Etats-Unis. Dieu bénit ce projet et nous verrons bientôt à la tête du pensionnat la bonne mère Saint-Stanislas, qui était universellement connue dans le district des Trois-Rivières. Avec elle, nous inaugurerons le troisième volume de notre histoire.



CHAPITRE XXIV

L'Hopital

1806-1830.



OTRE bonne mère la sainte Eglise n'a pas seulement la mission d'enseigner, elle doit aussi soulager l'humanité souffrante. Ecoutons une des voix les plus autorisées de ce siècle nous dire comment elle entend s'acquitter de cette obligation.

" Il a été dit au sacerdoce : *Infirmos curate* : " Soignez les infirmes. " Et Jésus-Christ a donné à ses apôtre la puissance de guérir toutes les infirmités : *Dedit illis potestatem curandi infirmitates* (1.)

" Dans la santé, dans la force de l'âge, l'homme est en quelque sorte emancipé ; l'Eglise, sa mère, ne le suit plus que de l'œil ; mais qu'il soit atteint par la douleur, qu'il semble pencher vers la tombe, la mère accourt de nouveau. Le prêtre compte parmi ses devoirs les plus sacrés ceux qui regardent les malades ; à lui, le soin de guérir toute langueur. Mais, là encore, il sait se créer des auxiliaires, parcequ'il ne peut tout faire par lui-même, et parceque

(1) Marc ; III, 15.

d'autres, s'inspirant du même esprit que lui, sont susceptibles de faire mieux que lui.

" Le prêtre appelle à ses pieds une humble vierge ; il lui impose les mains ; quelquefois il la couvre du drap funéraire, pour lui faire comprendre le sacrifice qu'elle fait de sa vie, le pacte qu'elle contracte avec la mort : il lui dit : *Infirmos curate* ; il lui communique le pouvoir émané de Jésus : *Dedit illis potestatem curandi infirmitates.* Elle se relève et elle va, et elle soigne les malades ; elle les soigne comme ayant mission d'en haut, et non pas comme les mercenaires et les serviteurs : je veux dire, ce n'est pas un service humain auquel elle se livre, c'est une fonction spirituelle qu'elle remplit, c'est un sacerdoce communiqué dont elle s'acquitte.

" Voilà, mes sœurs, l'un des engagements que vous avez pris, et que vous devez remplir avec bonheur. Un jour le juge suprême dira aux élus : " J'ai été malade et vous m'avez visité." (1) Ce que tous les élus devront avoir fait au moins quelquefois, vous vous consacrez à le faire par devoir d'état. Cette œuvre de religion devient pour vous une vocation spéciale et ordinaire. C'est par ce ministère que vous vous ouvrirez à vous-mêmes, mais aussi que vous ouvrirez à des milliers d'autres les portes de la félicité éternelle.

"Ah ! mes sœurs, auprès d'un homme pécheur qui tout à l'heure va rendre compte à Dieu de sa vie entière, comme tous les instants sont précieux ! Chaque minute est grosse de tout le poids d'une éternité. Une parole, un geste, un regard peuvent toucher ce cœur, y rouvrir les sources desséchées du sentiment

(1) Math ; XXV, 36.

chrétien, en faire jaillir les élans de la foi, de l'espérance, de l'amour. Cette âme qui va se détacher des liens de la chair, mes sœurs, c'est à vous qu'elle devra d'avoir retrouvé le chemin du ciel ; ce corps que vous ne pouvez disputer plus longtemps à la mort, c'est à vous qu'il devra de revivre glorieux et incorruptible.

" C'est ainsi, mes frères, que ces douces vierges tiennent notre humanité par les deux bouts, qu'elles touchent à notre vie mortelle par ses deux pôles. Infuser goutte à goutte à l'enfance la connaissance et l'amour de Jésus-Christ pour lui apprendre à bien vivre ; infuser la patience et la résignation à la douleur et à la vieillesse pour lui apprendre à bien mourir.

" En vérité, je ne sais ce qui m'attendrit davantage quand je vois ces humbles sœurs, ou bien élever dans leurs bras une de ces pauvres petites créatures qui sans cela eussent toujours rampé à terre, ou soutenir ces créatures vieillies, pour qui a commencé une seconde enfance, et qu'il s'agit d'assister dans le passage terrible de la vie à la mort." (1)

Ce discours prononcé en France résume si bien la mission de l'hospitalière, que nous nous sommes laissées entrainer à le citer en partie. Ce qu'on fait aujourd'hui là-bas, on le pratiquait au monastère au commencement du siècle, et les deux œuvres de l'instruction et du soin des malades marchaient simultanément dans notre communauté.

Une œuvre additionnelle nous avait été confiée par le gouvernement, en 1808, celle du soin des insensés. Il y avait dans un édifice adjacent au

(1) Œuvres de Mgr. de Poitiers, tôme V. 369.

monastère, six loges de huit pieds sur six. Toutes avaient une fenêtre grillée qui donnait sur les jardins ; les portes étaient doubles, fermées au verrou et avec cadenas : au-dessus, il y avait une autre ouverture mesurant deux pieds de largeur et un pied et neuf pouces de hauteur. On n'admettait qu'une seule personne par loge. Dans un compte rendu de 1824, nous lisons :

" Depuis seize ans, douze patients ont été reçus à l'asile : six hommes et six femmes. Pour le présent il n'y a qu'un homme et trois filles. Dans cet espace de temps, trois sont morts à l'hôpital et cinq sont sortis étant guéris. Les patients demeurent dans leur loge nuit et jour. Sur les quatre que nous avons actuellement, une peut sortir pour prendre l'air. Tous reçoivent un traitement propre à leur guérison ou à leur soulagement et cela avec toute la douceur possible. Il y a rarement lieu d'avoir recours à la contrainte, cependant ce cas s'est présenté quelquefois ; nous les mettons alors à la chaîne.

" Depuis sept ans, nous n'avons pas de gardien. Une religieuse sert les patients, les soigne, leur donne leur nourriture, et dans quelques circonstances exceptionnelles elle se fait aider par un de nos domestiques. Leur nourriture consiste en viandes, pain, légumes, lait etc.

" Le plus grand soin est donné à l'entretien de la propreté, de la ventilation et du chauffage. En hiver, un poêle de trois pieds de hauteur et de deux de largeur est placé au milieu du corridor, et la chaleur est communiquée dans chaque loge au moyen de vitraux pratiqués au-dessus des portes."

Ces pauvres malheureux sont inscrits sur nos livres de compte sous le titre pompeux de "pensionnaires du roi." Le traitement qui leur est alloué est d'un chelin et six deniers par jour ; aussi nos mères ont-elles écrit à ce propos : " Malgré la modicité de l'allouance pour le service de nos infortunés patients, nous avons moins consulté ce à quoi nous étions strictement obligées envers eux, que ce que réclamait en leur faveur l'humanité et la compassion. Nous avons pourvu, selon la modicité de nos moyens à leur fournir des vêtements, au moins pour l'hiver ; dans leur maladie, nous avons suivi les ordonnances du médecin en fournissant nous-mêmes les remèdes. Nous les avons blanchis et raccommodés autant que possible, sans en avoir jamais fait mention dans les comptes présentés au commissaire. Nous sommes toujours disposées à continuer cette œuvre de charité, tant qu'elle nous sera confiée et que l'on nous en facilitera les moyens, et ce avec toute l'attention et l'intérêt qu'elle requiert. Notre but est de nous rendre utiles à ce district, en allégeant le sort de l'humanité souffrante dans la personne des aliénés.

" Il y a quelques mois, on est venu demander une place, aux loges, pour un incriminé devenu fou en prison. On nous a représenté qu'il était dangereux de le laisser avec les autres prisonniers, à cause de la malpropreté qu'il affectionne, de l'infection qu'il aurait causée et autres impossibilités. Il a été reçu et nous lui donnons les soins que son état réclame."

Cette œuvre fut continuée jusqu'à l'érection de l'asile de Beauport, et l'on trouvera assez singulière la scène qui se passa au départ des aliénés. Ils ne voulaient pas partir et d'un autre côté, les religieuses,

qui depuis de longues années prenaient soin de ces pauvres malheureux, pleuraient de les voir s'éloigner.

Quelques uns d'entr'eux pouvaient rendre quelques services. La sœur Saint-Alexis demandait un jour à l'un d'eux de hacher du sucre, puis s'apercevant que Joseph ne se gênait pas d'en prendre :

—Voyons, tu manges tout mon sucre.

—C'est pour y goûter ; je veux voir si je le hache assez fin.

La sœur que nous venons de nommer eut le soin des loges pendant de longues années ; ses patients lui étaient sincèrement attachés. A sa mort, pour éviter toute émotion trop grande, on ne voulut pas leur annoncer cette triste nouvelle ; mais l'un d'eux sans que personne ne sût comment cela était arrivé, dit à la sœur qui lui servait ses repas :

—Tu ne veux pas me dire que la sœur Saint-Alexis est morte ; mais elle est venue me le dire, elle, je ne la verrai plus ici-bas

Les communautés religieuses, on le sait, sont essentiellement conservatrices ; aussi le vieux bâtiment avec ses fenêtres grillées subsiste-t-il encore, et aujourd'hui comme au commencement du siècle il porte le nom de loges, bien qu'on n'y trouve que quelque paisibles tinettes de beurre. La jeune postulante, qui s'informe où elle doit prendre telle ou telle chose, n'est pas peu surprise de recevoir pour réponse : "aux loges."

En tout, trente-neuf patients ont trouvé un asile dans "nos loges" depuis 1808 à 1845, vingt-et-un hommes et dix-huit femmes.

On raconte une scène touchante qui eut lieu un jour à l'hôpital. C'était en 1810. Un vieillard s'y

présente. " Je suis dit-il, un voyageur des pays d'en haut, j'ai laissé ma paroisse, il y a quarante ans, pour m'engager dans la compagnie du Nord-Ouest. Revenu à Saint-Henri de Mascouche où je demeurais en 1770, je me suis informé de ce qu'étaient devenues deux petites filles que j'y avais laissées en bas âge à la charité des voisins, leur mère étant morte quelque temps avant mon départ; on m'a répondu qu'elles étaient toutes deux religieuses, une à l'Hôtel-Dieu de Montréal, je l'ai vue en passant, elle s'appelle sœur Sainte-Madeleine, et l'autre doit être ici, on m'a dit qu'elle était sœur converse."

La religieuse à qui il s'adressait pâlit, chancela, puis elle se jeta dans ses bras en s'écriant : Joseph Beauchamp ! mon père ! C'était la bonne sœur Saint-Benoit. Elle s'entretint longtemps avec lui, lui raconta sa vie depuis l'âge de sept ans et s'informa de la carrrière aventureuse de son père.

Toutes ses sœurs prirent part à son bonheur et dans le cloître, on n'eut qu'une voix pour bénir la divine Providence qui avait ménagé cet heureux retour.

Le vieillard passa quelques jours à l'hôpital, et par ses yeux il put s'assurer de quelle estime on entourait, aux Trois-Rivières, ce trésor de sœur qu'on appelait sœur Saint-Benoit.

Les malades pensionnaires qui séjournaient quelque temps dans les salles, les étrangers qui visitaient le monastère laissaient ordinairement une aumône à la bonne sœur. Le soir, en faisant la caisse, la dépositaire rentrait dans ses livres "Une gratification à la sœur Saint-Benoit." Quelquefois c'était une aigle américaine. Mgr Plessis laissa ainsi tomber de

sa bourse un vingt-piastres. La charité de cette bonne sœur toutefois n'était pas intéressée et un digne prêtre de nos environs nous a raconté le fait suivant : Etant enfant de chœur, il sortait de la sacristie, la messe venait de finir ; en passant par l'hôpital, son étonnement fut grand de trouver la sœur Saint-Benoit tout en larmes, il va droit à elle pour lui demander la cause de son chagrin.— "Je crois bien ! dit elle, nos gens vont partir." C'était le régiment de la garnison qui était rappelé. Elle avait soigné plusieurs de ces soldats et craignait qu'ils ne pussent trouver ailleurs du soulagement dans leur maladie. Le souvenir de cette sœur faisait dire à ce bon curé : " Elle allait à la bonne franquette. "

Dieu accorda à la sœur Saint-Benoit une verte vieillesse ; elle célébra en 1838 ses noces d'or. Sa vocation dans le principe avait été bien éprouvée. " Un jour, racontait-elle, étant encore novice, il me vint un violent ennui, j'avais résolu de m'en aller. Avant d'aller informer la mère supérieure de mon projet, j'entre au chœur. Un peu machinalement j'ouvre mon *Imitation de Jésus Christ,* et je lis une phrase qui me dit très expressément que je suis sous le coup d'une tentation et que je dois rester dans le cloître. Ma peine s'évanouit à l'instant même et, Notre-Seigneur en personne fût-il venu me dire que telle était ma vocation, je n'en aurais pas eu plus de certitude." L'esprit malin prévoyait alors le bien que ferait cette bonne âme, et il voulait l'en empêcher. Elle racontait ordinairement cette ruse aux novices, et les engageait à surmonter les tentations de ce genre.

A propos des patients d'alors, on a conservé l'écrit suivant de M. E. P. Lamoureux d'Yamachiche :

" Le nommé William Bloom, orphelin, né à la Martinique, (1) à présent pays anglais, demeure en Canada depuis dix ou onze ans ; je le crois âgé de quatorze ans environ. Il y a près de cinq semaines qu'il est venu dans la paroisse d'Yamachiche, sans autres ressources que celles que son travail pouvait lui procurer.

" Le 9, au mois d'août, il tomba sur une faulx et se fit une large blessure à la jambe droite, je n'ai pu faire qu'un pansement par jour durant la première semaine, en raison de l'éloignement et des travaux des foins. Aussi la plaie est-elle restée très ouverte. Elle est encore peu avancée vers la guérison et j'en suis très satisfait. En un mot, je n'ai jamais eu d'autorité sur le malade, parceque personne n'a jamais cherché à me seconder ; et si je ne l'ai pas abandonné, c'est que j'en avais pitié et que j'espérais de jour en jour qu'on l'enverrait en ville.

" Je n'ai cessé de dire dès le commencement et jusqu'à ce jour qu'il devrait être porté à l'hôpital où on lui donnerait des soins plus assidus que ceux qu'il pouvait recevoir ici. Il refuse les remèdes, ne suit que ses fantaisies et jette des cris singuliers quand on le panse et même avant qu'on le touche. Je regrette pour lui qu'on ait obstinément refusé mes avis, et puisqu'il s'est trouvé une volonté qui a fait faire une quête pour le soutenir ici, la même volonté aurait bien pu trouver le moyen de le faire placer im-

(1) La Martinique, prise par les anglais en 1794, reprise par les France, puis enlevée de nouveau en 1802 par les anglais, est redevenue française depuis 1815.

médiatement à l'hôpital. L'intérêt du blessé l'exigeait impérieusement, et mes observations sans cesse répétées ne devraient laisser aucun doute à cet égard dans l'esprit de qui que ce soit."

Cette lettre ne parle que de l'un des nombreux cas de détresse de ce genre qui se produisaient dans les campagnes et que l'on n'avait pas le moyen de secourir par une organisation effective, aussi imaginons-nous l'état de ces pauvres malades et combien ils étaient à charge aux personnes qui les soignaient.

A la page suivante du registre, on lit. " Est entré aujourd'hui à l'hôpital un pauvre anglais qui s'est brûlé les deux yeux." Puis l'annaliste cite un trait de confiance en la Providence : Une vieille Irlandaise, faible, délicate, succombait d'épuisement et éprouvait, dans cet état de débilité, un dégoût prononcé pour toute nourriture. Le vin seul lui aidait à soutenir ses forces défaillantes, et comme dans les hôpitaux, on ne fournit pas ordinairement pendant un long espace de temps de vin aux malades, elle l'obtenait de quelques dames qui lui faisaient cette aumône.

Un jour, l'hospitalière qui avait eu soin de sa bouteille, et qui lui en versait un verre à chaque repas, lui fit remarquer qu'elle allait diminuer la ration, car le vin baissait à vue d'œil : ainsi lui dit-elle vous en aurez pour plus longtemps: "Give, Give," dit la vieille, " God is good still."— (1) Et de fait, note l'hospitalière, elle n'en manqua jamais ; je l'assistai très longtemps et je remarquai que ses charitables fournisseuses arrivaient toujours à temps. Dieu se plaisait

(1) Donnez, donnez, le bon Dieu est encore *bon*.

à répondre ainsi à sa confiance inébranlable en la bonté divine.

Le 2 janvier 1809, la dépositaire des pauvres remarque que "la somme de £531, 3, 8 a déjà été dépensée pour le rétablissement de l'hôpital. Il est non-seulement rebâti, meublé, fourni de douze lits garnis, de vaisselle, de linge, mais encore de remèdes pour la somme de £100."

Le médecin était alors le Dr. Rieutord ; et le Dr. Carter n'était appelé qu'en consultation. Ce dernier, qui devait être plus tard un des meilleurs amis de notre maison, ne s'introduisit pas tout d'abord sous de bons auspices.

C'était le 7 août 1814 ; il arrrive dans nos salles et s'adressant à la religieuse présente, il lui dit : Madame, je désire louer l'hôpital pour nos blessés.

—Recevoir et soigner les pauvres militaires, ce sera de tout notre cœur que nous le ferons, docteur; et s'il faut pour les soulager nous gêner et leur céder nos appartements, nous l'avons déjà fait et nous sommes prêtes à le faire encore.

—Ce n'est pas ce que j'entends, nous louerons l'hôpital et j'en aurai le contrôle.

—Cela ne se peut. Aux Trois-Rivières, les Ursulines sont hospitalières et exercent leurs fonctions.

—Alors, à demain, madame, vous serez peut-être plus sage.

Ayant dit cela, il se retira avec un geste menaçant.

Le lendemain, il fut fidèle à son rendez-vous ; mais cette fois il était accompagné du général qui demanda lui-même à louer une partie de notre maison. Ce dernier parut comprendre les raisons que

nous avions de vouloir rester maîtresses chez nous et n'insista pas davantage, mais le docteur fit feu et flamme, et le soir mille fausses rumeurs circulaient dans la ville : "les Ursulines refusent de recevoir les malades etc., etc."

M. Coffin vint nous rassurer en nous disant que c'était tout simplement l'excitation d'un jeune médecin et que le gouverneur, une fois informé du fait, ne permettrait jamais au disciple d'Esculape de violer le droit des gens.

Le Dr. Carter s'apaisa bientôt et ce fut lui qui nous vendit un superbe alambic pour la somme de cent vingt livres.

L'hôpital étant regardé comme la propriété commune de la ville, chacun s'en reconnaissait plus ou moins maître.

Le 22 oct. 1808, M. de Calonne écrivait à Mgr Plessis : " Lss habitants de la ville viennent les dimanches entendre la messe dans les salles, ce qui leur est très commode parcequ'ils y sont chaudement. Pour que cet usage ne dégénère pas en abus, je voudrais établir qu'aucun étranger, quelqu'il soit, ne soit reçu à entendre la messe les dimanches et les fêtes dans l'hôpital sans la permission du chapelain, à moins que pour raison de vieillesse ou d'infirmités. Si vous m'autorisez, je tiendrai la main pour faire exécuter ce règlement."

Puisque nous avons nommé notre digne père, nous dirons de suite tout ce que son ingénieuse charité le porta à faire pour soulager les membres souffrants de Jésus-Christ. La lettre suivante nous en découvre quelque chose, elle est adressée à Monseigneur Plessis :

" Je vous remercie, Monseigneur, très-sincèrement de la réprimande très charitable que vous me faites dans votre lettre du 26 février à vos filles. Je n'ai vu cette lettre qu'hier à mon retour de la Rivière-du-Loup, je la prends toute pour moi, car je suis le seul coupable. Nos mères n'y ayant aucune part que de l'avoir signée par déférence pour moi. La supérieure même me fit plusieurs instances pour vous en écrire. Je suis donc le seul coupable. Ma pauvre tête seule ayant inventé et rédigé le tout. Mais je suis bien plus coupable que vous ne le pensez, et puisque je désire sincèrement mon pardon, il faut que je fasse une entière confession.

" Vous avez la bonté d'appeler cela une étourderie, mais on n'est guère étourdi à soixante-douze ans. Non, Monseigneur c'est de propos délibéré et les yeux ouverts que j'ait fait la faute. Je prévoyais que vous n'approuveriez pas ma demande, et je la croyais utile et même nécessaire. Qu'avez-vous gagné à cela? Tout, Monseigneur, car mon but n'a jamais été de rien demander pour les religieuses, ce n'est qu'après coup que j'ai demandé une petite augmentation pour l'entretien des fous, dans les loges.

" Mais pénétré de douleur de me voir obligé de refuser nombre de malades, les gémissements des malheureux ont fait taire l'esprit de subordination que je chéris particulièrement. J'ai songé aux moyens de faire connaître notre district ; de faire voir qu'il est à cet égard destitué de tout secours ; de détromper ceux qui pouvaient croire qu'il y avait un hôpital aux Trois-Rivières, car des murs ne sont pas un hôpital. J'ai réussi. Le gouverneur sait aujourd'hui notre situation et j'ai trop bonne opinion de lui pour

ne pas me persuader qu'il fera quelque chose. Il a raison de ne vouloir recevoir aucune demande du clergé que par votre canal. Cela prouve comme il est ami de l'ordre et je ne doute pas pas qu'à présent que l'affaire est entamée, Monseigneur ne la seconde, mais je doute qu'il eût voulu l'entamer. Si on augmente la somme destinée pour les enfants trouvés et les fous, et que les commissaires soient autorisés d'assister les malades sans ressources avec le surplus, mes vœux seront comblés car je ne désire rien pour les religieuses.

"Je n'ai plus qu'un regret, c'est de voir votre mécontentement. J'avais bien prévu que vous me désapprouveriez, mais je ne m'étais pas attendu que vous en seriez affecté autant que vous paraissez l'être. Je vous en demande bien pardon. Personne ne vous est plus obéissant que moi. Envoyez moi tel ordre que vous voudrez, d'être le vicaire de votre plus jeune curé, je le ferai promptement, et sans aucun murmure. Je le ferai par esprit d'obéissance et par reconnaissance de tous vos bienfaits, dont je ne perdrai jamais la mémoire. La charité seule m'a fait pécher. La charité couvre toutes les fautes. Je ne doute pas que Dieu qui lit au fond des cœurs ne m'ait pardonné ma faute et j'espère que son représentant sur la terre me la pardonnera aussi. Je suis prêt à faire telle pénitence qu'il voudra m'imposer et que je lui demande.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect de Votre Grandeur,

Le très-humbles et obéissant serviteur,

DE CALONNE,

P. S. Daignez m'excuser auprès de son Excellence.

Trois Rivières, le 8 mars, fête de saint Jean de Dieu, *l'ami des pauvres*."

La réponse de Monseigneur fut un envoi de soixante-huit livres pour les pauvres malades, et, il est à présumer, la promesse de sa protection pour l'octroi demandé.

L'abbé de Calonne, l'ami des pauvres, affectionnait tout particulièrement les heures de son ministère qu'il consacrait aux infirmes, aux malades, aux mourants. Un mur seul le séparait de ses voisins, et au moindre signal, jour et nuit, il était à leur chevet. Gagner leur confiance pour sauver leur âme était son unique mobile.

Voici ce qu'il écrivait, un jour, à propos d'une infortunée pécheresse dont Monseigneur Plessis connaissait l'histoire.

" Quant à l'âme, il faut espérer avec la grâce de Dieu que, quoique attaquée d'une maladie bien plus grave, elle en reviendra, mais je crains que cela ne soit long, je puis bien vous en parler avec liberté, parceque je ne l'ai pas encore confessée. Jusqu'à présent, je ne me suis occupé qu'à tâcher de la bien pénétrer de la grandeur de sa faute; quoiqu'elle dise avec larmes qu'elle s'en repent, je vois avec douleur qu'elle n'a pas, de ses fautes, l'idée qu'elle en doit avoir. La maladie qui l'a seule ramenée à Dieu m'empêche de lui appliquer les remèdes énergiques que demanderait la maladie de son âme qui, étant dans une sorte de paralysie, aurait besoin qu'on y appliquât la pierre infernale. Je lui dis les choses les plus fortes, avec la charité la plus tendre, elle m'écoute

attentivement, paraît entrer dans ce que je lui dis, verse même des larmes, mais la plante meurt tout de suite, elle ne prend pas racine, et les oiseaux ont bientôt mangé la graine. Que faire ? Je prie Dieu qui seul est le maître des cœurs, de se laisser toucher à son tour. Je ne lui ai pas caché que son hydropisie était mortelle, qu'il n'y avait aucun espoir d'en revenir. Elle m'a dit qu'elle en était bien persuadée. Hélas ! mon Dieu, que je suis bien fâché que cette malade n'ait pas été conduite à l'Hotel-Dieu de Montréal sous la main de M. le Roux ! Enfin, puisque Dieu ne l'a pas permis et qu'il me l'a mise entre les mains, je le prie de m'assister et de me conduire de toute manière.

" Ayez la bonté, Monseigneur, de me diriger et de me prescrire ce que je dois faire, car je crains beaucoup de m'égarer dans un point si important ; j'agirai avec plus de confiance, quand j'agirai suivant les lumières de mon supérieur."

Tel était le zèle, le dévouement, la charité de ce vrai prêtre de Jésus-Christ. Son exemple toucha le cœur de plusieurs, et c'était à qui parmi les citoyens assisteraient les malades, les veilleraient la nuit, et fréquemment, les personnes d'une certaine aisance laissaient en mourant une petite somme d'argent à l'hôpital.

En 1813, la dépositaire des pauvres signe un reçu pour un montant de cent huit livres, don de mademoiselle Poulin de Courval.

Parmi les malades, il y avait un nommé Thomas Whitehead, gardien des casernes aux Trois-Rivières de 1818 à 1832.— Cet homme avait servi au-delà de vingt ans dans le 6e régiment ; il avait suivi la grande

armée dans la Peninsule. Son journal resta entre les mains de l'hospitalière. Il est tenu jusqu'à son arrivée au Canada. En 1815, le 6e régiment part pour l'Angleterre, mais Thomas Whitehead est heureux de se fixer en notre petite ville.

Le bureau pour assister les malades et les aliénés, dans le district des Trois-Rivières, se composait en 1808 de l'honorable Ls. Chs. Foucher, juge provincial, de Thomas Coffin, greffier, et de Pierre Ignace D'Aillebout. Pour les années subséquentes, nous lisons les noms suivants :

1809–1814 : Louis Gugy, Charles Thomas, Etienne Leblanc.

1815 -1826 : Gugy, Thomas, Leblanc, René Kimber, Chs Fortier.

1827–1829 : Gugy, Kimber, Fortier.

1830–1831 : Isaac Gouverneur Ogden, René Kimber, Chs. Lafrenaie.

1832–1734 : Kimber, Lafrenaie, David Grant.

1835– : Kimber, Lafrenaie.

La communauté fut heureuse, un jour, de pouvoir rendre quelque peu service à un bienfaiteur du monastère, monsieur Frédéric Dufresne. Atteint d'une maladie grave, il demanda à être transporté à l'hôpital, où sa fille bien aimée, la Sr Saint-Jean, lui prodigua les soins les plus affectueux et les mieux entendus. En 1819, madame Dufresne fit à l'hôpital un don de dix-huit cents francs et la communauté offrit à son intention douze communions générales et fit célébrer cinq messes pour les membres défunts de la famille Dufresne.

CHAPITRE XXV.

Louis Marie Cadieux Vicaire Général Supérieur du monastère des Ursulines.

1819-1835.



H ! que le cœur de Dieu est bon, oh ! que le cœur de Dieu est aimable, puisqu'il a mis de si bons cœurs dans la poi trine des hommes !

C'est un véritable ami des Trifluviens, le père des Ursulines, le modèle des Grands Vicaires que nous présentons à nos lectrices dans la personne de M. Louis Marie Cadieux. Nous l'avons déjà entrevu auprès du lit mortuaire de notre vénéré père de Calonne.

Elève du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, il s'y était fait remarquer par son exactitude à tous ses devoirs et par de fortes études. Il y avait à peine un an que M. Cadieux s'appliquait avec succès à la théologie, lorsqu'il fut envoyé, en compagnie de MM. Viau et Saint-Germain, au collège de Nicolet encore au berceau. Il devait y enseigner le latin, tout en poursuivant ses études théologiques. La

Providence lui avait ménagé dans cet asile un secours précieux, dans l'amitié de M. Raimbault, supérieur du séminaire. M. Cadieux fut appelé au poste de directeur dès qu'il fut diacre. Ordonné prêtre en 1810, il continua à remplir les mêmes fonctions.

Sir Georges Prévost, gouverneur général, visita le séminaire en 1811. A son retour à Québec, son Excellence exprima à Monseigneur Plessis le plaisir qu'il avait éprouvé à visiter cet établissement, et Monseigneur écrivit les lignes suivantes à M. Raimbault :

" Sir Georges, avant que j'eusse reçu votre dernière, m'avait déjà témoigné sa satifaction de l'aperçu pris de la maison de Nicolet. Il a été flatté qu'on y enseignât l'anglais et m'a parlé avec éloges des maîtres et de M. Cadieux en particulier. L'endroit lui a paru sain, agréable et calculé pour une maison d'éducation. En général, le brave chevalier annonce des dispositions favorables pour le clergé catholique."

Malgré les résultats et le grand bien que la jeunesse retirait de la direction de M. Cadieux, son évêque l'appela, en 1813, à la cure de Beauport. Les archives de cette paroisse constatent qu'il est : "homme d'une haute capacité et d'une éloquence remarquable." Il y demeura jusqu'en 1819 où il devint curé des Trois-Rivières, puis Grand Vicaire et supérieur de notre communauté. La ville était fière de posséder alors les abbés de Calonne, Noiseux et MM. Bédard, Mondelet, Vallières, Duvernay, etc. Naturellement, M. Cadieux se porta vers cette pléiade d'hommes distingués, et les uns et les autres devinrent bientôt ses amis.

Les études religieuses et patriotiques occupaient ce cercle. On n'ignorait aucune des grandes questions qui agitaient alors le monde chrétien. On applaudissait aux écrits de Bonald et de J. de Maistre qui vengeaint la philosophie des erreurs commises par les encyclopédistes, on louait Fraysinous qui de la chaire s'unissait à la presse pour défendre le christianisme, Fontanes, Chateaubriand ; nul n'était oublié. Des rapports avaient été établis avec M. Picot rédacteur de l'*Ami de la Religion.* Pendant six mois on publia aux Trois-Rivières un journal sous le titre *L'Ami de la Religion et du Roi*, et il était reconnu que M. Cadieux avait la direction de cette feuille éditée par M. Duvernay, et que M. Raimbault, curé de Nicolet, y contribuait pour beaucoup.

Le volume s'ouvre par une revue sur l'état de la religion dans le Kentucky et dans les territoires voisins. Ce qui confirme une fois de plus la liaison intime qui existait entre ces pieux missionnaires. On y cite plusieurs extraits de Lamennais, alors dans toute la gloire de son beau talent et qui était très lié avec l'abbé Caron.

Ce dernier ne manquait pas de faire parvenir à M. Bruté, devenu évêque de Vincennes, et à M. de Calonne toutes les productions de son ami. M. Cadieux en profitait pour sa feuille ; mais il est à remarquer que la doctrine laménaisienne dont il était alors très difficile d'entrevoir les funestes conséquences, n'eut pas de prise sur le jugement solide de M. Cadieux. Dans un écrit intitulé : *Questions sur le gouvernement ecclésiastique du district de Montréal*, il il se montre "rude jouteur" et "ferme orthodoxe."

Le glaive de la parole ne faisait non plus défaut

au zélé curé, et la chaire des Trois-Rivières déjà renommée par l'éloquence de l'abbé de Calonne, ne perdit rien de son éclat tant qu'elle retentit de la parole vibrante, chatiée et savante de M. Cadieux. Le juge Vallières, un connaisseur que personne ne récusera, après l'avoir entendu prêcher sept ans disait : " Ses derniers sermons étaient aussi goûtés que ses premiers ; on rencontre rarement un orateur qui a comme lui la propriété des termes. Y eût-il cent mots synonymes pour rendre sa pensée, il tombera sur le plus convenable." Ce fut lui qui prêcha au sacre de Mgr Signay. Son discours fut imprimé.

Le zèle de M. Cadieux s'étendit aussi sur le lieu saint. Pénétrons dans l'église paroissiale nouvellement embellie et réparée par ses soins. Après avoir adoré l'hôte divin du Tabernacle, admirons le magnifique baldaquin du maître-autel. Une des quatre colonnes qui le supporte fut mise debout par M. Cadieux. On cite ce trait comme un tour de force. Les colonnes entourées de vignes d'une belle sculpture supportent un entablement demi-circulaire orné d'une couronne. Le Saint-Esprit y plane sous la forme d'une colombe. Avant de sortir du chœur, jetons de suite un coup d'œil sur un tableau peint à l'huile qui se trouve au côté droit : il représente saint Pierre visité dans sa prison par un ange ; pour pendant, nous avons saint Paul enlevé au ciel par les esprits bienheureux. (1)

Ces deux tableaux sont des libéralités du Grand Vicaire Cadieux. La voûte du chœur est couverte de sculptures, principalement audessus du maître-

(1) Ils sont signés J. Légaré et portent la date de 1823.

autel. Celles des places d'honneur sont exécutées avec un goût qui ne lasse jamais les yeux.

La chaire attire ensuite notre attention, on y voit les armes d'une ancienne famille trifluvienne : Un lion debout tourné du côté droit. L'écu est surmonté d'une couronne enrichie de feuilles d'arbres. Le dais audessus de la chaire porte un Saint Esprit entouré de rayons, les bras qui le soutiennent forment comme une tiare. Au sommet se trouve un bel ange sonnant de la trompette. La galerie qui conduit à la chaire est artistiquement travaillée. Son parcours est assez long et il est loisible au prédicateur de s'y arrêter pour parler aux fidèles, ou de prêcher en marchant comme cela se voit dans certaines églises de l'Italie.

Tout le banc d'œuvre est riche et chargé de sculptures. Nous avons eu occasion de dire qu'on y voit les armes de la famille de Tonnancourt. Dans la nef, la voûte nous montre un énorme serpent sculpté qui mord une pomme, c'est l'encadrement d'un grand tableau rond au milieu duquel nous apparaît éclatante de beauté la figure du Père Eternel. Elle semble supportée par les anges dont on entrevoit les têtes, à travers des rayons de lumière.

Une belle et imposante cérémonie eut lieu dans l'église le 12 mai 1822 : la consécration du premier évêque du Nord-Ouest, Monseigneur Provencher : la ville natale de la Vérandrye devait encore compter parmi ses gloires ce beau privilège. Le prélat consécrateur était Monseigneur Plessis, assisté de Monseigneur de Telmesse et de M. de Calonne. Le dîner fut pris chez le juge Foucher : M. de Calonne y porta la santé de sa "grosse grandeur" Monsei-

gneur Plessis, "de sa petite grandeur" Monseigneur de Telmesse et de sa "grande grandeur" le nouvel élu, à qui un anglais avait dit lors de son passage à Londres : "Vous êtes le plus bel homme que j'aie jamais vu."

Le monastère prit ce jour là sa part de l'allégresse commune et les portes du cloître s'ouvrirent aux hôtes distingués qui nous firent l'honneur d'une visite : quantité de scapulaires, chapelets, médailles, etc., furent présentés à Monseigneur Provencher pour ses néophytes. On promit aussi le secours de nos pauvres prières. Depuis ce moment, il s'établit entre le monastère et la nouvelle mission de la Rivière-Rouge un courant de zèle qui subsista pendant de longues années. Monseigneur Provencher reviendra de temps à autre en activer la circulation, et à chaque visite il laissera bien des désirs en otage ; des vocations de missionnaires avaient surgi, et seule l'autorité épiscopale qui interviendra en son temps pourra y mettre obstacle.

M. Cadieux en était à sa seconde fête : au mois d'août 1820, il avait organisé une grande ovation pour recevoir Monseigneur Plessis qui rentrait dans son diocèse de retour d'un voyage à la ville éternelle, voyage qui eut de si grands résultats pour le maintien de la religion dans notre patrie.

Monseigneur Plessis était universellemeet aimé: on appréciait son mérite, et ses ouailles fidèles profitaient de toutes les circonstances pour le lui témoigner. Le jour où il se rendit aux Trois-Rivières, la ville avait un air de fête inaccoutumé : à défaut de quai, des bateaux de différentes hauteurs soutenaient un ponton entièrement recouvert de riches tapis et

le Prélat put ainsi débarquer de plein pied chez M. Fortier qui demeurait, rue du Fleuve, à cent pieds de la rue du Platon. La réception fut grandiose; plus de quatre-vingt personnes étaient venues de Québec pour escorter l'évêque dans sa visite épiscopale et le fleuve était littétalement sillonné de bateaux : on se pressait auprès du pasteur aimé pour entendre une parole sortie de sa bouche, recevoir une bénédiction tombée de ses mains ; la foule était dans l'ivresse et l'*Ami de la Religion* dit : " Il serait difficile de décider à qui une pareille réception fait plus d'honneur, ou à l'évêque ou à ses diocésains ; mais il est impossible de ne pas convenir que c'est une preuve des sentiments vraiment religieux qui dominent parmi nous."

Au monastère, on s'associait à la joie générale, nous revoyions non-seulement un Pasteur aimé, mais un père, un bienfaiteur, un ami. Son beau voyage ne lui avait rien enlevé du paternel intérêt qu'il nous avait voué, et nous en recueillerons des preuves longtemps après que l'ange de la mort l'aura frappé de son glaive.

M. Cadieux de qui nous nous occupons plus particulièrement, dans le moment, après avoir travaillé à la décoration de l'église songea à se procurer un presbytère convenable. La maisonnette rouge, en face de la porte de l'ancien cimetière, déjà délabrée sous M. Mailloux, n'était pas occupée par M. Noiseux à qui sa fortune personnelle permettait d'avoir un meilleur logement.

M. Cadieux fit des démarches pour obtenir auprès du gouvernement la maison des héritiers du juge Deschenaux achetée en 1812 pour le service

des officiers. M. Noiseux signe tous les actes ; et cette déférence de M. Cadieux pour M. le Grand Vicaire il la laissera paraître jusqu'au dernier moment. La requête des citoyens était ainsi conçue :

" Nous prenons la liberté de supplier Votre Excellence de rendre le couvent des Récollets à sa première institution, c'est-à-dire qu'il serve à loger les curés et desservants de cette ville et paroisse, et nous procure une salle d'école et le logement d'un maître.

" Mais vu que ce monastère est beaucoup trop vaste pour remplir commodément l'objet désiré par vos humbles pétitionnaires, et que, pour la même raison, il serait très utile à Sa Majesté pour le logement de ses officiers, nous supplions Votre Excellence qu'au cas qu'elle daignât accorder sa bienveillance à notre humble pétition, elle voulût bien employer le dit monastère pour l'usage de Sa Majesté et accorder en échange, à l'œuvre et fabrique de cette ville et paroisse, une maison et emplacement avoisinant le cimetière, maison et emplacement que Sa Majesté a acquis depuis quelques années des héritiers Deschenaux.

" Les motifs qui induisent vos humbles pétitionnaires à s'adresser à Votre Excellence pour l'objet ci-dessus énoncé sont : que le terrain de la fabrique de cette ville est trop petit, qu'il faudra sous peu d'années agrandir le cimetière, que la maison presbytérale est dans un mauvais état et demande à être renouvelée, que cette paroisse est pauvre et sans ressources pécuniaires, qu'enfin cette ville est dépourvue de maison d'école, objet que le presbytère actuel pourra remplir avec peu de frais.

" Rien dans cette pétition n'a rapport à l'église du susdit monastère qui a été accordée par Sa Majesté pour les exercices du culte protestant dans cette ville, et qui n'est nullement réclamée.

" Vos humbles pétitionnaires s'en reposent entièrement sur la générosité et la bienveillance de Votre Excellence ; ils osent espérer qu'ayant l'honneur d'être les censitaires immédiats de Sa Majesté, ils éprouveront de sa part le même bienfait que la plupart des fabriques de cette province ont éprouvé de la part de leurs seigneurs respectifs, en obtenant d'eux les terrains des église et presbytères.—Le 10 avril 1821. "

Cette requête a été soutenue de cent signatures.

Son Excellence fit réponse que " le gouvernement de Sa Majesté ne se croyait point autorisé à transférer gratuitement cette propriété, mais comme cet établissement n'est plus nécessaire pour le service public, le gouvernement consent à le céder pour sa valeur raisonnable, dont les payements pourront se faire dans la caisse militaire par époques annuelles, selon que cela vous conviendra et selon les moyens des habitants. "

La maison fut acquise pour la somme de £1312-0 7. Pour prélever cette souscription M. Cadieux et M. Dumoulin passèrent par les maisons, et reçurent l'obligation que chaque citoyen ou habitant voulut bien signer pour chaque année jusqu'au complet amortissement de ce capital.

Après ces préléminaires la maison et le terrain furent acquis, le 4 mai 1822, par l'évêque de Québec au nom de la fabrique, et le contrat de vente fut si-

gné au château Saint-Louis par Monseigneur Plessis, le Gouverneur Dalhousie, Huot et Campbell notaires.

M. Noiseux ployait sous le poids des ans, et sur la fin de sa vie la cécité était venue s'ajouter à la surdité et à ses autres infirmités. M. Cadieux le visitait chaque jour et sa charité s'ingéniait à lui faire oublier le fardeau pénible de son état. Un jour que dans un accès de mélancolie l'esprit du vieillard broyait du noir, on vint avertir M. Cadieux que M. le Grand Vicaire avait une grande peine dont on ne pouvait parvenir à le consoler. Il accourt en toute hâte auprès du vénérable octogenaire et écoute le récit de son chagrin. Imaginez-vous, mon fils, qu'à mon âge, Monseigneur vient de me nommer curé de la Pointe-du-Lac, j'y suis venu par obéissance; mais je m'y ennuie à la mort, infirme comme je le suis que vais je devenir ? Et les sanglots lui coupèrent la parole.

—Je suis bien aise, lui répondit M. Cadieux, que vous m'ayez confié votre peine, j'espère pouvoir y remédier. Monseigneur de Québec aura sans doute été mal informé, il ne connait pas votre état, je lui écrirai cette après-midi même, et dès que j'aurai reçu une réponse je viendrai vous la communiquer ; mais en attendant, veuillez vous reposer, j'espère pouvoir être ici demain assez tôt. Le lendemain venu, M. Cadieux se présente chez M. Noiseux, sa voiture est à la porte, apprenant que ce dernier se croit toujours à la Pointe-du-Lac, M. Cadieux lui dit que Monseigneur lui signifiait de s'en revenir tout de suite aux Trois-Rivières. Le bon vieillard ne se possède pas de joie : on s'empresse autour de lui pour le préparer au voyage. Il prend place dans

la voiture auprès de M. Cadieux, la voiture circule assez longtemps dans les rues de la ville et finalement on annonce au vénérable vieillard qu'il va descendre chez lui. Il entre, reconnaît ses appartements, se montre heureux, satisfait, et M. Cadieux retourne au presbytère pour revenir auprès de son bon ami au premier signal. Il eut la triste mais douce consolation de lui fermer les yeux le 18 nov. 1834.

"M. Noiseux avait atteint sa 86eme année dont soixante et demie de prêtrise et trente neuf de vicariat général. Il avait vu mourir sept évêques et quatre cent quatre-vingt-dix prêtres dont cent quatre-vingt-dix-huit avaient été ordonnés après lui." (1)

On reconnaît à ces fraternelles attentions le cœur d'or de M. Cadieux. Au monastère, il était aussi respectueusement aimé qu'estimé. Il était supérieur depuis 1819, et l'intérêt si vrai qu'il prit à toutes nos affaires lui mérita la confiance de la communauté.

M. Desjardins lui écrivit à cette époque une lettre sur le ton badin.

" Saluts très respectueux
Au très cher Monsieur Cadieux.

" En lui adressant la quittance que je lui ai déjà mentionnée, à l'égard de ses bonnes Ursulines voisines, s'il leur remet des fonds parisiens, je souhaite que ce soit à la date de l'année prochaine, pour ne rien changer à nos derniers comptes réglés.

" Je reçois des nouvelles de Ville-Marie à faire pitié, cependant le pauvre *père* candide conserve encore le *célèbre* correct en vieux normand. Il sollicite des prières pour son heure dernière.

(1) Répertoire général du clergé Canadien.

" Mes accolades s. v. p. au grand patriarche doyen. J'arrive des élections de l'Hôpital-Général qui n'ont fait que confirmer les officières. Mademoiselle St-Ours vit encore ainsi que Madame Vocelle.

" Je ferai adresser un numéro du Jésuite à votre honorable juge que je salue très humblement ainsi que tous vos aimables alentours.

" Je prie Mlle Rose de visiter et encourager ma bonne Anne Ruby. Des nouvelles s. v. p. de monsieur votre père ? On m'en mande de Beauport où la petite sœur se porte assez bien."

M. Cadieux eut la douleur, vers cette époque, de perdre son vieux père, Louis Marie Cadieux, sieur de Courville. Il mourut le premier avril 1830, âgé de quatre-vingt-un ans.

Mademoiselle Rose qui était sa cousine, était une aimable connaissance et une des bonnes amies du monastère : elle est témoin à tous les examens des novices, se trouve toujours à point à l'hôpital s'il y a un service à rendre, etc. etc. De son côté, M. Cadieux s'employait de son mieux pour servir les intérêts du monastère. Il était alors question de bâtir un pensionnat et M. Cadieux se dévouait à cette œuvre, préparant et soumettant les plans et demandant même à l'évêque de Québec un peu plus de latitude. Il veut que l'on soit bien persuadé que ni les religieuses, ni leur indigne supérieur ne veulent rien dans tout ce projet que la pure gloire de Dieu et le plus grand bien de notre intéressant monastère, et avec le plus grand désintéressement.

A la date du 18 mars 1833, il écrivait de nouveau :—"Monseigneur, Que ne suis je en ce moment réuni au vénérable clergé de Québec pour féliciter

Votre Grandeur à l'occasion de sa bonne fête ; du moins, permettez-moi, Monseigneur, de vous faire l'offrande bien sincère de tout mon dévouement et de mon très respectueux et très cordial attachement. Je viens de réciter de tout mon cœur mes vêpres de saint Joseph pour qu'il aide à Votre Grandeur à protéger et à défendre votre épouse, l'Eglise du Canada, comme il a défendu et protégé sa sainte épouse, la divine Marie !!

" Nos saintes Mères, M. le Chapelain (très estimable et très vertueux, mais un peu grondeur) et moi avons reçu, Monseigneur, avec beaucoup de reconnaissance les derniers avis de Votre Grandeur sur la bâtisse : ils seront suivis et respectés ainsi que toutes les observations faites aux religieuses. Que Votre Grandeur demeure convaincue que nous ferons tout pour le mieux, et que nous l'informerons exactement de tout ce qui concernera cette entreprise.

"Je me conformerai entièrement aux avis de Votre Grandeur sur l'exhumation des corps cholériques. J'avoue cependant que nous en avons exhumé ici deux, à la fin de décembre dernier ; mais il était convenu même par le bureau de santé, qu'on les rapporterait au cimetière dans le cours de l'hiver. J'ai aussi permis, la semaine dernière, pourvu qu'on se procurât une permission civile, l'exhumation de deux corps à Sainte-Anne de la Pérade.

" Il n'y a point de cachet du diocèse, et M. Noiseux et moi avons toujours fait imprimer des formules aux Trois-Rivières. M. Noiseux a remis, depuis trois ans, tous les papiers de la corporation du Séminaire de Nicolet à MM. Raimbault et Harper.

" Je remets aujourd'hui à M. Raimbault cinq contrats que Votre Grandeur m'a envoyés.

" Le Révérend supérieur est ici aujourd'hui pour confesser nos mères et pour prêcher demain à la profession de la petite sœur Saint-Joseph, (Delle Barber)."

„ P. S. Je mettrai certainement, Monseigneur, tout l'intérêt possible à l'achèvement de l'intérieur du séminaire de Nicolet ; mais je ne puis m'en mêler directement, à cause de l'éloignement des lieux et parceque MM. Raimbault et Harper en sont tout spécialement chargés, au grand avantage de la corporation.

" Louange et gloire à Dieu, Monseigneur, de l'heureux choix de votre très digne coadjuteur, tel est l'élan uniforme du clergé et du peuple. Oui, Monseigneur, ce sera une grande consolation pour nous tous de le voir demeurer de temps en temps dans notre district ainsi que Votre Grandeur."

Ainsi s'écoulait au milieu des trifluviens la vie de M. Cadieux, quand un orage furieux éclata dans son ciel si paisible, Quelques citoyens trouvant excessives les dépenses qu'il avait fait faire à la fabrique, les lui reprochèrent dans une assemblée de paroisse et allèrent même jusqu'à l'injurier. Comme ces personnes occupaient une certaine position dans la classe commerciale et qu'elles en avaient influencé d'autres, M. Cadieux prit le parti d'offrir sa démission à Monseigneur qui le nomma curé de la Rivière-Ouelle.

Cette nouvelle affecta douloureusement les citoyens ; les seize années que M. Cadieux avait passées au milieu de nous avaient paru trop courtes

au gré de ses nombreux amis et des pauvres. Ils vinrent au nombre de quatre cents, ayant à leur tête le colonel Doucet, pour lui exprimer leurs regrets et leurs condoléances de n'avoir appris son départ qu'au moment où il n'était plus temps de prendre des mesures pour le prévenir.

Nos mères le virent s'éloigner avec peine et elles le suivirent en esprit dans la belle paroisse de la Rivière-Ouelle où il succédait à M. le Grand Vicaire Viau. Ce n'était pas sans peine que ce bon prêtre s'éloignait d'une paroisse pour laquelle il s'était dévoué. Outre les deux tableaux dont il avait fait don à l'église paroissiale, il y en avait quatre autres dans la même église qui lui appartenaient. Il dut les reprendre, la fabrique ne voulant pas les acheter au prix de £15, avec un crédit de quinze ans.

Il pardonna sans doute ; mais il fut longtemps sans oublier cette pauvre ville. La lettre suivante est empreinte d'une douce mélancolie : elle est datée de la Rivière-Ouelle, 17 fev. 1837.

"Ma révérende Mère,— Je n'ai reçu qu'hier votre édifiante lettre du 18 novembre ; je vous prie, ainsi que la révérende mère supérieure, de mettre à la poste et à mes frais toutes les lettres dont m'honorera votre sainte maison.

"Je me suis fait un devoir de recommander au Seigneur, à la sainte messe, les deux saintes âmes des sœurs Saint-Alexis et Saint-Joseph ; combien de semblables morts sont précieuses devant Dieu ! Si d'une part, elles doivent causer une très juste affliction, elles doivent de l'autre et aux yeux de la foi nous procurer une sainte consolation, et exciter

notre ardent désir d'en obtenir une semblable. N'oublions jamais que de si précieuses morts sont le fruit infaillible d'une vie fervente.

"Je ne saurais nous exprimer, ma révérende mère, combien je suis sensible au témoignage que vous me donnez de votre précieux souvenir et de l'attachement de votre sainte communauté ; oui, je suis bien sûr qu'on désirerait me voir ; mon propre cœur et votre charité m'en disent assez là-dessus. Je remercie bien sincèrement la révérende mère supérieure de sa bonne lettre que j'ai reçue quelques jours avant la vôtre. Qu'elle ait la bonté de m'excuser si je ne réponds aux deux lettres que par celle-ci pour épargner le temps dans ce moment de carême et de neuvaine. Dites à toutes vos chères sœurs, les anciennes comme les jeunes, que je les aime toutes de tout mon cœur, dans le Cœur de Jésus, que je ne les oublierai jamais devant le Seigneur et que ma plus douce consolation d'ici à la mort sera de penser que j'aurai part aux prières et aux saintes œuvres d'une communauté si fervente. Avantage que j'aurai même après la mort, comme je l'espère. Dites au cher père Fortin qu'il pense à moi et que je ne veux loger que chez lui quand j'irai aux Trois-Rivières.

" Madame Rivet qui a éprouvé une grande maladie, après une chute dans un mauvais escalier, s'unit à la bonne Rose pour se recommander au souvenir et aux prières de votre communauté, et présenter leurs amitiés très respectueuses au père Fortin et à la bonne mère Saint-Jean qui les a tant gâtées. Quant à moi, ma révérende mère, aidez-moi à remercier le Seigneur de m'avoir procuré une retraite

obscure, mais agréable, priez que je m'y sanctifie, en y sanctifiant les autres, et croyez-moi pour la vie," etc.

Cette lettre était adressée à la mère Saint-Michel. Ce même hiver nous avions appris une triste nouvelle concernant notre ancien supérieur : le vent emporta dans la nuit du samedi au dimanche gras, une partie de la toiture de son église, il dut prêcher, prlt du froid et cette circonstance, jointe à celle d'avoir occupé trop tôt un presbytère nouvellement construit, lui fit contracter une maladie qui le conduisit au tombeau.

Ce presbytère monumental mesurait quatre vingt-dix pieds sur cinquante, il était à deux étages avec mansardes. Une partie servait de salle pour les paroissiens, une autre était consacrée à une buanderie et à un four à cuire etc. etc. La collecte bénévole faite dans la paroisse laissa la plus grande partie des frais à la bourse personnelle de M. Cadieux qui en rencontra les dépenses.

Le tremblement de terre de 1870 en ébranla les fondements et M. Dion, curé actuel de la paroisse de N. D. de Liesse de la Rivière-Ouelle, dut en rebâtir un autre en 1881.

La mort de M. Cadieux fut vivement ressentie au monastère, dans la ville des Trois Rivières et dans sa paroisse où il fut sincèrement regretté. Il fut inhumé le 15 juin 1838 par M. Boissonnault curé de Saint Jean-Port-Joly. Il n'était âgé que de cinquante-trois ans. Il fut remplacé par M. Bégin, archiprêtre, à qui la paroisse reconnaissante, désireuse d'honorer la memoire de ses deux derniers curés, a fait ériger dans l'église paroissiale un marbre funéraire qui

rappelle en même temps les vertus et les mérites de M. Cadieux.

Trifluviens, qui passez par cet endroit, accordez un souvenir à M. le Grand Vicaire Cadieux. Il s'est dépensé pour notre ville, il a consacré au district des Trois-Rivières la meilleure partie de sa vie, et pour toute recompense le froid de l'ingratitude lui a brisé le cœur. Dieu, il est vrai a vengé son ministre.. Que sont devenues aujourd'hui les familles dont les chefs ont opprimé le prêtre de Jésus-Christ ?.. Eteintes ou dispersées, tandis que le nom de M. Cadieux,aimé, respecté, vit dans le souvenir de la population reconnaissante.



CHAPITRE XXVI.

M. L'ABBÉ C. JOS. ASSELIN. CHAPELAIN DU MONASTÈRE.

1824-1825.



AVEC M. Cadieux pour supérieur, la communauté avait eu pour chapelains MM. Asselin, Berthelot et Joyer. Le pieux M. Charles Joseph Asselin, né le 12 nov. 1798, était fils de Joseph Asselin, sacristain de l'église paroissiale de Montréal ; il avait fait ses études au collège de la même ville, avait été régent à Nicolet et ordonné prêtre le 30 septembre 1821.

Ses trois premières années de prêtrise s'étaient écoulées à la Rivière-Ouelle auprès de Monseigneur Panet, coadjuteur de Monseigneur de Québec. C'est de cette belle paroisse et de cette société distinguée que Monseigneur Plessis le retire en 1824, pour le nommer chapelain de notre monastère. Le jeune prêtre reçoit cet ordre comme un coup de foudre, il lui semble que cette nomination ne peut être, et que rien en lui ne répond au poste qu'il doit occuper. De leur côté, nos mères habituées à la direction des vénérables MM. Noiseux et Cadieux font appel à leur vœu d'obéissance pour répondre au désir de Mon-

seigneur Plessis, en acceptant ce jeune prêtre pour chapelain.

On connait la fermeté de Sa Grandeur : ni les représentations de M. Asselin, ni celles des anciennes mères ne purent le faire changer de détermination.

A l'automne de 1824, M. Asselin était au monastère ; mais dès le 27 novembre, n'y pouvant plus tenir, il s'adressait dans les termes suivants à son évêque.

" Ma vie, Monseigneur, est à votre service pour
" le ministère, quand vous en aurez un vrai besoin ;
" mais je suis obligé de vous annoncer avec peine,
" mais en toute vérité, que je ne puis demeurer ici."

Les raisons qu'invoque ce digne prêtre sont l'ennui qui comprime son pauvre estomac au point de lui faire refuser toute nourriture ; "on ne pourrait me suggérer," ajoute-t-il, " de me retirer ailleurs que chez les dames Ursulines. Ce serait leur imposer des conditions onéreuses qu'elles ne méritent pas. Avec cela, quoi de plus singulier que de faire sortir de leur maison le lit, le luminaire etc, car, ce n'est pas pour 25 louis qu'on aurait ailleurs un entretien tel que vous l'avez ordonné Mieux vaudrait, sans doute, y mettre un homme qui s'y plairait."

"Ce n'est pas, ajoutait-il, que je refuse le travail ; avec saint Martin je dis volontiers : " *Domine si necessarius sum, non recuso laborem.*"

Mais il ne se croyait pas nécessaire et c'est pour cela, disait-il, " que je ne suis pas en droit d'attendre les grâces d'état qui sont pour Votre Grandeur un si grand argument."

Puis, il nomme tous les prêtres qui nous conviendraient comme aumôniers : " M. Lamothe, M. Aubry, M. Dénéchaud (il a la chance d'être vieux), M. J. Frs. Gagnon. On ne pourra m'objecter que je n'ai pas voulu essayer, je m'y suis rendu, mais j'y meurs."

Monseigneur Plessis resta inflexible. Les religieuses ne voyaient pas sans peine leur chapelain livré à toutes les amertumes de l'ennui ; si M. Asselin ne parvenait pas à dissimuler ses peines, nul pourtant, si ce n'est lui-même, n'en souffrait dans la communauté. Il était exact, assidu à tous les offices. Sa belle voix rehaussait les fêtes solennelles et il enseigna le plainchant aux novices. Mère Saint-Hubert qui vient de mourir (1890) nous a souvent parlé de ces temps passés : " Chaque fausse note, disait-elle, " tombait sur les nerfs du professeur, et la règle qui " servait à battre la mesure venait s'abattre avec fra- " cas sur les carreaux des grilles." Il reprenait, cependant, la leçon le lendemain et forma des chantres qui, à leur tour, ont initié leurs jeunes sœurs au chant grégorien.

Le dévoué chapelain donnait aussi son attention aux études, mais il est évident qu'avec un caractère aussi vif, il ne s'exposait pas à visiter les classes ; son action se bornait à diriger le tout de son cabinet. Nos mères s'en trouvaient bien, et elles répondirent un jour à Monseigneur Plessis qui leur demandait des nouvelles de leur père chapelain : " Il n'a qu'un défaut, mais il s'en corrige tous les jours : celui d'être jeune."

Pour M. Asselin, au contraire, les dégoûts de sa position augmentaient avec les temps pluvieux

de novembre et les longues soirées d'hiver. M. le G. V. Noiseux lui offrit une chambre dans sa maison ; M. Asselin accepta avec plaisir, moyennant la permission de l'évêque ; mais la mère supérieure fit des objections à son tour, elle se disait obligée de lui donner sa pension et elle y tenait, elle ne céda que lorsqu'elle eut en main l'ordre de Monseigneur Plessis.

M. Asselin put profiter de ce demi-élargissement le 11 fév. 1825, à son grand contentement. " Car, disait-il, je suis dans des circonstances dont " on pourrait dire, comme il arrive quelquefois en " des matières plus importantes : En fait de politi- " que, on se croit encore heureux quand on n'a pas " tout perdu. Je me suis enfin mis audessus de cette " répugnance que j'éprouve toujours de prendre ce " ton particulier qu'il faut avoir pour attirer la con- " fiance des religieuses. Parfois, je me contemple et " je m'admire dans ce contraste de mes paroles avec " ce naturel dur et indifférent qui est en moi."

M. Asselin se trouvait un ton particulier, et nos anciennes mères nous le représentaient comme l'homme le plus rigide et le plus sévère qui pût exister. " La plus petite faute contre nos saintes règles, disaient-elles, encourait une punition, et cette pénitence devait être faite à l'endroit même où l'infraction avait eu lieu."

La santé du jeune chapelain allait toujours en diminuant. Au mois d'août 1825, il devint manifeste qu'il était impossible pour lui de continuer son ministère comme aumônier. Les adieux, on le conçoit, ne durent pas être très pénibles ; d'un côté, le pauvre prêtre sentait bien qu'il n'avait pas été créé pour être chapelain, et de l'autre, les religieuses cessaient de

porter le poids toujours pénible de la pensée d'être desservies, en faisant souffrir celui qu'elles nommaient leur père.

En nous quittant, M. Asselin se dirigea vers le Nouveau-Brunswick. Monseigneur de Québec l'avait nommé à la mission de Sainte-Anne, sur la rivière Saint-Jean. A son retour, au bout d'un an, il desservit successivement l'Ile-aux-Coudres, Saint-François de l'Ile d'Orléans et la Sainte-Famille. Ses confrères, tout en reconnaissant ses bonnes qualités, remarquaient son caractère original, et entre eux, ils le nommaient ordinairement " le duc d'Orléans. "

Il était instruit et bon théologien, il soutint plusieurs thèses avec M. Mailloux, et s'en tira toujours avec honneur. En 1844, M. Asselin devint curé de la paroisse de l'Ange-Gardien ; il succédait à M. Frs Boucher. Voici le témoignage que lui rendent ses anciens paroissiens par l'entremise de M. Joseph Marquis, curé actuel de cette paroisse : "Notre curé était naturellement sévère, mais il avait un cœur d'or ; il était généreux et charitable pour les pauvres. Il était simple dans son presbytère, mais solennel dans l'église ; il aimait que les cérémonies liturgiques fussent faites avec précision. Des enfants de chœur de son temps se rappellent qu'il accompagnait souvent ses remarques de signes sensibles, lorsqu'on ne paraissait pas tenir compte de ses avis. M. Asselin avait le remarquable talent de se faire écouter et goûter quand il prêchait. Il excellait dans l'art d'instruire le peuple, bien qu'il prêchât longtemps, on aimait toujours à l'entendre. M. Asselin était laborieux et il aimait l'ordre : jusqu'à lui, les registres de l'Ange-Gardien n'avaient pas de répertoire, il en

fit un qui embrassait une période de près de deux cents ans. Il prit connaissance de toutes les pièces qui intéressent la fabrique, en fit une liste numerotée et annotée de renseignements utiles. En un mot, M. Asselin fut un curé modèle. "

En mars 1854, il fut frappé d'une cruelle paralysie qui pendant deux ans laissa éclater sa patience et son abnégation, à la grande édification de ceux qui l'entouraient.

L'abbé McGauran vint à son secours pour la desserte de la paroisse, il y exerça les fonctions du ministère jusqu'au mois d'octobre de la même année. M. Asselin s'était retiré dans une maison qu'il possédait dans le village ; sa vieille ménagère l'y avait suivi.

Le 28 mars 1856, la paroisse de l'Ange-Gardien pleurait la mort de son ancien curé. M. l'abbé Léon Le Duc, qui lui avait succédé, ne négligea rien pour rendre les honneurs funèbres à son prédécesseur. L'inhumation fut faite par Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait MM. Cazeau V. G., G. H. Besserer, Ant. Gosselin, Jean Langevin, J. Tardif, Z. Bolduc, E. Drolet, Léon Gingras, L. Leduc, E. Parent, Ls. Gingras, Ed. Richard, L. Provencher, P. Gariépy, E. J. Horan, Jos. L. Martel, D. Racine.

Les restes mortels de M. Asselin reposent dans l'église paroissiale de l'Ange-Gardien, du côté de l'évangile. Nous unissons nos prières à celles de ses anciens paroissiens pour le repos de son âme. Bien que son passage au monastère fût court, il a laissé une mémoire vénérée et la réputation d'un prê-

tre fervent. La reconnaissance nous a portées à lui consacrer ces humbles pages. Puisse-t il du séjour éternel veiller sur le monastère, et faciliter aux chapelains que le ciel nous donnera une tâche qu'il trouvait si ardue.



CHAPITRE XXVII.

M. L'ABBÉ C. BERTHELOT CHAPELAIN DU MONASTÈRE.

1825-1829.



E successeur de M. Asselin arrivait à son poste avec des dispositions toutes différentes. En saluant M. Chs Berthelot, nous souhaitions la bienvenue à un ami des Ursulines, à un bienfaiteur de notre communauté, à un abbé dont les relations sociales dans notre ville étaient aussi honorables pour lui qu'utiles au monastère.

Le nouvel aumônier comptait deux sœurs parmi nos mères de Québec, l'une était supérieure et l'autre zélatrice. On conçoit que cette parenté était un lien bien capable de l'unir à l'ordre des Ursulines et de l'attacher à nous.

Ecoutons-le raconter à sa sœur son installation : " Parti mercredi soir de Québec, je suis arrivé vers dix heures, jeudi, aux Trois-Rivières, et j'ai pris aussitôt mon gîte aux Ursulines, où l'on m'attendait avec un empressement qui me fait encore honte. Je suis un peu fatigué et harassé de mon déménagement et du voyage.

" Vos sœnrs ont fait tout leur possible pour me soulager : les biscuits, les macarons, les gâteaux, les confitures et les bouillons, tout a été mis en œuvre ; mais le zèle et l'affection qu'elles mettaient à mon service étaient plus que tout le reste. Que le bon Dieu les en récompense !

" Je ne suis guère mieux, et dès le soir du jeudi je me suis mis entre les mains du docteur de la maison, qui me fait prendre des bolus et du jalap que je laisserais volontiers à tout autre, si je n'en espérais et n'en éprouvais même déjà de bons effets.

"Point de malades ici, si ce n'est la mère Saint-Michel, mais ce n'est je pense qu'une indisposition, je n'ai encore vu que la supérieure et mon hospitalière, sœur Saint-Benoit.

" La supérieure et toute la communauté présentent à votre *supériorité* et à toutes vos sœurs leurs sentiments les plus affectueux auxquels je me joins, en y ajoutant quelque chose de plus pour les sœurs Saint-Joseph et Saint-François.

Votre frère,

C. BERTHELOT," (27 sept. 1825.)

Puis, faisant allusion au papier qui était troué, il dit : " L'accroc est un accident du transport, mais il faut pratiquer la pauvreté, surtout avec les pauvres."

Il écrit à Monseigneur de Québec, le 2 octobre 1825 : " J'ai reçu le 30 sept. mes lettres de chapelain qui fixent l'étendue de mes pouvoirs, tant pour la maison des Ursulines que pour le dehors et que je suis très disposé de ne point outrepasser, et par devoir, et par inclination, ou mieux peut-être par paresse. Les bonnes religieuses m'engoueraient si je

voulais les écouter ; mais accoutumé à une vie assez frugale, mes armoires se remplissent de bonbons dont je n'use que quelquefois pour ne pas les contrarier, je me porte mieux qu'à mon départ. Dieu veuille que cela continue, si c'est pour sa gloire.

" On a su trop tard, à Saint-Pierre, la demande de toile de ménage que vous m'aviez suggéré de faire. J'en suis plus fâché pour les sœurs que pour moi-même ; mais j'ai appris que le linge de toute sorte s'était très bien vendu de son prix, j'en pourrai avoir de tout neuf quand besoin sera.

" J'ai envoyé à M. Baillargé avec les effets le compte de ceux que j'ai vendus, le montant en es de £19-15, les quels je prie qu'on remette à M. Desjardins pour rétribution d'autant de messes que je devais lui donner et dont je me tiendrai charg jusqu'à ce qu'il m'ait envoyé son reçu. Il était absent de Québec à mon départ

" Je prie Dieu qu'il conserve à Votre Grandeur une santé qui nous est si précieuse, pour avoir bien longtemps l'honneur de me dire et d'être votre humble fils."

Maintenant c'est au tour de notre mère supérieure de nous parler du nouveau chapelain, elle s'adresse elle aussi à Monseigneur Plessis, sa lettre est du 6 nov. 1825 : " Monseigneur,— Si j'ai différé jusqu'à ce jour à vous remercier du bon et charitable chapelain que vous nous avez donné pour nous conduire au ciel, non-seulement par les paroles, mais bien plus par les exemples qu'il nous donne, c'est que je voulais auparavant le voir à l'œuvre.

" Ce monsieur a gagné la confiance de toute la communauté par sa charité et sa ferveur, il ne se

passe aucun jour qu'il ne fasse trois ou quatre fois visite au saint sacrement. Il nous représente en beaucoup de choses le feu P. de Calonne.

" Ce digne prêtre paraît bien content, il ne s'ennuie pas, sa santé est meilleure qu'elle ne l'était lorsqu'il est arrivé. Nous tâcherons de le conserver longtemps pour notre bonheur.

" Nous nous flattons, Monseigneur, que vous n'êtes pas plus malade de vos pauvres jambes, nous prions bien le Seigneur pour cela. Ma communauté a l'honneur de présenter à Votre Grandeur ses respects. Sr Saint-Olivier supérieure."

M. Chs. Berthelot était un digne et saint prêtre alors âgé de 55 ans, bon et affable envers tous, il l'était surtout envers les enfants ; mais son triste état de santé influait quelque peu sur son caractère, et par moment, il sentait toute la pesanteur de la croix de la maladie.

Dans les entretemps, il prenait bravement sa part de travail et de joie dans la vigne du Seigneur, travail d'autant plus méritoire qu'il coûtait plus cher à l'apôtre débile. Il écrivait un jour à sa sœur, supérieure à Québec.

" Ma chère sœur,—Par inadvertance ou peut-être par une petite ruse de nonne, tu n'avais pas mis d'adresse sur la lettre de madame la supérieure, la croyant à moi, je l'ai lue et remise à *notre mère* et par représailles, je lui ai communiqué la mienne, avec l'injonction que tu m'y faisais de la détruire, ce qu'elle aura fait sans doute.

" J'accepte pour elle un supplément d'horloges du Sacré-Cœur ; car nous avons quelques novices qui n'en ont pas.

" Vous pouvez terminer les demi-heures d'adoration que je vous avais demandées, si elles ne sont pas finies, je vous en décharge et m'en charge moi-même.

" Je souhaite que cette lettre trouve ma sœur Saint-François délivrée de son mal de jambes ; il y a entre elle et moi plusieurs ressemblances tant au physique qu'au moral. Dieu veuille que nous en ayons une pleine dans son service et dans son amour et qu'elle croisse jusqu'à la fin.

" Fais bien mes saluts et mes amitiés à toutes les autres sœurs. La mère Saint-Olivier pourra répondre à quelques autres articles de la lettre qui me sont sortis de la tête.

"Ressouvenons-nous réciproquement l'un de l'autre devant Dieu."

Le bon père Chapelain, comme on le voit, tout en écrivant à sa sœur, se faisait volontiers l'interprête de toute la communauté : " Notre mère est dans sa " retraite du mois, écrivait-il dans une autre occasion, " mais figurez-vous tout ce qu'elle me chargerait de " vous dire si elle n'avait pas aujourd'hui le *bec clos*.

" La communauté, y compris votre serviteur, " se porte assez bien, malgré les grandes chaleurs, " à l'exception de la bonne sœur Saint-Louis dont " l'état de santé nous inquiète.

" Elle souffre d'un chancre où d'un squirre ; on " lui a appliqué des emplâtres qui feront, je pense, " comme un cautère sur une jambe de bois. Priez " le bon Dieu pour elle, qu'il la guérisse ou qu'il lui " donne les forces pour soutenir son mal avec pa- " tience.

"Nous avons reçu dernièrement une postulante, mademoiselle Bastien, elle promet beaucoup sous tous les rapports, cinq ou six comme elle formeraient un noviciat charmant. Vous priez pour nous, et nous vous rendons le réciproque ; mais faites-le plus particulièrement pour votre pauvre frère, moi."

La bonne mère Saint-Joseph lui répond de Québec : " Mon très cher frère,—Vous pensez peut-être qu'en écrivant je veuille rompre avec la paresse, elle n'est pourtant pas la cause de mon retard à vous donner des nouvelles de notre chère et bonne sœur; mes occupations m'ont privée de cette satisfaction.

" Vous savez que nous sommes en jubilé, mais vous ignorez que pour nous préparer à cette grande grâce, nous avons fait une retraite ou une récollection commune de huit jours ; remplissant chacune notre office, ce qui joint au nombre de nos malades à l'infirmerie m'a donné beaucoup d'occupations et d'inquiétudes. Elles se sont trouvées trois bien malades toutes à la fois d'une violente fièvre, une quatrième est tombée, il y a onze ou douze jours, elle est mieux aussi. C'est notre pauvre sœur qui est la moins bien : il faut qu'elle se couche quelquefois dans la journée, elle est très faible, ayant peu de sommeil et point d'appétit, j'ai pourtant grand besoin d'elle ; ainsi, cher frère, priez pour moi et pour son rétablissement. Il y a beaucoup de ferveur à Québec pour le jubilé : les églises et les confessionnaux ne vident point ; les processions se succèdent dans les églises stationnales.

" Ici, nous faisons une procession de la Sainte-Vierge avec toute la solennité possible pendant les

trois dimanches du jubilé, je suppose qu'il est commencé chez vous.

" J'espère que toutes vos saintes filles se portent bien. Présentez-leur mes respects et l'assurance de ma sincère affection, sentiments que toute ma communauté partage avec moi.

" Ressouvenez-vous, cher frère, que nos élections auront lieu le 27 avril prochain, recommandez bien cette affaire au bon Dieu par l'intercession de notre protecteur et patron, saint Joseph, et notre fondatrice et première mère sainte Angèle.

" Je pense que vous êtes aussi en jubilé, que vous avez beaucoup d'ouvrage, travaillant à la vigne du Seigneur avec zèle et ferveur. Votre santé est bonne, j'espère.

"Le respectable père Desjardins est bien changé, il est sujet au mal de gorge ; il a aussi beaucoup de fatigues pour le saint ministère. Adieu, prions et travaillons pour le ciel." (11 fev. 1827).

" P. S. Notre zélatrice, persuadée que vous lui avez dit trois messes, vous en remercie et vous assure de son amitié."

Après un séjour de quatre ans au monastère, M. Berthelot se voyant toujours souffrant, prit le parti de se retirer auprès de Monseigneur Lartigue, à Montréal. Une année plus tard, le 13 avril 1830, la mort le marquait de son sceau et le mettait en possession de la récompense promise au bon et fidèle serviteur ; il venait d'atteindre sa 60ème annnée et la 37ème de son ordination.

Par son testament, il laissait Monseigneur Lartigue seul héritier de ses biens. Il fut inhumé à Saint-Luc, paroisse qu'il avait desservie pendant cinq

ans, de 1807 à 1813. Les obsèques furent faites par M. R. Gaulin, assisté des MM. J. B. Paquin, J. Ed. Crevier, Clément Aubry et Jean Chs Prince.

M. Berthelot était né à Québec du mariage de M. Chs Berthelot et de dame Geneviève Simon Chanazart. Il eut deux frères : Louis Gonzague et Amable, notaire à Saint-Eustache et père de Son Honneur le juge Berthelot de Montréal. Outre deux sœurs religieuses Ursulines à Québec, il en avait une autre, madame Joseph Planté, dont le mari était notaire à Québec.

M. Amable Berthelot avocat aux Trois-Rivières était cousin de notre R. P. Chapelain, il demeurait, rue Saint-François, dans une antique maison qui fut longtemps occupée par le shérif Ogden.

Un jour ce dernier rencontrant M. le grand Vicaire Caron lui dit : " Je viens de découvrir dans ma cave une belle cachette: douze bouteilles de vieux vin, enterrées profondément ; je l'ai tout bu, il était excellent."

Madame Dr George Badeaux est la nièce de M. Chs Berthelot. Cette famille occupe encore, dans le pays, le rang distingué qu'elle y a toujours tenu.

Sept ans après la mort de M. Berthelot, la mère Saint-Jean qui avait longtemps été son infirmière recevait de la mère Saint-Joseph, de Québec, la lettre suivante: "Ma chère mère et bonne amie,—Il y a deux mois, j'ai relu les lettres de mon frère Charles qui fut si affectionné à votre sainte communauté, et qui ne peut l'être que bien davantage présentement, si, comme je l'espère, le bon Dieu lui a fait miséricorde.

" En faisant cette lecture, j'ai pris la résolution de témoigner à toutes vos sœurs ma vive reconnaissance des soins multipliés, si pleins de charité, de prévenance et d'affection sincère qui lui ont été prodigués chez vous, dans ses longues et douloureuses infirmités. Vous, surtout, ma bonne amie, qui vous êtes si constamment empressée et employée pour le soulager. Avec quelle adresse et combien de fois lui avez-vous bandé les jambes, et combien de soins et d'attentions fines qui, dit on, sont nées chez les Visitandines, je dirais volontiers chez les Ursulines des Trois-Rivières!

"Je ne sais, chère sœur, comment vous en prouver ma reconnaissance, mais si vous-même le saviez, faites-le moi connaître et je mettrai tout en œuvre pour m'acquitter envers vous.

" Comme si vous vouliez me rendre encore plus insolvable, vous m'envoyez un nouveau cadeau, et qui plus est, fait par vous, un bénitier, meuble nécessaire dans une cellule, dont je n'étais plus pourvu depuis quelques mois, par accident et oubli d'en demander un autre. Est ce mon bon ange qui vous a inspiré cette bonne pensée? J'admire votre adresse, votre industrie de tirer parti d'un champignon. Je vous assure que ce bénitier me fait beaucoup plaisir, qu'il m'est précieux, me venant d'une main chérie et qui m'est de plus en plus chère.

" L'évêque de Boston est arrivé à Québec, hier matin. Grande joie pour nos chères sœurs bostonnaises. Il a dit la messe aujourd'hui, pendant laquelle nous avons eu une charmante musique et du beau chant.

" Mes compliments les plus affectueux à ma

chère cousine, Sr Saint-Etienne. Je me rappelle souvent ses conversations si édifiantes ; elle est, je crois, la plus ancienne mère de votre communauté. Assurez-la bien de mes respects et recommandez-moi à ses prières, afin qu'avançant en âge, je fasse quelques progrès dans les voies de Dieu : et qu'elle soit assurée que je lui rendrai le réciproque.

" Votre bon commissionnaire qui me parait intelligent m'a dit que votre chère Sr Saint-Benoit va faire sa cinquantième renovation cet hiver. Je vous prie de me faire l'amitié de m'en donner avis afin que je m'unisse à la fête. La révérende mère Saint-Etienne n'en doit pas être fort éloignée. Je pense qu'elle le fera avant moi qui ai encore plus de quatre ans et demi. Je lui souhaite ce bonheur afin qu'elle s'enrichisse de plus en plus en mérites. Je désire être avertie, à l'approche de ce grand jour.

" J'ai demandé à ce brave homme si vous aviez de beaux géraniums, il m'a dit que oui, et que c'était vous qui les cultiviez ; c'est donc à vous, ma chère fille (d'ancienne date , que je m'adresse directement pour en avoir de la graine, si cela vient par graine ? ici, on les propage par bouture. Si vous aviez quelques fleurs rares et belles à m'envoyer, vous me feriez plaisir. J'en avais un d'une odeur de musc très fine, et j'ai eu le déplaisir de le perdre. J'ai pris du goût pour les fleurs, depuis quelques années, ce que j'ai de commun avec plusieurs de mes sœurs.

" Notre Mère Supérieure salue la vôtre et toute la communauté, notre chère mère Saint-Henri s'y joint. Elle désire beaucoup avoir une liste de tous les membres de votre communauté, afin de les con-

naître au moins de nom. Je pense qu'il y en a une chez vous de la nôtre.

" Savez-vous que nous avons au noviciat une nièce de ma Sr Sainte-Monique, novice du 7 nov. dernier, appelée Sr Saint-Flavien.

" Mille et mille amitiés à mes anciennes connaissances. Je n'ai pas le temps de les nommer, parce que le commissionnaire va venir dans l'instant.

" Adieu, ma chère fille, priez pour moi qui suis sur le bord de ma fosse, quoique avec de la santé.

" Demandez à Dieu la grâce de me faire hâter le pas dans la carrière de la vertu jusqu'à mon dernier soupir. "

" P. S.—Mes plus sincères amitiés à votre aimable Sr Saint-Henri de ma part, de celle de la mère Saint-Henri, de toute la communauté. Sr S. J. "

Cette lettre est la dernière mention dans nos annales du nom de M. Chs Berthelot. Son portrait orne la galerie destinée à nos RR. PP. Chapelains, et c'est avec reconnaissance que nous le saluons, comme c'est avec gratitude que nons avons redigé cette humble notice.



APPENDICE

CHAPITRE I.

L'ABBÉ DE CALONNE.—SON ENFANCE.—SES ÉTUDES.

743-1765.

E 20 novembre, 1743, dans l'église Saint-Jacques (ancienne), à Douai, on apportait sur les fonts sacrés un enfant né le 9 avril. Il n'était pas d'une famille obscure. Sa maison ennoblie dès 1621, fournissait au pays des hommes distingués. Voici d'ailleurs ses armoiries : un écu portant d'azur à deux aigles à deux têtes d'or, l'une au second canton du chef, l'autre en pointe, au franc quartier d'argent, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules ;—devise : "En espérant mieux." Ce blason illustré par les ancêtres, était transmis à l'enfant avec la qualité bien autrement auguste d'enfant de Dieu, dont voici également les titres authentiques extraits du registre paroissial : " Baptême du 20 novembre d'un garçon, né le 9 avril, du légitime mariage de messire

Louis-Joseph-Dominique de Calonne, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président à mortier au parlement de Flandres, et de dame Anne Henriette de Franqueville et ondoyé à la maison le 10 avril. On l'a nommé Jacques Ladislas Joseph. Le parrain messire Jacques Ladislas de Franqueville, chevalier, conseiller au parlement de Flandres, cousin de l'enfant : la marraine, demoiselle Marie Joseph de Franqueville d'Abancourt, cousine de l'enfant,lesquels ont signé avec le père de l'enfant, présent à la cérémonie. Depoix prêtre de l'Oratoire et curé." (1)

La fortune et les honneurs environnaient ce berceau, et ce qui valait mieux encore, la famille de Calonne avait conservé intactes les traditions de foi et d'honneur des âges chrétiens.

" L'illustre président réunissait aux talents qui font le magistrat, les vertus qui distinguent le chrétien." (2) Il veilla sur son fils avec une affection vraiment paternelle; et lui conserver toute sa vie la fraîcheur de l'innocence qu'il lui voyait à cette heure fut l'idéal que rêvait sa tendresse. Madame de Calonne plus encore que son mari sentit cette inspiration, et "elle travailla avec autant d'émulation que de succès à inculquer dans le cœur de Ladislas les principes de la foi, de l'honneur et de la vertu." (3) Elle ne suivait en cela que les traditions de la famille de Franqueville qui appartient à l'ancienne noblesse.

Les armoiries de cette famille sont : " *d'azur au lambel d'or accompagné en pointe d'une étoile de même* ; Cimier : une couronne de comte, supports : deux

(1) Nous sommes redevables à M. J. de Bretagne de Chateau de Mortagne, France, oncle de Madame L. de la Vallée Poussin de cette ville, de notes intéressantes sur la famille de Calonne, et sur les présidents du Parlement de Flandres. M. G. Balcer, consul de France, en cette ville, nous a aussi prêtés un obligeant concours. Nos sincères remerciements à ces bienveillants amis du monastère.

(2) Eloge funèbre par M. Raimbault.—

(3) Même source.

lions ; devise : *Verba rebus proba.* Cette famille compte encore aujourd'hui de nombreux représentants en Picardie et en Flandre. (1)

Anne-Henriette, mère de l'abbé de Calonne, était la grande tante de Charles-Xavier-Joseph de Franqueville, plus connu sous le nom d'Abancourt, ministre de la guerre sous Louis XVI, arrêté avec le roi le 10 août 1792, et massacré à Versailles, le 9 septembre, avec les prisonniers de la haute cour qu'on ramenait à Paris.

Cette digne femme était déjà mère de dix enfants quand le ciel lui donna Ladislas ; deux sœurs, Marie-Anne, âgée de seize ans, et Madeleine, comptant douze printemps, étaient au foyer pour acclamer le nouveau petit frère. Mais celui qui tendit les bras avec une affection encore plus prononcée fut Chs Alexandre, son aîné de neuf ans ; l'avenir ouvrira des voies différentes à ces deux existences, sans toutefois les désunir : les cours appelleront Alexandre, le sacerdoce réclamera Ladislas, mais la tendresse des deux frères restera la même ; le ministre verra croître sa vénération pour le prêtre et les avis du prêtre seront utiles au diplomate. Les autres frères moururent en bas âge.

Les premières années du jeune Ladislas, paisible aurore d'une vie laborieuse, s'écoulèrent rapides et fortunées, au sein de la famille, dans la ville de Douai, le *Duacum* du VII siècle. Les bourgeois de cette ville avaient obtenu, en 1715, la première institution de leur commune, et, à cette occasion, ils prirent des armoiries qui consistaient en *un écu de gueules surmonté d'un D gothique d'or.*

Après la bataille de Mons-en-Puelle, où ils se signalèrent en 1304, ils ajoutèrent à leur blason une *flèche d'or qui partant de l'angle dextre venait frapper*

(1) Note de M. de Witassy d'Amiens, parent de M. l'abbé de Calonne. Que ce monsieur veuille agréer nos remerciments, pour toutes les informations qu'il a bien voulu nous donner.

le cœur de l'écu d'où découlaient six gouttes de sang, en mémoire des six cents hommes qu'ils avaient perdus dans cette journée. La bannière de Douai parut avec honneur dans les champs de Bouvines et autres. Outre sa valeur militaire, cette place jouissait d'une haute réputation littéraire, grâce à la création d'une université qui depuis deux siècles y entretient le goût des études fortes. Telle était la ville où grandissait le jeune de Calonne.

Mais pour lui, le plus doux souvenir qu'il conserva des premières années de son adolescence est celui de la grande manifestation jubilaire qui, en 1754, marqua la commémoration du miracle.

"Le chapitre de Saint-Aimé, lisons-nous dans les récits du temps cités par M. l'abbé Marchand, avait invité l'évêque d'Arras dont relevait alors l'église, à officier le premier jour, et le chapitre de Saint-Pierre le dernier, la fête devant durer huit jours ; les membres de l'Université, de la gouvernance, de la magistrature, de l'état major, les corps religieux et les séminaires devaient assister à la procession. L'échevinage vota une somme de sept mille florins pour les frais des chars de triomphe, du reposoir de l'hôtel de ville, des jeux et d'un feu d'artifice et envoya des invitations à toutes les villes de la province. Les particuliers suivirent cet exemple et rivalisèrent entre eux de générosité dans ce but."

Mais quel était l'objet de cette fête ?— Les Douaisiens célébraient cette année (1754) le cinq centième anniversaire du jour où Notre-Seigneur avait voulu rendre sensible sa présence sacrementelle sous les saintes espèces.

"Un prêtre," continue M. Marchand, "qui avait
" donné la communion, au peuple, dans l'église des
" Chanoines de Saint-Aimé, aperçut avec frayeur
" une sainte hostie à terre. Tandis qu'il s'agenouil-
" lait pour la recueillir, elle s'éleva d'elle-même et
" fut se poser sur le linge qui sert aux prêtres pour
" purifier leurs doigts consacrés.

"Aux cris de ce prêtre qui appelle les chanoines, " ceux-ci accourent et voient sur le purificatoire un " corps plein de vie sous la figure d'un très bel en- " fant. On convoque le peuple, il se présente, et il " n'est aucun assistant qui soit privé de cette céleste " vision.

" Le bruit de ce prodige se répandit. Instruit " de cet évènement, je me rendis à Douai, chez le " doyen de l'église dont j'étais particulièrement con- " nu, et je le priai de me faire voir le miracle. Il y " consentit et donna ses ordres pour me satisfaire. " La boîte est ouverte, le peuple accourt, tous s'é- " crient : " Le voilà, je le vois, je vois le Sauveur !" " J'étais debout, étonné de ce que je ne voyais rien, " si ce n'est la forme d'un pain blanc, et pourtant ma " conscience ne me reprochait rien qui put m'empê- " cher de voir comme les autres ce corps sacré.

" Pendant que j'étais occupé de cette pensée, " tout-à-coup je vis la face de Jésus-Christ dans la " plénitude de l'âge. Sur sa tête était une couronne " d'épines, et deux gouttes de sang lui découlaient " du front sur la figure des deux côtés du nez. Aus- " sitôt je me jette à genoux, et versant des larmes, " j'adore. Je me relevai : sur la tête, plus de cou- " ronne ni de sang. Mais je vis une face d'homme, " vénérable au-dessus de tout ce qui se peut imagi- " ner. Elle était tournée à droite, en sorte que l'œil " droit était à peine visible. Le nez était très long " et très droit, les sourcils arqués, les yeux très doux " et baissés ; une longue chevelure descendait sur " les épaules. La barbe que le fer n'avait point " touchée, se recourbait d'elle-même sous le men- " ton, et, près de la bouche, très gracieuse, elle " s'amincissait, en laissant de chaque côté du men- " ton deux petits espaces privés de poils, comme " cela arrive ordinairement à ceux qui ont laissé croî- " tre leur barbe depuis leur enfance. Le front était " large, les joues maigres, et la tête, ainsi que le cou

" assez long, s'inclinait légèrement. Voilà le portrait, " telle était la beauté de cette face très-douce.

" Par quelles acclamations de joie et par quels " actes d'adoration le peuple tout entier salua ces " divines apparitions, c'est ce qu'il serait superflu de " dire. Les générations d'après ne montrèrent pas " moins de dévotion à célébrer ce grand miracle." (2)

D'ailleurs, on tenait à Douai à dédommager Notre-Seigneur, dans le sacrement de son autel, des outrages et de l'indifférence des calvinistes, et cette religieuse population voulait à tout prix empêcher le froid de l'hérésie de pénétrer dans la place.

Faut il s'étonner maintenant si le jeune de Calonne conserva toute sa vie une tendre dévotion à Jésus-Eucharistie. Le souvenir de sa première communion le comblait de consolation. Ce jour devait avoir un écho dans sa vie. Mais n'anticipons pas sur les évènements.

(2) Récit authentique de Thomas de Catimpré, religieux dominicain.



CHAPITRE II.

M. de Calonne au Parlement.

1768-1771

SON cours d'études terminé, dans un âge très peu avancé, nous le voyons conseiller au Parlement de Douai, place qu'il dut moins à la protection et à la faveur qu'à ses talents qui commençaient à se développer." (1)

Le nouvel élu avait pour lui, outre la science judiciaire, une faculté d'élocution, une limpidité de voix, une fermeté d'articulation, une gravité et une noblesse qui dès le début annonçaient un orateur.

En entrant au parlement, Ladislas de Calonne s'y trouvait comme en famille, son père en était le premier président depuis le cinq décembre 1767, ayant succédé à M. Eugène-Roland-Joseph Blondel d'Aubers, son gendre marié à Marie-Anne de Calonne; les Franqueville d'Abancourt étaient aussi représentés dans l'enceinte parlementaire. De plus la brillante renommée de son frère Chs Alexandre, qui était alors procureur général, homme d'esprit, doué de talents remarquables, d'une imagination vive, d'une élocution brillante et facile, ne pouvait qu'ajouter au prestige du jeune élu.

(1) M. Raimbault.

L'année qui suivit l'admission de Ladislas de Calonne au parquet, son frère qui avait été nommé (1769) maître des requêtes, avec le titre d'intendant de Metz, procura au palais de Douai le portrait de Louis XV.

" Au milieu de la pièce, derrière le fauteuil du premier président, était un beau portrait de Louis XIV, le fondateur du parlement de Flandres." (1) Celui de Louis XV fut placé sur la cheminée en regard du premier. Charles Alexandre de Calonne mandait de Paris, à ses anciens collègues qui lui avaient exprimé leurs remercîments :

"—20 février 1769—J'ai reçu, messieurs, la lettre que le parlement vous avait chargé de m'écrire et j'en ai été infiniment flatté. Je mettrai au rang de mes titres les plus précieux les témoignages que vous me donnez de sa part des sentiments qu'il veut bien avoir pour moi. Ma reconnaissance du remercîment dont il m'honore et de la nouvelle marque de bonté qu'il me donne, en cette occasion, ajouterait encore, s'il était possible, au très respectueux dévouement que je conserverai toute ma vie pour une compagnie dont j'ai eu l'honneur d'être membre et que je supplie de me regarder toujours comme tel. Rien de ce qui l'intéresse ne peut m'être étranger. Je savais que son amour pour notre bon et auguste maître lui faisait désirer fort vivement de recevoir de Sa Majesté, le don de son portrait qui lui était promis depuis longtemps : je partageais ce désir et je me trouve heureux d'avoir pu contribuer à accélérer la satisfaction que le Parlement avait droit d'attendre. Puissé-je trouver d'autres occasions de lui prouver toute l'étendue de mon zèle empressé à le servir!..."

Deux ans plus tard éclatait la colère royale contre les grands corps judiciaires, et Louis XV devint tristement célèbre dans les fastes parlementaires par l'œuvre du Chancelier Maupeoux.

(1) Histoire du Parlement de Flandres.—M. Pillot Vol. 1.—304.

Un édit (sept. 1771) portant création d'un conseil supérieur, à Douai, au lieu du ci-devant parlement ; M. le premier président de Calonne, M. le conseiller de Calonne et cinq autres magistrats refusèrent d'entrer au conseil.

Au mois de nov. 1774, quand fut publié l'édit qui rétablissait,le parlement au moment où Maupeoux allait prendre dans l'exil la place de ceux qu'il y avait condamnés, les magistrats *vierges*, comme on les appelait alors, sortirent de leur retraite volontaire pour reprendre triomphalement leurs sièges. MM. de Calonne et de Franqueville d'Abancourt, en rentrant dans les emplois de premier président et de procureur général, furent fêtés comme s'ils avaient chassé des usurpateurs.

Ladislas, pendant le loisir forcé que lui donna la vacance des cours, connut qu'il n'y a qu'une chose nécessaire sur cette terre, servir son Dieu ; qu'une chose heureuse, sauver ses frères. Déjà la position du magistrat lui paraissait moins enviable que celle de l'apôtre. Pourtant le jeune de Calonne, vers cette époque, allait de bonne grâce dans le monde et y faisait très bonne figure. Sa démarche, son port, ses gestes, trahissaient une dignité innée dont il ne se doutait pas. Son tact des à-propos, sa façon d'être et de paraître dénotaient tout d'abord le parfait gentilhomme. Il était à cette époque très lié avec Beaumarchais, mais la religion allait prendre sur lui le dessus. Il quitta tout à coup la toge pour l'humble soutane et s'enrôla comme séminariste.



CHAPITRE III.

L'ABBÉ DE COLONNE SÉMINARISTE.—PRÊTRE.—CHANOINE, GRAND VICAIRE ET OFFICIAL DE L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

(1774-1783.)



MONSIEUR le président de Calonne avait vu avec une vraie consolation son fils Ladislas s'apprêter à franchir les dégrés du sanctuaire, mais le jeune lévite ne répondit pas tout d'abord à l'heureux espoir qu'avait fait naître un premier germe de vocation. Son esprit brillant, léger, déconcerta l'évêque d'Arras, Mgr Jean de Rounegaise, qui écrivit à M. de Calonne, père, qu'il remarquait en son fils peu de dispositions pour l'état ecclésiastique. D'un autre côté, Alexandre, qui était intendant de Flandre, constate que son frère "se montre rebelle à la vocation religieuse."

M. de Calonne ne changea pas de sentiments; seulement il suivit de plus près encore la conduite de son fils. Il chargea même un nommé Briois d'espionner le jeune homme et de lui rendre compte de ses démarches.

Ce fut peut-être après cette ligue commune qu'il fut décidé que le jeune lévite se dirigerait vers Saint-Sulpice.

Fénelon avait dit de cette compagnie : " *Je ne connais rien de plus vénérable que Saint-Sulpice.*" C'est dans cette respectable association, qui forme ou anime de son souffle le clergé français depuis trois siècles, que fut initié au ministère sacerdotal le futur lévite. Il y rencontrait cette brave phalange qui, au jour de la révolution française, se montra si fidèle à son Dieu et à son roi. Sous la pluie de grâce qui inondait la sainte maison, il sentit croître en son âme l'amour de Dieu. Il puisa dans l'étude des saintes écritures un enseignement fécond, qui devait être si utile aux nombreuses âmes qu'il serait dans la suite appelé à diriger dans le sentier de la vertu. Nous pouvons parler de ces choses, nous qui avons été témoins de la vénération que l'abbé de Calonne conserva toujours pour Saint-Sulpice, du respect avec lequel il en parlait, de l'empressement avec lequel il se rendait tous les ans au séminaire pour y passer quelques jours dans la solitude, même sur les dernières années de sa vie. Sa démarche si recueillie dans le temple, son attitude sainte à l'autel, son tendre amour pour Jésus, toutes ces choses, comme il l'avoua lui-même, il en était redevable au séminaire qui avait lentement et saintement formé en lui le prêtre. Il faisait là des rêves de pauvreté, tout comme son frère Alexandre faisait des rêves de fortune. Il apprenait à mépriser des honneurs que l'autre ambitionnait. Ces jours de pieuse solitude passèrent trop tôt à son gré Il fut ordonné prêtre le 1er juin 1776. Le vénérable M. Emery venait d'être nommé supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. L'abbé de Calonne put dès lors connaître et apprécier l'éminent prêtre qui fut une des gloires de sa congrégation.

"A peine l'abbé eut-il reçu l'onction sacerdotale, " qu'il fut appelé dans la capitale de sa province pour " un canonicat dans la cathédrale de Cambrai. L'il-

" lustre prélat, Mgr. de Choiseul qui en occupait " alors le siège, digne appréciateur de son mérite, " l'eut bientôt élevé à la dignité de grand vicaire et " peu après, à celle d'official de cette église." (1)

M. Raimbault à qui nous venons d'emprunter les lignes qui précèdent, parlant de cette position dit : " Je ne le suivrai point dans sa nouvelle carrière où sa réputation de sagacité dans les procédures les plus compliquées, de diligence et d'intégrité dans l'administration de la justice, détournant le cours des procès des voies ordinaires, pour les faire affluer à son tribunal, lui suscita une contestation vive et importante dont il sortit victorieux, ne s'applaudissant du gain de son affaire qu'en faveur du public dont il servait la cause."— En effet, les procès se jugeant sans frais, on conçoit que les paroissiens fussent portés à y plaider leurs causes.

(1) Paroles de M. Raimbault.



CHAPITRE IV.

L'ABBÉ DE SAINT-PIERE DE MELUN.

(1783.)



LEXANDRE, frère de l'abbé, homme ambitieux, allait bientôt toucher au faîte des honneurs, le roi venait de le nommer (1783) ministre des finances. Tout autre que de Calonne eût été effrayé de l'état déplorable où se trouvait le char de l'état : pour lui, il paraissait ne pas s'en inquiéter, il semblait se jouer des obstacles, il se bornait à les éviter. Connaissant parfaitement la cour, il s'assura l'appui des courtisans les plus influents, et se rendit nécessaire et agréable en ne repoussant aucune de leurs exigences. On connaît sa réponse à Marie-Antoinette qui, avant de lui présenter une requête, lui disait :— Ministre, ce que je vais vous demander est bien difficile.

—Madame, si ce n'est que difficile, c'est déjà fait ; si c'est impossible, nous y verrons.

Pourtant les ressources n'étaient pas inépuisables, et on ne comprendra jamais qu'un homme de sa position ait poussé la prodigalité jusqu'à donner pour étrennes à une dame de la cour, une grande boîte d'or remplie de pastilles enveloppées dans des billets de la caisse d'escompte. L'administration de Calonne n'a pas été sans fautes, mais les censeurs

les plus sévères ne l'ont point accusé de s'être enrichi aux dépens du trésor public.

Une opération juste et utile qu'il fit exécuter est la refonte des monnaies d'or et d'argent.

Livré à lui-même, jouissant d'un pouvoir illimité, le ministre de Calonne voulut rapprocher de lui un frère dont il appréciait les lumières. L'abbé, souvent pressé d'accepter un évêché, avait constamment refusé mais il fut contraint d'accepter l'abbaye en commande de Saint Pierre de Melun, bénéfice dont les privilèges honorables et les grands revenus lui procuraient des avantages peu inférieurs à ceux de l'épiscopat, sans lui en imposer les obligations qu'il redoutait. Peu avant sa mort, l'abbé de Calonne avoua qu'il n'avait désiré qu'une seule charge, celle de bibliothécaire du roi, et qu'elle ne lui fut point accordée. Ce qui atteste la modestie de ses goûts et son amour de la science.

L'abbé de Saint-Pierre songeait aux améliorations à faire à son abbaye, cultivait la société des personnes en place ou recommandables par leurs connaissances, et consentait encore à se rendre utile à son frère, qui lui donnait une part aux affaires les plus importantes de l'état. Zèle, dévouement, habitude des affaires, il mit tout à son service.

La chronique littéraire du temps nous montre l'abbé de Calonne parmi les plus intimes de Beaumarchais et du groupe des idées nouvelles. La révolution américaine avait été le point de départ de ces idées ; celles-ci devaient aboutir à 1789, mais on ne pouvait pas alors prévoir les excès de la révolution. Les personnes bien intentionnées demandaient simplement des réformes. Beaumarchais, qui avait fait fortune en envoyant, à ses risques et périls, des armes, habillements et provisions aux Américains, se trouvait très en évidence en 1783, lorsque ceux-ci triomphèrent finalement. Il en profita pour développer ses plans contre les classes dites privilégiées, et c'est l'abbé de Calonne qui le soutint le plus dans

cette lutte. En 1784, Beaumarchais devait faire jouer le *Mariage de Figaro*, dont l'annonce remua toute la France, laquelle, pour la première fois, se partagea nettement en partisans de l'ancien et existant régime et en ceux des idées nouvelles. Le manuscrit fut plusieurs fois renvoyé à la police. Enfin, le roi et la reine voulurent eux-mêmes en juger. Voici comment Madame Campau raconte cette anecdote :

" Je reçus un matin un billet de la reine qui m'ordonnait d'être chez elle à trois heures, et de ne pas venir sans avoir dîné, parcequ'elle me garderait fort longtemps. Lorsque j'arrivai dans le cabinet intérieur de S. M., je la trouvai seule avec le roi. Un siège et une table étaient déjà placés en face d'eux, et sur la table était posé un énorme manuscrit, en plusieurs cahiers. Le roi me dit : " C'est la comédie " de Beaumarchais ; il faut que vous nous la lisiez. " Il y aura des endroits bien difficiles, à cause des " ratures et des renvois. Je l'ai déjà parcourue, mais " je veux que la reine connaisse cet ouvrage. Vous " ne parlerez pas à personne de la lecture que vous " allez faire." Je commençai : le roi m'interrompait souvent par des exclamations toujours justes, soit pour louer, soit pour blâmer. Le plus souvent il s'écriait : " C'est de mauvais goût ! Cet homme ramène continuellement sur la scène l'habitude des *Concetti italiens*." Au monologue de Figaro, mais surtout à la tirade des prisons d'Etat, le roi se leva avec vivacité et dit : " C'est détestable ! cela ne sera ja- " mais joué ; il faudrait détruire la Bastille pour que " la représentation de cette pièce ne fût pas une in- " conséquence dangereuse. Cet homme joue tout ce " qu'il faudrait respecter dans un gouvernement.

—On ne la jouera donc pas ? dit la reine.

—Non, certainement ; vous pouvez en être sure, répondit Louis XVI.

On attribue surtout à l'abbé de Calonne, le mérite ou le démérite d'avoir fait lever les obstacles nom-

breux et forts qui s'opposaient à ce que la pièce fût mise au théâtre.

La reine était presque au nombre des protecteurs de *Figaro*. M. de Vaudreuil et la société de Madame de Polignac, favorite de Marie-Antoinette, s'employaient à l'envi pour faire jouer la pièce. Ils réussirent, et Beaumarchais, après avoir assisté à son triomphe, disait : "Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, c'est son succès." La représentation eut du retentissement dans le monde entier. Louis XVI en interdit la reprise.

Dès lors, la révolution se montra ouvertement partout ; les émeutes commencèrent ; le peuple était las de se plaindre, il se mit à agir. Beaumarchais, plus ferme que jamais, lança de Kehl (duché de Bade) une édition complète (la première) des œuvres de Voltaire qui était mort en 1778, adoré, pour ainsi dire, comme un dieu.

L'abbé était lettré et bon écrivain. Les premières plumes du monde étaient (1775-89) réunies en faisceau dans le cercle où il régnait, et même parmi les adversaires de Beaumarchais, il y avait des célébrités, Mirabeau, par exemple, qui avant d'être un grand orateur fut un grand pamphlétaire.

La réputation de l'abbé de Calonne comme prédicateur n'était pas moindre, il préparait pour l'ordinaire ses sermons dans la solitude du château de Berey, banlieue de Paris, qui appartenait à son frère.



CHAPITRE V.

MORT DE SON PÈRE.— DISGRACE DU MINISTRE.

1784-1789.



L'ABBÉ de Calonne était snr la route du Calvaire. Le ciel lui réservait une douleur intime et des plus vives : son vénérable père, qui comptait son âge par celui de son siècle, trouva, en 1781, que le fauteuil de la première présidence n'allait plus à l'octogénaire, il songea à la retraite et résigna en faveur de M. Gaspard-Félix-Jacques de Follinchove dont l'aïeul et le père avaient été honorés du sceptre parlementaire. Le petit fils ne le porta pas moins honorablement: ainsi cette famille pendant soixante-quatorze ans s'acquitta de cette tâche avec une rare distinction, l'approbation de leur corps et l'estime du public.

Ce nom glorifié par tous, était entouré d'une telle vénération que quand M. de Calonne, tournésien comme eux, résigna volontairement ses hautes fonctions, à l'instant où elles lui semblaient au-dessus de ses forces, il crut remplir encore son devoir envers le roi, le parlement, la province et lui-même, en employant la puissance de son intervention, au profit du dernier des Follinchove. Le jour même de l'installation de celui-ci, les chambres assemblées vou-

lant donner à M. de Calonne une marque éclatante du regret qu'elles avaient de le perdre, et de la satisfaction qu'elles ressentaient de ce qu'il avait contribué par ses soins et par ses démarches à se procurer un successeur aussi agréable à la compagnie, arrêtèrent, *sans tirer à conséquence pour l'avenir*, que le doyen et les trois plus anciens des conseillers, et le doyen des présidents à mortier seraient députés vers lui à l'effet de porter à cet ancien magistrat les regrets et les sentiments de la cour. Cette manifestation exceptionnelle, honorable tout à la fois pour le dignitaire qui s'était retiré et pour celui qui arrivait, était aussi sincère que bien justifiée. Le pieux amour du parlement pour son premier président honoraire le suivit dans l'asile qu'il s'était choisi à Saint-Cloud.

C'est là que la mort vint le frapper le 11 mai 1784. Il avait vu auparavant son fils Alexandre appelé par le roi à remplir la charge de contrôleur général des finances, nommé chevalier du St-Esprit, et l'abbé pourvu de riches bénéfices ecclésiastiques ; mais pour ce vrai chrétien les honneurs du temps s'éclipsaient devant les rayons de l'éternité, et il répétait à son heure dernière que "sa plus douce jouissance en cette vie avait été de faire du bien aux malheureux." Aussi que des larmes versées sur sa tombe par les grands et par les petits ! La cour ayant exprimé dans sa lettre d'avis au garde des sceaux, l'affliction profonde que lui causait cette cruelle et éternelle séparation, M. Hue de Miroménil lui répondit le 17 mai :

" Messieurs,

Personne, après les enfants de M. de Calonne, ne peut partager aussi vivement que moi votre douleur, de la perte de ce digne et vénérable magistrat. J'ai vu avec attendrissement la sensibilité que le roi a témoignée dans cette triste circonstance : Sa Majesté connaissait les vertus, les talents et les mérites de M. de Calonne.

" Je suis persuadé que son esprit existera toujours ainsi que sa mémoire dans notre compagnie, que l'union ne cessera jamais d'être parfaite entre des magistrats qui consacrent leurs jours au service de leur souverain, et ce me sera une véritable consolation de faire valoir auprès de Sa Majesté, en toute occasion, votre zèle et celui du digne successeur que M. de Calonne avait lui-même indiqué au roi, lorsqu'il voulut, malgré mes instances, mettre un intervalle entre la vie et la mort et se reposer en quittant des travaux pénibles qu'il avait toujours supportés, malgré son grand âge, avec autant de courage que de force."

Cette réponse noble et touchante montre tout ce que valait le magistrat qui l'avait inspirée. (1)

Si les amis de M. de Calonne le pleuraient ainsi, on conçoit la douleur de l'abbé. Il aimait tant son père, il lui était resté si profondément attaché! Il le pleura longtemps, et désormais jusqu'à sa mort, dans ses lointaines pérégrinations, dans l'exil comme sur la terre hospitalière du Canada, on verra toujours près de lui le portrait de son père, de grandeur naturelle, peint à l'huile. Il se souvenait et il priait, il offrait pour cette âme si chère le saint sacrifice.

Cinq ans après cette séparation, 1789, la chute et l'exil du ministre de Calonne fut pour l'abbé une autre terrible épreuve, elle le fit complètement disparaître du cercle brillant où il avait exercé tant d'influence.

Cette disgrâce atteignait sans doute toute la famille de Calonne, mais elle frappait surtout cruellement le cœur de l'abbé. Il ressentit dans ses hauts sentiments de droiture, l'odieux de l'injustice royale. Mais quand le flot de la révolution toujours menaçant deviendra plus terrible, les de Calonne, bien loin de suivre l'exemple de tant de courtisans qui n'embrassèrent la cause de la révolution qu'en haine

(1) Histoire du parlement de Flandres 1er Vol. 304.

de la cour,se dévoueront spontanément, au contraire, au service du roi et des princes. Ils revinrent en 1790 à Paris, et bientôt après, ils allèrent rejoindre les princes à Coblentz où l'ex-ministre fut chargé de la direction de leurs finances. Il se montra cette fois plus scrupuleux et plus économe, puisqu'il se trouva bientôt hors d'état de soutenir son fils qui servait dans l'infanterie de l'armée de Condé. Il est de tradition dans le monastère que pour échapper aux fureurs révolutionnaires, l'abbé s'était coiffé du bonnet de la liberté, surmonté de la cocarde tricolore et qu'il s'éloigna de Paris dans un groupe qui chantait :

Dansons la Carmagnole
Vive le son
Du canon !

Un jour que les deux frères de Calonne étaient près de rejoindre les princes à Coblentz, leur voiture fut précipitée dans le Rhin. L'abbé eut la présence d'esprit de se saisir du portefeuille de son frère qui était à ses côtés, et le tint élevé au-dessus de l'eau jusqu'à ce qu'on vint à leur secours.

Tout le courage de son âme, tous les moyens, il les employa à la cause la plus honorable qui fut jamais, au soutien du trône et de l'autel.



CHAPITRE VI.

La Révolution.—L'Exil.

(1789-1799.)



OUS empruntons à son compatriote, M. l'abbé Raimbault, quelques pensées sur cette époque de la vie de l'abbé de Calonne.

" Elle est arrivée pour la France cette désolation dont on peut dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis le commencement de la monarchie, et dont je ne veux rappeler en ce moment que ce qui se lie aux destinées de M. l'abbé de Calonne.

" Aux siècles précédents, on avait vu ce que peut la haine du christianisme, dans les sectateurs des autres religions, ce que peut le faux zèle pour amener quelquefois les hommes contre les hommes, au nom du ciel ; maintenant, on va voir ce que peut pour le malheur des peuples le fanatisme de l'impiété. Des sophistes impitoyables, armés tour à tour du glaive de Néron et de la plume de Julien, déclarent la guerre à Dieu et aux hommes ; tout ce qui ne plie pas devant leur système pervers en devient la victime ; les noms de tolérance et d'humanité ne sont que le signal de la persécution la plus sanglante. Les chrétiens sont immolés devant les

autels de la Raison, comme ils l'étaient autrefois aux pieds des idoles du paganisme ; et le dix huitième siècle, qui s'est appelé *le siècle des lumières*, aura la honte éternelle d'avoir fait une multitude de martyrs.

" Les sciences, les arts, les connaissances humaines ne sont rien contre la fureur des passions déchaînées, quand les freins de la religion et de la morale sont brisés. Ainsi s'accomplit cette parole du Sage : " Lorsque les impies règneront, le peuple gémira." *Cum impii sumpserunt principatum, gemet populus.*

" C'est surtout contre les colonnes de l'église, contre le corps des pasteurs que les coups sont dirigés, mais le ciel est avec eux, pour leur communiquer une force invincible. Les jeunes s'unissent aux anciens pour former tous ensemble une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive, et, dès la seconde attaque, on s'aperçoit qu'il est plus facile de les dépouiller que de les avilir, de les persécuter que de les vaincre. Fatigués de leur résistance passive et de la présence importune de ces accusateurs de leurs nouveautés sacrilèges, après avoir employé tous les moyens de lasser leur patience, les persécuteurs prononcent la peine d'exil mais avec tant de rigueur que sans la protection divine, ils ne pouvaient échapper au massacre auquel ils semblaient réservés. C'est le sort que subirent un grand nombre de ceux qui n'avaient pu obéir à la loi de l'exil, et qui furent égorgés sans défense, comme si leur sang eût dû servir à venger leurs adversaires, de tant d'autres victimes qui venaient de leur échapper.

"Certes, c'est un beau spectacle donné au monde que celui de cent trente évêques marchant à la tête d'une multitude de prêtres fidèles qui, s'élevant par la foi audessus des considérations humaines, immolent leur repos à leur conscience, et préfèrent l'exil.

la mort même, s'il le faut, à de commodes mais funestes innovations. Paraissez, illustres exilés, montrez aux peuples divers cette église gallicane, plus belle dans ses malheurs que dans ses prospérités, et plus grande encore que sa renommée. Il appartenait au royaume très chrétien, de donner à l'univers un des plus beaux exemples d'héroïsme religieux que puissent présenter les annales du christianisme. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'à l'église d'Afrique, au temps de la dévastation des Vandales.

" Cependant, quel parti prendra l'abbé de Saint-Pierre de Melun, dans des conjonctures aussi fâcheuses ? Politique souple, adroit, se pliera-t-il au gré des circonstances ? Ces droits antiques, ces principes fondamentaux de la monarchie, le verra-t-on les abandonner pour se déclarer en faveur de nouveaux systèmes. Le verra-t-il s'écrouler sans le défendre, ce trône de Charlemagne et de saint Louis ? Mais surtout, dans cette lutte mémorable de l'impiété armée de tout le pouvoir, trahira-t-il la cause de la religion ? Ce serait bien peu connaître l'illustre abbé de Calonne que de le croire capable d'une lâcheté si coupable, de si criminelles erreurs.

" N'ayant pu défendre ces droits sacrés au sein de cette assemblée si malheureusement célèbre, et où il avait désiré d'avoir un siège, il travailla de tout son pouvoir, tant par ses écrits que par ses conseils, à ralentir du moins la force du torrent qui menaçait de tout engloutir. Prononcer hautement ses opinions, c'était s'exposer à tout de la part des factieux, mais il en avait prévu les conséquences et rien ne fut capable de le faire changer de conduite. Inflexible dans ses principes, ardent à les défendre, il n'était pas dans son caractère d'y mêler certains tempéraments propres à ôter tout ce qu'ils avaient d'odieux à l'égard de ses adversaires. Tant d'efforts, tant d'intrépidité a bientôt surexcité contre lui la haine des méchants. Son courage les irrite, sa tête est

mise à prix pour la somme de 30,000 francs, celle des princes pour 50,000, et il a l'honneur de voir son nom inscrit sur la même liste de proscription, à la suite des augustes princes que la Providence n'a conservés au milieu de tant de revers, que pour guérir les plaies de la France désolée, pour fermer l'abîme des révolutions et réparer les brèches du trône et du sanctuaire.

“ Pour faire ressortir tous les droits que l'abbé de Calonne a, à l'estime et à la considération publique, il faudrait le suivre dans les différentes contrées qu'il parcourut successivement, tantôt réuni à la cour des Princes augustes, tantôt fixé en Angleterre.”

Réfugié à Londres, l'abbé de Calonne prit des actions avec M. de Montlosier (1), dans un journal qui existe encore, sous le titre de *Courrier Français*, mais que son fondateur avait nommé *Courrier de l'Europe*. Il défendit dans cette feuille la politique de son frère et les droits des exilés. Cette carrière était neuve pour lui. Journaliste par circonstance, son activité, sa prudence et sa présence d'esprit qui avaient été plus d'une fois utiles au ministre, semblaient ici lui faire défaut.

On a remarqué qu'il y avait dans sa phrase de l'humeur, de l'entrain et le plus souvent des traits malins qui atteignaient au vif son adversaire. Il ne nous est point venu à la pensée de voiler ces faiblesses. Le portrait de notre héros se détachera encore mieux de la toile, s'il y a au fond quelques ombres. Quel est le caractère humain qui n'ait pas eu son faible ? Les malheurs précédents n'étaient pour ainsi dire qu'une préparation à des épreuves plus sensibles qui vont atteindre ce noble cœur jusqu'au plus intime. Pour payer sa part de mise de

(1) François-Dominique de Reynand comte de Montlosier, publiciste bien connu, était né en 1755, à Clermont-Ferrand. Rentré en France sous le consulat, il continua d'écrire et publia plusieurs ouvrages. Il mourut pair de France en 1838.

fonds du *Courrier de l'Europe*, l'abbé avait emprunté de Bourgevin-Violart, comte de Saint-Morys (1), allié à la famille de l'ex-ministre, une somme de £500. Le journal ne rapporta aucun bénéfice ; alors l'abbé songea à fonder une petite colonie à l'île du Prince-Edouard, sur des terres qui avaient été accordées à son frère cette même année 1799. Au bruit de son prochain départ de l'Angleterre ses créanciers réclamèrent les £500, et l'abbé se trouvant incapable de payer, se vit traduit devant les tribunaux. Lui qui avait eu des terres et des châteaux à sa disposition, ne possédait pas alors un coin de terre, un toit pour abriter sa tête. Il était réduit à une vie d'hôtellerie et n'aurait pas eu de quoi solder la note de son hôte, si la générosité du gouvernement anglais ne lui eût alloué une subvention de £4-10 0 par mois à titre d'exilé français. La gêne, son manque de crédit pécuniaire devenu notoire, enflammaient davantage ses créanciers.

Les grands, qui prennent pour boussole dans leurs relations la prospérité, avaient abandonné le

(1) Bourgevin Violart, comte de Saint-Morys, conseiller très capable, de la grande chambre du parlement de Paris, eut un fils, né en 1772, appelé Charles-Etienne Bourgevin Violart comte de Saint-Morys de Carrière ; tous deux émigrèrent en 1790 et en 1791, à Coblentz, le fils épousa uue nièce du ministre Calonne. Ce fils servit en qualité de volontaire dans la légion de Mirabeau (Mirabeau-Tonneau, frère de l'orateur) puis fut aide de camp du maréchal de Broglie en 1792, ensuite il voyagea en Suède et en Amérique. Bourgevin, qui était commissaire général de l'armée qui périt à Quiberon en 1795, mourut cette même année.

Saint-Morys publiait à Londres, en 1802, son ouvrage intitulé : " Voyage Pittoresque de Scandinavie," et l'année suivante il rentrait en France. En 1803 4, il se trouva impliqué dans l'affaire de conspiration de George Cadoudal et fut momentanément emprisonné. Saint-Morys ne reparait qu'en 1814 où il rentre en France avec Louis XVIII ; il prit du service dans l'armée et fut tué en duel (1817) par suite d'un ordre de se battre qu'il reçut de ses supérieurs ; on lui avait rendu partie des biens de son père, notamment le château de Houd-inville près Beauvais.

vieil abbé. Cependant, au point de vue chrétien, ne nous en affligeons pas trop : allégé du fardeau des honneurs, il s'élèvera plus librement à Dieu. Un sublime élan emportera plus fréquemment son âme dans les hauteurs inscrutables de la conversation céleste. L'ingratitude des siens, l'oubli de ceux qui se disaient autrefois ses amis, vont le détacher de plus en plus des intérêts temporels et le porter comme l'apôtre des nations, saint Paul, à vivre dans le Christ seul et à ne vouloir posséder d'autre science que Jésus mort sur la croix.

L'abbé de Calonne est conduit à la cour de justice en audience solennelle. Il se présente seul.

A l'aspect de cet homme vénérable, ses juges se sentent visiblement émus. L'abbé surprit dans leurs traits l'indice de leur émotion, il essaya vainement de trouver un mot pour se défendre. L'ancien magistrat ne put rencontrer une parole. L'homme qui avait supporté inébranlable les coups de la fortune, ne pouvait refouler dans son sein les sentiments de son âme émue. Après quelques instants de muet colloque entre ses juges et l'accusé, l'abbé se lève et réclame comme une grâce de présenter lui-même à la cour les motifs de sa défense, vu que sa pauvreté ne lui permet pas de réquérir les services d'un homme de loi. Après la lecture de quelques phrases prononcées avec cette mâle éloquence qui lui était naturelle, le Lord Chancellor Longborough dit qu'il espérait que le secrétaire, M. Campbell, se chargerait de rédiger la défense et qu'il comptait sur le barreau pour la proposer ; le greffier, plus tard l'éminent Lord Eldon, et M. Campbell se firent les avocats de l'abbé, et ils réussirent à faire élargir leur honorable client.



CHAPITRE VII.

L'ABBÉ DE COLONNE MISSIONNAIRE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

BIEN loin de songer à se reposer enfin de ses fatigues et de ses luttes contre la méchanceté des hommes, l'abbé de Calonne, impatient d'un repos qui ne tournait pas au profit du catholicisme et de la royauté, offrit à son frère de former une colonie dans le Nouveau-Monde, afin de reconstruire la fortune de ses neveux. " L'homme s'agite et Dieu le mène," c'était en effet sur les plages hospitalières d'une île du golfe Saint-Laurent que Dieu attendait son serviteur, pour lui faire voir de plus près encore la vanité des projets humains, et l'engager à travailler à cette seconde conversion de son âme qui fut la plus parfaite.

Sa Majesté britannique concéda au ministre de Calonne cinq-cent-vingt âcres de terre, dans l'Ile du Prince-Edouard, se réservant le droit d'y élever, au besoin, des fortifications. (1) Ce terrain était situé dans le comté de "Queen," près de Port Joy, et est

(1) Madame T. Berlinguet, née A. M. Pope, a obligeamment mis à notre disposition des notes précieuses concernant l'abbé de Calonne et son séjour dans l'Ile du Prince-Edouard. Nos remerciements à cette dame.

connu sous le nom de "Fort Lot" et de "Warren Farm." (1)

Quels étaient les projets du digne exilé ? Lui-même va nous l'apprendre dans une lettre adressée à l'évêque romain de Québec.

" Étant déterminé, Monseigneur, avec la permission du gouvernement, à aller m'établir dans l'Isle Saint-Jean, qui est de votre diocèse et près de la Nouvelle-Ecosse, avec une douzaine de prêtres émigrés français, tous vertueux, et de mener aussi une trentaine d'ouvriers catholiques composant plusieurs familles, je n'entreprendrais pas de voyager sans être assuré que mon projet vous serait agréable, si je n'étais forcé à partir dès le mois d'avril pour profiter et du convoi et des avantages que me fait le gouvernement.

" Je me flatte donc, Monseigneur, que vous ne trouverez pas mauvais que j'aie trop présumé de vos bontés, en espérant que vous vroudrez bien m'autoriser à établir une chapelle dans mes possessions à l'Isle Saint-Jean, à me donner et à tous les prêtres qui m'accompagneront les pouvoirs d'y dire la messe, d'y faire l'office divin et de confesser toutes les personnes qui composeront ma petite colonie.

" Je sens, Monseigneur, que pour obtenir votre consentement, je devrais être connu de vous ; mais l'évêque de St-Pol-de-Léon m'a promis de vous rendre témoignage de ma conduite, ainsi que M. l'abbé Bourret du séminaire de Saint-Sulpice, où j'ai appris à connaître l'étendue des devoirs de mon état.

" J'ai cinquante-cinq ans : je suis grand vicaire et official du diocèse de Cambrai, où j'en ai exercé les fonctions pendant une vingtaine d'années. Mon

(1) M. John Newson de Charlottetown, I. P. E. est aujourd'hui en possession de " Warren Farm " où se trouve le "Fort Lot." Il a acheté ce bien du colonel Cumberland d'Angleterre qui, lui-même, en avait été mis en possession par M. de Calonne. Ce dernier le tenait de la couronne par un bail de 1799

projet, en me retirant dans l'Isle Saint-Jean avec une douzaine de prêtres, tous pieux et qui ne s'occupent que de leur salut, est d'y vivre en communauté dans la même maison, observant tous une même règle, récitant le bréviaire et faisant tous les exercices spirituels en commun, chantant la grand'messe et les vêpres tous les dimanches et fêtes et y faisant des instructions pour ceux qui assisteront à nos offices. Les calices, ciboires et ostensoirs consacrés par Monseigneur l'évêque de Londres, sont d'argent plaqué, dorés en dedans et très décents ainsi que les ornements et pierres d'autel. Il n'y aura aucun logement au-dessus de la chapelle qui n'aura destination qu'au service de Dieu. Le plus tôt possible, avec la permission de Monseigneur, nous bâtirons une église isolée. Voilà, Monseigneur, à quoi se bornent mes vues et mes demandes. Cependant tous les membres de cette petite communauté qui ne feront jamais rien qu'avec votre consentement, se feront un devoir d'obéir à tous les ordres que vous leur donnerez et à remplir toutes les fonctions dont vous jugeriez à propos, par la suite, de les charger.

" Oserais-je vous supplier, Monseigneur, si ce plan et nos dispositions vous conviennent, de vouloir bien envoyer à Saint-Jean les pouvoirs et autorisations qu'il vous plaira de nous accorder, car nous serions dans le plus grand embarras, si nous ne les trouvions pas à notre arrivée ; notre établissement étant à plus de trente milles de la chapelle catholique". (Londres, 5 fev. 1799.)

En arrivant sur l'île, l'abbé vit accourir à lui une population pauvre et naïve, mais croyante et affamée de la parole de Dieu. Un demi-siècle d'épreuves et de persécutions avait conservé, chez les Acadiens, cette pureté de mœurs qui faisait songer aux chrétiens de la primitive Eglise. Leur pauvreté était grande, mais ils ne demandaient qu'une chose : le pain de la parole évangélique. Leur joie, leur bonheur, en saluant dans l'abbé de Calonne l'homme de

Dieu, fut immense. Pour le missionnaire, la misère, l'état de pauvreté et l'abandon de ce pauvre peuple fut un spectacle qui eut une telle influence sur son avenir, qu'il abandonna toute entreprise de colonisation et tourna entièrement ses vues vers l'exercice de son saint ministère.

Les Acadiens, eux, bénissaient la Providence qui changeait leurs persécuteurs de la veille en bienfaiteurs de l'heure présente. En effet, le gouvernement anglais qui avait chassé, proscrit des îles du golfe les missionnaires, édifié aujourd'hui des admirables exemples de vertus que donnait le clergé français, lui ouvrait les portes de ses colonies.

L'abbé de Calonne fut accueilli, dès son arrivée dans l'Ile du Prince-Edouard, par le Père Jones, de l'ordre des Capucins de Bar-sur-Aube, homme instruit qu'une petite colonie irlandaise établie à Halifax, composée de loyalistes américains et de soldats licenciés de l'armée anglaise, avait fait venir de Cork. Ce Père remplissait, dans les missions du golfe, les fonctions de vicaire général de l'évêque de Québec. Il s'empressa d'accepter les services de l'abbé de Calonne qui était d'ailleurs muni des meilleures recommandations.

Monseigneur Denaut, évêque de Québec, saluait, le 22 oct. 1799, le nouvel apôtre en ces termes :—"Monsieur.—Je suis enchanté du plaisir d'apprendre votre heureuse arrivée à l'île Saint-Jean. Cette partie de mon diocèse m'occupait depuis longtemps, sans espérance de pouvoir lui procurer les secours spirituels dont elle a grandement besoin : la Providence y a pourvu, en vous inspirant le dessein de venir vous y établir. Vous y trouverez matière à votre zèle et vous aurez occasion d'y développer vos talents. Vous y procurerez le bien du peuple et la gloire de Dieu. Vous serez satisfait et je serai content. M. Jones a rempli mes intentions, en vous donnant les pouvoirs qui vous étaient nécessaires : vous en recevrez de nouveaux par Mgr le Coadju-

teur, qui est chargé de vous les faire parvenir aussitôt qu'il sera informé de votre arrivée.

" Mon intention est qu'ils soient aussi étendus que le besoin, je ne veux d'autre juge que vous-même ; je m'en rapporte entièrement à votre prudence.

"Vous me ferez plaisir de m'informer quand vous en aurez la facilité de vos travaux, de vos succès, de vos besoins, tout m'intéresse et je désire être instruit de tout ce qui vous regarde."

La réponse de M. de Calonne fut remise à l'évêque au printemps suivant, elle était ainsi conçue : "J'ai reçu, il y a environ trois semaines, la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 oct. dernier, je vous remercie, Monseigneur, de la confiance avec laquelle vous voulez bien me donner des pouvoirs aussi étendus, j'espère avec la grâce de Dieu d'en user avec une telle discrétion que vous n'aurez jamais aucun reproche à me faire.

"Vous désirez, Monseigneur, connaître l'état de cette mission. Je ne pourrais vous en donner, dans ce moment, qu'une idée succincte, parce qu'on me presse pour avoir ma lettre.

" Les catholiques sont fort dispersés, sur toute l'isle, ce qui rend le ministère difficile, surtout quant à la partie de l'instruction. Je distingue les catholiques en trois classes : les Français ou Acadiens, les Irlandais et les Ecossais. Les Français sont ceux auxquels nous pouvons être le plus utiles et ce sont ceux qui auraient le besoin le moins pressant de nos soins, ils ont trois établissements : l'un au nord-ouest, appelé Malpèque, le second au nord, appelé Rustico et le troisième à l'est, appelé Fortune-Bay. Ces trois établissements sont fort éloignés les uns des autres, mais leurs habitants sont très instruits de leur religion, très attachés et très fidèles à leurs devoirs et très reconnaissants des soins qu'on se donne pour eux. J'ai pris le parti de les confier entièrement à M. Pichard qui ira passer quatre mois dans chacun,

il y a déjà fait beaucoup de fruit et j'espère que Dieu bénissant ses travaux, il en fera de plus en plus.

" La plupart des Ecossais ne parlent que celte, je ne puis les entendre, ni par conséquent leur être d'aucune utilité. M. McEachern s'est chargé d'eux. C'est un bon peuple qui a beaucoup de respect pour sa religion. La ville m'est tombée en partage parce que je parle un peu anglais. C'est un composé de beaucoup d'Irlandais et de quelques Ecossais, la plupart soldats, tous ivrognes à un excès dont on a peu d'idée, ignorants au suprême degré, faisant consister leur religion à entendre la messe le dimanche, encore se font-ils peu de scrupule d'y manquer. Ils n'approchent jamais des sacrements. J'en ai eu tout au plus cinq qui ont fait leurs pâques, cette année, malgré tout ce que j'ai pu leur dire. Je les prêche régulièrement tous les dimanches, je fais le catéchisme après la messe, mais depuis quinze jours, ils n'y envoient plus leurs enfants. J'ai fait l'école deux fois la semaine, tout l'hiver. Je leur donnerai tous mes soins mais c'est un champ plein de ronces et d'épines, et dont je n'attends pas grand fruit, à moins que le Dieu des miséricordes ne veuille en avoir pitié, en leur faisant des grâces extraordinaires dont ils se rendent très peu dignes. Je m'attacherai principalement à la jeunesse qui me laisse quelques espérances. Le vice abominable de l'ivrognerie les abrutit et les rend insensibles à tout. Pour mieux les gagner, je ne prends rien pour aucune de mes fonctions, je me trouverais trop heureux, si je les voyais répondre à mes peines. Ils sont attachés à leur religion jusqu'à mourir plutôt que de la quitter, mais ils n'observent aucun des commandements. Il serait plus aisé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'en faire des martyrs que des chrétiens.

" Oh ! Monseigneur, cette mission aurait grand besoin d'un meilleur ouvrier que moi. Je crains que Dieu ne m'ait envoyé ici que pour me punir de mes péchés. J'ai écrit en Europe, pour avoir deux ou-

vriers de plus, j'espère que Votre Grandeur ne me désapprouvera pas, d'autant qu'on ne m'enverra personne que des ecclésiastiques aussi zélés que vertueux et instruits

" Monseigneur pourrait-il donner des ordres pour qu'on m'envoie des saintes huiles, deux légères pierres consacrées, quelques catéchismes anglais et quelques catéchismes français ?

" J'ai distribué tous ceux que j'avais apportés. Si je pouvais avoir un calice de plus, cela nous serait fort utile. J'ai écrit en Europe pour en avoir, mais je crains de ne les recevoir que l'année prochaine.

" Pardon, Monseigneur, de mon indiscrétion. J'aurai soin de rendre compte à Votre Grandeur de cette mission toutes les fois qu'il s'en présentera quelque occasion.

" Si Monseigneur pouvait m'envoyer aussi quelques douzaines de pains pour dire la messe. J'ai peur que ceux que j'ai demandés à Londres ne m'arrivent trop tard." (28 mai 1800.)

De son côté, Monseigneur Plessis avait les yeux ouverts sur le noble étranger ; l'évêque de Saint-Pol-de-Léon lui écrivait qu'il était affligé de ne pouvoir lui envoyer de collègues

En communiquant cette nouvelle à l'abbé de Calonne, Monseigneur Plessis ajoutait : " Je ne sais quel nombre vous pourriez employer dans l'île Saint-Jean, mais il est certain que M. Power à Memramkook aurait grand besoin d'un compagnon ; Richibouctou et les voisinages d'alentour en occuperaient bien un autre, et qu'un troisième serait encore plus nécessaire au Cap-Breton, pour résider à Chéticamp ou à Magarie et visiter les îles de la Madeleine, je travaille à procurer à ces trois derniers postes un nommé M. Trou qui a écrit de Londres pour offrir ses services, et je vais prier Monseigneur de Léon de faciliter en tout ce qui dépendra de lui, son transport dans ces endroits.

" Le bruit courait l'année dernière que vous

vous proposiez d'établir des religieux de la Trappe à l'île Saint-Jean. Dans ma manière de voir, ce serait une bénédiction pour le diocèse de Québec, et il serait consolant pour vous de la lui avoir procurée. Mais l'île Saint-Jean serait-elle un lieu bien commode pour établir leur noviciat ? C'est ce que l'expérience décidera mieux que personne." (juillet 1800).

Monseigneur Denaut enchanté du rapport que l'abbé lui avait fait de sa mission, lui écrivait de Longueil son extrême satisfaction :

" Je vous dois des remercîments pour les soins que vous avez pris des missions dont vous avez bien voulu vous charger. Le détail que vous me donnez de l'état actuel des missions, me réjouit et m'afflige en même temps. Il est consolant, sans doute, pour moi d'entendre l'éloge que vous faites des premiers, si reconnaissants des soins que l'on se donne pour eux ; mais il est aussi affligeant d'apprendre que la partie que vous vous êtes réservée donne d'aussi faibles espérances et répond si peu à vos peines et à vos travaux. Il en faut gémir devant Dieu, et attendre tout du temps et de la miséricorde divine. Quand nous avons planté et arrosé, notre tâche est faite ; il n'appartient qu'à Dieu de faire croître ; on doit l'espérer de sa bonté. La grâce a ses temps et vous en aurez bientôt les heureux effets ; alors vous en serez dédommagé.

"Le parti que vous prenez de vous attacher principalement à l'instruction de la jeunesse, est le plus sage et le plus propre à réussir.

"Quand vous me dites que ce champ si rempli de ronces et d'épines aurait besoin d'un meilleur ouvrier, vous voudrez bien que je ne vous croie pas sur parole. Le Seigneur vous a inspiré le dessein de voler au secours de ces pauvres chrétiens abandonnés, il bénira vos travaux. Dieu veuille vous envoyer les deux ouvriers que vous avez demandés. Je vous serai obligé de me rendre compte de l'état de ces missions, quand l'occasion s'en présentera. Je

vous promets que l'année prochaine, on sera plus attentif à vous faire parvenir ce qui vous sera nécessaire, je chargerai de ce soin M. Desjardins qui s'en fera un plaisir." (29 sept. 1800.)

Le pieux missionnaire se dévouait à son œuvre avec un zèle vraiment apostolique. Humble et dépendant, ne voulant rien innover, il avait sans cesse recours à ses supérieurs ecclésiastiques : ceux-ci d'ailleurs, dignes appréciateurs de son mérite, secondaient ses vues et répondaient avec empressement à ses demandes.

Il prit sur lui d'envoyer à Québec M. James McDonald, digne missionnaire qui était devenu incapable d'exercer le saint ministère "Il y a environ " trois ans, dit M. de Calonne, qu'ayant été porter " les sacrements, il fut saisi par le froid qui lui fit " perdre les doigts, ou immédiatement ou à la suite " d'une maladie qui en fut la conséquence." Puis il implore une bourse au séminaire de Québec, pour un jeune Ecossais en qui il reconnait une vocation sacerdotale. Le reste de sa lettre n'est pas sans intérêt. Nous citons de nouveau : "Nous aurions besoin encore d'un prêtre ici, vu la grande distance des lieux, nous pourrions même facilement en employer utilement trois ou quatre, mais je conviens qu'il serait plus nécessaire d'en placer aux endroits que Votre Grandeur a la bonté de me nommer, je suis loin de vouloir faire monopole, mais je m'étais flatté que l'idée de venir auprès de moi en aurait pu déterminer quelques uns, vous voyez, Monseigneur, que j'ai été la dupe de mon amour-propre. Outre que nos Seigneurs français sont si jaloux de conserver leurs sujets pour l'évènement trop incertain d'un retour en France, encore bien éloigné, comme s'ils étaient perdus pour eux en venant travailler dans des missions, au lieu de croupir dans l'oisiveté à Londres, qu'ils s'opposent de tout leur pouvoir à la bonne volonté que je connais dans plusieurs. S'il en venait me joindre, nous serions eux et moi soumis à tous vos ordres,

pour nous rendre partout où vous nous jugeriez plus convenable. Quoique j'aie commencé à cultiver ici une ferme que le gouvernement m'a accordée pour servir d'asile à ma famille, je n'hésiterai point, j'espère, à tout quitter pour aller où mes supérieurs jugeront devoir m'envoyer.

" J'ai reçu les pouvoirs que vous avez eu la bonté de m'envoyer tant pour moi que pour M. Pichard, certainement, je les trouve très suffisants, et je n'en voudrais pas avoir de plus étendus que mes confrères ; cependant, je dois vous exposer notre situation qui, peut-être, est très particulière et pourrait vous paraître devoir exiger une plus grande faculté de dispenser du degré de parenté dans les mariages.

"J'ai déjà eu l'honneur, je crois, de faire observer à Votre Grandeur que nous n'avions qu'une fois l'année de communication avec Québec. Une communication une fois l'année ne me paraît pas un recours facile, et des gens qui veulent se marier sont toujours pressés.

"Il vous paraîtra peut être singulier si je dis que le recours à l'évêque n'est pas aussi aisé pour nous que pour le Cap-Breton. Cela est pourtant. Tous nos ports sont fermés vers la mi-novembre et ne sont rouverts que vers la mi-avril ou le commencement de mai. Les voilà donc fermés six mois. Il n'en est pas de même au Cap-Breton ; d'ailleurs le détroit de Canso est si étroit qu'ils ont mille facilités pour communiquer avec le continent qui communique aisément avec Québec, tandis que nous, nous n'avons de vaisseaux allant à Québec qu'au printemps, une fois l'année.

"Monseigneur a bien raison de penser que l'établissement des religieux de la Trappe dans le Canada serait bien mieux placé que dans notre île pour un noviciat, quoique dans les premiers siècles, les lieux les plus abandonnés devinssent les plus peuplés en solitaires, mais je crois pouvoir leur procurer ici facilement le terrain, je ne doute pas que s'ils

trouvaient les mêmes facilités dans vos environs, ils ne le préférassent. Si vous me donnez de l'espoir sur cela, je le leur ferai connaitre. J'attends leur réponse, sur la première lettre que j'ai écrite en conséquence de celle de M. Desjardins.

"Je profite de cette occasion pour dire à Monseigneur combien notre gouverneur Fanning est reconnaissant des attentions que Votre Grandeur a eues pour sa fille qu'il idolâtre." (14 août 1800.)

Un mois plus tard, l'abbé écrivait : "J'apprends que le capitaine ne va que jusqu'à Gaspé, Monseigneur voudra bien remettre les pains d'autel à M. McGowan de notre île, qui reviendra sous peu, je charge Monsieur Fréderic Holland du calice que Monsieur Desjardins avait eu la bonté de m'envoyer. Pardon, mille fois, Monseigneur.—Un bon ecclésiastique, émigré français, vient d'arriver ici avec la permission de son évêque. J'espère que vous voudrez bien, en l'absence de Monseigneur de Québec, ou avec son agrément, lui accorder les mêmes pouvoirs que vous avez eu la bonté d'adresser à M. Pichard et à moi. Nous sommes à présent en état de pourvoir à tous les besoins de cette île, et même selon que vous le jugerez convenable, de nous rendre utiles au Cap Breton et sur le continent.

"Vous nous trouverez toujours soumis à vos ordres, dès qu'il nous seront connus. J'ai pris la liberté d'écrire à Votre Grandeur, il y a peu de temps. J'attends avec respect sa décision et je m'y conformerai en tous points. Je ne sais pas si Monseigneur peut autoriser un de nous à bénir des chapelets et des scapulaires, de manière à gagner l'indulgence.

"Oserais-je prendre la liberté de vous demander quel est l'usage qu'on suit à Québec pour les mariages entre catholique et protestant. Nous en avons un ici fait pardevant le magistrat. C'est la femme qui est catholique. Ces mariages sont assez communs dans ce pays. Avant qu'il soit accompli, il est assez aisé de déterminer le mari à venir à l'Eglise, mais après

cela est plus difficile, comme dans le cas présent, où l'on craint que le mari refuse. Ces mariages, en France, ne peuvent avoir lieu sans dispense du Souverain Pontife, il me paraît qu'ici on ne se fait pas scrupule de les faire, même sans dispense de l'évêque. Je prie Monseigneur de me dire quelle conduite je dois tenir.

"Jusqu'à présent j'ai toujours fait l'office dans ma maison, où j'ai arrangé un autel décent, dans un lieu uniquement consacré à cet usage. Quoique cette chapelle, qui d'ailleurs est selon les règles, soit précédée d'une grande antichambre, le tout est trop petit pour le nombre de ceux qui assistent et encore plus, pour le nombre de ceux qui devraient assister à l'office. Mon peuple est si pauvre qu'il pourrait bien difficilement bâtir une église, quoique la manière de bâtir soit très peu chère.

"Oserais-je prier Monseigneur de faire remplir la boîte de fer blanc que j'envoie de pains d'autel, et de la faire remettre au capitaine du vaisseau, qui est catholique et qui payera ce qu'ils auront coûté. Je demande pardon à Monseigneur, mais je suis si pressé que je n'ai pas le temps d'écrire à M. Desjardins pour le prier de me faire ces commissions." (9 sept. 1800.)

La réponse de Monseigneur Plessis fut aussi affable et encourageante que le digne missionnaire pouvait la désirer. "Il ne tiendra pas à moi que vous ne soyez satisfait sur tous les objets que renferment vos lettres du 14 août et du 9 septembre. Et pour commencer par M. James McDonald, je n'hésite pas à avancer que le clergé du diocèse se chargera avec joie de procurer une retraite à ce vénérable missionnaire. La circonstance dans laquelle il a contracté son infirmité plaide sa cause indépendamment de tout le bien que vous en dites d'ailleurs. Vous pourrez donc, quand il vous plaira, l'envoyer à l'Hôpital-Général de Québec, et n'en avoir plus d'inquiétude. Les 50 livres sterlings qu'il possède, confiées à une

personne sûre qui les fera toucher ici, l'y soutiendront quelques mois, et donneront le loisir de prendre des mesures pour assurer son sort ultérieur.

"Je me réjouis du renfort que vous avez reçu dans la personne de l'ecclésiastique français (dont je vous prie de me faire connaître le nom) qui vient d'arriver.

"Du moment que vous recevrez la présente, vous voudrez bien lui communiquer de ma part les pouvoirs que j'ai adressés ce printemps à Monsieur Pichard et à vous. Il seront suffisants pour eux, et il suffira que M. Mc-Eachern et vous jouissiez des pouvoirs plus amples que vous trouverez ci joints et dont je vous prie d'user librement, non seulement dans l'ile du Prince-Edouard, mais aussi dans les îles du Cap-Breton, etc. et sur la terre ferme.

"Monseigneur de Québec vient de faire partir un missionnaire canadien pour Richibouctou. C'est un très bon enfant, plein de fermeté. J'espère qu'il s'y conduira avec édification. Il se propose de vous rendre visite cet automne, et je l'ai bien chargé de vous porter mes compliments. Il se nomme Antoine Bédard. Un des motifs qui ont décidé Monseigneur à fixer un prêtre dans ce poste, dont les habitants ne se sont pas très bien conduits envers M. Joyer, a été de secourir au besoin le pauvre M. Power, qui réellement n'est pas capable de faire sa besogne et qui aurait plutôt besoin d'un successeur que d'un voisin. Monsieur Pichard demeurant, comme je le suppose, à Racicot, vous trouverez probablement dans Malpèque et dans la baie de Fortune de quoi occuper votre nouveau prêtre. Que s'il se trouve en état de rendre quelques services aux chrétientés d'alentour, je trouverais prudent qu'il commençât par faire connaître sa bonne volonté aux missionnaires respectifs de ces endroits....

"Je ne savais pas que M. McEachern eût des Ecossais sur l'île du Cap-Breton. Vous me ferez un sensible plaisir si vous voulez bien présenter mes

hommages à Son Excellence le gouverneur Fanning et à sa respectable famille Je me ferai l'honneur de lui écrire à la prochaine occasion, où plutôt à mon premier loisir.

"Si vos lettres et celles de M. Mac-Eachern me fussent arrivées un mois plus tôt, j'aurais trouvé moyen de procurer une pension alimentaire au jeune homme dont il est question, sur les fondations du séminaire de Québec Malheureusement, MM. les Directeurs avaient disposé de tous leurs fonds pour l'année courante. Je vais leur donner des extraits de vos lettres sur cet objet, persuadé qu'ils se prêteront à cette œuvre essentielle aussitôt que la chose leur sera possible. Vous en serez informé dans le temps.

"Finissons par vos religieux de la Trappe, dont je persiste, en mon particulier, à désirer le passage dans ce diocèse. Quel sort avez vous dessein de leur faire dans l'île St-Jean ? Quelle étendue de terre avez-vous dessein de leur accorder ? Quels autres avantages leur faites-vous ? Ces renseignements me seraient nécessaires pour pouvoir vous dire s'ils seraient mieux ici que là." (4 oct. 1800.)

De son côté Monseigneur Denaut lui écrivait d'envoyer à Québec le digne et dévoué missionnaire dont il lui avait parlé : " Vous pouvez compter et sur le diocèse et sur l'évêque, M. McDonald ne manquera absolument de rien.

" Les Acadiens continuent à vous donner des consolations ; les Irlandais persévèrent dans leur insouciance. C'est votre croix, portez-la si vous pouvez, ou traînez-la : l'une et l'autre manières vous conduiront par la route du Calvaire à la gloire qui seule peut faire le bonheur du chrétien, je m'unis à vos bonnes œuvres ; priez pour moi."(10 oct 1800.)

L'abbé de Calonne poursuivit durant l'hiver ses œuvres de zèle. Il ne vivait plus pour ainsi dire que pour les pauvres, les malades et les affligés. Au printemps, il eut la consolation d'installer à bord de

la goélette du capitaine Gauthier, qui faisait voile vers Québec, son intéressant malade; il profita de la même occasion pour écrire à Monseigneur Plessis. "M. Lejamtel m'a écrit pour me proposer d'aller aux Iles de la Magdeleine et me prier d'envoyer M. Champion à Chéticamp. M. Champion est le missionnaire dernièrement arrivé pour lequel vous m'avez donné des pouvoirs. Il est trèsfort, très zélé et d'une très bonne conduite. L'écorce en est un peu rude, parce qu'il a toujours vécu parmi des paysans, mais pour cette raison peut-être en est-il meilleur, quoique peu propre à les mener dans les voies de la perfection, ce qui n'est pas requis pour la multitude. D'ailleurs ses sentiments sont très bons à tous égards.

"Comme je fais ici infiniment peu de fruits, si mes supérieurs le jugent à propos, je me propose d'apprendre l'indien tout vieux que je suis, et, si Dieu bénit mon travail, je le regarderai comme une preuve qu'il m'appelle à aller vivre parmi eux. Alors, je vous en demanderai la permission, après m'être débarrassé de toutes les affaires temporelles. J'ai écrit à cet effet à mon frère. J'ai près de soixante ans et, quoiqu'encore fort et bien portant, il est temps, plus que temps que je fasse ma provision pour mourir. La mission des Indiens avec les Iles de la Magdeleine me donneront de l'occupation, en proportion de mes forces.

"M. Champion, si vous l'agréez, pourrait, avec le consentement de M. Lejamtel, s'établir à Chéticamp qu'il desservirait avec Margarie et les gens de la Baie de Fortune. Cette dernière ne peut pas lui fournir de quoi subsister médiocrement et les trois endroits sont assez voisins pour qu'il puisse les cultiver convenablement. On m'assure que Chéticamp où il demeurerait et Margarie lui donneraient soixante louis, il en aurait encore cinq ou six de la Baie de Fortune et il serait alors en état d'y subsister convenablement.

" Pour moi, je m'accommoderai fort bien avec mes Indiens, si je parviens à apprendre leur langue. Je vais écrire au gouvernement pour leur obtenir une petite île appelé Lennox qui se trouve dans la baie de Malpèque, au nord-ouest de notre île. Car jusqu'à présent, on les a chassés de tous les endroits où ils étaient, quoique assurément, ils aient en qualité d'aborigènes, un meilleur titre que qui que ce soit. Ce sont de très braves gens, très bons chrétiens et qui ont été instruits par un excellent missionnaire, à en juger par les restes qui sont très précieux et feraient honneur au missionnaire le plus zélé de notre temps. Je voudrais bien avoir quelque chose de ce qui a appartenu au Père Brébeuf, le premier apôtre du Canada qui fut martyrisé le 16 de mars. Je sais qu'il n'est pas canonisé, mais il n'en est pas moins digne de notre vénération privée. Je voudrais bien au moins avoir quelques reliques bien authentiques. Ces désirs sont subordonnés à la facilité que Votre Grandeur aurait de se les procurer.

"Je n'ai pas le temps de vous remercier comme je dois de tout ce que votre indulgence a fait à ma recommandation. Je n'ai reçu aucune nouvelle des religieux de la Trappe. mais nous n'avons encore reçu aucune nouvelle d'Halifax. J'ai peur qu'ils n'aient changé de projet, parce que je sais qu'on leur a donné un établissement en Russie." (1er juin 1801.)

Monsieur McDonald arriva à Québec heureusement et fut tout de suite installé à l'Hôpital Général. Monseigneur Denaut et Monseigneur Plessis se chargeaient solidairement de pourvoir à sa pension. Cette bonne nouvelle réjouit sincèrement Monsieur de Calonne qui avait un cœur d'or et qui souffrait de toutes les infortunes de ses amis. Monseigneur Plessis en répondant à sa lettre fait longuement allusion au confrère malade, puis il ajoute :— "Vous ne pouviez m'apprendre une meilleure nouvelle que la destination de M. Champion pour les postes de Chéticamp et

de Magarie, attendu surtout qu'il peut, de là, desservir les habitants de la Baie de Fortune.

"L'excellent projet que vous formez de vous charger des Iles de la Madeleine et d'y ajouter la desserte de Malpèque et des Sauvages que vous espérez réunir et fixer dans l'île Lennox, ne peut manquer de rencontrer, je ne dis pas seulement l'approbation, mais l'applaudissement et même l'admiration des supérieurs. Ces sauvages sont probablement le reste des élèves de feu M. Maillard, un des missionnaires les plus vertueux et les plus laborieux que nous ayons eus en Canada.

"Le plus tôt que vous exécuterez ce dessein sera sans doute le mieux. D'après l'idée que j'ai conçue de vos talents, je ne crois pas qu'à l'âge de 60 ans, l'étude du Micmac soit au-dessus de votre portée.

" Je désespère d'obtenir les deux missionnaires que j'avais demandés à Mgr de St. Pol-de-Léon. M. Champion remplacera un des deux par votre nouvel arrangement. L'autre, s'il vient, trouvera bien de quoi s'occuper à Louisbourg et laissera encore assez de besogne à M. Lejamtel.

"M. Pichard, s'il n'a pas assez à faire à Rustico, pourrait, de temps à autre, remplacer sur le continent M. Bédard obligé de s'absenter souvent pour le besoin des églises de Memramkook et de Menoudi.

"Au surplus, vous verrez M. Bédard au mois prochain, et vous pourrez raisonner avec lui sur les moyens de diminuer ses voyages trop fatigants, si je ne me trompe, pour sa petite santé.

"Nous sommes pauvres en reliques de saints. Les religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec sont en possession de la tête du Père Brébeuf, si elles ont quelqu'autre relique de ce vénérable missionnaire, elles se feront un véritable plaisir de vous en accommoder. Quant à la tête, elles n'en lâcheront pas la plus petite parcelle.

L'abbé de la Trappe a perdu en Russie plusieurs

de ses religieux qui n'ont pu s'accommoder du climat de cet empire. Il a écrit à Monseigneur de Québec, et il lui a exprimé le désir de faire deux établissements dans ce diocèse, un de femmes, l'autre d'hommes. Ce dernier monastère serait dans son projet, le chef-lieu de son ordre. Sa lettre est encore sans réponse. Il ne faut pas songer à admettre au Canada de nouvelles religieuses ; puis le climat du pays fait objection contre l'établissement même d'un monastère d'hommes qui y succomberaient comme en Russie. J'ai néanmoins écrit au Séminaire de Montréal pour savoir si cette maison serait disposée à fournir du terrain, au cas que l'abbé persistât dans son projet. Le supérieur du Séminaire m'a fait voir de bonnes dispositions à cet égard. Mais il croit que l'abbé a encore changé de projet et veut se fixer en Angleterre. Nous en sommes restés là. Je me recommande à vos prières et saints sacrifices." (24 juin 1801)

L'année suivante, l'abbé de Calonne témoigna-t-il à son évêque le désir de se rapprocher de lui ? La réponse de Mgr. Denaut nous porte à le croire : "Venez, j'offre à payer tous les frais, et nous nous arrangerons, lorsque vous serez sur les lieux, à votre satisfaction. J'aurai l'avantage de vous posséder et la plus grande gloire de Dieu sera procurée.

"Comme par votre lettre il paraît que vos affaires ne pourront être terminées qu'en octobre, si la saison, en novembre, vous paraissait trop orageuse et qu'il y eût quelque danger à craindre, dans ce cas je n'ai point d'objection à ce que vous passiez l'hiver avec ces quatre ou cinq familles qui vous demandent avec instances et qui offrent de fournir vos besoins. Dans cette supposition, vous monteriez avec moi, l'été prochain, à mon retour de la visite, que je suis toujours déterminé de faire dans ces endroits et qui a manqué cette année pour les raisons que je vous ai mandées dans ma lettre du mois de juin.

"Je vais écrire à Monsieur le Supérieur du Sémi-

naire, afin qu'à votre arrivée, si elle a lieu cet automne, vous trouviez un logement prêt jusqu'à ma descente à Québec.

"Au reste, Monsieur, si de fortes raisons que vous pèserez vous-même vous appelaient en France, je ne m'oppose pas à ce que vous preniez ce parti ; mais je l'avoue, je serais bien peiné et vous emporteriez mes regrets." sept. 1802.

L'ex-ministre de Calonne après avoir contracté un second mariage à Londres avec Mde d'Harveluy qui lui apportait une fortune considérable, avait sollicité et obtenu la permission de rentrer en France. " Toute l'Europe avait les yeux sur lui, " dit M. Thiers dans son histoire du *Consulat et de l'Empire.* On s'attendait à le voir remonter au pouvoir quand la mort vint l'enlever de ce monde. C'était un samedi, 19 oct. 1802. Il avait dépensé sa fortune au service des princes, et il laissait sa veuve dans un état voisin de la misère.

Sa mort causa une grande peine à l'abbé de Calonne. Ce frère avait passé sa vie dans le tumulte des cours et dans les agitations de la politique. "Eh ! grand Dieu, qu'est-ce que cela pour l'éternité !" s'écriait l'abbé de Calonne. Que n'avait-il été là pour prononcer une dernière absolution sur la tête de ce frère aimé ! Il eut été si consolant pour lui de lui fermer les yeux. Ils avaient toujours vécu ensemble ; depuis trois ans seulement, ils étaient séparés.

Dieu allait sanctifier son serviteur par la voie des croix ; mais il trouva dans ce cœur le *fiat* de la soumission. L'abbé de Calonne fut de nouveau harcelé par ses créanciers. Bourgevin de St-Morys rouvrait à Londres le procès des £500.



CHAPITRE VIII.

SES RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS DE L'ILE DU P. E.

(1803.)



ALGRÉ les épreuves, l'abbé de Calonne ne négligeait pas la vigne du Seigneur. Il y travaillait, au contraire, activement et organisait la belle mission de Saint-André. L'abbé de Calonne était lié d'amitié avec le colonel Harry Compton dont le domaine seigneurial s'étendait entre les baies de Malpèque et de Bédèque. Il eut l'ineffable consolation de travailler à la conversion de cette intéressante famille; lorsqu'il les visita pour la première fois, l'abbé n'avait plus même à vaincre leurs préjugés. La conversation intéressante et édifiante de l'abbé Boussin qui avait traversé l'océan en même temps qu'eux. les avait merveilleusement disposés à cette grâce. Les prédications de M. de Calonne et les grands exemples de vertu qu'il donnait à son peuple achevèrent de les gagner complètement à Dieu. Le fils du colonel et sa fille ainsi que sa gouvernante, Madame Sanry, abjurèrent le protestantisme, en présence de M. Compton, père, qui désirait lui-même se faire catholique. Mais hélas ! les honneurs l'attirèrent, il ne put se résoudre à décliner le titre de conseiller que son souverain venait

de lui offrir, et il remit à plus tard sa conversion. Il n'en conserva pas moins un profond sentiment de respect et d'amitié pour le saint abbé.

Celui ci, qui désirait ardemment son bonheur éternel, travailla de tout son pouvoir à régulariser la position des catholiques dans l'Ile du Prince-Edouard et à les faire jouir de tous les privilèges accordés aux sujets britanniques. Bien vu des autorités, il lui fut facile d'entamer des relations avec le juge en chef, Sir Robert Thorp.

L'honorable juge lui adressa un long mémoire dont nous ferons quelques extraits.

"J'ai de nouveau parcouru, à votre sollicitation, ce code pénal que j'avais considéré souvent avec peine, lorsque le devoir de ma profession m'obligeait de tirer ces chaînes rouillées de leur épais chaos. Mais je les examine maintenant avec plaisir, pour vous montrer quels furent les chaînons écorchants que la sagesse et la bienveillance du gouvernement britannique ont rompus.

"Par ces lois, tout prêtre de l'Eglise de Rome né dans le domaine de la couronne d'Angleterre venant d'au delà des mers, et demeurant trois jours sur le territoire anglais sans se conformer à l'Eglise anglicane, était coupable de haute trahison, on accusait du même crime celui qui se réconciliait avec Rome ou qui en portait d'autres à le faire.

" Il était interdit aux papistes d'instruire leurs enfants dans leur religion, soit en Angleterre, soit en pays étranger : les enfants envoyés à l'étranger ne pouvaient ni hériter, ni faire aucune acquisition, ni jouir d'aucune terre, profits, biens, dettes, etc. On regardait aussi comme de grandes forfaitures d'entretenir ou de secourir des prêtres, de dire ou entendre la messe, et les dénonciateurs avaient droit au tiers de l'amende.

"Les peines prononcées contre ceux qui ne se conformaient pas à l'Eglise anglicane étaient des censures sévères et de grosses amendes. Il était dé-

fendu à tout catholique romain de garder des armes ou des munitions, de tester en jugement dans les cours de lois ou d'équité, d'être exécuteurs testamentaires ou tuteurs ou curateurs, de pratiquer en loi ou en médecine, de posséder aucun emploi civil, ou militaire, ou naval quelqu'insignifiant qu'il fût, et ils étaient assujettis à toutes les peines qui accompagnent l'excommunication comme l'inhabilité a être jurés ou témoins ; ils ne pouvaient voyager au delà de cinq milles sans un permis, sous peine de confiscation de leurs propriétés.—Le refus du serment de suprématie les privait du droit de vote dans les élections, de siéger en parlement ou même d'avoir un office dans aucune corporation.

"On pouvait faire des recherches dans leurs maisons en tout temps, pour découvrir les livres catholiques, tableaux, chapelets et pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelque religieux papistes ; et les personnes chez lesquelles il en était trouvé étaient condamnées à des amendes sévères.

"Quelle malheureuse existence que celle qui est assujettie à de si abominables restrictions et à de telles punitions ! Telle a été cependant la situation des catholiques romains dans cette île jusqu'au moment actuel."

Le savant juge indique ensuite que l'acte 18 de Georges III, ch. 60, révoque la plus grande partie des statuts relatifs aux persécutions des catholiques, puis il cite M. Butler, jurisconsulte catholique romain de grande habileté, qui dit : "Il convient que tout catho-
" lique romain qui veut s'assurer la jouissance de ses
" propriétés territoriales fasse la déclaration et prête
" le serments prescrit par l'acte de l'an 31, ainsi que le
" serment ordonné par l'acte de l'an 18 de sa Majes-
" té actuelle."

Puis le juge Thorp ajoute : " C'est l'opinion de Christian et de Blackstone que ces deux actes ne sont qu'une simple renonciation au pouvoir civil des papes, et une détestation de la doctrine qu'on peut

détruire les hérétiques et ne point leur garder la foi promise, serment que même aucun bigot sous le joug du Portugal ou de l'Espagne ne croirait devoir refuser, et je suis bien convaincu que celui qui préfèrerait de gémir sous tant de restrictions plutôt que de profiter des avantages que ces serments lui donneraient, devrait être considéré comme un sujet dangereux à l'état et qui mérite d'être chassé de la communion des citoyens.

"Sans le serment de suprématie et la déclaration contre la transubstantiation on ne peut siéger dans les chambres au parlement, ni voter dans les élections. Les catholiques romains doivent donner connaissance à la cour du lieu d'assemblée pour leur culte religieux et du prêtre qui les dessert. Les portes de leur chapelle ne peuvent pas être fermées pendant le service divin. Aucun ministre catholique romain n'officiera dans aucune place de culte où il y aura un clocher ou une cloche, ni à aucun service funéraire dans une église ou un cimetière. Il ne portera l'habit de son ordre, que dans les lieux mentionnés dans cet acte, et il ne pourra le porter dans une maison particulière où il y aurait plus de cinq personnes, outre la famille Les catholiques romains ne sont point exempts de payer les dîmes ou droits dûs à l'église.

" Cet acte ne prononce pas non plus la révocation du statut qui défend les mariages clandestins. On ne souffre pas que les catholiques romains tiennent école sans avoir informé la cour du nom et du lieu, et ils ne peuvent instruire aucun enfant de famille protestante.

" Sûrement ce peu de restrictions restantes n'affectent en rien leurs propriétés, ni leur prospérité. Elles ne blessent en rien leur liberté personnelle et ne peuvent troubler la paix de leurs âmes.

"J'admire l'attachement que vous portez à vos frères les catholiques romains et voici le moment de manifester votre zèle.

" On ne s'est pas encore prévalu de ces impitoyables lois, mais, souvenez-vous qu'aucun motif n'y a encore porté. Dans un pays brut et sans argent l'esprit est borné et la cupidité de l'avarice cherche à envahir. Le moment arrivera bientôt, je l'espère, que plusieurs terres reviendront dans la main du roi et cela tournera à l'avantage des habitants. Il ne faut pas que les catholiques romains se privent des avantages qui en résulteront, il ne faut pas que leurs possessions restent incertaines et mal assurées. Désavouez donc la bigoterie et renforcez le gouvernement. Etonnez les fanatiques par votre abjuration d'hérésie et convainquez vos concitoyens que conformément à l'esprit généreux de l'Evangile, vous regardez tout homme de bien comme votre prochain et que vous aimez votre prochain comme vous-même. Robert Thorp. "Charlottetown, 14 mai 1803.

La réponse de l'abbé de Calonne est celle d'un diplomate chrétien, tout à la fois digne et noble :—

" Monsieur, j'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de mécrire. Je suis fâché que vous ayez pris tant de peine, je suis cependant fort aise de connaître par votre bouche vos vrais sentiments à l'égard de mes frères les catholiques romains. Permettez que je vous en remercie tant en mon nom qu'au leur.

"Avant de répondre au contenu de votre lettre, laissez-moi m'excuser sur ce que vous avez la bonté de dire que c'est à ma requête que vous avez fait tout ce travail. Monsieur, j'ai commandé assez longtemps pour avoir bien appris et l'obéissance et le respect qu'on doit aux personnes en place. Il faut que je me sois servi de quelque expression dont je ne connaissais pas bien la valeur, pour vous avoir donné lieu de croire que j'avais eu la présomption de vous requérir d'une chose qu'il me parait que vous avez eu la bonté de m'offrir de vous-même.

" Quoiqu'il en soit, je déclare à monsieur Thorp comme chef de justice que je serai le premier à don-

ner l'exemple de prêter et souscrire la déclaration et serment de la 31e de George III, dans la Suprême Cour. Je le ferai avec d'autant plus d'empressement et de plaisir que ce sera un acte de ma reconnaissance envers un roi qui m'a donné et un asile généreux dans ses domaines, et d'autres preuves d'une bienveillance et protection personnelle et particulière. Je ne vois d'ailleurs dans cette déclaration rien qui ne s'accorde parfaitement avec mes sentiments, mes principes et mes opinions, rien que je ne fisse profession de penser lorsque j'étais en France, dans la prospérité, et j'ose vous assurer que cette façon de penser m'est commune avec celle de tout catholique romain pour peu qu'il soit instruit de la véritable doctrine de notre Eglise. En sorte que je ne doute pas que mon exemple ne soit suivi par tous les catholiques de l'Isle. M. McEachern m'a déclaré qu'il viendrait en ville pour le prêter le même jour que moi.

" Maintenant, parlant à monsieur Thorp, non plus comme chef de justice, mais comme ami de l'ordre, de la paix et du bien public, je prendrai la liberté de mettre sous ses yeux mes observations. Je commence par déclarer que je suis prêt à me soumettre à toutes les conséquences qui terminent sa lettre : ainsi, ces observations ne sont proposées qu'à sa sagesse et à sa prudence.

"Je dois premièrement faire observer que le nombre des catholiques est dans cette île infiniment supérieur, je ne dis pas à ceux qui professent la religion anglicane dont le nombre ne va pas, j'en suis sûr, à une vingtaine de familles, mais à tous ceux qui se comprennent sous le nom général de protestants quoique plus *dissenters* de l'Eglise Anglicane que les catholiques romains. Sous cette dénomination générale sont les Presbytériens, les Méthodistes, les Anabaptistes, nouveaux illuminés, les Quakers, etc. Le nombre des catholiques augmentant tous les ans, augmente cette différence dans la proportion. Cette

augmentation annuelle provient de la grande quantité de highlanders Ecossais qui émigrent de leur pays continuellement, et le nombre de ceux qui prennent domicile dans notre île serait encore plus considérable, s'ils n'en étaient empêchés par quelques-uns de nos gentilshommes catholiques qui leur persuadent d'aller plutôt s'établir en Ecosse ou en Canada par des motifs qu'ils croient bons, mais que je ne saurais approuver.

" Je sais aussi que plusieurs des *gentlemen* de notre ville et qui y jouissent de quelque crédit ou influence, voudraient aussi que la porte fût fermée à tous ces Ecossais, mais je ne pense pas qu'ils servent en cela le véritable intérêt de l'île ; et je suis sûr qu'ils agissent directement contre la saine politique et l'intérêt bien entendu du gouvernement en Europe.

"En effet, puisque l'administration anglaise ne trouve point dans sa constitution le moyen de s'opposer à cette continuelle et fatale émigration d'Ecosse, elle doit au moins désirer que ces émigrés n'aillent pas s'établir hors des domaines de Sa Majesté Britannique, puisque ce serait enrichir de ses propres pertes ceux qui peuvent un jour devenir ses ennemis. C'est cependant ce qui n'arrive que trop tous les ans. Il est à ma connaissance que l'année dernière cinq bâtiments remplis d'Ecossais, les ont débarqués dans les deux Carolines, et il est très remarquable que ceux qui renoncent au territoire britannique sont tous dissenters ou dissenters protestants.

"Ceux qui n'aiment pas les Highlanders Ecossais leur reprochent d'être pauvres et mauvais agriculteurs. C'est un fait qu'on ne peut contredire. Cette objection resterait presque sans réponse si on avait du choix. Mais quand trente ans d'expérience nous ont appris que nous n'avons aucune espérance fondée d'avoir de meilleurs colons, en quantité suffisante pour commencer la population que cette île

peut comporter, nous ne devons pas nous montrer si difficiles. Commençons par avoir une bonne population, et bientôt nous aurons des gens qui auront les moyens et l'industrie d'employer nos bras avantageusement.

"Ces montagnards sont honnêtes. Ils ont beaucoup d'enfants, ce qui remplit notre principal objet. Ils vivent de peu, ce qui les met en état d'apporter à nos marchés. De sorte que leur économie supplée au défaut de leurs connaissances en agriculture. Les nouveaux venants sont peu utiles, il est vrai, mais leurs enfants deviennent meilleurs de jour en jour et le progrès est sensible à chaque génération. Les Irlandais que nous avons ici sont bien pires ; la plupart d'eux n'appoitent ici que des vices, parce que c'est la lie de l'Irlande et même de Terreneuve. Ils n'arrivent pas ici parce qu'ils émigrent, mais parce qu'ils sont chassés de leur pays.

" Nous n'avons donc pas d'espérance d'augmenter notre population autrement qu'avec des pauvres. Les conditions des premiers *grants* étaient bien vues, si elles eussent été praticables. Trente ans d'expérience ont prouvé jusqu'à la démonstration qu'elles étaient impossibles dans l'exécution. Lors des concessions, le gouvernement déçu par l'exemple mal appliqué de ce qui était arrivé autrefois dans quelques parties de l'Amérique, crut et se flatta que les concessionnaires enverraient ici des colonies d'Allemands qui, seuls, pouvaient satisfaire aux conditions requises, mais les temps sont bien changés. Il est certain qu'à présent aucune émigration ne peut avoir lieu en Allemagne si ce n'est en petit nombre et furtivement. On en trouverait encore beaucoup disposés à quitter leur pays ; mais leurs souverains ont pris des précautions pour arrêter l'effet de ces dispositions, outre que les dépenses de leur transport d'Allemagne en Angleterre et d'Angleterre en Amérique sont si énormes, qu'ils excèderaient

beaucoup les avantages des spéculations les plus hardies.

" Ce sont ces motifs et bien d'autres trop longs à détailler qui me font trouver très impolitique la clause que l'on a insérée dans le nouveau bill d'*Escheating*, dans lequel on rappelle encore les conditions imposées par les premières concessions. Cette clause rendra toute l'opération inutile, si elle est observée,et doublement arbitraire, si son exécution est abandonnée au caprice des commissaires. C'est un fait incontestable qu'il n'existe pas maintenant dans l'île une pièce de cent âcres, pour laquelle on ait rempli les conditions exigées par les premières concessions. Quel est donc le but de ceux qui veulent faire sortir de leurs tombeaux ces avortons jamais nés ? je ne me permets pas de vouloir le deviner quoique leurs intentions me paraissent évidentes.

" Je vous demande pardon d'une si longue épisode. J'espère cependant que vous ne la trouverez pas tout à fait étrangère à notre objet ; parce qu'elle nous conduit à cette conséquence que vous ne pouvez obtenir une population qu'autant que vous profiterez des grandes et continuelles émigrations d'Ecosse. Le motif de leur émigration est principalement, pour la plupart, l'espérance de trouver plus de liberté dans l'exercice de leur culte religieux. Un homme public, tel que vous, ne peut pas se dissimuler que les inconvénients qui pourraient peut être s'opposer en Angleterre à l'extension des privilèges des catholiques, sont de peu pour ne pas dire de nulle conséquence ici, dans un pays si éloigné de la mère-patrie et qui ne peut jamais acquérir d'influence sur les manières et intérêts politiques d'Europe. C'est ce qui fut très sagement proclamé dans la chambre des communes par les meilleures têtes, lorsque l'exercice public et libre du catholicisme en Canada y fut discuté. C'est sur ce motif que fut principalement fondée l'acceptation par le parlement, de la capitulation accordée à la conquête. L'expérience a

prouvé jusqu'à l'évidence qu'on ne s'était pas trompé ; et, ce qui était vrai alors, l'est devenu bien plus aujourd'hui que toute chaleur de discussion sur les matières de religion est tombée,et que ces fantômes dont on se plaisait à effrayer les peuples ont été renvoyés avec les loups-garous.

"Je me hâte de finir ces observations déjà trop longues, par quelques courtes réflexions sur les restrictions qui doivent encore subsister après le serment ci-après mentionné, et dont vous avez la bonté de me faire l'énumération.

"Nous ne désirons pas que nos catholiques soient admis dans les assemblées parlementaires, ni même qu'ils obtiennent le droit de voter dans les élections, quoique je sois persuadé que ce dernier point tournerait à l'avantage du gouvernement. Il est évident qu'il aura toujours plus d'influence sur les catholiques qui sont dans sa main et ont toujours besoin de sa protection, que sur les presbytériens et autres dissenters indépendants et républicains par principes religieux.

"Les chapelles catholiques qui existent dans cette île ont toutes été bâties par permission expresse ou autorité des gouverneurs ; comme elles dépendent entièrement de nous, si on exige d'autres formalités on nous trouvera toujours disposés à nous y conformer.

"Jamais les chapelles ou églises catholiques ne sont fermées. La fermeture de leurs portes serait contraire à nos principes et à nos usages.

"L'église catholique d'Halifax a un clocher et une belle cloche. Ce point n'a jamais rencontré de difficulté dans ce pays-ci. Mais, au reste, dans cette île, nous n'avons ni clocher, ni cloche, et il ne s'en établira que de concert avec les autorités supérieures.

"L'article des funérailles n'a jamais occasionné de difficulté. Il n'en fait pas même à Londres, où j'ai assisté et fait moi même des funérailles dans le

cimetière de St-Pancrace, qui est divisé de manière qu'une partie est consacrée aux catholiques et l'autre aux protestants.

"J'ai enterré plusieurs soldats marchant avec les habits de mon ordre, avec tout le régiment qui était composé presque en entier de catholiques. Mais alors, je me considérais comme chapelain du régiment, et je ne le faisais que pour honorer ce corps. Cet usage est observé, si je ne me trompe pas, dans les régiments catholiques Irlandais.

"Le règlement quant aux écoles serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, dans ce pays. Il n'y a point eu jusqu'à présent d'autres maîtres d'école que les prêtres qui la font volontairement et gratuitement. Or, comme par la grande étendue de leur district ils ne peuvent avoir de domicile bien fixe, leurs fonctions les appelant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ils font l'école où ils se trouvent. Au reste, nous songeons à établir des écoles fixes au plus tôt possible, et nous nous ferons un devoir d'en prévenir les magistrats qui sont trop éclairés pour ne pas favoriser des établissements si nécessaires aux bonnes mœurs et à l'industrie, et par conséquent au bon ordre et à la prospérité publique.

"J'ai tenu ici une école pendant deux ans, et j'avoue que j'y ai reçu des enfants protestants gratuitement, uniquement pour obliger leurs parents et entretenir la concorde et la bonne union entre les deux professions. C'est un service que je croyais rendre au public et dont je serai volontiers dispensé. Voilà, monsieur, les reflexions qu'a fait naître la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, je les soumets entièrement à votre jugement et vous pouvez être sûr que nous nous ferons toujours un devoir de donner l'exemple de l'obéissance en tout ce qui ne blessera pas notre croyance et notre conscience. Nous sommes intéressés à maintenir la vigueur des lois sous lesquelles nous vivons libres et heureux."

Après avoir reçu cette réponse, M. Thorp

prier l'abbé de Calonne d'aller le visiter. Le juge lui dit alors qu'en lui donnant l'état des restrictions encore subsistantes, il n'avait pas prétendu lui faire entendre qu'il en exigerait l'accomplissement, mais seulement lui donner connaissance de la loi.

Il approuva en général les réflexions de M. de Calonne, quant aux autres informations, il en fut tellement satisfait qu'il le pria de les mettre en français pour les envoyer au ministre.

A la session de la Trinité, le digne abbé prêta le serment et lut la pétition suivante, en présence de la cour :— " Jacques de Calonne, prêtre catholi-
" que romain, représente et dit que quoiqu'il pût
" jouir en sûreté dans cette île de tous les avanta-
" ges des citoyens, en conséquence de la protection
" que Sa Majesté a accordée, en général, a tous les
" émigrés français qui ont cherché un asile dans ses
" états et spécialement au pétitionnaire par une fa-
" veur particulière de sa bonté royale, cependant
" désirant donner une preuve publique de l'affection
" aussi reconnaissante que respectueuse qu'il porte
" à Sa Majesté, et du véritable attachement qu'il a
" conçu pour la constitution civile de l'Angleterre,
" il demande la permission d'être admis à prêter le
" serment et souscrire la déclaration de la 31e de
" George III. Il regardera d'autant plus comme
" une faveur qu'on lui donne cette occasion de pro-
" fesser ses sentiments sincères et sa loyauté immua-
" ble, qu'il espère que son exemple sera suivi immé-
" diatement par tous et chacun de ses frères catholi-
" ques romains ici présents, et bientôt après par
" tous ceux qui ont formé des établissements dans
" les différentes parties de cette île. Il doute d'au-
" tant moins qu'ils ne s'empressent de s'acquitter de
" ce devoir que nous nous trouvons dans un moment
" de danger public, où tous les fidèles sujets de Sa
" Magesté Britannique n'ayant plus qu'un grand in-
" térêt commun, ne peuvent plus avoir qu'une vo-

" lonté unique et un seul sentiment. Le pétition-
" naire assure la cour que leur différence d'opinion
" avec l'*établissement égal* en matière de religion
" est purement consciencieuse, et qu'ils ne tiennent
" aucune opinion contraire au gouvernement de Sa
" Majesté ou qui répugne en rien aux véritables obli-
" gations d'un bon citoyen. Il se flatte que leur con-
" duite irréprochable jusqu'à présent en est le meil-
" leur garant. Il espère que l'empressement et l'ar-
" deur avec lesquels ils saisiront cette précieuse quoi-
" que longtemps désirée occasion de témoigner, de
" la manière la plus solennelle et la plus publique,
" leur fidélité inviolable pour S. M., leurs vrais prin-
" cipes et leur bonne volonté ainsi que leur sincère
" affection envers leurs co-sujets, éteindront pour tou-
" jours toute espèce de jalousie et feront taire à ja-
" mais les sinistres insinuations de la malveillance. (1)

Le juge fit une réponse très flatteuse pour le pétitionnaire et très consolante pour tous les catholiques romains.

Cette démarche produisit le plus grand effet parmi les protestants, quand ils virent tous les catholiques présents se disputer la préséance pour prêter le serment.

Cette même année (1803) Monseigneur Denaut visita les missions du golfe, ce fut un bonheur pour l'abbé de Calonne, et de son côté, l'évêque fut très heureux de rencontrer ce saint missionnaire, de s'éclairer de ses lumières et de profiter de son expérience, il lui demanda de mettre par écrit un plan d'éducation pour ces provinces et ses opinions concernant les taxes à prélever pour la construction de l'église de la paroisse de St-André. Après le départ de Monseigneur Denaut, l'abbé de Calonne écrivit à Monseigneur Plessis, dans les termes suivants : " Prince-Edouard, 6 oct. 1803. Monseigneur, Per-

(1) Nous devons ce document ainsi que plusieurs autres à la bienveillance de Mgr Gagnon de l'Archevêché de Québec.

suadé que ma lettre vous parviendra avant que Monseigneur de Québec ne soit arrivé, je prends la liberté de vous adresser la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire et deux autres lettres que je me suis chargé de faire tenir à leurs adresses. Il y en a une pour la sœur de M. Conefroy que vous aurez la bonté de lui faire passer.

" J'ai laissé Monseigneur à Richibouctou, chez notre confrère Bédard, le 16 sept ; il devait en partir le 19 pour se rendre à Chédiac, de là à Memramkook, son projet était de se rendre dans la rivière Saint-Jean, par un mauvais portage d'environ vingt milles, et puis, remontant cette rivière pour y visiter les missions, regagner le fleuve Saint-Laurent et continuer sa route à petites journées. De sorte que je ne vois pas qu'il puisse arriver à Québec avant la fin d'octobre au plus tôt. Certes, il aura fini une visite bien fatigante, mais bien utile et bien nécessaire. Je désire qu'il ait été aussi content de ses missionnaires qu'ils ont été enchantés de lui. Sa présence a ranimé partout leur zèle et leur a donné les moyens de le faire fructifier, en leur donnant plus de poids et de considération dans l'esprit des peuples confiés à leurs soins. Monseigneur et M. Conefroy jouissent de la meilleure santé. Dieu veuille la leur conserver, mais le pauvre M. Lartigue a été obligé de rester à Miramichi dangereusement malade. Ce jeune homme n'était pas en état de soutenir tant de fatigues. J'espère cependant que sa jeunesse et la bonté de Dieu nous le conserveront. S'il se rétablit, il ira achever sa convalescence à Richibouctou et se rendre de là à Halifax, pour retourner au printemps en Canada.

"J'espère m'y rendre aussi au mois de juin, car Monseigneur qui, j'ai peur, m'a jugé avec trop d'indulgence a bien voulu penser que je lui serais plus utile en Canada qu'ici. J'espère que Dieu m'aidera puisque c'est lui qui me place. Je me réjouis au

moins de ce que cela me fournira l'occasion de vous rendre mes devoirs et de vous assurer de vive voix du respect de votre serviteur."



CHAPITRE IX.

L'ABBÉ DE CALONNE, GRAND VICAIRE DE L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.—SON DÉPART POUR L'EUROPE



USSITOT après le départ de Monseigneur Denaut, l'abbé de Calonne prit les moyens de faire exécuter les ordonnances faites par l'évêque dans sa visite pastorale, et il publia à cet effet un mandement en qualité de vicaire général de l'évêque de Québec. Il y fit les dispositions les plus sages ; c'est un dernier appel de son zèle apostolique : il s'adresse aux marguilliers, aux anciens de la paroisse et s'efforce de stimuler leurs efforts pour relever la solennité des offices et assurer au missionnaire une légère rétribution

Remarquons que ce n'était pas pour lui-même, tant qu'il fut là il donna à ses paroissiens ses services gratuits, mais comme nous l'avons vu dans sa lettre précédente, Monseigneur Denaut l'appelait au Canada, il ne pouvait, ni ne devait laisser son successeur exposé à une telle pénurie. En s'éloignant de sa chère mission, il y laissa tout son cœur ; au printemps de 1804, il écrivait de Rustico à Monseigneur Plessis. " J'espérais me rendre à Québec avec le capitaine qui vous remettra ma lettre, pour me conformer aux ordres que Monseigneur m'a donnés verbalement l'année dernière, mais mes paroissiens ici n'ont pas encore fini leurs Pâques et j'ai

trente-cinq enfants auxquels je dois faire faire la première communion. Les glaces et les mauvais temps m'ont retenu dans mes autres paroisses plus longtemps que je ne me l'étais proposé. Je comptais me rendre ici vers le 5 d'avril et je n'ai pu y être que le 16 mai. D'ailleurs, j'ai quatre abjurations à recevoir et l'instruction de ces quatre nouveaux convertis à achever. Comme je laisse cette grande île avec un seul prêtre qui ne peut pas suffire à tous les besoins, j'ai pensé qu'il y allait de la gloire de Dieu de ne pas partir sans finir l'ouvrage auquel il lui a plu de donner sa bénédiction.

" J'espère que Monseigneur de Québec ne verra pas un défaut d'obéissance dans ce retard, et qu'il approuvera ma conduite. Daignez, Monseigneur, lui faire agréer mes excuses. Je ne lui écris pas, parce que je le crois en visite. J'espère, avec la grâce de Dieu, partir pour Québec vers la fin de juillet ou le commencement d'août.

" C'est avec un grand désir que j'attends le moment heureux qui me permettra de vous rendre personnellement mes devoirs."

Le lendemain, 5 juin, il fut contraint d'écrire de nouveau au même : " Monseigneur,—A peine avais-je remis hier au capitaine la lettre que j'ai pris la liberté d'écrire à Votre Grandeur, que j'en reçus une de Londres qui déconcerte tous mes projets. Il me paraît que la Providence ne veut pas que je me rende cette année à Québec, puisque la stricte justice m'oblige de me rendre à Londres. Un des amis communs de mon frère et de moi perdrait une somme de mille livres sterling qui ont été employées dans la ferme de mon frère, si je ne me présentais pas moi-même en justice pour faire valoir ses prétentions sur la succession de mon frère, et en démontrer la justice. Il aurait droit de la réclamer contre moi si je n'avais pas agi uniquement comme l'agent de mon frère. Cet ami serait ruiné absolument par ma faute, si je n'allais pas à son secours pour

lui faire gagner son procès contre mon propre neveu. Je ne partirai pas que je n'en aie la permission de Monseigneur de Québec qui, certainement, sentira la force de mes raisons.

"C'est avec la plus grande répugnance que j'entreprends ce voyage, lorsque je ne pensais qu'aux délices d'une douce retraite, toute consacrée à Dieu. J'espère que Monseigneur voudra bien toujours me regarder comme son diocésain, et qu'il me permettra de retourner à Québec l'année prochaine, pour obéir à tout ce qu'il me commandera. En conséquence, je prendrai la liberté d'envoyer devant moi cette année quelques caisses de livres et autres effets qui pourront sans doute trouver place dans quelque coin du séminaire. Comme je ne les enverrai qu'après avoir reçu votre réponse, si Monseigneur me trouvait trop vieux pour lui être u ile, je ne prendrai pas cette liberté, et je m'abandonnerai aux soins de la Providence qui m'a été si bonne mère jusqu'à ce jour." (5 juin 1804.)

Monseigneur Plessis lui fit la réponse suivante : " Vos lettres du 4 juin, arrivées ici le 23, me font voir que vous n'avez pas reçu la mienne du mois de novembre dernier. Je vous informais que Monseigneur de Québec n'avait pu obtenir de notre lieutenant-gouverneur la permission de vous introduire dans cette province. Il s'y est absolument refusé par une défiance incompréhensible de tous les Français, quoiqu'il n'ait de reproche à faire à aucun des ecclésiastiques de cette nation qui se soient joints à nous, jusqu'à présent.

"La Providence, permettant qu'une affaire indispensable vous appelle en Angleterre, vous offre un moyen sûr de lever cet obstacle ; car, il vous sera aisé de vous munir auprès des ministres de passeports, de recommandations, etc. auxquels le gouverneur ne saura résister. Une fois rendu ici, vous y jouirez, je l'espère, de tout le repos que vous pouvez désirer ; les agitations que vous avez éprouvées

depuis le commencement de la révolution française serviront à vous en faire mieux savourer la douceur. Il ne tiendra ni à Monseigneur, ni à moi que vous n'y soyez parfaitement bien. Ne craignez pas que l'on s'effraye de votre âge. Nous avons dans notre diocèse des prêtres beaucoup plus âgés dont la ferveur et l'activité font la confusion des jeunes. Si vous avez quelques effets à envoyer ici, vous pourrez me les adresser en sureté. J'aurai soin que vous les trouviez en bon ordre, quand vous viendrez les joindre.

" Monseigneur ne fait point de visites cette année, il est chez lui, à Longueil. Je lui ai donné de vos nouvelles, et j'espère que vous aurez des siennes si l'occasion qui m'apporte ses lettres ne part pas trop tôt. Nous vous attendons en juin prochain.

" Le Capitaine Galant vous remettra un paquet contenant les livres que vous avez demandés, et de plus, trois garnitures de saintes huiles dont je vous prie de faire part à MM. Champion, McEachern, Pichard et McDonell. " (1er juillet 1804.)

De son côté, Monseigneur Denaut n'oubliait pas le saint et pieux anachorète, le véritable apôtre qu'il avait visité dans son Ile, il le vit s'éloigner avec regret et en janvier 1805, il lui adressa la lettre suivante : " C'est la quatrième lettre que je vous écris depuis que je vous ai quitté à Richibouctou, sans avoir eu de vos nouvelles qu'une seule fois, à mon arrivée à Québec.

" Je me réjouis de votre départ pour Londres où j'ai confiance que vous ferez les meilleures affaires pour la religion, et pour le soutien de la foi dans ces parties de mon diocèse qui ont un grand besoin de secours spirituels. J'approuve très fort votre projet d'amener ici deux prêtres écossais, l'un pour l'île Saint-Jean qui partagerait les pénibles travaux de M. McEachern, et l'autre qui soulagerait M. McDonell dans la grande étendue de sa desserte, à laquelle il est impossible qu'il suffise seul.

“ Je souhaite aussi que vous puissiez trouver trois autres prêtres émigrés qui consentiraient à exercer leur zèle dans quelque partie de l'île ou ailleurs.

“ Je ne suis point étonné d'apprendre que l'église de Malpèque soit bien fournie et décemment ornée : elle était à vos soins. J'attends avec impatience le printemps pour vous voir et vous embrasser.”

Ce désir du saint évêque ne devait jamais se réaliser. Lorsque M. de Calonne jouira de l'hospitalité que Monseigneur Denaut lui offrait, l'abbé ne pourra plus que s'agenouiller sur le marbre funéraire de celui qui l'avait invité.



CHAPITRE X.

L'ABBÉ DE CALONNE A LONDRES.— DIFFICULTÉS QU'IL ÉPROUVE POUR VENIR AU CANADA.

1804-1807.

RENDU à Londres, en novembre 1804, M. l'abbé de Calonne s'était hâté de donner de ses nouvelles à Monseigneur de Québec ; mais par un singulier accident, ses lettres ne parvinrent point à leur adresse. Après en avoir exprimé tout son chagrin, l'abbé écrit en octobre 1805 : " Mes premières lettres étaient pour vous annoncer que, avec la tournure des affaires, je prévoyais ne pouvoir partir avant le convoi d'août, et les dernières vous faisaient part des nouveaux obstacles qui éloignaient mon départ jusqu'au printemps prochain. Je vous parlais de beaucoup d'autres objets, mais principalement de mes efforts pour vous procurer des missionnaires, tant pour l'Ile du Prince-Edouard que pour la côte opposée, dans la Nouvelle-Ecosse."

Il avait aussi aussi écrit dans le même intervalle à Monseigneur Plessis. L'abbé était bien décidé à partir avec le premier convoi du printemps de 1806, et il terminait une lettre à Monseigneur Denaut, en disant : " J'ai l'espoir que vous voudrez bien me recevoir avec cette même bonté qui m'attache à vous pour la vie. "

Il apprit en avril la mort de l'Evêque de Québec arrivée le 17 janvier 1806. Il partagea le deuil du pays et l'écrivit à Monseigneur Plessis, puis il dit que cet évènement l'a jeté dans l'incertitude sur ce qu'il avait à faire. " Mais, ajoutait il, M. Bouret, que je consultai, m'ayant assuré que j'étais encore attendu en Canada, je pensai que, quoique ce fût du vivant de votre prédécesseur, vous ne trouveriez pas mauvais qu'à tout hasard j'eusse suivi ma destination, d'autant plus que je me proposai de vous écrire pour vous assurer que vous me trouveriez tout disposé à retourner à l'Ile du Prince-Edouard, si vous l'aviez pour plus agréable. Disposition dans laquelle j'espère que je serai toujours avec la grâce de Dieu. Je vous prie donc, Monseigneur, de considérer si je ne serais pas plus utile où j'étais, car je crains bien que je ne puisse trouver ici personne pour me remplacer.

" Au reste, j'ignore encore si le gouvernement me permettra d'entrer en Canada. J'ai fait présenter ma pétition à M. Windham par un de ses amis ; son secrétaire, Sir George Shee, a promis de m'être favorable. Je ne leur ai point laissé ignorer l'opposition réitérée du gouverneur. J'ai tout lieu d'espérer que je réussirai, mais je n'ai point encore de réponse. Votre lettre est venue à propos pour lever une nouvelle objection que la mort de Mgr Denaut avait fait naître. Un des amis de M. Shee s'est chargé de la lui présenter et faire lire ce matin.

" Si j'obtiens cette permission, je travaillerai aussi, afin de ne point vous être à charge, à conserver mon traitement qui est de sept guinées par mois. Mais cette nouvelle démarche ne retardera pas mon départ qui, j'espère, aura lieu dans le mois de juin, soit pour le Canada, soit pour mon île.

" Je viens d'apprendre que M. Windham a renvoyé ma requête à M. Shee, en sorte que, vu ses dispositions favorables, j'ai de grandes espérances, mais les affaires vont si lentement dans le pays, et

elles sont depuis peu si multipliées que la décision pourrait bien encore se faire attendre.

" Un respectable ecclésiastique vient aussi de me parler du désir qu'il a d'aller en Canada. Il voudrait s'adjoindre aux Sulpiciens de Montréal. Après lui avoir fait sentir la difficulté d'obtenir la permission d'entrer dans le pays, j'ai tâché de lui persuader qu'il serait plus utile au prochain, s'il voulait se consacrer aux missions, soit dans l'Ile Saint-Jean, soit sur la côte opposée de la Nouvelle-Ecosse. Si la mission de Bédard n'est pas remplie, je ne désespère pas de le gagner, lorsqu'il sera convaincu que ses efforts pour entrer en Canada n'auront aucun succès. Je crois qu'il fera un bon missionnaire, et je prierai Dieu de lui en donner la volonté ou de pourvoir lui-même à ce que j'aie un successeur, car je verrais avec peine mon ancienne mission tout à fait abandonnée. " (mai 1806.)

On reconnait là le bon pasteur toujours fidèle à ses ouailles. Il fut sur le point d'aller les rejoindre : cette décision se trouve dans une nouvelle lettre adressée à Monseigneur Plessis :

"J'ai perdu toute espérance d'obtenir la permission d'aller en Canada. Ce n'est pas qu'on m'ait refusé, ce n'est pas même qu'on me fasse des difficultés, mais c'est qu'il ne m'a pas encore été possible d'obtenir une réponse quelconque. Je suis donc déterminé à reprendre mon ancienne mission de l'Ile du Prince-Edouard, et j'espère m'y rendre sur le champ ; mais je vois que cela ne me sera pas possible cette année, parce que la flotte partira beaucoup trop tard pour moi. Je cours le risque de n'arriver à Newfoundland qu'après le départ des vaisseaux de notre île ; et, par conséquent, d'être obligé d'y rester tout l'hiver. Il y a plus, comme nos bâtiments ne partent de notre île qu'à la fin de mai, et n'y reviennent qu'à la fin de juin, il en résulte que j'y arriverai plus tôt en partant d'ici à la fin de mars, si je vais par Halifax.

"J'ai d'ailleurs trop peu d'argent pour rester six mois à Terreneuve où tout est extrêmement cher, comme j'ai ici un traitement de six livres sterling par mois, je puis encore économiser de quoi acheter des ornements dont toutes nos chapelles sont entièrement dépourvues, excepté celle de Malpèque. Cela me mettra même en état d'amener avec moi un jeune français, très pauvre, mais très pieux et très studieux et qui a un bon commencement de latin, j'en ferai mon catéchiste et mon maître d'école, et après l'avoir avancé dans ses études, s'il persiste à être un bon sujet et s'il a de la vocation, j'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien m'aider à l'envoyer et à le maintenir au Séminaire de Québec, dans l'espoir qu'il fera dans la suite un bon missionnaire pour nos pauvres Acadiens. Dans cette vue, je tâcherai d'obtenir la continuation de mon traitement, puisque je ne sors pas des domaines de l'Angleterre, cela ne devrait pas souffrir de difficulté. Si Dieu bénit mes démarches et que je réussisse, je pourrai rendre de grands services à nos missions et cela me mettra en état, quand je serai moi-même hors de service, de me retirer à Québec, sans vous être à charge; car il faut espérer qu'il vous viendra un gouverneur moins difficile.

"Je ne sais, Monseigneur, si mes effets sont arrivés à Québec, je vous prierai de vouloir bien m'en informer avant l'hiver, s'il est possible, afin que je détermine ce que j'ai à faire à cet égard et que je prenne mes précautions en conséquence. Mon intention étant de vendre à Québec tout ce qui m'est inutile et de ne faire revenir que mes livres qui sont toute ma société et ma consolation. J'espère que mon cher Antoine Bédard qui est si obligeant voudra bien me rendre ce service : je lui écrirai fort en détail sur tous ces objets quand je saurai s'ils sont en Canada. D'ailleurs, je dois aux héritiers de Mgr Denaut cinquante dollars qu'il avait eu la bonté de me donner pour mon voyage en Canada, mais puis-

qu'il ne m'est pas permis de voir cette terre promise, je dois restituer ce qui dès lors ne m'appartient plus.

" Dans l'espoir d'aller en Canada, j'avais acheté ici plusieurs tableaux, entre autres une superbe Sainte Famille de Jacques Jordaens. Ce tableau, 45 pouces de haut sur 68 pouces de larges, contient, outre la sainte Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus, saint Joachim, sainte Anne et le petit saint Jean. Il est d'un superbe coloris, d'un très beau dessin et toutes les têtes sont d'un très beau caractère de grandeur naturelle. Ce tableau qui vaut cent guinées, je puis le laisser à vingt-cinq, c'est un superbe tableau d'autel. J'avais aussi acheté une belle Magdeleine de Francheni, pleine d'expression et d'un dessin suave et correct, que je destinais pour ma paroisse qu'on m'a dit lui être dédiée. Je puis le laisser à quinze guinées ; sa hauteur 38, sa largeur 32, le tout sans les câdres. Je l'ai acheté dans une vente, il avait été estimé quarante guinées par les experts des créanciers et soixante par le propriétaire. Si ces tableaux pouvaient convenir en Canada, je les y enverrai. Le prix que je demande comprend tous les frais de transport et d'assurance. Pardon, Monseigneur, de vous entretenir de tant de pauvretés, mais vos bontés m'y autorisent. Pour ne pas être inutile pendant le reste de mon séjour, je vais être employé par le Dr Milner, vicaire apostolique pour le district du centre ; mais je vous prie d'adresser vos lettres et vos ordres à M. de Calonne, chez M. de St-Quentin, No. 12, Polygon, et Sommertown near London. " (Juillet, 1806.)

Un mois plus tard, le digne abbé écrivait de nouveau : " Il y a apparence, Monseigneur, que Dieu ne veut pas que j'aille en Canada. J'avais fini toutes mes affaires et je m'étais disposé à pouvoir partir avec la première flotte, il ne me manquait que le consentement du gouverneur Milne. J'en avais conféré avec l'abbé Bouret, et, suivant son conseil, je lui avais fait demander cette permission par un de ses amis, M. Dillon, qui m'a assuré y avoir mis

la plus grande chaleur ; mais, ce gouverneur s'obstine à me la refuser. Il paraît si piqué de la conduite de M. Desjardins qu'il veut en punir tous les émigrés, il prétend d'ailleurs qu'il est injuste de donner la préférence à des étrangers sur les Canadiens, et ne sent pas qu'à cette règle très juste il peut y avoir des exceptions commandées par le bien même du diocèse. Faute de cette permission, je suis donc obligé de laisser partir le convoi sans moi. Malheureusement, les autres moyens que j'avais à employer auprès du gouverneur me manquent en même temps. Le duc de Portland est trop malade pour pouvoir s'occuper d'un pareil objet. La duchesse de Devonshire sur laquelle je comptais absolument vient de mourir, je ne désespère pas encore cependant, mais tous ces évènements me font croire que la Providence veut que je retourne avec les bons Acadiens.

" Je vais employer une forte protection auprès de M. Windham dont j'ai d'ailleurs l'honneur d'être connu, c'est notre ministre et il a droit d'ordonner, s'il le veut ; si je ne réussis pas, il faudra se soumettre à la volonté de Dieu ; en ce cas, Monseigneur, je me rendrai à l'Ile du Prince-Edouard, où je reprendrai ma mission, à moins que vous ne me jugiez plus nécessaire dans quelque autre endroit, et alors vous auriez la bonté de me faire connaître vos intentions à Saint-Jean.

"Je ne sais si la mission de Bédard est remplacée. Je tâcherai de mener avec moi un autre missionnaire, mais c'est une chose très difficile à trouver maintenant.

"J'espère, Monseigneur, que dans quelque endroit que vous vouliez que je sois, vous m'y conserverez vos bontés Je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions sur vous et sur votre diocèse." (2 août 1806.)

La résignation de l'abbé plut au ciel ; d'ailleurs, qui ne l'a éprouvé ? " les heures désespérées sont les heures de Dieu." Le 4 août, M. Windham fit appe-

ler l'abbé de Calonne et voici en quels termes ce dernier raconte cet entretien.—" Je suis fâché, Mon-
" sieur, me dit-il, qu'on trouve de grands inconvé-
" nients à ce que je me soumette aux règles, oui,
" mais d'un autre côté, je ne puis me résoudre à re-
" fuser quelque chose à M. l'abbé de Calonne, ainsi,
" je me suis rendu moi-même votre caution.—Tel
" fut le début de mon audience, jugez de mon agréa-
" ble surprise. Si on m'a fait solliciter longtemps,
" du moins il était impossible de mettre plus de grâces
" en m'accordant ce que je demandais."

Les grandes difficultés venaient du gouverneur que M. Windham n'a jamais pu faire consentir à son admission, quoiqu'il n'alleguât rien qui lui fût personnel. En apprenant cette nouvelle à Monseigneur Plessis, M. l'abbé de Calonne ajoutait confidentiellement : "Au reste, je juge que le gouverneur Milne ne retournera plus en Canada. Voici ce qui me le fait conjecturer. Dans ma conversation avec M. Windham, je pris la liberté de lui demander s'il n'était pas à propos que je visse le gouverneur Milne. Sa réponse fut sur le champ : "Mais, il n'est pas encore décidé s'il retournera ;" puis, après avoir réfléchi quelques secondes : "Non, je ne crois pas que ce soit nécessaire que vous fassiez, cette démarche."

"Ces deux réponses combinées ensemble me paraissent signifier beaucoup ; cependant, de pareilles conjectures ne doivent être communiquées qu'à des personnes dont la discrétion n'est pas douteuse. Car on ne pardonnerait pas aux auteurs de la nouvelle, si on revenait.

"Comme je ne m'attendais plus à la permission qui m'est donnée, j'avais pris des arrangements pour passer l'hiver à Liverpool, à la tête d'une petite congrégation. C'est de là que je partirai certainement par la première occasion qui s'offrira dans le printemps.

"Tout en me réjouissant de me rapprocher de Votre Grandeur, je gémis sincèrement de voir mon

ancienne mission absolument dépourvue de tout secours, et, malheureusement je ne vois aucune apparence que je puisse déterminer aucun des ecclésiastiques qui végètent dans Londres, d'aller se rendre utiles dans ces contrées. Ceux qui en auraient la volonté n'en ont pas les moyens, ce qui fait que je tiens toujours à l'idée de mener avec moi un jeune homme d'environ dix ans et plus qui a de la piété et toute l'instruction qu'on peut attendre de cet âge. Je le garderais avec moi jusqu'à ce qu'il fût en état d'entrer dans le Séminaire, et dans le cas où il serait trouvé propre à l'état ecclésiastique, il s'engagerait d'honneur à aller desservir cette mission. Si Monseigneur veut me donner quelques ordres, je le prie de me les adresser "at M. Girardot, St. Anthony's, Scotland Road, Liverpool." (7 août 1806).

Monseigneur Plessis répondait courtoisement aux lettres du saint missionnaire qui désirait beaucoup, dans son humilité touchante, se mettre sous sa paternelle juridiction ; en novembre 1806, il lui adressa la réponse qui suit : "Vous avez dû recevoir une lettre de ma part, écrite vers la mi-août, dans laquelle je vous informais qu'excepté la plus grande de vos caisses qui est demeurée à l'Ile Saint-Jean, parce qu'elle n'a pu entrer dans la cale de la petite goélette la *Résolution*, le Col. Compton m'avait adressé tous vos effets, lesquels, après un naufrage qui les a grandement avariés, sont enfin entre mes mains, au Séminaire de Québec où je demeure moi-même.

"Vos deux dernières lettres sans date, mais reconnues par le timbre du bureau de poste pour être l'une du mois de juillet, l'autre du commencement d'août, me sont arrivées en octobre et ont successivement excité en moi des sensations diverses, suivant les circonstances où vous les avez vous-même écrites. Je bénis Dieu de ce qu'après tant d'entraves, vous allez réussir à être enfin des nôtres.

"Tous les amis de la religion vous désirent avec impatience et moi plus qu'aucun d'eux.

" Les besoins sont si urgents dans ce diocèse, qu'un prêtre de plus est toujours une acquisition précieuse. J'ajouterais bien que cette acquisition acquiert du mérite proportionnellement à celui du prêtre qui vient se joindre à nous, mais vous prendriez cela pour un compliment, et vous êtes trop franc pour que l'on complimente avec vous.

" Le monastère des Ursulines est brûlé du 2 oct., on travaille déjà à le rétablir, de sorte que vous y aurez un logement tout neuf, si c'est là le poste où vous vous fixerez, suivant le désir de mon prédécesseur.

" En attendant, vous trouverez à vous occuper ici, ce n'est pas la moisson qui manque, ce sont les ouvriers. Je compte déjà sur vous pour m'accompagner dans la visite des paroisses de l'intérieur du diocèse, qui doit avoir lieu dans le mois de juin ou juillet prochain.

" Amenez-nous cet enfant qui annonce de si bonnes dispositions. Nous trouverons le moyen de lui faire continuer ses études. Dieu peut avoir de grands desseins sur lui.

" Sans doute, il est pénible de penser que le pauvre M. McEachern est seul chargé de toutes les missions de l'Ile Saint-Jean. Mais il faut vous en consoler : 1° Parce que ces missions ne conviennent plus à votre âge ; 2° parce que dans peu d'années le diocèse pourra y fournir ; 3° parce que je ne désespère pas que vous déterminerez à venir dans cette mission quelqu'un des prêtres français qui battent les pavés de Londres, et sont à charge à leurs hôtes sans être utiles à l'Eglise. Si vous en rencontrez un ou deux, donnez-leur de ma part les pouvoirs nécessaires, pour exercer le saint ministère en arrivant, et remettez-leur les cinquante piastres que Monseigneur défunt vous avait avancées, à compte d'un supplémentannuel de cent piastres que je m'engage de leur compter pendant trois ans. Pour vous, si vous réussissez à vous faire continuer le traitement que vous

avez en Angleterre, vous pouvez en faire part aux églises de la même mission, parce que la place que vous occuperez ici fournira à vos besoins. Il y a plus, vous pourrez, en cas d'infirmité, vous assurer ici une ressource de la part de la caisse ecclésiastique, en entrant dans une société établie pour cet objet et dont je suis le président.

" Pour cela, il suffit que vous m'adressiez, et vous pouvez le faire dès cet hiver en écrivant par New-York, une copie de la formule suivante que vous signerez en votre qualité de missionnaire de l'Ile du Prince-Edouard, puisque c'est là que vous avez travaillé jusqu'à présent pour le diocèse :

" Je soussigné, prêtre missionnaire de N..., dési-
" rant devenir membre de la société ecclésiastique
" de St-Michel, m'engage par les présentes, à me
" conformer aux règles déjà établies pour le gouver-
" nement de la dite société, ainsi qu'à celles qui se
" feront dans la suite, à la pluralité des voix.

" Envoyez-moi cela dès le mois de janvier, puis, embarquez-vous au commencement d'avril. Tout ira bien quand vous serez ici.

"M. Bédard qui est curé à sept ou huit milles de Québec, depuis qu'on lui a donné un successeur à Richibouctou, vous est fort attaché et m'a exprimé une joie sensible de votre souvenir. Il aspire au moment où il pourra vous embrasser.

"Je suppose que, passé cette lettre, je n'aurai plus à vous écrire mais à vous attendre."

Pendant l'hiver de 1806 1807, l'abbé de Calonne eut une violente lutte à soutenir. Son zèle le portait vers les missions, mais que de choses bonnes, pures et saintes le rattachaient encore à sa patrie ! Que de sollicitations de la part d'amis officieux pour le retenir au milieu d'eux ! Mais un Dieu jaloux qui ne voulait pas de partage dans le Moïse qu'il appelait à gravir la montagne ardente, lui fit entendre une voix qui lui disait ; " Homme de désirs, sors, et " tu me verras ! sors de ton pays, de ta famille, de

" toi-même. Tu as une patrie chère à ton cœur, " viens et je te donnerai un coin de terre près des " bords du Saint-Laurent, à deux mille lienes du " berceau de ta naissance ; tu as une famille, des amis, " quitte-les et je te ferai le frère des malheureux, des " déshérités. Tu es prêtre, victime volontaire, accom- " plis en toi toute justice par le glaive de la péni- " tence.

Cette provocation de l'amour de Dieu, l'abbé de Calonne l'entendit. Nouvel Abraham, au sommet de la colline, il s'arrête un moment.. Ce fut une heure cruelle dans sa vie ! Abandonner à soixante-cinq ans la France, sa chère patrie, son climat si doux, sentir qu'il faisait à ses proches une blessure inguérissable pour embrasser un avenir enveloppé de ténèbres et de périls sous le climat rigoureux du Canada ! Mais l'amour de Dieu triompha. Le saint était décidé, et désormais cette nouvelle phase de sa vie ne sera qu'une réponse du disciple fervent et fidèle au bon Maître.

La première messe qu'il célébra sur la plage canadienne fut celle de sainte Ursule, 21 octobre 1807 : il venait de mettre pied à terre à Québec et sa première visite avait été pour la chapelle de nos mères. Après quelques jours passés auprès de Monseigneur Plessis, il se rendit à son poste d'aumônier auprès des Ursulines des Trois-Rivières où nous l'avons vu à l'œuvre pendant quinze années consécutives.



CHAPITRE XI.

L'ABBÉ DE CALONNE AUX TROIS-RIVIÈRES.



UX Trois-Rivières, M. l'abbé de Calonne trouva un ami dans la personne de Monsieur le grand vicaire Noiseux. Les années, tout en ajoutant à la bonté paternelle de ce saint prêtre, lui apportaient aussi malheureusement leur triste cortège de douleurs et d'infirmités.

Une maladie grave dont fut atteint Monsieur le grand vicaire, en 1812, et dont il ne se rétablit jamais entièrement, l'avait porté à demander un curé pour la desserte de la ville. Monseigneur Plessis, accédant à sa demande, dirigeait vers lui un de ces bons prêtres du clergé français, M. Urbain Orfroy, né à la Flèche en Anjou. Émigré en 1796, ce pieux missionnaire avait d'abord exercé son zèle dans les missions du golfe, qu'il desservit avec la charité d'un apôtre, au prix de fatigues inouïes, mais trouvant un dédommagement à ses travaux dans les consolations du saint ministère. Son arrivée aux Trois-Rivières, fut accueillie avec bonheur.

M. de Calonne s'appuyait avec confiance sur ce saint homme, son compatriote. C'est surtout lorsqu'on est éloigné du pays natal qu'on renoue avec bonheur les liens qui nous y rattachent.

M. Orfroy, homme paisible, charitable, prêtre pieux, rendait à son ancien tous les services en son pouvoir. L'un et l'autre avaient les yeux fixés sur Rome et la France ; on se communiquait mutuellement les nouvelles reçues. En 1814, leurs plus ardents désirs étaient réalisés, le souverain Pontife avait revu la ville éternelle ; et la France, leur chère patrie, redevenait franchement catholique.

Intérieurement, ils en bénissaient Dieu ; mais on ne voit pas qu'il y ait eu chez eux aucune velléité de retourner au pays. Leur mission était tracée ici, et ils s'en acquittaient avec amour.

Comme curé de notre ville, M. Orfroy était généralement estimé. Son modeste revenu était le patrimoine des pauvres, et son occupation habituelle en dehors de l'exercice du saint ministère, était de surveiller les travaux de réparations et d'embellissement commencés à l'église paroissiale, sous la direction de M. le grand vicaire. L'architecte Pierre Noiseux y travaillait avec ardeur et bon goût. (1)

Deux ans après son arrivée aux Trois-Rivières, l'abbé de Calonne apprit la mort de son neveu le fils de l'ex-ministre. Charles-Henri-Louis de Calonne était mort en 1809, à Messine, en Sicile, où il commandait une compagnie dans le Régiment des *Chasseurs Britanniques*.

Son oncle, l'abbé, avait alors seul droit à la succession de son frère. L'héritage valait cinquante-

(1) En 1817, on décida, à l'unanimité, dans une assemblée de Fabrique, " de faire couvrir l'église en fer blanc et de faire construire les différents jubés nécessaires pour l'utilité de la paroisse."

Sur un ordre du gouverneur général du 26 juin 1818, cinq syndics sont nommés pour présider aux travaux de l'église : Joseph Badeaux, Philippe Burns, Pierre Gouin, Frédéric Dufresne et J.-Baptiste Panneton, mais comme il arrive assez fréquemment dans ces circonstances, la zizanie éclata parmi les paroissiens, et M. Orfroy qui préférait la paix à toutes les décorations possibles, demanda son rappel à Monseigneur Plessis qui le nomma à la cure de Saint-Vallier où il mourut en 1846, dans une heureuse vieillesse.

neuf mille francs (59,000) d'inscriptions au trésor royal. Il y avait en outre des forêts confisquées pendant l'émigration, mais non vendues comme biens nationaux ; et de plus, des droits d'indemnité pour prix d'autres propriétés vendues. M. l'abbé de Calonne voulut demeurer étranger à ces procédés de succession, se refusant à toute démarche tendant à en revendiquer la moindre partie. M. Cadieux, curé des Trois-Rivières (1820) et qui vivait dans l'intimité avec ce saint prêtre, lui proposa de s'intéresser à la communauté des pauvres Ursulines dont il était le chapelain. L'abbé lui répondit qu'il ne connaissait pas assez la nature de la succession de son frère, ni la provenance des biens dont elle se composait pour la réclamer ou pour s'en faire reconnaître le propriétaire.

Outre la peine que l'abbé de Calonne éprouva de la mort de son neveu, seul héritier du nom de sa famille, il en pleura une autre toute spirituelle. Un jeune homme qu'il avait élevé et amené avec lui de France, oubliait tous ses devoirs religieux et sociaux, abandonnait l'Eglise pour entrer dans les sociétés secrètes et enfonçait, par là, le poignard dans le cœur paternel du saint et sensible abbé qui l'avait nommé jadis son fils. (1)

Après la mort de M. l'abbé de Calonne, M. Ls-Marie Cadieux curé des Trois-Rivières, son exé-

(1) M. l'abbé de Calonne avait amené avec lui de France un jeune homme, Charles Serani, qui reçut une très belle éducation ;— c'était un avocat distingué ; il devint protonotaire et coroner de l'Ile du Prince-Edouard. Mais s'étant plus tard adonné à des habitudes d'intempérance, il perdit ses emplois, ses amis et passa le reste de ses jours dans une pauvreté abjecte. Un Monsieur Sims le recueillit chez lui par charité et à sa mort, arrivée le 9 juin 1830, quelques personnes charitables se cotisèrent pour payer les frais de sa sépulture qui eut lieu un dimanche dans le cimetière catholique de Charlottetown, I. du Prince-Edouard, Serani était alors âgé de 52 ans. (Extrait des régistres de Charlottetown I. du Prince-Edouard.)

cuteur testamentaire fit un inventaire de ses meubles, il mentionne :

Quatorze tableaux décorant sa chambre, deux autres à Québec et un portrait du pape Pie VI.

Deux pistolets, un calumet, deux paires de boucles, une de strass, l'autre d'argent, une troisième paire de cuivre soufflé en argent, deux fioles à bouchon d'argent, une autre à bouchon d'or, toutes trois contenant des eaux d'odeur, un entonnoir d'argent, un bougeoir d'argent, quatre bouteilles d'élixir de longue vie, un goblet de corne, une lorgnette en argent, un microscope avec son étui, une médaille de bronze du Cardinal de Fleury, une autre médaille d'argent dans son étui, une montre d'argent à répétition avec sa chaîne, sa clef et son cachet d'acier, un sablier d'argent, une boîte d'éméri, un couteau garni de divers outils, un couteau croche.

En argent monnayé cinq louis, quatre chelins, sept deniers et demi. Tous les instruments nécessaires pour la culture d'un jardin etc.

Nous avons déjà dit de quelle manière M. l'abbé de Calonne termina sa vie dans l'obscurité et dans l'abjection. Mais un jour, au ciel, quand se lèvera le rideau qui nous en dérobe la scène, nous verrons ce que Dieu a préparé de toute éternité au saint abbé. "Les justes, dit la Sagesse, vivront éternellement ; et c'est auprès du Seigneur que sera leur récompense."

FIN.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1809	Julie Galarneau			M. Gosselin, prêtre, paye sa pension.
	Marie Galarneau			
	Angèle Blondin (1)	Claude	Trois-Rivières	Madame Antoine Rivard-Dufresne.
	Josephte Panneton			
	Mlle Carlwright (2)	Ed. officier retiré	Trois-Rivières	Madame Hughes.
	" "	"	"	Mde Walker, femme du fameux patriote de 1837
	" "	"	"	Madame Rossicker.
	" "	"	"	En 1ères noces, Mde Begly, puis Mde Fraser.
	Hermine Fortier	Charles	"	
	Elisabeth Arnoldi (3)	Daniel	"	Madame Benjamin Holmes.
	Esther Fauteux	Pierre	St-Barthélemy	Pension payée par Madame Hénault (4).
	Sophie Fauteux	Pierre	"	
	Marie Semper (5)	Charles	Bécancourt	Madame Louis Moreau.
	Marie Anne Landry (6)	Louis, colonel	"	
	Cécile Landry	Louis "	"	Madame Basile Lupien.
	Josephte Landry	"	"	Madame Louis Deslets.
	Colombe Brassard	Pierre	Nicolet	Madame Joseph Proulx.
	Marguerite Moras (7)		St-Pierre	
	Marie Lavigne			
	Emilie Labadie de Tonnancour (8)		Trois-Rivières	
	Peggy Coffin	Thomas, greffier	"	Sœur de M. William Coffin.
	Fraser (9)	Protonotaire	"	
	Frs. Hermine Rieutord	François, médecin	"	Madame Benjamin Dumoulin.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1809	Toupin (2 sœurs)..........			
	Josephte Longval (10)..........	Antoine..........	Trois-Rivières......	Madame Louis Clair.
	Josephte Dorval................		Bécancourt.........	
	Sophie Rousseau................		Trois-Rivières......	M. Pierre Gouin paye sa pension.
	Emérentienne Boucher (11)......	François...........	Maskinongé........	
	Marie Desilets..................		Bécancourt.........	Mde Parré dit Registe.
	Reine Desilets..................		"	Mde Etienne Tourigny.
	Julie Dubois....................		"	Mde Pierre Moreau.
	Josette Leblanc.................	Antoine	"	Mde Chs. Beaumier.
	Pothier......	Jean....		
	Labroquerie....			
	Girard................	Michel............	La Banlieue........	
	M. Anne Proulx..............	Joseph............	Nicolet............	Mde Frs. Charest, Nicolet, décédée 1867.
	Catherine Buisson...............		Pointe-du-Lac......	Madame Antoine Garceau.
	Josephte Paradis................	Augustin..........	Trois-Rivières.....	Mde Frs. Lafontaine (1).....................
1810	Josephte Semper...............	Amable...........	Bécancourt.........	
	Julie Plessis.....................	Pierre.............	Trois-Rivières......	Mde Pierre Desfossés,
	Claire Paradis..................	Augustin	"	Elle demeurait avec sa sœur Mde Frs. Lafontaine
	Marguerite Cartier..............	Jacques...........	Saint-Antoine......	Sœur de Sir Geo. Etienne.
	Welsh...............	John..............		

(1) Monsieur François Lafontaine, notre voisin, digne et respectable citoyen de cette ville, mourut le 28 mai 1870 ; Madame Lafontaine ne put survivre à celui à qui elle avait été unie pendant plus de 60 ans, elle s'éteignit paisiblement le 1er juin de la même année.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1810	Michel	Charles		
	Hart	Benjamin	Trois-Rivières	
	Deligny			
	Montferrand			
	Comeau			
	Lisette Pichette			
	McFarlane			
	Dubois	Pierre		
	Geneviève Pâquet	Prisque	Québec	
	Sophie Gauthier			
	M. L. Moussette	Joseph	Trois-Rivières	Mde André Cooke.
	Gugy	Shérif	"	
	Gugy	"	"	
	Bezeau	"	"	
1811	Marguerite Grant	Marchand	Trois-Rivières	Mde Dr Pélisson.
	Rolman		"	
	Pauly Leblanc	Etienne, notaire	"	
	Davidson		"	
	Bourbeau		"	
	Nobert	Bénoni	Sainte-Anne	
	Marguerite Vasseur			M Faucher paye sa pension.
1812	McDonald	Officier	St-Jean	Mde Augustin Pepin.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1812	Adée Normanville		La Banlieue	Nièce de M. le G. V. Noiseux.
	Lusignan			
	Lessard			
	Angélique Turcotte		Saint-Pierre	Madame Louis Boivin.
	Caroline Hart	Ezechiel	Trois-Rivières	Demeurait rue Des Forges.
	J Lavallée			
	Reine Hamel		Trois-Rivières	Enfant adoptive de Mde Pratte
	Angèle Lozeau (1)	Joseph, colonel	La Baie du F.	Ces quatre sœurs demeuraient ensemble, elles sont mortes dans un âge très avancé.
	Catherine "	" "	"	
	Narcisse "			
	Marie Adélaïde Lozeau			
	M. Lupien			
	Séraphine Lassiseraye (12)	Louis	Trois-Rivières	
	Clémentine "			
	Luce "			
1813	Lisette Maillet		Trois-Rivières	Madame Campion.
	Josette Maillet		"	
	Charlotte Jones			Pension payée par Mde Blackstone.
	Laflèche	François		Madame Rousseau.

(1) Mlle Catherine Narcisse Lozeau est décédée à la Baie le 29 juin 1885, âgée de 84 ans. Mademoiselle Lozeau a conservé jusqu'à sa mort les manières affables et distinguées qui lui avait gagné les sympathies de tous. Elle administrait elle-même sa fortune et savait se rendre agréable aux personnes qui étaient en rapport avec elle. Sa mort a laissé de vifs regrets, dans le milieu où elle a vécu.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Daté de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1813	Laflèche			
	Garçeau (2 sœurs)	François		
	Lisa Montour	Nicolas	Pointe-du-Lac	Mde Dr Mailhot
	Montour	"	"	Mde Kimber, 2des noces. Mde Biron
	Montour	"	"	Mademoiselle Montour
1814	Baril	Antoine		
	Marguerite Lottinville			
	Marguerite Hubert (13)			
	Moras	Benjamin		
	Marguerite Laflèche	Modeste	Sainte-Anne	
	Vézina	Pierre	Trois-Rivières	
	Marie Amiot dit Villeneuve	Augustin	Sainte-Anne	
	Desaulniers			
	Beaubien			
	Léocadie Leprohon	Philippe		Mde Crébassa de Sorel
	Lamothe	J.-Baptiste	Trois-Rivières	
	Adée Bureau	Pierre	"	Mde Gariépy, Henriville.
	Geneviève Bureau	"	"	Mde Jnge Dorion.
	Luce Bureau	"	"	Mde Bissaillon.
	Desforges			Nièce du curé de St-Grégoire.
	Hébert (14)	Etienne, major	Nicolet	
	Maillet			
	Mayrand			

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entree.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles			
1815	Delisle			
	Grenier	Laurent	Yamachiche	
	Angélique Vanasse dit Vertefeuille	Joseph	Maskinongé	Mde Ed. Hamelin, St-Barthélémy.
	Lottinville	Joseph		
	Manseau	Louis	LaBaie	
	Lacoursière	Antoine	Batiscan	
	Benbridge			
	Marie Tonnancour	Joseph, seigneur	Yamaska	Mde Dr Rousseau.
	Bibiane Tonnancour	" "	"	Mde Chabot, St-Hyacinthe.
	Tonnancour	" "	"	Mde Michel Lemaitre.
	Deschamps (2 sœurs)	Joseph		
	Douaire de Bondy		Berthier	
	Lucie Boivin		Trois-Rivières	Mde Beaudry.
	Henriette			Petite sauvagesse, pens payée par M. de Calonne.
	Beaubien	Joseph		
	Exupère Lanouette	Louis	Sainte Anne	Mde Noel de Lotbinière.
1816	Holt			
	Lemaître (2 sœurs)		Saint François	
	Gouin	Alexandre	LaBaie	
	Chevrefils	Joseph	Yamaska	
	Rocheleau	François	Trois-Rivières	
	Marchand		Batiscan	
	Mondor			Angélique, sa sœur, paye sa pension.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1816	Elisa Morris			
	Emma Hart	Ezechiel	Trois-Rivières	
	Esther Hart	"	"	
	Henriette Hart	"	"	
	Bondi			
	Emélie Cloutier	Zacharie	La Banlieue	Madame Richard Cooke.
	Dufresne	Frédéric	"	Mde Louis Pothier.
1817	Girard	Philippe	"	
	Bellerive	Jacques	Cap de la Madeleine.	
	Beaudry		Sain e-Marguerite	
	Boisvert	Raphaël	Sainte-Anne	
	Luce Ponsant			
	Esther Sutherland			Elle demeurait avec Mde Blackstone.
	Emélie Comeau			
	Angèle Bureau	Jacques	Trois-Rivières	Mde Boudreault.
	Clément			
	Pâquin			
	Sophie Pinard	Louis	Nicolet	Mariée en 1836 à Ed Lemaire, St-Frs du Lac, elle demeure à Marinet, Wisconsin.
	Lozeau			
	Flageolle			
	Semper			

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RELIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
1817	Julie Angélique Badeaux........	Joseph, notaire.....	Trois-Rivières......	Mde Ls. Chs. Cressé. Vraie famille de célibataire composée de trois sœurs et de deux frères.
	M.-Anne L. de Tonnancour......		Trois-Rivières......	
	Marguerite Labadie.............		"	
	Emélie "		"	
1818	Josette Labarre.................	Denis Genest......	"	Madame Jean Pothier.
	Eléonore Labarre...............	" "	"	Mde Hénault.
	Adéline Panneton..............	André	"	Mde Jean Cloutier.
	Elisa McCarthy................			Pension payée par M. Gilson.
	Lozeau....................	J.-Baptiste.........	LaBaie............	Mde Philippe Cressé de Nicolet.
	Beaudoin..................	Paul..............	Champlain.........	
	Chartier..................	Joseph		
	Despins...................	François..........		
	Tharsille Perrin................	Nicolas	Sainte-Anne	Sr St-Frs-Xavier R. U T.-R.
	Panet.....................			
	Dégouf....................			
	Zoé Gouin.....................	Antoine...........	Sainte-Anne	Madame George Ross.
	Isabella Seaton................		Trois-Rivières......	Mde Bowers. E. U.
	Berthelot..................		"	
	McBean....................	John	"	
	Lacroix...................			
	Judah.....................	Henry.............	Trois-Rivières......	
1819	Brunelle..................	Joseph............	Batiscan...........	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
1819	Mesdemoiselles.			
	Couturier	Michel		
	L'Evêque	J.-Bte		
	Labissonnière			
	Toupin	Paul	Batiscan	
	Marie Cressé	....	Trois-Rivières	Mde Beaubien.
	Charlotte Cressé	....	"	
	Cartwright	Capitaine Ed.	"	Mde Rossicker.
	Angèle St Pierre	Louis	Forges St-Maurice	
	Pâquet	Antoine		
	Bareille dit Lajoie	Georges	Machiche	
	Amiot	Augustin	Sainte Anne	Pension payée par M. Guillet.
	Noël	Louis	Pointe-du-Lac	Mde Paul Dencncourt.
	Germain			
	Béland	Joseph		Madame Pierre Martin.
1820	Josette Dauphiné	....	St-François	Fille adoptive de Simon Gill, Mde Pierre Rousseau Acton Vale.
	Catherine Gill	Thomas	"	Madame Edouard Courchène.
	Félicité Gill	Augustin	"	Mariée en 1ères noces à M. Stanislas Vassal, puis à M Charles Barbeau.
	Caroline Bellefeuille	Philippe	La Banlieue	Mde Moïse Blais.
	Rompré			
	Allard			
	Delvecchio	Bijoutier	Trois-Rivières	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles			
1820	Laquerre	Antoine	Ste-Anne	
	Caroline Hébert	Etienne	Nicolet	Mde Norbert Hamelin.
	Clotilde Kimber		Trois-Rivières	Mde Langevin
	Soulanges Guillet			
1821	Charette		LaBaie	
	Lottinville	Jean		
	Julie Marcoux	François	Trois-Rivières	Mde Hospice Devault
	Louise Maigrette	Joseph, instituteur	Trois-Rivières	
	Mousseau	Louis		
	Dupont			
	Byer			
	Deligny			
	Hébert	Honoré	St-Grégoire	
	Domitilde Beaubien			M. Morin, son oncle, paye sa pension.
	Eléonore Tapin	Frs-Xavier	Trois-Rivières	Mde Léon Doucet, 2des noces Mde Bettez.
	Adélaïde Méthot	Edouard	"	Nièce de M. Routhier.
	Smith		La Baie	Mde Joseph Rousseau.
	Smith (2 sœurs)		La Baie	
	Sophie Duval	Etienne	Trois-Rivières	Mde Parent, veuve R. U. T.-R.
	Madeleine Duval	"	"	Mde Leclerc.
	Mercure		"	Mde Boudreault, en 2des noces Mde Arcand.
	Lucie Lor	Antoine	"	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Nom du Père.	RESIDENCE.	NOTES.
	Mesdemoiselles.			
	Byer		Ste-Anne	
1822	Emérentienne Boucher		Maskinongé	
	Esther Hamelin	Augustin	Sainte-Anne	Mde Hubert Nobert âgée de 79 ans en 1891.
	Philie Baribeau	Elzéar	"	Mde Frs. Dauth.
	Héloïse Gouin	Antoine	"	Mde George McIntosh Ross.
	Mayrand	Etienne		
	Fortier	Pierre		
	Dumas	Antoine		
	Lozeau	Joseph	LaBaie	
	Elzire Moras	Benjamin	St-Pierre	
	Louise Maigrette	Olivier	Trois-Rivières	
	Betsey Cooke	Thomas	Pointe-du-Lac	Sœur de Mgr Cooke.
	Eléonore Laflèche	Louis Modeste	Ste-Anne	Mde Uldoric Lanouette, sœur de Mgr Laflèche.
	Marie Rompré			
	Esther Laflèche	Joseph	Ste-Anne	Mde Caya, Drummondville.
	Geneviève Mousseau		Maskinongé	
	Bourjean			
	Louise Baribeau	François	Ste-Anne	Mde Bellemare, Ste-Anne.
	M. Anne Moras	Benjamin	St-Pierre	Mde Alcime Brunelle, décédée en 1891.
	Adélaïde Méthot		"	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1823	Olive Dion	..	Augustin	....	....	Mde Nolasque Chaillez, St-Pierre.
	Adèle Rivard	9	Alexis	Trois-Rivières	1825	
	Luce Normanville	8	Joseph	Trois-Rivières	1826	Nièce de M. le G. V. Noiseux.
	Bibiane Tonnancour	14	Joseph	Yamaska	1825	Madame Chabot.
	Julie Lozeau	11	Joseph, colonel.	La Baie	1825	
	Marie Genest	11	Laurent	Gentilly	1824	Dame veuve Marcel Beaudoin.
	Reine Panneton	11	Joseph	Gentilly	1824	Mde Frs. Girouard, Starfold.
	Elizabeth Rousseau	11	Joseph	St-Pierre	1824	Mère du juge Malhiot décédée le 11 juillet 1846.
	Lucie Legendre	11	François, arpent	Gentilly	1824	
	Elizabeth Dumoulin	5	Emmanuel	Trois-Rivières	1824	Mde Hughes mère du chef de police.
	Léocadie Grondin	10	Louis	Gentilly	1824	Mde Dr Fortier. Son mari fut représentant du comté de Nicolet. Elle demeure à Wotton.
1824	Marguerite Gill	11	Louis	St-François	1825	Mde Joseph Plamondon, Pierreville.
	Zoé Béliveau	10	....	St-Grégoire	1825	Mde J. B. Vincent.
	Des Neiges Baribeau	..	Joseph	Ste-Anne	1825	Sr. Ste. Marguerite, R. U. Trois-Rivières.
	Louise Hébert	12	Honoré	St-Grégoire	1826	Mde Héroux, mère du curé de La Baie.
	Marianne Kimber	9	....	Trois-Rivières	1825	Mde Henry Judah.
	Julienne Boivin	10	François	....	....	
	Marie J. Prince (16)	10	Jean	St-Grégoire	1825	Morte à 14 ans.
	Sophie Duchesny	12	Louis-André	Maskinongé	1827	Mde Amable Gagnon.
	Claire St-Père	12	....	St-Cuthbert	1827	
	Godefrine Duchesny	10	Louis-André.	Maskinongé	1825	Mde Amable Lafrenière.
	Angèle Dionne	10	Gabriel	St-Pierre	1827	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1824	Marie Marchand	12	Pierre	Champlain	1825	
	Eulalie Badeaux	11	Joseph	Trois-Rivières	1827	Mde Narcisse Turcotte.
	M. Jessie Badeaux	9	Joseph	Trois-Rivières	1826	Mde Pierre Edouard Vézina décédée en 1876.
	Théotiste Lozeau	10	Joseph	La Baie	1825	Elle vit encore (1891).
	Pélagie Desaulniers	13	Antoine	Yamachiche	1826	
	Thérèse Hamelin	11	Amable	Ste-Anne	1826	Mde Théophile Germain.
	Caroline Hart	14	Ezéchiel	Trois-Rivières	1826	
1825	Esther Laveau	12		Batiscan	1825	Mde Lubin Rousseau.
	Eléonore Toutan	11	J.-Bte	Champlain	1826	Mde Alexis Brunelle, Batiscan.
	Geneviève Lemerise	11		Maskinongé	1826	
	Sophie Pinard	10	Pierre	Nicolet	1826	Mariée en 1836 à Et. Lemaire, St-Frs-du-Lac
	Sophie Abel	10	David	Champlain	1825	Décédée en 1872 à Champlain.
	Firmine Tessier	12		Ste-Anne	1825	
	Adélaïde Tessier	12		Ste-Anne	1826	
	Marie Trudelle	12		Ste-Geneviève	1826	
	Lucie Lor	13		Yamachiche	1825	
	Elizabeth Rocheleau	13	François	Ste-Anne	1825	Morte à 20 ans.
	Louise Hamelin	14	Eustache	Grondines	1825	Morte à 21 ans, victime de son amour filial ; voyant sa mère qui se noyait, elle alla à son secours et périt elle même.
	Placide Germain	11	François	Ste-Anne	1825	
	Sophie Houde	13	Augustin	Grondines	1826	Mde Joseph Mayrand.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1825	Julie Massé	12		Bécancourt	1826	
	M. H. Beauchesne	12		Bécancourt	1826	
	Hélène Cressé	13		Trois-Rivières	....	Madame Dr Gilmour.
	Hannah Smith	9		Trois-Rivières	1825	
	Adèle Bureau	7	Jacques	Trois-Rivières	....	Mère St-Henri, R. U. Trois-Rivières.
	Edile Bazin	11	Notaire	Riv.-du-Loup	1826	
	Reine Héon (17)	13		St-Grégoire	1826	
	Catherine Lent	9		Trois-Rivières	1825	
	Angélique Fortin	12		La Banlieue	1826	Mde Félix Longval.
	L. Philie Germain	12	François	Ste-Anne	1826	Mde Garceau.
	Caroline Germain	11	François	"	1826	Mde Narcisse Baribeault.
	Emilie Gouin	12	Alexandre	La Baie	1827	Mde Daniel Capistran.
	Sophie Gouin	12	Louis	"	1827	Mde Hyacinthe Lemire.
	Léocadie Mercure	12	Joseph	St-François	1827	Mde Germanique de St-François.
	Marguerite Moras	12	Benjamin	St-Pierre	1829	Mde Goudreault, St-Jean.
	Julie Dauth	12	Gaspard	Ste-Anne	1827	Morte chez son oncle, M. Burns.
	Madeleine Proulx	13	J.-Bte	Nicolet	1827	Mariée en 1834 à Edouard Levasseur, décédée 1881.
	Des Neiges Cadotte	12	René	Ste-Anne	1827	Mde Félix Brunet.
	Clémentine Lassisseraye	11	Louis	Trois-Rivières	1826	Décédée en 1876.
	Adélaïde Nolin	13	François	St-Pierre	1825	Elle demeure aux E.-U.
	Eléonore Gingras	..			....	Madame Frs. Champoux.
1826	Adèle Beaubien	14	François	Nicolet	1827	
	Marguerite Leduc	..		Ste-Anne	...	Décédée dans le monastère le 30 avril 1826.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1826	Héloise Lottinville	11	Jean	La Banlieue	....	Elle demeure aux E.-U.
	Emilie Bailey	11	Augusti	Ste-Anne	1826	Madame Defoy.
	Julie Houde	12	Guillaume	Grondines	1825	Mde Chs Désy.
	Firmine Rivard	12	....	Ste-Anne	....	
1826	Séraphine Laflèche	12	Joseph	Ste-Anne	1827	Mde Dominique Rompré.
	M. Salomé Lanouette	12	Frédéric	Ste-Anne	1826	Mde Tessier.
	Julie Hamelin	11	Dieudonné	Ste-Anne	1827	
	Adélaïde Girard	10	....	Pte-du-Lac	1827	
	Zoé Gouin	12	Antoine	Ste-Anne	1827	Mde James Pelletier.
	Marianne Maillhot	12	....	St-Jean	1826	Mde Derouin.
	Mathilde Beaubien	10	Alexis	Yamachiche	1828	
	Eléonore Hamelin	12	Eustache	Grondines	1826	Mde Ls Trottier morte en 1882.
	Marie Lamy	11	....	Yamachiche	1826	
	Marguerite Ricard	9	....	Ste-Thérèse	1827	
	Marguerite Prince	11	Jean	St-Grégoire	1828	Mde Eusèbe Béliveau.
	Elizabeth Brassard	12	Louis	Nicolet	1827	Mde Michel Joutras.
	Adélaide Pothier	11	Joseph	La Banlieue	1829	Mde Geoffroy.
	Dina Hamelin	9	....	Trois-Rivières	1828	
	Appoline Dufresne	9	Michel	La Banlieue	1829	Mde Petrus Hubert.
	Anastasie Cloutier	12	Zacharie	La Banlieue	1829	Sr. St-Stanislas R. U. Trois-Rivières.
1827	Julie Legendre	11	....	Lotbinière	1829	
	Marie Lefebvre	11	Louis	Trois-Rivières		
	Sophie Rocheleau	12	....	Ste-Anne	1828	Madame Mailhot.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Snite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1827	Angèle Houde............	12	Augustin......	Grondines.......	1827	Mde Chs. Guilbeault.
	Olivette Boudreault........	11	Olivier.........	Deschambault ...	1828	Mde F. Bureau, 2des noces Mde Doucet.
	Emélie Tessier.............	12	....	Ste-Anne.........	1827	
	Julie Brière.......	10	Pierre	Ste-Anne.........	1827	Madame Nobert.
	Anastasie Tessier...........	10	François	Ste-Anne.........	1827	Mde Séraphin Nobert.
	Dina Lacoursière...........	11	Hyacinthe.....	St-Pierre.........	1827	Mde Valère Laquerre, St. Pierre.
	Madeleine Bourgeois........	10	Jacques	St-Grégoire	1830	Morte à 60 ans.
	Marguerite Bourgeois (18)...	8	Jacques	St-Grégoire	1830	Mde Sévère Leduc, Bécancourt.
	Marguerite McMahon	12	....	Trois-Rivières		
	Marie McLaren............	7	....	Trois-Rivières	1827	Mde Auguste Larue, enterrée dans notre chapelle.
	Elzire Lanouette...........	12	....	Ste-Anne.........	1827	
	Louise Loseau.............	9	J.-Bte, seigneur.	La Baie.........	1829	Mde René Kimber, décédée en 1841.
	Esther Desfossés..........	10	Jean.....	Trois-Rivières ...	1829	Mde Dr Ovide Rousseau.
	Sophie Beaudry...	13	Olivier.........	Ste-Marguerite ...	1829	Mde Chs. Buisson. (1)
	Luce Hamelin.............	12	Irénée	Grondines	1828	Mde Thomas Trottier.
1828	Louise Houde..............	12	Augustin......	Grondines	1829	Madame Isidore Laganière.
	Lucie Laganière............	12	....	St-Grégoire	1829	
	Hermine Prince............	9	Joseph.........	St-Grégoire	1830	Madame Louis Richard de Stanfold.
	Philie Rompré.............	12	....	Ste-Anne.........	1829	
	Mathilde Thibodeau........	12	Louis	La Baie.........	1829	Madame Frère Richard.

(1) Mère du Rév. M. Buisson, curé d'Arthabaska, des Mères du Sacré-Cœur et du Précieux-Sang, R. U. de ce monastère et de M. T. Buisson.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1828	Alice Manseau	13	Louis	La Baie	1829	Mde Gabriel Courchène.
	Philie Baribeault	12	François	Ste-Anne	....	Mde François Dauth.
	Marianne Baribeault	..	Joseph			
	Hermine Beaubien	12	....	Nicolet	1829	
	Des Anges Cadotte	12	René	Ste-Anne	1829	Mde Xavier Rocheleau.
	Marianne Laflèche	11	Louis	Ste-Anne	1829	Mde Antoine Charest, sœur de Mgr Laflèche.
	Monique Fraser	12	John	Lotbinière	1829	
	Adelaïde Gouin	12	Alexandre	La Baie	1830	Mde Joseph Pelletier.
	Marguerite Lafond	11	André	La Baie	1829	
	Octavie Cadotte	10	....	Ste-Anne	1829	Mde Hilarion Marcotte.
	Louise Pacaud	9	Louis	Nicolet	1831	Mde Guillaume Barthe.
	Eléonore Pacaud	10	Louis	Nicolet	1831	Mde French.
	Anne Chamberland	9	....	Burlington	....	
	Appoline Brassard	21	Louis	Nicolet	1829	Madame Fleurant, Nicolet.
	Zoé Labonté	12	....	Shipton	1829	
	Catherine Lemaitre	9	Michel	St-François	1832	Rvde Sr Armaine R. de la P. Montréal.
	Marie Lemaitre	8	"	"	1832	Mde François Beaudet, Wotton Co. Wolfe.
	Marguerite Grindler	11	Joseph	Gentilly	1831	Religieuse.
	Elise Dumoulin	10	Emmanuel	Trois-Rivières	1829	Mde Hughes.
	Catherine McDonald	9	Donald	La Baie	1832	Décédée le 12 mai 1886.
	Cléophée Boudreault	10	Olivier	Trois-Rivières	1829	Mde Godin, de St-Pierre.
	Hélène Pothier	12	....	La Banlieue	1830	
1829	Zoé Barbeau	10	Michel	La Baie	1830	Mde Thomas Lemire.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1829	Rose Montreuil	12	Olivier	Sainte-Anne	1830	Mde Ephrem Charest.
	Des Neiges Charest	12	Antoine	Sainte-Anne	1830	Mde X. Laflèche.
	Marie Anne Bailey	12	Guillaume	Sainte-Anne	1830	Mde Dr Garneau.
	Eléonore Hamelin	12	Louis	Grondines	1829	Mde J.-Bte Laganière, decédée en 1888, brûlée par une lampe.
	Luce Rivard	14	Jean	Grondines	1829	Mde J.-Bte Arcand décédée à 60 ans.
	Julie Laugevin	10	Charles	Sainte-Geneviève.	1831	Mde Laquerre de Sainte-Anne.
	Luce Laquerre	12	....	Sainte-Anne	1829	Madame Vallée.
	Eléonore Perrault	11	....	Deschambault	1830	
	Léocadie Dauth	13	Gaspard	Sainte-Anne	1830	Mde Chs. Mayrand.
	Clara Thornton	13	....	Nicolet	1830	
	Marg Genton dit Dauphiné	13	....	Saint-François	1830	
	Marguerite Garceau	10	Etienne	Pointe-du-Lac	1831	
	Mathilde Plamondon	8	....	Saint-François	1830	
	Adélaïde Mercure	12	....	Saint-François	1831	
	Adzire Moras	..	Benjamin	Saint-Pierre	....	Cette demoiselle conserva jusqu'à un âge très avancé un bon souvenir de son couvent, ayant eu le malheur de perdre la raison, elle répétait sans cesse : « Qu'on est heureuse au couvent ! »
	Emélie Moras (1)	..	Benjamin	Saint-Pierre		
	Rose Germain	..	....	....	1830	Mde Xavier Rocheleau.

(1) Cette famille Moras était protégée par M. Courtin, curé de Gentilly. Il avait pour ménagère une demoiselle Turcotte sœur de Mde Moras.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1829	Hélène Bellerose	14	....	Trois-Rivières	1830	Mde Télesphore Rousseau, Nicolet.
	Mélanie Cloutier	11	Zacharie	La Banlieue	1830	Mde L'Hérault, 2des noces, Mde Désollier.
	Marie Rivard	12	....	Sainte-Thérèse		
	Léocadie Beaubien	12	Louis	Nicolet	1831	Sr Ste-Elisabeth, R. U, Trois-Rivières.
1830	Sophie Belcourt	11	Antoine	Trois-Rivières	....	Morte à 20 ans.
	Eliza Routhier	11	François	Trois-Rivières	1832	Madame Hamel
	Hermine Dumoulin	7	Jules	Trois-Rivières	1831	Mde Ed Pacaud.
	Aurélie Beaubien	12	François	Nicolet	1832	Mde Nourrie.
	Zoé Gouin	12	Alexandre	La Baie	1831	Mde Georges Benoit.
	Edile Landry	9	Louis	Bécancourt	1833	Sœur du Dr Landry, décédée vers 1885.
	Jane Fortier	11	Charles	Riv.-du-Loup	1832	
	Des Neiges Baribeault	19	Joseph	Sainte-Anne	1832	Sr Ste-Marguerite, R. U. Trois-Rivières.
	Marie Henley	24	John	Québec	1831	Sr Ste-Brigitte, R. U. Trois-Rivières.
	Elizabeth Hinsworth	12	....	Trois-Rivières		
	Susan Barber	17	H. Virgil	Georgetown	1830	Sr St-Joseph R. U Trois-Rivières.
	Luce Devault	5	Pierre	Trois-Rivières	....	Mde J. Crémazie, belle sœur du poète Oct Crémazie
	Sophie Portugais	9	....	Trois-Rivières	1839	
	Clarisse Houde	..	Antoine	La Baie	....	Madame Laurent Lesage.
	Thérèse Belcourt	13	Joseph	La Baie	....	Mde Siméon Lemire.
	Jeannette Budden	5	....	Trois-Rivières		
	Emélie Cécile	15	....	Nicolet	1833	
	Henriette Alexander	13	....	Nicolet	1834	Mde Rolette ; son mari était fils du célèbre Rolette
	Esther Grindler	11	Joseph	Gentilly	....	Mde J.-Baptiste Cheling, Isle Verte.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'en rée.	NOM DE L'ELEVE,	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES,
	Mesdemoiselles					
1830	Eliza Massicotte............	10	Joseph........	St-Grégoire......	1831	
	Aurélie Guillet............	9	....	Batiscan.........	1831	Mde L'Heureux.
	Flore Dionne..............	8	Joseph.........	St-Pierre.........	....	Sr M. de la Victoire, R. U. Trois-Rivières.
	Marie Massé...............	11	....	Bécancourt	....	Mde David Rheault, St-Grégoire.
	M. Anne Mercure..........	10	....	Trois-Rivières....	....	Mde Hilarion Legendre.
	Julie Martel..............	9	....	Bécancourt	....	Mde David Beaudet, St-Maurice.
	Marianne Hamel...	9	....	St-Grégoire		
	Sophie Dugal..............	19	....	Yamachiche		
	Julie Beauchesne..........	..	....	....	....	Mde Moïse Lacourse.
1831	Clélie Boudreault..........	11	Olivier........	Trois-Rivières....	....	Md : Méthot de Ste-Croix.
	Hélène Panneton...........	10	Théodore.	Ste-Marguerite....	1832	Mde Louis Lottinville.
	Lucie Beaudry	11	Olivier........	Ste-Marguerite ...	....	Mde Octave Lottinville.
	Adélaïde Courchesne........	12	Louis..........	La Baie.........	1833	Mde Olivier Lefebvre.
	Marie Crépeau.............	10	Maxime.......	La Baie.........	1834	
	Marguerite Bailey..........	9	Guillaume.....	Sainte-Anne	1833	Elle mourut à St-Pierre chez son frère qui était curé du lieu.
	Eleonore Labarre...........	7	Denis...	Trois-Rivières	1834	Mde Tranchemontagne.
	Lucie Montreuil...........	12	Olivier........	Sainte-Anne	1833	Mde Joseph Germain.
	Sophie Lebœuf.............	12	....	Sainte-Marie.....	1831	
	Marie Deshaies.............	10	....	Bécancourt.......	1831	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1831	Zoé Bergeron	10		St-Grégoire	1831	Mde Caron, Nicolet.
	R. Délima Hamelin	11	Frédéric	Sainte-Anne	1831	Religieuse.
	Marie Richard	13		Saint-François	1831	
	R. de Lima Baribeault	12	Joseph	Sainte-Anne	1832	Elle demeure à Ste-Anne (1891).
	R. de Lima Dauth		Gaspard	Sainte-Anne	1832	Mde Henry Carter, décédée en 1876.
	Monique Gill	15	Thomas	St-François	1832	Mariée en 1ères noces à Jean Plamondon, puis à David Courtois.
	Eléonore Dufresne	10	Frédéric	La Banlieue	1833	Mde Moïse Hubert, Yamachiche.
	Adélaïde Paré	13	Louis	Sainte-Anne	1832	Mde Uldoric Lanouette.
	Cath. Cattrell	12		Saint-François	1832	Mde John Hollan, Minnesota.
	Aimée L. Dumoulin	11	Emmanuel	Trois-Rivières		Mde Dr Gauvreau, R.-du-L.
	Jeannette Gilmour	11	Robert	Trois-Rivières	1835	Mde Morisson, Toronto.
	Almira T. H. Muir	11		Trois-Rivières	1833	
	Jeanne M. Rousseau	11	Pierre	Trois-Rivières	1832	Madame Dr Nichols.
	Sophie Rousseau	9	Pierre	Trois-Rivières	1832	Madame Archambault
	Caroline Rousseau	7	Pierre	Trois-Rivières	1832	Morte pensionnaire dans notre Hôpital.
	Amélie Mayrand	11	Etienne	Riv.-du-Loup	1833	Mde George Caron.
	Léocadie Mayrand	9	Etienne	Riv.-du-Loup	1833	Mde Déguise.
	Martine Beaubien	10	Alexis	Nicolet	1833	Mariée en 1840 à Jean Noel Pinard de Nicolet.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1831	Zoé Proulx	14	J.-Bte	Nicolet	1833	M. en 1845 à Olivier Beauchemin, Ste-Monique.
	Marguerite Vézina	11	Salomon	Saint-Pierre	1831	Mde Narcisse Dubé, St-Pierre.
	Charlotte Heney	10	Hugh	Trois-Rivières		Mde Désilets, en 2des noces Mde Dr Turcotte.
	Emélie Bourret	14		Rivière-du-Loup	1832	Mde Moïse Caron.
	Marie Boisvert	12		Saint-Jean	1833	
	Mathilde Moussette	11		Riv.-du-Loup	1832	
	Delphine Baker	14		Riv.-du-Loup	1832	
	Emerance Panneton	13		La Banlieue	1831	Mde Blondin, de la Baie
	Marguerite Proulx	13	Jean-Baptiste	Nicolet	1832	Mde Ls Proulx.
	Angélique Pinard	10	Louis	Nicolet	1834	M. en 1843 à David Hardy, Pte-aux-Trembles, Québec, décédée 1890.
	Olive Côté	9		Nicolet	1833	
	Marguerite Proulx	13	J.-Bte	La Baie	1834	Mde Rémi Noël.
	Caroline Méthot	11	J.-Bte	Trois-Rivières	1832	Mde Louis Proulx.
	Lucie Pothier	12	Joseph	La Banlieue		Mde Cléophas Geoffroy, Nicolet.
	Hélène Girard	11	Philippe	Banlieue	1832	Madame Joseph Blondin.
	Emérance Beaubien	9		Nicolet	1833	
	Marie Proulx	11	Louis	Nicolet		M. en 1845 à Edouard Houde, Nicolet, décédée 1851.
	Marie Baril	10	Basile	St-Pierre	1834	Mde Lubin Jacques, décédée à Marquette, Lac Supérieur.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1831	Madeleine Proulx	12	Joseph	Nicolet	1834	Madame Jean Pinard.
	Marie Caron	21	Charles	Yamachiche	1833	Mère St-Charles, R. U. T.-R.
	Marie Barbeau	11	Michel	LaBaie	1833	Mde Louis Vallée.
	Zoé Labonté	13	Adolphe	LaBaie	1833	Décédée 2 juin 1866.
	Hélène Burroughs	7	Asa	Montréal	1832	Nièce de la Mère Ste-Claire.
	Marguerite Lapointe	18		Ste-Geneviève	1834	
	Mathilde Desaulniers	11		Yamachiche		
	Justine Grondin	8		Gentilly	1832	
1832	M. Angèle Caron	23	Charles	Yamachiche	1832	Décédée à St-Vincent en 1889.
	Anathalie Meunier	23		St-Ours	1834	
	Em. Beaubien	10	Gabriel	Nicolet	1832	Mde Dr Tremblay.
	Tharsile Gauthier	11	J.-Bte	Pte-du-Lac	1832	Mde Hercule Camirand, Sherbrooke.
	Esther Pacaud	8	Louis	Nicolet		Mde Gonzague Duval.
	Caroline Howell	11		Trois-Riv	1832	
	Susanne Laneuette	11	Louis	Sainte-Anne	1832	Mde Joseph Hamelin.
	Marie St-Amand	8		Riv.-du-Loup	1834	Madame Joseph Niverville, morte après un an de mariage.
	Zoé Lottinville	12	Jean	La Banlieue	1834	
	Emélie Fortier	11		Riv. du Loup	1833	
	Hermine Belcourt	11	Antoine	Trois-Riv	1832	
	Hélène Bellerose	10	Joseph	"	1834	
	Henriette Pacaud	7	Louis	"	1835	Mde Bistodeau, St-Maurice.
	Esther Boisvert	10	François	St-Jean	1835	Mde Veuve Paul Chandonnet.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1832	Hermine Bouchette........	8	François	Trois-Rivières....	1832	
	Hermine Martel............			"	1833	Mde Antoine Désaulniers.
	Julie Boisvert............		François......	St-Pierre.........		Mde Léon Poisson.
	Marie Boisvert............		"	"		M. 1o à E. Chandonnet, 2o à H Beaudet, Wisconsin.
	Adélaïde Boisvert..........	9	"	"	1835	Elle demeure à St-Jean.
	Sophie Béliveau...........			Saint-Grégoire....	1833	Mde Lacourse.
	Séraphine Beaudry..........		Olivier........	Ste-Marguerite...	1834	
	Elodie Nault..............		Frs Régis.	St-Pierre.........	1833	Mde Zéphirin Dion, St-Pierre.
	Louise Hébert.............			St-Grégoire	1834	Mde Esdras Pinard.
	Emélie Moras..............		Auguste........	St-Pierre.........	1833	Madame Numidique Demers.
	Marie Garceau.............		Etienne........	Montréal.........	1834	Mde McGreen, veuve, puis religieuse, E. U.
	Martine Bureau............		Jacques........	T.-Rivières.......	1834	Mde Dr Lassiseraye.
	Marg. Robichon....... ...		Nicolas........	Forges St-M......	1833	Mde Louis Sarrasin.
	Elise Cloutier............		Zacharie	La Banlieue......	1834	Mde Villemure.
	Luce Normand.............			Trois-Rivières....	1833	
1833	Marie Normand............			Trois-Rivières....	1833	Elle demeure aux E. U.
	Anna Courval.............			Trois-Rivières....	1833	Mde Frank Bureau.
	Adélaïde Lemire...........			La Baie.........	1834	Mde Chs Fréchette, St-Zéphirin.
	Sophie Leduc..............			Ste-Anne........	1833	
	Georgine Routhier...... ...	9		Trois-Riv.........	1843	Mde Hamel, de Québec.
	Emélie Trudel (19)....	12	Olivier........	Sainte-Geneviève.	1833	Madame Jean Cloutier,

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles					
1833	Jane Morisson	11	Jean	Maskinongé	1834	Mariée à un officier, elle le suivit en Angleterre. En 2des noces, elle épousa le juge Lafontaine.
	Julie Morisson	10	Jean	Maskinongé	1834	Elle mourut au L. des D.-Mont., où elle s'était rendue pour assister à un bal ; elle a été enterrée à Mask.
	Aurélie Beaubien	15	François	Nicolet	1834	Mariée en 1835 à Etienne Parmentier Nourrie.
	Marie Bourk	11		St-Grégoire	1834	
	Eugénie Badeaux	12	Joseph	Trois-Rivières	1833	Madame Denis LaBarre.
	Hermine Ritter	11	Michel	"	1833	
	Marguerite Desfossés		Pierre	"	1833	Morte jeune fille.
	Eléonore Tapin	17	Frs-Xavier	"		Mde Doucet ; en 2des noces Mde Bettez.
	Josephte Proulx	9	J.-Bte	Nicolet		M. en 1838 à Moïse Gouin, LaBaie.
	Mary Quigg	14		Trois-Rivières	1833	
	Charlotte Chase	7		"	1833	
	Auré Prince		Joseph	St-Grégoire	1835	Mde Joseph Béliveau.
	Julienne Prince	9	François	"	1835	Mde Adolphe Hébert.
	Thaïs Boucherville	12		Boucherville	1834	
	Euphrosine Poirier	9		St-Grégoire	1834	
	Malvina Caroline Denison	22		Shipton	1833	
	Thirza Prince	11	François	St-Grégoire	1835	Mde Jacques Bourgeois.
	Sarah Jane Wadleigh	14		Kingsey	1834	Mde Bacon, grand'mère des Demoiselles Norton.
	Marie Muir	9	Officier	Trois-Rivières	1835	
	Hélène Garceau	11	Antoine	Pte-du-Lac	1834	Mde Monplaisir, Cap de la M,

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles.					
1834	M. Amélie Mailhot..........	10		Bécancourt.......	1835	
	Eléonore Moreau...........	12		La Banlieue.....	1835	Mde F. X. Mailloux.
	Eloïse Dufresne............	11		"	1834	
	Adéline Montreuil..........	11	Olivier........	Sainte-Anne.....	1835	Mde Calem Lachevrotière.
	Olivine Carrier.............	11	Joseph........	Yamachiche.....	1835	Me. Jobert ; elle perdit son mari 2 m après son mar.
	Agnès Beaubien............	12	François......	Nicolet..........		Mde Jacob Bellemare, Yamachiche.
	Scholastique Dusablé.......	22				
	Delphine Desrivières........	12		Montréal........	1835	
	Dorothée Charest...........	16	Marchand..	Yamachiche.....	1835	
	Elisa Hamelin..............	12	Augustin......	Sainte-Anne......	1835	Mde Thomas Trudel de Nicolet.
	Julie Nathalie Proulx.......	12	Raphaël	Nicolet..........		M. en 1843 à Narcisse Béliveau.
	Caroline Whiteford.........	11	John..........	Trois-Rivières....	1835	Mde Boivin, Montréal.
	Julie Mayrand.............	12		St-Pierre.........	1836	
	Eléonore Mayrand..........					
1835	Joséphine Noël.............	12		Lotbinière.......	1836	
	Josephte Noël.............	10		"		
	Marie Grenier.............	9	Rémi..........	Trois-Rivières....		Mde Hercule Olivier, Compton.
	Marguerite Vertefeuille......	12	Pierre	Maskinongé	1836	Mde Ed. Hamelin, St-Barthélemy.
	Zoé Vinet.................	19	Antoine.......	Longue Pointe...		Sr Ste-Philomène R. U. T.-R.
	Flavie Gervais.............	11	Joseph........	Trois-Rivières....		Sr St-Olivier, R. U. T.-R.
	Zéline Pelletier............	14	Pierre.........	Nicolet		Mde Joseph Vallée de Durham.
	Marie St-Amand...........	12		Rivière-du-Loup .	1837	Mde Joseph Niverville, elle etait l'enfant adoptive de Mde Sheppard.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	SORTIE.
	Mesdemoiselles.					
1835	Julie Gingras	14		Gentilly	1836	
	Adélaïde Desfossés (20)	14	Pierre	Trois-Rivières		Mde Godby, Trois-Riviéres.
	Eugénie Desfossés	10	Jean	"	1836	Mde Langevin, Québec, son mari était sourd-muet.
	Henriette Carrier	15	Joseph	Yamachiche	1836	
	Léocadie Proulx	15	Louis	Boucherville	1837	
	Marguerite Proulx	18	J.-Bte	St-Pierre	1836	Mde Rémi Noël, Ste-Croix.
	Esther Raymond	12	Moïse	L'Assomption	1836	Madame Pierre Raphaël Fauteux.
	Clotilde Raymond		Moïse	"	1837	Madame Tancrède Sauvageau.
	Eléonore Mayrand			Saint-Pierre	1736	
	Elisa Trudel	12	Olivier	St-Germain	1838	Morte à l'âge de 16 ans.
	Marguerite Trudelle	10	Olivier	St-Germain	1838	Morte à 18 ans.
	Emérance Brassard	18	Louis	Nicolet		Sr Ste-Anastasie, R. U. T.-R.
	Marie Beauregard	14	Jean	St-Grégoire	1836	Mde J. Bourque.
	Marguerite Dupuis	10	Louis	Trois-Rivières		Mde Abraham Desaulniers.
	Abigaïl Weare	16		Compton	1836	
	Hermine Gervais	12	François	Ste-Geneviève		Madame Maxime Massicotte.
	Eléonore Guillet	11	Edouard	Batiscan	1838	
	Ursule Guillet	10	Edouard	Batiscan		Mde D. Lacoursière, Ste-Geneviève.
	Sophie Trépanier	10	Jean	St-Stanislas	1836	
	Elisa Willard	19		Sherbrooke	1836	
1836	Emérance Turcotte			St-François		
	Mérélice Turcotte			St-François		

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles.					
1836	Emélie Desaulniers..........		Louis	Yamachiche	1840	
	Marie Hébert..............	13	Etienne	St-Grégoire	1836	Mde Godfroi Lamothe.
	Alice Hébert...............	11	Pierre..........	St-Grégoire	1836	Mde Léon Thibodeau.
	Marie Denison..............	22		Shipton	1836	
	Lucie Carter...............		Henry	Trois-Rivières....	1841	Mde Hepburn, Sherbrooke.
	Hedwidge Desilets..........	10	Louis....	Bécancourt	1844	Mde Ludger Desilets.
	Léocadie Brassard.....	10	Bellarmin......	Pte-au-Sable.....	1837	Mde Vincent.
	Sara Lent		Philippe	Trois-Rivières ...	1836	
	Caroline Beaudry............	11	Louis	"		
	Philie Lemaître............			"		
	Alix Proulx................	9		"		Mariée en 1847 à Pierre Leclerc Houle.
	Lucy Coffin................		William.......	Trois-Rivières....	1844	Mde Lamothe, Couv. du P. S. St-Hyacinthe.
	Charlotte Boucherville.......	12	Thomas.......	Boucherville.....	1837	
	Marie Dupuis...............		Louis..........	Trois-Rivières....	1837	Mde Castonguay.
	Julie Courtois..............		Augustin......	Gentilly		Sr St Thomas, R. de l'Assomption.
	Julie Bergeron......... ...					Mde Abraham Hébert, St-Maurice.
	Marie St Amand............	13			1837	
	Ursule Lajoie..............	9	André	Yamachiche.....		
	Caroline Méthot............	17	Louis..........	Trois-Rivières....		Mde Georges Gouin, fondatrice du monastère du P.-Sang aux Trois-Rivières.
	Julie Bailey................	9	Guillaume.....		1837	Mde Dominique Dufresne.
	Marie Dupont..............	9	Charles	Yamachiche.....	1838	

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, de 1809 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles.					
1836	Délima Côté	12		Nicolet	1837	Mde Lacerte, Nicolet.
	Luce Côté	16		"	1839	Mde Zéphirin Lottinville.
	Julie Pleau	15		Trois-Rivières	1839	Mde J. B. Millette.
	Adélaïde Hainois	16		"	1839	
	Fanny Dugré	17	Olivier	"		Sr St-Borgia, R. U. T.-R.
	Georgiana Morisson	7	Jean	Maskinongé	1837	Mde Casgrain.
	Elise Dumoulin		Emmanuel	Trois-Rivières		Mde Henry Hughes.
1837	Hélène Beaubien	13	Jean	Nicolet	1837	
	Angèle Roy	10	François	"	1838	
	Aurélie Guillet	15	Edouard	Batiscan	1837	
	Emilie Dorval	18		Trois-Rivières	1839	
	Aurélie Crépeau	11	Guillaume	LaBaie	1840	Mde Calixte Gouin.
	Clarisse Méthot	10	Louis	Ste-Croix	1838	
	Sophie Gervais	10	Joseph	Trois-Rivières	1837	Mde Philippe Girard, Lowell.
	Léocadie Mayrand	15	Etienne	Riv.-du-Loup	1837	Mde Déguise.
	Luce Desfossés	11	Jean	Trois-Rivières	1839	Mde Xavier Guillet.
	Ursule Cloutier	9	Jean	Riv.-du-Loup	1838	
	Virginie Roy	13	Isidore	L'Assomption	1839	
	Clarisse Duval	8	Etienne	Trois-Rivières	1842	Mde P. Pacaud.
	Domitilde Pothier.	11	Jean	"	1839	Mde Ezechiel Hart.
	Catherine Boisvert		François	St-Jean	1841	
	Célanire Boudreault		Zéphirin	Trois-Rivières	1840	Mde Magnan.

TABLEAU contenant les noms des élèves du Pensionnat des Ursulines des Trois Rivières, de 1800 à 1837.—*Suite.*

Date de l'entrée.	NOM DE L'ELEVE.	Age.	Nom du Père.	RESIDENCE.	Sortie.	NOTES.
	Mesdemoiselles.					
1837	Julie Monplaisir	17	Paschal	Cap de la M	1838	Mde Joseph Longval du Cap.
	Eléonore Hébert	10	J.-Bte	Nicolet		Sr du St-Esprit R. de la Providence, Montréal.
	Elise Proulx	13	Pierre	"		Mariée en 1852 à Ph. de N. Bussard, Nicolet.
	Sophie McCallum	10	John	Laprairie	1841	
	Antoinette Hamel	15				
	Anna McLeod	15	John		1839	Religieuse de la Congrégation de N.-Dame.
	Nancy McLeod	6	John		1839	
	Charlotte McLeod	8	John		1839	
	Hélène Rocholeau	12		Trois-Rivières	1839	Mde Ged. Lassalle, mourut après 2 ans de mariage.
1836	Charlotte Bourcherville	12	Thomas	Boucherville	1837	Madame Auguste Quesnel, en secondes noces, elle épousa le Dr Ol. Robitaille chevalier de l'Ordre de St. Sylvestre, elle mourut à Québec le 10 juillet âgée de 61 ans. Cette Dame était cousine de l'Hon. premier ministre de la Province.

NOTES.

ANGELE BLONDIN.

(1)—Pierre Cadet Blondin a été un athlète célèbre dans le pays. Il avait voyagé pour le compte des grandes compagnies de traite et accompli des prouesses, des tours de force qui sont restés légendaires. Madame Edward Barnard (mère d'Edouard et de James) était fille de Cadet Blondin.

MELLE CARTWRIGHT.

(2)—Ed. Cartwright fils était capitaine dans le *Canadian Regiment* ; son père Ed. Cartwright était Lieutenant-Général dans le *Nova-Scotia Regiment* ; ce dernier demeurait à St-Jean, Terreneuve.

ELIZABETH ARNOLDI.

(3)—Elisabeth Arnoldi était la nièce de la mère Sainte-Angèle : son père, Daniel Amable, médecin, avait épousé à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup. mademoiselle Elisabeth Franchère. Cette famille a contracté d'honorables alliances ; elle compte aujourd'hui parmi ses descendants des juges, des avocats distingués, des capitalistes, etc. Le Dr Diehl, fils de la mère Sainte-Angèle (veuve de John Justus Diehl), épousa une demoiselle McCauley, sœur du juge en chef.

Madame Juge Polette est la petite fille du Dr Arnoldi.

MADAME HENAULT.

(4)—La famille Enaud dit Canada date de 1688 à Sorel, l'Ile Dupas et Berthier. Elle a possédé des terres en seigneuries dans ces endroits.

Antoine Enaud, né en 1761, se maria en 1782, à l'Ile Dupas, avec Marie Josephte Fauteux.

La famille Fauteux a encore son principal groupe dans Berthier et les environs. Gens d'affaire par excellence, ils se sont répandus à Montréal et aussi dans le comté de Champlain.

MARIE SEMPER.

(5)—Jean St-Per épousait, 26 août 1722, à Bécancourt, Marie-Anne Geneviève Bourbeau. St-Per est le surnom de Pierre Champou (dit aussi Jolicœur) qui fit abjuration, aux Trois-Rivières, le 16 août 1672 et dont la descendance a toujours habité, depuis, Trois-Rivières, Champlain, Bécancourt, Yamachiche, Nicolet. Lotbinière, etc.

MARIE ANNE LANDRY.

(6)—Louis Landry, marchand de Bécancourt. se maria au Cap de la Madeleine, le 19 sept. 1786, avec Marie Arceneau.

Il était né le 28 mai 1761, à St-François, Ile d'Orléans, de Pierre Landry, lequel était fils de Charles, lequel était fils de Claude, lequel était fils de Guillaume, premier du nom au Canada, tous de l'Ile d'Orléans.

MARGUERITE MORAS.

(7)—En 1672, Moras demeurait dans l'ile de ce nom à l'entrée de la rivière Nicolet ; il en reçut le titre écrit l'automne de cette année. Sa descendance s'est répandue dans le district des Trois-Rivières. Une branche établie dans l'ouest nous a donné le fameux Mouet Moras de Langlade, militaire et contrôleur des sauvages, en vertu de son ascendant personnel.

EMILIE LABADIE DE TONNANCOUR.

(8)—Il n'y a pas eu de descendant du sergent Labadie, mais il est probable que son fief de Labadie, dans la banlieue, passa à l'un des fils de Jean Godefroy, à condition que cette famille conserverait, parmi ses membres, le nom de Labadie.

FRASER.

(9)—Il y avait aux Trois-Rivières, de 1775 à 1795 à peu près, Malcolm et Siméon Fraser, marchands, encanteurs.

JOSEPHTE DORVAL.

(10)—François Bigot dit Lamothe, notaire, établi au Cap de la Madeleine comme habitant avant 1665, eut un fils qui épousa une demoiselle Bouchard dont le surnom était Dorval, d'où vient que les Bigot de la côte de Champlain et de la côte de Bécancourt portent parfois le nom de Dorval.

ÉMERENTIENNE BOUCHER.

(11)—M. François Boucher, lieutenant-colonel, appartenait à une famille honorable du pays : son ancêtre paternel était Gaspard Boucher, père du gouverneur des Trois-Rivières et de plusieurs autres fils. Mais l'aisance n'habitait point son foyer ; à douze ans, il dut quitter le toit paternel, pour commencer " la lutte pour la vie, " n'emportant avec lui qu'un livre, *La Vie des Saints*, don de sa bonne mère. Devenu enseigne dans le régiment des *Volontaires Canadiens*, il épousa, en 1802, Julie Olivier, fille d'un riche marchand de Berthier.

Peu après son mariage, M. Boucher ouvrit un magasin à Maskinongé : grâce à l'activité et à l'énergique persévérance du propriétaire, ce comptoir devint le rendez-vous général de la paroisse. M Boucher acquit ensuite le fief Carufel. La paroisse le compte au nombre de ses bienfaiteurs pour avoir fait assainir une immense plaine, qui n'était alors qu'une baie improductive. Le Seigneur Boucher mourut à Maskinongé, le 26 août 1861, âgé de 83 ans.

SERAPHINE LASSISERAYE.

(12)—Ces trois demoiselles vivant de leur rente se sont occupées de bonnes œuvres pendant leur vie ; la dernière est décédée en 1890, elle demeurait chez son neveu, l'abbé Lassiseraye, curé de St-François, elle était âgée de 85 ans.

MARGUERITE HUBERT.

(13)—Le 15 février 1779, au Château-Richer, Jacques Joseph Hubert épousa Josephte Pélagie, fille de Jean-Baptiste Rieutord. Ce monsieur Hubert, frère de l'évêque de Québec, etait de douze ans plus jeune que lui : leur ancêtre dans le pays est René, établi à Québec avant 1669. Cette famille est encore représentée dans notre ville par M. Léger Hubert, notaire.

MLLE HEBERT.

(14)—Le grand père de cette jeune fille était un digne enfant de cette noble Acadie, dont les hé oïques souffrances sont inscrites aux annales de l'histoire. Enlevé de Beaubassin et transporté dans les colonies anglaises, Etienne Hébert passa plusieurs années au service d'un officier anglais à Baltimore. Il épousa une compatriote, Marie Babin. A vingt-huit ans, il se rendit à pied, à travers les bois, à Saint-Grégoire. Son fils, le major Hébert, s'établit à Nicolet, il était architecte et cultivateur. Il construisit le collège de Nicolet. En 1837, les patriotes comptaient M. Etienne Hébert dans leurs rangs, remarquons toutefois qu'il resta toujours dans les sages limites de la légalité. Ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté comme rebelle. Il ne dut son élargissement qu'aux nombreuses démarches faites par un de ses fils, M. l'abbé Nicolas Tolentin Hébert.

JOSEPH MARIE DE TONNANCOUR.

(15)—Joseph Marie Godefroy de Tonnancour, seigneur d'Yamaska, naquit aux Trois-Rivières en 1749. Il commença ses études à Québec, les continua à Paris, au collège Louis-le-Grand, et les termina à l'Université d'Oxford (1772-73). A son retour au pays, il prit les armes contre les Bostonnais, fut fait prisonnier et emmené captif aux E. U. Il n'obtint sa liberté que lorsqu'il y eut échange de prisonniers en 1777. Vers 1812, il prit de nouveau les armes. on le vit à la tête de son bataillon, près de la frontière, jusqu'à la fin d'oct. 1813. Il ne remit son commandement qu'en 1831, ayant atteint l'âge de 82 ans. Le colonel avait la religion virile de Lahire et de Bayard. On le voyait le front courbé sous la voûte de l'église du village, le premier à tous les offices. Il visitait ses tenanciers, soulageait le pauvre, consolait l'affligé, distribuait à tous une parole amie, un bon conseil. Ses manières distinguées dénotaient l'homme de caractère, le fils de bonne famille. A 83 ans, on l'a vu veiller auprès du chevet d'un vieillard mourant, y passant plusieurs nuits ; il le préparait au dernier passage.

Combien de vies ont été sauvées par les milliers d'inoculations de la vaccine qu'il administrait avec une constance infatigable, ayant à lutter contre les préjugés superstitieux des parents.

Cet homme distingué, ce bon seigneur, ce brave colonel mourut comme il avait vécu, en fervent chrétien, le 22 nov. 1835. A ses obsèques auxquelles assistaient plus de mille personnes, on voyait un corps de miliciens qui lui rendit les honneurs dus au rang de celui qui était leur colonel depuis 1794 et qui était à l'époque de sa mort, le plus ancien officier de milice de la province.

MARIE J. PRINCE.

(16)—Un si grand nombre de jeunes « princesses » sont venues chercher science et vertu sous le toit des Ursulines des Trois-Rivières, que nous sommes heureuses, pour les grouper dans une vue d'ensemble, de leur consacrer cette page de nos annales.

L'ancêtre de la famille dans le pays est Jean LePrince. Il n'était âgé que d'un an lors de la dispersion des Acadiens, en 1755. La Providence permit que son père, capitaine de navire, fût alors sur mer, ayant avec lui sa femme et son fils. Le brave marin apprit, sur les rives étrangères, les malheurs de sa patrie. Il se fixa à Boston : son fils demeura avec lui jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de dix-huit ans.

En 1772, un jour d'hiver, Jean Le Prince, fils, raquettes aux pieds, bagage sur le dos, accompagné de deux amis, Hébert et Béliveau, venait visiter ses cousins inconnus du Canada, établis à Nicolet. Ces jeunes gens atteignirent le but de leur excursion après plusieurs jours de marche à travers la forêt. L'accueil cordial qu'ils reçurent des familles Bourgeois, Poirier et Bergeron engagèrent les jeunes visiteurs à demeurer en ce lieu.

Jean LePrince prit une terre près de la rivière Sainte-Marguerite, mince filet d'argent qui coupe la plaine où s'élève aujourd'hui la florissante paroisse de St-Grégoire-le-Grand.

Dieu bénit le labeur du colon acadien : marié à mademoiselle Rosalie Bourque, il eut deux filles et cinq garçons, dont le dernier devait être plus tard le premier évêque de St-Hyacinthe, Mgr Prince.

En 1824, l'aîné des fils de M. Jean Prince plaçait au pensionnat deux de ses filles, Marie et Marguerite Prince, âgées de dix et onze ans. La vie de la petite Marie s'est écoulée sans laisser d'autre trace que le gracieux souvenir d'une colombe qui se dirige vers le ciel d'un vol innocent et rapide, avertissant sa famille ainsi que ses maîtresses et ses compagnes qu'elle ne les devance que de « quelques jours » dans l'asile de l'éternelle félicité, où elle s'envola à l'âge de quatorze ans.

Sa sœur Marguerite, devenue madame Eusèbe Béliveau, est le type de ces mères de famille accomplies dont la petite Acadie compte un si grand nombre.

Monsieur Jean Prince a vécu jusqu'à l'âge avancé de 94 ans : son épouse, Marie Bergeron, a célébré son centième anniversaire : les deux

époux avaient été unis par les liens du mariage pendant soixante-sept ans. Une singulière aventure arriva un jour à ce bon monsieur : il était allé conduire son neveu, monsieur J. O. Prince, alors jeune homme, dans les Cantons de l'Est où ce dernier devait étudier avec avantage la langue anglaise. Monsieur Prince se retira chez un ami, monsieur N. Houton. Les méthodistes de l'endroit fêtaient la dédicace de leur temple, les fêtes durèrent six jours. La solennité était rehaussée par la présence des meilleurs prédicateurs venus de loin. Le soir, on insista auprès de monsieur Prince pour le faire assister à l'office. Il refusa d'abord, sous le prétexte qu'il ne comprenait pas l'anglais ; mais comme on persévérait à vouloir l'entrainer au temple à tout prix, il s'y rendit par condescendance. Il y eut communion, le père Jean accepta, comme le reste de l'assistance, le pain et le vin. Ses amis s'étonnaient de ce qu'il eût communié dans un temple méthodiste. L'explication qu'il donna fut courte et péremptoire : " J'avions jamais refusé une politesse ! "

Deux frères de monsieur Jean Prince étaient mariés aux deux sœurs, les demoiselles Henriette et Julie Doucet des Trois-Rivières, sœurs du Colonel. Ces messieurs étaient alors à la tête d'un commerce florissant ; le chemin conduisant aux Cantons de l'Est passait à leur porte, et apportait sous l'heureux toit de cette honorable famille richesse et abondance.

Les demoiselles Prince vont se succéder rapidement au Pensionnat : ce sont Hermine, Auré, Esther et Elodie, sœurs de M. Jean Zoël Prince, chanoine de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe ; puis Thirza et Julienne, sœurs de l'abbé Jean Prince, chanoine et cure de Saint-Maurice. On nous écrit : " Elles ont conservé douce souvenance de leur séjour chez vous. "

REINE HEON.

(17)—M. Chs Héon, probablement le frère de notre pensionnaire, est le premier colon canadien qui planta sa tente sur les bords de la petite rivière de Bécancourt, à l'endroit où se trouve aujourd'hui Saint-Louis de Blandford. C'est en 1825, âgé de 26 ans, qu'il s'enfonça dans les forêts de l'Est qui n'étaient alors parcourues que par les sauvages et les chasseurs canadiens. Sa femme, Marie-Louise Cormier, l'accompagnait. La première messe dite dans la paroisse fut célébrée dans leur maison par Messire Courtin, curé de Gentilly. M. Héon mourut en 1882, âgé de 83 ans, laissant après lui une mémoire douce et chère et le souvenir de vertus modestes et viriles.

MARGUERITE BOURGEOIS.

(18)—Nous venons de nommer une des plus fortes chrétiennes sorties du Pensionnat. En consacrant quelques lignes à sa douce mémoire, nous rendons également hommage à un grand nombre de bonnes, pieuses et

dévouées mères de famille qui vivent encore et dont l'éloge personnel pourrait blesser leur modestie.

Née d'une famille éminemment chrétienne, la jeune Marguerite n'avait que huit ans lorsqu'elle franchit pour la première fois le seuil du cloître. Retournée dans sa famille, elle ne perdit rien, dans ce pieux milieu, des principes de vertu et du cachet de piété qui avaient éclaté dans sa vie d'enfant.

Sa toilette se distingua toujours par une extrême simplicité, jamais elle ne porta de bijoux, de fleurs ou autres parures. Elevée dans les sentiments de foi, de modestie et de gravité, sous la direction de Dieu aussi bien que sous celle de ses parents, mademoiselle Bourgeois fut unie de bonne heure à monsieur Sévère Leduc, marchand de Bécancourt. Pour les choses de son commerce comme pour celles de la vie privée, monsieur Leduc trouvait à ses côtés un secours d'un prix infini. La femme qui lui avait été accordée par le bienfait de Dieu, n'était pas seulement son aide ; sans quitter jamais le rôle de la soumission conjugale, elle sut le guider et inspirer sa conduite dans les occasions difficiles. Dans la paroisse, madame Leduc gagna bientôt une sympathie universelle. Les pauvres surtout furent ses amis privilégiés ; les sauvages l'appelaient « la bonne dame » et trouvaient une mère en elle.

Lorsque l'un d'eux se présentait, disant qu'il n'avait rien à manger, elle lui mettait la table, le servait elle-même et ne le renvoyait qu'après lui avoir remis soit un peu de thé, soit un morceau d'indienne pour sa femme et du tabac pour lui-même. Les autres pauvres avaient un égal accès auprès d'elle. A l'instar de sainte Elisabeth de Hongrie, on l'a vue garder sous son toit, pendant de longs mois, Charlot P...., un pauvre idiot. Il arrivait chez monsieur Leduc comme s'il eût été chez lui. Sa charitable hôtesse lui lavait les pieds, échangeait ses vêtements remplis de vermine pour d'autres plus propres ; puis le pauvre de Jésus-Christ était nourri, soigné comme s'il eût été l'enfant de la maison, jusqu'à ce que, emporté par ses habitudes d'une vie errante, il laissât un jour ou l'autre ce toit hospitalier, pour revenir quelques semaines plus tard dans le même état pitoyable que nous avons décrit. La charité de Madame Leduc ne se laissa jamais vaincre, elle le soigna jusqu'à ses derniers moments, et à sa mort, elle le recommanda à ses enfants.

A l'approche de l'époque de la première communion, elle recevait gratuitement les enfants qui se préparaient à ce grand acte, et dont les parents étaient pauvres et éloignés de l'église. Elle leur enseignait en même temps la lettre du catéchisme.

La belle et large hospitalité qu'on exerçait dans cette famille était connue au loin et les nombreux parents et amis, qui s'y donnaient rendez-vous, y recevaient toujours le même accueil cordial. Une personne qui a vécu dans l'intimité de madame Leduc nous écrit : « Je ne « puis assez dire comme elle était douce, patiente, charitable envers « tous, et soumise en tout à la volonté de Dieu pour tout ce qui lui ar- « rivait de pénible et de crucifiant pour la pauvre nature. »

Le dernier de ses quatre enfants était un fils ; dire l'affectueuse et maternelle tendresse dont elle l'entoura serait impossible. Elle le retenait auprès d'elle, partageait ses jeux ; mais l'enfant voulait entendre des contes que racontaient les domestiques :—j'en sais aussi, disait la bonne maman et elle exposait, en termes clairs, sous la forme de récits naïfs, une page de l'Evangile ou de l'Ancien Testament. Un jour, Monseigneur Laflèche, en visite pastorale dans la paroisse de Bécancourt, adressait lui-même la parole à son auditoire, parmi lequel se trouvaient madame Leduc et son fils. Au sortir de l'église, l'enfant s'écria : " Ah ! maman, Monseigneur a bien dit le conte de l'enfant prodigue ! "

Dire ce que furent les enfants, ce sera dire ce qu'avait été pour eux la mère, puisque l'arbre se fait connaître surtout par les fruits. Ses deux filles aînées se consacrèrent à Jésus ; l'une, douce et tendre victime de l'amour virginal qu'elle avait voué au céleste époux, s'éteignit au monastère du Précieux Sang de St-Hyacinthe en 1886. Sr Marguerite-Marie n'était âgée que de trente-trois ans. L'autre, sa sœur aînée, poursuit encore, sous l'humble bure de la sœur de charité, les belles œuvres de l'Hôpital-Général de Montréal.

Sous le toit de la famille, à Bécancourt, monsieur Achille Leduc conserve les belles traditions chrétiennes laissées par ses parents ; sa sœur, Mademoiselle Mary, le seconde noblement.

EMELIE TRUDEL.

(19)—Sœur jumelle du Dr Eugène Trudel de Montréal ; mariée à M. Jean Cloutier de Saint-Prosper, elle mourut fort jeune. Son mari qui lui survécut, après avoir contracté un second mariage devint le père d'une nombreuse famille dont trois prêtres, au nombre desquels se trouve monsieur le Curé Cloutier, et sept religieuses. Monsieur Jean Cloutier périt victime du pénible accident de l'éboulis de Sainte-Geneviève, arrivé le premier mai 1877.

ADELAIDE DESFOSSES.

(20)—Mademoiselle Adélaïde Desfossés se maria à monsieur Godby, officier du 66e régiment. M. Godby était né à Willage, comté de Kent, en Angleterre ; son père était colonel dans l'artillerie royale et un de ses oncles amiral. Le 66e régiment ayant été appelé en Angleterre, madame Godby y suivit son mari : elle vécut au milieu de sa famille qui, quoique protestante, eut toujours beaucoup d'égards pour elle, ayant soin qu'aux jours d'abstinence on lui servit du maigre, de la faire conduire à l'église catholique etc. Madame Godby ne parla jamais de religion à son mari : de retour au Canada quelques années plus tard, il fut témoin de la mort édifiante d'une de ses jeunes belles-sœurs, ce fut le point de départ de sa conversion : elle eut lieu le jour de Noel 1851. Le major Gordon, baronnet, écrivait à cette occasion de Québec la lettre suivante à madame Godby : Ma bien chère dame :—Votre belle âme éprouvera

infiniment plus de consolation que je ne puis l'exprimer, en apprenant que votre si bon mari est non seulement catholique, mais qu'il a eu l'ineffable bonheur de recevoir, ce matin, la sainte communion des mains de notre vénérable archevêque, Mgr Turgeon, qui l'a ensuite confirmé.

" Je vous dirai brièvement comment les choses se sont passées. M. Parent ayant trouvé M. Godby suffisamment instruit, entendit sa confession, il y a huit jours : mardi, M. Godby fit son abjuration dans la chapelle du Séminaire ; j'étais présent, ainsi que deux ou trois autres personnes. Il était un peu ému, néanmoins tout alla bien. Mercredi, il se retira dans la solitude et ne vit que M. Parent, le matin. Il passa le jour et la soirée en prières et se retira de très bonne heure, mais il ne dormit pas. Levé à quatre heures, dès six heures il se rendit à la chapelle privée de l'archevêque, au palais épiscopal, où je l'accompagnai. Des sièges nous avaient été préparés.

" A 6.30 heures, Monseigneur dit sa première messe et donna la sainte communion à monsieur Godby. L'heureux néophyte parut bien consolé et donna des marques d'une vive piété. A la fin de la seconde messe, Monseigneur lui administra le sacrement de confirmation : l'action de grâces terminée, nous nous retirâmes, ayant reçu la bénédiction de Monseigneur et ses sincères félicitations.

" M. Godby est allé entendre la sainte messe à la Cathédrale, il assistera probablement aux Vêpres et à la bénédiction du saint Sacrement. Il désirait beacoup vous écrire, mais je lui ai dit que je le ferais pour lui afin qu'il ne soit point distrait, en ce grand jour, même en écrivant à son affectueuse femme.

" Le major Miller lui a servi de parrain et la comtesse Miller a été sa marraine.

" C'est à vos prières, madame, ainsi qu'à vos bons exemples qu'il doit, après Dieu, sa conversion. Il me semble inutile de vous féliciter à cette heureuse occasion. Je ne puis que partager, mais d'une manière bien imparfaite, la surabondance des saintes joies et des douces consolations qui remplissent votre âme.

" Cet heureux évènement ne fera que cimenter l'amour mutuel que vous éprouvez—il vous aidera à supporter les épreuves de la vie, à en remplir les devoirs et surtout à vous en acquitter avec une pureté d'intention qui vous assurera la bénédiction de Dieu ici bas, et la récompense éternelle là-haut —M. Godby vous écrira ces jours-ci. Croyez-moi toujours, madame, Votre sincère ami—William Gordon "

M. Godby fut toujours un bon catholique : il assistait de préférence aux offices de l'Eglise dans notre chapelle ; c'est là aussi que suivant son désir il fut inhumé. La famille Godby est encore représentée dans l'armée britannique par le frère de M. Godby, M. Joseph, qui est général, son fils sert dans l'Artillerie, au Caire, en Egypte.

INDEX GÉNÉRAL.



TABLE DU SECOND VOLUME.



APPENDICE.

